

HERVÉ MUNZ

LA TRANSMISSION EN JEU

Apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse

HISTOIRE ET HORLOGERIE

LA TRANSMISSION EN JEU

**APPRENDRE, PRATIQUER, PATRIMONIALISER
L'HORLOGERIE EN SUISSE**

COLLECTION HISTOIRE ET HORLOGERIE

La collection Histoire & Horlogerie a pour but de développer la recherche en histoire de l'horlogerie et d'en diffuser les résultats.

Elle vise à une meilleure connaissance des processus sociaux, économiques, techniques et culturels qui touchent les personnes et institutions qui participent à l'industrie horlogère. La collection est dirigée par Pierre-Yves Donzé.

DANS LA MÊME COLLECTION

DONZÉ Pierre-Yves, *Les patrons horlogers de La Chaux-de-Fonds. Dynamique sociale d'une élite industrielle (1840-1920)*.

LINDER Patrick, *De l'atelier à l'usine : l'horlogerie à Saint-Imier (1865-1918). Histoire d'un district industriel. Organisation et technologie : un système en mutation*.

BURKI Aline et EBEL Léana, « À l'heure des petites mains ... ». *L'embauche d'ouvrières italiennes : enjeux d'une politique d'emploi sexuée dans l'horlogerie, 1946-1962*.

DONZÉ Pierre-Yves, *Histoire de l'industrie horlogère suisse, de Jacques David à Nicolas Hayek (1850-2000)*.

DONZÉ Pierre-Yves, « Rattraper et dépasser la Suisse ». *Histoire de l'industrie horlogère japonaise de 1850 à nos jours*.

LACHAT Stéphanie, *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*.

MARTI Laurence, *Le renouveau horloger. Contribution à une histoire récente de l'horlogerie suisse (1980-2015)*.

HERVÉ MUNZ

LA TRANSMISSION EN JEU

**APPRENDRE, PRATIQUER, PATRIMONIALISER
L'HORLOGERIE EN SUISSE**

**COLLECTION HISTOIRE ET HORLOGERIE
ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES**

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2^e édition, 2017
(1^{re} édition, 2016)
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.alphil.ch

Alphil Diffusion

commande@alphil.ch

ISBN 978-2-88930-082-2

DOI: 10.33055/ALPHIL.03053

Ce livre a été publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre du projet OAPEN-CH.

Illustration de couverture : Carl Labrosse, sur la base d'un dessin de rouage conçu par l'illustratrice/calligraphe Florence Gendre.

Photo d'auteur : Yago Portal, *Common Raccoon*.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : Sandra Lena

À Manfred et Françoise Munz

REMERCIEMENTS

Il serait illusoire de vouloir mentionner tous les gens qui, par l'aide et le soutien qu'ils m'ont apportés, devraient être remerciés. Quelques noms sont succinctement évoqués ici. J'éprouve un sentiment de reconnaissance à l'égard d'Ellen Hertz, ma codirectrice de thèse, pour sa confiance et son accompagnement. Elle a su me rappeler, en temps opportun, qu'il n'y avait pas de « bonnes » thèses mais que des thèses finies. À mon codirecteur de thèse, Philippe Geslin, je formule ma gratitude pour son rôle dans ma découverte de l'univers des objets en mouvement. Par leur pertinence et leur accessibilité, les trois professeurs membres de mon jury de thèse ont nourri ma réflexion au cours d'échanges stimulants. Que Regina Bendix, Trevor Marchand et Laurent Tissot se voient cordialement remerciés pour leur implication dans mon travail.

Mon estime va à des centaines de personnes dans le monde horloger. Je me limiterai toutefois à citer quelques-unes d'entre elles: Jürg pour la générosité de ses accueils dans son atelier au cours de quatre années d'échange; Dave pour sa chaleureuse compagnie, son ouverture d'esprit et sa patience. Je suis fier d'avoir terminé cette recherche en ayant gagné un ami; les enseignantes et enseignants, apprenties et apprentis et directeurs des écoles d'horlogerie du Locle, de Porrentruy ainsi que de Genève et de la Vallée de Joux: merci en particulier à P-A. Hartmann, Sylvain V., Pascal L., Yves A., Valentin J., Cédric A. et Cie, J. Theurillat, Camille C. et Cie, L. Bachelard et P. Amstutz; les horlogers Marc R., Samuel L., Vincent C. et Ricky L.; les équipes ancienne et nouvelle du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds ainsi que les représentant(e)s de la Convention patronale de l'industrie horlogère.

Je ne saurais oublier de rendre hommage à mes collègues et ami(e)s de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et du projet Midas: Julie, Clara, Alice, Julien, Marie-Cécile, Maude, Agniezka,

Andrea, Yann, Grégoire, Silke, Miriam, Patricia, Valérie et Raymonde. Un clin d'œil complice adressé à Jérémie V., Laurier T., Jean-François B., Salvatore B., Joël J. et Mokhtar M. sans oublier Alain Cortat et Sandra Lena, des Éditions Alphil. Une pensée sincère à l'intention de Rocio, de ses parents Modesta et Evaristo et de Suzanne Strauss.

Merci au pluriel : à José qui a été un référent dans ma trajectoire de vie ; à mes ami(e)s de cœur anciens et récents que sont Lydie R., Stéphanie N., Christine M. et Jean-Pierre V-E. ; à Étienne H., pour avoir contribué à me donner le goût de l'ethnologie. La présence de Caro R. a été un inestimable soutien et un plaisir au cours de ces dernières années. Je lui suis redevable d'une multitude d'échanges dont l'écho a transformé mon horizon d'attente et m'a aidé à parvenir au terme de cette aventure doctorale et éditoriale avec un sentiment de joie et de satisfaction.

À tous les membres de ma famille, et en particulier à mes sœurs Anne-Christine et Carole, je transmets de vifs et chaleureux remerciements pour m'avoir encouragé tout au long de mon parcours et avoir été de précieux relais dans mes travaux de maturation personnelle et professionnelle. Une accolade toute particulière à Tim, mon neveu préféré, pour son affectueux compagnonnage, son écoute et son tact. Ma profonde reconnaissance à l'adresse de mes relectrices et relecteurs pour la rapidité et la qualité de leur travail : Françoise M., Carole V., Julie P., Julien V., Delphine G., Raymonde W., Carolina F., José T., Nora M. et José C.

J'adresse enfin une attention toute particulière à mes parents, Manfred et Françoise. Leur respect et leur soutien inconditionnels dans mes choix de carrière ont été de merveilleuses preuves d'amour. Cet ouvrage leur est dédié en témoignage de ma tendresse, que rien ne saura effacer, pas même les facéties soudaines de la vie.

NOTES PRÉLIMINAIRES

Le présent ouvrage est une version condensée de ma thèse de doctorat¹ intitulée *Les chair(e)s de transmission: apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse* (Munz 2015c), défendue le 31 mars 2015 à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Fruit d'une enquête ethnographique de quatre années (2009-2013) dans le monde de l'horlogerie en Suisse, ce travail de thèse a été mené dans le cadre de deux projets de recherche interdisciplinaires financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et coordonnés par l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Ces projets se sont déroulés sur des périodes de trente-six et dix-huit mois et ont été respectivement nommés «Intangible Cultural Heritage: The Midas Touch?» (FNCRSI11-127570/1, professeure requérante Ellen Hertz) et «Intangible Cultural Heritage in Switzerland: Whispered Words» (FNCRSI11-141927/1, professeure requérante Ellen Hertz). Ils ont réuni des anthropologues, des sociologues, des muséologues et des linguistes issus de diverses universités et hautes écoles suisses pour questionner la mise en place de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO (ci-après la Convention) dans le contexte helvétique et les différentes listes d'inventaire qui en ont émané.

Cet ouvrage a été rédigé avec le souci d'adopter une perspective épïcène, raison pour laquelle l'usage du masculin universel devrait en principe être révoqué au profit de la mention systématique des deux genres. Je me résous toutefois à l'employer afin de rendre la lecture de l'ouvrage plus aisée tout en demandant instamment aux lecteurs de bien vouloir lui attribuer une valeur épïcène. Lorsque les descriptions proposées ne vaudront pas invariablement pour les deux genres, j'en ferai une mention explicite.

¹ Ce livre est une invitation à découvrir le travail doctoral au complet.

Au fil du texte, un double système de guillemets est utilisé à partir du modèle rédactionnel de la revue *Ethnographiques.org*². Les guillemets français, «...», indiquent les citations d’auteurs ainsi que les discours et expressions des personnes rencontrées. Les guillemets anglais, “...”, accompagnent les citations insérées dans les phrases du discours direct annoncées par deux points et l’ouverture des guillemets français ou signalent une prise de distance par rapport au mot, à l’expression sur lesquels ils portent. À ce propos, mon travail n’a pas consisté à définir ce qui relevait du «patrimoine», de la «tradition» ou du «savoir-faire» dans l’horlogerie en Suisse mais à rapporter le point de vue des acteurs sociaux qui les employaient. Je ne me suis donc jamais autorisé à voir du «patrimoine» ou de la «tradition» dans ce qui n’était pas explicitement désigné comme tel par un individu ou un groupe d’individus. Si, dans la suite du texte, je suis conduit à ne pas systématiquement joindre des guillemets à ces termes, je prie les lecteurs de bien vouloir en munir chacune de leurs occurrences afin de marquer leur statut de citations.

Les matériaux collectés lors des temps d’observation et d’entretiens menés en privé ne m’enjoignent pas de citer nommément les gens ou les organisations rencontrés. Afin de protéger mes informateurs, je leur garantis l’anonymat et fais usage de leurs propos en les associant à des noms fictifs. Lorsqu’il s’agit de gens avec qui j’ai eu un échange personnel, j’ai joint la plupart du temps à leurs noms d’emprunt quelques informations à caractère sociologique telles que leur âge et leur profession. Je ne cite les marques et les groupes horlogers, leurs collaborateurs ainsi que les artisans indépendants – formule que je définis plus loin – par leur nom que lorsque j’analyse les documents que ces organisations ou ces personnes ont versés dans l’espace public (sites internet, supports de communication visuelle, prospectus publicitaires, documents diffusés lors de salons promotionnels, articles de presse, etc.).

² Site internet d’*Ethnographiques.org* : <http://www.ethnographiques.org/Note-aux-auteurs#1.6> [consulté le 16 juin 2016].

«Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.»
René Char, *Feuillets d'Hypnos*, 1946, fragment 62

L'EMPIRE INQUIET : PRÉAMBULE

« C e métier d'horloger que nous avons aimé et pratiqué est perdu. Il ne va pas revenir sur ses bases anciennes, et nos qualités, elles, ne sont plus appréciées! » Prononcés au printemps 2013, ces mots sont ceux de Jean, horloger d'une septantaine d'années et président d'une amicale de praticiens établie en Suisse romande. Celui-ci répondait alors aux questions que je lui avais adressées par téléphone. Je cherchais à savoir quand et pourquoi son association avait été fondée et comment ses « amis » et lui-même percevaient l'exercice de leur profession. Lorsque, quelques mois plus tard, je parvins au terme de mon enquête, je puis mesurer l'ampleur avec laquelle le désarroi de Jean était partagé parmi les horlogers : leur savoir paraissait en danger et sa transmission, source de nombreuses inquiétudes.

Comment un tel sentiment de perte peut-il être éprouvé par ces praticiens alors que, du point de vue économique, l'horlogerie suisse se porte bien ? Industrie très majoritairement exportatrice, elle a réalisé en 2015 des exportations pour une valeur qui s'est montée à plus de 21,5 milliards de francs suisses (CHF)³. Elle représente le troisième secteur d'exportation du pays après l'industrie pharmaceutique et la machine-outil. Le niveau de qualification des travailleurs dans la branche est maintenant plus élevé qu'il y a dix ou vingt ans⁴ et les écoles d'horlogerie regorgent de nouveaux apprentis sélectionnés sur la base d'examens d'entrée et de périodes d'essais exigeants. De surcroît, il n'a sans doute jamais autant été question de tradition, de transmission et de patrimoine dans la communication publicitaire des marques et le discours des agents

³ Site internet de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), *Communiqué de presse, L'industrie horlogère suisse en 2015*, Bienne, 26 janvier 2016 : http://www.fhs.ch/file/2776/comm_presse_150112_f.pdf [consulté le 15 août 2016].

⁴ En 2015, les deux tiers du personnel de la branche étaient en possession d'un diplôme de métier ou d'une formation supérieure ; vingt ans plus tôt, il n'y en avait qu'un tiers (CP 2016a).

de développement territorial. L'industrie horlogère helvétique jouit en outre d'une visibilité sur les devants de la scène nationale et internationale sans précédents. Les horlogers au travail sont devenus, quant à eux, des figures régulièrement convoquées par les médias pour assurer la production d'images authentiques liées à la Suisse⁵.

Au regard de tout cela, qu'est-ce ce qui rend donc le mécontentement des gens de métier possible ? En Suisse, au sein de la profession, ce sentiment de perte n'est certes pas nouveau. Dès le deuxième tiers du XIX^e siècle, le constat d'une désagrégation du savoir-faire dans le secteur et le souci de le sauvegarder poussa les sociétés d'émulation de l'actuel Arc jurassien helvétique à créer, en accord avec les cantons, les premières écoles d'horlogerie. Au début des années 1970, c'est également la perception d'une déqualification généralisée de la profession horlogère dans l'industrie qui conduisit certains observateurs et praticiens à se regrouper en associations d'amateurs afin de défendre les « derniers artisans » et l'horlogerie ancienne. L'histoire ne se répète pas pour autant. Le sentiment de perte qu'éprouvent désormais les horlogers a ses singularités qu'il convient donc de caractériser en investiguant la situation dans laquelle la pratique du métier s'inscrit aujourd'hui.

⁵ Nombreux sont en effet les documentaristes et les chaînes de télévision du monde entier qui viennent faire des reportages, des films ou produire des séries en lien avec la fabrication des garde-temps dans l'Arc jurassien helvétique (à l'image de *Les Rouages de l'horlogerie suisse* d'Udo Vieth, reportage réalisé en collaboration avec Zweites Deutsches Fernsehen, en 2006, de *Les Secrets des montres suisses* de Caterina Kluseman, film documentaire produit par ARTE, en 2008 et de *L'Heure du secret*, série télévisée produite par la Radio Télévision Suisse romande, de 2011 à 2014).

INTRODUCTION

« Pour les horlogers, la Suisse, c'est une seconde patrie. »

Jocelyn, 85 ans, horloger d'origine française installé
à Québec depuis les années 1950.

UNE ANTHROPOLOGIE DU MONDE HORLOGER

Qu'est-ce qu'un anthropologue peut bien avoir à dire de l'horlogerie en Suisse ? Il est peu courant de voir ce genre d'énergumène se promener dans les fabriques ou arpenter les foires à la recherche de spécialistes de la mesure du temps, membres d'une industrie aux contours incertains. Pourquoi diable m'être donc intéressé à cette activité ?

Depuis le début des années 2000, nombreuses sont les études en sciences humaines et en anthropologie, plus particulièrement, à avoir questionné l'évidence apparente avec laquelle certains biens ou certaines pratiques sont considérés comme des traditions nationales. Ces études ont porté sur des objets et des contextes variés tels que les masques Dogon (Ciarcia 2001) ou les maisons de terre crue (Marchand 2009a) au Mali, la fête du *Luau* à Hawaï (O'Connor 2009), les cigares à Cuba (Simoni 2009), la gastronomie (Tornatore 2012, Tran 2012), les vins de terroir (Trébuchet-Breitweiler 2011) ou le compagnonnage (Adell 2008) en France, les papiers découpés en Chine (Eyferth 2010), la lutte à la culotte en Islande (Hafstein 2011), le petit-déjeuner (O'Connor 2013) ou la céramique (Oakley 2016) au Royaume-Uni, les plantes médicinales des Alpes en Suisse (Perrin 2013, 2014), la boulangerie en Allemagne (Bendix 2014), les sushis au Japon (Aoyama 2015), le fromage (Grasseni 2016) et le textile (Dematteo 2015) en Italie ou encore le whisky en Écosse (Ichijo et Ranta 2016). De telles recherches se

sont particulièrement attachées à montrer que l'association d'une pratique à l'identité d'une nation n'avait rien de naturel et qu'elle pouvait poser des problèmes ou générer des tensions entre individus ou groupes sociaux. Dans le prolongement de ces travaux, j'ai souhaité réfléchir aux activités perçues comme des emblèmes nationaux sur le territoire helvétique en examinant l'horlogerie, expression qui y est déjà très explicitement célébrée comme une forme de patrimoine.

Une tradition typiquement helvétique ?

Avec la chocolaterie, le secret bancaire, la confection du fromage et la démocratie directe, la fabrication des montres est en effet une des pratiques aujourd'hui les plus spontanément associées à la Suisse, que ce soit à l'étranger ou à l'intérieur même des frontières helvétiques. Elle s'exerce, entre autres, sur ce territoire et s'y voit régulièrement (re)présentée par les pouvoirs publics, les représentants du tourisme et les entreprises comme une tradition⁶ et un témoin de la culture technique et du savoir-faire suisses⁷. Elle renvoie à des termes tels que « précision », « qualité », « minutie », « symbole » et constitue une source d'attractivité dûment pensée et entretenue par de multiples acteurs.

L'impact de l'horlogerie pour le pays ne se résume toutefois pas à cette mise en vitrine. Nombreuses sont les études historiographiques qui ont montré la centralité de cette activité, depuis le ^{xvi}^e siècle, dans la formation et l'essor de la nation (Jéquier 1983, Landes 1983, Cardinal *et al.* 1991, Glasmeier 2000, Tissot et Bujard 2008, Donzé 2009). Cruciale dans la construction des identités politiques et culturelles de nombreux cantons, cette industrie demeure un important agent du tissu socio-économique des régions. En 2015, elle a employé plus de cinquante huit mille personnes (CP 2016a) réparties sur l'ensemble du territoire helvétique. Elle y jouit d'un degré élevé d'institutionnalisation et d'une organisation extrêmement formalisée. Deux associations faïtières – la Fédération de l'industrie horlogère suisse (ci-après FH) et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (ci-après CP) – défendent ses intérêts des points de vue économique et social. Une cinquantaine d'organisations aux profils divers sont aujourd'hui directement ou indirectement destinées à améliorer sa compétitivité et son efficacité en matière de développement technologique, de didactique professionnelle, de défense de la propriété intellectuelle, de circulation de l'information ou de conservation patrimoniale. Quant à la fabrication même des montres, elle est cadrée et accompagnée par un arsenal de documents légaux, de règlements, de recueils de normes techniques et même d'un dictionnaire professionnel qui recense les termes de métier en usage au sein de la branche depuis les années 1960 (Bernier 1961).

⁶ Site internet du portail touristique Swissworld.org : http://www.swissworld.org/fr/switzerland/dossiers/lhorlogerie_suisse/introduction/ [consulté le 8 octobre 2014].

⁷ Site internet du portail touristique Swissworld.org : http://www.swissworld.org/fr/know/themes_choisis/le_savoir_faire_suisse/ [consulté le 8 octobre 2014].

En connaissance de cela, j'ai pourtant amorcé mon travail de recherche avec la volonté de défaire la spontanéité de l'association qui liait l'horlogerie et l'espace helvétique afin de mieux comprendre pourquoi il était désormais admis que les horlogers y étaient nécessairement délicats et habiles. Depuis quand l'horlogerie était-elle considérée comme une tradition en Suisse ? Quels effets une telle qualification avait-elle produits et produisait-elle encore sur la pratique et la transmission du métier ? Les horlogers ne naissant pas soigneux, propres et persévérants, il paraissait pertinent de se demander de quelles formes d'apprentissage leur savoir était le fruit ? La triangulation formée par les termes « savoir-faire », « tradition » et « suissitude » méritait ainsi d'être explorée en interrogeant les compétences requises dans la fabrication des montres, leur pérennisation, leur mise en mémoire et les manières dont elles faisaient l'objet de problématisations.

Transmission et patrimonialisation du savoir-faire

D'octobre 2009 à octobre 2013, je me suis intéressé aux dynamiques de transmission et de patrimonialisation de l'horlogerie dans l'Arc jurassien suisse. Différents constats réalisés au fil de mes recherches m'ont incité à focaliser mon travail sur ces deux questions principales. Je me suis tout d'abord aperçu que la transmission était une catégorie qui faisait sens et importait pour de nombreux acteurs du monde horloger. Il y avait, pour eux, de la transmission en jeu en dehors des processus de patrimonialisation *stricto sensu* : il existait des lieux dévolus à celle-ci, des moyens qui la favorisaient ainsi que des obstacles qui la compromettaient. Dans le creux des discours qui dramatisaient le sentiment de perte du savoir-faire, c'était bien la crise des modes de transmission qui était désignée et devenait un enjeu. En inscrivant ces constats à la suite de la proposition de Chevallier et Chiva (1991b : 10) selon laquelle « protéger c'est avant tout transmettre », il paraissait nécessaire de souligner que « la connaissance et l'analyse des modes de transmission des techniques [étaient] la clé d'une politique de sauvegarde des savoir-faire » (Chevallier et Chiva, 1991b : 10, *loc. cit.*) et l'étape préliminaire de toute réflexion sur la patrimonialisation de l'horlogerie. Mon intérêt s'est ainsi progressivement recentré sur les manières dont la transmission du savoir-faire était prise en charge et opérée au sein de la branche.

D'autre part, dès le début de mon enquête, il est rapidement apparu que, dans l'Arc jurassien helvétique, il existait de multiples mises en patrimoine de l'horlogerie mettant en jeu ce terme de « transmission ». Le patrimoine horloger était fabriqué et approprié par divers groupes et organisations tels que les musées, les entreprises (principalement les marques), les collectivités publiques (communes, cantons, Confédération), les organismes de valorisation territoriale, les offices de tourisme, les milieux associatifs, le monde politique, les fondations pour la culture et les médias. Ce patrimoine se déclinait en une myriade d'actions et faisait référence tant aux pièces d'horlogerie qu'à l'architecture des villes, tant aux archives des firmes qu'aux gestes de métier (de nombreux collectifs théâtralisaient en effet leur patrimoine en

attachant une grande importance à la matérialité des corps des praticiens). Cette multiplicité d'appropriations m'a alors engagé à élargir mon spectre d'étude en décrivant l'envergure de ces usages patrimoniaux et leur historicité.

L'Arc jurassien suisse, espace horloger d'exception ?

Du côté helvétique, une géographie implicite préside à la définition du savoir-faire horloger. Celui-ci n'est pas associé à la Suisse entière mais se trouve circonscrit à l'Arc jurassien, également appelé l'«Arc horloger», région frontalière qui va de Genève à Schaffhouse en suivant la chaîne du Jura. En outre, ce savoir-faire renvoie bien souvent à un territoire qui se limite à la Suisse sans inclure le versant français du Jura ni sa partie allemande où l'histoire et l'actualité de l'horlogerie sont pourtant attestées. Un grand nombre de personnes s'accordent pour dire que, sur le territoire helvétique, se trouve un indéniable «génie mécanique», une sorte de «terreau fertile» propice à la conception et à la fabrication d'objets miniatures de grande qualité dont principalement des garde-temps⁸. Comme le formulait le secrétaire d'une association patronale que j'interrogeais à ce propos, «il y a là quelque chose qu'on ne sait pas définir mais que l'on sait reconnaître quand il se manifeste».

Les notables régionaux ont été les premiers à décrire, au XIX^e siècle, l'émergence régionale de l'horlogerie à la fin du XVII^e siècle comme l'effet d'un «héritage», lié à la présence du travail du fer dans l'Arc jurassien (Marti 2003: 49-56). Un substrat technique aurait préexisté à l'horlogerie mais c'est bien l'application de ce potentiel à la petite mécanique qui l'aurait magnifié et aurait donné ses lettres de noblesse au savoir-faire jurassien. Ces historiens de l'époque ont également souligné que le développement de ces connaissances avait été favorisé par l'environnement spécifique des régions telles que la Vallée de Joux ou les Montagnes neuchâteloises, caractérisé par un «rude» climat, des éléments «hostiles» et une forme d'isolement (altitude, longs hivers, voies de communication peu praticables, etc.). La présence du savoir-faire horloger sur ces territoires était donc perçue comme le témoignage du «progrès» de l'homme sur la nature et, selon une lecture imprégnée d'éthique protestante (Liengme 1994, Fragomichelakis 1994, Marti 1999), du travail des communautés qui s'y étaient installées. Au demeurant, la croyance selon laquelle l'Arc jurassien helvétique est un espace où se concentrent des compétences horlogères «ancestrales» est aujourd'hui vigoureusement réinvestie par de nombreuses entreprises qui y sont nées et par des groupes et marques d'origine étrangère qui sont récemment venus s'y établir pour jouir de la mention «*Swiss made*»⁹.

⁸ Cf. Glossaire.

⁹ Les dénominations « suisse », « *Swiss made* », « *made in Switzerland* » relatives à l'horlogerie sont nées, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, dans un contexte de concurrences et de taxations entre la Suisse et les États-Unis, alors premier marché d'importation des montres helvétiques (Sougy 2005, Grandjean 2010). À des fins protectionnistes, la loi américaine sur les douanes a alors contraint les horlogers suisses, pourtant réticents, à mentionner la provenance des mouvements qu'ils expédiaient à leurs clients américains.

Depuis bientôt quatre siècles, les transformations ayant affecté l'industrie horlogère suisse, son organisation, ses modes de production, les contextes sociaux et politiques dans lesquelles elle s'inscrit sont certes nombreuses, cependant les gens de la branche considèrent que des générations d'horlogers partageant une « même culture du travail » se sont succédé jusqu'à présent. Des valeurs identiques de « bienfacture »¹⁰ auraient été transmises, de manière linéaire et continue, et se matérialiseraient aujourd'hui tant dans un souci de précision que dans un sens inventif et esthétique de la « débrouille », de la « bricole », du « bidouillage » ès micromécanique horlogère. La concentration régionale d'un tel savoir-faire aurait également permis la constitution de compétences ingénieriales au cours de la première moitié du xx^e siècle et l'essor, dans les secteurs publics et privés, d'entités de recherche et de développement telles que des laboratoires communautaires (Pasquier 2008). Ces entités auraient été d'importants facteurs de diversification et de redéploiement industriels pour l'Arc jurassien durant les périodes où l'horlogerie n'était plus rentable. Elles auraient ainsi accompagné la mise en place de savoirs « mécatroniques » (mécanique et électronique) et permis de répondre aux impératifs de développement territorial en attestant d'un fort potentiel d'innovation lié à la machine-outil (Crevoisier *et al.* 1996) et aux technologies de microprécision.

Dans la lignée des travaux de Jéquier (1977) et du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques créé en 1993 par certains représentants des instituts d'histoire des universités de Neuchâtel et de Besançon « [...] qui partag[ai]ent le même souci d'une histoire horlogère intellectuellement trop à l'étroit dans le cadre géographique posé par les limites nationales, cantonales, régionales » (Mayaud et Henry 1995: 9), je défends l'idée « que la frontière franco-suisse n'est pas infranchissable » (Mayaud et Henry 1995, *loc. cit.*) et fonde ma démarche sur « l'analyse du bassin horloger jurassien » (Mayaud et Henry 1995: 10). J'aurai ainsi l'occasion d'illustrer que l'« Arc horloger » ne se limite pas aux espaces délimités par les frontières étatiques et que c'est bien l'Arc jurassien en tant qu'espace transfrontalier (Daumas et Tissot 2004) qui forme ce territoire de compétences. Cependant, pour des raisons de temps et d'organisation de la recherche, je n'ai pas étudié les modalités de transmission du savoir-faire et de patrimonialisation de l'activité du côté français de la frontière. Je me suis contenté de réfléchir à l'importance des territoires limitrophes et de la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre pour la production des garde-temps « *Swiss made* » à partir du versant helvétique du Jura.

À l'origine, il ne s'agissait aucunement d'une marque de qualité mais seulement d'une indication géographique. Au début des années 1970, après que le pendant légal du cartel horloger a été abandonné, les autorités suisses et les représentants de la branche ont désiré maintenir une forme de protection de la « qualité suisse » et, pour ce faire, ont alors retenu légalement le « *Swiss made* » comme un label. Boillat (2012) indique qu'à ce moment-là, il y a passage d'un paradis de protection juridique avec le statut légal à un paradis de promotion avec le *Swiss made*. Pour une description détaillée de la teneur actuelle du *Swiss made* et des enjeux y afférant, voir le glossaire.

¹⁰ Cf. Glossaire.

Le savoir-faire horloger et ses lieux de transmission

Comme n’importe quel « objet de la transmission », le savoir horloger est « introuvable » (Chevallier et Chiva 1991b : 10), « tant il se disperse en une multitude de pratiques, de sensations, de goûts, d’impressions » (Adell 2010 : 2). Mes premières observations m’ont en effet convaincu que, dans la branche, le savoir-faire se façonnait, s’affinait et se pérennisait tant dans les ateliers, les usines, les écoles que dans les structures de perfectionnement technique, les sociétés d’amateurs, les musées, les horlogeries-bijouteries, durant les journées d’étude organisées par les associations professionnelles ou les foires, sur les plateformes d’échange d’informations et les nombreux sites internet consacrés à la pratique. Déterminer où il convenait d’étudier sa transmission n’a donc pas été chose facile.

Ce d’autant plus que, comme le montrent un certain nombre de travaux relevant de l’anthropologie des savoirs et des techniques (Greenfield et Lave 1982, Jorion et Delbos 1984, Lave 1988, 2011, Chevallier et Chiva 1991a, Marchand 2001, 2009a, 2010b, Geslin 2002a, Adell 2011b), la passation des connaissances ne peut pas être seulement envisagée à partir des dimensions formelle et standardisée qu’elle revêt dans certains lieux explicitement destinés à la transmission comme les écoles ou les centres de formation. Et même dans de tels espaces, les modes informels de transmission accompagnent les pratiques de pérennisation des compétences plus codifiées. L’apprentissage et la passation d’un métier ne font pas systématiquement l’objet de prises de conscience ou de réflexion, et un grand nombre de connaissances qui découlent de ces situations de transfert demeurent indéniablement tacites. Raisons pour lesquelles j’ai souhaité approcher la transmission du savoir-faire horloger en m’intéressant aussi bien à la formation mise en œuvre dans le cadre institutionnel de l’école qu’à la pratique quotidienne d’horlogers qui faisaient de cette activité leur profession.

Métiers de l’horlogerie et qualifications

Pour compliquer mon choix, il est également apparu qu’une multiplicité de professions intervenait dans la conception et la fabrication des nombreux composants qui constituaient les montres mécaniques et à quartz. Il ne s’agit pas d’un phénomène nouveau ni davantage d’un effet de la révolution industrielle puisque l’horlogerie se subdivise en de nombreux métiers depuis plus de quatre siècles (Blanchard 2011). Celle-ci n’est donc de loin pas composée que d’horlogers. Ces derniers ne représentent que 5 à 8 % des travailleurs dans cette industrie (CP 2004). Outre les composants de la montre qui correspondent chacun à un corps de profession spécifique tel que cadranier, faiseur d’aiguilles, boîtier ou fabricant de bracelet, la conception et la production des multiples petites pièces qui forment le « mouvement »¹¹ exigent la

¹¹ Cf. Glossaire.

convocation de savoirs distribués dans de nombreuses activités comme dessinateur, micromécanicien, étampeur, décolleteur, galvanoplaste, sans oublier les métiers de la décoration tels que polisseur, angleur, sertisseur, bijoutier, guillocheur, émailleur, graveur-main, peintre en miniatures.

Dans l'industrie horlogère suisse, la CP s'occupe des questions relatives à la formation en dialogue avec les autorités. En tant qu'organisation faîtière composée de six associations patronales regroupant différents types d'entreprises, elle coordonne des formations professionnelles initiales dans une dizaine de métiers de l'horlogerie distincts de la profession d'horloger proprement dite comme la cadranographie, le polissage, l'électroplastie, la gravure, la bijouterie, le « terminage en habillage horloger »¹², la micromécanique, le dessin-construction en microtechnique¹³. Il m'a donc semblé nécessaire de parler du savoir-faire horloger au pluriel tout en précisant d'entrée de jeu ce que j'entendais par là. S'il est désormais entendu que ces savoir-faire ne se résument pas aux connaissances et compétences que cristallise le métier d'horloger, pour des raisons de temps et de faisabilité de la recherche, j'ai délibérément choisi de n'étudier que cette profession-là. Comme je le montrerai, celle-ci n'a toutefois rien d'homogène et se décline elle-même en plusieurs variantes et sous-ensembles. Dans la suite de ce travail, l'expression « savoir-faire horlogers » désignera l'ensemble des savoirs qui président à l'exercice et à la transmission du métier d'horloger tel qu'il est défini par les gens qui l'exercent et ceux qui sont impliqués dans sa circulation.

Au demeurant, si « [l]es horlogers diplômés ne constituent qu'un petit pourcentage de l'ensemble des travailleurs »¹⁴, ce n'est pas seulement parce que « la panoplie de métiers de la branche horlogère [est] très vaste [...] »¹⁵ et que le métier d'horloger ne représente qu'une maigre proportion des métiers de l'horlogerie aujourd'hui convoqués dans la réalisation des montres. C'est aussi parce que le personnel de production « qualifié » n'est pas légion dans les entreprises horlogères de l'Arc jurassien suisse. En 2015 (CP 2016a: 11), sur les 58 798 personnes qui travaillaient dans l'industrie horlogère suisse, 72,3 % faisaient partie du personnel de production et celui-ci était composé de 39,7 % de collaborateurs « sans qualification », c'est-à-dire « sans titre, sans diplôme ou semi-qualifié(e)s » (CP 2016a, *loc. cit.*), principalement formés sur le tas. Un très grand nombre des personnes qui pratiquent actuellement l'horlogerie ou un des métiers y afférant en industrie n'est donc pas passé par les bancs des écoles professionnelles ou alors de manière très provisoire dans le cadre d'une formation modulaire pour adultes¹⁶ (pour le cas du personnel dit « semi-qualifié »).

¹² Cf. Glossaire.

¹³ Site internet de la CP : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/reglements-dapprentissage.php> [consulté le 24 septembre 2014].

¹⁴ Site internet de la CP : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/accueil.php> [consulté le 24 septembre 2014].

¹⁵ Site internet de la CP : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/accueil.php>...

¹⁶ Cf. Glossaire.

Voilements, secrets et restrictions d'accès

En Suisse, le monde de l'horlogerie semble impénétrable. C'est en tout cas bien l'impression que mes premières expériences d'enquête ont produite sur moi. Mû par l'intention de négocier mes entrées sur différents terrains relatifs à la transmission des savoir-faire, j'ai entrepris plusieurs prises de contact avec l'industrie horlogère, dès le début de ma recherche. Les initiatives que j'ai alors lancées pour assister aux différents salons professionnels organisés annuellement à Genève tels que le Salon international de la haute horlogerie (SIHH)¹⁷ et le Geneva Time Exhibition (GTE)¹⁸ ou pour visiter des entreprises établies dans l'Arc jurassien ont abouti au constat suivant : le milieu de la profession et plus particulièrement celui des marques n'était pas aisément accessible. Les diverses sollicitations que j'ai adressées aux responsables de ces entreprises sont restées majoritairement lettres mortes et lorsqu'une des représentants de l'un des salons a pris la peine de me répondre poliment, c'était pour me signifier que le comité en charge de l'événement ne pouvait « malheureusement pas accéder à [ma] requête, [leur] salon éta[n]t exclusivement réservé à la clientèle des horlogers ainsi qu'aux médias internationaux [et que] par ailleurs, [leur] capacité d'accueil a[va]it malheureusement atteint son maximum ».

Les entretiens que je suis néanmoins parvenu à mener avec des gens de la branche ainsi que la première visite d'entreprise que j'ai pu réaliser m'ont explicitement confronté à la thématique du secret et à ses nombreuses déclinaisons. Principalement lié à la logique exclusiviste des marques et des groupes horlogers, ce secret concernait d'abord les savoir-faire. La gestion de leur circulation faisait l'objet de politiques très strictes au sein de ces organisations et dans leurs relations avec l'extérieur. Le secret était également thématiqué dans les discours des acteurs de la branche lorsque ceux-ci évoquaient l'histoire de l'industrie, les valeurs qui s'y rattachaient et les manières dont les garde-temps étaient aujourd'hui vendus. Lors d'une rencontre au cours du mois de février 2010, Charles et François, respectivement 60 et 50 ans, tous deux ingénieurs en horlogerie et enseignants dans une école de l'Arc jurassien, se sont plaints des collaborations qu'ils nouaient avec le milieu de l'industrie pour leurs étudiants. Ces partenariats se scellaient par de strictes clauses de confidentialité et se soldaient par des injonctions à taire le contenu des projets réalisés. Sans le droit de communiquer sur la nature de ces recherches, les enseignants ne pouvaient pas valoriser leurs activités auprès de nouveaux publics susceptibles d'entreprendre le cursus qu'ils proposaient.

¹⁷ Mis en place dès 1991, sous l'impulsion de la marque Cartier, le SIHH est un événement qui regroupe aujourd'hui une quinzaine de marques de « haute horlogerie » appartenant principalement au groupe de luxe Richemont ou se situant plus ou moins directement dans son giron.

¹⁸ Organisé de 2010 à 2013, le GTE était présenté par ses fondateurs comme une alternative au SIHH destiné aux « petites marques indépendantes ». Les deux événements avaient lieu en même temps, le GTE voulant explicitement bénéficier du mouvement de foule que suscitait le SIHH. L'édition 2014 du GTE a cependant dû être annulée, faute d'un nombre suffisant d'exposants. Dès 2015, le GTE a été supplanté par un nouvel événement dénommé Swiss Independent Watchmaking Pavillon.

Peu après, un entretien de plus d'une heure avec un ancien ouvrier en horlogerie m'a également permis de comprendre à quel point la politique du secret professionnel à laquelle les travailleurs étaient parfois astreints en industrie imprégnait leurs façons de se comporter. Alors que mon interlocuteur avait quitté la branche depuis un certain temps, il ne répondait à mes questions sur la nature des tâches qu'il avait exécutées et la manière dont il avait appris à les réaliser qu'avec une grande prudence. En posant son index sur ses lèvres, il m'a alors signifié qu'il faisait volontairement de la rétention d'informations pour ne pas déroger aux clauses de confidentialité auquel ses précédents employeurs l'avaient soumis et qu'il avait acceptées en signant différents contrats de travail.

Quelque temps plus tard, le responsable du patrimoine d'une grande marque a accepté de me rencontrer. Il a pris le temps de me recevoir et m'a fait visiter l'usine et le musée de son entreprise tout en m'expliquant qu'habituellement ce genre de visites était exclusivement réservé à une poignée de privilégiés. Si j'en faisais partie, ce n'était qu'à la faveur de son respect du monde académique et du professeur qui m'avait recommandé de le contacter. C'était grâce à son «goût pour l'histoire» que je me voyais convié à découvrir l'univers de sa marque «de l'intérieur» mais également parce que ma recherche sur le savoir-faire «présentait des similitudes avec les thèmes et la politique de communication défendus par la maison». «Si vous aviez travaillé sur les mouvements syndicaux en horlogerie, m'a-t-il dit, nous ne vous aurions pas reçu!» Je me suis alors autorisé à lui demander s'il allait dissimuler certains espaces de l'usine et lesquels, sur quoi il a répondu: «Je ne vais pas tout vous montrer, le bureau technique par exemple est en train de travailler sur de nouveaux modèles, il est hors de question d'y entrer mais nous aurons l'occasion de passer dans un grand nombre d'ateliers et vous pourrez rencontrer des praticiens afin de leur poser toutes les questions que vous désirez sur les savoir-faire et leur transmission.»

Secrets professionnels, silences, discrétion, rétention d'informations, clauses de confidentialité, protection de la propriété intellectuelle, restriction d'accès, exclusivité... après deux mois d'enquête, le constat était net: tant les milieux de la production horlogère que ceux de la communication semblaient rigoureusement confidentiels et le partage des connaissances donnait lieu à une prolifération de récits qui mettaient le secret en scène. En tant qu'objet de discours et enjeu de pratique, il paraissait travailler fortement la branche.

Parallèlement, la lecture des travaux de différents historiens (Donzé 2012a, Garufo 2011) m'a également permis de constater qu'ils étaient confrontés aux mêmes difficultés méthodologiques que moi lorsqu'ils essayaient d'étudier les groupes horlogers et les marques leur appartenant. Animé du désir de rendre mon étude la plus transversale possible, j'ai pris la décision de ne pas solliciter d'entreprises horlogères pour la réaliser en leur sein. De telles collaborations apparaissant conditionnelles et difficiles à mettre en place, je n'ai pas voulu prendre le risque de m'engager contractuellement à signer des clauses de confidentialité ou d'exclusivité avec quelque firme que ce soit. Une collaboration avec un partenaire négociée sur le principe d'un droit

de regard sur mes travaux avant leur publication ne m'a jamais dérangé, toutefois j'ai craint qu'un tel droit devienne synonyme de prise de contrôle sur mes données et de restriction de ma liberté d'en user à ma guise. En tenant ma signature en otage, l'enjeu du secret ainsi décliné aurait pu orienter le contenu de mes écrits et compromettre la qualité de mon travail.

Réarticulations de la recherche

Mes confrontations aux secrets horlogers m'ont permis de repreciser la direction que je désirais donner à ma recherche. Elles m'ont obligé à contourner ce problème d'accès au terrain en définissant d'autres lieux d'enquête et d'autres manières d'étudier la transmission des savoir-faire. Tout en faisant du secret une problématique commune à l'ensemble de mes enquêtes, susceptible de me faire comprendre les modalités d'organisation du monde horloger, j'ai continué à solliciter les entreprises (principalement les marques mais également les fabricants de mouvements et les sous-traitants) afin de réaliser des visites de leurs ateliers et de leurs usines en redéfinissant toutefois ce que j'allais y étudier. Il m'a paru pertinent de focaliser mes observations et questions sur les manières dont les savoir-faire et leur processus de transmission étaient présentés, mis en scène et valorisés (voire objectivés en patrimoine) dans le cadre des visites, et plus généralement dans la communication publicitaire et la représentation publique de ces entreprises lors des salons professionnels.

Parallèlement, j'ai continué à prospecter pour trouver des terrains d'enquête. Mon choix s'est progressivement porté sur deux ensembles d'espaces distincts, à savoir différentes écoles de formation professionnelle et l'atelier d'une petite marque indépendante. Voici les circonstances dans lesquelles j'en suis venu à retenir ces lieux. Dans le courant de l'été 2010, deux événements ont été déterminants pour la suite de mon enquête. À plusieurs reprises, j'avais considéré qu'il existait des institutions formellement dévolues à la transmission des savoir-faire, à savoir les écoles professionnelles publiques qui proposaient un « apprentissage »¹⁹ en horlogerie. À ce

¹⁹ Afin d'éviter les confusions autour des usages francophones de ce terme, il convient de distinguer l'apprentissage en tant que fait d'apprendre (*learning* en anglais) du moment particulier de la formation professionnelle des jeunes gens que constitue l'apprentissage (*apprenticeship* en anglais) qui est une institution sociale. Comme le rappelle Marchand (2010a), l'apprentissage (*apprenticeship*) n'est qu'un mode particulier d'apprentissage (*learning*). Dans le contexte suisse, cette institution est l'étape initiale de la filière professionnelle que tout individu désirant apprendre un métier emprunte après avoir terminé sa scolarité obligatoire, vers l'âge de 15 ans. Il faut également prendre soin de différencier l'institution de l'apprentissage *made in Switzerland* de celle qui est organisée dans d'autres pays comme la France où elle conduit l'apprenti à effectuer son temps de formation initiale en majeure partie dans le monde professionnel. En Suisse, de par les contingences historiques, l'apprentissage implique, à titre de formation professionnelle initiale, la présence de l'école *par définition*. Selon le corps de métier choisi, un apprenti a le choix d'effectuer son apprentissage dans une école professionnelle publique « à plein temps » (pour les versants théoriques et pratiques du cursus) ou en « mode dual », en suivant les ateliers de pratique en entreprise et les cours de théorie à l'école. L'acception que revêt l'apprentissage en fonction des contextes nationaux a eu une incidence majeure dans la manière dont les anthropologues ont jusqu'ici été amenés à caractériser les savoirs de métier à partir d'une partition classificatoire entre savoir professionnel et savoir scolaire. L'enjeu

moment de la recherche, je n'avais pas entrepris de contacter les directions respectives de ces institutions. Je me suis alors résolu à le faire en me disant que pour entrer dans le monde de la formation et des écoles de métier, il valait peut-être mieux emprunter la voie hiérarchique. J'ai alors contacté par téléphone le secrétaire général de la CP. J'ai obtenu un entretien d'une petite heure avec lui durant lequel j'ai cherché à mieux comprendre l'organisation des formations et ce qui faisait la particularité horlogère de la région. Je lui ai également parlé de mon projet de recherche au sein des écoles et lui ai demandé de me recommander auprès de leurs directeurs afin d'augmenter mes chances d'être reçu. Il a très gentiment acquiescé, m'a promis qu'il contacterait plusieurs d'entre eux, fourni leurs coordonnées et rapidement donné le feu vert.

Désirant avoir un aperçu comparatif des modalités d'organisation de la formation horlogère en Suisse, j'ai contacté les directeurs des écoles techniques du Locle, de Porrentruy, de la Vallée de Joux et de Genève. Ce choix n'a pas été motivé par le souci d'être représentatif de quoi que ce fût mais par la volonté de "couvrir" l'ensemble du versant helvétique de l'Arc jurassien. L'ordre dans lequel j'ai approché ces directeurs et mené ces collaborations a été déterminé par la rencontre préliminaire avec le secrétaire de la CP et le hasard des noms distribués dans son carnet d'adresses. Après avoir rencontré les membres enthousiastes de la direction et du secteur horloger des écoles du Locle et de Porrentruy, j'ai été autorisé à commencer mes enquêtes prolongées dans leurs ateliers, respectivement à l'automne et à l'hiver 2010. Je les ai poursuivies durant deux ans au Locle et six mois à Porrentruy. Vu le temps que ces premières sessions d'observation m'ont pris (j'ai vite constaté qu'en compilant les différents niveaux et années de formation, il y avait près d'une vingtaine de classes horlogères réparties sur ces deux écoles!), j'ai décidé de contacter les directions et les enseignants des écoles de la Vallée de Joux et de Genève avant tout pour y réaliser des entretiens complémentaires aux observations principalement effectuées dans les deux premières institutions citées.

La rencontre de Danielle, ethnologue et amie de longue date, constitue le deuxième événement de l'été 2010 qui a réorienté mes recherches. Habitant alors Genève, je l'ai retrouvée un jour à la terrasse d'un café. Alors que je lui narrais quelques anecdotes d'enquête, elle m'a coupé net. «Tu te rappelles qu'avec Jakob, on avait réalisé un mandat pour une école d'ingénieurs sur l'utilisation du plastique en horlogerie, n'est-ce pas? À ce moment-là, on avait rencontré des horlogers. Lara, une de mes copines, nous en avait même présenté un pour qui elle travaillait comme secrétaire... il pourrait t'intéresser, c'est un original, un certain Jürg... – Kamaar, l'ai-je interrompu! – Oui! – Mais je le connais! J'ai lu son nom dans de nombreux magazines

est de taille puisque cette distinction-là est un des fondements de toute l'ethnologie française des savoir-faire artisanaux qui s'est développée dans les années 1980 (Jorion et Delbos 1984, Chevallier 1991, Chevallier et Chiva 1991a) et un motif constamment réactualisé dans diverses études d'anthropologie des savoirs en France (Lévine et Develay 2003, Adell 2008). Cependant, pour le cas de la Suisse et de l'horlogerie, elle ne fonctionne absolument pas et invalide une partie des résultats des recherches susmentionnées.

et un ami ingénieur m'en a parlé comme la crème de l'horlogerie indépendante... C'est un nom important dans le milieu et il est membre d'une association hyper renommée! – Ah! Eh bien, si tu veux, je peux facilement demander à Lara qu'elle te donne son numéro et qu'elle lui parle de toi!» Contre toute attente, en l'espace de trois minutes, j'ai eu l'impression d'avoir “fait” ma journée de travail. J'étais aux anges. Une semaine plus tard, j'ai donc pris le temps de contacter l'horloger. Au téléphone, il m'a parlé d'une voix enjouée qui laissait transparaître un accent dont je n'ai pas su identifier la provenance: «J'ai entendu parler de vous! Écoutez, je suis très occupé mais comme j'ai déjà reçu tellement de monde et de jeunes gens avant vous, je peux bien vous consacrer un peu de temps!» Quelques semaines plus tard, il m'a accueilli dans son atelier de Genève, aux côtés de Dave qu'il m'a présenté comme son horloger. Au terme de cette première entrevue où il m'a fallu négocier fermement, et dont je donnerai le récit ultérieurement, Jürg a pris le temps de réfléchir puis a accepté de m'ouvrir les portes de son atelier aussi souvent que je le désirais, de l'automne 2010 à l'automne 2013.

Les lieux de patrimonialisation de l'horlogerie

La détermination des espaces à partir desquels étudier les usages du patrimoine horloger m'a posé moins de problèmes que le choix des lieux où observer les pratiques de savoir. J'ai ainsi choisi de mettre à profit les visites d'entreprises horlogères, les sessions d'observation dans les foires professionnelles et les cérémonies de remise de prix pour caractériser les manières dont les diverses organisations en présence employaient le patrimoine et la transmission comme outils de communication au même titre que le savoir-faire et la tradition. J'ai en outre assisté à divers événements liés à la valorisation explicite du patrimoine horloger de différentes villes et régions et participé à de multiples activités relatives à l'offre de tourisme horloger proposée sur plusieurs territoires cantonaux. J'ai également suivi les activités de différents musées d'horlogerie sis dans l'Arc jurassien suisse en participant à des vernissages d'expositions et des colloques scientifiques.

LA TRANSMISSION ET SES AVATARS

Au fil de mes enquêtes de terrain, j'ai observé que les gens de l'horlogerie concevaient la transmission de multiples façons. En employant explicitement ce terme, tous ne se sentaient pas nécessairement concernés par la circulation des savoirs de métier appréhendés d'un point de vue technique. Certains semblaient rapporter la transmission à des enjeux différents. Dans les initiatives patrimoniales et la communication marketing élaborée par divers collectifs (pas nécessairement tous impliqués dans la commercialisation des montres), elle était mobilisée comme ressource et faisait l'objet de thématisations et de mises en scène. Dans de tels contextes, elle désignait bien la circulation de connaissances techniques mais celle-ci était captée, traduite et objectivée en un ensemble de signes qui n'opéraient pas seulement au niveau de la

stricte pérennité du métier. Il apparaissait clairement qu'en convoquant la transmission, les acteurs de la branche faisaient parfois autre chose que de s'occuper seulement de didactique ou de perpétuation des techniques. En ramenant la transmission, avec l'ethnologue Treps (2000 : 362, cité in Berliner 2010 : 4), au processus très général qui consiste à « faire passer quelque chose à quelqu'un », il m'a ainsi semblé pertinent de distinguer deux types d'usage de la transmission qui ne s'opposent toutefois pas mutuellement et ne s'excluent pas davantage : la transmission comme processus de *passation* du métier d'horloger où il est avant tout question de transfert et de communication des savoirs liés à la profession et la transmission comme instrument de *valorisation* de l'horlogerie qui renvoie à des tactiques de promotion de cette activité, de ses acteurs, de ses produits, de ses territoires.

Transmettre, passer, valoriser

Une telle distinction ne me conduit pas à réifier *a priori* une quelconque dichotomie entre transmettre et patrimonialiser, entre l'action de passer un savoir et celle de valoriser une activité. En un certain sens, transmettre une pratique c'est la valoriser – même implicitement – et valoriser une pratique c'est également favoriser sa transmission. D'un point de vue général, il ne suffit pas de savoir-faire, encore faut-il pouvoir vendre. Autrement dit, pour perpétuer les métiers de l'horlogerie, il faut certes les actualiser dans le processus de fabrication des montres mais il convient ultérieurement de pouvoir commercialiser ces garde-temps. Si les produits de l'industrie horlogère helvétique n'étaient pas valorisés, ils ne seraient peut-être pas si bien vendus et les savoirs et compétences qui président à leur fabrication ne pourraient pas, à l'autre bout de la chaîne, être transmis. Un regard historique sur les crises qui ont ébranlé l'industrie horlogère ces cinquante dernières années le prouve. Aussi, en apportant cette différenciation entre transmission-passation et transmission-valorisation, je ne suis nullement en train d'opposer une vraie transmission qui désignerait les manières dont les savoirs de métier se passent à une fausse transmission qui concernerait les stratégies de positionnement des acteurs. La transmission-signe exploitée à des fins commerciales intervient, même indirectement, dans la perpétuation du métier. La bonne santé économique de l'activité a d'évidentes répercussions sur la qualité des échanges entre collaborateurs au sein des entreprises, entre les entreprises elles-mêmes et au niveau des dynamiques de formation et d'engagement du personnel. Ce sont là autant de paramètres déterminants pour la transmission du métier.

En conceptualisant ce binôme, je tiens seulement à décrire l'émergence d'un phénomène récent – l'usage du motif de la transmission comme instrument de communication – et à montrer que les traductions de l'acte de transmettre d'une réalité didactique à un usage sémiotique ne sont pas des opérations neutres en matière de politique de visibilité et de reconnaissance. Ces opérations ont d'inévitables conséquences sur les gens qui exercent le métier ou se préoccupent de sa perpétuation. De tels usages déplacent les enjeux et les priorités sur des questions qui ne concernent

plus directement les professionnels de la technique horlogère et à ce titre, sont également sources d'un certain nombre d'inquiétudes, de regrets ou de mécontentements. Il s'agit là de renouveler le questionnement des nombreuses pratiques qui concernent aujourd'hui plus ou moins directement les phénomènes de passation et de circulation de l'horlogerie en Suisse.

Parallèlement, j'ai également été témoin d'un grand nombre d'interactions au travers desquelles des connaissances techniques mais également des savoirs plus généraux sur la pratique *se passaient* entre des acteurs ou des collectifs, sans que ces processus ne soient qualifiés de « transmission » ni même toujours conscientisés par les praticiens concernés. M'étant d'abord attelé à relever les acceptions que les gens de l'horlogerie assignaient à la transmission en fonction des lieux qui lui étaient consacrés, de ses contextes d'occurrence, des registres d'action engagés en son nom et des enjeux qu'elle cristallisait, je me suis progressivement autorisé à faire de cette notion un concept *etic*²⁰. Cela m'a permis d'inclure dans mon étude les nombreux processus informels de circulation des éléments constitutifs de la profession qui opéraient en filigrane dans les pratiques horlogères. À ce titre, la transmission de la profession ne se résume pas à une affaire de reconnaissance de ce qui se transmet et au fait que ça se transmet pour les personnes impliquées.

Toute l'histoire de l'anthropologie culturelle, depuis les années 1930, n'est sans doute qu'un long plaidoyer qui martèle que ce qui passe ne fait pas systématiquement l'objet d'une prise de conscience ciblée, labellisée, revendiquée en tant que « transmission » par les acteurs sociaux. Si l'opération de transmettre comporte toujours une grande part de fragilité et d'incertitude, c'est en partie parce qu'elle opère en marge de toute conscientisation et reconnaissance de ce qu'elle est, mais aussi parce qu'à partir du moment où elle est formellement prise en charge, il est toujours très difficile de déterminer ce qui permet d'attester qu'elle a eu lieu avec succès. À l'aune de quels signes mesure-t-on la transmission et décrète-t-on qu'elle a opéré ? J'ai ainsi été amené à l'envisager dans une perspective suffisamment élargie pour prendre en compte l'ensemble des situations qu'elle concernait à titre de catégorie *emic* manipulée par les acteurs de l'horlogerie mais également en tant que concept *etic* utile à mon ethnographie pour la caractérisation de certaines formes ténues de passation de savoirs telles qu'elles pouvaient avoir lieu dans les stratégies de mise en secret. J'ai donc repéré des formes de transmission dans une grande variété de contextes, des plus institutionnalisés aux plus informels, qui mettaient en jeu des acteurs très différenciés selon les cas, fonctionnant en mode collectif ou parfois autodidacte. J'ai ainsi élaboré la problématique de ma recherche en traitant la transmission non plus seulement comme une catégorie *emic* mais comme le *nexus* à partir duquel penser la variété des formes de pratique qui composent aujourd'hui le monde de l'horlogerie en Suisse.

²⁰ Cf. Glossaire sous l'entrée « Emic/etic ».

Les transmissions en jeu dans le monde horloger

De manière succincte, j'entends rendre compte ici des formes de transmission du métier et usages de la catégorie de « transmission » auxquels j'ai été confronté durant mes enquêtes.

La passation (in)formelle du métier et ses dynamiques sociotechniques

Une appréhension résolument élargie de la transmission engage à interroger tout ce qui passe et se passe dans une pratique. La transmission est certes parfois un processus conditionné par une volonté réfléchie et calculée de perpétuer un métier mais elle s'incarne plus généralement dans les effets induits par l'exercice même de celui-ci. Il convient donc d'étudier les voies formelle et informelle par lesquelles les savoirs horlogers s'apprennent et circulent dans divers espaces, que ceux-ci soient explicitement considérés comme des lieux de transmission ou non. En choisissant de concentrer mes observations sur quatre écoles techniques et sur un petit atelier de trois personnes, j'ai souhaité ne pas limiter mon étude à la manière dont le métier d'horloger s'apprenait dans le cadre institutionnel des établissements publics et réduire la question de la transmission à celle de la formation. Même si, en Suisse, l'école occupe une place centrale dans la formation initiale des futurs professionnels de la montre, une grande partie du métier – sa majeure partie selon les praticiens – ne s'apprend pas dans le cadre de ces enseignements mais demeure partie intégrante de son exercice quotidien en tant qu'activité professionnelle. À l'intérieur des firmes, des passations nombreuses s'opèrent en regard de situations aux degrés de formalisation variables.

Il s'agit là d'apprentissages plus ou moins continus dont la portée n'est pas toujours explicitable et n'est souvent constatable que rétroactivement pour celui qui a acquis une sensorialité ou une compétence nouvelles. Bien plus, la transmission ne s'effectue pas seulement là où les acteurs croient qu'ils l'opèrent. À cet égard, même dans les lieux formellement consacrés à la passation du métier, les savoirs se transmettent également – peut-être même majoritairement – dans ce qui n'est pas codifié. Le milieu de la formation horlogère doit ainsi être investigué en étant attentif à tous les petits à côté de la relation pédagogique ou didactique explicitement qualifiée de « transmission ».

La passation d'un métier a des aspects indissociablement techniques et sociaux. Raison pour laquelle, je ne m'en suis pas non plus tenu à la dimension technique de l'apprentissage des savoirs de métier. Comme le rappelle Erny (1993: 118-119) dans le compte rendu qu'il fait de l'ouvrage dirigé par Chevallier et Chiva (1991a), « la transmission de connaissances techniques va toujours de pair avec celle de statuts et de rôles sociaux, d'objets et de symboles ». Ainsi, l'acte de transmettre ne se borne pas à la perpétuation d'un ensemble de connaissances mais implique également l'acquisition de valeurs, de compétences relationnelles, d'informations liées aux statuts inhérents à la pratique, d'aptitudes à se positionner d'un point de vue hiérarchique,

de manières de concevoir l'univers industriel. Il convient donc d'étendre l'acception de ce qui passe dans la transmission des savoirs, le contenu rigoureusement technique du métier étant indissociable d'un plus large ensemble d'éléments de nature sociale, économique ou politique.

Un instrument de valorisation de l'horlogerie

Les acteurs et organisations du monde de l'horlogerie emploient aujourd'hui le patrimoine de multiples façons et le rôle que tient la catégorie de « transmission » dans ce dispositif est prépondérant. Elle constitue en effet le signe patrimonial par excellence qui innerve ces usages en attestant que quelque chose a subsisté d'un passé plus ou moins lointain jusqu'à un présent à la durée extensible. Depuis le début des années 2000, la transmission est plus systématiquement devenue un enjeu de valorisation pour de nombreux collectifs tels que les entreprises horlogères mais aussi certaines collectivités publiques, des représentants des administrations culturelles, des associations et des organisations de tourisme. Certaines marques élisent désormais comme slogans publicitaires les énoncés suivants : « Dans notre maison, la chaîne de transmission des gestes de métier n'a jamais été rompue »²¹, « Héritière d'une longue expérience, la maison [...] bénéficie d'un savoir-faire forgé dans la tradition »²² ou « Jamais vous ne posséderez complètement une [de nos montres]. Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures »²³. De telles maisons emploient ce thème comme outil dans les campagnes de communication (texte, image, vidéo, démonstration) qu'elles organisent dans les salons promotionnels, lors des visites privées de leur usine ou dans le cadre de journées portes ouvertes comme les Journées du patrimoine ou les Journées des métiers. En outre, ces firmes ouvrent désormais à l'interne, à grand renfort de communiqués de presse, des ateliers dévolus à la conservation des métiers d'art ou initient des projets de sauvegarde des techniques dites « traditionnelles ».

La transmission des savoirs est désormais employée pour mettre en scène le passé et matérialiser la durée dans laquelle certaines organisations prétendent inscrire leurs produits, leurs actions, leur personnel ou le territoire sur lequel elles sont établies. En tant que signe attestant d'une continuité et d'une longévité, ce concept marketing contribue à la production de crédibilité pour les gens qui s'en réclament. Il participe ainsi de la qualification des montres et de l'authentification des pratiques qui leur sont liées. En tant qu'instruments de valorisation (commerciale, industrielle, territoriale, touristique, politique, médiatique), ces usages de la

²¹ Entretien de Fabrice Eschmann (2011a) avec le PDG de la marque Vacheron Constantin.

²² Site internet de la maison Longines : <http://www.longines.fr/company/company-profile/longines> [consulté le 10 janvier 2015].

²³ Slogan proposé par Patek Philippe dès le lancement de sa campagne publicitaire dénommée « Générations » en 1996 (Jeannot 2013).

transmission doivent être problématisés en regard des conceptions que les horlogers se font de leur métier.

La transmission enjeu

Envisager la transmission dans une perspective élargie m'a permis de conférer à cette notion un statut d'échangeur entre des types et des niveaux de pratique différents. C'est pourquoi j'ai choisi d'en faire la trame qui structure le présent travail et en articule la problématique. Sa portée heuristique est intéressante car elle permet de lier les enjeux rigoureusement techniques et didactiques relatifs à l'apprentissage et à l'exercice de l'horlogerie aux enjeux promotionnels et mémoriels inhérents à la patrimonialisation de celle-ci. En me servant de la notion de transmission comme d'un dénominateur commun pour la description et l'analyse, j'ai trouvé le moyen d'interroger conjointement les modes d'organisation de l'industrie, les multiples formes qu'y prend la passation du métier ainsi que les processus de valorisation de l'activité horlogère et de ses acteurs.

La problématique qui organise ce travail concerne moins la transmission du métier d'horloger en tant que telle que sa problématisation en regard de la situation actuelle de l'horlogerie en Suisse et des enjeux de mise en patrimoine qui s'y agencent. Plus précisément, l'objectif est de comprendre en quoi la transmission pose aujourd'hui problème pour les gens de métier. Je décrirai les modalités de passation de certains savoirs en les rapportant au contexte élargi de la pratique horlogère où les patrimonialisations se succèdent à tous crins et dont la pierre angulaire est pourtant un certain usage de la transmission.

Pour réaliser cet objectif, il me faudra interroger le binôme transmission/patrimonialisation de manière critique sans préjuger du fait que, parce qu'il y a patrimoine, il y a nécessairement transmission et passation du métier. De quoi ce binôme est-il fait ? Comment façonne-t-il les pratiques qui sont à l'œuvre au sein du monde horloger ? Suscite-t-il des lignes de démarcation, des alliances ou des conflits entre des collectifs d'acteurs ? Si, d'un point de vue théorique, le patrimoine qualifie ce qui a été transmis ou, en tant qu'instrument de sauvegarde, désigne ce qui doit l'être, les pratiques patrimoniales prennent-elles effectivement en charge la transmission des savoirs qui, pour les horlogers, ont trait au métier ? Du point de vue des praticiens, la patrimonialisation de *l'horlogerie* coïncide-t-elle avec la transmission du *métier d'horloger* ? Inversement les savoirs de métier et leur transmission relèvent-ils, pour les personnes qu'ils concernent, de formes de patrimoine explicitement affichées comme telles ? *A contrario* y a-t-il des tensions entre les logiques de transmission et de patrimonialisation ? Est-ce en vertu de l'omniprésence des patrimonialisations et des occurrences de cette transmission-signe que les gens de métier éprouvent un sentiment de perte de leur savoir-faire ? En résumé, le présent travail entend adresser trois simples questions au monde horloger et aux différents groupes d'acteurs qui le composent : qu'est-ce que transmettre, qu'est-ce que patrimonialiser et est-ce que patrimonialiser c'est transmettre ?

Focalisation sur les corps

Cette étude sur les modes de transmission et les différentes acceptions assignées à cette notion en horlogerie est liée à une réflexion sur la corporéité et la gestualité. L'approche située que je défends m'engage, d'une part, à considérer qu'il n'est de savoirs et de passations du métier qu'incorporés, raison pour laquelle j'aborde la question des savoir-faire à partir d'une réflexion sur le paradigme de « techniques du corps » que Marcel Mauss (1960) a développé dans une célèbre conférence en 1935. D'autre part, il est apparu au cours de mes enquêtes que les corps des horlogers faisaient l'objet d'ostensibles théâtralisations qui soutenaient de multiples revendications patrimoniales. Leurs gestes étaient captés et mis en scène de différentes façons à titre de signes figurant la transmission continue des savoirs et naturalisant un certain rapport au temps passé que les représentants de l'industrie horlogère faisaient valoir. Ces corps étant tout à la fois les médiateurs de la transmission des savoirs et les vecteurs de mise en patrimoine de l'horlogerie, le thème de la corporéité se trouve à l'interface des logiques de passation et des stratégies de valorisation de la pratique horlogère. Au fil de ce travail, j'ai donc voulu examiner les manières dont les corps des praticiens, la formation des savoirs et les enjeux patrimoniaux se constituaient réciproquement. Quel est le statut de ces corps pour chacun des usages de la transmission ? Existe-t-il des différences significatives entre ces usages ? Une telle focalisation sur la corporéité me permet ainsi de faire apparaître certains reliefs dans la manière dont les acteurs du monde horloger perçoivent leur activité.

Plan de l'ouvrage

Quatre axes de recherche relatifs à la problématique de la transmission en horlogerie organisent ce qui suit et définissent les quatre différentes parties au sein desquelles s'emboîtent les huit chapitres de l'ouvrage. Ces axes peuvent être respectivement synthétisés par les questions suivantes : qu'est-ce qu'un horloger et à quoi renvoie la notion de métier ? Comment le métier se transmet-il ? Qu'est-ce qui caractérise le contexte de pratique dans lequel le métier se transmet à l'heure actuelle ? En quoi sa transmission fait-elle problème en regard d'un tel contexte ? De manière plus détaillée, il s'agira tout d'abord de décrire les différents profils de praticiens auxquels renvoient les appellations d'« horloger » et d'« horlogère » ainsi que de présenter les nombreuses expériences professionnelles qui s'y rapportent. Quels sont les registres d'activité dans lesquels les horlogers sont impliqués et quelles définitions du métier ces praticiens donnent-ils ? De quelles formes d'attachement au corps et aux artefacts témoignent ces définitions ? Comment sont-elles négociées avec les différentes institutions et organisations qui prennent la profession en charge ?

Par la suite, je décrirai certaines pratiques horlogères et m'intéresserai aux modalités de passation du métier et à la place qu'y tient la gestualité en me focalisant sur les dynamiques d'acquisition et de mise en œuvre des savoirs. J'envisagerai d'une part les apprentissages proposés dans le cadre des formations initiales dans les écoles

professionnelles et demanderai ce que les gens font lorsqu'ils diffusent et apprennent le métier avec l'intention explicite de le partager et de l'acquérir. D'autre part, j'aborderai la passation du métier dans le cadre de l'exercice de la profession en entreprise en me demandant ce qui (se) passe dans un petit atelier où trois personnes pratiquent l'horlogerie et produisent une petite quantité annuelle de montres. Dans les deux cas, il s'agira de considérer en quoi le corps des praticiens est impliqué dans l'apprentissage et la circulation des savoirs. Comment les acteurs envisagent-ils la transmission du métier et qu'est-ce cela suppose pour eux ? La nature des compétences transmises et des opérations de transmission sont-elles différentes dans ces deux cadres ? Si oui, comment et pourquoi ?

Dans la troisième partie, je montrerai en quoi le contexte de pratique actuel est caractérisé par une multiplicité de pratiques patrimoniales qui forme un dispositif au sein duquel la catégorie de « transmission » est centrale. J'interrogerai la place des usages patrimoniaux dans les stratégies de valorisation de l'horlogerie. À la manière d'Adell et Pourcher (2011b) qui demandaient « de quoi le patrimoine est-il le nom ? » ou de Hertz et Chappaz (2012) – « de quel acte est-il le résultat ? » –, je caractériserai ce que les acteurs de l'horlogerie font lorsqu'ils affichent ou fabriquent leur/du patrimoine. Comment emploient-ils la catégorie de « transmission » dans de telles fabrications ? En quoi la transmission fait-elle désormais l'objet d'appropriations qui la conduisent à jouer un rôle phare dans les stratégies de vente des montres produites ? Comment le métier est-il mis en patrimoine et en quoi les techniques du corps des horlogers fonctionnent-elles comme pivots centraux dans ce processus ?

Le dernier axe me conduira à examiner en quoi et sous quelles formes le métier et sa transmission font aujourd'hui problème pour les horlogers dans un contexte de pratique que façonne l'intensité des patrimonialisations. Comment le métier d'horloger traverse-t-il ce dispositif patrimonial ? Comment sa transmission y est-elle envisagée par les praticiens ? En quoi ces patrimonialisations de l'horlogerie et la catégorie de « transmission » qu'elles mettent en jeu concernent-elles la passation des savoirs telle que l'appréhendent les gens de métier ? Qui sont les acteurs respectivement engagés dans ces différentes pratiques de patrimonialisation et de passation ? Sont-ils les mêmes, si non, comment interagissent-ils ? Quelle est l'historicité de l'agencement singulier que constitue la situation actuelle ? D'un point de vue généalogique, en devenant un dispositif, le patrimoine a-t-il entraîné des transformations sur les pratiques horlogères et l'enjeu de la transmission ? Autrement dit, qu'est-ce que la formation progressive d'un tel dispositif a fait à la transmission du métier envisagée tour à tour du point de vue des praticiens et des représentants des marques en lien avec des enjeux didactiques, professionnels et promotionnels ?

BRÈVE REVUE DE LITTÉRATURE

Ce travail est un premier jalon dans le déploiement d'une approche anthropologique de l'activité horlogère et de l'industrie des montres suisses. Il se trouve à

la croisée de différents courants de recherche qui, sans nécessairement former des champs disciplinaires homogènes, partagent certaines caractéristiques.

Vide bibliographique

À l'heure actuelle, il n'existe que peu d'études en socio-anthropologie qui s'intéressent de manière centrale à la question de la transmission des savoir-faire dans l'horlogerie de l'Arc jurassien franco-suisse. Cela n'est pas une surprise au vu de l'infime quantité de travaux de cette discipline qui ont été consacrés à l'industrie horlogère de cette région. Il y a en effet un important vide bibliographique en la matière, exceptions faites de l'étude déjà ancienne de Georges Balandier (1963), commanditée par la Fédération horlogère suisse, sur la conception du temps et l'impact de l'objet montre en Afrique de l'Ouest ; du travail de Noël Barbe sur l'organisation industrielle de l'horlogerie franc-comtoise dans les années 1980 (Barbe et Lioger 1999) ; de la thèse de la sociologue Laurence Marti (1996, 1999) sur le positionnement des différents entrepreneurs helvétiques qui ont pris part à la relance de la fabrication des garde-temps mécaniques au cours des années 1990 ; des travaux de Philippe Geslin en anthropologie du design horloger (2007a, 2010) ; de trois mémoires de niveau master et bachelor (sur l'usage de polymères en horlogerie et le statut patrimonial du plastique par Chapatte et Wenger 2007, sur la fabrication du patrimoine horloger à Genève par Marschall 2012 et sur le savoir-faire et la photographie par Feuz 2013) et d'un article de Peter Oakley (2015) sur le statut d'objet de luxe de la montre-bracelet et la filière de l'or équitable.

Jusqu'à présent, les recherches menées en sciences humaines et sociales sur le monde de l'horlogerie suisse ont principalement concerné l'histoire culturelle, l'histoire économique et industrielle (avec un accent particulier sur la problématique du genre), la sociologie économique et l'économie, qu'elle se décline dans des approches centrées sur le territoire ou sur le marketing. En outre, si les quelques études socio-anthropologiques précitées ont le mérite de montrer en quoi l'activité horlogère franco-suisse est une activité sociale et comment les pratiques de production des garde-temps réagissent avec une extrême sensibilité aux changements économique, technique et politique de la région jurassienne, elles s'intéressent toutefois peu à la transmission des savoirs et à l'apprentissage du métier d'un point de vue technique. L'unique étude qui a considéré cet aspect (Feuz 2013) n'a documenté que le cas isolé d'une entreprise spécialisée dans un nombre d'opérations restreint et n'a pas interrogé le statut des connaissances qu'elle mettait en œuvre.

L'anthropologie de la transmission

Cette absence de la littérature socio-anthropologique sur les phénomènes de transmission en horlogerie n'a rien d'étonnant en regard de ce que Berliner (2010: 11) conçoit comme «le relatif désintérêt pour les processus complexes et les modalités concrètes du transmettre» (Berliner) de l'anthropologie contemporaine. Dans

l'introduction d'un numéro de la revue *Terrain*, l'ethnologue belge souligne pourtant que la transmission, « dans son acception la plus large [...] [de] processus qui, connectant les individus, contribue à la perpétuation du culturel [...] » (Berliner 2010: 6) est « un problème vieux comme l'anthropologie que l'on retrouve dans les textes les plus datés de [la] discipline ». Il est « consubstantiel au projet anthropologique et toujours déjà présent dans les débats contemporains [...] ». Cependant le chercheur constate (Berliner 2010: 11, *loc. cit.*) qu'« alors qu'existent des champs disciplinaires qui prennent le rite, la culture matérielle, la mémoire, le sexe ou le transnationalisme pour des objets respectables, la transmission et son *modus operandi* sont rarement un point de départ, un sujet d'étude "en lui-même et pour lui-même" [...] ».

Différents travaux et volumes collectifs publiés depuis le milieu des années 1990, tendent certes à nuancer quelque peu ce constat²⁴. Il est néanmoins vrai que la transmission en tant que telle est majoritairement absente des travaux d'anthropologie. La propension de la discipline à avoir travaillé cette notion, en creux, durant des décennies – faisant parfois d'elle un synonyme de « culture » (Berliner 2010: 6) – présente aujourd'hui l'inconvénient d'avoir disséminé son traitement dans une grande diversité d'études et de sous-domaines tels que l'anthropologie de la religion, de la santé, de la parenté, de la mémoire ou de la technique. La transmission saisie dans un sens élargi n'est pas un objet d'investigation à part entière. Elle ne fédère pas de courant de recherches stabilisé ou institué, raison pour laquelle il m'a fallu forger mes outils d'analyse en mobilisant d'autres champs de la discipline. Cette recherche sur le processus de transmission et les acceptions qu'elle revêt dans le monde horloger se situe donc à la croisée de deux champs de recherche principaux, à savoir l'anthropologie des savoirs et des techniques ainsi que l'anthropologie du patrimoine.

L'anthropologie des savoirs et des techniques

Sous cette formule, je m'autorise à faire converger différents travaux de la discipline anthropologique et des sciences humaines qui ont émergé au cours des dernières décennies²⁵. Sans trop entrer dans le détail de ces nombreuses contributions, je me contente de signaler leur hétérogénéité tout en soulignant qu'elles prolongent, dans diverses directions, le projet fondateur de Marcel Mauss d'étude du corps comme technique et produit de la culture. Elles réservent en outre une place centrale à la formation et à la circulation des connaissances et au processus même de

²⁴ Whitehouse 1995, Boyer 1998, Ethnologie française 2000, Choron-Baix 2000, Treps 2000, Bloch 2005, Burnay et Klein 2009, Adel 2011a, Adell et Pourcher 2011a, Ellen, Lycett et Johns 2013.

²⁵ Jousse 1969, Leroi-Gourhan 1981, Greenfield et Lave 1982, Bril 1984, Ingold 1986, 2000, Lave 1988, 2011, D'Andrade 1995, Geslin 1996, 2002a, Warnier et Rosselin 1996, Julien et Warnier 1999, Warnier 1999, Whitehouse 2001, Marchand 2001, 2009a, 2010b, 2016, Bril et Roux 2002, Julien et Rosselin 2005, 2009, Downey 2005, Sautchuk 2005, Julien 2006, 2014, Harris 2007, Adell 2008, 2011, 2015, Marchand et Kresse 2009, Jacques-Jouvenot et Schepens 2009, Jacques-Jouvenot et Vieille Marchiset 2012, Journal of the Royal Anthropological Institute 2010, Jacob 2011, Bloch 2013, Downey et Lende 2013, Coupaye 2013, Dilley et Kirsch 2015, Gowlland 2016.

l'apprentissage. Sur la base de ces travaux, il est possible de retenir diverses propositions relatives aux savoirs et à leur transmission. Elles visent la remise en question d'un certain nombre d'oppositions binaires et réductrices du type technique/société, corps/esprit, savoir/action.

Le savoir est un « processus » (Marchand 2010b), une « pratique » (Harris 2007), un ensemble de « compétences » lié à des « champs de pratique » (Ingold 2001 : 114 cité in Marchand 2010b : 4), une « performance » (Marchand et Kresse 2009). Il n'est pas une entité figée, ni une connaissance aux propriétés déterminées et au contenu identifié une fois pour toutes. Il est, pour reprendre la formule de Harris (2007), un « chemin » (*way of knowing*), une manière de connaître et un rapport au fait de connaître plutôt qu'une somme de connaissances (*forms of knowledge*). Il ne se résume jamais à ses composantes et n'est pas disjoint du monde au sein duquel il agit. Il draine des valeurs, des techniques, des statuts, des codes, des hiérarchies, des institutions de rapports avec les choses et les personnes. Son apprentissage consiste en l'acquisition de nouvelles compétences mais également de quelque chose que Herzfeld (2004) appelle « *social persona* », c'est-à-dire une manière d'être et de se comporter en fonction d'un contexte social.

Cette appréhension du savoir conduit à ne pas postuler de séparation entre la technique et la société. La technique n'est ni dans le social, ni face à lui puisqu'il n'y a de savoir que pratiqué. À ce titre, il n'est jamais transférable tel quel. Dès qu'il y a circulation et mise en mouvement d'une pratique de savoir, il y a nécessairement transformation car appropriation de celle-ci. Apprendre une technique, c'est la réinscrire dans les coordonnées d'un nouvel environnement d'action. Le fait d'envisager le métier d'horloger à partir des savoirs qu'il met en jeu ne m'amène pas à en tirer une quelconque substance mais bien plutôt à concevoir les « lignes » (Ingold 2010) épistémiques qui le traversent et façonnent son ancrage au présent.

Tout savoir est situé. Les paradigmes développés depuis la fin des années 1980 dans le champ des sciences humaines sous les noms de « cognition située » (Suchmann 1987, Quéré 1997), d'« action située » ou d'« apprentissage situé » (Lave 1988, Lave et Wenger 1991, Lave 2011) constituent les pierres angulaires de ce travail. Ils permettent de souligner la nature profondément dynamique et « indexicalisée » des savoirs et de leur apprentissage, c'est-à-dire reliée aux contextes élargis dans lesquels ils sont réinterprétés. Les savoirs ne peuvent être appréhendés sans tenir compte des corps, des espaces, des artefacts et des environnements matériels et sociaux au travers desquels ils se déploient. Le paradigme de « situation » enjoint en outre à concevoir les notions de « contexte » et d'« environnement » non pas comme les décorums ou les arrière-fonds de la pratique mais comme des agents et des déterminants de celle-ci à part entière. Ce paradigme tend à faire apparaître ce que les modes d'emploi et les instructions de procédure ne décrivent pas et souligne l'importance des dimensions collective et socialement partagée de la cognition. Conséquemment, en regardant de plus près ce que les propositions susmentionnées

impliquent, il n'apparaît pas de différences entre la constitution d'un savoir et sa mise en œuvre. Dans la pratique, le savoir soutient l'action et il est symétriquement façonné par elle. Il n'y a pas lieu de dissocier la cognition (le savoir) de l'action (le faire). Tout savoir est donc un savoir-faire²⁶.

Selon cette approche non dichotomique, les savoirs sont nécessairement incorporés. Un geste ne matérialise pas un savoir qui lui préexisterait. Les formules «savoirs corporels», «savoirs incorporés» ou «cognition incorporée» (*embodied cognition*) tendent ainsi à passer pour des pléonasmes. Partant, je me distancie d'une acception abstraite de la cognition qui fait du cerveau «le siège central de la logique» (Geslin 2002b). Considérant que toute pratique de savoir – même la plus théorique ou formelle qui soit – induit des processus d'incorporation (Wacquant 2000, Marchand 2010) et suppose des «pédagogies implicites du corps» (Faure 2002), j'envisage la transmission horlogère sous l'angle de l'«apprentissage par corps» (Faure 2000) et les gestes des praticiens comme des «télescopes» (Herzfeld 2004) pour penser la situation actuelle de l'horlogerie en Suisse. Une approche située des pratiques de savoir fait ainsi apparaître la nature indissoluble des relations entre corps, esprit et environnement (Marchand 2010).

L'étude des techniques du corps ne va pas sans l'interrogation des environnements matériels dans lesquels elles s'inscrivent et des modes de subjectivation qu'elles accompagnent. Lorsqu'il est question de corps et de corporéité, il ne s'agit donc jamais de corps seuls mais avant tout de corps outillés parce que, dans l'activité, ils sont toujours assistés, relayés, prolongés, aidés, contraints, limités par de nombreux artefacts et dispositifs de travail. Les savoirs ne s'élaborent pas autrement qu'en étant *médiatisés* dans une multitude de corps et de matières. Inversement, les usages d'un objet ou d'un espace ne peuvent être décrits sans s'occuper des techniques du corps qu'ils engagent. Il faut ainsi envisager «un corps-en-action-avec ses objets» (Julien 2014) et saisir «la dynamique de l'objet [...] et son instrumentalité dans le geste en acte» (Julien et Rosselin 2003: 108).

Dans cette optique, un grand nombre de travaux ont montré, dès les années 1990, que le maintien de catégories rigides entre corps humains et artefacts ou sujets et objets cachait la manière dont les activités de travail se déroulaient et ce qui s'y opérait effectivement. Le paradigme de la «cognition distribuée» conçu par le chercheur en sciences cognitives Edwin Hutchins (1995), à la suite de ses travaux entrepris avec l'anthropologue Roy D'Andrade, est un bon exemple. Il postule que la cognition est un processus qui se construit en croisant de multiples informations «distribuées» sur un nombre important d'entités (corps, objets, espaces) et dans des processus aux statuts variés, changeants et toujours indexés aux environnements dans lesquels les acteurs sont impliqués.

²⁶ Dans la suite du travail, je parlerai indifféremment de « savoir » et de « savoir-faire ».

En bref, les travaux d'anthropologie précités fondent la critique des typologies de savoirs élaborées à partir d'oppositions binaires (théorie/pratique, intellectuel/manuel, scolaire/professionnel, formel/informel, explicite/implicite voire actif/passif et dur/doux). De telles oppositions sont peu satisfaisantes et n'amènent généralement qu'à reconduire des stéréotypes (Sigaut 1991). Il convient donc de défaire ces binômes pour montrer, par exemple, que les savoirs réputés formels « ne sont pas moins “intransférables” que les savoirs informels [...] enracin[és] dans les actions » (Adell 2011b: 151). Sur cette base-là, je refuse de faire une différence entre les notions de « profession » et de « métier » basée sur le degré de formalité du mode d'acquisition des connaissances. Ces termes sont pour moi des synonymes.

L'anthropologie du patrimoine

Les publications existantes en anthropologie et en sciences humaines sur la transmission sont à mettre en relation avec l'essor médiatique du patrimoine et l'importance qu'ont pris les thématiques de la mémoire et de la conservation, à l'aube des années 2000. En contribuant, par mon étude, à la critique des usages non problématisés du patrimoine horloger, j'inscris mes réflexions dans la lignée du courant transdisciplinaire des études sociales du patrimoine. Il s'agit d'un ensemble de travaux variés qui relèvent à la fois des champs de la socio-anthropologie, des études folkloriques, des études culturelles et de l'histoire²⁷. Ces travaux ont comme point commun d'envisager le patrimoine comme un traitement particulier du passé au même titre que la mémoire ou l'histoire, « construit dans le présent [...], par le présent » (Rautenberg 2003: 5). Ils récusent la perspective positiviste qui consisterait à faire du patrimoine un objet *déjà là*, doué de propriétés déterminées. *A contrario*, ils l'envisagent dans une dimension processuelle et en fonction de contextes historiques, spatiaux et culturels spécifiques. Ce type d'approche cherche à comprendre en quoi le patrimoine constitue le produit d'opérations au cours desquelles divers collectifs d'acteurs qualifient leurs liens présents avec un passé préalablement choisi (Lenclud 1987, 1994, Debary 2002, Rautenberg 2003, Candau 2005, Tornatore 2011, Reitz 2011).

Cette dynamique de réflexion est aujourd'hui prolongée par le courant des *Critical Heritage Studies*. Par contraste avec les *Heritage Studies*, cette formule désigne un champ de recherche interdisciplinaire qui s'est progressivement constitué à travers la parution d'ouvrages qui portent sur les dimensions problématiques, polémiques et politiques des pratiques patrimoniales. Ce champ de recherche s'est institutionnalisé en 2011 avec la mise en place d'une *Association of Critical Heritage Studies* (ACHS)

²⁷ Nora 1984, 2011, Noyes 1989, Bendix 1997, 2009, Poulot 1997, 2006, Kirschenblatt-Gimblett 1998, 2004, Hertz 2002, 2011, 2015, Debary 2002, Rautenberg 2003, Herzfeld 2004, Smith et Akagawa 2009, Turgeon et Debary 2007, Hafstein 2007, Gonseth et Hertz 2008, Heinich 2009, Tornatore 2010, Bortolotto 2011, Hertz et Chappaz 2012, Boltanski et Esquerre 2014, Adell, Bendix, Bortolotto et Tauschek 2015.

dont l'un des buts affichés « *is to promote heritage as an area of critical enquiry* »²⁸. Je ne loue toutefois pas une telle institutionnalisation de la démarche qui n'a fondamentalement rien apporté de neuf et témoigne d'un académisme convenu, gommant ce que cette posture a pu avoir de particulier.

De ce corpus de références, je retiens plusieurs éléments qui m'aideront à façonner l'architecture de ce travail. Il apparaît profitable de déplacer la focale, du patrimoine en tant que tel aux opérations qui président à sa formation (Hertz et Chappaz 2012) ou à sa « fabrique » (Heinich 2009). Les formules que j'emploierai ainsi pour désigner ces opérations dans le monde horloger seront « mise en patrimoine », « patrimonialisation », « pratique patrimoniale », « usage patrimonial ». L'ethnologue tire un profit heuristique majeur à ne repérer du patrimoine que là où ce mot est explicitement employé par les acteurs sociaux pour qualifier des traces du passé. Je manipule donc cette catégorie de « patrimoine » avec prudence afin que ce qui n'est pas labellisé comme tel ne le devienne pas sous l'effet de ma plume, me conférant implicitement un rôle d'expert. Il en va de même pour la notion de « tradition » que je n'ai décelée que là où il y avait des occurrences du terme ou l'intention explicite de faire référence au passé en marquant une forme d'itération perpétuée, valorisée ou dévalorisée selon les cas.

Le patrimoine n'est pas le fruit d'une continuité temporelle mais le résultat d'une opération qui se réalise à partir d'un « décrochement » (Lenclud 1987, 1994), d'une « rupture » (Rautenberg 2003, Hertz et Chappaz 2012) ou d'une requalification « des restes » (Debary 2002) dans lesquels « le présent choisit son passé en s'en séparant » (Hertz et Chappaz 2012a: 2, à partir des travaux de Lenclud 1987). Partant, ce choix doit être considéré avec attention en caractérisant les enjeux, rapports de force et luttes sociales qui le traversent. La tâche de l'ethnologue est alors de mettre ces tensions en perspective et de faire apparaître en quoi le patrimoine peut poser problème pour certains groupes d'individus. Si de tels conflits semblent inhérents à tout processus de patrimonialisation, il convient alors de décrire leurs effets dans la production du territoire et la recomposition du passé, le lieu et la temporalité étant davantage des effets de la dimension patrimoniale d'un objet ou d'une pratique que des catégories conditionnant *a priori* l'élaboration de cette « patrimonialité ». À ce propos, l'enjeu n'est pas tant de considérer le patrimoine pour ce qu'il est que pour ce qu'il fait dans un contexte donné.

En résumé, malgré sa propension à passer pour ancestral, voire immémorial, le patrimoine n'est pas le produit d'une transmission directe, perpétuée de génération en génération, et ne signale pas le versement naturel et continu du passé au compte du présent. Il est le fruit d'une intention et d'un travail de sélection. Il me faudra ainsi décrire les manières dont les acteurs du monde horloger fabriquent le patrimoine qu'ils revendiquent et comprendre comment de telles constructions dialoguent avec

²⁸ Site internet de l'ACHS : <http://archanth.anu.edu.au/heritage-museum-studies/association-critical-heritage-studies> [consulté le 5 janvier 2012].

la catégorie de « transmission ». Ces usages sont des prismes qui me permettront de saisir ce que ces personnes font du passé dans leurs pratiques actuelles, quels cadres et conditions organisent ces usages et quels effets ces derniers produisent sur le corps social.

MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

Durant près de quatre ans, j'ai mené différentes enquêtes de terrain dans des écoles professionnelles, des ateliers, des usines ainsi que lors d'un certain nombre d'événements. Pour chaque enquête, j'ai combiné les méthodes classiques de l'ethnologie, à savoir les phases d'observation-participation et les entretiens semi-directifs. Sur l'ensemble du travail, j'ai conduit plus de trois cents entretiens formels et informels avec des acteurs du monde de l'horlogerie relevant des sphères industrielle, scolaire, administrative, muséale, touristique, politique, médiatique, académique. Il s'agissait d'horlogers, d'ouvriers ou d'artisans actifs dans les métiers de l'horlogerie, de représentants des associations faitières, des entreprises (chargés des relations publiques, du patrimoine, de la communication, du marketing), des musées, du tourisme, des autorités communales, cantonales ou fédérales ainsi que de politiciens et de chercheurs. Au cours de ces échanges, les thèmes principalement abordés ont été les caractéristiques de la profession horlogère, l'ancrage territorial et la transmission du savoir-faire, les dimensions traditionnelle et patrimoniale de la pratique, l'organisation actuelle de l'industrie et ses rapports avec l'artisanat, l'histoire et la spécificité régionale en matière de micromécanique. J'ai également effectué une étude de la documentation (principalement promotionnelle) liée aux groupes d'acteurs précités et aux catégories qu'ils employaient.

Pour ce qui concerne l'axe de recherche relatif à la passation du métier, je détaillerai la méthodologie relative à mes deux principaux terrains au début des chapitres qui leur sont respectivement consacrés. Le souci de caractériser ce que les horlogers incluaient sous le terme de « métier » m'a en outre conduit à entreprendre, en complément de mes études des écoles professionnelles et du petit atelier d'horlogerie, une centaine d'entretiens formels et informels avec des praticiens. J'ai rencontré ces gens de diverses manières, de la prise de contact téléphonique à la fréquentation assidue d'un certain nombre d'événements horlogers. Les formats de ces entretiens ont varié selon les rencontres d'une durée de quelques minutes à des échanges de plus de trois heures.

Dans l'optique d'organiser plus spécifiquement l'axe de recherche lié aux usages du patrimoine et de la transmission-signe, j'ai procédé de trois façons distinctes. J'ai participé à une quinzaine de visites d'entreprises actives dans l'horlogerie (marques, fabricants de mouvements, bureau de développement horloger, fournisseurs pour les composants, la décoration des pièces, l'outillage ou les machines). J'ai étudié les manières dont les savoir-faire et leur processus de transmission étaient valorisés voire traduits en patrimoine sur les lieux de production des entreprises, leurs sites internet, leur publicité sur support papier et leurs stands lors de divers événements.

J'ai sillonné les salons et les foires professionnels où les marques et les sous-traitants exposaient leurs produits ou leurs services, les cérémonies de remises de prix horlogers ainsi que les journées d'étude relatives aux développements techniques, au marketing et aux brevets.

Après avoir constaté que mes premières participations à certains de ces événements constituaient de belles opportunités de rencontrer les acteurs de la branche, j'ai décidé de systématiser la fréquentation de ces manifestations. À ces occasions, je me suis également donné pour tâche d'observer les images fixes, films vidéo et démonstrations réalisés par les entreprises. J'ai parallèlement suivi divers événements relatifs à la promotion de la branche et à la valorisation du patrimoine horloger organisés par des villes et des régions. Enfin, j'ai effectué une étude de la documentation liée aux institutions et organismes qui mettaient en jeu la catégorie de patrimoine dans l'Arc jurassien et fait une analyse des différents articles qui traitaient de ce thème dans la presse régionale, les revues et sites spécialisés, ainsi que dans le fonds d'archives de l'atelier où je menais mes observations à Genève. Dans ce cadre-là, j'ai épluché plus d'une trentaine de titres de magazines horlogers allant de 1985 à 2014 ainsi qu'une importante série de documents couvrant la période 1960-2014.

PARTIE I

L'HORLOGERIE ÉPROUVÉE

La création des appartenances et la constitution des catégories socioprofessionnelles s'opèrent dans la pratique. La définition des identités liées à un métier comme celui d'horloger est inséparable des situations où celui-ci est exercé. Le métier n'est pas une entité détachable des cadres sociotechniques dans lesquels il est mis en œuvre. Pour l'étudier, il convient donc de décrire ce que font, pensent et disent les gens en l'expérimentant au quotidien. Quelles sont les conceptions qui émanent de ces expériences ?

En Suisse, l'appellation d'horloger renvoie à un ensemble hétérogène de praticiens aux multiples profils, engagés dans diverses formes d'activité. Comme je ne m'intéresserai pas à toutes les catégories d'horloger existantes, il me faut tout d'abord clarifier ce qui sera entendu par là. En guise de préliminaire et avant d'en venir plus spécifiquement à la transmission, cette première partie me conduira à procéder en trois temps. Dans le premier chapitre, je me demanderai qui sont les horlogers et de quoi leur métier est fait en présentant la grande variété d'expériences que les différents profils de praticien impliquent. Le deuxième chapitre me portera à formuler quelques considérations plus générales relatives à la situation et à l'organisation actuelles de la branche. Ces réflexions me serviront alors de tremplin pour amorcer le troisième chapitre dans lequel j'interrogerai une catégorie de praticiens en usage dans le monde de l'horlogerie, à savoir celle d'« artisan créateur » qui désigne principalement des personnes de sexe masculin considérées par de nombreux médias en Suisse et sur la scène internationale comme les « vrais horlogers ».

CHAPITRE UN

QU'EST-CE QU'UN HORLOGER ?

Lors de l'édition 2011 du GTE, je m'entretins durant plus d'une heure avec Victor. Horloger de 70 ans, autodidacte d'origine italienne, aujourd'hui créateur indépendant, il était venu en Suisse à la fin des années 1950 « parce que c'était le pays des montres » et qu'il désirait y assouvir son appétit pour l'horlogerie. Au milieu de la discussion qui dura plus d'une heure, après l'avoir interrogé sur ses débuts et sur les étapes importantes de sa carrière, je lui demandai ce qui faisait la qualité d'un horloger. À ces mots, il se redressa d'un bond sur son fauteuil, s'avança de quelques centimètres et m'invectiva :

« Mais ce terme "horloger"... Qu'est-ce que c'est qu'un horloger ? C'est celui qui travaille comme employé dans une maison d'horlogerie, celui qui balaie par terre... c'est un salarié horloger ? C'est un mécanicien, c'est un physicien, c'est un ingénieur, c'est un rhabilleur, un monteur, c'est quoi ? Ah, concevoir et réaliser une montre... mais il y a des dizaines et des dizaines de métiers qu'il faut connaître là-dedans ! »

Tout en m'avouant quelques instants plus tard que, pratiquement, il ne s'occupait pas de toutes les étapes de fabrication de ses garde-temps lui-même, Victor soulignait avant tout que l'horlogerie ne pouvait en aucun cas être réduite à un unique métier et que sa richesse était justement de puiser dans un ensemble élargi de connaissances et d'inclure, de manière transversale, la maîtrise d'un grand nombre de techniques qui relevaient de professions diverses. Alors que j'avais choisi de restreindre mon prisme au seul métier d'horloger tout en concédant que de nombreuses autres professions entraient en ligne de compte dans la production des montres, l'intervention de Victor me rappelait le caractère partiel de mon entreprise.

Le fait de me concentrer sur ce seul métier d'horloger ne m'a pourtant pas allégé la tâche. Si la définition générale du terme « horloger » que donne le *Dictionnaire*

professionnel de l'horlogerie, rédigé en 1961 et régulièrement amendé, s'en tient à le présenter comme « celui qui est occupé à la fabrication ou à la réparation des horloges et des montres » (Bernier 1961), j'ai vite constaté qu'il y avait un nombre important de sous-catégories de la profession. Celles-ci renvoient explicitement au terme d'« horloger », laissant apparaître une taxinomie complexe et exprimant ainsi les particularités d'une pratique protéiforme. Les titres des formations officielles font état d'un grand nombre de subdivisions du métier : « opérateur en horlogerie option spiraux », « opérateur en horlogerie AFP »²⁹, « horloger de production CFC »³⁰, « horloger CFC » avec spécialisation dans le domaine du rhabillage³¹ ou dans celui de l'industrie³², « technicien en complications³³ et restauration horlogère », « technicien en construction horlogère », « ingénieur horloger », « opérateur en horlogerie au bénéfice d'un certificat de formation modulaire », « horloger praticien au bénéfice d'un CFC obtenu par voie modulaire ».

À quoi font écho différents termes d'usage courant, et parfois quelque peu flou, tels que « maître-horloger », « horloger complet », « opérateur horloger », « artisan horloger », « horloger indépendant », « horloger créateur », « horloger concepteur », « horloger de magasin », « horloger-bijoutier » « horloger de fabrique », « horloger designer », « horloger constructeur », « horloger prototypeur », « horloger de laboratoire », « restaurateur en horlogerie », « horloger pendulier », etc. Une telle taxinomie témoigne d'une logique classificatoire touffue et d'une extrême division du travail au cœur même de la profession. Je me suis ainsi aperçu, pour reformuler les propos de Victor, que si le métier d'horloger n'en était pas un, c'est parce qu'il en était mille.

UNE IMPOSSIBLE DÉFINITION

Un horloger est une personne qui pratique l'horlogerie, certes, mais qu'est-ce à dire ? Est-ce un professionnel ? Si oui, qu'est-ce qu'un professionnel et qui le détermine ? Est-ce que cet adjectif réfère à une personne « qualifiée », au bénéfice d'un diplôme de métier officiellement établi par les autorités ? Quelle certification faut-il détenir pour prétendre à ce grade ? Considérant, d'un point de vue historique et en regard de l'actualité, la diversité des métiers qui est impliquée dans la fabrication d'une montre, le « vrai » horloger doit-il les maîtriser tous ? Doit-il savoir et pouvoir réaliser *entièrement* une montre ? Les horlogers forment-ils un groupe social homogène ? Quels en sont les critères d'appartenance ? Forment-ils une communauté ? Y a-t-il une hiérarchie entre ces différents praticiens ?

²⁹ Cf. Glossaire sous l'entrée « AFP ».

³⁰ Anciennement (jusqu'en juin 2015) appelé « horloger praticien CFC ». Pour une définition du CFC, cf. Glossaire.

³¹ Anciennement appelé « horloger CFC dans le domaine professionnel du rhabillage ». Pour une définition du « rhabillage », cf. Glossaire.

³² Anciennement appelé « horloger CFC dans le domaine professionnel de l'industrie ».

³³ Cf. Glossaire.

Loin de moi l'envie d'élaborer ici une ontologie des horlogers à partir de laquelle dresser une typologie rigide des praticiens existants. Un des soucis qui habite le présent travail est donc d'éviter l'écueil qui consisterait à assigner un ensemble fermé de caractéristiques et de valeurs aux horlogers, en en faisant un groupe aux contours lisses et continus. Le risque serait alors de tomber dans les caricatures qui sont déjà nombreuses pour ce qui concerne ces praticiens, en Suisse. Comment faire pour porter un regard d'ensemble sur ces gens sans faire de généralisations hâtives ni tomber dans les stéréotypes ?

Dans ce premier chapitre, je me propose de montrer en quoi cet exercice de définition de l'horloger est difficile, voire impossible, en soulignant la plasticité inhérente à cette catégorie socioprofessionnelle ainsi que la multitude de parcours et l'éclatement des profils auxquels elle réfère. Sous ce même vocable, ce sont en effet des pratiques très variées qui sont rangées, à la suite de nombreuses négociations entre les gens de la branche. Dans le prolongement des travaux des chercheurs du groupe *Matière à Penser* (Julien et Rosselin 2003, 2009, Julien 2014, Julien, Rosselin et Warnier 2009), je désire montrer qu'il n'y a pas une identité professionnelle figée mais une multitude de manières pour un acteur ou un groupe d'acteurs de se constituer comme horloger(s). Plutôt que de vouloir à tout prix établir une définition, je partirai du principe que l'horlogerie est avant tout une pratique aux formes et aux statuts multiples dont certaines personnes font l'expérience et à travers laquelle elles se constituent comme sujets et collectifs. C'est à la caractérisation de ces expériences que le présent chapitre entend s'atteler, de leurs reliefs mais aussi des éléments qui les structurent, les favorisent, les améliorent, les contrarient.

LES GENS DE MÉTIER

De l'automne 2009 à l'été 2013, j'ai réalisé plus de cent cinquante entretiens formels et informels avec des gens de métier. Ces entretiens ont accompagné la réalisation de mes enquêtes de terrain au long cours. Ils furent menés avec des personnes qui avaient entre 15 et 85 ans dans un ensemble disparate d'endroits, lors d'événements aussi divers que les foires horlogères, les visites d'entreprises (usines ou ateliers) et les congrès liés à la branche. Dans la formule «gens de métier», j'inclus toutes les personnes qui pratiquent ou ont pratiqué l'horlogerie à l'établi, contre rémunération ou non, en atelier, dans un bureau d'études ou dans un laboratoire de prototypie, qu'ils soient enseignants, apprentis en horlogerie ou actifs dans l'industrie, horlogers salariés ou indépendants (possédant leur propre marque de montres ou travaillant pour le compte de tiers), horlogers de fabrique ou de magasin, rhabilleurs ou créateurs, très qualifiés, peu qualifiés, formés sur le tas voire autodidactes. Sont ainsi explicitement désignées comme «horlogers» les personnes qui pratiquent l'horlogerie sans nécessairement avoir suivi un cursus dans la branche et celles qui l'ont autrefois pratiquée mais sont désormais retraitées, affectées à une autre activité dans le processus de fabrication et de commercialisation des montres ou reconverties

dans un autre domaine. En revanche, la formule « gens de métier » n'inclut pas les ingénieurs en horlogerie qui n'ont pas préalablement suivi une formation horlogère à l'établi, puisqu'il s'agit d'un critère déterminant pour les praticiens.

Si j'adopte une perspective aussi large pour envisager les gens de métier c'est avant tout afin d'éviter de reproduire spontanément les hiérarchies internes à la branche. Les pratiques laissent en effet apparaître une vision plurivoque de l'activité horlogère. Il n'y a donc pas de raison de rabattre d'entrée de jeu une telle diversité de points de vue sur un principe de définition clos. D'un point de vue déontologique et heuristique, je refuse donc de rapporter les gens de métier à la seule catégorie des praticiens « professionnels », à savoir qualifiés selon les normes suisses en vigueur et dont le parcours a été sanctionné par un diplôme dit « de métier »³⁴. En effet, certains des horlogers les plus respectés dans la branche n'ont pas ce genre de diplômes. Même si je montrerai plus loin en quoi l'enjeu de la professionnalisation de l'horlogerie fonctionne à partir de ce processus de certification, j'opte pour un nivellement épistémologique qui me conduit à ne faire *a priori* aucune distinction entre horlogers, basée sur la qualification. En procédant de la sorte, je m'autorise à faire apparaître les reliefs entre praticiens au fil de la description des trajectoires des personnes qui exercent l'horlogerie. J'indique ainsi progressivement autour de quelles questions ces reliefs se forment, se négocient, se durcissent et en regard de quoi ils disparaissent parfois. Sur cette base axiologique, je cherche à déterminer à partir de quels processus de différenciation les gens qui pratiquent le métier à l'établi forment aujourd'hui une catégorie de praticiens stratifiée.

LES MULTIPLES RÉFÉRENTS D'UNE DÉNOMINATION

Dans cette sous-partie, je présente les trajectoires d'une dizaine de personnes afin de donner un aperçu de la variété des praticiens. Je montre les différents chemine-ments qui les ont conduits à devenir horlogers, les multiples registres d'activité dans lesquels ils sont impliqués et les contrastes dans les expériences quotidiennes qui en sont induites. Ces horlogers n'ont pas tous les mêmes statuts et leurs parcours laissent apparaître des profils très différents les uns des autres. Sur la base des matériaux collectés, je pose la suite de questions suivante : comment les praticiens éprouvent-ils l'horlogerie ? Où localisent-ils le métier ? Ne renvoie-t-il qu'à un ensemble de savoirs professionnels ou induit-il des manières d'agir qui sortent du strict cadre du travail ? Quels savoirs et quelles techniques sont inclus dans ces définitions ? À quelles étapes de fabrication des montres se réfèrent-elles ? En quoi le corps et la gestualité interviennent-ils dans ces acceptions du métier et dans la consolidation d'un attachement à

³⁴ Au niveau légal, comme le stipulent les ordonnances du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI 2015a, 2015b, art. 11, al. 3), « sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou d'une qualification équivalente [...] ». »

celui-ci ? Comment tout cela se négocie-t-il avec les différentes institutions et organisations qui contribuent à la mise en œuvre de la profession ?

Mathieu, 55 ans, horloger rhabilleur, salarié dans une marque moyen de gamme³⁵

Lorsque j'ai rencontré Mathieu qui fut l'un de mes premiers informateurs, celui-ci travaillait dans une petite/moyenne entreprise (PME) établie à Genève. Il me fut présenté par un couple d'amis dans une pizzeria de la côte vaudoise, un soir de décembre 2009. Lorsqu'il entendit que je m'intéressais aux savoir-faire horlogers et à leur transmission, il se montra curieux et manifesta d'emblée un grand intérêt pour ma recherche. Il répondit à mes nombreuses questions avec patience, précisant d'entrée de jeu que « seules les montres mécaniques pouvaient être qualifiées d'horlogerie » et que « changer une pile n'était pas le propre du métier ». Il se proposa de m'introduire dans l'univers de la branche.

Se noua progressivement une grande amitié entre nous qui devait me conduire à le fréquenter pendant près d'une année, à raison d'un entretien mensuel en moyenne. Il m'invita également à l'accompagner durant une journée chez l'un de ses amis d'enfance, Franck, 60 ans, réparateur d'horloges, de pendules et de pièces anciennes dans un atelier d'un village du Jura bernois. Mathieu me narra qu'il avait baigné dans l'horlogerie parce qu'il était originaire de « ce village plein de petits comptoirs d'horlogerie jusque dans les années 1970, avant que la “crise du quartz”³⁶ ne vienne tout bousiller ! » Il me décrivit l'atmosphère de ces années prospères, le nombre incalculable de mouvements de différentes sortes qui circulaient à travers les petites usines du village.

Tout le monde, dans son entourage, avait forcément un lien avec l'horlogerie.

« Je suis horloger, affirmait-il. Je viens d'un des endroits qui ont une vraie culture horlogère... des régions industrielles de l'Arc jurassien suisse qui sont isolées géographiquement et où on a fabriqué des montres mécaniques comme le Jura bernois ou les Montagnes neuchâteloises, la Vallée de Joux, le Jura vaudois... Genève, même si j'y travaille, n'est pas un territoire où il y a une tradition de production... très vite, les montres là-bas, on les décorait et on les vendait mais on ne les fabriquait pas ! »

« Qu'en est-il de la France voisine ? », m'étais-je une fois permis de lui demander. Il en était alors venu à faire des distinctions régionales entre les « bons » et les « mauvais » Français : « Étant originaire du Jura bernois, je peux te dire que les Francs-Comtois, ils sont comme nous, ils appartiennent au même Arc horloger que

³⁵ Pour une définition succincte de la notion de « gamme », voir le glossaire. Pour une caractérisation des différentes gammes existantes dans la branche horlogère, voir p. 101-105.

³⁶ Cf. Glossaire et p. 105-106.

nous mais à Genève, les Frouzes³⁷ qu'on se farcit ce sont des Haut-Savoyards et c'est pas pareil ! »

Mathieu avait entrepris un apprentissage d'horloger rhabilleur dans une école, à quelques kilomètres de chez lui, et s'était pris d'une vraie passion pour tout ce qui était « minuscule et délicat » jusqu'à en devenir « maniaque ».

« Que veux-tu mon cher, précisait-il, on ne peut pas passer sa vie professionnelle à être minutieux, méticuleux... à avancer pas à pas en contrôlant d'un coup d'œil chaque petite opération effectuée sur une pièce, à respecter des valeurs qui varient de quelques dixièmes de millimètres, voire souvent de quelques centièmes et ne pas devenir rigoureux et à cheval sur tout ce qui dépasse... forcément ça marque le caractère ! »

Désireux de quitter sa vallée jurassienne « étriquée », il était alors parti dans le canton de Vaud et à Genève où il avait travaillé, entre autres, pour une célèbre marque sur des mouvements mécaniques compliqués extra-plats dont il avait raffolé. En raison de désaccords avec ses supérieurs qui n'aimaient pas sa « grande gueule », il avait pris congé de l'illustre maison et s'était retrouvé quelque temps plus tard au sein de la marque pour laquelle il travaillait alors. Celle-ci ne « fabriquait » rien en interne. Elle proposait des montres sur la base de différents « calibres »³⁸ – dont un chronographe et un tourbillon – qu'elle achetait auprès de tiers. Le travail de Mathieu consistait à réceptionner les différents composants de la montre, à s'assurer de la bonne marche des mouvements sur les appareils électroniques dévolus à cette tâche, à procéder au « réglage »³⁹ des montres en ajustant la « raquette »⁴⁰ au besoin, et à « habiller » le mouvement de ses différents composants tels que le cadran, les aiguilles et la boîte. Il s'occupait alors de vérifier l'étanchéité et de faire passer différents tests de suivi aux produits dits « terminés ».

La « manie » qui caractérisait son attitude au travail était, selon lui, le témoignage de son amour du métier même si elle le rendait « parfois insupportable pour [s]es collègues et [s]on patron », ce qui ne l'empêchait toutefois pas de très bien le payer.

« À l'atelier où je bosse, nous ne sommes que deux horlogers et il y a aussi une bonne femme qui fait des petits travaux, elle est super-habile, rapide mais enfin ce n'est pas une horlogère... mon collègue, lui, c'est un jeune de 25 ans et il est lent mais lent... parfois je dois reprendre tout ce qu'il a fait au niveau du posage cadran-aiguilles et emboîtement parce qu'au niveau des tests de marche des montres terminées, ce n'est pas bon et en plus ça traîne... Alors tu vois, le collègue en question, on sent bien qu'il n'est pas à l'aise dans le petit et le fin et en plus il est pas motivé... mais moi c'est vraiment mon truc et plus c'est petit et compliqué, plus j'aime ça ! Je raffole quand il y a un problème sur les

³⁷ Adjectif substantivé familier et péjoratif qui désigne, en Suisse, les Français. Équivalent de l'adjectif « franchouillard ».

³⁸ Synonyme de « mouvements », cf. Glossaire.

³⁹ Cf. Glossaire.

⁴⁰ Cf. Glossaire.

mouvements... on pourrait se dire que c'est pas notre souci à nous, que c'est celui des fournisseurs puisqu'on achète les mouvements de base ou les modules de chronographe déjà assemblés... mais moi, je veux comprendre et j'aime démonter et fouiner pour dénicher le problème... là, l'autre jour, j'ai passé plusieurs heures à reprendre une série de mouvements parce que l'aiguille des secondes, elle coinçait en passant à neuf heures, ah... je me suis pris la tête... et finalement c'est en appelant le fournisseur que j'ai compris que je ne pouvais pas résoudre ça sans un outillage adapté qu'il était le seul à détenir... Non sans blagues, mais tu crois qu'il me l'aurait dit avant ! »

À une autre occasion, je l'interrogeai sur l'aisance avec laquelle il travaillait dans les petites dimensions et lui demandai comment il se représentait son savoir-faire. Sa réponse convergea vers la thèse selon laquelle certaines compétences ne sont pas verbalement explicites, sinon de manière périphrastique, par les praticiens qui les mettent en œuvre (Marchand 2003, Downey et Lende 2013, Wacquant 2000). En effet, après un petit silence, il rétorqua :

« Mmh, eh bien je ne sais pas... ah... tu sais, ça... je crois que je ne peux pas le dire, je ne trouverais pas les mots... ces gestes je crois pas qu'il y a aucun manuel qui explique comment faut faire, là il s'agit d'une sensibilité, d'un ressenti, d'un ressenti de la main... c'est comme une seconde nature et je l'ai tellement répété... tu vois... j'ai été alcoolique pendant longtemps, j'ai parfois passé de longs mois dans des états pas possibles, y a des jours je tremblais tellement qu'il m'était pas possible de tenir une tasse de café ou un verre d'eau sans les renverser... mais sitôt que je me trouvais à l'établi, que je passais un migros⁴¹ sur mon œil et attrapais des brucelles... en déplaçant un composant ou en manipulant les pièces du mouvement... je ne tremblais plus, je te jure... alors il est clair que c'était dur de tenir des cadences de travail avec ce que je me mettais... mais au niveau des tremblements, une fois installé à l'établi, en position assise, plus rien ! »

Un des plus troublants aveux que me fit Mathieu concerna la manière dont il lui semblait que l'horlogerie avait imprégné sa manière d'être au quotidien. À maintes reprises, il m'avait fait part de ses hautes exigences au niveau professionnel, en matière de propreté apportée aux composants et de précision dans le respect des tolérances⁴² des pièces et du jeu dans lequel elles devaient s'ajuster. Il s'était lui-même désigné comme un « coupeur de cheveux en quatre », m'avait parlé de sa « maniaquerie », de son goût pour le « propre en ordre », pour les « choses bien à leur place ». Il n'avait cependant jamais traduit cela comme une disposition qu'il aurait éprouvée dans sa vie de tous les jours. Et pourtant ce soir du 19 décembre 2011, alors que nous nous trouvions en tête-à-tête, installés à une table d'un café genevois, ce fut sur un ton d'infinie tristesse qu'il me parla de l'« emprise » de son métier sur sa manière de se comporter et de prendre soin de lui. Le temps n'était pas à la fête, Mathieu avait été licencié quelques mois plus tôt et s'était enfoncé durant l'été dans une dépression qui le minait et l'avait émacié de manière spectaculaire. Celle-ci avait

⁴¹ Loupe monoculaire que les horlogers emploient à l'établi.

⁴² Cf. Glossaire.

requis une hospitalisation dont il me raconta les détails. À la suite de son limogeage au mois d'avril, il avait éprouvé une « chute » le 31 mai qui en une heure l'avait fait « basculer dans la déprime ».

Après cinq jours de sous-nutrition, il s'était rendu à l'évidence, il lui fallait de l'aide. Sa doctoresse lui avait recommandé une hospitalisation immédiate. Une fois hors du cabinet, il considéra toutefois qu'avant son hospitalisation, il devait passer à sa caisse de chômage pour faire sa requête d'inscription. Puis il me dit, en haussant les épaules : « Je sais bien qu'on peut le faire à distance... les gens du chômage m'ont bien dit que compte tenu des circonstances j'aurais très bien pu m'arranger autrement, mais vois-tu, je pense que les choses doivent être comme ça, comme ça, comme ça et pas autrement... même dans les pires moments de ma vie... c'est ce fichu métier qui déborde tous azimuts et qui s'exprime même quand je suis malade, alors que je devrais prendre soin de moi et penser d'abord à moi... mais je n'arrive pas à faire autrement, ça me mine ! » Les propos de Mathieu renforcent la proposition selon laquelle « le métier [...] s'apprend aussi par tout ce qui passe de lui dans la vie quotidienne [...] » (Jorion et Delbos 1984 : 140) En outre, ils témoignent du fait que le sentiment d'appartenance d'un individu à un métier ne se noue pas seulement au travers d'une forme d'adhésion renforcée à celui-ci mais apparaît aussi sous l'angle de la « déformation » professionnelle, qui peut être source de division et de souffrance.

Marianne, 45 ans, opératrice en horlogerie, salariée dans une marque moyen de gamme

En novembre 2014, je réalisai une de mes dernières visites d'entreprise en compagnie d'un groupe de chercheurs au sein d'une marque de bijoux, installée en Suisse pour la production de ses modèles de montres depuis plusieurs décennies. Celle-ci avait elle-même été rachetée depuis peu par un grand groupe de luxe et s'approvisionnait auprès de quatre fournisseurs de mouvements distincts dont deux lui appartenaient. Sur le site que je visitai, les travailleurs ne produisaient aucune partie desdits mouvements. Ils se chargeaient avant tout d'y poser les cadrans, les aiguilles et de les emboîter.

Dans le premier espace où je fus conduit, deux ateliers se faisaient face de chaque côté d'une grande vitre : à gauche, huit femmes étaient installées sur deux rangées de trois établis entre lesquelles circulaient deux chefs d'atelier. Ces ouvrières étaient chargées de nettoyer les mouvements qui revenaient des marchés pour diverses raisons. À droite, derrière la vitre, j'aperçus deux femmes et sept hommes qui travaillaient sur cinq rangées de trois établis. Après avoir interrogé une opératrice, le chef adjoint de l'atelier et le responsable des relations publiques qui conduisait notre groupe à travers l'usine, je découvris finalement que ces personnes faisaient du « visitage »⁴³. Ces horlogers reprenaient les montres n'ayant pas passé les tests

⁴³ Cf. Glossaire.

finaux en raison d'un problème afin de le localiser et de le résoudre. À cet instant, une des participantes, Lila, la quarantaine, docteure en sociologie, s'approcha de moi et me souffla : « Ah... les choses n'ont pas changé depuis vingt ans ! Pour poser les bracelets, procéder à l'emboîtement, en production, ce sont toujours des femmes, et dès que ça concerne à nouveau le mouvement en tant que tel, il n'y a plus que des mecs ! »

Suivant le cortège, je franchis le seuil d'un nouvel espace et découvris une salle plus grande dans laquelle était disposée une rangée d'établis. Ceux-ci étaient encadrés de dispositifs d'évacuation d'air et devant eux s'activait un homme et une dizaine de femmes. Je me dirigeai vers le premier établi. La dame d'une cinquantaine d'années qui y travaillait m'adressa un grand sourire sans lâcher ce qu'elle tenait. Elle s'occupait de nettoyer des mouvements de montre, d'y disposer les cadrans et de les reposer sur d'immenses plaques compartimentées en petits casiers. Je lui demandai la permission de lui poser une question et l'interrogeai sur son parcours : « Ça fait vingt ans que je suis là ! précisa Marianne avec fierté. J'en ai vu passer des époques, des directions, des modèles mais je me plais beaucoup, je n'ai aucune formation d'horlogère ni même d'opératrice, j'ai été formée sur le tas... j'ai trouvé cette place grâce à mes recommandations. Avant de travailler ici, je bossais pour une marque célèbre, dans un atelier qui avait très bonne réputation. Grâce à la notoriété de la maison, j'ai facilement été engagée ici. » S'adressant au guide de la visite et aux ouvrières à proximité, un membre de notre groupe de visiteurs demanda : « Pourquoi n'y a-t-il quasiment que des femmes ici, en production ? » Marianne esquissa un léger sourire en coin. Sur quoi notre guide répondit, suscitant l'acquiescement de la tête des deux autres ouvrières : « C'est un travail très spécialisé qui demande beaucoup de patience et de précision, les femmes font preuve de plus de persévérance et sont plus concentrées que les hommes. »

Leandro, 30 ans, horloger praticien, salarié dans un bureau d'études et de conception horlogères

Le fait d'avoir vécu presque dix années au cœur de l'Arc jurassien suisse – à Neuchâtel qui a la réputation d'être le « canton horloger par excellence » (CP 2010: 15) – m'a conduit à développer mes réseaux personnels et amicaux en y découvrant un grand nombre d'horlogers. Leandro fut de ceux-ci. Je le rencontrai au hasard d'une discussion amorcée alors que j'accompagnais une amie à une fête. De manière informelle, je discutai pendant près d'une heure avec lui, l'interrogeant de manière détaillée sur différents aspects de son travail. Je devais le revoir à quatre occasions. Chacune d'entre elles donna lieu à des échanges relatifs à ses occupations professionnelles du moment. Peintre en bâtiment de formation, Leandro avait eu un grave accident qui l'avait contraint à cesser, du jour au lendemain, toute activité imposant de rester debout durant de longues heures. L'office suisse d'assurance-invalidité lui avait proposé d'entreprendre une formation en horlogerie comme mesure de réinsertion sur le marché du travail. Il avait accepté. Le côté minutieux et techniquement complexe du métier lui avait plu et il aimait le contact avec les matériaux

que médiatisait l'outillage fin de l'horlogerie. Il avait finalement décidé de suivre les cours qui lui manquaient pour obtenir un CFC par voie modulaire et avait été certifié après six années de dur labeur. La réalisation des derniers modules de formation lui imposant d'être employé en industrie, il s'était frotté au monde de la production et au «rythme exigeant des grandes séries de montres» en travaillant pour deux grandes maisons. Son diplôme obtenu, il avait décroché un poste au sein d'une plus petite marque qui l'avait passionné et lui avait permis «de se faire la main sur une série de chronos intéressants qui requéraient un certain soin en matière de réglage».

Puis, après cinq années de loyaux services, il avait décroché un «poste incroyable, pour lequel il ne pensait sincèrement pas avoir assez de qualifications», au sein d'un bureau indépendant de développement et de réalisation horlogers, situé dans la ville de Neuchâtel. Celui-ci créait des nouveaux produits à complications pour des clients externes, sous forme de prototypes, de préséries et gérait parfois aussi l'assemblage des montres. Lorsque je rencontrai Leandro pour la dernière fois, il s'occupait de monter, d'ajuster et de régler une petite série de mouvements à l'affichage «très, très, compliqué» pour le compte d'une célèbre marque de haute joaillerie, récemment rachetée par un grand groupe horloger. En haussant les épaules, il me dit : «On vit des moments difficiles, c'est le côté impossible, harassant de l'artisanat... il n'y a rien qui correspond à rien, toutes les cotes des composants étaient censés être coordonnées et il n'en est rien... lors de l'assemblage, tout est à réajuster, à reprendre avec la lime, la fraise, le tour conventionnel... c'est à s'arracher les cheveux !»

Je lui demandai si ce n'était pas là justement le propre du travail artisanal en horlogerie. Il répondit :

«Oui, c'est certain, lorsqu'il s'agit de très petites séries de pièces extrêmement complexes, on doit toujours retoucher les composants pour qu'ils s'imbriquent entre eux le mieux possible et que la marche de la montre soit correcte... mais là, si on doit tout refaire, ce n'est pas la facture artisanale qui est seule en cause, c'est dû à un manque de communication entre les différentes entreprises impliquées dans le projet et il y en a beaucoup... je peux te dire, ce n'est pas parce que la marque qui nous a commandité ce projet est une grande maison qu'elle réalise tout en interne, au contraire, historiquement, comme ce n'est pas une marque horlogère, elle *outsource* à fond.»

Il m'expliqua alors la mise en place et l'exécution du projet :

«La pièce qu'on est chargés de réaliser pour cette marque fait partie de la collection prestigieuse qui lui a donné ses lettres de noblesse en horlogerie ces dix dernières années. Les principes de la collection sont la diversité et l'éclatement dans le choix des collaborations pour réaliser les pièces. Le mouvement de base de ce modèle de montre a été conçu par un horloger-constructeur indépendant et a été fabriqué au sein de l'usine de la marque qui s'est elle-même approvisionnée auprès d'autres fournisseurs en externe pour certaines pièces. Tu suis ? Nous, au bureau d'études, on a été chargés de concevoir, développer, réaliser et assembler le module de complication lié à l'affichage de la pièce. À la base, on n'était pas chargés d'assembler l'ensemble de la montre, cela devait se faire dans l'usine

de la marque, mais il y a eu des problèmes avec le calibre de base dus à la mauvaise communication entre les différents partenaires responsables de produire ses composants. Au final, c'est notre bureau qui doit se charger d'assembler le calibre de base et la montre au complet. Et là, c'est un vrai merdier. Rien ne correspond à rien. C'est un tel travail d'ajustement qu'on se demande s'il n'aurait pas mieux fallu relancer tout le processus d'usinage des pièces! En plus c'est hyper tendu entre les partenaires, tout le monde se renvoie la balle et les négociations sont longues. Sans parler des délais avec certaines pièces qu'on a retournées à la marque qui les a retournées à l'un de ses fournisseurs qui nous a finalement tout renvoyé! »

J'interrogeai alors Leandro sur les solutions qu'il avait trouvées pour contourner ces différents problèmes. Celui-ci me confia :

« Dans ce type de travaux improvisés, c'est de l'adaptation systématique, c'est vraiment du bricolage... on essaie de s'en sortir au mieux avec les contraintes du moment. Et là je t'avoue que la connaissance de techniques comme celles que j'ai apprises lors de ma formation sont précieuses. Si je n'avais pas fait du réglage en sachant reprendre un spiral, si je n'avais pas fait d'achevage en manipulant soigneusement les palettes de l'ancre ou, à plus forte raison, si je n'avais pas touché à la micromécanique, je ne m'en sortirais tout simplement pas, je ne pourrais pas adapter ou refaire des pièces, lorsque leurs cotes sont tellement mauvaises, en employant nos outils et nos machines conventionnelles à l'atelier! »

Ahmed, 40 ans, opérateur en horlogerie, ex-salarié dans une marque haut de gamme

Lors du démarrage de mes enquêtes de terrain en janvier 2010, je m'étais adressé à toutes les personnes composant mon entourage pour savoir si elles connaissaient quelqu'un qui faisait de l'horlogerie. Nombreuses furent les réponses positives qui me conduisirent à rencontrer des praticiens que je n'aurais sans doute pas connus sans cela. L'un d'entre eux fut Ahmed avec qui je m'entretins pendant plus d'une heure. Un de mes compagnons d'études à l'université s'était chargé de nous présenter dans un café de Neuchâtel. D'origine marocaine, Ahmed vivait depuis une quinzaine d'années en Suisse. Il s'était spécialisé dans l'import de marchandises mais avait été contraint, à cause de la fluctuation du commerce, de se trouver un autre débouché. Le système du bouche-à-oreille l'avait renseigné sur l'existence d'une école d'horlogerie privée dans le canton. Son directeur et principal enseignant, un « gars du métier », savait placer les gens qu'il avait formés dans les entreprises de la région. Ahmed avait donc suivi ses cours, à raison de quatre soirs par semaine durant plus d'une année et trouvé du travail auprès de divers fabricants de mouvements et de marques.

Il avait cessé son activité auprès de son dernier employeur quelque temps avant notre rencontre. Il ne s'attarda pas sur les motifs de cet événement et ne commenta pas davantage les expériences qu'il avait vécues au sein de ces différentes entreprises. En revanche, il m'expliqua en détail comment le métier était organisé en industrie et à quelles étapes de la chaîne de fabrication des montres il avait eu l'occasion d'intervenir.

«Les pièces arrivent sous forme de kits dans des boîtes et selon l'atelier où tu travailles, tu vas par exemple manipuler un outil comme la potence à chasser les pierres dans la platine, faire du contrôle qualité et apprendre à repérer les imperfections sur la surface d'une pièce à l'aide d'un binoculaire ou d'un écran de projection. Dans ces différents ateliers, le but c'est de faire une ou plusieurs opérations à un poste puis de passer la pièce ou la partie du mécanisme au poste suivant. En résumé, durant ces années, j'ai travaillé au t0 puis au t2 pendant un temps, et enfin au t1.»

Sur le moment, je ne compris pas un traître mot de la dernière phrase qu'il avait prononcée. Ces termes relevaient de l'argot lié au schéma industriel de l'horlogerie et renvoyaient à l'organisation parcellisée de la production en différents ateliers composés de postes séquentiels. Ces ateliers s'appelaient t0, t1, t2, t3 et désignaient respectivement: T0) le chassage et la mise en hauteur des pieds-vis, goupilles et pierres en utilisant la potence à chasser et ses accessoires; T1) l'assemblage du mouvement, son achevage et son réglage; T2) le posage du cadran et des aiguilles et l'emboîtement; T3) le posage du bracelet, le gravage, la certification et le conditionnement. Il s'agit d'une forme de taylorisme qui ne concerne pas la production de toutes les montres mécaniques mais seulement de celles qui valent économiquement la peine d'être produites ainsi, à savoir les montres de bonne facture, fiabilisées durant un long processus de développement et réalisées en de gros volumes (ce qui n'exclut pas qu'il s'agisse là de produits dits «de luxe»). Si cette forme de division du travail était déjà prégnante dans les années 1950, elle revêt désormais un degré d'institutionnalisation supplémentaire puisqu'elle marque la structure même des formations horlogères. Ahmed a ainsi été formé pour travailler comme opérateur dans ces types d'atelier hyper spécialisé.

Il poursuit son récit en déclarant qu'en industrie, il avait côtoyé beaucoup de manœuvres qui étaient arrivés à leur place de travail par le biais du chômage :

«Tu ne te rends pas compte le nombre d'ex-chômeurs qu'il y a... des femmes aussi... ces personnes font une formation d'opérateur en horlogerie que leur a proposée l'office du chômage et ensuite elles cherchent du boulot. Il y a des Suisses et des étrangers qui habitent en Suisse et des Français. Ça fait beaucoup de monde et c'est souvent en tant que temporaires qu'ils sont engagés. Le travail temporaire, c'est aussi valable pour les gens plus formés. Ça évite aux marques d'avoir à assumer les licenciements lorsqu'il y a une crise et il y en a souvent!»

Je le relançai sur la présence des travailleurs frontaliers d'origine étrangère dans l'industrie. Il enchaîna :

«Oui, le truc c'est qu'aujourd'hui les gens qui font ces formations du chômage en Suisse, ils ne trouvent pas toujours de place après leurs cours parce qu'il y a de la concurrence avec les Français. Les patrons ont tendance à engager les frontaliers parce qu'ils sont moins chers. Ou alors ils veulent des horlogers spécialistes qui travaillent dans les complications ou dans des trucs comme ça. Mais pour des horlogers de notre niveau, bien souvent, ils prennent des Français.»

Étienne, 34 ans, technicien en complications et restauration horlogères, salarié au sein du laboratoire d'une marque très haut de gamme

Au mois d'avril 2012, Étienne me fut présenté lors d'une rencontre organisée par la Société suisse de chronométrie autour du thème du service après-vente. Ayant constaté que j'enregistrais certaines des conférences, il vint me voir pour me demander de lui en envoyer une copie audio. J'acquiesçai spontanément puis après avoir repéré le nom de l'entreprise qu'il représentait sur son badge, j'ajoutai : « À la seule condition que vous m'arrangiez un entretien avec les fondateurs de votre marque, je fais une thèse en anthropologie sur la transmission des savoir-faire et je désirerais les rencontrer ! » Il sourit et, sans rien me garantir, me promit de leur en parler. C'est ainsi qu'ont débuté nos échanges. Nous nous revîmes à d'autres journées d'étude organisées par l'association professionnelle susmentionnée et de fil en aiguille, Étienne devint un informateur de choix qui m'aida dans mes recherches. Non seulement il parla de moi à ses patrons et organisa une rencontre (qui n'eut pas lieu pour des raisons d'agenda) mais il accepta de participer à un entretien de plus de deux heures, me fit visiter l'usine de son entreprise, passa les articles que j'écrivais sur l'horlogerie à ses collègues et me mit en contact avec les horlogers qu'il connaissait à Hong Kong lors du séjour que j'effectuai là-bas en 2012.

Sur la base de nos discussions, j'ai progressivement pu reconstituer sa trajectoire professionnelle. Né à La Chaux-de-Fonds et ayant grandi dans le Val-de-Travers, il était le fils d'un horloger natif d'Amérique du Nord qui travailla au sein d'une entreprise de la région. À 5 ans, Étienne limait déjà des pièces avec une grosse lime ; il avait très tôt su qu'il voulait faire de l'horlogerie. Durant son CFC d'horloger rhabilleur à l'école du canton, en réalisant sa pièce-école qui était un chronomètre de marine, il avait nourri l'« envie de s'occuper de vieilles montres ». Lorsque je lui demandai s'il n'avait pas désiré être ingénieur, il me répondit :

« Non, pendant ma formation, je me voyais à l'établi, je me voyais du côté de la restauration des pièces anciennes, des montres avec une belle histoire derrière. C'est pour ça qu'après le CFC, j'ai commencé un diplôme de technicien en restauration horlogère, à 100 % à l'école, pendant deux ans, sinon j'aurais fait technicien en construction à la place. Et j'ai bien fait parce que j'ai beaucoup aimé faire des recherches sur les pièces anciennes, chercher quel horloger avait travaillé dessus, faire un rapport, trouver quelles parties il manquait, les reconstruire en se mettant dans l'esprit de l'horloger qui les avait faites, les restaurer en évitant de les altérer... »

Étienne relevait qu'il avait acquis son « sens de l'analyse surtout à partir des années de formation de technicien, pas avant, parce qu'au CFC, il ne s'agissait pas tellement de trouver des solutions à des problèmes par la réflexion, en revanche c'est ça qui faisait la base du technicien ! » Une fois son diplôme en restauration obtenu à partir d'un travail sur une pendule du Musée d'horlogerie local, il fut engagé par une marque haut de gamme et travailla pour celle-ci durant six années dont une et

demi dans ses centres de SAV à Hong Kong et Shanghai. L'année précédant son départ pour la Grande Chine, à des fins de préparation, il avait tourné dans les différents départements de l'usine et avait découvert le plaisir d'assembler des montres de grande facture :

« Dans un atelier de grandes complications, on est très responsabilisé, on s'occupe intégralement de son mouvement, on reçoit chaque composant sous forme de pièces détachées dans une boîte et ensuite c'est son problème à soi d'en faire un produit terminé avec soin. Et il y a un système de traçabilité qui permet de retrouver la personne qui s'est occupée de chaque mouvement. Pour le SAV, c'est pratique, s'il y a un retour de client, c'est l'horloger qui a assemblé la montre en question qui est responsable de son entretien. »

Peu de temps après son retour en Suisse, il eut l'opportunité de rejoindre la marque que lançait un créateur horloger indépendant. Il fut ainsi nommé chef d'atelier d'une petite entreprise de vingt personnes qui ne produisait que des montres haut de gamme, et impliqué dans la mise en place de toutes les méthodes de fabrication et d'assemblage des produits. Ces années « stimulantes et pleines de défis » avaient satisfait son goût pour l'analyse dans un contexte de production horlogère. La marque appartenait toutefois à un groupe américain qui jugea nécessaire de licencier tout le personnel sans crier gare, après la crise de 2008. Étienne ne se retrouva pas longtemps sur le carreau. Quelques mois plus tard, il fut embauché dans le laboratoire d'une autre prestigieuse petite marque de la région. Celle-ci était composée d'environ quatre-vingts collaborateurs et produisait une centaine de pièces de « très haute volée » par année. Elle réalisait à l'interne l'intégralité de la conception de ses montres, de ses mouvements et presque entièrement leur fabrication. Étienne y accomplissait des travaux d'analyse des mouvements mécaniques au laboratoire. Son travail consistait à réaliser des tests de toutes sortes sur les prototypes des produits pour évaluer leur fonctionnement avant la phase de production industrielle. Cette étape de fiabilisation en laboratoire n'existait pas en tant que telle chez son ancien employeur, mais demeurait cruciale dans l'activité de sa nouvelle firme. Il précisa :

« Aujourd'hui, durant une partie de mon temps au laboratoire, je suis encore à l'établi comme horloger, migros à l'œil et outils en main, je travaille sur les mouvements, je fais les tests, j'ajuste, je règle, je modifie l'écart ou la disposition des composants, je fais les vérifications, les contrôles. J'aime ça et je connais bien l'établi. Mais ça fait plus de dix ans que j'y suis, alors je vais continuer encore un moment mais je sais que je ne ferai pas ça toute ma vie. À court terme, je ne m'y vois plus vraiment, c'est pourquoi j'ai repris une formation en économie d'entreprise. Ce qui m'intéresse aujourd'hui ce serait plus le management. C'est important de se trouver une porte de sortie pour la diversité dans le travail mais aussi pour la sécurité. J'ai toujours l'exemple de mon père qui fut bien embêté pendant la crise des années 1970. Si l'entreprise pour laquelle on travaille s'arrête de produire des montres du jour au lendemain, en tant qu'horlogers à l'établi, on se retrouve sans travail et si on n'a pas d'autres connaissances à son actif, ça sera très difficile de retrouver du job ! »

Je conclus le long entretien mené avec lui dans une des salles de réception de l'usine où il travaillait par une question relative à la nature des liens entre l'horlogerie et l'Arc jurassien.

« C'est indéniable, me répondit-il, il y a vraiment quelque chose de particulier ici. Déjà, tout le monde se connaît... c'est vraiment le petit microcosme de l'Arc jurassien. Et puis pour moi, c'est le fait d'être du coin, les contacts noués durant les études, les différentes places de travail... car chez les horlogers, il y a des tournus rapides, tous les quatre à six ans, ils ont tendance à changer de place comme dans mon cas. Ensuite, il y a les journées d'étude où l'on retrouve les gens qu'on a connus ailleurs, et le réseau s'agrandit. C'est ça qui créé cette atmosphère horlogère. Et puis il y a aussi le lien avec le territoire qui est petit et qui augmente encore l'effet de concentration de l'horlogerie. »

En écho aux travaux qu'accomplissait Étienne dans le laboratoire de sa marque et afin de proposer un panorama des gens de métier le plus étendu possible, je me permets d'évoquer brièvement ici la trajectoire de Fabrice, 40 ans, un ami d'enfance devenu constructeur de mouvements horlogers dans le bureau technique d'une marque haut de gamme après avoir accompli des formations complètes d'horloger rhabilleur à la Vallée de Joux puis d'ingénieur-horloger au Locle. Au terme de ses études, il intégra le bureau technique d'une importante maison genevoise pendant plusieurs années. Après quoi, il saisit le défi que lui proposait une autre marque de grande envergure qui s'était lancée dans la conception et la fabrication de ses propres calibres. Tout comme Étienne, à de nombreuses occasions, Fabrice me répéta à quel point il avait été fondamental pour lui d'être passé par l'établi avant de devenir ingénieur en horlogerie. Il rappelait que le fait « de savoir donner un coup de lime au besoin » lui était utile, aujourd'hui encore, dans la conception de nouveaux produits et surtout dans la manière dont il intervenait directement sur leurs prototypes afin de les transformer et de les fiabiliser.

Cynthia, 40 ans, enseignante en horlogerie dans une école publique

Lors des enquêtes menées dans les écoles professionnelles, j'eus l'occasion de rencontrer Cynthia, horlogère rhabilleuse devenue enseignante depuis peu, après avoir passé plusieurs années en industrie. Au cours d'une discussion dans la salle des maîtres de son établissement, elle me raconta brièvement son parcours et décrivit quelques-unes des thématiques qui la préoccupaient.

« En horlogerie, plus on a affaire à des gens formés, plus la proportion de gars est importante. On reste encore souvent dans le préjugé que c'est de la technique et que ça concerne les gars mais dans l'école où je travaille, on est quand même deux femmes sur sept enseignants. C'est déjà pas si mal car je sais que ce n'est pas comme ça dans toutes les écoles professionnelles. Concernant ma place de travail ? Je bosse aujourd'hui dans l'école où j'ai été formée. Après mon CFC, je suis partie en industrie pendant un peu plus de dix ans. Je suis restée dans la région en passant dans deux différentes entreprises. De l'une à l'autre, on peut dire que je suis montée en gamme, parce que dans la seconde, j'ai travaillé dans un

atelier où les produits étaient plus soignés, plus intéressants et fabriqués en moins grande quantité. Ce n'est pas toujours le cas. Même si une marque se situe elle-même dans une certaine gamme, il se peut qu'elle propose différentes gammes de produits. Des fois, tu peux te retrouver dans une marque qui fait des produits très compliqués et super d'un point de vue technique et être affectée dans un de ses ateliers où un autre type de produits est réalisé, moins exclusif et moins captivant au niveau du métier.»

Après quelques secondes de pause, elle poursuit :

«Je me plaisais bien en industrie. À la fin, j'étais dans l'atelier d'une marque très connue qui avait délocalisé une petite cellule d'assemblage de mouvements près d'ici. Je me suis occupée durant quelques années de mouvements compliqués et j'ai bien aimé ça. Mais le travail est aussi devenu répétitif parce que les mouvements en question, ils étaient produits en assez grand nombre quand même. Au bout d'un moment, j'avais fait le tour. Alors lorsque l'opportunité s'est présentée de revenir à l'école pour y enseigner, j'ai sauté sur l'occasion et j'en suis ravie. Mais je dois dire que la mise à niveau a été rude. Je n'ai pas été capable d'enseigner tout de suite certains modules de pratique comme le pivotage⁴⁴. C'est une technique qui ne se pratique plus du tout en industrie, même pour le luxe. Après y avoir travaillé pendant plusieurs années, j'avais perdu le coup de main. Comme nouvelle enseignante, je ne me sentais pas sûre. Lors de mon retour à l'école, avant de pouvoir l'enseigner, j'ai dû m'y remettre, me réentraîner un mois durant et réacquérir de l'habileté pour être de nouveau à niveau. Pendant ce temps-là, j'ai demandé à un collègue d'assumer ce module et, en échange, j'ai donné son cours. Il faut dire qu'entre l'école et l'industrie, il y a parfois un grand écart.»

Richard, 32 ans, technicien en horlogerie, restaurateur de pièces anciennes et créateur indépendant

J'ai rencontré Richard lors de l'édition 2013 de la Foire de Bâle alors qu'il devait sa nouvelle création sur le stand d'une association de créateurs indépendants dont il désirait devenir membre. Je le connaissais de réputation car plusieurs connaissances me l'avaient recommandé. Dans sa vitrine se trouvait une seule et unique pièce, à savoir un automate de petit volume. Derrière elle, la projection d'une vidéo permettait au spectateur de voir le praticien à l'œuvre et d'apprécier les étapes de fabrication du produit. Après que je me fus présenté à lui, nous échangeâmes brièvement quelques mots puis prolongeâmes la discussion quelques heures plus tard en prenant le même train pour revenir à Neuchâtel. «Ma vitrine aurait l'air un peu vide sans la vidéo... je n'ai qu'une pièce à montrer, c'est elle qui a accaparé tout mon labeur ces cinq dernières années !»

Natif du Val-de-Ruz, il en vint à concevoir et à fabriquer intégralement cet automate à la suite d'une série de rebondissements. Après l'obtention de son CFC d'horloger rhabilleur, il suivit deux cursus de technicien à l'école d'horlogerie du

⁴⁴ Cf. Glossaire et p. 193-196.

canton, l'un en restauration et complications horlogères durant deux ans et l'autre d'une année en construction horlogère. Ses diplômes en poche, il eut envie de faire de la restauration et passa presque dix années dans l'atelier d'horlogerie ancienne d'une marque neuchâteloise à s'occuper d'objets de collection. La restauration de garde-temps « historiques » lui imposant de refaire de nombreuses pièces de mouvements, il acquit des compétences élargies liées à un vaste ensemble de techniques. Cela suscita, en lui, de nouvelles idées puis généra l'envie de créer son propre calibre, « en partant de la feuille blanche ». Les connaissances acquises durant son cursus de technicien en construction horlogère fournirent alors la base pour l'établissement des plans et l'élaboration des méthodes de fabrication. À la suite d'un contact avec la promotion économique du canton, il obtint un crédit qui, joint à ses économies, lui permit de se lancer à son compte en démarrant la production de sa pièce. Dans le cadre de ce projet, son goût pour le travail artisanal le conduisit à réaliser chaque composant de son mouvement lui-même, tout en convoquant quelques artisans en sous-traitance pour la décoration de la partie externe de son automate.

Le problème qui l'occupait désormais était de vendre sa pièce.

« Pour rentrer dans mes frais, payer mes heures de travail et pouvoir financer la suite de mon activité indépendante, je dois vendre ma pièce plusieurs centaines de milliers de francs suisses, alors forcément présenté comme ça, certaines personnes ont des yeux exorbités. Je dois alors insister sur le fait que mon automate est très cher parce qu'il est unique, fait presque entièrement par moi seul et en grande partie à la main⁴⁵, sans recours à des machines à commandes numériques ou autres ! »

Il confessait : « Le problème bien sûr c'est la communication, mais je n'ai pas envie de surinvestir là-dedans. Je n'en ai pas les moyens. Et regarde les sites internet d'autres confrères indépendants, ils sont parfois très modestes et ça marche pourtant très bien pour eux. » Je m'autorisai alors à lui demander pourquoi il ne mettait pas davantage l'aspect singulier de sa démarche en avant, arguant du fait qu'un grand nombre de maisons positionnaient leurs montres de luxe comme les fruits d'un travail artisanal alors qu'elles les déclinaient en grandes séries et ne leur apportaient des touches manuelles souvent qu'au niveau des finitions. Sur quoi il répliqua :

« Je sais que j'ai une légitimité horlogère et que c'est important pour un artisan indépendant comme moi de se montrer au travail. Je dois bien prouver au client les bonnes raisons qu'il a d'investir autant d'argent dans mon produit mais j'ai envie de le faire modestement. De la même manière, je pourrais faire comme toutes les marques dans la région et dire que je suis du coin en revendiquant la perpétuation d'un héritage mais je ne veux pas me faire passer pour le dernier maillon de la chaîne. Dans mon projet d'automate, j'ai tenu à faire tout moi-même depuis le départ. Je ne voulais pas reprendre des rouages ou des mouvements déjà existants en prétendant m'inscrire dans un patrimoine, en m'affichant comme l'héritier d'une histoire. J'ai voulu recommencer à zéro et cette idée, elle me plaît et je l'assume. »

⁴⁵ Pour une caractérisation de l'expression « à la main » chez les horlogers, cf. Glossaire.

Je revis Richard quelque temps plus tard. Sa pièce n'étant pas vendue malgré les quelques prises de contact prometteuses faites à Bâle, celui-ci m'annonça qu'il avait dû consentir à retrouver du travail pour assurer sa survie : «J'ai été engagé dans le musée d'une entreprise horlogère pour l'entretien, le catalogage et la conservation de ses collections de garde-temps. C'est parfait, le travail me conduira à manipuler de belles pièces et je serai engagé à un pourcentage qui me laissera le temps de me consacrer à mes créations et de plancher sur un nouveau projet, en espérant qu'entre-temps, mon automate soit vendu.»

Sébastien, 60 ans, horloger rhabilleur, restaurateur indépendant de pièces anciennes

À la fin de l'été 2010, je pris rendez-vous avec l'horloger de la petite ville dans laquelle j'avais grandi. Le local qui lui servait d'atelier était minuscule. Sur la droite, se trouvait un comptoir où étaient disposés des documents, un agenda et une caisse enregistreuse. À l'arrière, un ensemble de machines, dont principalement des tours de diverses tailles et des fraiseuses, était disposé dans un espace optimisé à l'extrême. Sébastien m'accueillit d'un sourire mi-prévenant, mi-interrogateur et laissa le silence s'installer. Je lui présentai mon projet. L'entretien dura près de deux heures et me permit de mieux comprendre quels pouvaient être l'activité et le positionnement d'un praticien spécialisé dans la réparation et la restauration de pièces anciennes. Je m'autorise à reproduire ici quelques extraits de notre interaction.

« - Hervé (H) : Vous avez travaillé en production, dans l'industrie ?

Sébastien (S) : Par le passé, j'ai fait un peu de production mais à petite échelle. Je me suis rapidement spécialisé dans le domaine de la restauration de montres anciennes et de pendules. Et là, on ne peut pas parler de production. Bien sûr, il y a un savoir-faire dans ce que je fais mais qui n'est peut-être pas forcément lié à notre temps. C'est-à-dire que dans la montre aujourd'hui, savoir-faire, ça veut dire connaître les modèles, connaître les conceptions des mouvements, leur fonctionnement. Moi, je ne suis plus tout à fait dans ce domaine-là. Je ne suis plus à jour. Je connais mais je ne touche plus ou très peu, parce que ça devient une exclusivité pour les magasins qui vendent les montres de telles ou telles usines.

H : Vous ne travaillez pas en relation avec les marques ?

S : Je ne travaille pas pour des maisons mais seulement pour des particuliers. À l'époque, je vendais de la montre neuve mais maintenant je ne vends plus que de la montre d'occasion sur des modèles précis. Et puis, au niveau de l'entretien ou de la réparation, je ne peux plus toucher aux montres de marque parce que je n'ai pas les pièces et ne peux pas les fournir. Même si je sais le faire, je ne le peux pas car je n'ai plus les fournitures nécessaires. Je suis un peu au bout de la chaîne où je ne fais plus que des choses que peut-être d'autres ne font plus parce que je dois le faire moi-même. Les fournitures qui manquent pour des pièces anciennes, je ne peux pas les commander quelque part.

H : Vous êtes né dans un environnement horloger ?

S : Mon père était horloger et ma mère régleuse. Je suis la troisième génération à être du métier dans la famille. J'ai eu l'avantage d'avoir baigné dans ce domaine. J'ai grandi dans une certaine ambiance où très tôt j'ai démonté des réveils, remonté des choses simples

puis ensuite plus compliquées. Il fallait réfléchir : pourquoi telle montre ne fonctionne pas ? Pourquoi elle ne sonne pas ? Il fallait démonter les pièces. Il y avait des leviers, des cames, des râtaeux. À quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ? Il fallait arriver à comprendre le fonctionnement avant de démonter. Voir comment c'était conçu. Tout cela permet d'apprendre beaucoup. Je veux dire... la théorie c'est une chose... vous apprenez une théorie parfaite dans les écoles d'horlogerie mais c'est vrai que la meilleure façon de se reconnaître là-dedans, c'est de mettre la main à la pâte. C'est de se dire : "voilà, maintenant je démonte une pièce mais je dois faire attention car je dois la remonter après, et donc je dois réfléchir !" À côté de cela, j'ai eu la chance de travailler chez un maître d'apprentissage où j'ai pu me pencher très tôt sur des pendules anciennes parce qu'il était lui-même un restaurateur réputé pour ce genre de garde-temps. J'ai vraiment pu profiter de ce temps d'apprentissage pour parfaire mon savoir et me spécialiser dans ce domaine, à côté des rudiments de l'horlogerie bien sûr. Mon maître s'occupait en particulier de toute la collection Kellenberger, du nom du collectionneur qui était encore en vie et que je connaissais moi-même. Il possédait, par exemple, des pendules en fer Lichti des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles sur lesquelles j'ai aussi travaillé.

H : Concrètement, aujourd'hui, quels sont les repères que l'expérience vous a permis d'acquérir ? En quoi facilitent-ils vos interventions sur les pendules ?

S : Eh bien, selon les types des mouvements, vous savez qu'il faut commencer par ça, par là. La première fois, vous vous cassez les dents parce que vous comprenez vite que si vous faites les choses comme ça, vous perdez des heures et des heures. Puis, après coup, vous avez appris et là vous savez qu'il faut faire attention à telle partie, là il faut d'abord désarmer, il faut faire ça de cette façon. Chaque pendule, chaque montre, chaque calibre a ses spécificités. Vous devez un peu toutes les connaître, c'est pour ça qu'il faut se tenir au courant. Au fur et à mesure que vous connaissez les types de mouvements, vous savez quels sont leurs points faibles ou leurs points forts. Pour les pendules, c'est pareil : si c'est telle fabrication, je sais que je dois d'abord regarder ça. Je sais où sont les faiblesses, donc je vérifie d'abord s'il n'y a pas quelque chose de ce côté-là et je sais tout de suite si c'est le cas parce que c'est connu sur ces mouvements-là. Mais tout cela, vous ne pouvez pas l'expliquer tout de suite de cette façon. Cela vient seulement par le fait que vous en avez fait des centaines et que vous comprenez pourquoi ça marche comme ça.

H : Les mondes de la production et de la réparation, par quoi se différencient-ils ?

S : C'est quand même deux mondes différents ! Bon, même à l'époque, aux ^{xviii}^e-^{xix}^e siècles, il y avait déjà des séries de pendules même si ces séries ne ressemblaient pas aux séries d'aujourd'hui. Les pièces n'étaient pas aussi identiques que maintenant. Elles n'étaient pas clonées mais on reconnaît quand même le travail en série, d'autant plus que c'était marqué sur les platines. Dans le passé, les horlogers faisaient donc déjà de la production mais je dirais qu'actuellement, la production c'est un autre monde. En restauration, il faut certes avoir des connaissances similaires à celles que détient l'horloger de production mais c'est quand même un autre monde car vous ne travaillez pas de la même façon. Il y a une notion de temps différente. Pour une restauration sur des pièces anciennes, il faut trouver si possible les matériaux qui correspondent car il faut respecter l'entité. Mais c'est difficile lorsque les matériaux dont on a besoin sont pratiquement introuvables. Il y a toujours des déchets à l'atelier et on fait avec ce qu'on a mais des fois, ce n'est pas suffisant. Alors, il faut du temps. Des fois, il faut plusieurs mois ou des années même parce qu'on n'a pas le matériau qui nous convient. Dans mon travail, bien sûr que l'optimisation du temps est aussi importante parce que si je passe trop d'heures sur une restauration, le

client va peut-être payer plus. Il faut donc que la restauration avance car vous ne pouvez pas facturer n'importe quel prix. Mais la production c'est différent, c'est un autre monde. Ce n'est pas moins bien, ce n'est pas meilleur. Il s'agit juste de deux mondes qui doivent se côtoyer mais qui n'ont rien à faire l'un avec l'autre.

H: Avez-vous l'impression de participer à un projet collectif quand vous réparez ces garde-temps ?

S: J'essaie surtout de garder une mémoire, peu importe que le temps ou que l'heure change. Il y a un petit côté nostalgique, c'est clair. Ce n'est ni négatif, ni péjoratif car je ne pleure pas sur mon passé, mais par ce travail, c'est une manière de transmettre une certaine connaissance, de réparer quelque chose qui peut encore durer même si on ne sait pas combien de temps. On transmet ainsi une connaissance déjà uniquement par le fait que la pièce continuera à sonner et à fonctionner, ou à marcher si c'est une montre. La transmission consiste à se dire que, peut-être, il y a des gens qui se rappelleront dans quelques années ce qui se faisait autrefois. Maintenant, on est en plein dans l'électronique qui a aussi ses côtés valables, mais pour moi la montre est essentiellement mécanique, que ça soit la pendule, la montre de poche ou la montre-bracelet. Le reste, ça a été greffé dessus, on vit avec et puis voilà.

H: À plusieurs reprises, vous avez associé la production actuelle à l'électronique mais aujourd'hui on fabrique beaucoup de montres mécaniques de haute volée, non ?

S: Oui, c'est vrai, on en fait beaucoup. Mais à propos de la "haute volée", il y a un point où je suis peut-être un peu sceptique. Il y a certes des mouvements qui sont bien décorés, qui présentent bien, avec des vis bleuies, le poinçon de Genève, etc., mais si on compare le prix de vente par rapport au travail fourni, je trouve, moi qui suis horloger et qui connais les prix à la base, que c'est juste du commercial même si c'est joli et que ça fait plaisir à l'acheteur. Mais quelque part, par rapport au travail accompli, il y a un déséquilibre total, donc, pour 100 000 balles, vous payez autre chose. Alors si le client est d'accord de payer ça, moi je n'ai rien contre, de toute façon c'est lui qui paie, c'est lui qui consomme. Mais il y a un décalage dans les pratiques. À l'époque, une certaine montre valait plus cher qu'une autre montre parce qu'elle avait été créée avec plus d'intensité. Les vieilles montres de poche de la fin XIX^e qui sont déjà des chronographes avec des ratrapantes⁴⁶, ce sont des chefs-d'œuvre. Que vous les payez plus cher qu'une montre Roskopf⁴⁷, on peut comprendre, tandis qu'aujourd'hui on arrive dans une société où vous avez des montres dont le prix est un peu fantaisiste par rapport au travail réel, que ça soit au niveau du boîtier, du mouvement. Ces nouvelles montres, c'est quand même de la série et de la grande série, même pour les marques de luxe.

H: Ces marques communiquent beaucoup autour de la bienfacture artisanale et du travail manuel qu'il y a dans ce genre de produits. Pour vous, le problème c'est que cela ne concerne que la fin du processus de fabrication, l'assemblage ou les finitions...

S: Oui, la touche manuelle c'est pour l'assemblage, pour les contrôles, mais il n'y a plus tellement d'artisans là derrière. Ce sont des calculs et des ordinateurs qui sont derrière ces montres. L'aspect artisanal c'est comme quand on vous vend aujourd'hui du bio partout, ça va dans ce sens, donc je me distancie un peu de ce monde de production qui chiffre son bénéfice en milliards et qui met l'artisan un peu en carte de visite. On met le panneau artisan et puis voilà. La plupart des gens ne connaissent rien d'autre, donc ça passe comme ça, mais pour moi le type de travail artisanal que je pratique exclut complètement la série.

⁴⁶ Cf. Glossaire.

⁴⁷ Cf. Glossaire.

Jean, 70 ans, horloger rhabilleur, retraité, anciennement responsable d'un magasin indépendant d'horlogerie-bijouterie

Comme mentionné dans le préambule, je contactai Jean par téléphone dans le but d'obtenir quelques informations relatives à l'Amicale dont il était président. Son numéro m'avait été fourni par Laurent, un autre informateur proche de la retraite alors enseignant dans une école d'horlogerie. Après avoir présenté ma démarche et la teneur de mes recherches à Jean, je lui demandai comment il envisageait la pratique actuelle. Il se mit à évoquer le commerce horloger qu'il tenait auparavant et l'expérience qu'il avait dans la vente et l'entretien des montres.

«Évidemment je suis en fin de parcours, puisque je suis retraité, mais avec mes confrères, disons qu'on ressent un manque de reconnaissance par rapport à notre métier. Le travail est tellement divisé aujourd'hui qu'il n'y a pas besoin de sortir de l'école professionnelle pour être horloger. Si une dame ou une jeune fille a l'œil et un peu de sensibilité, elle peut rapidement être engagée comme horlogère. Dans une entreprise de deux mille personnes, les horlogers complets ne sont pas 10 %. Pour faire des montres, on pourra bientôt se passer des écoles d'horlogerie et ça fait un peu mal !»

Je relevai qu'au vu de la technicité des montres mécaniques qui étaient produites ces dernières années, il y aurait sans doute encore besoin d'horlogers rhabilleurs en industrie :

«Oui, mais les besoins en matière de rhabillage pour les complications seront satisfaits par des gens formés à l'interne. Dans l'atelier de réparation, on trouvera encore des horlogers mais ce sera le seul endroit de l'usine. Et puis, aujourd'hui, certaines marques ont tellement de notoriété qu'à cause d'elles, on laisse passer des choses inimaginables. Et les machines sont plus précises, ce qui fait que pratiquement il n'y a plus besoin de retoucher les montres.»

Le fil de la discussion conduisit mon interlocuteur à poser un diagnostic succinct sur le métier en évoquant les transformations qui affectaient les rapports entre les horlogers tenant un commerce et les marques industrielles :

«Pour les horlogers qui sont à la tête d'un magasin de vente et de réparation, c'est dur. Les relations entre détaillants et fabricants se sont durcies. Ces derniers posent désormais leurs conditions aux détaillants en matière de prix, de conditionnement. Mais dès que trois ou quatre fabricants font ça, économiquement, ce n'est plus vivable pour un horloger dans un commerce indépendant. En plus, les fabricants ne livrent plus spontanément de pièces de rechange. Là, je me fais sans doute l'avocat du diable mais les marques ne veulent plus que des "cordonniers" ou des horlogers pas assez compétents réparent leurs montres, même s'il ne s'agit que de changer des piles. Et comme les affaires vont en dents de scie, les fabricants préfèrent désormais que tout retourne chez eux afin d'assurer eux-mêmes leur SAV.»

Il conclut notre échange en mentionnant qu'il y avait encore des rhabilleurs indépendants mais que ceux-ci devaient désormais être agréés par les marques ou se

spécialiser dans certains domaines tels que la pendulerie ou les complications pour continuer à gagner leur vie décentement.

Dan, 45 ans, ingénieur en électricité, salarié dans une entreprise de développement électronique

En 2012, à la Foire de Bâle, alors que je me tenais aux côtés de Jürg Kamaar sur le stand de son association, celui-ci me présenta à Dan. Nous engageâmes la conversation. Il était ingénieur en électricité dans une entreprise de produits électroniques qui appartenait à un grand groupe horloger. Passionné d'horlogerie, il était présent au salon comme «modérateur improvisé» pour le compte d'une revue spécialisée et m'expliqua qu'il venait découvrir les nouveautés présentées, discuter avec les gens de la branche et prendre des photos. Après quelques minutes, il m'apostropha : «Moi aussi je fais des montres, tenez je vais vous faire voir!» En découvrant la manche droite de son manteau, il me tendit son poignet autour duquel était attachée une montre sur laquelle je repérai un tourbillon. Je lui demandai pourquoi il avait choisi un tel modèle et il me répondit : «Ah, mais le tourbillon, c'est le grand défi ! Moi, vous savez, je suis quelqu'un qui aime faire des choses avec mes mains, et comme je travaille en tant qu'ingénieur pour une compagnie horlogère, j'ai progressivement développé un intérêt pour les garde-temps.» Sur quoi, il conclut fièrement : «Je suis la preuve vivante qu'il n'y a pas besoin d'être horloger pour fabriquer une montre qui marche !»

L'ABSENCE DES HORLOGÈRES

Dans ce qui précède, je n'ai pas cherché à rapporter les parcours d'horlogers et d'horlogères de manière équilibrée afin d'obtenir une symétrie parfaite entre les genres. Le nombre de trajectoires relatives aux hommes et aux femmes est proportionnel aux entretiens que j'ai respectivement menés avec les représentants des deux genres. Pourquoi m'être entretenu avec si peu de femmes ? Sont-elles inexistantes dans l'horlogerie ? Mon travail témoigne-t-il d'une forme de sexisme implicite ? Je crois qu'il n'en est rien. Les femmes sont présentes, à différents égards dans cette industrie, et je ne pense pas avoir fait preuve de discrimination en la matière. *A contrario*, le relief que mes données font apparaître est significatif de la place qu'elles occupent aujourd'hui en horlogerie. Il reflète la politique d'invisibilité des personnes de sexe féminin, implicitement à l'œuvre dans la branche et dans ses canaux de médiatisation. Comme je vais le montrer, cette invisibilité a été indirectement renforcée par certains des biais par lesquels j'ai organisé ma recherche.

Métier d'homme ou de femme ?

La question semble naïvement posée et pourtant elle fait l'objet d'un véritable enjeu dans les rapports qui se nouent entre les acteurs du monde horloger. L'importance de la main-d'œuvre féminine dans l'essor de l'industrie horlogère

sur l'actuel territoire helvétique au cours des XIX^e et XX^e siècles a certes été amplement documentée, ces dix dernières années, par différents travaux d'historiens et de sociologues (Marti 2004, Burki et Ebel 2008, Garufo 2011, Lachat 2014). Pour la période actuelle, les statistiques prouvent de surcroît que la présence des femmes dans les métiers de l'horlogerie demeure toujours extrêmement forte: en 2015, le « personnel de production » en horlogerie représentait 72,3 % du total des effectifs de la branche et il était composé de 45,02 % de femmes, soit quasiment la moitié (CP 2016a: 11).

Une série de constats établie au cours de mes quatre années d'enquête tend cependant à nuancer le poids des chiffres précités. Mes observations dans plusieurs écoles professionnelles publiques délivrant une formation initiale en horlogerie attestent que le corps enseignant en horlogerie est composé de trois quarts d'hommes. Le secteur horloger de l'école dans laquelle j'ai réalisé la majeure partie de mon travail était représenté par plus de dix enseignants, tous de sexe masculin. La seule femme de l'équipe que j'ai côtoyée était une jeune remplaçante qui fit quelques interventions ponctuelles dans les classes. Sur l'ensemble des écoles visitées, les filles représentaient entre 1/4 et 1/6 des effectifs des classes d'apprentis (de type horloger praticien CFC trois ans). Parallèlement, l'atelier de l'entreprise que j'ai ethnographiée durant plus de trois années était constitué de cinq collaborateurs dont trois horlogers, une secrétaire et une femme de ménage. L'Amicale d'horlogers avec laquelle j'ai été en contact était composée de plus de cinquante membres parmi lesquels seules trois horlogères figuraient. Enfin, au niveau de l'élite technique constituée par les horlogers qui se positionnent aujourd'hui comme « artisans créateurs indépendants » et sont généralement à la tête de petites entreprises qui portent souvent leur nom, le phénomène est encore plus manifeste. L'association internationale au sein de laquelle un certain nombre de ces horlogers sont regroupés offre une vue saisissante sur la situation: en automne 2014, l'association était composée de quarante-six personnes, dont une seule femme qui n'était en outre pas encore membre à part entière de l'organisation mais seulement candidate.

Tout cela permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles j'ai rencontré si peu de femmes au cours de mes enquêtes. En premier lieu, le fait de m'intéresser à la question du savoir-faire devait inévitablement me confronter au problème de la qualification du travail qui reste un déterminant fort en matière de répartition des genres. Dans l'univers technique de l'horlogerie, le secteur industriel de la production est certes l'espace dans lequel se concentrent le plus grand nombre de femmes mais ces dernières y occupent majoritairement des postes d'opératrices, soit des activités peu ou pas qualifiées. Au demeurant, il s'agit là d'un des secteurs les plus difficiles d'accès pour les raisons de confidentialité évoquées dans l'introduction. D'autre part, en redirigeant mes recherches du côté des écoles d'horlogerie et de l'atelier de la petite marque indépendante, je me suis trouvé face à des milieux plus qualifiés et plus qualifiants où les femmes étaient moins présentes. Dans les formations horlogères de niveau CFC et de niveau supérieur, l'horlogerie demeure un métier associé à un

univers technique très masculin en dépit des efforts officiels de la CP pour communiquer de manière «égalitaire».

Pour ce qui concerne le microcosme sociotechnique des créateurs indépendants, il faut souligner que les horlogers qui se lancent à leur compte afin de créer et de fabriquer des montres le font après avoir acquis une certaine expérience dans la branche. La plupart d'entre eux démarrent ce genre d'entreprises – en étant souvent épaulés voire assistés par leur conjointe ou leur partenaire – à un âge qui oscille entre 30 et 45 ans, temps de vie durant lequel un certain nombre d'horlogères privilégient d'autres projets que la carrière. Cela peut expliquer pourquoi si peu de femmes se trouvent dans ce genre d'organisations. Toutefois, un certain sexisme structurel explique également les raisons d'une telle absence dans ce milieu-là. Ce sexisme caractérise indéniablement la manière dont les horlogers de renom et les créateurs d'opinion (clients, collectionneurs, médias spécialisés, représentants de fondations, etc.) appréhendent plus ou moins tacitement les compétences et la créativité en horlogerie. Le témoignage de Catherine, 40 ans, horlogère rhabilleuse et créatrice indépendante, rencontrée à plusieurs reprises lors de divers salons, rend bien compte de la difficulté d'être reconnues pour les horlogères qui se mettent à leur compte afin de réaliser leurs produits :

«Quand tu es une femme, concéda-t-elle, et que tu prétends faire de la création horlogère tu es toujours suspecte au niveau de la technique. C'est pénible. J'ai beau être horlogère de formation, avoir bossé plus de dix ans à développer des produits dans le bureau technique d'une entreprise ultra-reconnue dans la branche, je dois toujours prouver que je sais construire des mécanismes et que j'ai la culture du métier !»

Les inégalités de genre dans le monde horloger

Au printemps 2012, avec un petit groupe de personnes, je visitai la fabrique d'un «emboîteur»⁴⁸ située dans le canton du Jura. Après nous avoir accueillis dans la salle de réunion où un petit musée était en train d'être conçu, la directrice de la marque commença la visite en nous montrant les vestiaires des employés de production. Je constatai que le vestiaire «femme» était deux fois plus grand que le vestiaire «homme» et fis part de ma surprise. La directrice répondit alors : «L'horlogerie est un métier où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, c'est comme ça.» Un des visiteuses demanda pourquoi et se vit répondre : «C'est une question de dextérité, les femmes sont plus habiles, ont les doigts plus fins, sont plus précises et minutieuses que ces messieurs!» La suite de la visite confirma pourtant que les horlogères en question étaient toutes opératrices, formées sur le tas ou ayant obtenu un certificat après avoir réalisé un ou plusieurs modules de cours d'horlogerie. Sur le personnel de production de trente personnes que comptait l'entreprise, il n'y avait que trois personnes à être au bénéfice d'une formation complète en horlogerie – dont le chef d'atelier – et il s'agissait de trois hommes.

⁴⁸ Cf. Glossaire.

Quelques mois plus tard, cette théorie indigène et naturalisante de la division des tâches fut prolongée par un horloger indépendant à qui je demandais quelles étapes de fabrication des montres et quelles techniques étaient caractéristiques du métier. Il formula une longue réponse qu'il conclut en relevant : « En tout cas, la décoration des pièces et du mouvement, ça n'a jamais été un travail d'horloger, c'est un travail de bonne femme ! » Par contraste avec la figure du « vrai horloger », « bonne femme » était employé ici comme un terme dépréciatif qui renvoyait aux « petites mains »⁴⁹, c'est-à-dire aux ouvrières, manœuvres et opératrices pas ou peu qualifiées, occupées à des travaux très spécialisés dans l'industrie horlogère. De même, à la manière de Jean cité précédemment, l'évocation du type de praticiens que sont les opérateurs en horlogerie conduisait spontanément mon interlocuteur à basculer vers des considérations relatives aux « filles » et aux femmes, témoignant ainsi d'une association implicite entre le genre féminin et les qualifications moindres.

Au cours des visites d'entreprises, je me suis imposé de demander systématiquement aux personnes qui me présentaient les ateliers de production pourquoi s'y trouvaient autant de femmes. Lors des quinze visites que j'ai réalisées, les gens m'ont chaque fois donné la même réponse que la responsable citée plus haut. Je n'ai ainsi cessé d'entendre qu'il y avait autant de personnes de sexe féminin dans ce secteur parce qu'elles étaient naturellement « fines », « habiles », « précises » et « patientes ». Comme l'affirme Sposito (2013 : 171), « c'est à travers [ce] système de croyances collectives que les différences biologiques entre les sexes sont constamment utilisées pour justifier les différences sociales pérennes. » Ce que de telles croyances n'indiquent pas, c'est que la main-d'œuvre féminine ne se concentre pas sur n'importe quelles étapes de la production. Il s'agit des tâches les plus parcellisées – les représentants de l'industrie utilisent souvent l'euphémisme « spécialisées »⁵⁰ – donc les plus répétitives, les moins qualifiées et les moins bien payées⁵¹. À ce titre et pour ce genre de pratiques, l'engagement massif d'ouvrières rime encore aujourd'hui avec réduction du coût salarial. Au sein des entreprises horlogères helvétiques, la justification naturalisante d'une telle politique économique n'est pourtant pas nouvelle si l'on en croit Burki et Ebel (2008 : 48) à propos de la situation des femmes dans l'industrie des montres après la Seconde Guerre mondiale. Les auteures relèvent en effet qu'à cette période « le patronat justifie la différence salariale entre femmes et hommes en se basant sur l'idéologie dominante selon laquelle, en raison d'une prétendue “nature”

⁴⁹ L'expression « petites mains » se réfère aujourd'hui aux opératrices mais également parfois aux opérateurs, contrairement aux années 1950-1960 où le terme désignait uniquement des ouvrières (Burki et Ebel 2008, Garufo 2011).

⁵⁰ Dans la branche, il est entendu que « travail spécialisé » n'est pas synonyme de « travail qualifié ».

⁵¹ Il est intéressant de noter que, dans les statistiques de la CP, la catégorie « personnel de production sans qualification » n'est pas affinée par genre et qu'il n'existe significativement aucun chiffre sur le pourcentage de femmes sans qualification dans l'industrie. En me fiant aux observations établies au cours de mes quinze visites d'entreprises, je peux toutefois attester que les travaux des « petites mains » sont très majoritairement exécutés par des femmes.

féminine, les femmes sont plus enclines aux travaux minutieux, rapides et répétitifs. Si ces capacités sont “naturelles”, il est pour eux normal de peu les rémunérer.»

S’il y a lieu de signaler la permanence d’un tel phénomène et de critiquer les inégalités de genre que soutient un tel système de croyances, il convient également d’appréhender l’argumentation qui l’accompagne et d’en mesurer toute l’ambivalence. Un tel registre argumentatif m’a en effet toujours semblé fragile en raison d’un simple constat : les artisans ou créateurs horlogers les plus renommés et médiatisés – des hommes, en très grande majorité⁵² – se trouvent également admirés et valorisés pour leur « génie manuel », leur finesse, leur dextérité ou leurs « extraordinaires compétences à l’établi ». Autrement dit, un même argument est employé pour justifier la place des ouvrières les moins qualifiées et pour caractériser la position des horlogers les plus prestigieux. Il y a là une tension intéressante que j’ai thématisée au cours de différents entretiens menés avec des représentants des organisations patronales et des associations professionnelles, qui n’ont su répondre autre chose que : « C’est vrai, c’est un paradoxe, nous ne savons pas quoi vous dire. »

Dans la lignée de différents travaux anthropologiques (Hertz 2011, Bendix 2005), il convient de relever qu’une telle invisibilité des femmes en lien avec la question de la qualification a des conséquences au niveau de la valorisation patrimoniale et des inégalités sociales qu’elle reproduit implicitement. Les récentes mises en patrimoine de l’horlogerie qui ont eu lieu dans le cadre de la réalisation de l’inventaire suisse des traditions vivantes et de la liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse⁵³ ont conduit à mettre en lumière le groupe de créateurs horlogers dont j’ai parlé plus haut et dans lequel il n’y a pour ainsi dire aucune femme. L’effet indirect et politique d’un tel acte de mise en visibilité est ainsi de masquer l’existence, pourtant avérée, d’un « matrimoine » (Hertz 2002).

DIFFÉRENCES ET HIÉRARCHIES ENTRE LES GENS DE MÉTIER

La différenciation des expériences professionnelles

Comment rendre compte des différences qui existent entre les dix profils d’horloger présentés plus haut ? En quoi consistent-elles ? Pour mieux cerner autour de quoi elles s’articulent, je propose de retenir, sur la base des entretiens menés, trois critères liés aux savoirs mis en œuvre. Ces critères de différenciation permettent aux praticiens de négocier leur définition du métier et la stratification de leurs rapports. Le premier de ces critères concerne l’implication de l’horloger dans l’action sur le

⁵² Il me sera peut-être rétorqué qu’un grand nombre des représentants des métiers d’art (gravure main, émaillage, peinture sur miniature), disciplines également très valorisées dans les médias, sont des femmes, mais il n’en demeure pas moins que ce ne sont pas des spécialistes de la technique horlogère, à proprement parler.

⁵³ Site internet de l’Office fédéral de la culture (OFC), « Les savoir-faire de mécanique horlogère » : www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/04818/05362/index.html?lang=fr [consulté le 27 octobre 2016]

garde-temps⁵⁴ (que cela concerne la conception, la fabrication ou la réparation) : réalise-t-il toutes les interventions lui-même ? Assure-t-il le suivi de toutes les opérations ? Le deuxième critère renvoie à l'importance avec laquelle l'horloger est amené à transformer la matière même des composants constitutifs du mouvement ou du garde-temps : est-il amené à faire ou à refaire des pièces ? De manière intégrale ou en partie ? Durant les étapes d'assemblage et de réglage du mouvement, doit-il intervenir sur les composants et les retoucher ou les ajuster à l'aide d'outils de main ? Le troisième critère concerne le degré de médiation qui existe entre le corps de l'horloger et la matière du mouvement ou du composant sur lequel il intervient au niveau de l'usinage ou de la terminaison⁵⁵ : à quel degré son activité lui impose-t-elle de déléguer certaines responsabilités de décision et d'action à des artefacts (outils, machines, appareils, environnements) ? Ces artefacts prolongent-ils ses mouvements, les modifient-ils, les remplacent-ils ?

Les facteurs de la différence

Le degré d'*implication* du praticien dans la production et la réparation du garde-temps, le degré de *transformation* qu'il impose à la matière travaillée et le degré de *médiation* assurée par les artefacts qui existe entre son corps et la matière sont donc les trois critères à partir desquels les horlogers différencient leurs expériences professionnelles. Qu'est-ce qui fonde ces différences ? Celles-ci dépendent des six facteurs suivants : le niveau de qualification, les années d'expérience en entreprise, le domaine d'activité dans la branche, la nature des interventions sur le garde-temps, le statut de travail et la gamme des produits façonnés. Aucun de ces facteurs ne peut déterminer, à lui seul, le profil d'un praticien mais leur combinaison permet de caractériser, du point de vue technique, les différentes expériences que les horlogers font du métier et de comprendre les rapports de force qui sont à l'œuvre.

Le premier facteur qui conditionne la nature de l'activité des horlogers et ordonne leurs hiérarchies concerne la qualification et le niveau de la formation accomplie. Les praticiens au bénéfice d'un diplôme de métier insistent en effet souvent pour être distingués des praticiens semi-qualifiés ou formés sur le tas qui sont associés à des opérateurs. Selon qu'un horloger est praticien, rhabilleur, technicien en construction ou en restauration, ingénieur, il n'aura pas le même degré d'implication et de responsabilité dans la prise en charge du garde-temps et n'interviendra pas sur celui-ci aux mêmes étapes. En Suisse, les trajectoires de formation en horlogerie sont multiples. Elles peuvent s'étendre de trois à huit ans et donnent accès à des qualifications de types divers qui assurent à leurs détenteurs de travailler à des postes variablement profilés.

⁵⁴ Je parle ici de garde-temps de manière à inclure les instruments horaires autres que les montres et par rebond, les horlogers qui ne s'occupent pas de montres mais uniquement d'horloges, de pendules, d'automates, etc.

⁵⁵ Pour une clarification de cette distinction, cf. Glossaire, entrée « usinage/terminaison ».

La formation est un entremêlement d'initiatives privées et publiques puisque la CP, l'une des deux organisations faîtières, en est responsable de concert avec les autorités cantonales et fédérales. Dans ce cadre-là, elle propose trois types de formation qu'elle organise avec d'autres institutions telles que les écoles publiques mais également un certain nombre de centres de formation privés. Il y a tout d'abord la formation professionnelle initiale ou « apprentissage ». Ce type de formation est prolongé par diverses possibilités de perfectionnement vers la formation professionnelle supérieure (écoles techniques supérieures, examens professionnels fédéraux) ou les hautes écoles (écoles d'ingénieurs, universités). En deuxième lieu, la CP s'occupe, depuis le milieu des années 1990, de la formation professionnelle pour adultes délivrée sous forme de modules dont le cumul peut conduire à une reconnaissance certifiée de type CFC. Les formations modulaires s'adressent principalement aux personnes en reconversion professionnelle (bénéficiaires de l'AI, personnes désirant changer d'orientation) et aux chômeurs, à titre de réinsertion professionnelle. Enfin, l'association patronale est également en charge de la formation post-grade qui se réalise en cours d'emploi pour les personnes titulaires d'un bachelor ou d'un master d'ingénieur ou pour celles qui sont en possession d'un diplôme jugé équivalent tels que les techniciens.

Plus spécifiquement (**annexe 1**), la formation initiale des horlogers s'organise sous la forme d'un apprentissage réalisé dans une école professionnelle publique à plein temps ou en mode dual. L'apprentissage « de base commune » dure trois ans (tel est le cas depuis 2001, auparavant l'apprentissage « de base » était l'apprentissage d'« horloger rhabilleur », appelé également « horloger complet », d'une durée de quatre ans). Il conduit au titre d'« horloger praticien », rebaptisé « horloger de production » en décembre 2014 dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'horloger⁵⁶. Il est toutefois possible, depuis 2009, d'entreprendre des apprentissages d'« opérateurs en horlogerie » de deux ans. Ceux-ci s'adressent à des jeunes gens réputés « moins scolaires », focalisent davantage sur le versant pratique de la formation et débouchent sur une attestation fédérale professionnelle (AFP). L'apprentissage d'horloger praticien permet l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) – il est alors dit que l'apprentissage a été accompli en voie « générale » – ou d'un certificat de

⁵⁶ En Suisse, depuis 2004, les règlements d'apprentissage ont été remplacés par des ordonnances sur la formation professionnelle initiale qui sont mises à jour environ tous les dix ans. La révision d'une ordonnance engage la Confédération et l'association faîtière en charge de la formation dans la branche concernée à consulter les milieux intéressés et à réunir leurs représentants en commission pour qu'ils puissent prendre position et négocier. Pour les trois métiers de l'horlogerie relatifs au mouvement (opérateur en horlogerie, horloger praticien, horloger dans le domaine professionnel du rhabillage ou de l'industrie), les ordonnances respectives ont été révisées par une commission pendant près de trois ans (2011-2014). Cette révision des ordonnances n'a toutefois pas eu d'impact sur l'organisation des formations horlogères telles que j'ai pu l'observer de 2010 à 2013 puisqu'elle n'est entrée en vigueur qu'à la rentrée 2015. Dans cet ouvrage, il sera donc principalement question d'« horloger praticien » pour désigner l'apprentissage horloger de trois ans menant au CFC.

maturité professionnelle (équivalent du baccalauréat technique en France) par voie « intégrée » ou « échelonnée » (la maturité professionnelle est obtenue en réalisant une année complémentaire post-CFC).

Après l'obtention du CFC en trois ans, les horlogers peuvent s'intégrer dans le monde du travail ou poursuivre leur formation avec une année de spécialisation pour devenir « horloger dans le domaine professionnel du rhabillage » ou « horloger dans le domaine professionnel de l'industrie ». Cette spécialisation a elle aussi été rebaptisée en décembre 2014: désormais elle conduit à l'obtention du titre d'« horloger » avec deux domaines spécifiques, à savoir le rhabillage ou les méthodes industrielles. Les jeunes certifiés peuvent également entreprendre une formation supérieure de technicien. Les formations de technicien concernant spécifiquement l'horlogerie sont au nombre de trois: technicien en microtechnique avec les spécialisations « conception horlogère », « laboratoire horloger » ou « restauration et complications horlogères ». Par ailleurs, si les apprentis ont préalablement obtenu un certificat de maturité professionnelle, ils peuvent également continuer leur cursus en hautes écoles spécialisées ou à l'université pour devenir ingénieurs HES ou ingénieurs polytechnique en microtechniques.

Les notions de qualification et de certification sont toutefois insuffisantes pour rendre compte des multiples formes d'activité que les horlogers sont amenés à exercer. Pour rappel, en 2015, près de 40 % du personnel de production dans la branche horlogère étaient « sans diplôme de métier » ou « semi-qualifiés » (CP 2016a), autrement dit, en partie formés sur le tas. C'est dire l'importance que revêt l'expérience accumulée en entreprise dans cette industrie. Par ailleurs, de manière tacite, la considération selon laquelle, en sortant de l'école, les horlogers ne savent pas travailler y est communément répandue. Dans le même ordre d'idées, nombreux sont les gens qui affirment qu'un praticien au bénéfice d'un diplôme de métier ne devient véritablement horloger qu'« après dix ans d'expérience » et que les montres à grandes complications ne sont réservées qu'aux personnes qui ont « vingt années de métier ou plus ». La suite de l'ouvrage illustre qu'au cours de leur carrière, les gens de métier occupent divers postes qui les confrontent à des tâches variées et conduisent au renouvellement continu de leur savoir, sans que leur degré de formation ne conditionne tout par avance.

Le troisième facteur qui peut expliquer les différences de profils entre horlogers concerne le domaine d'activité exercée au sein de la branche horlogère. Comme les trajectoires présentées précédemment le montrent, la pratique du métier peut varier radicalement selon qu'un praticien travaille en industrie, au sein d'une grande marque qui produit un demi-million de montres par année, dans une école technique où il forme des apprentis, dans un magasin à titre de détaillant ou dans le cadre d'un musée pour s'occuper de la conservation d'une collection de pièces anciennes. Le type d'intervention réalisé dans la « carrière » du garde-temps importe également. L'horloger est-il amené à concevoir le mouvement d'une montre ou la

montre entière avec son habillage ? S'occupe-t-il de la fabriquer ou de la rhabiller ? Comme les présentations des profils de Sébastien et de Franz l'attestent, l'univers de la réparation des garde-temps est différent de celui de leur production en industrie. Au niveau de la formation, ces deux types de pratique font d'ailleurs officiellement l'objet de deux domaines de spécialisations distincts – « rhabillage » ou « méthodes industrielles » – dans le cadre de l'apprentissage d'horloger de quatre ans. De surcroît, vu la partition qui existe entre le secteur de l'usinage et celui de la terminaison dans la plupart des entreprises horlogères, l'activité d'un praticien peut radicalement changer s'il est amené à produire des pièces de mouvements telles que des pignons ou des roues ou s'il ne s'occupe que d'assembler et de régler des composants.

Quelle que soit la manière dont un horloger intervient sur un garde-temps, la division du travail (complet/parcellisé) qui façonne son activité dépend également de son statut. Est-il salarié ou indépendant ? Au niveau de la production, l'indépendance contraint ainsi les horlogers à réaliser un travail de conception, de fabrication ou d'entretien des garde-temps plus étendu que celui des salariés. Comme je le montrerai amplement aux chapitres trois et six, où je consacre de longs développements à la catégorie de praticiens indépendants, le fait d'être à leur compte, doublé de leur inventivité présumée, est source de fierté. Il s'agit là d'un argument prestigieux qui renforce leur positionnement en tant que « vrais horlogers », par contraste avec les salariés qui travaillent dans les entreprises de fabrication des garde-temps, fussent-elles positionnées dans des gammes exclusives.

Le dernier des six facteurs évoqués appelle quelques développements supplémentaires. Il concerne la nécessité de penser les horlogers, dans le milieu de la production, à partir d'une réflexion sur la gamme de produits qu'ils fabriquent, pour leur compte, celui de tiers ou celui de leur employeur. De la gamme de montre visée (et donc du prix), se déduisent en effet les volumes produits et la teneur des compétences mises en œuvre. Celles-ci sont directement liées à des stratégies de positionnement marketing des garde-temps. Comme le souligne explicitement l'article que le journaliste Jean-Philippe Arm (2010) a écrit après s'être entretenu avec différents directeurs d'entreprises actives dans la fabrication de mouvements, le rôle des horlogers dans l'industrie et le métier qu'ils exercent varient radicalement selon qu'ils travaillent pour des marques qui réalisent de très petites ou de très grandes séries de pièces. Le premier directeur interviewé par le journaliste relevait :

« Quand on a des très petites séries, on essaie d'être aussi précis que possible au niveau de la construction, mais on sait que derrière il y a des horlogers très qualifiés qui seront capables de faire marcher le mouvement. On essaie de fiabiliser au maximum, mais on ne passe pas deux ans et demi à prototyper. Au lieu de remettre 300 000 ou 400 000 francs de développement pour avoir un produit qui s'emboîte à 100 % comme un lego, on accepte et on prévoit l'intervention d'un horloger de talent pour l'assemblage. L'opération peut prendre quelques jours, ce qui renchérit sérieusement le produit. » (Arm 2010)

De manière contrastée, un autre directeur interrogé rappelait :

«La démarche est inverse pour les grandes séries [...]. Dans le processus industriel, pour éviter de devoir intervenir manuellement, vous êtes obligés de vous imposer des tolérances définies et anticipées [...] ce qui est toléré en petites productions, parce que vous avez le filet de sécurité de l'intervention artisanale, n'est pas acceptable à plus large échelle. De là à dire que les produits issus de la filière industrielle sont plus fiables, voire de meilleure qualité, il y a un pas à ne pas franchir les yeux fermés et des nuances à apporter. Mais il est vrai qu'en considérant les avantages du nombre pour débuser et corriger le bug, en intégrant le long terme et les vicissitudes du service après-vente, les garanties offertes par un processus industriel maîtrisé ne sont pas négligeables.» (Arm 2010)

Le constat de cette réalité polarisée entre formalisation et retouche conduisait Albert, 45 ans, docteur en physique et désormais responsable du laboratoire d'une marque située dans la gamme prestige à dire : «C'est fou, dans l'industrie horlogère aujourd'hui, le savoir-faire se situe vraiment à cheval entre les instructions de procédure rigoureuses et les recettes de cuisine !»

À l'heure actuelle, l'aspect manuel ou artisanal du métier d'horloger est requis dans la réparation des pièces anciennes et dans la terminaison des montres (voire parfois dans l'usinage de leurs composants) de gamme supérieure, produites en très petites quantités, souvent dotées d'une grande technicité et/ou réalisées en matériaux rares. Leur fabrication pourrait cependant faire l'objet d'une automatisation complète. Il n'y a, d'un strict point de vue technique, plus d'irréductibilité du fait main et de l'œil de l'horloger. La qualité des machines-outils actuelles permet de «sortir» des pièces d'une très grande précision et les appareils de contrôle qualité équipés de capteurs vidéo permettent de détecter certaines failles au micron près. La question est davantage d'ordre économique. L'automatisation de la fabrication de montres mécaniques est elle-même complexe et onéreuse. Un tel investissement ne se justifie donc qu'à la condition de produire un important volume de pièces⁵⁷. De plus, le prix élevé de montres fabriquées en petits lots est souvent justifié par les marques qui les commercialisent en évoquant les heures de main-d'œuvre, la qualité des gestes et la bienfacture des interventions faites à la main sur de tels produits. Le fait de réduire le temps d'assemblage de ces montres-là *via* un processus d'automation ne trouve donc aucune légitimité du point de vue de la rentabilité économique. Ce qui n'est pas vrai de l'usinage où importe la potentielle réduction du temps de fabrication des composants. Contrairement à la terminaison, ce secteur n'est en effet pas celui où les leviers d'action de la valeur ajoutée et des marges bénéficiaires sont les plus opératoires pour

⁵⁷ Certaines marques sont d'autant moins sûres de pouvoir amortir de tels investissements qu'elles ne savent pas si, d'ici à cinq ans, la situation mondiale leur permettra de continuer à produire autant, vu la nature exportatrice de l'horlogerie et sa totale dépendance à la conjoncture internationale, toujours susceptible de subir de potentiels revers (ex. grève en Chine, guerre au Moyen-Orient, taux de change bousculés) avec des incidences telles que la hausse des valeurs, la réduction de la production, le licenciement du personnel, etc.

les marques. Cela autorise ainsi une importante automatisation de la fabrication des pièces constitutives du mouvement, même pour les produits dits «de luxe».

Les montres mécaniques à grandes complications comme sommet des produits horlogers

Aujourd’hui, dans la hiérarchie horlogère qui fait autorité sur la scène mondiale, les montres mécaniques suisses à complications et surtout à grandes complications, souvent réalisées à partir de métaux précieux, sont considérées comme les produits horlogers les plus prestigieux, occupant la gamme la plus haute. Elles connaissent un grand succès sur les différents marchés, sont omniprésentes dans les différents médias spécialisés et constituent un important critère d’évaluation de la légitimité et de l’authenticité des marques. Elles sont les étalons de mesure du prestige à partir desquels les firmes se jaugent et les fers de lance des exportations horlogères suisses en termes de valeur. L’accroissement de leur production ces dix dernières années explique, entre autres, que le volume des montres suisses exportées ait diminué alors que sa valeur a nettement augmenté, comme en témoignent les statistiques établies par la FH⁵⁸.

En horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre autres que l’heure, la minute et la seconde. Le principe de construction des mouvements qui en sont équipés consiste en l’usage d’un «calibre» de base sur lequel des modules additionnels dits «compliqués» sont ajoutés par étage. Ces types d’indication et de fonction concernent tous les garde-temps (mécaniques ou à quartz) et ne sont pas nécessairement synonymes de luxe. Cependant, une montre mécanique à complications suppose un degré de complexité technique dans la construction de son mouvement qui rend sa conception, sa fabrication et son entretien plus ardu que ceux d’une montre mécanique simple ou d’une montre à quartz. Sa réalisation requiert, en règle générale, d’importantes compétences d’analyse et un soin particulier dans l’assemblage et le réglage des composants.

Pour les montres mécaniques, plus particulièrement, une distinction est opérée entre les «petites complications» (chronographe, calendrier avec indications de la date et du jour, réserve de marche, phases de lune, etc.) et les «grandes complications» qui sont d’une technicité supérieure (fuseaux horaires, échappement à tourbillon, calendrier perpétuel, équation du temps, répétition-minute, etc.). Comme je le montrerai plus loin, depuis une vingtaine d’années, la production des premières citées fait l’objet d’une intense industrialisation. Cette tendance coïncide avec l’apparition du «nouveau luxe».

⁵⁸ Site de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000*, « montres à quartz et mécaniques » http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_elec_mec_160808_f.pdf et « montres par gamme de prix » http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_gp_160808_f.pdf [consultés le 25 août 2016].

Au demeurant, qu'une montre soit techniquement plus complexe qu'une autre montre ne signifie pas qu'elle est nécessairement plus précise et fiable. Certaines montres à quartz sont techniquement moins complexes que des montres mécaniques mais elles sont néanmoins bien plus efficaces d'un point de vue chronométrique, la technologie à quartz ne pouvant être rattrapée par aucun produit mécanique. En sus, de l'avis de nombreux horlogers, toute complication ajoutée à un calibre mécanique simple est une manière d'«en demander» plus au mécanisme et donc de prendre le risque de le rendre moins précis et moins fiable.

Par contraste, et pour des raisons de stratégies marketing liées au produit, les montres mécaniques à grandes complications sont réalisées en plus petite quantité, en séries limitées, voire à l'unité, et consistent en des produits ultra-exclusifs. Elles demeurent ainsi les plus difficiles à fabriquer, à régler et à réparer et sont présentées comme des pièces «très haut de gamme» et rares où se matérialisent les savoirs horlogers les plus pointus. En Suisse, la plupart des marques estiment aujourd'hui que c'est la détention de compétences techniques liées à ces montres «de haute volée» et aux métiers d'art connexes qui constituent le patrimoine horloger et distinguent *Terra Helvetia* des pays concurrents, la Chine en premier lieu. Un certain nombre d'horlogers partagent cette opinion tout en ne restreignant pas leur définition du métier à ce type d'horlogerie parce qu'elle est réservée à une poignée de praticiens qui constituent le «sommet» de l'élite horlogère. De plus, ces pièces forment une production marginale et, pour diverses maisons, représentent avant tout une vitrine qui établit leur légitimité et contamine positivement leurs modèles courants. La plupart des marques ne confinent en effet généralement pas l'ensemble de leurs montres à une telle exclusivité.

CHAPITRE DEUX

UN « ÉCLATÉ » DU MONDE DE L'HORLOGERIE

«L'horlogerie est un vaste bazar où toutes les nations se rencontrent, où chacun est le concurrent et – en même temps – l'associé de l'autre.»

Barrelet (1991 : 147)

Ce deuxième chapitre a la forme d'une parenthèse. Son objectif est de rendre la lecture de la suite de l'ouvrage plus aisée en apportant un certain nombre d'éclaircissements relatifs à la structure de la branche horlogère et aux termes qui y sont employés pour nommer ses acteurs et ses organisations. Dans le vocabulaire spécialisé de la profession, un «éclaté» est la contraction de la formule «vue éclatée» et désigne la représentation graphique d'un mouvement de montre où apparaît distinctement l'ensemble de ses pièces constitutives. En filant cette métaphore, je propose une vue détaillée du monde de l'horlogerie helvétique en dégageant certains des enjeux qui le sous-tendent actuellement. En me référant aux trajectoires d'horlogers évoquées au chapitre précédent, je montre aussi qu'à l'heure actuelle, la production demeure éclatée en de multiples entités malgré le poids des grands groupes industriels et leur tendance aux intégrations verticales et horizontales⁵⁹.

UN MONDE TENDU ET COMPLIQUÉ

Il y a une vingtaine d'années la sociologue Laurence Marti publiait *La grande famille* (1996), sa thèse de doctorat, où elle montrait comment différents entrepreneurs horlogers de l'Arc jurassien suisse relançaient la production de montres en revendiquant des formes de filiation avec le passé. La teneur des récits récoltés

⁵⁹ Cf. Glossaire sous les entrées « concentration verticale » et « concentration horizontale ».

et l'interdépendance des acteurs du secteur conduisaient la chercheuse à parler de « grande famille ». Toutefois, comme le relevait la représentante d'une marque haut de gamme, active dans la distribution : « En quinze ans, le paysage a considérablement changé, tout le monde se tire dans les pattes, c'est la guerre désormais ! » Des points de vue industriel, économique et communicationnel, c'est en effet la bagarre entre les groupes, les entreprises indépendantes, les grandes et les petites marques. L'image de la grande famille s'est donc quelque peu écornée.

« En Suisse, le fonctionnement du monde horloger est très complexe », me suis-je par ailleurs laissé dire à plusieurs reprises par différents informateurs. Cette complexité serait liée à la constitution des garde-temps, aux structures de production spécifiques qu'exigent leurs multiples petites pièces, aux modalités d'organisation de l'industrie et aux nombreux aléas ayant affecté son histoire au cours des ^{XX}^e et ^{XXI}^e siècles. Pour comprendre ce monde, je présente ici les principes de composition, de fonctionnement et de production des montres et réfléchis à la division du travail industriel au sein de la branche. Puis je montre en quoi les produits horlogers élaborés sur le territoire helvétique sont aujourd'hui mondialement connectés à des marchés fortement segmentés auxquels une clientèle protéiforme porte un intérêt variable, d'une année à l'autre, en raison des soubresauts de la conjoncture internationale.

COMPOSITION ET FABRICATION D'UNE MONTRE-BRACELET

La réalisation de cette introduction aux éléments d'ordre technique a été facilitée par le croisement des trois sources que sont le *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* de Georges-Albert Berner (1961), le *Lexique de l'horlogerie* proposé par la Fondation de la haute horlogerie (FHH)⁶⁰ ainsi qu'un chapitre de l'ouvrage issu de la thèse de doctorat de l'historien Philippe Blanchard (2011 : 67-78). Les termes horlogers qui apparaissent dans les paragraphes suivants sont, en outre, plus précisément définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

Composants de la montre et du mouvement

Une montre-bracelet est constituée d'une partie externe (cadran, aiguilles, boîtier, verre de montre, bracelet) et d'un mouvement. Le terme d'« ébauche » est également employé mais il se réfère à un mouvement incomplet, non assemblé⁶¹. Le vocable de « composants » désigne généralement les parties constitutives de la montre tandis que celui de « fournitures » renvoie aux pièces du mouvement⁶². Ce dernier est formé

⁶⁰ Site internet de la FHH : <http://www.hautehorlogerie.org/fr/encyclopedie/lexique-de-lhorlogerie/> [consulté le 23 février 2015].

⁶¹ Dans ce cas, la platine est livrée avec les ponts, le rouage, le mécanisme de remontage et de mise à l'heure, la raquette de réglage mais sans le barillet, l'échappement et l'organe réglant (balancier-spiral).

⁶² Pour des raisons de lisibilité, je parlerai souvent de « composants » pour qualifier, de manière indifférenciée, l'ensemble des pièces détachées.

de quatre organes : l'accumulateur, le transmetteur, le récepteur et distributeur et le régulateur. En moyenne, une montre-bracelet mécanique est composée de deux fois plus de pièces qu'une montre-bracelet électronique (deux cent cinquante contre quarante), raison pour laquelle son coût de production est plus élevé. En revanche, il est admis par un grand nombre d'acteurs qu'elle est environ cent fois moins précise.

Dans une montre mécanique simple (**annexe 2**), le ressort de barillet constitue l'accumulateur d'énergie et la source de la force mécanique (dans une montre à quartz, c'est la pile). Le remontage de ce ressort s'effectue par la tige de remontoir sur une montre à remontage manuel ou par un « rotor »⁶³, activé par le mouvement du poignet du porteur, sur une montre à remontage automatique. Le rouage (constitué des cinq mobiles que sont le barillet, la roue de grande moyenne, la roue de petite moyenne, la roue de seconde et la roue d'échappement) *transmet* la force motrice à l'organe de réception et de distribution, appelé l'« échappement ».

L'échappement à ancre, le plus utilisé actuellement, est composé des « assortiments »⁶⁴, c'est-à-dire la roue d'échappement, l'ancre et le plateau. Il reçoit et distribue la force à l'organe réglant. Formé du balancier et du spiral (long ressort de métal enroulé en forme de spirale), celui-ci assure la régulation de la marche de la montre par ses oscillations qui sont autant de divisions du temps en portions égales. Il donne son « tic-tac » à la montre et détermine sa précision. Associé à lui, l'échappement transforme la force du ressort en impulsions et permet le partage du temps et sa distribution au rouage. Celui-ci effectue en retour le comptage du temps et commande l'affichage de l'heure (qui est analogique lorsqu'il y a des aiguilles et numérique quand il s'affiche dans des guichets). Les quatre organes du mouvement sont fixés dans la cage qui constitue la charpente de la montre et se compose de la platine et des ponts (qui portent respectivement les noms des pièces qu'ils supportent). La platine est la pièce de base sur laquelle viennent se fixer d'un côté les ponts et de l'autre le cadran.

Étapes de production d'une montre

De manière schématique, et sans que toutes les étapes suivantes ne soient nécessairement mises en œuvre par toutes les entreprises⁶⁵, la montre est « conçue » par les dessinateurs ou les « designers ». Son mouvement est alors « construit » par les représentants des « bureaux techniques » (dans lesquels sont parfois intégrées des équipes de « recherche et développement ») puis réalisé sous forme de prototype, voire de « présérie », et testé en laboratoire. Si l'item convainc, son industrialisation

⁶³ Cf. Glossaire.

⁶⁴ Le terme d'« assortiments » désigne aujourd'hui souvent les pièces de l'échappement et celles de l'organe réglant.

⁶⁵ La subdivision des tâches dépend en effet de la taille des firmes concernées par la fabrication de montres, de leur structure interne et du degré d'industrialisation qu'elles présentent.

est organisée par le «bureau des méthodes» qui se charge de penser et de formaliser les procédures liées à son lancement en production. Deux grandes étapes balisent ensuite sa production. L'*usinage* des fournitures désigne la fabrication de la multitude de petites pièces constitutives du mouvement, à partir des matières premières. Ce processus étant techniquement exigeant, il requiert des équipements spécifiques dans le domaine de la micromécanique et des microtechnologies. L'étape de *terminaison* consiste à assembler, à ajuster et à régler les différentes pièces du mouvement entre elles ainsi qu'à poser le cadran et les aiguilles, à emboîter l'ensemble, à réaliser les contrôles et nettoyages finaux de la montre puis à joindre le bracelet. Le fait de caractériser le processus de fabrication d'une montre en distinguant l'usinage de la terminaison permet de mieux comprendre l'organisation industrielle de la branche, son développement mais également les transformations récentes qui l'affectent.

Comme le montre Blanchard (2011 : 71-76), le système horloger en Suisse a été structuré, dès le ^{xvi}e siècle, sur un partage entre usinage (les fabricants d'ébauches ou de mouvements) et terminaison (les «fabricants de montres» en tant que produits terminés, également appelés «fabricants d'horlogerie» ou, de manière plus contemporaine, «marques»). À l'heure actuelle, cette partition conditionne l'existence de trois différents types de marché : les pièces détachées, les mouvements incomplets ou assemblés et les montres en tant que produits terminés. Il existe donc différents profils d'entreprises. Certaines ne s'occupent que d'usinage des pièces constitutives des mouvements, d'autres que de leur terminaison. Entre les deux, il y a une foule de déclinaisons possibles. Pour qu'une marque puisse réaliser une montre entièrement sous son toit, satisfaisant ainsi au critère de définition d'une «manufacture», elle doit donc avoir intégré un certain nombre de professions et de compétences lié à la fabrication des pièces du mouvement. Sinon, et c'est le cas pour la plupart des marques, elle s'adresse à des entreprises de sous-traitance spécialisées qui produisent les mouvements, les ébauches, les assortiments, les platines, les ponts, le rouage, les axes, les pignons, les vis, le couple balancier-spiral. Ce dernier revêt un enjeu industriel de taille car il est difficile et coûteux à produire. Ainsi, comme le souligne Eschmann (2012), son «approvisionnement est devenu aujourd'hui source d'angoisse et l'enjeu d'une bataille industrielle, commerciale et légale».

ORGANISATIONS ET ACTEURS DU SECTEUR PRODUCTION

Le monde de l'horlogerie est un microcosme composé d'entreprises aux multiples profils. Les ateliers de moins de dix personnes côtoient les fabriques de taille moyenne et les usines de plus d'un millier de travailleurs. Les rapports que ces organisations nouent entre elles relèvent de jeux complexes d'interdépendance, de partenariat, d'alliance provisoire et de concurrence. Ces jeux, parfois explicités, souvent cachés, sont néanmoins toujours solidement indexés au contexte qui les fait émerger. Tout en appartenant à une marque ou à un groupe, de nombreuses entreprises travaillent pour leur propre compte ainsi que pour celui de clients tiers. Il n'est

pas rare, par exemple, de voir un fabricant de mouvements compliqués être chargé de produire et d'assembler la série de pièces qu'un horloger indépendant a conçue pour le compte d'une autre maison. Ainsi, pour comprendre la composition actuelle de ce monde et situer la position des différentes organisations sur cet échiquier, il est pertinent de croiser les couples de termes suivants : groupes et indépendants, marques et sous-traitants, manufactures et « emboîteurs »⁶⁶.

Groupes et indépendants

Groupes

En Suisse, le secteur est aujourd'hui composé de cinq groupes principaux qui se partagent près de 50 % du chiffre d'affaires global de l'horlogerie mondiale (Pierre Maillard 2013) : Swatch Group ou SG (avec les marques Omega, Longines, Tissot, Rado, Blancpain, Breguet, Jaquet-Droz, Harry Winston, etc.)⁶⁷, Richemont (Vacheron-Constantin, Jaeger-LeCoultre, Piaget, IWC, Roger Dubuis, etc.), Louis Vuitton Moët Hennessy ou LVMH (Zenith, Tag Heuer, Hublot), Kéring (ex-Pinault-Printemps-Redoute ou PPR avec Girard-Perregaux, Jeanrichard, Ulysse Nardin) et Rolex (groupe qui possède les maisons Rolex et Tudor). Viennent ensuite un certain nombre de groupes de taille moins importante tels que Festina (Perrelet, L. Leroy), MGI Luxury Group (Movado, Concord, Ebel), Groupe Sandoz (Parmigiani). La consolidation de ces "empires" est, entre autres, le produit des politiques de rachat de marques et d'intégration verticale de sous-traitants (fabricants de mouvements et boîtiers en tête) orchestrées par les groupes susmentionnés, depuis une trentaine d'années. Leur constitution progressive est un phénomène qui date en effet des années 1980, période durant laquelle l'industrie horlogère suisse s'est restructurée, à la suite de la crise qu'elle avait subie une décennie plus tôt.

Indépendants

Dans la branche, le terme d'« indépendant » qualifie, de manière très générale, les entreprises qui n'appartiennent pas à un des grands groupes évoqués ci-dessus⁶⁸. Il désigne aussi bien les fabricants de produits terminés que les sous-traitants, quelle que soit leur taille. Il s'agit de grandes et de petites marques ou d'entreprises spécialisées dans des domaines aussi divers que la conception et la fabrication de mouve-

⁶⁶ Cf. Glossaire.

⁶⁷ À titre indicatif, je ne mentionne ici que le nom de quelques marques qui appartiennent à ces groupes et non celui des fournisseurs (fabricants de mouvements, d'organes réglants, d'assortiments, de boîtes, de cadrans, d'aiguilles, etc.) que ceux-ci ont également intégrés.

⁶⁸ Ces entreprises étant majoritairement constituées en sociétés anonymes, il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure elles sont vraiment indépendantes. Nombre d'entre elles comptent en effet, parmi leurs actionnaires, d'autres entreprises ou d'autres groupes horlogers. Se créent ainsi différents types d'alliances stratégiques entre certaines marques dites « indépendantes » et de plus grandes organisations.

ments, les fournitures, les composants de la montre ou la décoration de celle-ci. Pour ce qui concerne les fabricants de produits terminés, il existe différents types de marques indépendantes. Les unes, de grande envergure, se positionnent comme des « manufactures » (Patek Philippe, Audemars-Piguet, Chopard, Breitling). Elles soulignent parfois leur dimension « familiale »⁶⁹, l'indépendance et la famille étant des enjeux de distinction et de communication notables. Les autres, de taille plus modeste, ont des profils variables. Nombre d'entre elles ont une ampleur relative du point de vue industriel et produisent plusieurs dizaines de milliers de montres par année. Certaines enfin sont dirigées par des horlogers devenus entrepreneurs et restent volontairement confinées à un volume de montres oscillant annuellement entre quelques dizaines et quelques milliers de pièces.

Marques et sous-traitants/fournisseurs

Marques

Le processus de « mise en marque » (*branding*) concerne principalement les entreprises qui commercialisent des produits terminés. Les marques horlogères, également appelées « fabricants de montres » ou « fabricants d'horlogerie », sont donc des firmes qui signent de leur nom les produits horlogers qu'elles conçoivent, fabriquent et commercialisent. Elles ont toutefois des implications très variables dans la conception et la fabrication des montres car un grand nombre d'entre elles sous-traitent certaines étapes voire l'intégralité de ces processus.

Sous-traitants/fournisseurs

Sous les termes de « sous-traitants » et de « fournisseurs », sont rangées les entreprises qui proposent des produits, des services ou des prestations aux marques. Elles ne s'occupent pas de commercialiser les produits terminés et ne signent donc pas les montres qu'elles concourent à fabriquer mais réalisent, pour le compte de tiers, la conception, la fabrication, la décoration de la montre ou de ses composants. Il existe des fabricants de boîtiers, de cadrans, d'aiguilles, de mouvements incomplets (ébauches) ou assemblés, de mécanismes particuliers (modules de chronographe, de quantième perpétuel, de phases de lune), de pièces détachées (spécialisés dans l'usinage et le décolletage des composants du mouvement tels que les platines, roues, axes, pignons, vis, ressorts, spiraux, ancrés, etc.).

À côté de cela, des praticiens indépendants, des bureaux d'études ou des ateliers spécialisés fournissent des conseils pour des clients externes et sont mandatés pour réaliser le design et la construction de calibres ou de modules horlogers. Ils

⁶⁹ Ce qui signifie, en clair, que les membres d'une même famille dirigent l'entreprise – sans que ladite famille ne l'ait nécessairement fondée – depuis plus d'une génération.

sollicitent alors des fabricants d'ébauches et de mouvements pour produire ce qu'ils ont développé. Ces derniers, appelés « motoristes », occupent une place toute particulière dans cette hiérarchie des fournisseurs parce que leur tâche est de réaliser la partie centrale des garde-temps. Certains fabricants de mouvements s'occupent des calibres de base ou « tracteurs » qui sont des mouvements dont la robustesse et la fiabilité permettent de les utiliser pour eux-mêmes ou comme supports à d'autres mécanismes. D'autres de ces entreprises se spécialisent dans les calibres personnalisés et compliqués. Ce marché est l'apanage d'un groupe restreint, donc très prisé, de producteurs. Certains d'entre eux se concentrent même exclusivement sur le développement de modules de complications à partir de calibres existants sans avoir besoin de produire les mouvements en entier. De manière plus générale, vu leur centralité, les fabricants de mouvements font l'objet, ces vingt dernières années, de rachat total ou partiel par des groupes horlogers et leurs marques. En 2015, à quelques exceptions près, la majeure partie de ces fabricants appartenait à des groupes de tailles variées.

Au demeurant, bien des sous-traitants indépendants ont l'impression de faire un « travail ingrat ». Ils se sentent parfois « pris de haut par les marques » qui en dépendent pourtant et demeurent les premiers à souffrir de la « fermeture des robinets » lorsque les affaires marchent moins bien. Cela explique pourquoi certains de ces entrepreneurs voient l'intérêt qu'il y a à se positionner avec un produit terminé et lancent désormais leurs propres marques⁷⁰. L'inverse est plus rare mais existe également puisque des horlogers à la tête de marques deviennent des fabricants de composants pour mieux s'approvisionner et décident alors de proposer leurs services de fournisseurs à d'autres firmes. Ainsi, de la création à la finalisation des produits terminés que les maisons mettent sur le marché, se trouvent des cohortes de sous-traitants qui travaillent bien souvent pour différents acteurs au sein de la branche.

Marques horlogères : « manufactures », « emboîteurs », etc.

Dans le monde horloger, « marque » est un terme qui renvoie à une constellation d'entreprises. Certaines sont indépendantes, d'autres appartiennent à des groupes. Elles ne présentent pas toutes le même degré d'intégration des compétences en leur sein.

« *Manufacture* »

Le mot « manufacture », quant à lui, revêt principalement trois acceptions. Il renvoie tout d'abord à un établissement industriel dans lequel est réunie une grande diversité de corps de métier et où sont réalisées les différentes opérations nécessaires à la fabrication de tous les composants du mouvement d'une montre et à la

⁷⁰ Les sous-traitants qui créent leurs marques ne fabriquent pas nécessairement leurs mouvements à l'interne même s'ils ont été amenés à verticaliser un grand nombre d'étapes de fabrication des composants de la montre. C'est, entre autres, la gamme de prix dans laquelle ils inscrivent leurs produits qui décidera si l'investissement dans un « calibre maison » vaut la peine d'être consenti.

terminaison de celle-ci. Cette acception rejoint la définition qu'en donne Berner dans son *Dictionnaire* (1961): «Fabriques qui font la montre à peu près entièrement par opposition aux ateliers de terminage⁷¹ dans lesquels on ne fait que le remontage, le réglage, le posage d'aiguilles, l'emboîtement.» Certaines personnes en donnent ensuite une définition plus restreinte qui correspond à toute entreprise qui fabrique, à l'interne, ses propres mouvements de montre. Enfin, pour certains horlogers, cela demeure insuffisant. Ils exigent que «derrière cette appellation, il y ait quand même une grande partie voire la majorité des étapes de fabrication des montres qui soient faites à la main, autrement dit manu-facturée». Ces gens considèrent ainsi qu'en regard d'un tel critère, «aujourd'hui, plus personne ne peut prétendre être manufacture!»

Un grand nombre de firmes revendiquent néanmoins ce statut. Elles sont généralement des marques d'envergure qui développent et fabriquent, parfois sur un même site, leurs propres mouvements de montre, une partie des fournitures et des composants de la partie externe (boîtes, cadrans, aiguilles, etc.). Des manufactures autoproclamées prétendent l'être depuis leur début (même si elles admettent ne pas l'avoir toujours été de la même façon ou ne pas l'avoir été continûment). Quelques-unes assument d'avoir acquis ce statut récemment. Certaines ne peuvent pas le revendiquer *stricto sensu* parce qu'elles ont intégré des groupes horlogers qui ont décidé de produire leurs mouvements sur des sites différents du leur. D'autres enfin l'affirment désormais parce que le groupe auquel elles appartiennent leur a adjoint, après rachat, un fabricant de mouvements qui était auparavant leur principal fournisseur.

De nombreuses marques qui se positionnent comme manufactures à partir du moment où elles se sont faites construire une usine ou se sont agrandies sous-traitent néanmoins un certain nombre d'opérations de fabrication des assortiments (spiral, balancier, échappement) ou des composants de montre (aiguilles, bracelets). De surcroît, ce n'est pas parce qu'une marque prétend être une manufacture qu'elle fabrique tous les mouvements qui composent chacune de ses collections de pièces. Souvent, elle concentre sa «fabrication maison» sur un ou deux calibres et continue de s'approvisionner en externe, pour le reste de ses modèles. Ce qui rend la notion de «manufacture» pour le moins flottante.

De manière générale, et sans forcément évoquer l'argument des tenants du tout «fait main», certains observateurs déclarent qu'il n'existe, à l'heure actuelle, «aucune manufacture entièrement intégrée»! Ils motivent leur affirmation de deux façons: d'une part toutes les prétendues «manufactures» dépendent encore de la filiale Nivarox du SG pour l'acquisition d'assortiments de qualité, à des prix compétitifs. Leur verticalisation n'est donc jamais totale. D'autre part, et j'y reviendrai dans la suite du chapitre, même les groupes ayant la réputation d'être très intégrés (tels que SG ou Rolex) continuent, dans les faits, de travailler avec des partenaires externes pour un certain nombre de projets et d'opérations spécifiques.

⁷¹ Cf. Glossaire.

Les « emboîteurs » ou « assembleurs »

En Suisse, de nombreuses marques horlogères sont des PME qui n'ont pas nécessairement les moyens d'investir dans un important outil industriel. Les « emboîteurs » sont de celles-là. Ce terme, quelque peu dépréciatif, caractérise les fabricants d'horlogerie qui vendent, sous leur nom, des montres pour lesquelles ils ne réalisent qu'une infime partie des étapes de production. Ils achètent les mouvements, les cadrans, les aiguilles, les verres, les boîtes chez des fournisseurs et s'occupent de procéder au posage des cadrans et des aiguilles, à l'emboîtement des mouvements dans les boîtiers, à la mise en place des bracelets, au contrôle final de la marche des montres puis à leur commercialisation. S'ils conçoivent parfois le design de leurs montres, ils ne s'occupent bien souvent pas de la construction des mouvements ni de la fabrication de leurs pièces et passent généralement commande chez des fabricants de mouvements. Ceux-ci les leur livrent alors en pièces détachées (ébauches) ou déjà assemblés. C'est désormais davantage la seconde option qui prévaut parce que les « emboîteurs » passent encore majoritairement par la filiale ETA du SG et que depuis 2004, ce dernier refuse de livrer des ébauches à des firmes qui n'appartiendraient pas au groupe⁷². Dans les cas où les fabricants de montres reçoivent leurs mouvements sous forme démontée (de la part d'un autre fournisseur qu'ETA), ils sont appelés « assembleurs » parce qu'ils doivent également s'occuper de l'assemblage et du réglage des montres⁷³. Il leur arrive toutefois de faire appel à des ateliers externes (autrefois dits « ateliers de terminage ») pour assembler, voire emboîter, ces montres.

Un large éventail de marques

Entre les deux pôles que sont la « manufacture » et l'« emboîteur », il existe un large spectre de déclinaisons de marques qui témoignent de divers degrés d'intégration des métiers et des compétences. Qu'elles soient indépendantes ou propriétés des groupes, de petits ateliers ou des fabriques, ces marques ne sont ni des manufactures, ni des « emboîteurs » et naviguent quelque part entre ces deux *extremums*. En voici trois illustrations. Des petites marques indépendantes, dirigées par des horlogers, décident parfois d'intégrer dans leur usine plusieurs métiers. Cela les rend peu à peu autonomes pour une grande partie des étapes de fabrication de la montre. L'usine devient ainsi une petite structure très intégrée, par rapport à sa taille. D'autres marques indépendantes possèdent leur propre calibre tout en ne le réalisant pas à l'interne. Elles font fabriquer (et parfois assembler) ses pièces constitutives par des

⁷² C'est là une caractéristique qui différencie peut-être la situation des « emboîteurs » actuels de celle des « établisseries » que Blanchard (2011 : 186) décrit en montrant leur persistance jusque dans les années 1970 et en déclarant qu'il en existe encore au XXI^e siècle. Je ne conteste pas ici le maintien de l'existence des « établisseries ». Seulement, pour ce qui concerne les marques qui s'approvisionnent chez ETA, la plupart d'entre elles ne s'occupent plus d'assemblage et de réglage des mouvements, contrairement aux « établisseries ».

⁷³ À ce titre, ils peuvent être qualifiés d'« établisseries ».

tiers. En revanche, elles présentent parfois une certaine verticalité parce qu'elles se sont recomposées sur la base d'anciennes fabriques de mouvements et ont intégré, en leur sein, l'usinage de leurs boîtes de montre. Enfin, d'autres marques ne détiennent leur « mouvement maison » qu'à la faveur de leur appartenance à des groupes qui ont récemment construit des usines de production de mouvements ou ont racheté des fabricants de calibres compliqués, de cadrans ou de boîtiers auprès desquels elles s'approvisionnent.

Être manufacture : nouvel enjeu industriel et marketing

Revendication et secret autour du statut de manufacture

Dans le paysage de l'horlogerie suisse, les marques se livrent désormais une véritable « course » à la manufacture. Revendiquer de tout faire soi-même, même si ce n'est jamais le cas, constitue un gage d'autonomie et de crédibilité industrielle mais également un signe d'exclusivité et un argument d'authenticité. Paraître ou devenir « manufacture » est donc un important enjeu en matière de hiérarchie au sein de la branche. Néanmoins, que les marques veuillent avoir un « calibre manufacture » ou un « mouvement maison » pose d'importants problèmes de ressources. Du point de vue de l'organisation industrielle, la création intégrale d'un nouveau calibre n'équivaut pas à la fabrication d'une montre à partir d'une base existante. De nombreux ingénieurs et techniciens s'exténuent à rappeler le temps (en moyenne cinq ans), la difficulté et le coût (plusieurs dizaines de millions de CHF) qu'impliquent la conception et la fiabilisation d'un mouvement de A à Z.

Les maisons qui décident de produire mouvements et composants à l'interne motivent souvent leur choix par le désir de contourner les soucis usuels d'approvisionnement chez des tiers (dépendance à des délais, à une qualité et à des politiques de prix qui ne sont pas toujours négociables). Cela permet d'avoir un meilleur contrôle et une plus grande flexibilité dans la fabrication des montres mais, en revanche, requiert un important investissement financier. Toutes les marques ne pouvant pas y consentir, celles qui dépensent cet argent le rentabilisent aussi en gagnant une plus-value distinctive en termes d'image et de prestige. Elles peuvent alors se vanter de « tout faire elles-mêmes » et de ne ressembler à aucune autre marque puisqu'elles ne dépendent pas de fournisseurs communs⁷⁴.

L'exclusivité prime. Et les fabricants de mouvements l'ont bien compris. Plusieurs d'entre eux proposent à leurs clients des calibres personnalisés ou construits « sur mesure ». Certaines marques qui n'ont pas les moyens ou l'intérêt d'investir des sommes élevées dans une infrastructure manufacturière y voient la possibilité

⁷⁴ Pour certains acteurs, le fait de n'avoir qu'un seul « mouvement manufacture » est cependant encore insuffisant pour avoir le crédit d'une vraie manufacture. Il faut diversifier les « familles » de mouvements produits en interne.

d'obtenir une meilleure identification à leurs produits et une valorisation de leur «ADN singulier» à des prix abordables. Ainsi, lorsqu'une firme prétend avoir un «calibre manufacture», ça ne veut pas dire qu'elle est une manufacture intégrée et qu'elle a fabriqué son mouvement en interne (elle n'a souvent même pas besoin de le concevoir chez elle). Elle l'a simplement fait développer et produire chez des tiers. Des maisons qui ne fabriquent rien en interne (ou presque) utilisent ainsi le terme de «manufacture» dans leur nom ou l'affichent dans leurs campagnes publicitaires. D'un point de vue promotionnel, celui-ci fonctionne d'autant mieux que son étymologie laisse présager l'intervention de la «main de l'homme» dans la fabrication du garde-temps.

De telles politiques de communication ont pour corollaire de rendre les marques peu enclines à dévoiler l'immense cohorte de sous-traitants avec laquelle elles ont pourtant souvent affaire. Elles n'aiment généralement pas faire savoir qu'elles ne réalisent pas tout en interne et qu'elles ne sont pas absolument autonomes dans la fabrication de leurs montres. Les membres de certaines de ces marques justifient leurs pratiques confidentielles en relevant qu'il est «difficile d'expliquer aux gens que la montre a été faite par quelqu'un qui n'est pas la marque, car ça manque de crédibilité». Et inversement, les sous-traitants sont également tenus à ce jeu du secret (même lorsqu'il s'agit d'institutions de recherche publiques). J'ai entendu plusieurs de leurs représentants me dire : «Je ne peux pas vous dire avec quelle marque on travaille» ou «tous nos échanges de mails sont scellés par des clauses de confidentialité». Être sous-traitant ou fournisseur dans l'horlogerie n'est pas toujours très gratifiant car cela implique de travailler «dans le secret» et dans l'ombre de marques. En outre, lorsque les maisons assument leur dépendance industrielle envers des tiers, elles ne veulent fréquemment pas révéler avec qui elles travaillent ni comment – même si cela se sait – afin de préserver une sorte d'exclusivité privilégiée (souvent fantasmée) auprès de leurs fournisseurs et de paraître les plus «innovantes» possibles.

La revendication de manufacture comme phénomène récent

Il n'y a rien de surprenant à ce qu'aujourd'hui, de nombreuses marques ne soient pas des manufactures. La nécessité d'en devenir une et le prestige qui y est associé sont des phénomènes très récents. Si les premières manufactures, en tant que fabriques qui réunissent certaines opérations – mais jamais toutes – d'usinage des pièces du mouvement et de terminaison de la montre, apparaissent parcimonieusement à la fin du XIX^e siècle, celles-ci ne représentent, en 1967, que 10 % des maisons horlogères, les 90 % restantes étant des «établisseurs» (Blanchard 2011 : 186). De surcroît, il y a quinze ans, de nombreuses marques à l'histoire pourtant ancienne qui affichent désormais leur statut de manufacture n'en étaient pas encore. Comme le rappelle un ancien PDG de la marque Corum : «[...] dans les années 1990, personne – à part Swatch Group – n'était intégré! Richemont n'était qu'embryonnaire, Cartier ne faisait que du quartz... Pas grand monde ne mesurait l'importance de ce qui est devenu une priorité! Il y a encore dix ans, les fabricants de montres faisaient des

Lego! Vous vous rendez compte comme c'est allé vite?» (Eschmann 2011b) Que s'est-il donc passé? Les trois paramètres suivants ont conditionné l'émergence de cet impératif: l'apparition des grands groupes horlogers, le regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique de luxe et les jeux de concurrence désormais instaurés entre ces acteurs. Il n'est donc pas possible de saisir l'importance actuelle de cet enjeu d'intégration industrielle sans opérer un petit détour par l'histoire récente de l'horlogerie helvétique et la création du SG.

Le Swatch Group bâti sur les restes du cartel horloger

La Société de microélectronique et d'horlogerie (SMH), rebaptisée SG en 1998, en référence à l'une de ses marques phares Swatch, est née, en 1983, de la fusion de l'Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG) et de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH). Afin de comprendre quelles sont ces sociétés et quels rôles elles ont joué dans l'émergence du SG, il convient d'établir ici une rétrospective succincte des événements de ce dernier siècle.

L'ASUAG et la SSIH comme sources de la SMH

En Suisse, la fin du XIX^e siècle avait déjà certes vu apparaître un certain nombre de regroupements d'entreprises horlogères par région ou en fonction du produit fabriqué; c'est pourtant le contexte économique et social tendu de l'entre-deux-guerres qui engendre une série de concentrations industrielles de plus grande envergure. Comme le montre le travail de Boillat (2012), dès les années 1920, l'horlogerie helvétique est en proie à des problèmes de récession liés à la crise de 1921-1923. Dès 1924, des mesures cartellaires de droit privé permettent une entente entre les différents fabricants qui a pour but de garantir des prix minimums et d'éviter ainsi le «chablonnage»⁷⁵. Cette même année, six associations régionales de fabricants d'horlogerie fondent la Fédération des associations de fabricants d'horlogerie (FH)⁷⁶. En 1927, une holding privée nommée Ébauches SA entre en activité. Celle-ci réunit alors les fabricants d'ébauches. La même année, dix-sept groupements professionnels liés aux parties détachées de la montre se constituent en Union des branches annexes (UBAH). Au niveau des entreprises du «produit terminé», les fabriques Tissot et Omega se réunissent en 1930 à travers la création de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) que rejoindra le fabricant d'ébauches Lemania watch, spécialisé dans les complications.

Dès 1931, une convention collective unique réunit les trois principales organisations patronales de l'industrie horlogère suisse (FH, Ébauches SA, UBAH). Ensemble,

⁷⁵ Cf. Glossaire.

⁷⁶ Celle-ci ne correspond pas à l'actuelle Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) qui date de 1982 et ne regroupe plus seulement les fabricants d'horlogerie (les marques) mais les entreprises de tous les différents secteurs de fabrication de la montre.

elles échafaudent un plan pour créer une super-holding regroupant les fabriques indispensables à la réalisation de la montre, nommée Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG). Sont ainsi représentés tous les secteurs de la fabrication : la terminaison, les ébauches et leurs pièces constitutives, les composants de montre. Dès 1929, le cartel est soutenu par les banques. Parallèlement à cela, la crise mondiale de 1930-1931 suscitée par le krach de 1929 génère un important chômage et exacerbe les tensions sociales. Cela incite la Confédération à donner un cadre légal à ce cartel par le biais du « Statut horloger » (1931-1971) dont le but principal est de protéger le tissu industriel de l'horlogerie suisse et son organisation dispersée, basée sur de petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'une série de mesures publiques qui renforcent l'autorité du cartel en imposant à chaque entreprise horlogère un « permis d'exportation »⁷⁷, un « permis d'établissement » pour la fabrication de garde-temps⁷⁸ et en interdisant, jusqu'en 1968, aux étrangers et étrangères de devenir horlogers ou ingénieurs en horlogerie. En 1937, un nouveau regroupement patronal conduit à la création de la Convention patronale de l'industrie horlogère (CP) et à la signature de la première Convention collective de travail avec les syndicats.

À des fins de libéralisation du marché, l'industrie horlogère suisse est définitivement décartellisée en 1971. Neuf ans plus tard, alors que la crise liée au « choc pétrolier » de 1974, la laisse au point mort et que l'ASUAG et la SSIH présentent des pertes de plusieurs centaines de millions de francs, la firme zurichoise d'audit et de conseil en stratégie d'entreprise Hayek Engineering (dont le fondateur est Nicolas G. Hayek) est engagée pour analyser la situation. En 1983, Hayek Engineering propose de fusionner la SSIH et l'ASUAG en une société dénommée SMH. Cette dernière hérite ainsi, au sens juridique du terme, d'une importante palette de fabricants (ébauches, fournitures, terminaison de la montre, parties externes). En 1985, Pool Hayek, un groupe d'investisseurs alémaniques, acquiert la majorité du capital de la SMH et Nicolas Hayek entre alors au conseil d'administration de la SMH et en devient président.

L'actuel SG s'est ainsi constitué sur les restes du puissant cartel horloger qui a gouverné l'industrie horlogère helvétique pendant près d'un demi-siècle. En rachetant la SMH, le futur SG a ainsi acquis des marques et, à travers l'ASUAG, des fabricants de mouvements et de pièces détachées qui détiennent un quasi-monopole dans le secteur car tout le monde s'y approvisionne. Jusqu'à la fin des 1990, le SG et ses filiales jouent donc le rôle de fournisseurs en ébauches et en assortiments pour une grande majorité des fabriques et des marques qui s'en accomode parfaitement. Durant les années 1985-1995, le SG s'enrichit davantage avec ses filiales de fabrication de mouvements et de composants qu'avec ses marques (Donzé 2012a : 66-72).

⁷⁷ Contrôles sur les prix, limitation des exportations d'ébauches, de pièces détachées et d'outils.

⁷⁸ Contrôle de la taille de l'appareil de production, régulation de l'accès aux branches de fabrication, permis de transformation si volonté de passage à une autre branche, fixation des horaires, des salaires, des taux d'escompte et des délais de livraison.

«Jusqu’au milieu des années 1980, ETA [le fabricant de mouvements que le SG a consolidé à partir d’Ébauches SA] accordait, par exemple, un rabais de 5 % à tout horloger qui mentionnait dans sa communication l’origine ETA de ses mouvements» (Maillard 2010 : 3). Dans ces conditions-là, les marques n’ont pas cherché à devenir des manufactures et les manufactures existantes, très imparfaitement intégrées, n’ont pas renforcé la verticalisation de leur production.

Les revirements du SG (2000-2015)

Dès le début des années 2000, le SG laisse entendre qu’il ne fournira plus les marques et autres fabricants qui ne font pas partie de son groupe. Jusqu’alors, il l’avait fait de manière automatique. Derrière ce propos, il y a un enjeu économique crucial. La rumeur est formulée à un moment où l’industrie horlogère helvétique se repositionne massivement dans le luxe à travers le succès renouvelé de la montre mécanique (Donzé 2012a : 82-96). Cette dernière est alors en train de dépasser la montre électronique en termes de valeur d’exportation. Au niveau industriel, cela suppose une importante réduction en matière quantitative : un moindre volume de montres produites et une plus grande valeur concentrée dans chaque article. Mais, comme je l’ai précédemment relevé, en horlogerie, les leviers de création et d’extension de valeur ajoutée sont plus nombreux dans le domaine de la terminaison des montres que dans celui de l’usinage des composants. Pour le SG, la nouvelle tendance du marché induit alors moins de ventes d’ébauches qu’auparavant sans que ce déficit de volume ne puisse être compensé par une augmentation des marges bénéficiaires au niveau de la terminaison des montres. En effet, ce sont ses clients (et concurrents directs) qui exploitent cette étape-là de la fabrication. Dès lors, la politique du SG se concentre progressivement sur les produits terminés et le marketing de ses marques davantage que sur l’extension de son activité de fournisseur de mouvements aux tiers qui conditionne en partie le succès de ses compétiteurs.

En 2002, le groupe fait explicitement savoir, sans avoir consulté les autorités, qu’il entend cesser, au plus vite, les livraisons d’ébauches à des tiers, prétextant qu’il assume la majeure partie des risques industriels alors que les autres marques se contentent de peu d’investissements dans la production des montres et dégagent pourtant d’importants bénéfices de leur vente. L’annonce fait l’effet d’un coup de tonnerre et suscite l’incompréhension dans le monde horloger. Les réactions fusent et sont encore vives quinze ans plus tard. Certains acteurs s’écrient : «On dépend tous du SG ! Personne ne peut être concurrentiel avec eux, ils ont acquis un savoir-faire de plus d’un siècle et sont plus compétitifs que jamais ! » ou «C’est malhonnête ! Ces gens se sont assis sur un patrimoine industriel constitué avec patience et maintenant ils revendiquent que c’est leur propriété ! »

Au vu de l’investissement financier et des années de développement que la mise au point d’un «mouvement maison» suppose, il n’est pas possible que toutes les marques s’approvisionnent de cette façon-là. Un grand nombre d’entre elles étant situées dans le «moyen de gamme», l’augmentation du prix de revient des

mouvements qu'engendre un arrêt des livraisons du SG compromet leur avenir. C'est pourquoi une vingtaine de maisons (principalement indépendantes et de petite taille) contestent la décision du SG et saisissent la justice *via* la Commission de la concurrence (COMCO)⁷⁹. Selon elles, le SG viole la Loi sur les cartels. Une joute juridique est alors lancée durant plus d'une décennie, la question étant de savoir si le SG a le droit ou non de cesser les livraisons aux tiers. La COMCO déclare alors qu'au vu de ses parts de marché élevées et de l'importance de son appareil de production (il produirait 90 % des spiraux qui composent les montres mécaniques fabriquées en Suisse), le SG est une entreprise en position dominante. Il n'a donc pas le droit de cesser la livraison à des tiers aussi abruptement car cela constitue un abus et une entrave à la concurrence. En 2004, un accord à l'amiable est trouvé entre les deux parties. Le SG s'engage à poursuivre les livraisons mais elles ne concernent plus que les mouvements assemblés (plus chers que les ébauches) et les prix sont majorés. Les mesures seront mises en œuvre dès la fin 2010. Un message est ainsi adressé au reste du secteur horloger qui est incité à développer des alternatives.

Quelques années plus tard, le groupe horloger approche à nouveau les autorités afin d'obtenir la permission de ne plus livrer les tiers en mouvements et en pièces détachées. Il consulte la COMCO pour savoir comment l'arrêt de livraison peut être fait en conformité avec la loi. Une enquête est lancée en juin 2011 par la commission fédérale afin de déterminer si l'arrêt des livraisons de certains composants pour les mouvements mécaniques viole la Loi sur les cartels. Une phase de consultation est lancée auprès d'une cinquantaine de fabricants, clients du SG, et des mesures provisionnelles sont arrêtées, pour la durée de l'enquête, afin d'éviter un dommage brutal à la concurrence mais en l'incitant à se développer. Dès l'année suivante, les livraisons de mouvements et d'assortiments peuvent diminuer respectivement de 15 % et de 5 %.

Au printemps 2013, le secrétariat de la COMCO rend une première décision. Le SG est autorisé à réduire, de façon échelonnée, la livraison de mouvements mécaniques et d'assortiments aux marques (les fabricants de mouvements font par ailleurs l'objet d'un autre régime et sont plus durement touchés que les marques) respectivement jusqu'en 2015 et 2021. Puis, en juillet 2013, la Commission prend une autre décision que celle de son secrétariat. Elle décrète qu'à l'heure actuelle, une concurrence a émergé pour le marché des mouvements mais que, concernant les assortiments (et en particulier les spiraux), le SG a «des décennies d'avance» sur ses concurrents. S'agissant de petites pièces dont la qualité nécessite un savoir-faire spécifique et une production en gros volume, il n'existe actuellement pas d'alternatives à l'entreprise Nivarox du SG et pour cette raison, la COMCO interdit, pour l'heure, l'arrêt de leurs livraisons.

⁷⁹ La COMCO est une administration fédérale indépendante qui est chargée de « défendre la concurrence » en mettant en application la Loi sur les cartels (1995). Ses tâches sont la lutte contre les cartels nuisibles et les comportements abusifs d'entreprises dominantes, le contrôle des fusions ainsi que la prévention d'entraves légales à la concurrence. L'État, *via* la COMCO, a un rôle de médiateur qui vise à empêcher la formation de monopoles. Site de la COMCO, <http://www.weko.admin.ch/org/index.html?lang=fr> [consulté le 4 juillet 2013].

Effets des annonces de récession du SG (2002-2015)

Depuis 2002, différentes réponses ont été fournies aux annonces de récession réitérées du SG. Des fabricants de mouvements ont émergé en proposant des alternatives aux produits ETA et à l'offre des « moteurs » (La Joux-Perret 2001, Technotime entre 2001 et 2004, Vaucher Manufacture 2002, Sellita 2003, Conceptowatch 2006, Soprod 2008). Ces fabricants produisent diverses « gammes » de mouvements avec des volumes variables mais l'une de leurs stratégies principales consiste à produire des « clones » de certains mouvements ETA tombés dans le domaine public (calibres 2824, 2892, 2836, 7750 voire 6497). Ces fabricants de mouvements alternatifs sont, au demeurant, extrêmement importants pour les petites marques que le SG ne livre pas parce que les volumes commandés sont « insuffisants ». D'autre part, certaines marques ont accéléré leur processus de verticalisation afin de produire elles-mêmes, en interne (bien que de manière souvent incomplètement intégrée), leur propre calibre. Enfin, parallèlement au positionnement de l'horlogerie mécanique dans la sphère haut de gamme, de nombreuses entreprises spécialisées dans la conception et la production de « spécialités », soit de mouvements particulièrement compliqués, se sont formées, bien souvent à l'initiative d'horlogers indépendants. En bref, à la suite des décisions du SG, les alternatives en termes de fabrication de mouvements et d'assortiments ont fleuri ; néanmoins la plupart d'entre elles ne sont pas encore vraiment concurrentielles car trop chères (elles ne s'adressent qu'aux marques de luxe)⁸⁰, trop larges dans leur délai, ou pas assez fiables dans la stabilisation des procédés industriels. Pour l'heure, les acteurs de la branche sont donc encore largement tributaires du rapport qualité des produits/palette de prix que proposent les filiales du SG.

PERMANENCE D'UN SYSTÈME PRODUCTIF ÉCLATÉ

L'éclatement de la production horlogère en une multitude d'entités est un trait qui caractérise aujourd'hui encore l'organisation de la branche, en dépit de la valse de rachats et d'intégrations d'entreprises et de sous-traitants orchestrée, ces trente dernières années, par les grandes marques et les groupes horlogers en phase de consolidation. N'en déplaise à un grand nombre de chercheurs en sciences humaines qui évoquent un remodelage voire une métamorphose complète du système de production, je soutiens que la révolution structurelle de l'industrie horlogère helvétique n'a pas eu lieu, pas plus au cours de ces vingt-cinq dernières années que dans le dernier quart du XIX^e siècle⁸¹.

⁸⁰ En 2011, ETA avait une production estimée à 3-4 millions de mouvements par an, Sellita 1,6 million, Soprod 100 000 et Vaucher 10 000. Dès lors les prix des mouvements commençaient dès 60 francs chez ETA, 170 francs chez Soprod et 890 francs chez Vaucher. Source : Site internet de la RTS, « Horlogerie : toute l'industrie est en effervescence », 19 h 30, 13 octobre 2011.

⁸¹ Pour le développement de ce point particulier et une relecture du « choc de Philadelphie », voir Munz 2014b : 140-145.

Il est indéniable qu'il y a désormais une très forte tendance aux concentrations verticales et horizontales au sein des groupes et de leurs marques – ce dont la diminution statistique du nombre d'établissements atteste (CP 2016a) –, toutefois, dans les faits, un éclatement du système productif horloger subsiste. Sur ce point, je rejoins l'intuition de Blanchard (2011 : 201) selon laquelle le système de l'établissage « persiste » de nos jours, en infléchissant néanmoins son travail. Pour Blanchard, le système de l'établissage est lié de manière « organique » au déploiement de l'industrie horlogère sur l'actuel territoire suisse et ce dès la fin du XVI^e siècle. Il est caractérisé par deux traits : la séparation des secteurs usinage et terminaison dans la production de la montre et l'éclatement de la production entre un grand nombre d'entités aux tailles variables et aux divers degrés d'implication dans les deux secteurs. Le constat de la « persistance » de la séparation entre usinage et terminaison, à l'échelle des marques qui se positionnent comme « manufactures » et des groupes industriels, est ce qui autorise Blanchard à voir dans la période actuelle la « permanence » (Blanchard 2011 : 185) du système de l'établissage.

Les concentrations verticales récentes n'ont pas remplacé ce système mais l'ont seulement reconfiguré à l'échelle des groupes. Il y a en effet une persistance de la séparation structurelle entre les secteurs usinage et terminaison. En sus, dans son fonctionnement effectif, le système productif horloger opère encore sur la base d'un éclatement en dehors des filiales appartenant aux groupes et à leurs marques. La forme de cet éclatement est cependant fortement façonnée par ces grandes organisations, les autres acteurs de la branche étant en partie dépendants de leurs politiques. La permanence du caractère résolument éclaté du système productif se mesure toutefois à différents égards. La plupart des marques qui se positionnent aujourd'hui comme des manufactures et produisent leur(s) propre(s) calibre(s), ne l'(les) utilisent que pour une partie des pièces qu'elles réalisent. Pour atteindre leur objectif de production en termes de volume ou pour positionner leurs modèles de montres sur différents segments de marché, elles sont obligées de s'approvisionner auprès d'autres fabricants de mouvements. Leur autonomie est donc relative. Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune manufacture parfaitement intégrée si ce n'est à l'échelle des groupes et là encore, pour de nombreux observateurs, le SG serait le seul à ne pas avoir besoin d'autrui pour l'approvisionnement de ses firmes en assortiments. Les quelques autres marques ou groupes qui ont la réputation de produire leurs propres spiraux (Rolex, Patek Philippe, groupe Sandoz), n'en fabriqueraient pas (encore) assez pour équiper l'ensemble de leur production.

Au demeurant, pour un groupe industriel de l'envergure du SG, le fait d'avoir verticalisé la production de manière à ce que ses filiales puissent potentiellement réaliser toutes les étapes de fabrication d'un garde-temps ne signifie pas que tout est fait à l'interne. La détention des ressources garantant d'une autonomie technico-industrielle complète est un enjeu crucial mais, d'un point de vue pratique, ne plus avoir besoin de fournisseurs ne coïncide pas nécessairement avec le fait de ne plus avoir de sous-traitants. Des raisons stratégiques, industrielles, économiques peuvent, au contraire, conduire une telle organisation à externaliser certaines activités.

Au cours d'un entretien, le représentant d'un groupe concédait par exemple : «La verticalisation est une tendance, c'est vrai, mais bon, on ne peut pas racheter tout le monde ! Et certains sous-traitants spécialisés depuis des décennies dans des domaines pointus atteignent un tel niveau de maîtrise qu'il serait dommage de se priver systématiquement de leurs services parce qu'on a déjà les ressources sous nos toits.» À l'inverse, le rachat de sous-traitants par des marques ne contraint pas toujours ceux-ci à œuvrer exclusivement pour elles. Ils ne sont pas toujours sommés d'arrêter de collaborer avec ce qui apparaît comme les entreprises « concurrentes ». Certaines des firmes rachetées au cours des dernières années n'en ont pas pour autant cessé de coopérer avec des tiers. Ce genre de politiques, du point de vue des entreprises propriétaires, a pour but d'opérer une forme de contrôle sur le marché en bénéficiant d'une sorte de veille technologique à distance. En permettant à leurs filiales de travailler avec la concurrence, elles se tiennent « informées » des tendances.

L'argument de la veille technologique amène également certaines grandes marques très intégrées à externaliser la conception et le développement de produits horlogers particuliers. Les sous-traitants étant de plus petites entités, ils ont la réputation d'être flexibles, réactifs et plus audacieux qu'elles. Une collaboration permet aussi à ces marques de se mettre à jour et de se tenir informées des dernières innovations. Il s'agit là d'une stratégie pour demeurer concurrentiel et savoir continûment ce que le voisin pourrait potentiellement être en train de concocter. Dans la même logique, des grandes marques font appel à des sous-traitants pour la réalisation de « spécialités », de produits de niche créatifs qu'elles désirent commercialiser sous forme de collections exclusives. Il reviendrait trop cher à ces maisons d'internaliser ce genre de compétences et de praticiens car les produits que ces derniers réalisent restent en marge de la production courante. À l'interne, ils n'auraient pas assez de travail. Le fait de passer par la sous-traitance est également un bon moyen de diversifier l'offre des produits et de gagner en créativité, surtout pour le développement de spécialités.

L'argument de la « soupe » est également de ceux qui comptent. Une logique d'intégration complète n'est pas toujours souhaitée par les marques ou les groupes car ils restent des structures qui exportent 99 % de leurs produits et ne sont pas à l'abri de crises qui touchent le secteur horloger en moyenne tous les sept/huit ans. De même que les marques font de plus en plus appel à des travailleurs temporaires dans le secteur de la production, elles passent également par des sous-traitants pour la réalisation de certaines opérations spécifiques car, en cas de « coup dur », elles n'ont pas à les licencier. La conjoncture mondiale étant variable d'une année à l'autre, la santé de l'horlogerie est toujours en dents de scie. Le fait de passer par des sous-traitants, en particulier pour des projets très spécifiques, c'est donc se prémunir contre le risque de devoir mettre des gens au chômage et déléguer cette responsabilité à d'autres entités. C'est là une des raisons qui font des sous-traitants des proies faciles en période de disette : ce sont les premiers touchés et les derniers à se relever.

LE MARCHÉ ACTUEL DES MONTRES SUISSES

Un marché différencié et segmenté

Depuis le milieu des années 1980, les stratégies de différenciation des entreprises à partir de processus de marquage ou mise en marque ont pris une place prépondérante sur la scène internationale (Lury 2004) et dans le monde horloger en particulier (Donzé 2012a, Sougy 2014). Une telle logique n'a sans doute jamais été aussi forte qu'aujourd'hui. En témoigne le nombre de discours que tiennent désormais les PDG ou les représentants de firmes soucieux de définir, de respecter, de protéger, de valoriser, de ne pas dénaturer l'«ADN» de leur marque.

Ce souci de marquage des entreprises est directement lié à leur volonté d'être associées à une ou des gammes de produits, cette association leur permettant d'être plus facilement repérables, reconnaissables et visibles sur un marché, même si certaines d'entre elles n'hésitent pas à changer de positionnement en fonction de la conjoncture du moment. Des marques horlogères passent, ces dernières années, d'un segment de marché à l'autre – en descendant ou en montant⁸² en gamme, selon les cas – sans que leur démarche soit toujours clairement identifiable pour le public. L'ampleur avec laquelle les marques monopolisent l'attention dans la branche est, entre autres, l'effet de la formation des grands groupes industriels. Cette focalisation sur le *branding* n'a donc été possible qu'à la faveur d'une refonte du secteur horloger et des modalités de la concurrence.

Gammes et prix

Les gammes sont des outils marketing qui subissent d'importantes reformulations dans des temps parfois très courts. Leur définition ne fait pas forcément consensus parmi les acteurs de la branche. Elles sont tributaires de groupes d'intérêt et donc entièrement traversées par les rapports de force qui s'établissent entre ceux-ci. Dans le monde de l'horlogerie suisse, il est néanmoins possible d'en dénombrer quatre, plus ou moins distinctes les unes des autres, auxquelles correspondent des fourchettes de prix qui indiquent davantage des ordres de grandeur que des valeurs définitivement stabilisées : l'«entrée de gamme», «bas de gamme» ou «gamme de base» pour des montres de 1 à 300 CHF; le «milieu de gamme» ou «moyen de gamme», de 300 à 3 000 CHF; le «haut de gamme», de 3 000 à 15 000 CHF; le «prestige» ou «très haut de gamme», de 15 000 à 50 000 CHF.

La différence entre les catégories «haut de gamme» et «prestige» relève du phénomène de «démocratisation du luxe» qui est apparu au début des années 1990

⁸² Une montée en gamme peut être envisagée pour une firme en vertu d'une plus grande autonomie industrielle après la construction d'une nouvelle usine de production de mouvements ou le rachat d'un fournisseur spécialisé dans la fabrication de mouvements de bonne facture.

(Allèrès 1992, Michaud 2013). Pour mieux la qualifier, je renvoie à la conceptualisation de la distinction entre « luxe accessible »⁸³ et « luxe exclusif »⁸⁴ que Donzé (2012a : 15-16) applique à la branche horlogère à partir du travail d'Allèrès (1992). Selon Donzé (2011 : 31), le « [luxe exclusif] concerne des produits de haute qualité extrêmement chers qui s'adressent à une petite élite sociale, soit l'acception traditionnelle du luxe » et le « [luxe accessible] désigne des produits vendus comme des objets de luxe, mais financièrement accessibles à une large clientèle. [...] Cette distinction des produits vise des cibles distinctes et permet de poursuivre parallèlement des stratégies fondées sur l'exclusivisme et la démocratisation du luxe. »

Il convient de noter qu'Allèrès distingue toutefois trois catégories de luxe (inaccessible, intermédiaire, accessible), suivies des produits de consommation courante mais que Donzé (2011 : *loc. cit.*) juge que « dans le cas particulier de l'horlogerie [...], la catégorie de luxe intermédiaire est difficile à mettre en évidence, raison pour laquelle [il ne la retient pas] ». Je ne suis pas entièrement d'accord avec cela car il convient, à mon sens, d'ajouter une cinquième gamme de produits horlogers que je m'autoriserais ici à appeler « exception » (et qui convergerait vers le « luxe inaccessible » dont parle Allèrès alors que le « prestige » renverrait au « luxe intermédiaire »). Cette gamme est constituée des très petites séries, des pièces uniques et des commandes exclusives exécutées par les « départements de spécialités » des marques positionnées dans le « prestige » ou par des artisans horlogers indépendants. Les premiers prix des garde-temps appartenant à cette gamme oscillent entre 30 000 et 100 000 CHF et la fourchette s'étend, sans limites, jusqu'à plusieurs dizaines de millions de francs.

La gamme à laquelle une montre est associée n'a, au demeurant, rien à voir avec sa précision. Ce qui tend à prouver que la qualité chronométrique des produits ne coïncide que très imparfaitement avec l'attribution de la valeur « luxe » : les produits d'« entrée de gamme » sont par exemple majoritairement composés de montres à quartz qui sont plus précises que les montres mécaniques mais dont le prix est bien moins élevé. À l'opposé, plus une montre mécanique est compliquée, plus elle est difficile à assembler, à régler, à faire fonctionner et à fiabiliser. Ce qui n'empêche nullement les montres mécaniques à grandes complications d'occuper le plus haut segment de prix sur le marché horloger. Leur précision n'est donc pas le premier critère qui conduit un client à les préférer à d'autres instruments horaires, mais cela peut être leur technicité.

Si une gamme correspond approximativement à un prix, ce dernier n'est pas un critère suffisant pour déterminer la valeur d'une montre du point de vue des gens de

⁸³ Également appelé « *new luxury* » (Silverstein et Fiske 2008) ou « *masstige trend* » (Truong, McColl et Kitchen 2009). « Luxe de masse » est l'expression employée par des représentants de la marque Rolex pour caractériser son activité et expliquer pourquoi ils ne souhaitaient pas qu'elle fit partie d'une association réunissant des marques de « haute horlogerie » (propos d'un des responsables de l'association, entretien réalisé le 20 novembre 2010).

⁸⁴ Également appelé « ultra-luxe » (Tiran 2014).

métier que j'ai rencontrés tant ces derniers considèrent que les abus sont nombreux du côté des fabricants d'horlogerie. Ainsi, le rapport gamme/prix des garde-temps suscite aujourd'hui l'indignation d'horlogers qui constatent par exemple que certaines marques vendent des mouvements quartz «auréolés de diamants» à des sommes exorbitantes et les positionnent dans la catégorie «prestige». De telles pratiques ne choquaient pas au milieu des années 1990 comme l'atteste un entretien réalisé par le magazine *Best References* (1995) avec le PDG de Cartier pour qui le quartz était alors la «référence» devant équiper les «montres de luxe». Cependant, au tournant des années 1990, l'horlogerie «précieuse» a pris un virage technique et presque exclusivement mécanique. Certains fabricants de calibres très compliqués, comme le constructeur horloger Giulio Papi (in Sermier et Papi 2006), écrivent désormais des ouvrages didactiques pour définir les critères «objectifs» – degrés de complexité et de fiabilité techniques des mouvements et soin apporté à leurs finitions – qui fondent l'horlogerie mécanique authentique, et en informer les éventuels acheteurs.

La terminologie dans la qualification des montres

L'expression «haute horlogerie» – qui a fait l'objet de nombreux réinvestissements sémantiques sur l'actuel territoire helvétique depuis son apparition à Genève dans le second tiers du XIX^e siècle (Sougy 2014, Donzé 2015a) – est certes associée à un rang de produits élevé mais désigne une zone floue entre le «haut de gamme», la gamme «prestige» et la gamme «exception». Un exemple illustre bien l'imprécision qui entoure cette catégorie et les récurrents essais de définition dont elle fait l'objet. Il s'agit de la récente tentative de la Fondation de la haute horlogerie (FHH) d'établir un «Manifeste de la Haute horlogerie» où définir et classer les marques horlogères qui pouvaient légitimement prétendre en faire partie. Plusieurs journalistes ont alors rapporté que le principe du classement avait été bien accueilli dans le monde horloger mais que la liste publiée à cette occasion avait suscité de nombreuses réticences tant elle semblait matérialiser le point de vue du groupe Richemont et de ses marques qui occupent une place importante au sein de la FHH. Le directeur de la marque Tissot (cité in Radja 2010), par exemple, a réagi comme suit : «C'est quoi, la "haute" horlogerie ? Je l'ignore. Ce concept n'a jamais existé. On parle d'entrée de gamme, de milieu de gamme, de haut de gamme, de complications, mais délimiter un cercle de haute horlogerie supposerait qu'il en existe une version basse, ce qui n'a pas de sens.»

La catégorie de «luxe» est, tout comme la «haute horlogerie», un «signifiant flottant» (Lévi-Strauss 1999 : 44-49) qui oscille variablement entre les trois gammes précitées. Elle est, en revanche, très peu employée en tant que telle par les acteurs horlogers, voire décriée par un certain nombre d'entre eux parce qu'elle dénote trop de «subjectivité» (Sermier et Papi 2006 : 2) ou d'«ostentation». Elle «fait bling-bling», «kitsch» et même «vulgaire». Elle se voit identifiée comme une forme déconsidérée de superficialité et, de par sa progressive démocratisation et diffusion à large échelle, associée aux registres du populaire et du commun. Elle déroge ainsi au

principe même de la rareté et manque par là l'enjeu de distinction par la singularité (Karpik 2007). En somme, elle contrevient désormais aux normes de discrétion et d'exclusivité qui prévalent dans les sphères de consommation de *ce qui n'a pas de prix* et ne doit surtout pas en avoir un (qui soit trop accessible).

Dans le monde globalisé de l'horlogerie dite « précieuse », il est davantage question de « culture », de « métier », de « grandes complications », de « savoir-faire », d'« artisanat », de « geste », de « créativité » d'« histoire », de « tradition » ou de « patrimoine ». Dans cet univers de sens là, la catégorie de « luxe » a été en partie éclipsée par celle d'« authenticité » (Jeannerat 2012, Kébir et Crevoisier 2004, Munz 2014a, 2014g, 2011a). Cette dernière est aujourd'hui régulièrement convoquée par les gens de la branche pour caractériser les montres mécaniques positionnées sur le segment de produits horlogers le plus élevé ainsi que les pratiques techniques et la qualité de la facture qui entourent leur réalisation. J'y reviendrai au chapitre six.

Le haut de gamme comme tendance actuelle

Le présent ouvrage peut être intégralement lu comme une réflexion sur le repositionnement progressif de l'industrie suisse des montres (majoritairement mécaniques) dans le domaine du luxe et sur ses effets induits dans la pratique des gens de métier. La compréhension d'une telle polarisation de l'horlogerie dans le luxe peut être facilitée à l'aide de quelques chiffres. En 2015, la Suisse a exporté 28 millions de garde-temps⁸⁵. Comparée à la production mondiale qui s'élève à un peu plus d'un milliard de pièces⁸⁶, cela ne compte pas pour grand-chose. Néanmoins, depuis les années 2000, près de la moitié de la valeur des ventes horlogères mondiales concerne des garde-temps helvétiques et 95 % des montres de plus de 1 000 CHF ont été fabriquées sur le sol helvétique (Mégevand 2014). Autrement dit, ce n'est pas en termes de volume que la Suisse est concurrentielle mais en termes de valeur: elle est en effet devenue le pays horloger le plus concurrentiel au monde. De surcroît, en 2015, la valeur des montres helvétiques exportées s'est élevée à 21,5 milliards de francs suisses, soit presque 10 milliards de plus qu'en 2005 et près de 15 milliards de plus qu'en 1990. De 1997 à 2012, la progression de la branche en valeur a approché les 4,5 % par an⁸⁷. Ces dernières années, la forte croissance de montres mécaniques plus chères a ainsi relevé le prix moyen des garde-temps exportés.

⁸⁵ Site internet de la FH, *Horlogerie suisse et mondiale en 2015*, Bienne, 2016 :http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 26 juin 2016].

⁸⁶ Site internet de la FH, *Horlogerie suisse et mondiale en 2015...*

⁸⁷ Institut Créal de macroéconomie appliquée, 2012, cité in : http://www.bcv.ch/fr/la_bcv/actualites_et_medias/communiqués_de_presse/2013/de_1_or_dans_la_montagne_1_arc_jurassien_et_1_industrie_horlogere [consulté le 27 août 2013.]

Comme le rappelle le Credit Suisse Group AG (2013), «la branche a fortement profité du boom de la demande mondiale en produits de luxe entamé au milieu des années 1990». Plus particulièrement, ces quinze dernières années, les exportations de l'industrie horlogère helvétique ont gagné en valeur tout en ayant diminué en volume parce que la production de montres «chères», c'est-à-dire de garde-temps haut de gamme et très haut de gamme s'est accrue. Il s'agit de montres en métaux précieux mais surtout de pièces mécaniques, souvent réalisées dans ces «matériaux nobles» (or, argent, platine, palladium voire titane ou tantale) et munies de petites et de grandes complications, voire décorées de manière «artisanale» par des représentants des «métiers d'art». Cette montée en gamme de l'industrie faisait ainsi dire à un observateur: «L'horlogerie de luxe représente aujourd'hui les quatre cinquièmes en valeur des exportations» (Le Bé 2007). Les statistiques récentes sont explicites: entre 2000 et 2015, les valeurs d'exportation des montres «haut de gamme»⁸⁸ ont progressé de 3 153,2 à 13 415,3 millions de CHF⁸⁹. Quant au nombre de pièces exportées dans cette gamme de prix là, l'évolution est encore plus marquée puisque l'on est passé de 488 000 à 1 574 000 unités⁹⁰.

Le repositionnement dans le domaine du luxe

La « crise du quartz » (1974-1985)

Pour comprendre la focalisation actuelle de l'horlogerie suisse sur des produits à forte valeur ajoutée, il convient de remonter quelque peu le cours du temps et de revenir à la crise qui s'est abattue sur cette industrie durant les années 1970. De l'immédiat après-guerre à la fin des années 1960, l'horlogerie helvétique vécut une période faste, sans précédent. Organisée en cartel étatisé depuis le début des années 1930, n'ayant pas autant souffert de la Seconde Guerre mondiale que la plupart de ses voisins et de ses concurrents directs (Russie, États-Unis, Japon), elle ne sortit pas affaiblie du conflit. Jusque dans les années 1970, elle prospéra en disposant de structures de production disséminées en un vaste réseau et en se concentrant essentiellement sur la fabrication de montres mécaniques (Bujard et Tissot 2008, Donzé 2009). Néanmoins, dès 1974, à la suite du premier choc pétrolier, une crise structurelle – une large majorité d'acteurs de la branche l'appellent la « crise du quartz »⁹¹ – l'ébranla. La forte appréciation du franc suisse⁹², l'essor

⁸⁸ Selon le référentiel de la FH, les montres dites « haut de gamme » ont une fourchette de prix qui se situe « entre 3 000 francs suisses [CHF] et + ».

⁸⁹ Site de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000*, « montres par gamme de prix », http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_gp_160808_f.pdf [consulté le 26 juin 2016].

⁹⁰ Site de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000...*

⁹¹ Cf. Glossaire.

⁹² Liée également à l'effondrement du système de Bretton Woods au début des années 1970 qui assurait une importante stabilité des cours de change au niveau mondial (Donzé 2012b, 2015b).

de la concurrence internationale⁹³, le manque de « rationalisation » de ses structures productives, la perte progressive d'importants marchés tels que les États-Unis⁹⁴ puis, dans un second temps (mais dans un second temps seulement !), l'industrialisation et la commercialisation de la montre à quartz par la concurrence nipponne furent au nombre des facteurs qui firent apparaître son manque de compétitivité et précipitèrent sa débâcle (Donzé 2012b, 2015b, Garufo 2011, Crevoisier 1991)⁹⁵. Plus rentable que le procédé mécanique, l'usage du quartz dans la fabrication des garde-temps permettait, en effet, une optimisation inégalable de leur précision et une grande réduction de leur coût de fabrication.

Affaibli par la mauvaise conjoncture de l'époque liée dès 1976 à une hausse importante de la facturation de l'énergie, frappé de plein fouet par la concurrence asiatique des montres électroniques, le secteur passa, entre 1970 et 1982, de 90 000 à 38 000 ouvriers (CP 2016a). Après cette « mise au pas technologique », un deuxième volet de crise apparut en 1982 (Crevoisier 1991). Il fut d'ordre conjoncturel cette fois-ci mais finit d'assommer l'industrie suisse en lui faisant constater que, faute de moyens de production adéquats, il lui était impossible d'être concurrentielle sur la scène mondiale. La volonté d'investir s'estompa chez de nombreux entrepreneurs et divers observateurs pensèrent que l'Arc jurassien helvétique ne produirait bientôt plus de montres. Cette crise fut vécue par les horlogers et les populations locales comme la « fin de l'idylle » qu'avaient constituée les Trente Glorieuses où le « travail abondait sans qu'on doive aller le chercher ». Les Montagnes neuchâtelaises et le Jura bernois, de par le nombre de petits « comptoirs d'horlogerie » qu'ils concentraient, furent des régions « sinistrées » par ce naufrage économique et social. L'industrie locale et, corrélativement, les régions dépérèrent. Ce qui explique la nature du témoignage intitulé *Quand nous étions horlogers* que réalisa alors une photographe (Oppliger 1980). Il s'agit d'un reportage qui documente, par l'image, le « chaos » régnant dans ces régions et atteste d'un sentiment de désolation irréversible envers tous les restes que la désertion de l'activité horlogère laisse derrière elle. Les témoignages actuels des gens de métier ayant vécu cette « crise » rapportent, à la manière de Mathieu cité au chapitre un, que les entreprises « fermaient les unes après les autres » et que « tout le matériel entretenu et respecté avec le plus grand soin durant des décennies était simplement jeté pêle-mêle dans de grandes bennes qui jalonnaient les rues des villes et des villages ».

⁹³ Selon Donzé (2014) à la fin des années 1960, l'industrie horlogère japonaise constituait déjà une concurrence pour la Suisse car elle avait amélioré la qualité de ses montres mécaniques tout en augmentant leur volume de production à la suite d'une rationalisation de l'appareil de production.

⁹⁴ Il est alors le principal marché pour les montres suisses. Au cours des années 1965-1970, il absorbe 21,2 % des exportations horlogères suisses (Donzé 2015b).

⁹⁵ Ce sont les auteurs précités qui ont réexaminé les facteurs de la crise en mettant en perspective et en recadrant l'avis majoritairement partagé dans la branche selon lequel c'était l'arrivée des montres à quartz japonaises qui l'aurait provoquée.

Le retour de l'horlogerie helvétique

Comment l'horlogerie s'est-elle sortie de cette crise au cours des années 1980 ? La *doxa* qui prévaut généralement dans la branche attribuée à un homme, feu Nicolas Hayek (1928-2010) alors président de la SMH, et à un produit, la Swatch, les mérites d'avoir rendu cette industrie à nouveau concurrentielle. Ce serait l'invention par la SMH, en 1983, de ce modèle de montre à quartz, «dans lequel les patrons horlogers traditionnels n'avaient pas cru en raison de leur esprit conservateur» (Donzé 2011 : 5), qui aurait conduit le secteur à sortir de l'impasse. Or, les travaux récents de Donzé tendent à nuancer «la légende de la Swatch» (2012a : 42-47) et à proposer un modèle de compréhension plus convaincant. La fameuse montre en plastique n'a en réalité joué qu'un rôle mineur dans le chiffre d'affaires du SG, pour la période 1985-1990⁹⁶.

La «sortie du tunnel» n'est pas davantage due à la seule apparition, au début des années 1980, de montres mécaniques à très forte valeur ajoutée, soutenues par un marketing centré sur le patrimoine et le savoir-faire. La tendance était trop marginale pour autoriser à y voir la source unique de la renaissance horlogère de la Suisse. Cela d'autant plus que, comme le relève (Donzé 2011 : 5), «il apparaît [...] peu probable que la compétitivité de l'industrie européenne du luxe repose uniquement sur une question d'image, de marque, de communication, bref de *software*». Le seul ressort d'une communication centrée sur la tradition, même diffusée à large échelle, ne suffit pas à faire monter un produit en gamme et à relever l'ensemble d'une industrie du même coup.

L'intérêt du travail de Donzé (2012a, 2014) est justement de montrer que «système de production et stratégie marketing apparaissent comme les deux piliers complémentaires de l'industrie contemporaine du luxe » (2011 : 3). C'est donc une réorganisation de son système productif qui va également permettre à la branche de redevenir concurrentielle et d'asseoir la compétitivité de ses entreprises en matière de coûts. Si l'actuel SG a bien joué un rôle capital dans cette renaissance, ce fut avant tout à travers la rationalisation de son important outil manufacturier, à savoir la concentration des différents fabricants de mouvements, dès 1985, en une même structure dénommée ETA, «généralisa[nt] à l'ensemble de l'industrie le système de production en masse qui était limité aux montres bas de gamme jusque-là» (Donzé 2011, *loc. cit.*). Sur cette base technologique, dès la fin des années 1980, l'horlogerie suisse fit son retour sur la scène mondiale et se repositionna progressivement dans le haut de gamme.

Il convient également de souligner que le Japon, principal concurrent de l'industrie des montres helvétiques durant les années de crise, avait alors profité d'un renchérissement du franc suisse que le yen n'avait pas connu. Ce dernier continua en effet

⁹⁶ Durant cette période-là, 75-80 % du chiffre d'affaires du SG proviennent en effet d'autres activités que la vente de la Swatch (Donzé 2012a : 44). Pour Donzé, l'impact de la Swatch se mesure avant tout en termes de stratégie promotionnelle. La commercialisation de la montre en plastique conduit alors le futur SG à adopter un nouveau marketing qui sera ensuite appliqué à d'autres marques du groupe telles qu'Omega (Donzé 2012a : 47).

de bénéficier d'un taux de change fixe avec le dollar jusqu'en 1977, ce qui permit à l'horlogerie japonaise de renforcer sa position en Amérique (Donzé 2015b). Ce contexte monétaire international fut profitable au Japon jusqu'aux Accords du Plaza en 1985 où les autorités occidentales obtinrent du gouvernement nippon une hausse de sa monnaie. Cette dernière perdit sa compétitivité face au franc suisse en 1987, soit «précisément au moment où l'industrie horlogère suisse réorganisée entrepren[ait] sa reconquête du marché mondial, [...] bénéficiant d'un taux de change devenu favorable» (Donzé 2015b).

Dès la fin des années 1980, l'influence positive de l'image des montres mécaniques «soignées», à grandes complications, produites de manière très confidentielle dans la première partie de la décennie, assura une revalorisation suffisante de l'horlogerie mécanique de luxe pour que les grands groupes commencent à s'y intéresser. Le groupe d'origine sud-africaine Richemont procéda au rachat des maisons Piaget et Baume et Mercier en 1988. Le futur SG se laissa convaincre par cette façon de faire et racheta Blancpain en 1992. Le groupe de luxe français LVMH s'invita dans le giron helvétique de l'horlogerie «précieuse» à partir de 1999 (rachat de Zenith et Tag Heuer) et le groupe Kéring (ex-PPR) à partir de 2011 (rachat de Sowind Group, groupe détenteur de la maison Girard-Perregaux, entre autres). Dès la première moitié des années 1990, l'horlogerie mécanique de luxe vécut un essor considérable. En témoigne l'appropriation que le groupe Richemont *via* sa marque Cartier fit de la catégorie, pourtant ancienne (Sougy 2014), de «haute horlogerie». Il s'inspira du succès de la formule contemporaine de « haute couture » (Donzé 2015a) et lança, en 1991, le Salon international de la haute horlogerie (SIHH) de Genève puis initia la création de la Fondation de la haute horlogerie (FHH) en 2001.

Le repositionnement progressif de l'horlogerie mécanique suisse dans l'univers du luxe repose également sur des institutions dont le but est de produire des discours authentifiants et ancestralisants pour assurer la légitimité de cette activité. Donzé (2016) le montre de manière détaillée pour le cas de l'horlogerie genevoise. Ces institutions jouissent d'une crédibilité variable parmi les acteurs de la branche (plusieurs d'entre elles ne suscitent aucun consensus) et sont plus ou moins anciennes selon les cas. Certaines bénéficient d'un important ancrage dans le temps et ont été ravivées pour les besoins de la cause patrimoniale (Concours de chronométrie du Locle en 2009, Poinçon de Genève en 2012), d'autres ont été créées *ad hoc* (SIHH en 1991, Grand prix d'horlogerie de Genève en 2001, FHH en 2001, Fondation et Label Qualité Fleurier en 2004, Poinçon Patek Philippe en 2011) en remobilisant parfois des catégories ayant une épaisseur historique attestée.

Le boom mécanique des années 2000

Le repositionnement de l'horlogerie suisse dans l'univers du luxe se marque de manière tangible surtout à partir de 2001, au moment où la valeur d'exportation des garde-temps mécaniques, principalement situés dans le haut de gamme,

devance celle des montres électroniques pour un volume exporté bien moins important. Dix ans plus tard, les montres mécaniques représentent «un peu plus du quart des garde-temps exportés et ont généré près de 80 % du chiffre d'affaires»⁹⁷ de la branche. Dès le début des années 2000, ce succès des mécaniques de luxe contamine progressivement l'horlogerie positionnée dans le moyen de gamme jusqu'à ce que – phénomène impensable dix ans plus tôt – la marque Swatch conçoive, en 2013, la *Sistem 51*, une montre mécanique d'entrée de gamme munie de cinquante et un composants seulement. Le cap de 2010 passé, l'aura de l'horlogerie mécanique en Suisse est telle qu'elle conduit un groupe de citoyens de Genève à demander que le moteur à quartz qui anime l'horloge fleurie – un des monuments les plus célèbres de la cité – soit remplacé par un mouvement mécanique géant.

Si l'horlogerie helvétique est aujourd'hui majoritairement concentrée dans le luxe, c'est parce qu'elle mise massivement sur la production «haut de gamme» voire «très haut de gamme», la gamme «exception» restant marginale. Le créneau pour faire du profit est en effet le «luxe accessible» et dans une moindre mesure, le «luxe intermédiaire». Comme le montre bien le rapport de la banque Pictet que cite Donzé (2011 : 49-50), l'écrasante majorité du chiffre d'affaires du SG en 2006 est réalisée par sa marque haut de gamme Omega (dont le volume annuel approche le million de pièces). À elle seule, elle représente 33,9 % du chiffre du groupe alors que ses marques très haut de gamme comme Blancpain (2,9 %), Breguet (7,8 %) ou Jaquet-Droz (0,2 %), même si elles sont bénéficiaires pour cette année-là, ne dégagent pas, à elles trois, une valeur de ventes équivalente. Selon l'historien (Donzé 2011 : 49), le bénéfice qu'apportent de telles maisons se résume avant tout à l'«influence positive en termes d'image» qu'elles reportent sur les autres marques du groupe.

En une quinzaine d'années, la consolidation de l'industrie horlogère helvétique dans la sphère des produits à forte valeur ajoutée a ainsi eu pour effet d'introduire de nouvelles catégories de luxe telles que celles que j'ai présentées plus haut : le «luxe accessible» ou haut de gamme, le «luxe intermédiaire» ou très haut de gamme/gamme prestige, le «luxe exclusif» ou gamme «exception». L'émergence de cette catégorisation justifie aujourd'hui l'emploi d'expressions, apparemment oxymoriques, telles qu'«industrie du luxe» ou «luxe de masse». Le principe même de rareté lié à la notion originelle de «luxe» y est dissolu par les sèmes véhiculés par les termes «industrie» et «masse». Cette dimension industrielle de la production de luxe ne va néanmoins pas sans poser problème pour l'image que les marques haut de gamme et très haut de gamme essaient de véhiculer, et suscite la suspicion de certains observateurs (Bonavita 2016).

⁹⁷ Site internet de la FH, *Communiqué de presse, Exportations horlogères suisses en 2014*, Bienne, 3 février 2015 : http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 4 février 2015].

Les consommateurs de montres suisses

La nature majoritairement exportatrice de l'industrie horlogère établie sur l'actuel territoire helvétique n'est pas nouvelle. Différentes études ont montré qu'elle était déjà une réalité attestée durant la deuxième partie du XVIII^e siècle (Fallet et Cortat 2001, Girardier 2012, Tissot et Bujard 2008, Donzé 2009, Sougy 2013). Néanmoins, ce sont aujourd'hui 95 % des montres produites en Suisse qui sont destinées à l'exportation⁹⁸. Quant au marché domestique, la moitié, voire les deux tiers des ventes qui y sont effectuées ces dix dernières années, est réalisée par des touristes, en majeure partie d'origine asiatique⁹⁹. Si, au tournant des années 1970, ce sont avant tout des collectionneurs d'origine italienne ou allemande, aux dires de certains horlogers indépendants, qui présentèrent un goût prononcé pour les montres mécaniques de luxe, la fin des années 1980 et les années 1990 virent le marché américain, la Russie et l'Extrême-Orient reprendre de l'importance pour de tels produits. Dès les années 2000, de manière significative, leur essor est solidaire du succès que rencontre l'horlogerie suisse en Asie. La Grande Chine¹⁰⁰ revêt une importance capitale dans la consommation horlogère sur la scène internationale puisqu'en 2014 « on estim[ait] que près d'une montre sur deux dans le monde [était] vendue à un client chinois » (Jaberg 2014). L'horlogerie suisse n'est pas en reste puisque la Chine continentale et Hong Kong (HK), en particulier, sont devenus l'« Eldorado » des horlogers suisses (Hanssens 2008, Donzé 2012a, Munz 2016a) en l'espace d'une quinzaine d'années.

Depuis le début des années 1990, les fabricants de montres helvétiques produisent certes leurs montres en dépendant d'un large réseau de sous-traitants situés en Chine et de revendeurs établis à HK (Donzé 2013). Toutefois, les statistiques récentes prouvent que ces deux territoires ne sont désormais plus seulement des partenaires pour la production et la distribution des produits horlogers « *Swiss made* » mais également des espaces où une très nombreuse clientèle les consomme. De l'an 2000 à 2012, la valeur des exportations de montres suisses vers la Chine a été multipliée par cent (Jaberg 2014) et « durant cette période, près de 70 % de la croissance de la branche est à mettre au crédit des pays asiatiques » (Credit Suisse Group AG 2013). Hong Kong et la Chine continentale figurent en 2015 respectivement à la première et à la troisième place des principaux pays importateurs de montres helvétiques¹⁰¹, faisant de la Grande Chine le premier marché d'importation de ces garde-temps. En considérant l'évolution des exportations horlogères suisses (en millions de CHF), par pays, sur les

⁹⁸ Site internet de la FH, *L'industrie horlogère suisse aujourd'hui* : <http://www.fhs.ch/fre/watchindustrytoday.html> [consulté le 6 octobre 2014].

⁹⁹ Crédit Suisse, *Industrie horlogère suisse ; perspectives et défis*. Swiss Issues Branches, Credit Suisse Group AG, octobre 2013 : <https://www.credit-suisse.com/media/production/pb/docs/unternehmen/knugrossunternehmen/uhrenstudie-fr.pdf> [consulté le 6 octobre 2014].

¹⁰⁰ Territoire qui inclut la Chine continentale, Hong Kong, Macao et Taïwan.

¹⁰¹ Site internet de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000*, « valeur totale pour les 10 principaux marchés » : http://www.fhs.ch/scripts/getsat.php?file=histo_pays_160808_f.pdf [consulté le 20 septembre 2016].

dix dernières années, l'ampleur d'un tel phénomène est patente. De 2000 à 2014, les exportations en direction de Hong Kong ont progressé de 1 423,2 à 4 121,9 millions de CHF et les exportations vers la Chine sont passées de 45,0 à 1 401,4 alors que celles destinées aux États-Unis, autre marché important dans l'histoire de l'horlogerie helvétique, ont évolué de 1 847,0 à 2 337,3 en régressant même à 1 676,6 millions de francs suisses en 2010¹⁰². À cet égard, de nombreux observateurs estiment que si l'industrie horlogère suisse ne s'est pas écroulée après la « crise des *subprimes* » en 2008, c'est presque exclusivement grâce à la Chine continentale et au territoire de Hong Kong qui occupe un rôle de « plaque tournante » (Meyer 2000) sur cet échiquier commercial. La dépendance de la Suisse horlogère envers l'Asie s'est une nouvelle fois mesurée à l'influence cruciale que le ralentissement de la consommation de montres « *Swiss made* », enregistré en Grande Chine à partir de la deuxième moitié de l'année 2013, a eue sur ses exportations en 2015 et en 2016.

¹⁰² Site internet de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000*, « valeur totale pour les 10 principaux marchés » : http://www.fhs.ch/scripts/getsat.php?file=histo_pays_160808_f.pdf [consulté le 20 septembre 2016].

CHAPITRE TROIS

L'ARTISANAT (RE)TROUVÉ (1975-2015)

Sur le marché des « belles montres », certains praticiens¹⁰³ occupent le haut de la hiérarchie induite par l'échelle de l'authenticité. Autoproclamés « créateurs horlogers », « créateurs indépendants », « artisans-horlogers », ils sont considérés par un grand nombre d'experts, de médias et de clients comme l'élite en matière de créativité technique et se présentent volontiers comme les « vrais horlogers ». Il s'agit de gens de métier, installés à leur compte, qui conçoivent, fabriquent, vendent et rhabillent des garde-temps mécaniques (montres-bracelets, montres de poche, horloges, pendulettes) pour leur marque et pour des tiers. Tout en manifestant une distance explicite par rapport à la catégorie de « luxe », ils affichent une très haute estime d'eux-mêmes, revendiquent une approche artisanale et artistique ainsi qu'une distinction par l'inventivité matérialisée dans la réalisation de petites séries de pièces à grandes complications, souvent exécutées dans des métaux précieux et soigneusement décorées, dont le premier prix se situe entre 30 000 et 50 000 CHF.

Certains d'entre eux ont progressivement acquis une notoriété en dehors du milieu des « connaisseurs » et ont transformé leur nom (ou celui de leur entreprise) en marque célèbre auprès d'un public élargi (Daniels London, Franck Müller, Parmigiani, Roger Dubuis et plus récemment F. P. Journe, voire Urwerk ou Greubel Forsey). Un nombre important de ces praticiens est en outre réuni dans une association appelée l'Académie horlogère des créateurs indépendants (AHCI). Fondée sur le territoire helvétique en 1985, cette académie a progressivement fédéré des horlogers du monde entier en un réseau international. Si tous les créateurs indépendants en horlogerie n'en ont pas fait

¹⁰³ Je signale que la catégorie de praticiens dont il est question dans ce chapitre ne comprend quasiment que des hommes. L'usage du masculin dans les différentes expressions qui désignent ces horlogers n'a donc pas de valeur épique.

ou n'en font plus partie, un très grand nombre de ceux qui se sont « fait un nom » dans le milieu ont néanmoins participé, à un moment ou à un autre, à ses activités.

LE « SOMMET » DE L'AUTHENTICITÉ HORLOGÈRE

L'émergence de cette catégorie de praticiens est directement liée au regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique qui a eu lieu en Suisse dans la seconde moitié des années 1970, au cœur même de la « crise du quartz », et qui a contribué à repositionner cette industrie dans la gamme des produits de luxe. Ce phénomène a conduit à revitaliser l'artisanat horloger et à le renégocier en le faisant basculer d'une définition relative au travail manuel spécialisé associé aux « petits métiers » à un champ lexical qui se réfère aujourd'hui explicitement à la « haute » culture technique et au monde de l'« art », à travers des formules telles qu'« horlogerie d'art »¹⁰⁴, « artisanat d'art », « haut artisanat »¹⁰⁵, « métier d'art », « haute horlogerie », « horlogerie soignée », « maître-horloger »¹⁰⁶.

Dans le cadre de ce chapitre, je me propose d'étudier le groupe hétérogène formé par ces « artisans d'exception » et ses modalités de constitution. Quelles valeurs assignent-ils à leur activité de production, à leurs montres, à la facture de celles-ci, en dialogue avec leurs clients, les détaillants, les médias et les faiseurs d'opinion ? À défaut d'investir la notion même de « luxe », ils assument pleinement leur inscription dans un marché de niche. Il s'agira donc de décrire les pratiques à travers lesquelles ils qualifient leurs produits et d'examiner en quoi elles s'articulent avec les catégories d'« artisanat », de « création » et d'« indépendance ». Qu'est-ce que la « bienfacture », selon eux ? Quels savoirs et techniques mettent-ils en œuvre dans la conception et la fabrication de montres très haut de gamme ? Quelle est la nature de leur connaissance du métier et quels usages font-ils des techniques réputées « anciennes » ? Quelles sont les conditions industrielles, financières et marketing d'une production exclusive ? Qu'est-ce qui rend la pratique artisanale possible et conditionne son apparentement à quelque chose de rare, de précieux, d'élitaire ?

Pour répondre à ces interrogations, je procéderai en trois étapes. Je chercherai d'abord à savoir qui sont ces horlogers, quelles sont leurs caractéristiques et quelles conceptions du métier ils se font et partagent, le cas échéant. Je montrerai ensuite que leur émergence et la renégociation de l'artisanat qu'elle a induite, peuvent être comprises à la lumière de certaines transformations qui sont apparues dans le monde horloger à partir du milieu des années 1970. Enfin, j'aborderai les ambivalences qui façonnent le positionnement actuel de ces professionnels, en particulier vis-à-vis de la « grande industrie » du luxe qu'ils ont tendance à mettre à distance tout en en dépendant.

¹⁰⁴ La cérémonie de l'édition 2012 du Grand Prix d'horlogerie de Genève a, par exemple, été entièrement consacrée à la célébration de l'horlogerie comme « douzième art ».

¹⁰⁵ La communication de la marque Patek Philippe est un bon exemple de l'usage de cette catégorie. Site internet de la marque : <http://www.horlogerie-suisse.com/articles/Montres-Patek-Philippe-Metier-Art-1109100613.html> [consulté le 29 janvier 2015].

¹⁰⁶ De nombreux magazines spécialisés mais aussi des ouvrages de valorisation ou des publicités de marques présentent les horlogers comme des « maîtres-horlogers », alors qu'en Suisse cette formule a une acception précise, rigoureusement décrite d'un point de vue légal. Cf. Glossaire.

La collecte des matériaux utilisés dans ce chapitre s'est faite à partir de différents biais méthodologiques. J'ai mené des sessions d'observation et d'entretien dans des salons horlogers (à la Foire de Bâle de 2010 à 2014, au Geneva Time Exhibition en 2011 et en 2012) où j'ai eu l'opportunité de rencontrer certains de ces créateurs. J'ai passé plus de trois années dans l'atelier de Jürg Kamaar, l'un d'entre eux. Les bons contacts que j'ai nourris avec lui l'ont conduit à me faire systématiquement inviter à des événements tels que la cérémonie de remise du Grand Prix d'horlogerie de Genève, des vernissages d'expositions horlogères liées aux travaux des représentants de l'AHCI ou des conférences auxquelles il était invité à parler. Cette relation de confiance m'a en outre fourni l'opportunité de l'accompagner aux salons professionnels de Bâle et de Genève et de rester à ses côtés sur le stand de son association. Cela m'a permis de rencontrer une cinquantaine de ses collègues indépendants avec qui j'ai pu m'entretenir à plusieurs reprises. Durant ces événements, j'ai également pu observer la manière dont ils représentaient leurs marques respectives et dont ils interagissaient avec le grand public, la presse internationale spécialisée, leurs fournisseurs et leur clientèle.

LES HORLOGERS INDÉPENDANTS COMME ARTISANS CRÉATEURS

Il n'est pas aisé de proposer une description de l'artisanat indépendant et créatif qui convienne à tous les praticiens qui ont eu un rôle à jouer, au cours des quarante dernières années, dans l'avènement et la stabilisation de ce type de production sur la scène mondiale de l'horlogerie. Ils ne pratiquent en effet pas tous le métier de la même façon et ont fondé des entreprises de type, de statut et de taille divers. Certaines d'entre elles sont des marques qui ne réalisent pas toutes le même nombre de montres (cela peut varier de dix à deux mille pièces annuelles en moyenne) et usent d'outils de production avec des degrés variables d'intégration. D'autres sont des entreprises de sous-traitance actives dans la conception, le développement, la fabrication, la restauration de mouvements compliqués pour des clients tiers. Certaines des firmes créées par ces praticiens jouissent d'un grand succès et d'une importante renommée au sein de la branche. Cela a conduit quelques-unes d'entre elles à grandir rapidement et à produire de manière industrielle¹⁰⁷, ce qui leur a fait perdre la facture « manuelle » de leur démarche¹⁰⁸ et parfois tout ou partie de leur indépendance.

¹⁰⁷ Cette activité de type industriel n'est toutefois pas à envisager dans le nombre de pièces produites. Il s'agit toujours d'un univers exclusif de petites séries où les entreprises les plus productives fabriquent au maximum quelques milliers de pièces par an environ, ce qui ne représente que 10 % de la production annuelle des grandes maisons de prestige et 1 % du volume réalisé par les marques haut de gamme. L'aspect industriel de ces entreprises concerne surtout l'intégration de dispositifs technologiques performants pour la production de composants et la grandeur de leurs ateliers.

¹⁰⁸ Sans toutefois renier leurs « racines », certains de ces horlogers ne se présentent plus toujours explicitement comme des « artisans », soit parce qu'ils se considèrent désormais comme des entrepreneurs engagés dans une démarche volontairement industrielle de production des montres qui portent leur signature, soit parce que le terme d'artisanat leur paraît trop connoté et aléatoire du point de vue des exigences manufacturières en matière de précision et de répétabilité.

À l'ère de l'expansion des groupes de luxe à l'échelle mondiale, des verticalisations manufacturières, de la réalisation de montres de prestige en série et d'une parcellisation toujours plus importante des étapes de fabrication, la plupart de ces praticiens se signale par une volonté de prendre le contre-pied de la division accrue du travail qui façonne la « grande industrie », comme en témoigne le slogan de l'AHCI : « *Here [at the Academy] you can touch the watchmaker who makes YOUR watch* » (AHCI 2010 : 4). Ces personnes s'affichent comme les « derniers artisans » capables de réaliser une montre mécanique entièrement et en grande partie « à la main ». Leur clientèle est composée de collectionneurs et de gens fortunés en provenance d'Europe de l'Ouest, de Russie, des États-Unis, du Moyen-Orient et d'Asie, intéressés par un rapport commercial placé sous le triple signe de la proximité avec l'univers de la production, de l'échange personnalisé d'informations techniques et de la coïncidence entre la personne qui vend le garde-temps et celle qui le fabrique. À cet égard, Jürg relatait les propos d'une de ses clientes chinoises qui désignait le panneau publicitaire illuminé d'une marque de luxe scintillant dans la nuit et s'écriait : « *I want a watch where I don't have to pay for the lightning!* » Elle stipulait ainsi qu'elle désirait acquérir une montre dont le prix ne soit pas dilaté par la nécessité d'amortir les coûts de la communication marketing.

Façonner l'authenticité ou la redéfinition de l'artisanat horloger

Quelles conceptions ces horlogers se font-ils de leur travail et comment lui attribuent-ils sa valeur ? Ils revendiquent l'authenticité de leur activité et la facture artisanale de leur production généralement en fonction de quatre critères majeurs qui font chacun l'objet de négociations subtiles.

Indépendance

Ces artisans sont d'abord des praticiens établis à leur compte, prétendent « individualistes » et soucieux de cultiver leur singularité. L'adjectif « indépendants » désigne ici des personnes qui n'appartiennent à aucune autre compagnie et dirigent seuls, ou avec des partenaires, leur propre firme, entourés d'un certain nombre de collaborateurs en fonction de la taille de celle-ci. Si les indépendants ne sont théoriquement pas engagés au sein d'entreprises tierces, cela ne les empêche toutefois pas de devoir renoncer parfois provisoirement à leur indépendance et de travailler chez elles pendant quelques années, parce que « les affaires ne marchent pas assez bien ».

Ces praticiens se distinguent (et insistent sur cette distinction) des horlogers et des représentants des métiers d'art qui travaillent comme salariés dans l'industrie. Leur différence ne réside pas dans le type de produits qu'ils manipulent car, tout comme eux, des horlogers salariés peuvent réaliser des grandes complications, des « spécialités » ou des pièces uniques pour le compte des entreprises qui les rémunèrent. La différence entre ces deux types de praticien se mesure à la division des tâches :

l'indépendant œuvre à la conception ainsi qu'à la fabrication de la montre durant laquelle il prend généralement en charge une partie des tâches d'usinage du mouvement et les étapes de terminaison de celui-ci. Par contraste, au sein des plus grandes entreprises, le travail est divisé de telle sorte que l'horloger hautement compétent qui assemble des pièces très compliquées ne s'occupe pas de leur conception et reçoit toutes les fournitures du mouvement sous forme de «kit» en provenance du secteur micromécanique d'une usine. Il réalise alors un important travail d'ajustement voire de retouche des pièces avec des outils de main durant leurs phases d'assemblage, de réglage et de finition. Il ne transforme pas la matière pour les fabriquer, contrairement aux artisans indépendants qui sont parfois amenés à intervenir dans la production même des fournitures.

Autonomie

L'indépendance est une source de fierté pour ces horlogers car elle implique de savoir réaliser soi-même un certain nombre d'opérations sur les produits. Elle exige donc une importante autonomie dans le travail. Cela témoigne d'une acception de l'artisanat qui s'écarte de la définition usuelle de «travail spécialisé» et se rapproche d'une forme de maîtrise complète de l'activité horlogère. Quelques irréductibles font savoir qu'ils sont «capables de tout faire» dans la fabrication d'une montre. Or, après enquête, ils ne font *effectivement* jamais tout eux-mêmes¹⁰⁹. Si certains artisans possèdent assurément les connaissances de métier pour y parvenir et s'en approchent parfois en pratique, ils ne fonctionnent jamais absolument tout seuls. Dans les faits, ils travaillent eux-mêmes avec un grand nombre de fournisseurs et de sous-traitants. Comme le concédait Markus, 40 ans, horloger de métier à la tête d'une marque portant son nom depuis quelques années, au cours d'un entretien à la Foire de Bâle :

«Même si tu as les connaissances pour faire ta montre entièrement seul, il y a deux problèmes qui se présentent à toi : soit, tu travailles sans technologies spéciales et cela te prend un temps fou. Il ne faut donc pas produire plus de cinq-dix pièces par an et être

¹⁰⁹ Au passage, il convient de signaler que cela n'a même jamais été le cas par le passé non plus. L'image d'Épinal de l'horlogerie selon laquelle l'artisan, avant la révolution industrielle, s'occupait de toute sa production est erronée. Le travail de Philippe Blanchard (2011 : 59), déjà cité, souligne que la division accrue des tâches dans la fabrication des montres n'est pas le produit d'une modernité industrielle qui serait apparue à l'aube du XIX^e siècle. L'historien montre en effet que, dès l'implantation de la pratique horlogère à Genève à la fin du XVI^e siècle, les horlogers ont délégué à des tiers, en dehors de la cité, certaines opérations comme la confection des ébauches, « qu'ils consid[érai]ent comme un travail inférieur » et moins rémunérateur que le « finissage » (Blanchard 2011 : 59). La diffusion rapide de l'horlogerie dans les régions voisines de Genève (villages du pied du Jura, Pays de Gex, province de Faucigny, Pays de Vaud et Pays de Neuchâtel) s'explique ainsi par le fait que, dès ce moment-là, les horlogers genevois ne réalisaient plus toutes les opérations de fabrication des montres eux-mêmes, à Genève. D'autre part, la mécanisation progressive de certaines opérations de production des pièces constitutives des mouvements de montres est un phénomène déjà attesté entre la fin du XVIII^e et le premier tiers du XIX^e siècle (Blanchard 2011 : 167-170). Les horlogers n'ont donc jamais cherché à maîtriser tous les métiers de l'horlogerie. L'image d'une autonomie complète de l'« artisan d'autrefois », opérant seul et de manière exclusivement manuelle, fait donc partie de la mythologie horlogère.

certain de les vendre à l'avance, sinon ce n'est pas viable. Tout réaliser soi-même augmente sérieusement le coût de revient de chaque composant et fait exploser le prix de la montre qui est déjà élevé. Passer par un fournisseur qui a un outil industriel fiable et produit des composants en très grande quantité est alors une manière de baisser les coûts pour certaines pièces. L'autre moyen de faire un très grand nombre d'étapes de fabrication de ses montres seul, c'est d'acquérir un parc technologique ou en tout cas un centre d'usinage CNC. Mais là, il faut investir beaucoup d'argent et on n'est pas tous capables de le faire.»

L'autonomie complète pour un artisan horloger n'existe pas, n'a jamais existé, et le fait de la revendiquer ou de chercher à s'en approcher est un phénomène récent (qui ne remonte pas au-delà des années 1960). Cet artisanat-là consiste bien plutôt en l'exécution d'une *grande partie* des tâches soi-même. L'horloger et, le cas échéant, ses collaborateurs s'occupent de concevoir, de fabriquer, de vendre et d'entretenir les montres qui portent la signature du patron (ou celle de la marque), ce qui implique, en fonction des ressources disponibles, la réalisation d'un grand nombre d'opérations «à la main».

Facture manuelle

Dans le lexique des horlogers, les expressions «à la main» ou «fait main» ne veulent jamais dire *entièrement fait à la main*, elles renvoient toujours à une main outillée. Le rapport entre la main du praticien et la pièce sur laquelle il travaille est en effet toujours médiatisé par plusieurs artefacts. La facture dite «manuelle» concerne donc certaines opérations qui impliquent la présence *a minima* d'«outils de main» (brucelles, tournevis, lime, etc.) voire de machines conventionnelles (tour parallèle, fraiseuse) actionnées à la main ou avec le pied, ou de machines dont la source d'énergie est automatique à condition que leur usage impose une conduite manuelle de la pièce à travailler ou de la machine sur la pièce. Bien plus, certains des artefacts qui soutiennent le travail quotidien des horlogers ne sont même pas toujours thématiques par ces derniers comme des entités distinctes de leur corps. La ligne de partage entre main et artefact est établie au niveau du degré de médiation matérielle existant entre le corps du praticien et la matière de la pièce travaillée, et de la nature des artefacts employés comme médias. Ces derniers prolongent-ils l'action de la main en la rendant plus fine ou plus précise ou y a-t-il rupture entre le mouvement de la main et l'action de l'artefact comme dans le cas d'une opération dite «automatisée»?

L'acception du travail artisanal que les créateurs indépendants défendent ne se résume toutefois pas davantage au seul critère du «fait main» et entretient un rapport ambigu avec lui. Pour certains d'entre eux, qui ne réalisent annuellement que de très petites séries de pièces, le choix d'une méthode de fabrication résolument manuelle ne participe pas d'un positionnement marketing ou d'un désir publicitaire de «faire artisanal» mais d'une manière de limiter les coûts. Ce sont avant tout des contraintes économiques liées à la taille de leur entreprise qui les incitent à continuer de réaliser ainsi certaines opérations. Le «fait main» s'opère donc par défaut. Lors d'un après-midi passé dans l'atelier de Jürg, alors qu'il était en train d'usiner le petit levier d'un

mécanisme d'automate à l'aide d'un microtour d'établi à l'apparence quelque peu vétuste, j'exprimai ma surprise : « C'est quasiment une antiquité, votre machine avec cette commande à pédale. » Il s'arrêta un instant et me confia :

« Si je fais encore certaines choses avec, c'est pas pour le folklore ! Mais regarde, investir dans un équipement CNC pour des pièces comme celles-ci, ce n'est pas rentable, ni en temps, ni en argent. Ça n'a aucun sens pour le volume de pièces que je produis. Et passer par un sous-traitant pose problème. Avec les petites quantités dont j'ai besoin, soit c'est beaucoup trop cher car le coût de revient du travail est élevé avec le réglage des machines pour les différentes opérations, la mise en fonction, c'est long. Le prix n'est amorti que si je fabrique cinq cents pièces alors qu'il m'en faut cinq. Soit, parfois le sous-traitant n'est tout simplement pas d'accord de lancer une production pour d'aussi petites quantités car il tourne à perte. Donc j'ai aussi bien fait de me mettre à réaliser ça moi-même, avec mes moyens et mon équipement. »

La facture manuelle du travail de ces praticiens fait néanmoins aussi l'objet de revendications distinctives : Victor, 70 ans, autodidacte et fondateur de diverses marques au cours de sa carrière, me rappelait au cours d'une discussion au salon GTE que ses « montres passeraient à la postérité, contrairement à celles que produis[ai]ent les grandes maisons de luxe, car elles, elles [étaient] vraiment faites à la main... les mains qu'elles [avaient] vues n'étant pas seulement celles qui [étaient] chargées de confectionner les paquets d'emballage des produits ! »

Le « *hand made* » est même devenu un label pour Ken, 45 ans, à la tête d'une maison qui porte son nom et produit cinquante pièces par an. Depuis quelques années, il a intégré plusieurs corps de métier dans sa petite usine de manière à réaliser, en interne, les mouvements de base qui équipent ses montres. Leurs cadrans sont ornés de son nom et estampillés du sceau « *hand made* » en leur centre. Un tel label est un clin d'œil facétieux et parodique à la mention légale « *Swiss made* » qui lui paraît, ainsi qu'à un grand nombre d'artisans indépendants, complètement « dévaluée » aujourd'hui. Le caractère peu contraignant de la mention autorise en effet certaines entreprises à en bénéficier tout en produisant un nombre important des composants de leurs mouvements et de leurs montres à l'étranger¹¹⁰. En guise de pied de nez, ce créateur signale qu'à défaut de certifier la dimension suisse de sa production, la sienne est plus locale encore puisqu'elle est « faite main ».

Une telle formule demeure ambivalente puisque plusieurs de ces créateurs admettent que c'est une « absurdité économique » et un « vrai problème » en matière technique. Dans le prolongement de la discussion que nous avons eue sur l'autonomie, Markus et moi continuâmes à nous entretenir de la facture manuelle des garde-temps. Celui-ci développa :

« Le fait main, ça a du sens pour une pièce unique, pour la restauration d'un garde-temps ancien ou pour une commande, s'il n'y a pas de contrainte de temps. Là, c'est un beau

¹¹⁰ Cf. Glossaire sous l'entrée « *Swiss made* ».

challenge. Il y a le contact direct avec la matière et on passe des heures à retoucher les composants. Mais dès le moment où on veut faire une série, sans précommandes, même si ce n'est que dix pièces, ça prend trop de temps. Ça fait des produits chers et pas faciles à vendre surtout quand on est un jeune indépendant. En plus, travailler à la main, ça pose d'immenses difficultés pour avoir une qualité uniforme et des montres fiables. Et on ne peut pas se permettre, sur une série de vingt de pièces, d'en avoir dix-sept qui marchent et trois qui ne fonctionnent pas. Au niveau de la réputation, ça peut être très grave, l'échelle est trop petite pour que ce soit tolérable. Pour un indépendant, revendiquer une signature qui soit singulière, c'est aussi assurer une certaine régularité du travail. Avec le fait main, c'est pas vraiment ça qu'on recherche. Regarde les métiers d'art, comme graveurs. On fait appel à eux parce qu'on sait qu'avec leur travail, il n'y aura pas deux pièces identiques.»

«Alors, toi, comment fais-tu ?» le relançai-je.

«Je fais des séries de trente à cent pièces selon les modèles, ça veut dire travailler avec des machines plus ou moins automatiques pour fabriquer certains composants, en acheter d'autres et ensuite les monter et les terminer à la main. Ça permet de baisser le prix des montres et de les vendre plus facilement.»

À une autre occasion, alors que je rapportais à Richard les propos tenus ci-dessus, il rétorqua :

«Markus a parfaitement raison. J'en suis la preuve vivante. Je me suis donné les moyens de faire ma première pièce unique tout seul et presque entièrement à la main. Résultat, pour rentrer dans mes frais, c'est impossible. Ma pièce est très chère et je ne parviens pas à la vendre. Pour mon prochain projet, je ferai une petite série. Ça m'obligera à bosser avec des sous-traitants et à ne pas tout faire manuellement, mais au moins j'aurai plus de chance de vendre mes produits !»

À en croire ces horlogers, le «fait main» est une expression qui désigne un type de facture qui n'empêche pas l'usage des nouvelles technologies d'usinage industriel par commandes numériques ainsi que le recours aux programmes de conception assistée par ordinateur. Les machines ultrasophistiquées et les dispositifs automatisés sont généralement employés par ces horlogers, sans qu'ils cherchent à le dissimuler, dans le but de «mieux voir» ce qu'ils inventent et de gagner en précision en obtenant des pièces qui présentent des tolérances plus petites, des valeurs plus uniformes. De tels artefacts sont donc en partie perçus comme des vecteurs du génie artisanal et leur présence conditionne la définition du travail créatif de qualité. À ce propos, Henri, horloger rhabilleur, 40 ans, installé à son compte pour l'assemblage de montres à grandes complications de marques tierces, faisait le constat suivant :

«Il faut arrêter avec cette image de l'artisanat qui impose de tout faire à la main. Non, il faut justement montrer aux gens que le génie de notre savoir-faire c'est de savoir très bien utiliser ces machines sophistiquées qui sortent des composants super-précis et nous aident à faire des montres exceptionnelles !»

L'artisanat ainsi renvoie aux pièces produites en très petit volume, aux heures de main-d'œuvre qui leur sont consacrées et à la qualité de leur finition, plus qu'à la facture intégralement manuelle du travail accompli sur elles. Il s'agit davantage d'une manière d'envisager le travail bien fait en le liant à une notion de «soin» et en l'inscrivant dans une certaine temporalité.

Par ailleurs, même si ces praticiens de renom sont souvent médiatisés en train de travailler à l'établi, certains d'entre eux admettent ne pas apprécier que leur talent soit «réduit» à leurs «extraordinaires» compétences manuelles. Lors de notre entretien au GTE, Victor, cité dans le premier chapitre, avait signalé :

«Je ne suis pas certain qu'on soit vraiment reconnu pour ça et si c'est le cas, ça ne me suffit pas ! C'est pour ça que je me méfie toujours un peu du mot "artisan" car il renvoie toujours au travail manuel. Celui qu'on valorise ou qu'on admire pour sa dextérité, c'est toujours le petit artisan, mais dans l'industrie, l'artisan c'est toujours le gentil ouvrier qui n'a rien à dire et dont le travail rapporte au patron. Et c'est toujours le patron qui décide. C'est pas moi qui l'invente mais le corps ça fait toujours référence au peuple, au bas... c'est pas de l'admiration ça, c'est du cynisme.»

Il avait complété par la suite :

«Je sais que certains de mes collègues sont parfois valorisés pour leur magnifique travail à l'établi, le soin incroyable qu'ils apportent à la finition des pièces, ils angent à la main, ils figolent. Je suis désolé mais ça, ça n'a jamais été un travail d'horloger, c'est un travail de bonne femme !»

Il y a donc également une forme de relativisation du prestige de la main et une volonté d'afficher d'abord la dimension «intellectuelle» du travail horloger. Ces praticiens attendent avant tout d'être reconnus pour l'«inventivité» de leur signature, pour leur «audace» ou leur «génie» qu'ils associent à un travail de «recherche», d'«analyse» et de «réflexion». Un tel positionnement traduit la représentation selon laquelle la valorisation par les corps est inversement proportionnelle au degré de qualification ou à la hauteur de statut des horlogers. Certains de ces «créateurs» cherchent ainsi parfois à se défaire de la spontanéité avec laquelle ils sont associés à l'habileté corporelle, au «fait main» et à la notion d'artisanat qui leur est implicitement rattachée.

Créativité ès mécanique horlogère

Du point de vue de ces professionnels, le «vrai travail» d'horloger est d'abord une affaire de conception et de construction mécaniques avant d'être une question de fabrication ou de décoration des montres. L'artisan n'est pas davantage celui qui demeure à son compte pour faire de la réparation (et éventuellement de la vente), c'est avant tout quelqu'un qui invente des produits ou des mécanismes. Les indépendants de renom sont célébrés parce qu'ils ont conçu leurs propres

montres et les ont réalisées mais également parce qu'ils en ont développé pour des tiers (sans en avoir nécessairement élaboré les prototypes). Autrement dit, ils sont valorisés et reconnus pour leur imagination et leurs compétences dans l'invention de pièces « hors du commun » mais pas toujours pour leurs capacités d'exécution, *stricto sensu*. La créativité mécanique importe avant toute autre chose et constitue la valeur suprême sous l'égide de laquelle ils placent leur approche de l'horlogerie. Pour s'en convaincre, il n'est que de relever l'insistance avec laquelle ils cherchent à rapprocher leur démarche du monde de l'art à travers le choix de leur slogan : « artisanat d'art » (Voutilainen), « horlogerie d'art » (Philippe Dufour), « créations mécaniques » (Andersen Genève), « art horloger » (De Bethune), « art du temps » (Parmigiani).

Au demeurant, l'impératif de créativité mécanique ne les conduit pas forcément à inventer l'intégralité de leurs garde-temps. L'un des critères, par exemple, pour devenir membre de l'AHCI est d'exposer avec l'association durant trois années consécutives à la Foire de Bâle. Il n'est donc pas attendu de ces artisans qu'ils réalisent chaque année de nouveaux mouvements horlogers pour être perçus comme des « créatifs ». Un tel coût d'investissement serait exorbitant et difficile à assumer pour des indépendants. Ainsi, la plupart d'entre eux ne détiennent pas leur propre mouvement mais conçoivent et produisent leurs montres à partir de « bases » ou « standards » existants. Dans un entretien avec la presse spécialisée, l'un de ces artisans, Vianney Halter, 53 ans, horloger-créateur indépendant, installé dans le Jura vaudois depuis la fin des années 1980, rappelait par quel processus un praticien en venait à créer ses propres montres sur la base de calibres existants puis à développer les siens : « On commence d'abord par créer une montre en utilisant un mouvement standard. Puis on le modifie pour créer une complication. On change un pont, un jeu d'engrenages et c'est le fatal engrenage qui vous amène à concevoir et réaliser un mouvement complet » (cité in Cosandey 2013). Au sein de l'Académie, le critère tacite à l'aune duquel le contrôle des pairs s'effectue pour évaluer la teneur de la créativité mécanique d'un candidat se situe avant tout dans les transformations qu'il apporte à un mouvement de base donné. Quel(s) module(s) additionnel(s) de complications a-t-il conçu et réalisé ? Pour quelle(s) fonction(s) ou indication(s) ? A-t-il dessiné les plans lui-même ? Quelle est la teneur des transformations apportées au mouvement de base ? A-t-il réalisé l'ensemble de ces transformations avec les ressources de son atelier ? De quelles machines dispose-t-il ? S'il s'agit d'un parc intégralement automatisé (ce qui est rare), cela pourrait poser problème et la facture « industrielle » d'une telle création pourrait être critiquée.

D'autre part, de l'aveu de nombre de ces artisans, les activités de rhabillage de pièces « classiques » ont été les sources de leur créativité mécanique. Elles ont constitué une sorte de « base » et de passage obligé auxquels ils se sont pliés avant de se lancer dans la conception de leurs propres produits. Le rhabillage, pris dans son acception générale, demeure ainsi le point commun qu'ils partagent tous, sans exception. Dans l'entretien cité précédemment, Halter s'exprime ainsi :

«[...] rien de tel que la réparation et la restauration de pièces anciennes pour acquérir la connaissance des subtilités qui ne s'apprennent pas à l'école. On découvre, à travers le travail de nos aînés, des solutions techniques, des astuces rendues nécessaires par les limites de la technique de l'époque et des modes de fabrication tombés dans l'oubli et parfois très utiles quand on fait des complications.» (Cosandey 2013)

L'acquisition de ces compétences leur a progressivement permis de faire «virtuellement n'importe quoi» (Stephen McGonigle in AHCI 2010: 195) et les a par la suite aidés à réaliser des pièces uniques ou leur première série de montres très compliquées. Ce type d'expérience s'est en outre rarement déroulé dans la solitude mais plutôt de manière collective, en connivence avec un pair plus âgé (un oncle, un maître, un horloger expérimenté) duquel ils ont pris ou su prendre les «trucs de métier». Si, aujourd'hui, l'arbitraire des partages et des catégorisations professionnelles a été établi, au niveau des formations officielles en Suisse, que restaurateur et constructeur de garde-temps sont des métiers différents, cette partition n'est pas toujours aussi durement établie.

Une élite technique reconnue comme telle

L'artisanat que ces créateurs incarnent ne renvoie pas à une forme de pratique populaire mais concerne une élite technique. Les cursus de ces indépendants révèlent en effet que la plupart d'entre eux ont suivi une formation intégrale d'horloger et ont fait des spécialisations dans les domaines de la restauration ou des complications horlogères¹¹¹. En entrant dans le monde professionnel, ils se sont progressivement consacrés à l'assemblage de grandes complications au sein des ateliers de maisons de renom ou à la restauration de pièces anciennes pour le compte de marques, de magasins, de maisons de vente aux enchères ou de musées. Étapes cruciales qui leur ont permis de «se faire la main» et d'apprendre à connaître le monde des collectionneurs. Ces artisans sont donc des horlogers dont le talent a déjà été reconnu (même implicitement) voire consacré. Ils sont rarement des praticiens *lambda* dont l'excellence se serait spontanément et discrètement exprimée à travers leurs «mains d'or» et leur «coup de patte». Seul un très petit nombre d'horlogers peuvent ainsi prétendre à ce titre distinctif et honorifique de créateurs, qui leur octroie un statut «peu commun», «exceptionnel».

À titre d'exemple, les membres de l'AHCI sont largement perçus comme des «créateurs hors normes» incarnant un «noble héritage». De manière explicite, ils ont déjà été patrimonialisés en adhérant à des associations de défense du patrimoine artisanal, en étant invités à verser les archives de leur association à un musée ou inscrits sur un inventaire national. Ils ont la conscience d'être des «trésors vivants»

¹¹¹ Peu d'entre eux ont suivi un cursus dans la construction horlogère en tant que tel. D'une part parce qu'avant les années 1990 il n'en existait pas, d'autre part parce qu'en termes de formation, ces horlogers ont privilégié les voies qui concernaient directement la mise en œuvre du métier, à l'établi.

en vertu du fait qu'ils sont devenus des «stars» de l'horlogerie de luxe, courtisées, écoutées, vues et reconnues. Dès leur institutionnalisation associative en académie, au milieu des années 1980, ils ont progressivement joui d'une importante couverture médiatique et vu leur célébrité monter au sein de la branche. Les médias spécialisés ont raffolé et raffolent encore de ces figures emblématiques d'artisans revendiquant leur indépendance et témoignant publiquement d'une grande confiance dans leurs travaux et leur valeur. Alors que je demandais à l'un d'eux s'il avait conservé autant de revues horlogères depuis le début des années 1980 pour garder une trace de l'histoire récente, il me répondit : «Pas du tout, c'est parce qu'ils parlent tous de moi et de mes montres !» À la Foire de Bâle, lors d'une discussion avec l'un de ses confrères, ce dernier m'affirma que «depuis le retour de l'horlogerie mécanique, ces vingt-cinq dernières années, 40 à 50% de l'horlogerie actuelle [étaient] dus à l'ingéniosité des créateurs indépendants !»

Depuis trente ans, ces horlogers ont donc fait l'objet d'un nombre incalculable d'articles de presse dans le monde entier et dans plus d'une cinquantaine de langues. Si leur volume de pièces produites est resté confidentiel en comparaison des marques de grande envergure, leur impact s'est mesuré au niveau de l'image créative qu'ils ont insufflée à l'ensemble de l'industrie et de la «singularité» des produits qu'ils ont réalisés pour d'autres maisons de luxe (horlogères ou non). Ainsi, différents projets «spéciaux» menés respectivement par feu Goldpfeil (2001), Harry Winston (dès 2002 avec les pièces de la collection *Opus*), MB&F (dès 2005) et les Maîtres du temps (dès 2008) ont impliqué ces créateurs, à titre individuel ou *via* l'AHCI. En qualité de «maîtres horlogers», certains d'entre eux ont par ailleurs fait l'objet de publications spécifiques réalisées par des auteurs indépendants (Clerizo 2009) ou par l'Académie elle-même à des fins commémoratives (AHCI 2010). La trajectoire de cette association a en outre été jalonnée par la mise sur pied d'un grand nombre d'expositions dans le cadre de musées ou de salons horlogers. L'association fut créée au travers d'une présentation des travaux de ses premiers membres au Musée d'horlogerie du Locle et elle a commémoré, en juin 2015, sa trentième année d'existence en organisant une exposition avec le Musée international d'horlogerie (MIH) de La Chaux-de-Fonds. Depuis 1987, ses représentants participent annuellement à la Foire horlogère de Bâle afin d'y présenter leurs nouveautés. Elle a été invitée à exposer au Salon international de la haute horlogerie de Genève (1996) et a obtenu, en 2010, le Prix spécial du jury à la cérémonie de remise du Grand Prix d'horlogerie (GPHG) de Genève.

En outre, un coup d'œil au nombre de nominations obtenues par les indépendants, à titre individuel, dans le cadre des différentes remises de prix, prouve le succès de prestige qu'ils ont remporté et continuent de remporter actuellement. En 1994, une catégorie appelée «artisanat-création» a été créée dans le cadre du prix Gaïa annuellement décerné par le MIH et dès lors, plus d'une dizaine de ces horlogers (dont la plupart sont membres actifs de l'AHCI) a été honoré par cette mention. Depuis la création du GPHG en 2001, un grand nombre de ces praticiens, de marques fondées et/ou dirigées

par ceux-ci ou de produits qu'ils ont développés pour le compte d'autres marques, ont été primés. Le nombre des distinctions qu'ils ont obtenues dans le cadre de ce prix a même « explosé » ces dernières années puisqu'en 2013, ils se sont adjugé quatre des seize récompenses remises et en 2014, six d'entre eux ont obtenu, en tant que marques ou indirectement à titre de sous-traitants, sept des dix-sept prix distribués.

Mobilité transnationale en Suisse et importance du territoire helvétique

Dans le monde actuel de l'horlogerie de prestige, l'élite internationale que forment les artisans indépendants n'est certes pas composée que de praticiens helvétiques, tant s'en faut. Pourtant, un très grand nombre d'entre eux sont établis en Suisse. À cet égard, le territoire suisse a un statut particulier et fait l'objet d'un important attachement pour ces gens. En retour, les dynamiques d'immigration et de mobilité transnationale de ces personnes d'origine étrangère ont joué un grand rôle dans la revalorisation de l'horlogerie mécanique artisanale et compliquée et continuent d'être un ferment pour la créativité et la vitalité de la branche.

L'histoire et l'actualité de l'AHCI attestent de l'importance des formes de circulation de ces artisans pour la Suisse horlogère. Cette association a en effet été fondée en Suisse, par Vincent Calabrese et Svend Andersen, deux horlogers d'origine étrangère – respectivement italienne et danoise – établis sur le territoire helvétique depuis les années 1960. Lors de sa première exposition à la Foire de Bâle, l'AHCI était composée de treize horlogers de huit nationalités différentes. Puis l'association a grossi et à ce jour, elle comprend quarante-six membres de dix-neuf nationalités distinctes¹¹². Son contingent actuel conduit ainsi à nuancer ostensiblement la représentation selon laquelle l'excellence horlogère est une tradition helvétique par définition, puisque les horlogers d'origine suisse n'y forment qu'un petit quart (dix sur quarante-six). La centralité du rôle que joue le territoire suisse dans la constitution de ces savoir-faire réputés exceptionnels est toutefois également renforcée par la composition de l'AHCI. En effet, si trente-six des quarante-six membres de l'Académie ne sont pas suisses, un tiers (douze sur trente-six) de ces praticiens d'origine non-helvétique ont néanmoins installé leurs ateliers en Suisse. Sur les quarante-six représentants de l'association, vingt-deux sont donc établis sur le sol helvétique, ce qui constitue près de la moitié de l'effectif.

Durant mes quatre participations à la Foire de Bâle, j'ai cherché à comprendre pourquoi la Suisse semblait si indispensable à ces horlogers. Différents arguments leur permettaient de justifier ce lien avec le territoire helvétique : la concentration des opportunités de travail dans l'horlogerie soignée, l'existence d'une culture technique commune à l'Arc jurassien, la présence d'un réseau de fournisseurs et

¹¹² Statistiques tirées du site internet de l'AHCI : <http://www.ahci.ch/> [consulté le 27 janvier 2015].

de sous-traitants spécialisés dans la micromécanique ainsi que la plus-value liée à la réputation et l'aura internationales de la Suisse horlogère. Partant, j'ai également entrepris de mettre ces réponses en perspective en questionnant les créateurs indépendants d'origine étrangère qui ne vivaient pas sur le sol helvétique. Plusieurs d'entre eux m'ont alors confié les difficultés qu'ils rencontraient à pratiquer une horlogerie de haut standing en dehors de la Suisse. L'approvisionnement en fournitures posait problème et l'offre locale pour les travaux qu'ils donnaient en sous-traitance était maigre. Ils soulignaient en outre l'influence capitale qu'avait l'industrie horlogère helvétique dans leurs pratiques de création et de fabrication quotidiennes. Cette influence tenait à ce que la Suisse concentrait en son sein d'importants fabricants de mouvements de base à partir desquels ils concevaient leurs montres, de nombreux réseaux de fournisseurs qui fabriquaient de l'outillage, des machines et des pièces (assortiments, fournitures diverses, composants de la montre tels que cadrans, boîtes, verres, aiguilles, etc.) ainsi que le plus important salon horloger du monde, la Foire horlogère de Bâle.

Nombreuses sont les raisons qui ont poussé certains horlogers indépendants d'origine étrangère à pratiquer leur métier sur le sol helvétique. Toutefois, pour affiner leur compréhension, il convient de tenir compte de l'âge de ces créateurs et de la période durant laquelle ils ont rejoint la Suisse. Ceux-ci n'y sont en effet pas tous venus pour les mêmes raisons : certains pour travailler et d'autres pour se former, l'opportunité d'y trouver du travail et d'y installer leur entreprise n'ayant été qu'un effet collatéral de leur présence préalable. À ce titre, il est possible de distinguer trois vagues de mobilité de ces individus. Parmi eux, certains sont arrivés entre le début des années 1960 et la fin des années 1970. Durant la décennie 1950, le succès de l'industrie horlogère helvétique était tel que sa suprématie sur la scène mondiale n'a pas été franchement contestée jusqu'en 1965-1970. La première vague était composée de praticiens d'origine italienne (Vincent Calabrese), danoise (Svend Andersen), française (Daniel Roth) qui avaient pour ambition de travailler au « Pays des montres » et ont alors facilement trouvé de l'emploi en fabrique ou en magasin. Une deuxième vague de ces futurs créateurs indépendants est apparue au cours des années 1980. Principalement d'origine française (Dominique Mouret, Dominique Loiseau, Christophe Claret, François-Paul Journe, Vianney Halter, Denis Flageollet), ceux-ci ont majoritairement débarqué avec la ferme intention de produire des pièces d'exception (qu'il s'agisse d'automates mécaniques, d'horloges, de pendules, de montres de poche ou de montres-bracelets à complications) à partir du substrat jurassien de compétences micromécaniques et de ce qu'il restait de l'outil industriel horloger, juste au sortir de la « crise du quartz ».

La biographie des artisans d'origine non helvétique atteste qu'une dernière vague d'entre eux originaire de Scandinavie, des Pays-Bas, d'Angleterre, des États-Unis et du Japon (Kari Voutilainen, Peter Speake-Marin, Stephen Forsey, Maarten Pieters, Clas-Henrik Pihl, John McGoningle, etc.) est arrivée en Suisse entre la fin des années 1980 et le milieu de la décennie suivante. Ces horlogers

désiraient suivre un cours de perfectionnement ou une formation sur les complications horlogères que le centre WOSTEP¹¹³ de Neuchâtel avait mis sur pied dès 1984, à partir d'une réédition de l'ouvrage *Les montres compliquées* de Lecoultre datant de 1943, au moment où la « belle horlogerie » mécanique a fait l'objet d'un intérêt croissant. Les différents horlogers précités ont ainsi accompli leur cursus au WOSTEP durant lequel ils se sont particulièrement distingués. Après quoi, la densité des réseaux horlogers de l'Arc jurassien leur a permis d'être rapidement engagés au sein de marques et de fabricants de mouvements. Ces entreprises amorçaient leur « renaissance » dans l'artisanat compliqué (notamment Audemars Piguet, Patek Philippe, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux) ou avaient été lancées quelques années auparavant par d'autres créateurs indépendants suisses et étrangers (Michel Parmigiani avec Parmigiani Art et Mesure du temps, Dominique Renaud, Giulio Papi avec Renaud Papi, Christophe Claret avec Claret manufacture, François-Paul Journe et Techniques horlogères appliquées). À partir de la deuxième moitié des années 1980, ces différentes firmes sont ainsi devenues des « pépinières » post-WOSTEP et des terreaux fertiles pour de futurs horlogers créateurs.

En résumé, la représentation de la Suisse comme « patrie des horlogers » et « pays de la chronométrie » est à la fois nuancée et renforcée par l'exemple de ces artisans indépendants. D'un côté, leur travail et la reconnaissance dont ils jouissent relativisent le caractère helvétique de l'horlogerie d'« exception » et de l'autre, leur présence en Suisse redouble l'importance du territoire helvétique dans la production horlogère de qualité. Cela prouve, au final, qu'horlogerie en Suisse ne signifie pas forcément horlogerie suisse.

L'ARTISAN, D'OUVRIER QUALIFIÉ À ARTISTE DE GÉNIE

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la fabrication des garde-temps n'a certes jamais vraiment eu le statut de « petit métier » sur le territoire actuel de la Suisse¹¹⁴ mais la profession même d'horloger n'a en revanche pas toujours eu le prestige qu'elle a aujourd'hui¹¹⁵ et le terme d'« artisanat » est resté pendant longtemps négativement connoté ou, à tout le moins, peu valorisé dans la branche. Lors d'une discussion à la Foire de Bâle, Victor, préalablement cité, me rappelait : « À la fin des années 1970 encore, un artisan en horlogerie c'était avant tout un ouvrier de fabrique ou un réparateur de vieilles pièces. C'était respecté mais il n'y avait rien de spécial

¹¹³ Cf. Glossaire.

¹¹⁴ L'émergence de la catégorie de « tradition » dans l'horlogerie suisse dès la seconde moitié du XIX^e siècle a alors forgé une figure de l'horloger envisagé comme « chronométrier d'exception » et « noble des artisans ».

¹¹⁵ À ce titre une anecdote de l'horloger Philippe Dufour illustre bien le propos. Il concède dans un entretien qu'il n'a jamais été très intéressé par l'école et qu'au terme de sa scolarité obligatoire, il lui a été dit qu'il était « juste assez bon pour être horloger ». Ce qui lui fait dire qu'il n'a pas « choisi son métier ». Tiré du site internet de la RTS : <http://www.rts.ch/emissions/passe-moi-les-jumelles/5303740-complications-sans-compromis.html> [consulté le 20 février 2015].

là-dedans.» Vincent Calabrese, cofondateur de l’AHCI, précisait quant à lui, au cours d’un entretien :

«En 1977, lorsque j’ai commencé à travailler comme horloger indépendant, en Suisse, une des difficultés majeures pour trouver des clients potentiels était que personne ne pensait qu’il y avait quoi que ce soit d’extraordinaire à faire tout seul ses propres montres, entièrement à la main. L’artisanat, pour le grand public, ce n’était rien, ou plutôt ça n’étonnait personne. Il y avait une telle désinformation qu’il y avait toujours quelqu’un pour me dire “ah oui vous faites des montres à la main, moi aussi je connais quelqu’un qui est horloger et qui les fait à la main.»

Dans cette sous-partie, il s’agira de caractériser succinctement les transformations dont le statut d’artisan a fait l’objet à partir du début des années 1980 en décrivant la formation progressive de cette nouvelle catégorie de praticiens que sont les créateurs indépendants. Pour ce faire, trois paramètres seront pris en compte : la défense du métier d’horloger liée aux mutations industrielles des années 1960, le regain d’intérêt de différents acteurs pour les garde-temps mécaniques durant la décennie 1970 et les «restes» de l’horlogerie mécanique au sortir de la «crise du quartz». Ce bref retour dans le temps permettra de montrer ce qui s’est joué, dans la branche, en l’espace d’une cinquantaine d’années. Il se fera à partir du croisement de sources écrites et orales, car j’ai été attentif à la façon dont les acteurs qui avaient vécu cette période la mettaient en récit et décrivaient les changements qui étaient intervenus dans leurs pratiques.

1965-1975, années de mutation industrielle

Au cours des années 1950-1965, l’industrie horlogère suisse fait face à un important accroissement de la demande mondiale qui la contraint d’augmenter sa productivité afin de demeurer compétitive. Sa politique de croissance la conduit à une standardisation des produits, à une réorganisation du travail en parcellisant considérablement les tâches et, sous la pression de la concurrence et des opportunités apportées par l’uniformisation des composants de base, à la mise en place de chaînes de production semi-automatisées pour l’assemblage des mouvements. Ces deux décennies sont marquées par la perception d’une importante «déqualification du métier» d’horloger (Crevoisier 1991 : 24-25) qui devient progressivement une source d’inquiétude pour les praticiens. Comme me le disait Victor, acteur de cette période-ci :

«Ce qui nous a fait réagir c’était le constat qu’à la suite des transformations de l’industrie, il n’était plus possible de rien réparer soi-même. Cela ne concernait pas seulement l’horlogerie mais toutes sortes d’appareils comme les radios, les télévisions... quand les objets dysfonctionnaient ou se cassaient, ils étaient désormais changés. C’était à cause du type de production qui était faite et ça avait des conséquences sur la forme que prenait le métier dans l’industrie et sur le “rhabillage” puisqu’on n’avait plus besoin de réparer. Alors on s’est dit qu’on ne pouvait pas laisser mourir ce métier qu’on aimait.»

À cela s'ajoute la montée en puissance des montres électriques puis électroniques qui renouvellent complètement l'univers de la mesure du temps, les modes de fabrication des instruments horaires¹¹⁶ et les caractéristiques de la profession horlogère.

À cet égard, une série d'événements datant des années 1966 et 1967 est particulièrement décisive. Dans un ouvrage consacré à l'industrie horlogère japonaise et à la manière dont celle-ci s'est construite au cours du xx^e siècle en ayant pour objectif de « rattraper la Suisse », Donzé (2014: 333-334) rappelle que, dès 1964, la marque Seiko accorde une importance stratégique à participer au Concours de chronométrie de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel dans les catégories « montres mécaniques » et « montres à quartz ». Si la firme japonaise n'obtient que des résultats moyens les trois premières années, elle réussit cependant en 1967 à positionner deux des quatre montres mécaniques qu'elle soumet (toutes classées dans les dix premières) aux 2^e et 3^e rangs du concours. De plus, les montres à quartz envoyées par Seiko cette année-là remportent cette catégorie en occupant les cinq premières places du classement. Suite à cette victoire nipponne, l'Observatoire de Neuchâtel annule le concours l'année suivante. Seiko décide alors de concourir à l'Observatoire de Genève avec sept montres mécaniques classées dans les dix premiers rangs, seulement devancées par des montres à quartz. Le nouveau succès remporté par la compagnie japonaise conduit l'Observatoire de Genève à stopper également son concours. Comme le souligne Donzé (2014: 334), « l'obtention de distinctions lors de ces manifestations visant à consacrer l'excellence des manufactures helvétiques, il apparaît comme contre-productif pour ces dernières de voir Hattori [le PDG de Seiko] occuper les premières places. L'enjeu commercial est trop important. »¹¹⁷

Cette suite d'événements est qualifiée d'« horrible » par la presse helvétique. Bien que focalisée jusqu'ici sur la production de montres mécaniques, l'industrie horlogère suisse s'était néanmoins employée à développer, dès la fin des années 1950, plus par goût du défi technique que par objectif commercial (Pasquier 2008), des montres non mécaniques *via* ses différentes institutions de recherche communautaires. Elle commercialise même sa première montre-bracelet à quartz en 1967. Entre cette année-là et 1968, les divers résultats des concours de chronométrie de Neuchâtel et Genève sont donc vécus comme une « honte » pour l'horlogerie et les horlogers suisses.

En sus, l'arrivée, un an plus tard, des montres-bracelets électroniques d'origine japonaise sur le marché marque définitivement la fin d'une « idylle » pour l'industrie mécanique helvétique : la supériorité chronométrique de la montre électronique devient un fait incontestable, établi publiquement. La précision mécanique qui,

¹¹⁶ Comme les montres électroniques sont composées d'un nombre inférieur de pièces, moins difficiles à produire que les garde-temps mécaniques, l'automatisation complète de leur production est facilitée.

¹¹⁷ Lorsque l'Observatoire de Neuchâtel lancera une nouvelle version du concours en 1970, Seiko s'en verra même interdire l'accès, à la suite d'une intervention politique au niveau cantonal, pour des raisons-prétextes d'abus publicitaire et de concurrence déloyale (Donzé 2014, *loc. cit.*).

comme me le rappelait Patrick, 50 ans, enseignant horloger, avait été «une religion, un credo pour certains horlogers de la région», paraît obsolète, presque du jour au lendemain. D'autre part, les Suisses ne sont plus les maîtres de la chronométrie, ils ont été mis au défi puis battus par leur concurrent japonais tant dans les registres mécanique qu'électronique. Tout en ayant inventé la technologie à quartz, ils n'ont pas su la défendre et la fiabiliser industriellement aussi bien que les Nippons. Le quartz devient alors un objectif de développement important pour l'horlogerie suisse qui est obligée d'admettre son retard sur son compétiteur japonais et de le «rattraper», à son tour.

Ces divers événements sont alors particulièrement décisifs dans le renforcement du sentiment d'une menace planant sur le savoir mécanique qu'éprouvent les gens de métier. Dès le début des années 1970, leur souci grandit et se traduit dans une certaine rhétorique. Un autre horloger, ancien directeur, âgé d'une septantaine d'années et interviewé par Crevoisier *et al.* (1996 : 86) concède :

«[...] j'ai été de la génération qui a aidé à simplifier le travail, pour faire toujours plus, parce qu'à une époque il fallait toujours plus, toujours plus. À un tel point que pour finir, on s'est quand même rendu compte, dans les années 73 ou 74, qu'on était en train de prostituer complètement le métier horloger, et puis on l'a presque foutu en l'air. C'était plus un métier. Uniquement pour satisfaire en somme un besoin économique, un besoin d'argent [...].»

Les gens de métier craignent la dissolution des connaissances, la baisse de qualité des produits et le déclin des entreprises régionales. Ils redoutent «la perte d'un certain "esprit industriel" qui caractérisait les "grands ancêtres", pionniers du développement de l'horlogerie dans la région» (Fragomichelakis 1994 : 246).

La perception des mutations que l'industrie fait subir à la profession incite certains professionnels et amateurs de montres à mettre en place des stratégies de défense de l'horlogerie mécanique. Au cours des années 1970, différentes initiatives sont lancées et traduisent un souci renouvelé pour les garde-temps anciens : une dizaine de regroupements associatifs de passionnés de montres sont organisés en Suisse, en Allemagne, en France¹¹⁸. Durant cette décennie, différentes actions conduisent à un nouveau souci de l'artisanat en horlogerie. Entre 1972 et 1974, une place centrale est accordée aux musées d'horlogerie de Genève et de La Chaux-de-Fonds qui se voient attribuer de nouveaux sites puis, une dizaine d'années plus tard, un centre international de la mécanique d'art (CIMA) est inauguré à Sainte-Croix (en 1985). Lors de l'inauguration du Musée de La Chaux-de-Fonds, un centre d'horlogerie ancienne est

¹¹⁸ De manière non exhaustive, l'Association suisse des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne et classique (Chronométrophilia) est créée en 1975, l'Association française des amateurs d'horlogerie ancienne (AFAHA) en 1977, le Groupement des cabinetiers genevois en 1977, l'Association nationale des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne et d'art (ANCAHA) en 1981, l'Amicale des horlogers vaudois en 1984.

créé dans une optique de conservation et de mise en visibilité du « patrimoine ». En son sein, une formation de technicien en restauration est alors proposée, chapeauté par les instances officielles.

Même s'il apparaît en marge de l'industrie, ce souci de l'artisanat horloger revalorise les motifs du travail manuel et du vieux métier dans des reportages journalistiques sur les « derniers » praticiens (Carrera 1976, 1978), des plaquettes patrimoniales (Claren 1979), des expositions (MIH 1987). Il accorde une place importante aux espaces muséaux et fait de la pratique de restauration des pièces anciennes, le « dernier bastion du savoir-faire » (Alexis 1994 : 43). À cette époque, il rejoint en outre une tendance plus générale qui s'accroît dans divers pays d'Europe de l'Ouest où les praticiens, les associations, les politiques (et les anthropologues) s'inquiètent de la disparition des « petits métiers d'autrefois » et des savoir-faire « traditionnels ».

Le regain d'intérêt pour les pièces mécaniques rares touche également la sphère de la clientèle à travers l'émergence des marchés internationaux de collectionneurs. En 1974, une galerie d'horlogerie ancienne ouvre à Genève sur l'initiative d'Osvaldo Patrizzi, un horloger d'origine italienne. Celle-ci devient Antiquorum en 1981, la première maison de vente aux enchères entièrement dévolue aux garde-temps (d'abord des horloges et des montres de poche puis dès 1989 uniquement des montres-bracelets anciennes). La première bourse horlogère, quant à elle, est mise sur pied par le MIH et l'association horlogère Chronometrophilia en 1976.

Pour ce qui concerne la profession d'horloger, ces différentes actions (les inaugurations des musées et des centres de conservation, en particulier) annoncent en creux la fin d'un règne plutôt qu'une nouvelle ère de conquête. Elles exacerbent le décrochement entre artisanat et industrie et coïncident en effet avec une phase de mutation qui transforme radicalement les montres et leur fabrication. C'est l'avènement du musée comme espace où recueillir ce qui est en train d'être abandonné par les activités productives. À cet égard, il y a lieu de signaler, à partir de certains travaux sur la production de la mémoire (Halbwachs 1925, Nora 1984, Poulot 1997, Debary 2002, Tornatore 2009, Reitz 2011), l'ambiguïté de ces processus de muséification et de conservation. Leur soudaine émergence peut être envisagée aussi bien comme un geste de valorisation mémorielle que comme un signe attestant la relégation définitive d'une certaine acception des métiers de l'horlogerie en passe de disparaître des usines. Les musées, plus que des lieux appelant les acteurs à se souvenir du métier afin de le maintenir vivant, sont des espaces où la responsabilité de la mémoire horlogère se trouve déléguée (Debary 2002) et n'incombe plus, du même coup, au milieu de l'industrie.

Au demeurant, durant ce moment de transition où l'industrie mute, une requalification des usages et des significations attribués aux garde-temps mécaniques s'opère. Les espaces muséaux, au même titre que les galeries ou les magasins d'horlogerie ancienne, les maisons de vente aux enchères ainsi que les bourses horlogères

assignent de nouveaux statuts aux objets qui y sont proposés. Bien que retirés du circuit de la consommation courante, ces derniers intègrent des espaces alternatifs à partir desquels ils empruntent d'autres réseaux de circulation où leur valeur est renégociée. L'émergence de tels espaces et l'accroissement de leur nombre en peu de temps prolongent certes la mise en oubli que rencontre le métier d'horloger sur le plan de la production. Cependant, ils constituent également les conditions d'un possible renouvellement du statut de ce métier dont les composantes « artisanales » ou « anciennes », marginalisées dans le secteur industriel, favorisent pourtant l'apparition de nouveaux marchés qui induiront, quelques années plus tard, d'autres manières de fabriquer des montres mécaniques « de prestige ».

La crise horlogère et l'émergence des créateurs indépendants

La crise qui frappe l'horlogerie suisse de plein fouet dès 1974 en imposant le quartz comme référence indépassable contraint l'industrie helvétique à automatiser davantage son outil de production et à restreindre drastiquement sa fabrication de montres mécaniques. À la fin des années 1970, les maisons qui subsistent se sont en partie tournées vers les montres électroniques (dont les organes réglants sont parfois achetés aux Japonais parce que les leurs sont moins chers et de meilleure facture) et limitent leur production mécanique à quelques modèles simples sans chercher à élaborer de nouveaux mouvements.

L'exercice du métier tel qu'il est défendu par les horlogers est alors fortement minoré. Il ne se concentre plus que dans les réalisations compliquées de quelques fabriques à la réputation plus « soignée » (notamment Patek Philippe, Audemars Piguet, Nouvelle Lémania, Frédéric Piguet), dans les ateliers de service après-vente/restauration de certaines maisons ou des musées publics ainsi que dans les magasins d'horlogerie en lien avec de la réparation courante. Le secteur production de l'industrie mécanique étant réduit à rien, ce sont principalement les espaces où les pièces (anciennes et récentes) sont rhabillées qui constituent les conservatoires de cette acception de la profession. Ces espaces jouent alors un rôle central dans la transmission des compétences et constituent, en partie, ce qui justifie le maintien de la formation horlogère de base car il y a toujours besoin de personnel pour assurer l'entretien des montres fabriquées.

La voie de l'indépendance : du rhabillage à la création

En sus, à cette époque, une des solutions qui s'offrent aux horlogers pour éviter le chômage et continuer à exercer est de se lancer à leur compte et d'ouvrir leur propre atelier de réparation/restauration. C'est ce qu'entreprend un grand nombre de ces praticiens de 1975 à 1985 *grosso modo*¹¹⁹. En tant que rhabilleurs indépendants,

¹¹⁹ Pour illustrer ce point, voici quelques dates auxquelles certains des futurs créateurs se sont mis à leur compte (sans pour autant devenir immédiatement des marques) : Aniceto Pita 1971, Michel Parmigiani 1976,

ils ont l'occasion de faire de la réparation mais également de restaurer de « belles pièces anciennes », pour des musées, des maisons de vente aux enchères¹²⁰ ou des particuliers fortunés (parfois rencontrés dans le cadre de leur activité antérieure en industrie ou en magasin). Parallèlement, depuis la fin des années 1960, certains de ces horlogers inventent, pour leur compte, de nouveaux produits qu'ils soumettent à des « Salons des inventions » et pour lesquels ils sont parfois primés (ainsi, Svend Andersen avec sa « Pendule dans une bouteille » au Salon des inventeurs de Genève en 1969, Vincent Calabrese avec sa « montre Spatiale à mouvement baguette » au même Salon en 1972).

Par différents biais, ces artisans se font ainsi progressivement connaître de réseaux de collectionneurs, principalement européens. Ces derniers font tout d'abord appel à eux pour des travaux de restauration. Puis, une chose en amenant une autre, la « crise du quartz » ayant créé une sorte de niche de distinction auprès des amateurs, la tendance s'infléchit. Le regain d'intérêt que l'horlogerie mécanique suscite chez ces clients profite à un petit nombre de praticiens de talent à qui il est alors demandé non plus seulement de restaurer des pièces mécaniques mais d'en créer de nouvelles. L'enjeu pour cette clientèle est de se voir fabriquer, « sur mesure », « à la main », des garde-temps qui ne soient pas munis de quartz car les montres électroniques paraissent trop communes et financièrement trop accessibles. Elles sont de surcroît perçues par ces puristes comme de véritables hérésies « statiques » qui contreviennent aux principes « mobiles » de l'art horloger mécanique.

Les rhabilleurs se muent soudainement en créateurs de pièces uniques dont la technicité et la qualité des finitions doivent être mises en valeur. Les compétences dans la restauration qu'ils ont acquises et leur connaissance des pièces existantes constituent la base technique de leur créativité. Ils se tournent alors vers des mécanismes et des fonctions dits « à grandes complications » qui composent la partie la plus exigeante du répertoire classique de l'horlogerie de poche (calendriers perpétuels, indications des phases de la lune ou des fuseaux horaires, échappements à tourbillon, automates, sonneries, etc.). Ils les combinent entre eux, les associent à des matériaux « précieux » et les transposent graduellement au format des montres-bracelets. Le fait de pouvoir créer et réaliser ces montres « soignées » est alors un véritable défi technique et une opportunité d'affiner leur inventivité en luttant contre la marginalisation de leur savoir qui paraît « bon pour le musée » à de nombreux observateurs. Les travaux de création ne suffisant pas toujours pour leur

Vincent Calabrese 1977, Jean-Marc Wiederrecht 1978, Philipp Dufour 1978, Svend Andersen 1979, Roger Dubuis 1980, Antoine Prezioso 1981, Franck Müller 1984, François-Paul Journe 1985, Franck Jutzi 1985, Vianney Halter 1988, Miki Eleta 1990, Beat Haldimann 1991.

¹²⁰ La maison Antiquorum à Genève contribue par exemple à faire travailler certains de ces horlogers (Svend Andersen, Roger Dubuis, Antoine Prezioso, Franck Müller, Philippe Dufour) en leur confiant la remise en état de certaines pièces avant la vente.

permettre de vivre, ces horlogers continuent (et souvent aujourd'hui encore) leurs activités de rhabillage et de restauration en parallèle.

La création à tâtons

Les types de montres à grandes complications que ces artisans sont invités à créer demandent des connaissances et des « habiletés » (Geslin et Salembier 2002, Bril et Roux 2002) qu'ils n'ont pas toutes apprises par transmission directe. Plusieurs d'entre eux ont bien l'expérience de certaines « spécialités » pour avoir travaillé dans des entreprises situées dans des gammes de produits exclusifs mais il s'agit là de savoir-faire extrêmement marginaux, en vertu du type de production standardisée que l'industrie réalise avant la « crise », qui concernent alors uniquement les horloges et montres de poche. De plus, ces praticiens sont contraints de réaliser ces nouveaux garde-temps sans l'appui de l'outil industriel qui n'est alors pas calibré pour ce genre de produits.

Les savoirs relatifs à la réalisation des complications horlogères sont ainsi « réactivés » (Crevoisier *et al.* 1996 : 88) par des gens de métier qui les recomposent à tâtons, en « s'inspirant d'autres pièces [et] en faisant des recherches » (Crevoisier *et al.* 1996, *loc. cit.*) : consultations d'ouvrages spécialisés, de croquis et de photographies, investigations dans les fonds d'archives de musées et de particuliers, examens et démontages d'autres mouvements anciens pour s'en inspirer. Dans ce cas précis, c'est bien une forme de discontinuité qui a conditionné la relance de ces pratiques techniques et permis la passation de méthodes de construction mécanique relative à l'horlogerie compliquée. En majeure partie, la transmission de tels savoirs « n'a pas pu se faire de personne à personne. » (Crevoisier *et al.* 1996, *loc. cit.*).

En outre, pour soutenir l'exécution de leurs créations, ces artisans se mettent à la recherche de mouvements d'occasion ou d'anciennes ébauches qu'ils transforment et finissent « à la main ». Des pièces détachées et des composants « faits de peu » qui dorment dans les tiroirs des détaillants et des fournisseuristes¹²¹ de l'Arc jurassien se voient ainsi transfigurés en objets d'art à travers les façons que leur donnent ces horlogers à l'établi ou devant leurs machines conventionnelles. Ce travail de mise en luxe de composants hétéroclites renverse ainsi la hiérarchie implicite selon laquelle des matériaux d'occasion ne peuvent pas être associés à des valeurs de préciosité ou de noblesse.

À ce moment-là, pour créer leurs prototypes ou réaliser leurs premières pièces, ces créateurs indépendants s'appuient principalement sur des procédés qu'ils ont appris à l'école et mis abondamment en œuvre en rhabillage ou en restauration. Ils recourent par exemple à des techniques de micromécanique (tournage,

¹²¹ Cf. Glossaire.

fraisage, pivotage, limage) et de réglage qui sont déjà jugées obsolètes en regard de la production industrielle courante¹²². Ces techniques jouent néanmoins un rôle important dans l'innovation que constitue ce renouveau des mécanismes de luxe parce qu'à cette époque, il n'existe pas d'autres façons de produire ce genre de montres. L'industrie n'est pas en mesure de le faire, non pas pour des raisons proprement technologiques mais essentiellement pour des questions d'organisation de la production et de positionnement en termes de marché. Il s'agit là de petites séries de pièces très chères et il n'y a pas de perspectives de débouchés suffisantes pour justifier un investissement manufacturier massif dans ces produits de luxe. Les choses changent en l'espace de deux décennies.

De plus, durant ces années-là, les trois musées de l'Arc jurassien helvétique jouent un rôle prépondérant dans la relance de ces nouvelles mécaniques miniatures. Ils sont en effet des espaces-ressources à partir desquels des horlogers trouvent l'inspiration pour se lancer dans la création indépendante. Dans le giron de ces institutions, des réseaux commerciaux sont consolidés entre horlogers et clients (marques horlogères, particuliers) pour permettre à leurs « inventions » de trouver les moyens financiers et techniques d'être actualisés en « innovations » (Jeannerat 2012). Au demeurant, de tels exemples font voir que les connaissances ne circulent pas toujours dans une dynamique cumulative et selon la ligne continue du progrès. Elles s'agencent et se recombinent parfois à partir de moments de flottement, de rupture, de disjonction, en fonction d'événements imprévus et de paramètres socio-économiques qui débordent largement l'enjeu d'une efficacité technique univoque et qu'une rationalité de type mécaniciste ne permet pas de comprendre.

Réveil mécanique des grandes maisons et captation de la création indépendante

Dès la fin des années 1970, certains entrepreneurs et investisseurs perçoivent le regain d'intérêt que l'horlogerie mécanique suscite auprès d'une riche clientèle internationale. Ils commencent alors à racheter des marques tombées en désuétude mais bénéficiant d'un important ancrage dans le temps, et les relancent avec succès. D'autres maisons ayant résisté tant bien que mal aux années difficiles expriment également un intérêt prononcé pour le lancement de nouveaux produits exclusifs. Le repositionnement de ces différentes entreprises dans l'horlogerie mécanique de

¹²² Une technique comme le pivotage, marginalisée en industrie dès les années 1940 et considérée comme surannée au cours des années 1960, connaît un renouveau (provisoire, certes) moins d'une décennie plus tard. À la fin des années 1970, certaines des premières fabrications de montres-bracelets à grandes complications, réalisées en séries très limitées, ont en effet mobilisé des compétences de pivotage. Laurent, 63 ans, enseignant retraité, a par exemple été, à cette époque, le « pivotateur attiré » d'un groupement de créateurs indépendants qui réalisaient des petites séries de pièces artisanales à Genève. Au même moment, Vincent Calabrese a fait appel aux compétences d'un pivotateur, « alors âgé de près de 90 ans », pour la réalisation de l'axe de balancier des premières versions de son mouvement baguette.

luxe est accompagné par le déploiement de toute une stratégie d'ancestralisation de la pratique et des montres qui en sont issues. En mettant en scène un univers « artisanal » et « authentiquement helvétique », ces marques – anciennes ou fraîchement relancées – capitalisent principalement sur des produits richement décorés et munis de mécanismes compliqués, développés durant les XVIII^e et XIX^e siècles.

Un grand nombre de ces maisons sollicitent alors les horlogers indépendants pour la conception et le développement de ces nouveaux garde-temps. Quelques exemples permettent d'avoir une idée plus concrète de l'ampleur de ce phénomène qui s'étale sur plus d'une quinzaine d'années : Corum relance sa production mécanique en lançant la « Golden Bridge » en 1982 sur la base d'un brevet racheté à Vincent Calabrese en 1977 ; Patek Philippe fait restaurer, par Svend Andersen et son jeune horloger Franck Müller en 1981, une partie de la collection de pièces anciennes que son propriétaire a constituée. Cette restauration permet à la marque genevoise de faire documenter cette collection et d'en concevoir un catalogue sur la base duquel elle ouvre un musée conçu, entre autres, comme une vitrine pour la relance de ses pièces mécaniques de prestige ; en 1983, la maison Ulysse Nardin est rachetée par un investisseur allemand qui sollicite les artisans Jörg Spöring et Ludwig Oechslin pour miniaturiser en montre-bracelet l'astrolabe qu'ils ont préalablement réalisé ; en 1986, Blancpain sort deux modèles de tourbillons à partir des travaux respectifs de Dominique Loiseau et de Vincent Calabrese ; durant ces mêmes années, Audemars Piguet commande à Philippe Dufour l'exécution d'une série de cinq montres de poche munies de répétitions-minutes ; au début des années 1990, Omega industrialise une interprétation de l'échappement co-axial de Breguet brevetée par Georges Daniels, etc.

La mise en valeur de ces montres mécaniques *par la tradition* contribue alors à stabiliser progressivement l'horlogerie suisse dans le très haut de gamme. L'ironie du sort est que cette montée en gamme collective est en partie rendue possible par le concours de ces artisans indépendants qui ne se conçoivent pas comme des dignes représentants de la tradition mais s'affichent au contraire comme des « inventeurs » et des « marginaux ». Malgré la valorisation que les collaborations avec les marques leur fournissent, leur double statut d'indépendant et de sous-traitant ne les conduit pas à une reconnaissance immédiate. Dans la première moitié des années 1980, ils sont encore peu nombreux et la place de leur créativité dans la relance des maisons de grande envergure est à la fois centrale et marginale : s'ils sont d'importants vecteurs de la tendance qui se met en place, ils restent souvent dans l'ombre des marques avec lesquelles ils collaborent et ne peuvent pas revendiquer la signature de leurs créations. Leurs regroupements en associations changent alors quelque peu leur statut et la manière dont la facture de leurs travaux est appréciée.

REGROUPEMENTS ASSOCIATIFS ET PROJETS ENTREPRENEURIAUX

Dès la seconde moitié des années 1970, des horlogers indépendants perçoivent les nombreux intérêts qu'ils gagneraient à se regrouper afin de former des synergies pour obtenir du travail. Un premier essai de regroupement de ce type a en effet lieu à Genève en 1977 sous le nom de « Groupement genevois des cabinotiers¹²³ » (GDG). Composé d'artisans d'art (émailleuses, boîtiers) et d'horlogers restaurateurs installés à leur compte, ce groupe est formé, en plein-temps de crise, après que l'un d'eux a reçu la proposition d'un client de refaire une montre de poche « à l'ancienne ». En s'inspirant du modèle d'organisation éclatée de la production horlogère à Genève, l'idée de ces artisans est de réunir tous les corps de métier nécessaires à la fabrication de garde-temps dans un même projet.

Dans ce cadre-là, ils créent quelques montres en émail, estampillées de leur propre poinçon, qui sont vendues à des collectionneurs. À partir de ce projet initial, leur travail le plus marquant a lieu alors que l'un d'entre eux refait des boîtes de montres de poche en or pour habiller de vieux mouvements qu'un client lui a donnés en restauration. Dans cette optique, il redessine des plans de boîtes sur la base d'images de pièces du XVIII^e siècle. Il fréquente alors assidûment les bibliothèques et le Musée d'horlogerie et d'émaillerie de Genève. Lors d'une discussion avec sa conservatrice, il apprend qu'elle cherche une idée pour fêter les dix ans de son institution tout en produisant une pièce. Sans prétendre « rien inventer mais en réchauffant l'esprit des cabinotiers avec quelque chose qui n'était pas le genre de l'époque », le GDG réalisera dix « montres des cabinotiers » par souscription publique pour la commémoration du musée. Divers articles de presse et une plaquette leur sont par la suite consacrés mais le groupe est dissous en 1984, à la suite de mésententes internes.

Sur les cendres de cette première initiative, un second projet est né. Bien que découragé par l'échec du GDG dont il a été membre, Svend Andersen accepte, quelques mois plus tard, la proposition d'un autre artisan horloger, Vincent Calabrese, de créer une association internationale pour fédérer les créateurs indépendants. Les deux hommes se mettent alors d'accord sur la base de deux constats : d'une part, ils se trouvent régulièrement sollicités par des collectionneurs pour des créations mécaniques inédites. D'autre part, ils sont aussi souvent courtisés par des marques, récemment rachetées par des groupes financiers ou des entrepreneurs, qui désirent les mandater pour la réalisation de nouveaux produits. À son compte depuis un peu moins de dix ans, Calabrese a, en outre, noté la difficulté que représente la découverte de nouveaux clients pour ses produits. Son statut d'artisan italien constitue alors un double obstacle car « personne, surtout pas les Italiens, ne croit qu'un “piaf” sache fabriquer des montres à la main ! »

¹²³ Cf. Glossaire.

Ces considérations conduisent les deux praticiens à penser que le retour de l'horlogerie mécanique se soldera par le triomphe de l'industrie et ne profitera qu'aux grandes maisons, ce pourquoi ils décident de proposer un regroupement à leurs confrères afin de gagner en visibilité et de « ne pas se faire bouffer par les banquiers! », selon la formule devenue classique de Calabrese. En 1984, les deux horlogers contactent les médias de la presse spécialisée existant encore à l'échelle mondiale (il n'en reste qu'une dizaine) afin de lancer un appel international à tous les praticiens indépendants sensibles à l'idée de défendre la création artisanale. Les réponses positives sont nombreuses – en particulier celle de l'anglais George Daniels qui apparaît comme le seul ou le « dernier horloger » capable de réaliser lui-même entièrement une montre – si bien qu'une année plus tard, l'Académie horlogère des créateurs indépendants est créée.

Elle est caractérisée comme une association ayant pour « but de perpétuer l'esprit inventif des horlogers et de les inciter à créer et à exécuter, dans les règles de l'art, des pièces d'horlogerie classiques ou inédites » (AHCI 2010: 10, ma traduction). Comme le souligne Calabrese, celle-ci est « [...] ouverte à tous les horlogers indépendants talentueux sans distinction de sexe, de race, de religion car [...] aucun de ces facteurs ne joue un rôle dans la créativité individuelle et l'habileté technique » (AHCI 2010: 4, ma traduction). Dès les débuts de l'Académie, son principe de candidature est exigeant: pour qu'un candidat devienne membre, il lui faut réaliser une pièce d'horlogerie qui présente une invention d'ordre mécanique, s'assurer le parrainage de deux membres et participer consécutivement à trois expositions à la Foire de Bâle.

L'AHCI sert alors de tremplin à de multiples horlogers en les aidant à valoriser leur démarche. Sa renommée grandissante profite en outre indirectement à la plupart des créateurs établis à leur compte car sa mise sur pied est centrale dans l'institutionnalisation de l'artisanat horloger comme une activité d'invention. La décennie qui suit sa création voit une multitude de ces créateurs lancer leur marque: Svend Andersen (1985), Philippe Dufour (1989), Daniel Roth (1989), Antoine Prezioso (1990), Franck Müller (1991), Roger Dubuis (1995), Michel Parmigiani (1996), Félix Baumgartner (avec Uhrwerk 1997), François-Paul Journe (1999).

Parallèlement, certains horlogers indépendants de talent optent pour la conservation d'un statut de sous-traitant et lancent, dès le milieu des années 1980, des entreprises spécialisées dans la conception et la réalisation de mouvements à grandes complications pour des tiers: l'entreprise Agenhor est fondée par Jean-Marc Wiederrecht en 1985, Renaud Papi Claret par Dominique Renaud, Giulio Papi et Christophe Claret en 1989, Techniques horlogères appliquées (THA) par François-Paul Journe en 1992 et la même année, Claret manufacture est créée par Christophe Claret après qu'il a quitté ses deux acolytes précités. Ces quatre entreprises se focalisent sur la réalisation de certains types de mouvements très compliqués (par exemple, les tourbillons pour Renaud Papi, les répétitions-minutes pour Claret manufacture) et

remportent rapidement un important succès en devenant les piliers de la construction, du développement et parfois de la fabrication de ces produits, pour le compte d'un grand nombre de maisons établies en Suisse¹²⁴.

En additionnant les quatre fabricants de mouvements précités et les différents noms des artisans qui sont devenus des marques et continuent alors de concevoir des produits pour des tiers, il est possible d'obtenir, à quelques noms près¹²⁵, la liste complète des entreprises qui sont en mesure de développer et de produire des mouvements mécaniques très compliqués de 1980 à 1990. Ces compétences spécifiques sont concentrées dans les mains d'une petite caste d'horlogers et de fabricants car l'industrialisation massive du luxe horloger en est à ses prémises et les technologies d'usinage ne permettent pas encore de produire les montres de plus grande technicité à très large échelle (pour l'exemple des tourbillons, voir Calabrese 2012).

En une vingtaine d'années, les membres de l'AHCI et les multiples entreprises inventives évoquées plus haut stabilisent le statut d'artisan créateur indépendant. L'essor des collaborations nouées entre ces horlogers et les grandes marques participe également à la consolidation de la notoriété des premiers nommés. À travers ces formes de coopération, les organisations de plus grande envergure captent quant à elles une créativité, une signature, mais aussi parfois de nouveaux savoirs qu'elles traduiront progressivement et intégreront à de nouvelles méthodes et procédures industrielles. Le repositionnement de l'horlogerie mécanique dans la tradition et le luxe contribue ainsi à la transformation du statut de l'artisanat. Cela prouve que l'émergence d'un tel régime d'authenticité, dès le début des années 1980, n'est pas une « innovation non-technologique » (Jeannerat et Crevoisier 2011, Jeannerat 2012). Même si l'arrivée du quartz reconfigure l'enjeu de la précision chronométrique pour les montres mécaniques, la dynamique qui accompagne leur retour ne concerne pas que les discours marketing envisagés comme des entités abstraites mais implique bien les matérialités de la technique même, en premier lieu. Elle a un impact concret sur le métier d'horloger et les modalités de fabrication des montres mécaniques, à un niveau artisanal tout d'abord puis progressivement au niveau industriel.

Au demeurant, les créateurs sont certes happés par cet appel d'air et institués en figures de proue de cette nouvelle tendance mécanique mais certains d'entre eux sont rapidement dépassés par le cours des événements. Ils connaissent ainsi des fortunes diverses et leurs trajectoires sont couronnées de succès très variables selon les cas. Si un grand nombre de firmes qu'ils ont créées subsistent encore aujourd'hui, celles-ci

¹²⁴ Journe et Claret deviennent également des marques, respectivement en 1999 et en 2010.

¹²⁵ Il conviendrait d'ajouter certains fabricants de mouvements haut de gamme plus anciens comme Nouvelle Lémania (désormais intégré à la marque Breguet et propriété du Swatch Group), Frédéric Piguet (désormais intégré à la marque Blancpain et propriété du Swatch Group), voire Dubois Dépraz et certaines marques telles que Patek Philippe, Audemars Piguet, Jaeger Lecoultrre, Girard-Perregaux.

ne sont souvent plus entre leurs mains et ils n’y travaillent plus nécessairement. Les horlogers de cette trempe à avoir survécu à la construction de leurs entreprises éponymes existent certes, mais ils ne sont pas légion. Ces firmes ont souvent été rachetées par des grandes marques ou des groupes qui entendaient acquérir un savoir-faire par rapport à certains types de produits et justifier leur montée en gamme.

À cet égard, certains de ces créateurs nourrissent un sentiment d’injustice à l’égard de la « grande industrie » qui s’est repositionnée sur le marché des biens de luxe en tablant abondamment sur leurs inventions et se montre parfois dédaigneuse voire cynique à leur rencontre. Néanmoins, les horlogers-entrepreneurs qui ont su maintenir et consolider leur indépendance malgré les appels du pied dont ils ont fait l’objet, sont aujourd’hui des marques ou des fabricants de petite taille mais prospères qui entretiennent généralement des collaborations régulières avec les « gros ». Celles-ci sont nécessaires mais parfois problématiques, du point de vue des créateurs indépendants, parce que les organisations de grande envergure ont tendance à vouloir les intégrer en leur sein et que l’industrialisation intensive des montres de luxe vers laquelle ces firmes convergent leur paraît néfaste à l’avenir du métier.

L’ARTISAN CRÉATEUR INDÉPENDANT COMME NOUVELLE CATÉGORIE DE PRATICIEN

En l’espace d’une quinzaine d’années, soit de 1975 à 1990, un nouveau type de praticien en horlogerie a été inventé : l’artisan créateur indépendant. De manière succincte, celui-ci est un horloger qui crée des mouvements de montre, les pense, les dessine, les construit, fabrique une partie de leurs pièces, les assemble, les termine et s’occupe de leur commercialisation et de leur entretien. Plusieurs éléments m’autorisent à dire qu’au niveau de la production horlogère, ce type de praticien n’existait pas auparavant.

Jusqu’à ce moment, « artisan » désigne soit, de manière générale, un horloger de fabrique et constitue un synonyme d’« ouvrier spécialisé », soit un rhabilleur actif dans la réparation/restauration de montres dans l’atelier d’une marque, d’un musée ou d’un magasin. L’artisan n’est en tout cas pas considéré comme un créateur établi à son compte et porté aux nues par les médias, ni comme la quintessence du génie capable d’inventer de nouveaux codes techniques comme ce sera le cas par la suite. En sus, si le terme d’« artisan » désigne un horloger actif dans la production, celui-ci s’occupe alors rarement de rhabillage et si sa tâche est la construction horlogère au sein d’un bureau technique, alors il ne travaille pas à la fabrication des pièces. Enfin, lorsqu’il œuvre en production, il est généralement assigné au secteur de la terminaison du mouvement et ne réalise pas l’usinage de ses pièces constitutives. Autrement dit, avant la fin des années 1970 et l’avènement de ces créateurs indépendants, aucun artisan ne s’est jamais occupé conjointement de construction, de fabrication *et* de réparation des garde-temps ; et en production,

aucun praticien n'était chargé de l'usinage des composants du mouvement *et* de sa terminaison. L'apparition d'une telle figure de l'artisan a ainsi brouillé un certain nombre de binômes (conception/production, production/réparation, usinage/terminaison) qui déterminaient jusqu'alors la place, le rôle et le statut des horlogers dans l'industrie.

De plus, il y a lieu de penser l'émergence de ces créateurs et de leurs travaux en termes de rupture et d'innovation à deux égards. En premier lieu, ils ont été amenés à réaliser des produits nouveaux et à relever des défis de miniaturisation en transposant, sur des montres-bracelets, de grandes complications fabriquées jusqu'alors pour des montres de poche. Celles-ci avaient en outre été passablement oubliées ou marginalisées durant les Trente Glorieuses. En second lieu, ils ont participé à un renouvellement complet de la construction technique en horlogerie. De l'aveu de Victor :

« Avant la crise, pour la création de mouvements mécaniques, c'était la nuit des temps ! Ça faisait des décennies que l'on ne faisait plus rien en construction horlogère, la formation de technicien-constructeur n'existait pas et il n'y avait rien au niveau de la création mécanique. Et je ne vous parle même pas de complications. Les complications ? Oh, mais vous n'y songez pas ! L'audace avait été poussée jusqu'à faire quelques chronomètres dont le Valjoux 7750 et s'il y avait quelques montres étanches c'était déjà un miracle. Vous voyez ce que représente l'étanchéité aujourd'hui, c'est la base. Ce n'est même pas présenté comme une complication la plupart du temps. Non, je vous promets, les bureaux techniques, ils ne s'embêtaient pas avec ça, car la production partait, ça marchait trop bien. »

Prolongeant cette idée, Jules, 80 ans, docteur en histoire et ancien représentant commercial pour des marques horlogères, ajoutait : « Fin 1960 début 1970, quand le patron de la marque faisait preuve d'audace dans la conception d'une montre, il nous disait "faites-moi une montre ronde, mais d'un beau rond !" » Dans son travail, l'historien Fragomichelakis (1994 : 247-248) explique ce phénomène de désintérêt provisoire pour l'innovation dans les mouvements mécaniques en Suisse à partir des témoignages de patrons horlogers de l'époque. Il indique qu'à la fin des années 1960, c'était la « course au prix le plus bas » qui régissait l'industrie, obligeant les patrons à se fournir en composants de montre (pierres, aiguilles, cadrans, boîtiers) en Italie, en Angleterre, à Hong Kong. Pour équiper les montres, ils ne cherchaient pas à concevoir et à faire produire de calibres spécifiques mais se contentaient d'ébauches standardisées ou de mouvements déjà montés qu'ils achetaient alors au principal fournisseur Ébauches SA. Les chaînes d'assemblage automatisées permettaient en effet de réduire les coûts mais la dépendance envers le trust Ébauches SA était immense. De surcroît, celui-ci devint progressivement un concurrent pour les autres marques puisqu'il appartenait à l'ASUAG qui diversifia ses activités en 1971 et se lança également dans les produits terminés (Donzé 2009). Comme l'exprime un patron de l'époque lors d'un entretien avec Fragomichelakis (1994 : 248), « quand [les marques] avaient des difficultés, qu'[elles] voulaient refaire d'autres produits tout à fait pour [elles]-mêmes, [elles] étaient incapables, il n'y avait plus personne ».

En résumé, il est inexact de dire que la renaissance de l'horlogerie mécanique suisse s'est opérée, à l'aube des années 1980, par la «recréation d'activités sur le modèle de l'horlogerie traditionnelle artisanale» (Marti 1999: 184). Cette renaissance s'est opérée à travers une recomposition complète de l'artisanat qui ne s'est certes pas faite *ex nihilo* mais à partir d'une définition que ce terme n'avait néanmoins pas connue jusqu'alors. À ce titre, cet artisanat-là a bien constitué une forme d'innovation dans l'horlogerie suisse.

LES TENSIONS INHÉRENTES À LA CRÉATION INDÉPENDANTE ACTUELLE

L'artisanat (n'est pas) traditionnel

«La tradition, il en faut mais pas trop.»

Victor

Les positions adoptées par les artisans créateurs sont traversées par certaines ambivalences, constitutives de leur profil. Celles-ci concernent en premier lieu leur rapport au temps et à la tradition. Certes, ils dialoguent avec le passé horloger de diverses façons : ils admettent qu'ils s'en inspirent, ils actualisent des techniques avec un important ancrage dans le temps, emploient de vieux mouvements de montre pour élaborer leurs nouveaux produits et accordent une place centrale à la restauration des pièces anciennes dans l'apprentissage du métier. Néanmoins, ils capitalisent peu sur la notion de «tradition» elle-même. La majorité d'entre eux ne s'en réclament pas comme d'un faire-valoir et certains s'en distancient, voire s'en méfient.

Le fait qu'ils se soient aussi massivement tournés vers le passé et la restauration de montres et de pendules, au milieu des années 1970, relèvent plus d'un choix *par défaut*, la production de pièces mécaniques en industrie étant alors quasiment morte. Ils évoquent l'horlogerie ancienne en parlant plutôt d'«horlogerie classique» et s'ils revendiquent un statut d'«artisan» et une qualité de travail «fait main», ils ne se positionnent pas comme des «traditionnalistes» et, contrairement à un nombre important de grandes maisons de luxe, ne prétendent pas faire du «traditionnel».

Le rapport de tension qu'ils entretiennent avec cette notion n'autorise donc pas à considérer qu'ils s'y reconnaissent pleinement ou qu'ils se pensent unanimement comme les représentants de celle-ci. Bien évidemment, cela n'exclut pas que certains d'entre eux prétendent êtres les nouveaux défenseurs du patrimoine ou les dignes héritiers de la plus noble des filiations horlogères, ni même qu'ils se sentent flattés lorsque les archives de l'association dont ils sont membres sont versées à un musée ou le nom de celle-ci inscrit sur la liste nationale du patrimoine immatériel. Cependant, les rapports qu'ils établissent avec le passé sont complexes et comprendre ce qui fait la particularité de ce groupe de praticiens exige de décrire de telles subtilités.

Si ces créateurs témoignent ostensiblement d'un respect du passé, ils soulignent également leur refus du discours établi : il s'agit de «sortir des chemins battus» à

partir de ce qui a été acquis. Le dialogue noué avec le passé à travers la pratique consiste à le convoquer ponctuellement à titre de ressource et non pas à le perpétuer à *la lettre*. Alors que leur démarche semble *a priori* plus proche des techniques horlogères d'autrefois que celle de plus grandes marques qui jouent la carte de la tradition, ils ne martèlent pas leur appartenance à cette dernière. Ils l'associent en effet à un «traditionalisme» propre à l'industrie helvétique et à une certaine «frilosité», synonyme de conformisme et de réticence aux changements.

Au cours des divers entretiens que j'ai réalisés, il est apparu que, pour eux, dès le début des années 1980, la tradition avait été doublement apparentée au milieu industriel: d'une part, en Suisse, malgré l'ancienneté de l'activité, l'artisanat qu'ils incarnaient n'existait pas, à proprement parler, au niveau de la production. Ils n'avaient donc pas de motif de se voir comme les garants d'une quelconque tradition. D'autre part, la tradition n'était pas artisanale dans la mesure où elle était principalement une prétention des maisons de plus grande taille qui revendiquaient le fait d'en être dépositaires à des fins de valorisation commerciale. Par ailleurs, les membres fondateurs de l'AHCI étant d'origine étrangère, ils rappellent qu'à ce moment-là, les représentants de la branche et une partie de la clientèle ne les associaient pas nécessairement à la «tradition helvétique». Les académiciens avaient éprouvé une certaine stigmatisation et ressenti la nécessité de prouver qu'indépendamment de leur origine, ils étaient «aussi compétents, et même plus créatifs, que les Suisses». Ce «manque d'ouverture de l'industrie» a alors constitué ce en regard de quoi ils ont initialement cherché à se démarquer, en faisant valoir leur indépendance. La notion de «tradition» est dans ce cas un repère qui fonctionne comme repoussoir. Il s'agit d'un élément dont il convient de se distinguer.

Cela n'est vrai que jusqu'à un certain point car il est néanmoins possible de circonscrire chez ces créateurs un emploi particulier de la tradition. L'idée prévaut alors qu'il faut connaître ce qui a été fait dans le passé pour ne pas le répéter et pouvoir le dépasser, étant entendu, comme le disait Jürg, «qu'on ne réinvente jamais tout mais qu'on réinterprète en apportant quelque chose de neuf, une innovation étant d'abord une amélioration». Un des premiers objectifs de l'AHCI (2010: 5) était, par exemple, de «perpétuer l'esprit inventif des horlogers passés», avant tout pour tenter de le sublimer. La démarche de ces artisans constitue ainsi un bon exemple de «passage à l'art» (Heinich et Shapiro 2012) ou d'émergence de ce qu'Heinich (2005) appelle un «régime de valeur artiste» où la créativité et la singularité – matérialisée, entre autres, dans l'importance de la signature – sont des valeurs suprêmes. Le propre d'une telle «élite artiste» est de se déclarer en rupture avec ce qui précède ou ce qui est parallèlement pratiqué mais en allant chercher des racines et des filiations dans le passé. La notion d'«art» se trouve alors mise en tension avec celle de «tradition», car toutes deux ne traduisent pas le même rapport au temps et ne renvoient pas au même traitement du passé. Par l'invention, l'art cherche à se soustraire à une certaine temporalité, à s'inscrire

en résonance avec le passé pour mieux le transcender. La tradition, quant à elle, renvoie à une opération d'inscription dans le temps qui tend à restituer au présent quelque chose d'un passé continué. Selon une telle logique, l'art conduit à un « dépassement » de ce qui a été fait, et la tradition à une itération.

L'autre problème que pose la tradition est l'absence de reconnaissance du statut de son(s) auteur(s) (Bendix et Hafstein 2009, Groth 2012). La fréquence à laquelle beaucoup de ces horlogers recourent aux instruments de valorisation et de protection de leur nom et de leurs créations (dépôt de marques, brevets d'invention, participation à des concours ou à divers grands prix, présence dans les médias) prouve que la plupart d'entre eux jouent pleinement la carte d'une compétitivité sous-tendue par l'« autorité auctoriale » (Barthes 1984) et cherchent en partie à distinguer leurs produits en faisant valoir la singularité de leur nom et de leur signature.

En somme, si ces créateurs ne récusent pas en bloc la tradition, c'est avant tout parce qu'ils l'apparentent à ce qu'Hobsbawm (1983) appelle la « coutume », à savoir un ensemble de pratiques dont le caractère récurrent en vient à former un cadre de repères – mais pas forcément de références strictes – qui caractérise le travail bien fait. À cet égard, elle peut être synonyme d'expérience collective. Comme me le rappelait Jürg, « en Suisse, la tradition c'est le savoir-faire, c'est le *know-how* ! » Par ailleurs, ces horlogers mettent un point d'honneur à ne pas se laisser « enfermer » dans cette catégorie et s'autorisent une grande licence pour y ranger ce qui leur convient, en fonction des circonstances. C'est pourquoi ils ne l'appréhendent pas à la manière d'une « idéologie temporelle » (Noyes 2009) qui renverrait à une forme d'attachement borné à un modèle ou à une image du passé.

(In)dépendance(s)

L'autre ambivalence majeure qui façonne le positionnement de ces créateurs se situe dans les rapports qu'ils entretiennent avec les milieux industriels et dans la négociation de leur statut d'indépendant. Ils tendent souvent à caractériser la facture artisanale et inventive de leur travail en marquant leur distance avec la « grande industrie » et certains de ses représentants. Le but des membres fondateurs de l'AHCI (2010 : 3) n'était-il pas de « montrer que parallèlement à la fabrication industrielle des montres et des horloges, l'artisanat avait toujours une place importante à défendre dans le paysage de l'horlogerie internationale » ? Il est donc intéressant de voir comment les catégories d'« artisanat », de « créativité » et d'« indépendance » s'élaborent en contrepoint de cette figure de l'« industrie » tout en soulignant les conditions qui ont rendu possible et rendent aujourd'hui pérenne le système productif de ces horlogers. À cet égard, ils apparaissent intégralement dépendants du réseau manufacturier qu'a formé et que maintient l'industrie du luxe.

La fonction « artisan créateur »

Il est sans doute pertinent de se demander, d'une part, pourquoi ces artisans ont été et sont encore indispensables au régime de la tradition mis en œuvre par les maisons de luxe et, d'autre part, pour quelles raisons ils se trouvent parfois mécontents de leur sort. La valorisation dont ils font l'objet s'explique par le fait qu'ils ont fortement contribué, à partir de la Suisse, au repositionnement de l'horlogerie mécanique dans la gamme du luxe en prouvant qu'il existait une forme d'artisanat horloger à taille humaine, soucieux de bienfacture et de travail soigné. S'ils sont médiatiquement survalorisés et que les marques participent jusqu'à un certain point à leur visibilité, c'est qu'ils incarnent une figure de l'authenticité dans l'horlogerie contemporaine : ils sont donc utiles pour l'image créative qu'ils véhiculent et, dans une certaine mesure, pour les idées innovantes et décomplexées qu'ils apportent à l'industrie, tout en ne dérangeant pas les plus grands acteurs de la branche tant leur production est discrète. La plus-value que fournit leur présence se mesure à une influence en termes de prestige et donne un signal positif qui contamine tout le secteur.

Néanmoins, cette positivité a son revers. Si les indépendants ont été des éléments clés dans le déploiement du régime d'authenticité que les marques ont inventé au début des années 1980, ils ont également été les premiers à pâtir de l'incommensurable succès des montres à complications auxquelles ils ont activement contribué à redonner leurs lettres de noblesse. Ces vingt-cinq dernières années, ces praticiens se sont donc, tour à tour, sentis acteurs de la promotion d'un savoir-faire horloger prestigieux, en partie soutenus par les logiques industrialo-commerciales des marques et des groupes, puis progressivement dépossédés de ce savoir précisément au nom de ces mêmes logiques.

Big Fish et complications

« *The big fish has eaten the small one!* », affirmait Barry Chang, 55 ans, un homme d'affaires hongkongais alors que je m'entretenais avec lui dans un restaurant huppé de Hong Kong. Il avait été représentant de différents créateurs indépendants pour l'Asie de l'Est au cours des années 1990. Leur production « personnalisée » et le fait que nombre d'entre eux étaient « les horlogers derrière la montre mécanique » avaient fortement capté l'intérêt de collectionneurs et de riches clients chinois. Ce n'était désormais plus le cas.

« Ces dernières années, c'est la guerre de la renommée. Tout le monde fait le même genre de produits et en temps de crise, les clients potentiels ont désormais tendance à investir dans les marques qui ont une solide présence médiatique. En cas de pépin, s'il faut revendre les montres aux enchères, c'est plus facile d'en tirer un prix si c'est une marque de luxe réputée ! »

Certains témoins considèrent ainsi que les artisans indépendants se sont fait « bouffer » par les « gros » de l'industrie. Lors du retour de l'horlogerie mécanique,

ces créateurs occupaient, entre autres, les plus hauts segments du marché. Les grandes marques se reconstituaient alors en les sollicitant mais, en l'espace de deux décennies, les choses ont changé. Un grand nombre de ces maisons se sont lancées à l'assaut des gammes supérieures de produits et ont internalisé les compétences requises pour les réaliser. Elles fabriquent désormais ces pièces compliquées à large échelle, sans plus nécessairement avoir recours aux indépendants. Les « gros » ont en effet appris à surfer sur la même vague que les « petits », tout en possédant d'autres moyens financiers.

« C'est quand même dur à encaisser, commentait Victor, quand on sait que c'est notre travail qui a redoré la prétendue histoire séculaire de certaines marques et que maintenant c'est eux qui engrangent les parts de marché ! Et si les marques captent nos inventions en nous rétribuant correctement, elles nous accordent rarement la paternité de nos travaux. Tout le monde pense le plus grand bien de nous mais c'est de la poudre aux yeux ! ». Tonio, 50 ans, horloger indépendant et créateur de montres qui portent son nom, constatait : « Aujourd'hui il y a pléthore de complications, tout le monde en fait et pour moi, c'est difficile de régater avec les grosses écuries, je n'arrive pas à me montrer assez. » Un de ses confrères confessait, quant à lui, ne pas pouvoir faire face au poids et à l'autorité de la longévité de ces compagnies : « J'écris ma propre histoire mais il est clair que je ne peux pas me prévaloir d'une histoire aussi longue ! »

En outre, certains de ces créateurs ont eux-mêmes joué le jeu d'une industrialisation plus importante et lancé des marques d'une certaine envergure en s'associant avec des partenaires financiers. Certains d'entre eux ont parfois été relégués à des rôles de faire-valoir et occultés par l'image de leurs maisons ou par celle des personnes qui la dirigeaient avec eux. Franck Müller, Roger Dubuis, Daniel Roth, Vincent Bérard et Michel Parmigiani font ainsi partie des noms que les artisans indépendants respectent tout en les évoquant comme les « génies malheureux » de l'horlogerie créative.

Dépendance structurelle au tissu industriel

Dans nombre de discours d'indépendants, il y a une mise en marge de l'industrie et une ferme revendication de démarcation à son égard. Toutefois, la structure de production de leurs entreprises laisse apparaître une grande dépendance vis-à-vis de l'organisation sectorielle de l'horlogerie helvétique. Leurs pratiques de création artisanale sont en effet conditionnées par la présence du milieu industriel. Après leur formation dans des écoles publiques, ces praticiens ont souvent acquis leurs connaissances des complications ou de la restauration dans les ateliers de marques de prestige. C'est également là qu'ils ont parfois eu les premiers contacts avec leur future clientèle.

Dès le début des années 1980, les sollicitations des grandes marques leur ont servi de tremplins professionnels et permis non pas de se mettre à leur compte mais

d'asseoir leur réputation et de lancer leurs propres produits. En sus, parallèlement à leur activité de fabricants, parfois insuffisante pour leur permettre de vivre, ils continuent à travailler comme sous-traitants pour des entreprises tierces (conception, assemblage, réparation). De plus, ils dépendent et ont toujours dépendu du tissu industriel pour l'approvisionnement en mouvements de base et en fournitures mais également pour la réalisation de certains travaux de sous-traitance spécifiques (par exemple de décoration des mouvements).

Enfin, du point de vue du défrichage de nouveaux débouchés pour la vente, là aussi, directement ou indirectement, ces artisans dépendent d'acteurs économiques et industriels de plus grande taille. Interrogé dans la presse (Cerboneschi 2013), le patron de l'une de ces petites entreprises de création explique que les « indépendants » ne pourraient exister sans les « grands » parce que ces derniers ouvrent des brèches dans les marchés dans lesquelles il est ensuite possible de s'engouffrer pour trouver de nouveaux clients. Une ambivalence significative façonne donc le positionnement discursif de ces créateurs dont les activités de production sont nécessairement prises dans une contingence structurelle qui nuance l'indépendance affichée de leur démarche.

UN ARTISANAT EN CONTRASTE AVEC L'IMAGINAIRE CONVENTIONNEL

Dans le monde globalisé de l'horlogerie de luxe, l'artisanat indépendant désigne aujourd'hui les pratiques techniques d'un ensemble de créateurs voués à la fabrication d'objets exclusifs qui occupent le plus haut segment de produits existants. À partir des discours et pratiques de ces individus, il est possible de caractériser la figure de l'artisan de la façon suivante : il s'agit la plupart du temps d'un homme, horloger de métier, entrepreneur, conscient d'être membre d'une élite technique, attaché à des valeurs de créativité et d'invention, suspicieux à l'égard de la tradition mais attaché aux « vieilles techniques », pas nécessairement d'origine suisse mais connecté, d'une manière ou d'une autre, au territoire helvétique, résolu à défendre la production artisanale indépendante mais dépendant de plus grandes organisations industrielles (qu'il perçoit aussi parfois comme des modèles de réussite économique à atteindre).

En outre, l'inventivité revendiquée par ces praticiens se marque dans leur détention d'une connaissance pratique de l'« horlogerie ancienne » qui s'apparente à une sorte de « culture horlogère » et leur fournit les moyens de recombinaison des mécanismes et procédés classiques afin de les simplifier, de les améliorer ou d'en concevoir de nouvelles déclinaisons. Ils doivent leur authenticité d'horloger au fait d'être capables d'exécuter « à la main » (soit avec un outillage conventionnel) une grande partie des étapes de fabrication de leurs inventions même s'ils ne sont effectivement pas toujours amenés à le faire et qu'ils ont souvent recours à des sous-traitants et aux nouvelles technologies de production. C'est, en définitive, bien le glissement du côté de la créativité et de l'art instanciés en de petites séries de pièces et « humanisés » par une signature sous laquelle se trouvent généralement leur nom et leur visage qui

consacrent aujourd'hui la singularité de ce type de démarche artisanale et en déterminent la valeur de rareté.

L'imaginaire artisanal qui se dégage de ces pratiques-là contraste avec celle que donnent de nombreuses associations de praticiens, certains programmes de valorisation des pratiques culturelles comme les conventions de l'UNESCO¹²⁶ ou les initiatives de différents gouvernements (programmes de protection des trésors humains vivants au Japon et en Corée du Sud, Institut national des métiers d'art en France). Dans le discours des organisations et des personnes précitées, l'artisanat est en effet souvent associé à des motifs tels que la culture populaire, une forme d'humilité (traduite dans l'expression « petits métiers »), la tradition, l'autonomie, l'anonymat¹²⁷ et le motif du fait main. Aujourd'hui, les créateurs horlogers indépendants ne correspondent pas à une telle image de l'artisanat.

En moins de quarante ans, il paraît manifeste que les multiples reterritorisations des techniques horlogères artisanales dans les univers très haut de gamme ont elles-mêmes été réenveloppées par les mutations récentes qui ont affecté l'industrie du luxe et les factures dans lesquelles elle se matérialise. La course aux superlatifs authenticateurs à laquelle se livrent les marques et les groupes de tout type ressemble au jeu des poupées russes. Les gammes se subdivisent en de nouvelles catégories, leurs rapports se complexifient, la hiérarchie entre elles se recompose : il existe désormais un paradigme « haut de gamme » appelé « luxe industriel » ou « luxe de masse ». Rien d'étonnant dès lors que les conditions de définition et de légitimation de la qualité artisanale d'« exception » fassent l'objet de négociations continues, à l'échelle planétaire, entre les différents acteurs et organisations de la scène horlogère.

¹²⁶ Notamment à travers sa Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire (1989) et sa Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).

¹²⁷ L'artisanat, au même titre que la tradition, peut avoir des « propriétaires » mais il est souvent sans « auteur », contrairement à l'art.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

LA DIFFICILE QUESTION DE L'APPARTENANCE

A titre conclusif de cette première partie d'ouvrage, il convient de se demander si, en dépit de la variété de profils horlogers considérés, il existe des points de convergence entre ces gens. Malgré la multitude de significations assignées au métier, en vertu des nombreuses pratiques auxquelles il renvoie, est-il possible de dégager des caractéristiques communes aux personnes qui exercent l'horlogerie ? Il en existe assurément : ainsi le goût pour l'univers du microscopique, pour la petite mécanique ainsi que pour le rapport direct avec la matière et les objets de main. Dans un univers professionnel où la technique impose de vivre au quotidien dans des cotes de l'ordre du dixième voire du centième de millimètre, où le respect des tolérances est une exigence forte, les contacts avec le petit et le minuscule induisent une forme particulière d'attention. La minutie devient une valeur à part entière.

LE QUARTZ DÉVALUÉ

Un grand nombre d'horlogers considère que le « quartz n'est pas de l'horlogerie ». Et rares sont les *aficionados* à créer des groupes d'intérêt autour de leur passion pour les montres électroniques. Un enseignant qui avait créé son propre site internet pour les passionnés d'horlogerie m'a dit un jour : « Sur le site que j'alimente, je ne présente que les nouveautés des marques intéressantes en matière de mécanique, le quartz, je ne veux même pas en entendre parler. » Dans la formation de base en horlogerie, le module quartz n'a que très peu de place et ne dure généralement pas plus d'un mois. Comme le disait un patron horloger (cité in Fragomichelakis 1994 : 247), « il faut reconnaître que la montre électronique... on ne peut plus dire que c'est l'affaire des horlogers, c'est autre chose, c'est un autre produit [...]. L'horlogerie là-dedans, elle n'y est plus pour rien. »

Les patrimonialisations dans l'Arc jurassien helvétique ne font à l'heure actuelle aucune place à la montre à quartz. Rien ne vient souligner son importance dans l'histoire de l'industrie et des marques horlogères helvétiques. Certaines maisons, positionnées dans la gamme prestige, qui ont fait du quartz pendant plusieurs décennies, le concèdent aujourd'hui dans les médias sur le bout des lèvres et s'en excusent presque. D'autres ont fondé leur relance mécanique à partir d'un slogan attestant qu'elles n'en avaient « jamais fait ». Les visuels (images, photographies, vidéos) des marques ne mettent pas davantage en scène des pièces électroniques. La valorisation publicitaire des horlogers au travail ne concerne généralement que l'horlogerie mécanique. Jamais leurs corps ne sont mis en scène pour dévoiler l'assemblage d'un mouvement à quartz qui n'apparaît pas assez « visuel » parce que le travail s'effectue sur des chaînes automatisées ou à l'aide de « mains gantées » dans l'espace clos de « salles blanches ».

LA MONTRE MÉCANIQUE COMME ORGANISME VIVANT

Ce dédain du quartz est au fondement d'une forme d'appartenance *par défaut* au métier d'horloger. Il doit être envisagé en comprenant les raisons pour lesquelles les montres mécaniques sont des objets si particuliers et si précieux¹²⁸. L'explication se trouve dans le fait qu'elles ne sont pas véritablement considérées comme des objets mais, à bien des égards, comme des organismes vivants, animés de mouvements par contraste avec le statisme des circuits électroniques des montres à quartz. Le nombre et la fréquence des métaphores organiques qu'emploient les horlogers pour parler des montres mécaniques témoignent du fait qu'elles ne sont pas des artefacts ou du moins, pas des artefacts communs. L'organe réglant – lorsque le mouvement fonctionne et là se situe tout l'enjeu d'une mise en marche performante – est souvent décrit comme le « cœur de la montre », un « cœur qui bat » dont la contemplation suscite des « émotions ». Certains horlogers rappellent qu'une montre est de la « matière vivante » qui se marque, s'imprègne des manipulations qui lui sont faites et en porte ostensiblement la trace, pour le meilleur et pour le pire. En somme, cette matière est douée d'une mémoire qui témoigne autant du travail bien fait que de l'ouvrage du « bracaillon ».

L'aspect vivant de l'objet « montre mécanique » est en grande partie ce qui fonde son prestige et justifie la somme d'heures qui sont assignées à l'assemblage, au réglage, à la décoration et aux finitions des pièces de gammes supérieures. La question du vivant pour l'horlogerie mécanique est, en outre, inextricablement liée à l'enjeu de la visibilité. Ainsi Dylan, 55 ans, physicien rencontré lors d'une conférence, précisait : « Le succès du mécanique s'explique parce qu'il donne l'impression

¹²⁸ À noter toutefois que toutes les montres non mécaniques ne sont pas à quartz. Il existe également des montres électriques à contact ou à transistor et des montres électroniques à diapason. La plupart de ces types de montres ont été développés et commercialisés entre les années 1950 et 1970 (Pasquier 2008 : 338-417).

aux gens qu'ils comprennent tout de suite ce qui se passe. Alors que pour comprendre ce qui se passe dans un mouvement à quartz, il faut des connaissances en physique quantique ! » La dimension visuelle du plaisir que suscite un mouvement mécanique est, entre autres, ce qui a engendré – avec l'émergence des labels d'« horlogerie d'art » et de « haute horlogerie » – la résurrection du « squelettage » et des mouvements dits « squelette » dont les ponts sont ajourés de manière à laisser voir le fonctionnement de l'organe réglant et l'oscillation du couple balancier-spiral.

Au demeurant, il me semble trop fort de dire que l'attraction pour l'échelle micro, le dédain du quartz et la passion de la mécanique font des horlogers, en Suisse, une même communauté. Les hiérarchies internes qui existent entre les professionnels et celles qui façonnent les rapports de compétition, entretenues par les entreprises pour lesquelles ils travaillent, m'empêchent de parler d'appartenance commune à un même métier, même si un certain nombre d'organisations et d'associations fédèrent, autour d'objets plus ou moins délimités, de nombreux acteurs de la branche. Néanmoins, comme je le ferai voir dans le chapitre quatre, qui concerne l'apprentissage de la profession dans le cadre scolaire, à l'échelle des formations initiales dispensées dans les écoles d'horlogerie, l'acquisition d'un répertoire gestuel fait sens comme fondement d'une communauté de praticiens formée provisoirement par les enseignants et leurs apprentis.

LA PUBLICISATION DES CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

Malgré ma réticence à parler d'un sentiment d'appartenance collectivement partagé par tous les praticiens, je dois concéder qu'il existe une série de caractéristiques officiellement associées à leur métier. Il est intéressant de considérer les « qualités requises » pour devenir horloger que retiennent les organismes responsables de la formation initiale dans deux documents destinés aux jeunes, en fin de scolarité obligatoire. Sur la fiche où il est question des trois « métiers du mouvement »¹²⁹ (CP 2001), les « qualités » pour être horloger sont les suivantes : « bonne acuité visuelle, capacité de concentration, esprit logique et méthodique, habileté manuelle, intérêt pour la mécanique, rigueur et précision ». Dans un prospectus intitulé « Les métiers de l'horlogerie » (CSFO 2010) incluant cette fois-ci d'autres professions que celle d'horloger, les qualités pour travailler, de manière générale, dans la branche sont au nombre de douze : un « intérêt pour la complexité technique », une « bonne capacité d'abstraction », de la « minutie », de la « rigueur », du « calme », un « tempérament réfléchi », de la « propreté », de l'« ordre », de l'« habileté », de la « patience », une « bonne acuité visuelle », un « bon toucher ». Les deux documents ne précisent en outre pas comment ces qualités se manifestent concrètement et dans quelles compétences, actions, comportements, attitudes corporelles et gestes elles s'incarnent.

¹²⁹ C'est-à-dire, selon les anciennes dénominations, les trois formations d'horloger praticien, d'horloger dans le domaine professionnel du rhabillage et d'horloger dans le domaine professionnel de l'industrie.

S'il me semble peu pertinent de déterminer les caractéristiques propres à un métier en s'en tenant à une telle liste et verser ainsi dans une forme d'essentialisme, je considère que de tels documents révèlent cependant de précieuses informations quant à la manière dont la profession est publiquement perçue, appréhendée et traduite à des fins de communication et de transmission d'une « vocation ». Ne reste plus qu'à les mettre en perspective et à les interroger en les confrontant aux manières effectives dont s'apprennent et se passent les savoirs constitutifs du métier. S'ouvre ainsi une autre façon de questionner les liens entre identification professionnelle, négociation des valeurs de métier et production de formes d'appartenance éventuelles.

PARTIE II

L'HORLOGERIE EXERCÉE

LA TRANSMISSION COMME PASSATION DU MÉTIER

Pourquoi les horlogers ont-ils la réputation d'être précis, méticuleux, délicats, méthodiques? Comment se forment le goût pour le très petit et la minutie? Comment ces microdimensions sont-elles progressivement perçues et domestiquées? Les multiples caractéristiques et valeurs qui leur sont prêtées n'étant pas "tombées du ciel", elles font nécessairement l'objet d'apprentissages et d'affinements. Dans cette deuxième partie d'ouvrage, j'aimerais montrer comment les qualités techniques, relationnelles, éthiques de ces praticiens se transmettent, de manière formelle et informelle, dans diverses variantes de l'activité horlogère.

Pour ce faire, je m'intéresserai plus spécifiquement aux dynamiques d'acquisition et de mise en œuvre du métier dans les écoles d'horlogerie et au sein d'une petite entreprise indépendante. Je me focaliserai ainsi sur deux groupes de personnes qui occupent respectivement deux pôles opposés sur le spectre des compétences dans la branche horlogère : d'un côté les apprentis qui, à plus d'un titre, ne sont pas encore considérés comme des horlogers à part entière et de l'autre l'équipe d'un créateur indépendant reconnu comme la « crème » des praticiens. Cela me permettra de poser un regard élargi sur la profession telle qu'elle s'ébauche dans la formation en contexte scolaire et s'exerce dans la pratique productive en industrie.

L'horlogerie n'étant pas réductible à la somme des connaissances et des composantes matérielles qui la constituent (fussent-elles identifiables, ce qui est loin d'être toujours le cas), je ne prétends pas ici dresser un inventaire exhaustif des ingrédients d'une telle pratique, ni reconstituer rétroactivement l'ensemble des processus cognitifs qui la sous-tendent. En présentant un certain nombre de cas, je me bornerai à détailler l'importance de la gestualité technique et de la sensorialité dans l'apprentissage du métier et à indiquer en quoi la corporité des horlogers est un espace de marquage mémoriel et de constitution des appartenances qui contribuent à façonner leurs interactions, leurs collaborations et leur identification professionnelle.

LES SAVOIR-FAIRE EN CONTEXTE INDUSTRIEL ET FORMALISÉ

La réflexion anthropologique sur les savoir-faire a souvent conduit, au cours des quarante dernières années, à ne les repérer que dans des contextes de travail dits « artisanaux », souvent ruraux, en lien avec de « petits métiers ». À rebours du grand partage tradition/modernité qu'offrent de telles études, mon travail caractérise la circulation des savoirs professionnels dans des milieux résolument industriels et urbains.

D'autre part, mon étude de l'apprentissage horloger contraste singulièrement avec celui de certains ethnologues qui ont été amenés à travailler, cette dernière décennie, sur les processus d'apprentissage dans des contextes où il existait peu de formalisations des savoirs (plans dessinés, filières de formation, encadrements ingénieriaux). En Suisse, l'apprentissage et la pratique de l'horlogerie s'effectuent dans un environnement industriel qui regorge de formations techniques et d'ingénieurs qualifiés et où les formes d'objectivation de la connaissance sont pléthoriques. Toutefois, je montrerai qu'un tel contexte de pratique est hétérogène et qu'en creux, les pratiques ne faisant l'objet d'aucune formalisation abondent et importent aussi dans l'acquisition quotidienne du métier.

RAPPORTS ENTRE SECRET ET TRANSMISSION

Durant mes enquêtes, j'ai été régulièrement confronté à des actes et des stratégies qui n'étaient pas des mises en secret à proprement parler mais faisaient jouer une forme de trouble ou d'obscurcissement dans le rapport qui liait les individus à certaines choses (savoirs, informations, techniques, gestes). Cela m'a conduit à redéfinir le secret. Je ne l'envisage pas comme le contenu d'un savoir relatif à la technique horlogère, auquel l'accès serait interdit ou obstrué, mais comme une pratique sociale qui régule l'accès à un discours, à une information, à un procédé technique, et contrôle leur circulation en modulant des « jeux de voilement/dévoilement » (Petitat 2000 : 8).

Comme le relève Giraud (2005 : 260), le secret « se donne à voir, à entendre et enfin, à comprendre à travers des pratiques, des alliances, des exclusions et des appartenances, qui sont autant de mises en scène de ce qui est caché et de ce qui est valorisé ». À la pratique de la dissimulation, répond en écho celle de la mise en visibilité. Cette définition élargie me permet d'interroger, à partir d'une même base, un large spectre de pratiques de voilement allant des plus provisoires aux plus définitives. Comment la transmission du métier peut-elle être repensée en étudiant les manières dont l'activité horlogère met en jeu le secret ?

L'accès voilé au terrain d'enquête est devenu un thème classique de la réflexion ethnologique (Jamin 1977, Weiner 1995, Mitchell 1993) et le secret, depuis l'ouvrage de Simmel (1996) publié en 1908, un *topos* régulièrement convoqué pour penser une des modalités particulières de la création sociale de la valeur. Il existe également

un important courant de l'anthropologie qui problématise les liens entre transmission des savoirs et transparence, entre autres, dans les rites d'initiation (Dilley 1989, Noyes 1989, Marchand 2002b, 2009a, Herzfeld 2004, Adell 2014, Prentice 2012). Pour traiter la question du secret, je m'inscris donc dans la lignée de ces travaux et adhère au postulat selon lequel il n'y a de secret qu'incorporé (Herzfeld 2004, Marchand 2007). Celui-ci n'est, en effet, pas une entité abstraite ou invisible mais bien le résultat d'un ensemble d'actions, de gestes, de postures qui mettent le corps en scène, de manière centrale.

UNE CRITIQUE DE LA TYPOLOGIE DES TRANSMISSIONS EXISTANTE

Les ethnologues n'ont pas échappé aux catégorisations binaires dans leur appréhension des connaissances de métier et de leur transmission. À ce propos, au cours des années 1980, les travaux produits par les représentants francophones de l'ethnologie des savoir-faire artisanaux (Jorion et Delbos 1984, Chevallier 1991, Chevallier et Chiva 1991a, Cornu 1991, Erny 1993) ont fait valoir trois résultats majeurs : les savoirs de métier sont socialement diffus et ne concernent pas seulement les connaissances techniques, ils sont incorporés et rarement explicités, ils se distinguent des formes de savoir scolaire. Dans ce qui suit, j'entends critiquer ces deux derniers points en donnant à reconsidérer les binômes savoir scolaire/savoir professionnel, théorique/empirique, abstrait/concret, explicite/implicite à travers une réflexion sur l'apprentissage de l'horlogerie en école et en entreprise.

Pour Jorion et Delbos (1984), par exemple, un certain nombre de caractéristiques différencient le savoir professionnel du savoir scolaire. Le premier cité est fondé sur le cas singulier et est privé de toute ambition théorique. Il est focalisé sur « ce qui marche ici et maintenant » et est réinventé de toutes pièces à chaque génération à travers un long processus d'identification personnelle. À la suite de ces travaux, Sigaut (1991 : 33-42) a rapidement relevé que « l'opposition entre apprentissage et école » était beaucoup plus poreuse et beaucoup moins nette que ce que les sciences humaines en avaient dit jusqu'alors. Dans un article intitulé « L'apprentissage vu par les ethnologues : un stéréotype ? », il montre comment les représentants de l'ethnologie ont fourni des présentations stéréotypées des situations d'apprentissage, opposant systématiquement cadre pratique et cadre scolaire, avant tout parce qu'ils appréhendaient les métiers souvent non par observation directe mais à travers les récits d'informateurs âgés.

J'aimerais prolonger ici la critique de Sigaut de deux façons. D'entrée de jeu, l'acquisition du métier en horlogerie se présente comme un cursus qui passe de manière incontournable par l'institution scolaire. Les singularités historiques de son organisation ont en effet conduit à donner une place centrale aux écoles dites professionnelles. Tous les cursus publiquement reconnus et certifiés s'y accomplissent en partie. Quant à l'apprentissage, proprement dit, il ne s'accomplit jamais qu'en entreprise : les apprentis en mode dual suivent les cours de théorie et les examens finaux

à l'école. En sus, le contenu de la formation pratique dispensée à ces jeunes gens en entreprise est rigoureusement le même que celui proposé à leurs homologues basés à l'école. La distinction entre savoir professionnel et savoir scolaire proposée, entre autres, par Jorion et Delbos n'a donc rien à voir avec une différence de nature entre deux types de connaissance. Elle est d'abord liée au contexte institutionnel de la France où il existe une séparation forte entre l'apprentissage et la formation à l'école.

D'autre part, comme j'aurai l'occasion de le montrer pour l'atelier indépendant où sont réalisées de très petites séries de pièces, dans l'activité exercée par les professionnels, il y a des allers retours incessants avec tout un ensemble d'objets-ressources où sont codifiés des savoirs propositionnels (énoncés à portée générale auxquels il est possible de répondre par «vrai» ou par «faux») et procéduraux (connaissances extraites de l'observation d'une pratique et qui portent sur son exécution). L'apprentissage continu des gens déjà formés s'opère également, au gré de la pratique, à partir d'enseignements formalisés (classeurs, cotes, fiches de récapitulation des étapes à réaliser, instructions de procédures) qui sont appropriés et adaptés au cours d'actions.

En somme, tout ce qui passe dans une pratique – fût-elle une pratique de transmission explicitement qualifiée et présentée comme telle – ne peut être appréhendé à partir d'oppositions binaires telles que formel/informel, intellectuel/manuel ou scolaire/pratique. Une démarche scientifique qui associerait systématiquement le contexte scolaire aux savoirs formalisés et le contexte professionnel aux compétences tacites témoignerait d'un réductionnisme peu pertinent. Chaque pratique doit être approchée comme un savant mélange formé de toutes les combinaisons possibles entre ces éléments. Il ne s'agira pas de nier ici les différences entre les contextes de pratique (formation en école, production en entreprise) et les types de savoir qui y sont mobilisés mais seulement de ne pas les opposer afin de comprendre comment leurs différences se distribuent socialement, spatialement et se réorganisent, de manière dynamique, au gré de situations et de frontières mouvantes.

CHAPITRE QUATRE

L'ÉBAUCHE DES GESTES

Fin du mois d'août 2011. Il est 7 h 30 et je suis (à nouveau) en retard. C'est aujourd'hui la reprise des cours dans l'une des deux écoles d'horlogerie que je fréquente et le mot de bienvenue adressé aux nouveaux apprentis commence à 8 heures tapantes. 8 h 15 : à mon immense satisfaction, j'arrive dans l'aula de l'école après l'introduction du directeur, au moment où le responsable du secteur horloger prend la parole pour accueillir l'ensemble des nouveaux élèves. Après quelques généralités, il leur adresse la question rhétorique suivante :

« Savez-vous pourquoi, si vous vous donnez de la peine et que vous jouez le jeu en suivant les cours avec motivation, vous deviendrez les meilleurs horlogers du monde ? Ce n'est pas nécessairement parce qu'on est meilleurs techniquement que les autres. C'est parce qu'en Suisse, on forme des horlogers qui touchent encore à tout et on peut former tous les types d'horlogers possibles. »

Mais pratiquement, comment devient-on horloger ? Comment des individus s'identifient-ils progressivement à la profession ? En quoi ces formes d'identification opèrent-elles en lien avec le corps, l'appropriation d'objets, l'acquisition de savoirs ? Pendant vingt et un mois, j'ai suivi des cours de pratique horlogère dans deux établissements scolaires de l'Arc jurassien. Entouré de plusieurs dizaines d'apprentis, je me suis intéressé à la place de la corporéité et de la sensorialité dans les dynamiques d'apprentissage et de transmission institutionnelle¹³⁰ des compétences. La formation

¹³⁰ Par cette expression, j'entends une transmission de type formel qui est présentée comme telle et se déroule dans une institution explicitement liée à la passation du savoir (école, centre de formation en entreprise, etc.). Ce qui n'empêche nullement qu'un nombre important de connaissances et de valeurs inhérentes au métier y soient transmises de manière informelle et non conscientisée.

professionnelle en école ne constitue certes qu'une petite partie des modalités par lesquelles le métier d'horloger se passe, il me semble toutefois que son étude permet de répondre à un certain nombre des questions soulevées ci-dessus.

LE CHOIX DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES PUBLIQUES

Pourquoi avoir choisi d'étudier la passation des savoirs liés au métier dans les écoles professionnelles qui proposent un apprentissage en horlogerie? Plusieurs raisons expliquent ma démarche. Comme je l'ai précédemment dit dans l'introduction, contrairement à l'industrie, le milieu scolaire lié à la formation initiale s'est montré tout de suite facile d'accès et réceptif à ma démarche. Sans doute parce que les membres des écoles rencontrés étaient attentifs à la didactique professionnelle et partageaient un souci explicite de transmission, ils se posaient un certain nombre de questions qui rejoignaient mon intérêt pour la question: comment transmet-on un métier? Comment cette transmission peut-elle être optimisée? Comment est-elle liée au matériel pédagogique, aux outils, au mobilier, à l'hygiène du corps, à la santé?

De surcroît, en Suisse, l'école professionnelle publique joue un rôle central dans la grande majorité¹³¹ des formations horlogères officialisées¹³² et en particulier dans la formation professionnelle initiale des apprentis horlogers. Dans certains cantons, les jeunes gens qui entreprennent le cursus dual sont parfois même conduits à effectuer au sein des classes d'apprentis en école à plein temps, certains modules de pratique que leur entreprise n'est pas en mesure de fournir tels que le pivotage. L'école professionnelle est donc une actrice-clé de la transmission. De par sa situation d'interface entre le secteur de la formation et celui de la production, elle constitue une sorte de sismographe du monde horloger et un bel observatoire des enjeux qui le traversent.

Parallèlement, je me suis aussi intéressé à l'avis des formateurs qui travaillaient en industrie et se chargeaient de dispenser les cours de pratique aux apprentis duaux. En entrant dans la branche par le milieu de l'école, j'ai donc progressivement eu les moyens de prendre contact avec les gens de l'industrie concernés par la formation initiale mais également avec ceux qui s'occupaient uniquement de production. Grâce aux bons contacts nourris avec certaines écoles, j'ai également été invité à participer à des visites d'entreprises avec des enseignants et leurs classes.

¹³¹ Il est vrai qu'il y a actuellement une démultiplication des institutions qui proposent des formations horlogères en dehors du secteur public (formations modulaires dispensées dans des centres de formation à Genève, La Chaux-de-Fonds ou Fleurier) mais elles ne délivrent pas de formation complète. Ce sont généralement des certificats d'opérateurs dont certains ne sont pas officiellement reconnus par la CP.

¹³² Dès qu'une entreprise s'engage à former son personnel horloger autrement que « sur le tas », celui-ci est conduit à suivre une formation continue qui se déroule dans des centres professionnels ou des écoles, externes aux firmes.

De manière plus générale, j'ai eu accès à l'industrie à partir du regard que les gens des écoles portaient sur elle. Les entretiens préliminaires que j'avais menés avec différents horlogers travaillant tant dans le milieu de la formation en école que dans celui de la production m'avaient permis de mesurer les tensions existantes entre les deux (coût, contenu et durée des enseignements, nature des qualifications délivrées). J'ai ainsi eu le loisir de les documenter plus rigoureusement et de réfléchir aux liens entre ces deux milieux, sous l'angle du métier et de la technique. Je me suis demandé comment le rapport école/industrie ou formation/production était problématisé dans la perspective des formateurs en école et j'ai également décrit la manière dont la formation faisait l'objet de nombreuses thématisations dans le milieu de l'industrie. En croisant les points de vue des uns et des autres, j'ai tâché de comprendre ce qui était enseigné dans la formation et comment cela était ou non mis en œuvre dans l'industrie.

Les réflexions développées sur l'usage des savoirs horlogers à partir des écoles ont donc constitué une base à partir de laquelle mener mes observations lors des visites d'entreprise que les marques me faisaient faire. Inversement, comme j'étais régulièrement confronté à des personnes qui signalaient qu'«en sortant de l'école on ne sa[vait] pas faire grand-chose» et que le «savoir-faire ne s'y trouv[ait] pas vraiment», je me suis alors demandé ce qui s'y transmettait, choisissant sciemment de réaliser une partie de mon terrain là où l'acquisition du métier semblait n'être qu'«ébauchée».

En dernier lieu, la formation et l'apprentissage étant des institutions de transmission du métier déjà en place, il me semblait important de les étudier comme préalables à toute réflexion sur le patrimoine. Même si «transmission» ne rime pas exclusivement avec «formation», cette dernière apparaît centrale dans la perpétuation des habiletés techniques. «Le thème de l'enseignement [...] d[evai]t [donc] être débattu en tant que prolégomènes à la constitution potentielle de tout projet de sauvegarde de pratiques horlogères» (Munz et Geslin 2010: 28). Ce d'autant plus que j'allais progressivement constater que les écoles étaient régulièrement impliquées dans des projets de valorisation patrimoniale qui n'émanaient pas d'elles. Je tenais là un biais pertinent pour réfléchir à la catégorie de «patrimoine» et la mettre en perspective.

STRUCTURE DE LA FORMATION INITIALE D'HORLOGER

Comme préalablement indiqué, les horlogers en Suisse n'ont jamais fabriqué de garde-temps de A à Z et le métier n'a jamais correspondu à la capacité de le faire. La formation horlogère s'est spécifiquement concentrée et se concentre aujourd'hui encore sur certaines techniques prépondérantes dans la réalisation des montres sans couvrir l'apprentissage de toutes les étapes de leur production. La partition entre secteurs de l'*usinage* et de la *terminaison* étant un trait d'organisation de la production qui caractérise la division du travail à l'intérieur de la branche et des firmes, elle structure également l'organisation des formations dans le cadre de l'apprentissage d'horloger en trois ans.

Il y a d'un côté les modules propres à la terminaison ou au « mouvement »¹³³ (exercices liés à la montre mécanique simple et à la montre mécanique automatique dans le module de base, module de la montre à quartz, module de la montre mécanique avec chronographe, modules d'achevage et de réglage) et de l'autre ceux qui ont trait à l'usinage (exercice de limage dans le module de base, modules de micromécanique et de pivotage). Les modules relatifs à l'usinage où il est question de fabriquer ou refaire des pièces et de l'outillage constituent près de la moitié du temps d'apprentissage¹³⁴. Si la CP associe les trois métiers liés à l'horloger (horloger praticien, horloger avec spécialisation dans le rhabillage, horloger avec spécialisation dans les méthodes industrielles) aux « métiers du mouvement », chacune de ces formations comprend néanmoins une part très importante de micromécanique.

QUE REGARDER ?

Durant ces enquêtes, j'ai alterné les entretiens semi-directifs avec les directeurs, les enseignants et les apprentis ainsi que les temps d'observation participante en salles des maîtres et en ateliers. J'ai pris part aux cours de pratique que les élèves suivaient deux à trois jours par semaine. Dans les classes que j'observais, mon statut était celui d'un participant pour certains exercices, le plus souvent celui d'un observateur. Les enseignants m'ont accueilli dans leurs classes et m'ont toujours laissé une entière liberté dans mes mouvements. Je me suis principalement intéressé à deux classes d'apprentis de deuxième et de première année, respectivement de type G ou « voie générale »¹³⁵ et de type I ou « voie intégrée »¹³⁶. J'ai suivi la classe de deuxième année durant une demi-année du calendrier scolaire et celle de première année durant une année entière. J'ai également intégré ponctuellement une classe de techniciens en restauration et complications. Ces classes étant situées dans une même école, j'ai complété cette immersion en passant du temps dans un autre établissement afin d'observer, de manière moins continue, différentes classes réparties sur les trois années de formation. J'ai également navigué dans deux autres institutions pour m'entretenir avec les directeurs, rencontrer les enseignants en classe, prendre part à leurs réunions en salles des maîtres et participé à deux journées portes ouvertes ainsi qu'à quatre éditions du Salon de la formation et des métiers.

La cécité du novice : une activité difficile à observer

L'acte de voir ce que fait autrui pour le comprendre constitue un important problème de méthode pour l'ethnologue soucieux d'observer et de décrire les cours

¹³³ « Faire du mouvement » est une expression lexicalisée qui renvoie au fait de s'occuper des opérations de terminaison d'une montre par distinction avec celles d'usinage en micromécanique.

¹³⁴ Cela a été le cas jusqu'à l'adoption de la nouvelle ordonnance sur la formation initiale d'horloger de production en décembre 2014 et concerne pleinement la période durant laquelle j'ai conduit mes observations en atelier.

¹³⁵ Liée à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC).

¹³⁶ Liée à l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle.

d'action d'un horloger. Si l'observateur ne se poste pas sur l'épaule de la personne au travail, il a peu de chance de saisir ce qu'il se passe. Il peut, en revanche, l'appréhender par un certain nombre de détours qui sont autant de médiations. Ce n'est pas pour rien que les démonstrations de praticiens intervenant sur des mouvements de montre, à l'école mais aussi lors de salons des métiers ou de foires professionnelles, sont souvent captées par des appareils et retransmises sur un écran disposé sur l'établi, face aux spectateurs, sur lequel le cœur de la montre est grossi avec un rapport de 1/20.

«Je ne vois rien, je ne vois absolument rien!» est sans doute la phrase que j'ai eu le plus souvent l'occasion de dire lors de mon année et demie d'immersion horlogère. Tout au long de mes terrains d'observation en atelier, j'ai été obsédé par le fait que je ne voyais pas ce que faisaient mes interlocuteurs, qu'ils fussent enseignants ou apprentis. L'univers microscopique dans lequel se déroulaient un grand nombre d'opérations techniques dont j'étais témoin explique cela, son échelle de grandeur avoisinant souvent le centième de millimètre. Comment faire, dans de telles conditions, pour décrire l'apprentissage de microgestes, caractériser la mise en œuvre d'un savoir et comprendre l'évaluation de son efficacité?

Le «treizième élève» d'une classe de douze

D'où la proposition de Joe, 25 ans, horloger rhabilleur ayant travaillé cinq ans dans l'industrie avant de revenir à l'école pour y enseigner: «Essaie, fais les exercices avec les élèves! Si tu ne te mets pas à l'établi, tu ne peux pas comprendre de quoi c'est fait, l'apprentissage du métier!» Après m'avoir fait choisir une blouse blanche dans son casier personnel et me l'avoir fait revêtir, il a commenté: «Voilà, comme ça, tu es beau!» Je ne me doutais pas que le fait de mettre ce vêtement de protection contre la poussière allait constituer un microrituel et me faire concrètement revêtir un nouveau statut à ses yeux. À compter de ce jour, il m'a en effet systématiquement présenté à ses collègues comme «son treizième élève», sa classe en comptant officiellement douze.

J'ai alors pris pour habitude de m'habiller de cette blouse blanche et de m'asseoir à un des établis inoccupés à chacune de mes venues dans sa classe. À partir de là, j'observais à distance les interactions et les dynamiques collectives ou entreprenais de réaliser, selon la faisabilité du moment et l'outillage à disposition, les mêmes exercices que les élèves. J'ai essayé de réitérer la chose dans chacune des différentes écoles fréquentées et ai ainsi pu participer activement à des modules de base (limage, montage/démontage de mouvements mécaniques simples) et de pivotage. D'un point de vue méthodologique, suivant l'injonction de Marchand (2010a), j'ai été conduit à faire de l'apprentissage un outil pour caractériser le fait d'apprendre l'horlogerie. Cette approche de la formation par le corps a également été un moyen de réfléchir à mon immersion dans l'enquête et à ma propre «posture» d'ethnologue, au double sens d'engagement déontologique et de présence *en chair*.

L'incidence d'être considéré comme le «treizième élève»

Dans la classe de Joe, mon statut de treizième élève eut un certain impact sur mon travail d'enquête, à proprement parler. À titre d'ethnologue et d'observateur externe, qui plus est dans le cadre pédagogique de l'école, je pensais que j'étais autorisé à poser toutes les questions que je voulais. J'y avais même été verbalement encouragé. Alors que je ne parvenais pas à disposer correctement le mécanisme de remontoir/mise à l'heure et à loger avec facilité le pignon coulant et le pignon de remontoir, je vins au bureau de Joe pour lui demander de l'aide. Il me donna une longue explication et me proposa trois différentes manières d'agir. De retour à ma place, j'en mis une en œuvre qui fonctionna. Puis, dans un souci de détailler le plus largement les «trucs» pouvant être développés dans ce genre d'opération, je retournai auprès de l'enseignant pour lui demander de me réexpliquer les deux autres méthodes. Il me regarda fixement et, avec un léger sourire en coin, glissa : «On devrait t'appeler Jacques, toi, parce que t'es une vraie brêle!» La classe entière s'esclaffa de rire.

D'un seul coup, je devins l'un des leurs mais sur le mode du désagrément. Je rougis. J'eus l'impression d'être repris, pour mon incompetence ou mon inattention, comme un gamin. En une fraction de seconde, je revécus l'époque de mon enfance. De retour à mon établi, je mis un petit moment à me remettre de cet affront public. Secoué. J'étais donc devenu un horloger de variété, le Jacques Brel de la microprécision. Une heure plus tard, je butai sur une autre difficulté. Je relevai la tête de mon établi et soupirai en hésitant à me présenter à nouveau au bureau. Je sentis tout d'un coup mon cœur battre et mon corps transpirer. J'avais l'impression de me retrouver dans la peau de l'un des douze élèves sans doute confrontés à ce genre de situations au quotidien : demander de l'aide et risquer de se faire mal voir par le maître ou les autres mais résoudre plus rapidement un problème ou s'obstiner à vouloir trouver le moyen de le résoudre seul. J'étais pensif. Joe le constata et me demanda si ça allait. Il me rappela de ne pas hésiter à lui demander s'il y avait quoi que ce soit. Je ne pus m'y résoudre. J'avais été découragé de poser des questions, me disant que je me cognais la tête sur une difficulté qui constituait sans doute «la base de la base». Je ne pris pas le risque d'un deuxième affront et demeurai ainsi «coincé» près de deux demi-journées sur mon problème. Je confesse qu'à partir de cet épisode, j'ai littéralement incorporé le fait de ne plus systématiquement requérir des explications à chacun des problèmes rencontrés.

Je consignai alors toutes les stratégies qui me venaient à l'esprit pour sortir de mon impasse et mesurai à quel point, dans la dynamique d'une classe, un individu n'est jamais *seul* en face d'une difficulté. Je me surpris à consulter des livres, à retourner des fiches techniques où figuraient des croquis du mouvement en question dans tous les sens possibles et surtout à lorgner systématiquement sur l'établi de mes voisins. Je leur demandai, à voix basse, des renseignements. Je mesurai toute l'importance de ce qui passe «par les copains» *en classe*. J'eus d'ailleurs un très bel échange deux jours plus tard avec Soraya et Guillaume, apprentie et apprenti de 16 ans, qui

m'expliquèrent que lorsqu'ils étaient confrontés à un problème, ils avaient à disposition un nombre restreint de « cartouches » pour réclamer l'aide du « prof ». Ils ne pouvaient pas les « griller » toutes à chaque fois. Plutôt que de prendre le risque d'être systématiquement examinés par l'enseignant et mal jugés, ils avaient ainsi développé des micro-échanges d'informations entre eux pour ne recourir à lui que si toutes les autres « techniques » avaient été employées sans succès.

Interprétations

À partir de cet événement, je compris deux choses : d'une part, je n'étais plus exactement considéré comme un élément externe. Joe avait eu envie de jouer le jeu de l'immersion avec moi jusqu'au bout, de me traiter *presque* comme son élève et de ne pas m'en « donner plus » qu'aux autres apprentis. J'en eus la confirmation quelque temps plus tard lorsqu'il déclara : « C'est important pour moi de montrer aux élèves que, dans ma classe, tout le monde est à *la même*, que personne n'a de traitement de faveur. C'est pour ça que je me permets de te reprendre comme ça devant eux ! » D'autre part, je perçus que l'apprentissage de la technique horlogère était traversé, même à l'école, par une frontière tacite entre ce qui pouvait être demandé à la figure de l'autorité et ce qui ne pouvait l'être, ou du moins pas à plusieurs reprises. Cela impliquait de ne pas frontalement solliciter le concours de l'enseignant mais de développer toute une série de stratagèmes formels et informels de résolution des problèmes. La formation revêtait ainsi une dimension d'épreuve à laquelle il convenait de faire face par l'invention de tactiques particulières. Ma propre expérience d'apprenti me permit ainsi de constater que tout ce qui importait dans l'acquisition du métier ne faisait et ne devait pas nécessairement faire l'objet de formalisations.

Cet épisode me fournit en outre la matière pour récuser le partage entre savoir pratique et savoir scolaire, récemment reconduit par Bloch (2013 : 254) qui présentait les travaux de Goody (1979) et de Lave et Wenger (1991) en ces termes : « Ces anthropologues ont été frappés par l'absence d'enseignements explicites dans cette forme de transfert de savoir, où l'on décourage ceux qui apprennent de poser des questions au maître. Ce mode de transmission d'un savoir pratique *ne ressemble en rien aux méthodes utilisées dans des contextes scolaires* [c'est moi qui souligne]. » Or, il n'en est rien. De toute évidence, à l'école également, des formes implicites de découragement étaient employées pour optimiser l'acquisition des compétences chez les apprentis, même si les savoirs concernés par de telles pratiques ne se dérobaient pas à toute politique d'apprentissage. J'étais ainsi témoin de pratiques de savoir qui ne se satisfaisaient aucunement de ce partage binaire entre pratique et école. Je reviendrai plus longuement sur ce point par la suite.

Par ailleurs, je décidai d'opérer une forme de renversement épistémique et de saisir mon expérience de « brêle », d'horloger « gauche » comme méthode et source de « première main ». Elle me serait utile pour caractériser la transmission

du savoir en jeu dans un tel contexte de formation et la manière dont se négociait la définition d'une compétence. Dans ce chapitre, en filigrane, j'utiliserai donc ma propre expérience d'apprenti jugé « malhabile » pour essayer de situer les enjeux et les points d'articulation du devenir habile des autres horlogers. Comment définir l'habileté par son absence ? Comment infléchir les récents travaux d'anthropologues qui se sont intéressés au « *deskilling* » et à la fragilité de la détention des savoirs (Herzfeld 2007, Dilley et Kirsch 2015, Marchand 2014a) en essayant d'employer, au niveau méthodologique, le constat de mon propre « *unskilling* » apparent ?

Techniques corporelles, valeurs professionnelles et identification au métier

Je souhaite réfléchir maintenant aux articulations entre l'identification, l'appartenance professionnelle, les valeurs liées au métier et le corps des praticiens. S'intéresser à la corporéité, à la sensorialité et en faire des prismes d'observation dans le cadre d'un travail sur la formation en atelier se défend, d'un point de vue heuristique, à différents égards. Si l'apprentissage d'une profession transforme un sujet, son comportement, sa sensibilité, sa manière d'être, il change également sa manière de bouger, d'être dans son corps, de sentir, de se comporter avec soi et les autres. Acquérir des compétences propres à un métier, c'est apprendre à se servir de son corps d'une certaine façon et à le voir se transformer. Cela implique le développement de nouvelles habitudes motrices, de nouveaux réflexes, de nouvelles aptitudes sensorielles : voir des choses qu'on ne savait voir avant, apprendre à toucher autrement. Tout un travail d'éducation des sens et de la perception est donc requis. Je me rappelle encore le désarroi qui m'habita lors de l'une de mes premières sessions d'observation où je fus incapable de voir la goutte d'huile de quelques centièmes de millimètre de diamètre qu'un apprenti venait d'apposer sur la pierre de rubis de son pont d'ancre et que l'enseignant considérait tout en me la faisant regarder à travers un système de captation vidéo et un écran agrandisseur. Par contraste, l'apprenti et le maître étaient capables de percevoir cette tache d'huile, d'en commenter la forme et d'en évaluer la dose.

Dans le processus d'apprentissage de l'horlogerie, se transmettent des valeurs qui lui sont corrélées. Je définis les valeurs comme les principes et qualités qui revêtent une place si importante dans une activité que les praticiens les emploient pour caractériser leur profession. Elles ne sont pas des choses immatérielles, des « abstractions mentales » et s'actualisent dans les corps des praticiens, dans leurs gestes, à travers leurs attitudes, leurs postures, dans les relations qu'ils nouent avec d'autres personnes et des objets. La corporéité est donc un excellent prisme pour penser les régimes éthiques qui sous-tendent et accompagnent l'exercice d'un métier tel que l'horlogerie. D'où la formulation d'une question qui peut se lire de deux façons : les gestes et les postures qui s'expérimentent au quotidien dans la pratique des experts et des novices renvoient-ils à des valeurs ? Systématiquement ?

Les valeurs liées à ce métier définissent-elles des attitudes corporelles pour les gens qui le pratiquent? Quelles sont les modèles ou les normes qui façonnent ces valeurs et contribuent à discipliner les corps à des fins d'efficacité sociale et technique? En outre, les valeurs d'un métier constituant également ce qui permet de s'y identifier, c'est donc toute la question de l'attachement à la profession, du sentiment d'appartenance qui apparaît à travers cette réflexion sur les corps. La gestualité peut aider à comprendre comment une personne éprouve de l'amour pour son travail et comment sa motivation se consolide ou non.

LA (TRANS)FORMATION DES CORPS EN APPRENTISSAGE

Une économie de la motricité : postures et gestes

Dans le cadre de la formation, tous les mouvements, positions et qualités perceptives des apprenants ne sont pas nécessairement reconnus et conceptualisés par les enseignants comme des gestes, des postures ou des sens significatifs, dignes d'être enseignés et appris en tant que tels. Ces catégorisations sont le fruit de cadrages préalables du regard, fussent-ils inconscients. Dès lors, comment l'unité «geste» est-elle découpée à partir d'un ensemble de mouvements indifférenciés et en quoi un tel découpage peut-il être codifié et transposé à d'autres contextes? La reconnaissance d'une compétence s'opère ainsi à travers une technicisation des corps et de leurs aptitudes, en rapportant les mouvements jugés déterminants et leur environnement artefactuel à une base relative au métier, à un «répertoire commun» (Wenger 1998, Lave et Wenger 1991, Geslin et Salembier 2002). Ce répertoire constitue une référence pour l'évaluation de la qualité du travail. Les enseignants le mobilisent à partir de leur propre expérience encadrée par certaines normes qui n'ont rien de figé et font l'objet de permanentes négociations au sein des classes.

Se tenir à l'établi : l'exemple du module de limage

L'apprentissage contraint très rapidement les apprentis à s'approprier ce répertoire de techniques corporelles particulières, condition *sine qua non* du devenir horloger. Ce répertoire n'est jamais totalement fermé mais se trouve régi par des principes stricts, souvent explicités par les enseignants, qui permettent de considérer les gestes des apprentis «justes» ou «faux», «bien» ou «mal accomplis». Leur exécution cristallise, en outre, un important enjeu en matière de représentation. Certains enseignants sont, par exemple, soucieux de ne pas laisser sortir de l'espace de l'école des photographies de «gestes qui ne seraient pas tout à fait justes».

Dans la classe de première année que je suivis, le répertoire fut présenté par Joe à ses élèves dès le premier jour de formation en atelier et durant le premier exercice du module de base, à savoir le limage d'un tournevis. Ce répertoire fut entraîné tout au long de la première année, ensuite de quoi il était considéré comme acquis et ne faisait

plus l'objet de thématisations particulières¹³⁷. Lors de la première journée de pratique, Joe proposa à ses apprentis de se mettre au travail. Dans la classe, l'établi de l'enseignant faisait face aux douze apprentis qui avaient pris place aux établis disposés en trois rangées de quatre (**annexes 3 et 4**). Ils reçurent alors une tige de métal qu'ils durent tout d'abord couper avec une pince puis introduire dans un mandrin à main afin de faciliter son maintien lors du limage. Une fois la tige emmanchée, il leur fallut limer son extrémité sur une petite structure de bois fixée sur un étau avec des limes de différentes tailles insérées dans des manches en bois, de manière à obtenir un tournevis avec deux faces planes, symétriques et de même longueur.

Cet exercice apparemment simple n'eut pourtant rien d'évident, d'autant plus que les apprentis y furent soumis lors de leurs trois premières semaines de cours pratique. Ce qui représenta dix demi-journées d'atelier, soit presque soixante périodes de quarante-cinq minutes à limer ces tournevis, à nettoyer les limes, à corriger les arêtes et à retravailler les coups de lime pour satisfaire aux normes que cristallisaient doublement la feuille de papier intitulée « consignes » et le regard évaluateur de l'enseignant. Je me demandai alors pourquoi la première année de formation s'ouvrait, de manière insistante, sur l'apprentissage d'une opération qui ne concernait pas l'horlogerie à proprement parler mais bien la micromécanique. Je posai plus tard la question à différents enseignants et ceux-ci relevèrent que, par l'apprentissage du limage, les futurs horlogers apprenaient à fabriquer leurs propres outils, exerçaient leur dextérité et acquéraient des manières d'être à l'atelier et de se comporter à l'établi. Le début de la première année de formation était ainsi conçu comme un temps où les apprentis incorporaient un rapport au travail *via* des techniques d'habitation graduelle des corps à l'établi, techniques qui demandaient observation, rigueur, méthode et précédaient l'acquisition des habiletés strictement horlogères.

Lors du premier jour de limage, l'enseignant en charge de la classe insista sur la tenue corporelle que requérait le travail soigné. Cette tenue se traduisit en une démonstration qui décrivait les positions et gestes à adopter. La première technique que les apprentis durent incorporer était la position assise. Celle-ci fut appropriée à travers le respect de trois normes. Les dos et les bassins des apprentis devaient être droits et jamais adossés à la chaise afin « d'éviter les maux de dos, l'affaissement des vertèbres et le relâchement de l'attention » (**annexes 5 et 6**). Leurs coudes et leurs bras devaient toucher l'établi de manière à ce que leurs épaules fissent « équerre », soit un angle de 90° avec le haut de leur corps (**annexes 7 et 8**). Si ce n'était pas

¹³⁷ Lors de mon arrivée dans l'école, je m'étais d'abord intéressé à une classe de deuxième année dans laquelle j'avais été surpris de ne relever que peu d'interactions touchant au corps entre l'enseignant et les élèves. J'avais soumis mon observation à Iannis, 55 ans, enseignant principal de la classe. Celui m'avait expliqué que la tenue corporelle à l'établi importait plus que tout mais qu'à ce stade-là du parcours des élèves, ce devait déjà être de la « matière acquise ». Raison pour laquelle il m'a semblé pertinent de me focaliser, l'année suivante, sur une classe de première année pour comprendre comment le corps des apprentis était éduqué et façonné, d'entrée de jeu, à la technique horlogère.

le cas, il fallait adapter la hauteur du plan de travail. Le but de cette norme était « d'éviter les tensions dans la nuque et de la ménager ». Sous l'établi, les jambes n'étaient jamais dépliées et devaient approximativement former un angle de 90° avec les cuisses (**annexes 9 et 10**). Les pieds devaient toucher le sol le plus possible afin « d'assurer la stabilité des gestes de manipulation des pièces ».

Dans l'exercice de limage, l'œil qui contrôlait le travail accompli était toujours habillé d'un « migros » (**annexes 11 et 12**). Le développement de techniques du regard fit donc l'objet d'une grande attention de la part de l'enseignant. Le fait d'apprendre à regarder de très petits objets, parfois plus petits qu'un cheveu, était crucial. Une difficulté pour les apprentis était d'apprendre à observer avec une loupe constamment posée sur un de leurs yeux tout en maintenant leur autre œil toujours grand ouvert, afin d'« éviter les crampes faciales et la fatigue du cerveau ». Les deux yeux devaient être continuellement ouverts et le « bon œil », celui qui contrôlait le travail accompli, devait toujours être muni de la loupe. Et Joe de commenter : « Apprenez à toujours l'avoir sur l'œil quel que soit l'objet que vous regardez ! » Les apprentis durent acquérir des techniques visuelles spécifiques pour gérer deux échelles de perception en même temps, dans le même spectre de vision.

Pour bien limer, leur main gauche (pour les personnes droitrières et *vice versa* pour les gauchères) devait appuyer fermement la tige de métal sur une petite structure de bois que serrait un étau et la main droite maintenait la lime « bien à plat », passant celle-ci, de manière « nette » et « soutenue », sur une face de l'extrémité de la tige qui devenait tournevis. Pour être stable et précis, le geste de limage amorçait la matière en la « mordant » un peu, de façon à déterminer le plat. Une fois « verrouillé », le geste s'accomplissait alors comme une petite séquence « robotique » où les opérations « approcher la lime de la tige/limer/relever la lime/la reculer/la redescendre/la rapprocher de la tige » étaient distinguées les unes des autres par un petit temps régulier et « dessinaient » dans l'espace « une sorte de rectangle ».

Ces préceptes gestuels constituaient des normes qui participaient d'une forme de « dressage » mais dont le respect était parfois aléatoire. Ils furent présentés aux apprentis tant comme des repères dans l'accomplissement du travail bien fait que comme des mises en garde hygiénistes relevant d'un souci de santé et visant un bien-être des corps au travail. « En vous tenant mal, vous finirez comme tellement de vieux horlogers qui se plaignent de leur dos ! » relevait un autre enseignant. Habituer les corps au cadre de l'atelier revenait ainsi à les préserver, à en prendre soin tout en leur imposant une forme de « discipline » qui se traduit parfois, durant les premières semaines de formation, de curieuse façon : j'ai ainsi vu les pieds de certains apprentis être attachés au sol avec du scotch pour éviter que leurs jambes se déplient sous l'établi et les dossiers des chaises être quelquefois garnis de cure-dents afin que le dos des futurs horlogers ne soit pas tenté de s'y adosser.

L'apprentissage du limage consista à répéter ces gestes de base qui avaient pour objectif explicite de transmettre aux apprentis certaines valeurs que les enseignants

associaient à la « bienfacture »¹³⁸ horlogère, à savoir la minutie, la précision, la propreté mais surtout la persévérance. À ce propos, une enseignante rappelait : « Le métier d'horloger, ça implique d'apprendre à rester assis à l'établi huit heures par jour ! » Sur quoi un de ses collègues avait renchéri : « Huit heures par jour devant un horizon qui ne dépasse pas la taille d'une feuille A4 ! » En bref, le corps des horlogers en devenir fut, dès le début de la formation, investi par l'exigence d'incarner une éthique professionnelle qui se traduit dans des techniques spécifiques et sert de repères à l'évaluation du travail bien fait. Les enseignants insistaient, par ailleurs, sur le fait que, tout en éduquant la gestualité des apprentis, le limage leur permettait de se familiariser avec un « savoir-vivre »¹³⁹ à l'atelier qui ébauchait ainsi leur habileté et les préparait à l'apprentissage progressif du métier.

L'affinement du « sens mécanique »

La description des caractéristiques propres à la didactique professionnelle et à la manière dont les enseignants et apprentis la mettaient en œuvre me permet ici de cerner plus précisément ce que recouvre la notion de « compétence » pour eux. Dans les écoles professionnelles, mes deux années de terrain attestent du fait que le terme de « savoir-faire » était peu mobilisé par les horlogers pour décrire ce qu'ils faisaient ou visaient. Selon un certain nombre d'entre eux, il n'existait pas de « savoir-faire horloger » au sens général du terme mais des manières de faire, de réfléchir, de construire l'information technique à partir de situations de pratique spécifiques. « Le savoir ne s'envisage pas dans l'absolu, il faut connaître les produits, et on approche ça par types de mouvements », disait Patrick. Penser ou thématiser les registres de la cognition et de l'action ne se faisait ainsi qu'en regard de confrontations concrètes avec un type de pièces, un objectif précis, un mécanisme particulier, une fonction à vérifier, un objet à employer, une technique à mettre en œuvre, un problème à résoudre. Les discours qui portaient sur les manières d'apprendre et de comprendre étaient toujours ancrés dans des opérations concrètes.

Par contraste, les enseignants étaient conscients du fait que, dans le monde horloger, le terme « savoir-faire » faisait, à plus d'un titre, l'objet d'usages communicationnels et marketing que ce soit dans le discours des marques, des associations horlogères ou des acteurs du développement territorial (villes, musées, tourisme). De tels usages discursifs ont une acception très générale et ne renvoient généralement à rien de précis au niveau de la technique horlogère. Le terme est employé comme synonyme d'expérience, d'habitude et atteste implicitement de la qualité d'un produit, d'un service ou d'un lieu lié à l'horlogerie. La réticence des horlogers à utiliser ce terme attestait qu'il n'était pas un terme de praticien mais un outil de qualification de l'horlogerie qui permettait à une autre catégorie d'acteurs d'accomplir son travail,

¹³⁸ Cf. Glossaire.

¹³⁹ C'était d'ailleurs le slogan de l'une des écoles : « Pour savoir vivre avec savoir-faire ».

à savoir les agents de valorisation de l'industrie. En outre, les enquêtes conduites avec les membres des secteurs horlogers de diverses écoles professionnelles me permirent de relever que le terme employé par les enseignants pour caractériser ce qu'ils cherchaient à transmettre était plutôt celui de «sens mécanique».

Le «sens mécanique», une attention éduquée

Dans le cadre de l'apprentissage horloger, la passation des connaissances techniques s'est opérée dans le déploiement de diverses formes de didactique professionnelle. Je me suis particulièrement intéressé à la manière dont les acteurs qui les organisaient, et y prenaient part, caractérisaient explicitement et implicitement le travail de qualité et définissaient les compétences. À partir des observations que j'ai menées dans les classes d'apprentissage et des entretiens que j'ai réalisés avec maîtres et apprentis, je me propose de décrire ici quelques-unes des caractéristiques de ce «sens mécanique».

Il n'est, tout d'abord, pas étonnant que les divers acteurs du monde de l'apprentissage horloger aient parlé de «sens» plutôt que de «savoir» pour qualifier les aptitudes qu'ils valorisaient. Comme le dit la sociologue Laurence Marti, il y a, en horlogerie «la présence d'une très forte identité de métier [...] [b]asée sur l'importance du rapport direct à la matière, sur l'importance des sens [...]» (Marti 2004: 10). L'injonction «il faut sentir la matière» était de celle que j'ai eu l'occasion d'entendre dans la bouche de nombreux horlogers, qu'ils travaillent dans le cadre scolaire ou dans le milieu professionnel. À cet égard, l'importance du toucher était manifeste. Dès le premier module relatif à la montre mécanique simple, les enseignants firent grand cas de l'importance de la manipulation des objets tels que les outils ou les pièces. Pour des raisons de propreté, les apprentis devaient apprendre à ne pas mettre leurs doigts sur les mouvements ou les composants. C'est une des raisons pour lesquelles ils utilisaient des brucelles (**annexe 13**) pour bouger les composants et ne pouvaient tenir les mouvements qu'en mettant des gants, en disposant leurs doigts autour de la platine ou en employant un porte-mouvement (**annexe 14**). Une des grandes difficultés fut ainsi de coordonner la manipulation des différents outils avec rapidité et sans laisser tomber ou rayer les composants et les mouvements.

Durant les premiers mois de formation, apprendre la technique horlogère consista ainsi, pour ces jeunes gens, à s'approprier un ensemble de «geste[s] efficace[s] sur la matière» (Leroi-Gourhan 1981) en les faisant et les refaisant inlassablement. Ces gestes constituèrent autant de balises qui leur permettaient de déterminer comment procéder et comment atteindre tel objectif technique. Sous l'effet de telles itérations, les apprentis virent progressivement leur dextérité se développer en même temps que leurs postures et leurs habitudes sensorielles se transformer. Comme le relevait Gus, un enseignant qui approchait de la retraite: «En observant les étapes par lesquels les apprentis, filles et garçons, deviennent des horlogers, on voit avant tout des corps se transformer.» Ces élèves incorporèrent ainsi progressivement des

techniques qui furent autant de manières de connaître la matière en agissant sur elle que de se voir, en retour, constituer en sujets horlogers. Parallèlement, l'appropriation de ce « sens mécanique » s'inscrit également dans un régime de valeurs relatif à l'activité horlogère. L'inculcation de la gestualité par laquelle le « sens » du métier s'incarnait, relevait aussi de l'apprentissage d'une économie morale de la profession qui faisait de l'autonomie et de la responsabilité individuelle des valeurs cardinales, allant de pair.

Plus que la détention de connaissances particulières (même si elles étaient nécessaires pour envisager les différents types de matériaux, par exemple) ou de savoirs procéduraux aux contours déterminés, répétables et mobilisables à souhait, le « sens mécanique » horloger désignait une aptitude à l'« ajustement¹⁴⁰ » et à la « retouche¹⁴¹ » des composants et à l'identification/résolution d'un large spectre de problèmes spécifiques en observant et en s'« adaptant » à la situation de pratique. La capacité d'« ajustement » paraissait ainsi plus centrale que la question de la maîtrise technique. Une telle considération rejoint par ailleurs la proposition de Marchand (2016) selon laquelle le travail soigné, le travail de qualité (*craftwork*), dans les métiers du bois, est défini par les gens qui le mettent en œuvre comme une capacité à la résolution de problèmes (*problem-solving*) en situation. Le « sens mécanique » était le fruit d'un apprentissage qui se concevait et se vivait davantage comme une graduelle « éducation à l'attention » que comme une « transmission de représentations » (Ingold 2001, 2010). L'attention était, chez les élèves, la source de la compréhension des systèmes techniques et la base du développement d'un sens de l'adaptation, en faisant preuve d'« imagination ».

Savoir voir ou la formation du regard

Le « sens mécanique » n'était toutefois pas présenté comme un sens intuitif même si certains praticiens parlaient de « feeling » (« il faut sentir les choses ! »), il était avant tout un sens « réflexif » fondé sur une capacité à observer. L'horloger détenant un « bon sens mécanique » devait également avoir l'œil « aiguisé », le regard exercé. Le développement du sens de la vue, l'amélioration de la qualité de l'observation, l'incorporation de techniques du regard spécifiques sans lesquelles il ne pouvait y avoir de « bonne réflexion en amont du geste technique » furent des lignes directrices qui accompagnèrent les apprentis au quotidien.

L'importance de la vue et de la visibilité : observer, voir, visualiser, imaginer

Une étape importante de l'apprentissage fut ainsi l'acquisition d'une capacité d'observation qui faisait du « voir » une technique à part entière. Qu'est-ce que voir pour les horlogers et en quoi cela importait-il ? Dès le premier cours de pratique

¹⁴⁰ Cf. Glossaire.

¹⁴¹ Cf. Glossaire.

que je suivis avec les apprentis, il fut en effet question de la «vue», de la «visibilité», de l'«aspect visuel» des composants et des pièces. Lors du premier semestre de cours, Joe souligna que le fait d'être précis supposait d'apprendre à percevoir et à se repérer dans les petites dimensions. Il rappela à plusieurs reprises l'importance de «bien voir» pour un horloger. «Les contrôles visuels doivent être faits à chaque étape de l'assemblage de la montre, après chaque opération réalisée sur le mouvement, vous devez vérifier que tout soit en ordre ! La vue est un sens important. Elle se trouve à la base du visitage, de l'entretien des mouvements ou même du prototypage de nouveaux produits.» Cependant, pour lui, voir n'était pas seulement le moyen de s'assurer de la précision qui devait animer tout travail bien fait ou de tirer le maximum des compétences manuelles. Voir c'était le fondement même du sens mécanique, c'était pouvoir visualiser les choses et se donner les moyens de mieux les penser. À ce titre, lorsqu'il évoquait les termes «voir» ou «observer», il désignait moins l'aptitude liée à une certaine acuité visuelle (le fait d'avoir une bonne vue) que le fait d'«apprendre à regarder» en sachant choisir, croiser et confronter les informations pertinentes pour tramer les prises de décision et «agir en pouvant justifier ses actions». Cet apprentissage se matérialisait dans la mise en œuvre de certaines techniques qui permettaient de construire une «vue habile» («*skilled vision*» selon Grasseni 2009) ou un «savoir voir» (Cornu 1991), voire de former une sorte de regard qui, d'un point de vue cognitif, opérait comme un «savoir visuo-moteur» («*visuomotor knowing*» selon Downey 2007) et servait de schème orchestrant la mise en œuvre de série d'actions possibles.

Quels sont les exercices et les techniques qui contribuèrent à la formation, au partage et au déploiement d'un tel regard horloger dans le cadre de l'apprentissage à l'école ? Dans ce qui suit, je prendrai différents exemples de pratiques proposées par les enseignants aux élèves pour entraîner leur capacité à voir. Ce «savoir visuo-moteur» fut ainsi inculqué par des exercices répétés de familiarisation avec des techniques de représentation des formes (dessins, réalisation et lecture de plans, conception de schémas). Ces exercices avaient pour objectif, selon Joe, de conduire les élèves à «toucher les choses avec les yeux» et à développer leur aptitude à les «visualiser». Ainsi, dès le début des cours, le formateur prévint ses élèves que tous les vendredis, en fin de journée, il instituerait la «séance des problèmes rencontrés» où tout le monde se réunirait autour d'une table, au fond de la classe, et chacun décrirait les choses intéressantes ou difficiles qu'il avait vues durant la semaine. Les premières séances furent donc consacrées à la technique du limage. Lors du premier vendredi de l'année, après avoir recueilli les témoignages des élèves, Joe inaugura l'«exercice du croquis». Il demanda à ses auditeurs de représenter sur un petit bout de papier leur tournevis biface et leur soumit une série de «problèmes mentaux» à résoudre, du type : «Si je constate qu'une des faces de mon tournevis n'est non seulement pas plane mais qu'elle mange une partie de l'autre face... sur quelle partie de la tige de métal dois-je intervenir pour la correction ?» Il poursuivit : «Prenez votre crayon et hachurez votre croquis sur les zones où vous pensez que vous devez

intervenir en précisant l'ordre des opérations.» Cela donna lieu à un véritable petit laboratoire de réflexions, médiatisées par ces pratiques d'inscription, qui conduisaient les élèves à dessiner, à formaliser, à visualiser, à anticiper et à résoudre différents problèmes pratiques en les agençant et en les imaginant à partir de la spatialité de leur petite feuille de papier.

Lors d'une de ces séances, Joe commenta :

«Je sais que ce n'est pas facile de se projeter mais vous allez prendre le pli. Voir, c'est important mais visualiser ça l'est tout autant, ça vous permet de faire de la simulation dans votre tête et d'anticiper les étapes de travail. Le plus important pour un horloger c'est d'être dans sa montre quand il la conçoit, quand il l'assemble, quand il la répare. Vous me direz, maintenant pour fabriquer des montres on a la CAO qui aide à visualiser ce qu'on va faire. Mais de deux choses l'une. On est ici pour apprendre à maîtriser les bases du métier et la CAO ça ne remplace pas ces bases, ça aide seulement à alléger le travail une fois que ces bases sont acquises. Et puis, quand la CAO n'existait pas, comment on faisait, hein ? Il y a quelques années, certains horlogers qui se sont lancés dans des projets fous avec des grandes complications, ils ont fait leurs plans à l'équerre, en dessinant et appliquant des règles de trigonométrie. Pour contourner le problème de la 2D, ils avaient été tellement contraints de visualiser leur travail de construction dans leur tête que certains racontent même qu'ils se promenaient dans les rouages de leur mouvement, la nuit en rêvant. À côté de ça, aujourd'hui, pour certains travaux en rhabillage et en restauration, le mouvement existe déjà, donc la CAO est inutile et pourtant il est important de visualiser l'intervention que vous allez réaliser sur ces garde-temps et les pièces que vous serez peut-être amenés à refaire ! »

Par l'inculcation de ces techniques de regard, se transmettait un sens des visualisations possibles et de l'appréciation des opérations favorisant la résolution de problèmes. Cela permettait aux horlogers de se projeter dans l'espace et d'anticiper les effets qu'auraient tels de leurs gestes ou telles de leurs actions.

Le savoir voir est une synesthésie : l'exemple de la mesure des jeux de hauteur

En horlogerie, dans les processus de fabrication industrielle très précis, l'unité de mesure est le micron, c'est-à-dire le millième de millimètre. Au niveau de la formation dispensée aux apprentis, il arrive, plus modestement, que certains exercices s'effectuent sur la base du centième de millimètre. Il en va ainsi de la mesure des ébats de hauteur des axes de mobile qui est un exemple qui illustre bien ce qu'est le savoir voir et comment il s'apprend. Fin de l'automne 2011, la classe de Joe que je suivais alors depuis deux mois se trouvait au cœur du module de base. Après avoir entraîné le limage, elle s'était attaquée aux principes de fonctionnement d'une montre mécanique simple munie d'un calibre Unitas 6497. Les élèves avaient été amenés à apprendre le nom de chacun des composants et à connaître leur place et leur rôle par cœur. Durant le cours de pratique, l'enseignant faisait parfois des « petites interros surprises » pour s'assurer que les apprentis maîtrisaient ces bases théoriques.

Depuis quelques semaines, tout le monde s'affairait aux opérations d'assemblage, c'est-à-dire de démontage et de remontage des mouvements de montre. Après avoir démonté l'ensemble des composants de leur mouvement, les élèves apprenaient à les remonter en huilant les pierres incrustées dans la platine ou les ponts. Ils étaient également chargés de mesurer les ébats de hauteur et de contrôler que ceux-ci respectent les normes d'usage. En horlogerie, le terme d'«ébat» désigne le «jeu» ou l'espace entre deux organes dont l'un est mobile par rapport à l'autre. La formule «ébat de hauteur» concerne les roues ou «mobiles» (roue de centre, roue de seconde, roue de moyenne, roue d'échappement, ancre, balancier) d'une montre mécanique et plus particulièrement leurs axes dont les extrémités sont maintenues dans la platine et les ponts du mouvement. L'extrémité d'un axe s'appelle un pivot et il vient se loger dans une petite pièce de la platine ou du pont, appelée «pierre». Un ébat de hauteur désigne donc le jeu entre la face du pivot de l'axe d'un mobile et la pierre du pont (ou de la platine). Il ne doit être ni trop petit, ni trop grand. Les ébats sont de l'ordre de 1 à 4 centièmes de millimètre, selon les mobiles considérés. Pour la roue d'échappement, par exemple, les normes en vigueur imposent que le jeu corresponde à une valeur de l'ordre de un à deux centièmes de millimètre. C'est donc impossible à quiconque de les voir à l'œil nu et pourtant Joe avait sommé ses élèves «de l'évaluer et au besoin de les ajuster». Comment faire sans voir?

«Ouah, putain mais c'est invisible!», déclara Romain, «Je vois absolument que dalle», renchérit Wendy et ainsi de suite. «Ne vous inquiétez pas, assura l'enseignant, quand je vous demande d'estimer cette valeur de deux centièmes, je ne veux pas forcément dire que vous devez la voir, mais vous devez la toucher et pour ça, il faut faire preuve de sensibilité manuelle dans les brucelles!» Joe se lança alors dans une démonstration qu'il introduisit par une explication. «À l'école, un jeu de hauteur, ça s'estime, ça ne se mesure pas. C'est trop infime. Il n'existe aucun instrument conventionnel qui vous renseignera. Ce n'est qu'en me faisant évaluer votre ébat que vous saurez si c'est bon ou pas et c'est souvent la même chose en industrie avec votre chef d'atelier.»

Les élèves furent alors invités à estimer les jeux de hauteur en manipulant délicatement l'axe du mobile avec leurs brucelles et à l'actionner de haut en bas avec la même cadence de mouvement. Pour associer l'espace parcouru par l'axe sans que les faces des pivots ne rencontrent les pierres du pont ou de la platine à une valeur, ils devaient s'en imprégner au niveau tactile tout en écoutant les bruits produits par ces faces en touchant les pierres afin de déterminer leur rapprochement. Plus l'espacement était petit, plus les bruits étaient rapprochés l'un de l'autre. L'enseignant leur conseilla également d'«inspecter *de visu*, pour voir si le pivot dépassait de la pierre». Après quoi, il leur fallait à nouveau «sentir cette distance dans leur main et l'apprécier au toucher avec les brucelles!» Sur cette base-là, les apprentis venaient au bureau de Joe pour obtenir, après inspection, la valeur de leur ébat. Ils regagnaient alors leur établi afin de la «mémoriser» ou d'apporter des corrections en installant le pont sur une potence et en bougeant sa pierre à l'aide d'un poussoir.

L'enseignant avait de surcroît décidé de corser l'exercice. Il força les élèves à ne pas recourir immédiatement au référentiel externe que constituait son propre avis. Alors que je me trouvais à ses côtés au bureau, il me glissa: «L'exercice pour les apprentis est de déterminer la valeur de l'ébat d'abord à l'œil puis seulement après de venir au bureau pour vérifier. Il faut qu'ils arrivent avec une proposition. Une fois que j'ai vérifié leur valeur, ils la comparent avec leur estimation puis regardent attentivement ce qu'elle représente, c'est en s'exerçant comme ça qu'ils vont se la mettre dans l'œil!» Il ajouta: «Tu arrives au 100° de millimètre près quand tu es bon, moi je me plante parfois mais pas dans les petites valeurs, de 2 à 4, pas de problème, c'est quand on passe à 7 ou à 12 que c'est plus approximatif mais peu importe car là, on est de toute façon beaucoup trop haut!»

L'estimation des ébats devait ainsi se faire à l'aide du «nouvel œil» que les apprentis étaient censés se créer à partir de leur sens du toucher et de l'ouïe tout en employant différents outils. Ce savoir voir ne concerne donc pas uniquement le sens de la vue mais forme une synesthésie. C'est en effet l'alliance répétée des trois sens, prolongée par l'environnement artefactuel qui forme une base pour appréhender et évaluer cette échelle microscopique. Après avoir été témoin de ces scènes de domestication de l'univers du très petit, j'ai cherché à savoir comment les gens s'y prenaient dans les marques au volume de production annuelle approchant le million de pièces pour mesurer et contrôler les ébats de hauteur de chaque montre mécanique. Laurent, 60 ans, enseignant dans une autre école, m'assura alors qu'en industrie, les gens travaillaient à l'aide d'un ébat-mètre. Il s'agit d'un appareil muni d'un système d'aspiration de l'axe et de palpeurs qui mesurent les valeurs des différentes positions des pivots, de manière électronique. Une forme d'expérience technique qui contrastait avec celle qui avait pris place dans la classe d'horlogerie de Joe.

L'HORLOGERIE COMME «MÉTIER INTELLECTUEL»

Comme beaucoup d'observateurs de la pratique horlogère, la sociologue Laurence Marti considère que, dans ce domaine d'activité, «le savoir-faire [...] repose sur le toucher, la main ou encore le “coup de patte”, mais aussi sur la recherche du truc et de la combine, et c'est sur ce type de critères que se mesure le progrès» (Marti 1999: 209). De manière contrastée, il est cependant intéressant de souligner qu'il y eut une forte tendance à l'intellectualisation du métier dans l'apprentissage à l'école. Les enseignants caractérisaient le «sens mécanique» en utilisant un champ lexical qui relevait explicitement de l'intellect et de la rationalité. Ils employaient des termes tels que «logique», «analyse», «réflexion», «méthode» et «rigueur» pour le qualifier.

Significativement, lors du premier jour d'atelier, Joe distribua à ses élèves un document intitulé «L'horloger», rédigé par ses soins, et commenta: «Relisez-le souvent car c'est ce à quoi vous devriez tendre!» Le texte souligne que

« le meilleur d'entre tous est celui qui analyse, qui réfléchit, qui optimise, qui tente toujours tout et qui arrive à prendre du recul face à son travail. Il est important dans ce métier d'avoir une méthodologie de travail. Réfléchir avant d'agir lui permet d'anticiper ou d'éviter les éventuels problèmes. [...] Son raisonnement et sa logique lui donnent accès à des solutions constructives qui le sortiront des situations les plus compliquées. [...] Il est aussi capable de prendre du recul face à une situation complexe afin de n'oublier aucun paramètre dans sa réflexion [...] »

Salvatore, chef d'un secteur horloger, affirmait que ce sens mécanique correspondait à une capacité d'analyse qui ne pouvait être automatisée. Il rejoignait par là le discours que me tenait Victor lors d'une foire horlogère : « On pense que l'horlogerie est un métier manuel, c'est faux. Moi j'ai toujours revendiqué qu'il s'agissait avant tout d'une activité intellectuelle. Il s'agit d'imaginer, de déduire des choses, tout un travail qu'on ne peut pas voir ! »

À titre d'exemple, dans plusieurs écoles, il existait des classes spécifiquement dévolues à des élèves qui avaient préalablement obtenu un baccalauréat durant leur cursus mais s'étaient réorientés vers l'apprentissage de l'horlogerie. Ils suivaient une formation accélérée qui devait les conduire à l'obtention d'un CFC en deux années au lieu de trois. Ils n'avaient pas moins de cours de pratique que les apprentis en CFC trois ans mais avaient inévitablement moins de temps pour acquérir et digérer les bases du métier. Dans le même ordre d'idées, les apprentis qui entreprenaient une maturité technique dans le cadre de leur apprentissage d'horloger praticien disposaient de nettement moins d'heures de pratique. Ils avaient un plus grand nombre de matières théoriques et un contenu plus étendu à intégrer tout en étant soumis exactement aux mêmes examens finaux en atelier que les autres élèves. Iannis, à qui je soumettais cet ensemble de faits, le justifia par ces mots : « C'est vrai mais les élèves plus intellectuels, ils comprennent plus vite. Ce sont des flèches, pas besoin de leur expliquer longtemps ou de leur montrer deux fois ! » Tout cela témoignait d'un parti pris qui associait l'aisance dans les matières dites « scolaires » ou « théoriques » à une plus grande facilité dans l'acquisition des principes et des habiletés constitutifs du métier.

Si le « sens mécanique » préconisé par les enseignants se traduisait dans un savoir du corps qui se fondait effectivement sur une synesthésie, une complémentarité des facultés de toucher, d'observer, d'écouter – en somme sur des manières de rendre le système perceptif disponible – il supposait également une importante part de « réflexion » et, n'en déplaise à la théorie de l'incorporation que propose Bourdieu (1987, 1979), de réflexivité. Il était en effet souvent demandé aux apprentis de savoir *exactement* ce qu'ils étaient en train de faire. Ainsi, tout en reconnaissant que l'acquisition des savoirs relève, en grande partie, d'apprentissages non conscients, j'adhère toutefois aux travaux de Faure (2000, 2002) qui tendent à nuancer fortement la distinction que fait Bourdieu (1987) entre l'intelligence corporelle, « pré-réflexive » et soustraite à la mise en mots, et l'activité intellectuelle, fondée sur les registres du discours et de la théorie. Faure montre *a contrario* que « dans des

pratiques corporelles comme la danse [...], l'incorporation peut mettre en jeu, dans certaines situations, des actes pédagogiques réfléchis ainsi que des procédures de réflexivité» (Faure 2002: 1). Cela se vérifie dans le cas de l'apprentissage horloger à l'école où les enseignants ménageaient du temps de pratique, avec leurs apprentis, pour la correction des postures, la «décomposition» des mouvements techniques et la mise en commun des «problèmes rencontrés», comme je l'ai évoqué, lors de séances hebdomadaires, en atelier.

Pour les horlogers, l'«aisance manuelle», l'«habileté technique» et la «dextérité» ne suffisaient pas à définir le sens mécanique. Leur acquisition est une condition nécessaire mais non suffisante à l'appropriation de celui-ci. À ce titre, certains enseignants considéraient que les praticiens seulement habiles de leurs mains n'étaient pas «complets». Ils pouvaient faire de bons opérateurs mais ne faisaient pas de bons horlogers pour autant. Il leur manquait la capacité de «réfléchir» certains problèmes techniques et d'en «imaginer» les solutions. En revanche, le sens mécanique était toujours corrélé à une expérience ou à un contact direct avec la matière. Il ne pouvait s'acquérir autrement qu'à travers l'exercice et la pratique continue de l'horlogerie, et n'équivalait pas aux savoirs que déployaient des ingénieurs qui n'auraient pas suivi une formation préalable «à l'établi». Ces derniers manquaient de «sens du concret» et ne savaient pas «gratter», éprouver les choses. Ils n'avaient pas le «coup de lime» qui matérialisait, dans cette situation-ci, la signature ou la marque de fabrique autorisant l'identification des praticiens au métier. Pour les enseignants, une telle qualification du «sens mécanique» constituait également un garde-fou contre la «théorie pure» et les dérives intellectualisantes qui se matérialisaient, selon eux, dans de nouveaux produits mal conçus ou dans des solutions techniques inapplicables dans les montres. Ils faisaient ainsi écho aux plaintes récurrentes des gens de métier, dont j'avais par ailleurs été témoin, qui s'offusquaient de voir désormais les compétences de construction et de design horlogers se concentrer dans des bureaux techniques composés majoritairement de «masseurs de claviers» qui n'avaient plus le «sens» de la faisabilité technique, «ne savaient pas tenir un tournevis» ou «ne savaient pas limer plat».

L'appropriation du «sens mécanique» ne relève ainsi pas uniquement d'un ensemble de connaissances théoriques et ne se limite pas à la mise en œuvre d'habiletés manuelles. C'est pourquoi la nature des compétences qui se transmettent dans le cadre de l'apprentissage horloger ne correspond aucunement au partage théorie/pratique, bien que la formation soit institutionnellement organisée en fonction de celui-ci (il y a effectivement des cours hebdomadaires de «théorie horlogère» auxquels répondent des cours de «pratique» en atelier). Le savoir mis en œuvre dans le cadre scolaire ne peut donc être rapporté exclusivement ni à l'un ni à l'autre. Cela faisait dire à plus d'un enseignant: «Les apprentis qui sont bons en pratique sont aussi ceux qui sont bons en théorie, et inversement!» Cette hybridité fait du «sens mécanique», «la chose la plus difficile à acquérir». Il ne s'apprend pas en tant que tel, il s'exerce, s'acquiert progressivement, s'affine, s'affûte. Il est à la fois

un prérequis pour suivre la formation d'horloger (les « examens d'entrée »¹⁴² et les « périodes d'essai de trois mois » à l'école avaient pour fonction explicite de révéler les apprentis qui en étaient dotés) et un objectif auquel cette dernière doit conduire.

En résumé, il n'y a pas un objet qui s'appellerait le « savoir-faire horloger » dont la netteté des propriétés et les frontières identifiées une fois pour toutes permettraient de le décrire isolément sans rien en omettre, puis de le traduire en une suite d'énoncés précis qui constitueraient les instructions de procédure nécessaires à sa répétition. Un tel savoir-faire n'existe pas. Le sens mécanique qui se trouve négocié et partagé dans les écoles d'horlogerie, est résolument diffus et difficilement décomposable en une liste de paramètres fermée. D'autre part, sa codification ne permettrait pas le transfert des régimes de valeur qui le caractérisent, ni des cadres et des conditions dans lesquels il s'exerce. Il ne peut être envisagé qu'en regard des situations où il est effectivement mis en œuvre et, de fait, incorporé. Comment alors rendre compte de ces corps qui se transforment et se trouvent dans un incessant devenir-habile qui a ses propres fluctuations ? Le temps fait ainsi partie de cette économie des savoirs horlogers et de l'écologie cognitive (Bateson 1972) que leur mise en œuvre suppose. La « production » d'horlogers est, en effet, un long processus, jamais achevé, d'habitation des corps au métier. Acquérir le « sens mécanique » et s'entraîner à la résolution de problèmes s'inscrivent nécessairement dans une durée de l'activité qui fait, au sens d'un certain nombre d'enseignants, de plus en plus défaut.

Au demeurant, la transmission du métier n'est pas une *répétition* de celui-ci mais conduit à son appropriation, à sa réinscription dans de nouvelles coordonnées de pratique. Dans l'apprentissage de la technique horlogère, il n'y a pas de reproduction mécanique des « tours de main ». L'imitation des façons de faire implique toujours leur déplacement et leur décalage (Tjitske Kalshoven et Withehouse 2010, Tjitske Kalshoven 2010). Même le principe de mimétisme qui façonne un grand nombre de situations d'apprentissage suppose toujours une transposition de la gestualité et une réorchestration adaptative de celle-ci, ne serait-ce qu'au niveau de la manière dont un praticien doit toujours recalibrer le savoir qu'il met en œuvre, en fonction de son propre corps et de son « territoire » de travail qu'est l'établi (hauteur du plan, disposition et inclinaison des lumières du pupitre). Ce sont les petits accommodements de la pratique. Les corps des apprentis, loin de ne constituer que des réceptacles où se répéteraient indéfiniment les gestes à accomplir, où s'imprimerait la mémoire de compétences bien circonscrites correspondent davantage à des espaces où s'expérimentent et s'improvisent certains rapports aux objets et aux environnements matériels, où le savoir se traque, s'élabore pas à pas, en piétinant beaucoup, en

¹⁴² L'un des exercices composant l'examen d'entrée que j'ai passé consistait en une feuille blanche sur laquelle était dessiné un trait sinusoïdal sur le modèle duquel il fallait courber un fil de métal malléable. Le but de l'exercice était de former le fil de manière à ce qu'il suive le mouvement du trait. Pour ça, les candidats disposaient de différents outils comme des brucelles, une cheville de bois, un tournevis et un crayon sans aucune autre consigne ni aucune norme d'emploi. « C'est ça qui nous permet de mesurer l'ingéniosité et le sens mécanique des candidats », m'avait signalé ultérieurement le responsable du secteur de l'école.

reprenant les choses, en apprenant à former des repères qui ne sont jamais les bons du premier coup et à les ajuster, encore et encore.

DEUX MODALITÉS DE TRANSMISSION DU MÉTIER

«On ne transmet bien que ce que l'on cherche et non ce que l'on sait déjà» disait le metteur en scène français Christian Duchange¹⁴³. En croisant l'approche de l'apprentissage situé (Greenfield et Lave 1982, Lave 1988, Lave et Wenger 1991) avec celle de l'anthropotechnologie (Geslin 2002a, 2002b, 2006, 2012, Wisner 1997), je propose d'envisager davantage la transmission comme une dynamique au travers de laquelle des savoirs sont appropriés et se transforment que comme leur translation d'un contexte d'usages à un autre. Elle est un processus à l'aune duquel un champ de pratiques nouvelles est ouvert et non pas une forme de reproduction de l'existant à l'identique.

Cette dernière sous-partie du chapitre sera ainsi consacrée à la caractérisation de certaines modalités par lesquelles le sens mécanique se pérennise au sein des écoles d'horlogerie. Celle-ci permettra une double critique de l'acception formaliste de la transmission que de nombreuses approches et documents officiels tels que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO défendent aujourd'hui. C'est tout d'abord l'anthropocentrisme inhérent à ces définitions de la transmission qui sera nuancé ici en montrant que les objets et les artefacts constituent d'importants vecteurs de passation de la gestualité et des techniques horlogères. Il s'agira d'illustrer le fait que les apprentis n'acquièrent leurs savoirs que de manière médiatisée, et parfois sans l'intervention ou le concours direct de personnes. Le principe d'explicitation des savoirs comme condition de la transmission sera ensuite critiqué en vertu des pratiques de voilement/dévoilement qui prennent place, à des fins didactiques, dans les établissements scolaires. La distinction entre paradigme pédagogique (basé sur un impératif de transparence) et paradigme initiatique (qui fait la part belle aux secrets) fera ainsi l'objet d'une réévaluation complète.

Les objets comme vecteurs de transmission des compétences

L'importance didactique des artefacts

Dans la pratique horlogère et l'apprentissage du métier, la place qu'occupent les artefacts de toutes sortes est centrale. Les processus cognitifs que la mise en œuvre du sens mécanique implique se «distribuent» (Hutchins 1995) dans un ensemble varié d'espaces, d'environnements techniques et d'objets (outils de main divers,

¹⁴³ Communication personnelle, printemps 2010. Christian Duchange attribuait cette phrase à Gilles Deleuze dans la série d'entretiens intitulée *Abécédaire*. Après plusieurs tentatives de vérification, il n'a pas été possible de certifier une telle attribution, raison pour laquelle j'en donne le crédit à Duchange.

huilier, réglette, micromètre, potence, mouvements d'horlogerie, composants, gants à doigt, machines de micromécanique conventionnelle mais également instruments et supports d'inscription tels que crayons, stylos, feuilles de notes, plans, feuilles de consignes, manuels de théorie, machines de contrôle, etc.). Les corps des praticiens (œil, main, dos, coude) sont "faits" ainsi d'un nombre important de choses qui prolongent, augmentent ou ré-agencent leurs capacités. Il n'est pas possible de caractériser les formes incorporées du savoir horloger sans envisager le rôle de ces artefacts dans l'activation de la mémoire corporelle des praticiens. Le corps est si souvent outillé que certains acteurs du milieu parlent d'«opérations manuelles», par contraste avec les «opérations automatiques», en incluant inséparablement sous cette même formule la main et un très grand nombre d'objets, voire de machines de travail (l'œil du migros, les mains des brucelles, du tournevis, du burin, de la cheville de bois, de la lime, du cabron et même parfois du tour conventionnel et de la fraise). Ce corps est également conçu comme un outil à part entière et fait l'objet de toutes sortes d'attentions qui visent à accroître son habileté. La construction de l'identification professionnelle des horlogers ne s'élabore ainsi pas autrement que dans un intime dialogue entre ces différentes formes de matérialité.

Dans l'ethnographie de la formation que j'ai réalisée, les descriptions de l'activité des enseignants et des apprentis m'ont engagé à prendre en considération l'ensemble de l'environnement artefactuel qui sous-tendait la transmission de la gestualité et l'appropriation des techniques corporelles (De Saint Georges et Filliétaz 2008, Adé et De Saint Georges 2012). Les choses qui organisaient l'espace des salles de cours et entouraient les horlogers sur les établis étaient nombreuses, et apprendre à s'en servir constituait un important enjeu dans la mise en œuvre des compétences. Les enseignants traduisaient la technique en matière enseignable sur de multiples supports matériels (par exemple fiches papier diverses, manuels et ouvrages, fiches techniques, plans, notes affichées au rétroprojecteur, dictée de «problèmes» à retranscrire sur papier). En outre, compte tenu de la petitesse des pièces, de l'échelle microscopique à laquelle s'effectuaient les opérations et de la précision requise pour que les tolérances soient respectées, l'usage d'objets didactiques visant à agrandir le travail était courant (écran relié à un microscope sur l'établi de l'enseignant, réalisation de nombreux croquis, dispositif de projection sur écran pliable à partir d'un rétroprojecteur ou d'un vidéoprojecteur, modèles géants de démonstration). Les explications données par les professeurs à titre d'exemples s'opéraient à la faveur de leur inscription dans tout un matériel pédagogique qui visait à rendre le métier plus visible et accessible (Berti et Frassinetti 2000).

Les connaissances et techniques étaient enseignées dans des situations de pratique qui les ancrèrent nécessairement sur des mouvements (mécanique simple pour montres de poche ou montres-bracelets, mécanique automatique, quartz), des mécanismes d'horlogerie particuliers (remontoir et mise à l'heure, module de remontage automatique, quantième, chronographe), des composants spécifiques (spiral, balancier, ancre, roue d'échappement, rouages, axes, pignons, pierres, ponts, etc.) ou

des opérations précises (estimation des ébats de hauteur, partage¹⁴⁴ des mobiles, équilibrage du balancier, etc.). Il s'agissait de tête-à-tête que les apprentis menaient avec les pièces d'horlogerie, tête-à-tête encadré par tout un dispositif d'objets qui étaient autant de médiateurs dans la construction des savoirs. Les compétences transmises variaient ainsi d'une pièce à l'autre en fonction de leurs particularités, des difficultés qu'elles posaient, exigeant une adaptation systématique des élèves.

(Outils de)main dans la main avec l'univers du très petit

Déléguer la responsabilité de transmettre le savoir aux objets

Un jour, je confiais à Karim, un enseignant de 40 ans, autrefois restaurateur de pièces anciennes, les difficultés que je rencontrais à adopter une méthodologie d'observation adéquate pour caractériser les processus cognitifs qui s'élaboraient dans les classes. Je cherchais un moyen qui me permette de décrire finement les microgestes et les minuscules opérations des horlogers à l'établi sans les déranger et en pouvant toutefois voir ce qu'ils faisaient. Contre toute attente, celui-ci m'avoua se retrouver souvent confronté aux mêmes difficultés que moi :

«Ton travail touche à quelque chose qui nous fait aussi problème. Les difficultés que tu as dans l'observation, on les a aussi dans la transmission. Comment corriger au mieux les apprentis afin de transmettre la bonne manière de faire ? Je suis soucieux d'améliorer mon encadrement d'enseignant mais, au bout d'un moment, je me rends bien compte qu'en horlogerie, tout est tellement petit que même la démonstration a des limites en termes didactiques ! »

Le constat de ces « limites » fut moins un aveu d'impuissance qu'une façon de signifier que, dans le métier, la transmission ne s'opérait pas toujours directement de personne à personne. Les nombreux objets qui façonnaient les cadres de l'action technique et l'élaboration des savoirs constituaient également des médiateurs dans la passation des compétences. La figure humaine du maître décomposant et expliquant le geste pour mieux le transmettre n'était donc pas toujours centrale dans l'ajustement des corps aux exigences de précision propres à l'activité et dans la mise en œuvre d'une méthode de travail pertinente. L'encadrement didactique assumé par la présence et le regard des enseignants était prolongé, médiatisé dans les objets, voire bien souvent délégué à ceux-ci.

L'apprentissage de la gestualité horlogère s'opérait ainsi dans les dynamiques d'appropriation des outils et de manipulation des mouvements d'horlogerie auxquels les jeunes praticiens se trouvaient confrontés. Les techniques corporelles se transmettaient dans les usages que l'« agentivité » (Quéré 1997) et les caractéristiques des artefacts manipulés impliquaient. Le « geste juste » et la technique adéquate se présentaient rarement comme des modèles déjà constitués qu'il se serait agi de refaire. Ils se

¹⁴⁴ Cf. Glossaire.

déduisaient du rapport que les apprentis instituaient avec les objets qui balisaient leur champ d'action et organisaient leurs interventions sur les pièces. C'est également par les objets que s'actualisaient les normes techniques qui façonnaient l'activité. C'est à partir d'eux que la qualité du travail et le respect des tolérances se lisaient et se mesuraient, que le geste ou la technique d'approche se corrigeait.

Au cours de mes observations, je remarquai également que si la gestualité technique se transmettait à l'école d'horlogerie d'une volée d'apprentis à l'autre, c'était essentiellement parce qu'un matériel identique était fourni aux élèves et qu'ils étaient formés sur les mêmes objets, avec le même outillage, dans les mêmes environnements. En circulant de la sorte, ces artefacts favorisaient la recréation d'usages similaires et l'apprentissage de références corporelles qui devaient conduire à la satisfaction de mêmes objectifs techniques. Ces ensembles de gestes constituaient alors des répertoires «objectifiés» dont le partage graduel favorisait l'émergence de sujets horlogers et figurait les revendications d'appartenance à une même profession. Par ailleurs, tout comme je l'ai relevé pour les cas des créateurs indépendants, de nombreux récits d'enseignants témoignaient du fait qu'une grande partie de l'apprentissage se faisait *par l'objet*. À diverses reprises, des praticiens me contèrent leurs années de formation et leurs premières expériences professionnelles où ils se firent la main en soulignant l'importance de tous les travaux de rhabillage de pièces anciennes dans l'acquisition de leur expérience technique. Dans de tels contextes, le métier s'apprenait non directement d'un maître ou de l'imitation d'un tiers mais bien dans des sortes de «face-à-face» avec le plus grand nombre de pièces possibles qui cristallisaient ainsi différents cas de figure à identifier, à diagnostiquer et à résoudre.

Les objets techniques comme médiateurs

Une des premières observations qui m'a *effectivement* rendu attentif à l'importance de la médiation des objets dans l'apprentissage horloger intervint dans la classe de deuxième année tenue par Iannis. Les élèves étaient en cours de réglage et s'exerçaient au posage, à la mise à plat et au centrage du spiral sur la virole du balancier¹⁴⁵. En assistant plus d'un mois à ces leçons, je constatai que l'enseignant corrigeait très peu les apprentis en les reprenant sur des questions précises de postures ou de gestes à réaliser. Les écarts entre les résultats obtenus par les élèves et les normes d'exercice prescrites faisaient quant à eux souvent l'objet de commentaires ou de mentions lapidaires qui se traduisaient dans des formules telles que «spiral pas centré», «spiral pas tout à fait plat... il remonte à neuf heures», «problème d'équilibre», «problème de hauteur», «là vous avez travaillé comme un ours, le spiral est voilé».

Les élèves s'en retournaient sans broncher à leur place et se réemployaient à ajuster leurs spiraux correctement avec leurs brucelles et leurs chevilles de bois. Ce qui devait être corrigé pour atteindre le résultat ne faisait l'objet d'aucune mention

¹⁴⁵ Cf. Glossaire sous l'entrée « réglage ».

et à aucun moment, il n'y avait de correction qui s'apparentait à une décomposition du geste juste à effectuer. Iannis avait donné les indications et montré les opérations à entreprendre, de manière succincte, lors du premier cours du module puis dès lors, se contentait d'attendre les élèves à son bureau équipé d'une caméra vidéo et d'un écran de projection pour agrandir l'image des assortiments. De même, l'enseignant reprenait rarement les apprentis en cours d'action, au moment où ils effectuaient leurs interventions sur leurs composants. Il jugeait le travail en envisageant l'ensemble du processus *de biais*, sans l'avoir directement observé mais en le lisant à travers l'organe réglant. Il n'avait pas forcément regardé ce qui avait été fait mais pouvait néanmoins le voir.

À ce titre, il rectifiait la méthodologie de travail des élèves en la jugeant sur pièce et en incitant les apprentis à reprendre leur tâche, au besoin. Dans ces cas de figure, leur travail était corrigé à partir du résultat produit sur les composants. Ces derniers constituaient les espaces d'inscription de l'activité des élèves qui n'était évaluée qu'à partir de sa *trace*. Iannis considérait alors la qualité de cette trace incorporée dans les objets et invitait les élèves à reprendre le cours de leurs actions jusqu'à ce que leur travail satisfît à la norme cristallisée dans son regard et objectivée sur la feuille de consignes. Il s'agissait là d'un processus de «*learning by doing*» (Wacquant 2000) pour les apprentis, au centre duquel le couple d'objets balancier-spiral arbitrait et rythmait un grand nombre des interactions didactiques qui avaient lieu entre l'enseignant et sa classe.

La pédagogie du voilement

Cette dernière sous-partie est consacrée à la caractérisation de certaines tactiques par lesquelles les enseignants entendaient transmettre le «sens mécanique» à leurs élèves. Ces tactiques ne relevaient pas exactement de créations de secrets ou de strictes rétentions d'informations mais participaient de jeux de voilement et de dévoilement qui prouvent que la pédagogie liée à la formation professionnelle à l'école n'est pas un espace de transparence absolue. La convocation de différents exemples me permet ainsi de critiquer et de remettre en question l'approche de certains anthropologues qui distinguent les formes *scolaires* et les formes *initiatiques* de transmission des savoirs. Je tiens à montrer que l'injonction de dévoilement des manières de faire qui est souvent associée au paradigme pédagogique n'est pas toujours mise en œuvre dans le cadre des écoles d'horlogerie. Parallèlement à cela, il s'agit également de souligner le caractère restrictif des entreprises de captation (patrimoniales, entre autres) qui font de l'explicitation et de l'objectivation formelle des savoirs des conditions de leur transmission et de leur sauvegarde.

Dans une communication, Daniel Fabre (2008) évoque la distinction anthropologique entre deux institutions de transmission des connaissances, à savoir l'école et l'initiation en relevant qu'elles fondent la diffusion des savoirs qu'elles produisent sur des impératifs différents : respectivement, la transparence et le voilement. Selon ses

mots, «l'affirmation de l'institution de la forme scolaire dans la modernité occidentale s'est accompagnée d'un travail philosophique d'*explicitation* [c'est moi qui souligne] des opérations par lesquelles le sujet de raison se montre capable d'acquérir des connaissances en se constituant lui-même: c'est la pédagogie, [c']est la science de la médiation.» (Fabre 2008: 3) Par contraste, l'initiation est une forme de transmission qui joue sur les registres du secret et du masquage qui sont autant d'«acte[s] dramatisé[s] [où l']on ne transmet pas [directement] un savoir dans la transmission mais [où l']on stabilise un statut et en même temps [l']on marque une césure temporaire [entre deux statuts, entre deux étapes].» (Fabre 2008: 8). L'initiation se construit ainsi en imposant des mises à l'épreuve qui sont autant de rituels d'accès à ce qui est voilé (discours, savoirs, techniques). «Le paradoxe de l'initiation, qui est cognitivement presque impensable dans un monde de l'explication pédagogique, est que pour progresser, il faut régresser, pour avancer il faut redevenir un enfant [...] à qui on fait faire des actes qui n'ont aucune finalité [...].» (Fabre 2008, *loc. cit.*). En ce sens c'est pour Fabre une «anti-pédagogie radicale.»

Au début de mon enquête dans le monde horloger de l'Arc jurassien, il me sembla que j'assistais à une actualisation effective de ce partage. Alors que les prises de contact avec le monde scolaire de la formation horlogère avaient été faciles et cordiales, j'avais évoqué avec plusieurs acteurs de l'industrie mon désir d'étudier les classes d'horlogerie des diverses écoles techniques afin d'y décrire la manière dont se transmettait le métier. L'un de mes interlocuteurs, Gene, «expert» dans une association de promotion de la «culture horlogère», me reprit un jour en disant: «À l'école, vous ne trouverez pas la transmission du savoir-faire horloger!» Témoignant d'un élitisme assumé, il me signifiait que les lieux de formation «de base» que constituaient les écoles ne pouvaient être considérés comme dépositaires de l'«excellence» horlogère. Au monde de la formation répondait celui de la production et seuls les ateliers de fabrication des montres à grandes complications constituaient de légitimes espaces de constitution et de passation du savoir. Mon interlocuteur s'empressa toutefois de me mettre en garde en relevant que l'«aura» de tels ateliers était voilée et qu'ils ne me seraient sans doute pas accessibles en vertu du «secret professionnel» et d'un principe d'«exclusivité». S'est ainsi profilée la matrice discursive – qui devait, par la suite, se redéployer à de nombreuses reprises – de la «vraie» transmission horlogère: se déroulant dans l'espace confidentiel de l'atelier où les montres étaient faites, ce type de transmission concernait un savoir d'initiés, «authentique» parce que «complexe». De tels discours sur la transmission de la «vraie» connaissance liaient ainsi inextricablement l'atelier de production, le monde professionnel et le secret, marquant ainsi le savoir-faire d'un sceau d'inaccessibilité, pour l'ethnologue que j'étais.

Mon ethnographie de l'apprentissage horloger au sein des écoles professionnelles m'a néanmoins conduit à constater que ce partage entre formation/production calqué sur la dichotomie pédagogie/initiation ne résistait pas à l'examen critique pour différentes raisons. Tout d'abord, depuis plus d'une dizaine d'années,

la formation horlogère est de plus en plus souvent effectuée en mode dual. Cela implique un important effort de coordination entre les entreprises et les écoles pour que le contenu des enseignements pratiques soit rigoureusement le même, de part et d'autre. Pour former, les entreprises chargent généralement un de leurs horlogers de devenir « maître d'apprentissage » (ce qui implique qu'il passe une maîtrise fédérale ou suive des cours spécifiques) et élaborent tout un matériel didactique de description de leurs produits et d'explicitation des techniques présidant à leur fabrication. Il ne s'agit donc pas d'un univers où les secrets et les « couvertures sur la main » prédominent.

D'autre part, j'ai observé que les pratiques de voilement, de mise sous silence de « trucs » faisaient intégralement partie des pédagogies de passation du métier implémentées par les enseignants dans le cadre de l'école. Ainsi, dans ce qui suit, je désire montrer que l'institution scolaire chargée de l'apprentissage horloger en Suisse concentre une forme hybride de transmission qui ne correspond ni au paradigme pédagogique, ni au paradigme initiatique. J'en veux pour preuve différents exemples de didactique horlogère à l'œuvre dans les classes que j'ai eu l'occasion de suivre et d'observer. Les enseignants avec qui j'ai travaillé distinguaient ainsi trois « modèles » de transmission de la technique horlogère qu'ils mettaient tour à tour en œuvre en fonction des objectifs du module dispensé et du temps qu'ils avaient à disposition. En premier lieu, il y avait le modèle de la démonstration du geste où l'enseignant inaugurerait chaque exercice en donnant un exemple à la classe d'apprentis. Il leur montrait ce qui était attendu d'eux en décomposant toutes les étapes des différentes opérations à réaliser et en distinguant les séquences de gestes qu'elles requéraient. Il caractérisait explicitement les problèmes, rendait la classe attentive à leur localisation et à la teneur des difficultés qu'elle serait amenée à rencontrer, par exemple, en démontant ou en remontant tel ou tel mouvement qui avait ses particularités propres. Bien que, dans ce modèle-ci, les enseignants ne soient pas réticents à redire les informations, à remonter la procédure des opérations, cette didactique-là ne donna pas souvent lieu à des formes de répétition.

À ce titre, lors d'un cours, Joe releva : « Les élèves qui sont ici, ils ne sont pas là pour rien. Pas besoin de répéter deux fois les choses, je le ferai si besoin était, mais ils fonctionnent énormément par mimétisme... tu fais les choses une fois devant eux, ils le voient et après ça, généralement ils ont compris, ils ne reviennent pas demander. Ils captent vite et sont capables de trouver une manière de refaire. » Sans qu'il s'agisse là d'une norme explicite devant inciter les apprentis à être immédiatement attentifs pour ne pas avoir besoin de revenir chercher de l'aide, ceux-ci étaient toutefois valorisés pour la rapidité de leur assimilation et leur aptitude à l'autonomie. En deuxième lieu, il y avait une déclinaison particulière de ce type de transmission par « monstration » mais cette fois-ci, elle n'était pas mise en œuvre à titre d'exemple « pour toute la classe » et n'était accompagnée d'aucune explicitation verbale. Ce qui était montré à l'élève ne faisait l'objet d'aucune thématization : l'apprentissage demeurait indéniablement tacite.

Enfin, un autre cas d'étude de la transmission horlogère au sein de l'institution scolaire semble ici intéressant en ce qu'il conteste, sinon remet franchement en cause, l'acception selon laquelle le modèle pédagogique organise la formation en école à partir d'un impératif de transparence. L'apprentissage du métier n'était en effet pas uniquement axé sur la démonstration gestuelle adéquate, à répéter par imitation. Ces formes de mimétisme présentaient, aux dires de certains enseignants, d'évidentes limites car elles ne conduisaient pas toujours les apprentis à développer leur « sens mécanique » qui, comme je l'ai dit, supposait l'incorporation d'un principe d'autonomie. La transparence pédagogique présumée s'est ainsi défaite. Au modèle de la « monstration » se substitua celui de l'incitation à la « démerde ». L'injonction de dévoilement des manières de faire auxquelles on lie la pédagogie et à partir de laquelle l'apprentissage dans le cadre scolaire est souvent pensé s'obscurcit. Les enseignants horlogers admettaient en effet que pour mieux transmettre, il fallait parfois préalablement voiler l'accès à certains trucs de métier en gardant le silence, en ne disant rien, en ne donnant aucune information aux élèves. L'apprentissage du métier était en partie conditionné par un autre type de didactique scolaire qui conduisait à la mise en œuvre de formes de voilement du savoir horloger. Les apprentis étaient ainsi engagés à explorer l'accès au « comment faire ? » par d'autres voies. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, de secret professionnel ou par « secret » il ne faut pas entendre ici l'empêchement total d'accès à un savoir mais un masquage provisoire de celui-ci. Ces pratiques de voilement ne restreignaient jamais cet accès définitivement mais le différaient dans le temps pour « inciter les apprentis à l'observation ».

À travers ce silence calculé, Joe, par exemple, entendait créer un environnement propice à l'élaboration de nouvelles techniques du regard et de l'inculcation du « savoir voir » chez ses élèves. Cette stratégie émanait d'une volonté d'agir sur les actions de ses jeunes en les contraignant à acquérir une capacité à trouver et à résoudre un large spectre de problèmes sans avoir recours à lui. Ils devaient apprendre à constituer leurs ressources « par eux-mêmes », à partir de formalisations de procédures existantes ou non, et à mettre en place leur propre méthodologie de travail en consignait les « problèmes rencontrés » dans leur « journal de bord ». Dans ce modèle-ci, la communication à l'atelier n'était pas rompue, l'économie de la parole s'organisait seulement selon un autre canevas. L'envie de transmettre n'était pas davantage exclue de ce processus de voilement. Ce dernier en était, au contraire, une des modalités. Il avait pour objectif d'optimiser l'apprentissage technique et d'inscrire les apprentis dans un autre régime de valeurs où l'indépendance était capitale. Ce qui était transmis consistait en une forme de contrainte à la « démerde ». L'objectif de la passation ne concernait pas uniquement le contenu du savoir ou la dextérité mais surtout l'incorporation d'un principe d'autonomie dans le travail. À cet égard, l'apprentissage était parfois vécu, tant du côté des formateurs que des apprentis, comme un combat et une mise à l'épreuve. Cela rejoignait, par ailleurs, certaines observations que j'avais pu réaliser chez Jürg qui recevait une fois par semaine à son atelier un jeune apprenti de l'école

d'horlogerie et disait à Dave, chargé d'encadrer le nouveau venu : « Non, non, ne lui en dis pas trop, ne lui mâche pas le travail. » Ces temps d'« anti-pédagogie » pédagogique créaient les cadres pour que s'organisât une imprégnation du métier qui demandait toutefois du temps et supportait mal les phases de stress, de « coup de bourre », pourtant nombreuses tout au long de l'année scolaire, où il fallait « gagner du temps » et où les apprentis devaient « avancer ».

L'institution scolaire liée à la formation professionnelle et le modèle pédagogique de transmission qu'elle incarnerait prétendument n'est, en définitive, pas un lieu de transparence par excellence. Elle demeure traversée, de part en part, par des logiques de voilement, des stratégies de rétention, de masquage des informations ou de dissimulation des solutions. Ces pratiques ont cependant une durée limitée et l'intensité avec laquelle elles sont maintenues dépend du temps que les enseignants ont à disposition pour explorer un module de cours. Elles sont des mises à l'épreuve qui constituent autant de moyens de transmettre le métier et de faire des apprentis des « professionnels » de l'horlogerie. Ces considérations sur la porosité effective de ce partage dual entre pédagogie et initiation rejoignent, par ailleurs, une concession que fait Fabre à la fin de son texte en relevant que « les institutions qui pensent tenir les moyens de la transparence de l'éducation, de la reproduction de la société, laissent place dans le secret, la marge, à des pratiques qui relèvent très explicitement de la logique initiatique, s'inspirant même parfois des mondes où l'initiation est centrale pour la production des individus pleinement socialisés » (Fabre 2008 : 9).

Les différents exemples convoqués ci-dessus tendent à prouver que certaines formes d'apprentissage horloger ne font pas systématiquement l'objet d'explications même s'ils sont conscients et réfléchis. Ce qui se transmet n'est ni toujours explicité, ni même explicitable. Dans un certain nombre de cas, la transmission des compétences et des valeurs qui les façonnent se réalise justement dans ces formes de voilement : elle tire son efficacité de la mise sous silence provisoire de certains principes, astuces ou techniques qui ont trait au métier. Les habiletés horlogères s'apprennent ainsi également dans ces demi-revers de la visibilité. Le principe de transparence et la formalisation, chers à l'idéal pédagogique et aux politiques de sauvegarde patrimoniale, se « cognent », en définitive, à tout ce qui, dans la circulation du sens mécanique, n'est pas révélé et relève du « savoir-taire » (Jamin 1979, Zempléni 1996).

L'ÉCART ENTRE LES MILIEUX DE LA FORMATION ET DE LA PRODUCTION

« Aujourd'hui, la pratique de l'horlogerie a beaucoup et très peu changé en même temps ! », m'avait affirmé Salvatore, 40 ans, responsable du secteur horloger d'une école professionnelle et ancien restaurateur, lors de notre première rencontre en 2010. Cette entrevue, en compagnie du directeur de l'école, s'était conclue sur un accord de principe quant à la réalisation de ma recherche dans les murs de leur institution et m'avait donné l'occasion de mesurer la position qu'occupaient ces gens de l'école vis-à-vis du milieu de la production. L'ambivalence du statut de la pratique était

proportionnelle à la perception que mes deux interlocuteurs se faisaient des changements dans l'industrie. Salvatore avait poursuivi :

«Ce qui est étonnant avec l'horlogerie aujourd'hui, c'est qu'on continue de former les gens avec des méthodes et des techniques très proches de celles qu'on a utilisées au début du xx^e siècle et en même temps toutes les technologies d'usinage des composants et l'organisation du travail ont été complètement transformées et du coup la place du métier tel qu'on le conçoit à l'école aussi. On est un peu à cheval sur deux temporalités qui s'affrontent parfois.»

Mes enquêtes de terrain dans les écoles professionnelles furent entièrement inscrites sous le signe de ce positionnement troublé des représentants de la formation. Dans ce chapitre, je cherche donc à caractériser l'apprentissage et ses contenus actuels en interrogeant les rapports entre la formation initiale¹⁴⁶ et l'activité horlogère telle qu'elle est majoritairement mise en œuvre dans la production industrielle. Quelle est la nature des relations entre les écoles et les entreprises? Les techniques enseignées dans le cadre de la formation conduisent-elles à durcir la ligne de partage entre ces deux espaces de pratique?

La perception de l'écart chez les gens de métier

Où sont les horlogers qualifiés dans l'industrie?

Quelle trajectoire le savoir acquis par un apprenti de type CFC durant sa formation effectue-t-il une fois le praticien employé dans l'industrie? Y a-t-il encore des horlogers qui y exercent l'horlogerie telle qu'elle leur a été enseignée et se servent des techniques qu'ils ont apprises au cours de leur formation initiale? Alors que je l'interrogeais sur la question, Louis, 25 ans, horloger praticien de formation en place dans une marque très haut de gamme de renom, résuma la situation en ces termes :

«En production, il n'y a plus beaucoup de travailleurs qui sont horlogers de formation. Au sein d'un grand nombre de marques, ceux qui s'occupent des mouvements ne sont pas horlogers, mis à part dans les ateliers où ils font des grandes complications, en SAV ou en restauration. Sinon, dans la production courante, la majeure partie des gens sont des ex-coiffeurs, fleuristes ou vendeurs. Les opérations qui sont visuellement le plus associées à l'horlogerie comme l'assemblage ou les finitions ne sont souvent pas faites par des horlogers avec un CFC. Et les quelques horlogers qu'il y a en production, la plupart du temps, on ne peut pas dire qu'ils font le même métier que celui qu'ils ont appris durant leur apprentissage.»

Au cours d'un autre échange, Laurent précisa :

«Les horlogers au bénéfice d'un CFC avec de l'expérience, ce sont des analystes de la montre. Quand ils bossent en prod', ils constatent vite qu'avec ce qu'ils ont appris, ils

¹⁴⁶ Lorsque j'évoque le milieu de la formation, je pense en premier lieu au personnel des écoles professionnelles mais inclus également les responsables des apprentissages en mode dual qui sont effectués dans les entreprises.

sont surqualifiés. Ils s'ennuient donc ils poursuivent leur formation pour travailler sur des produits plus soignés ou changent de place de travail. C'est pour ça que tu les trouves souvent dans les ateliers de montres compliquées, les bureaux techniques, les départements de recherche et développement, les laboratoires ou dans le prototypage. Les profils de compétences recherchés par l'industrie pour la grande production ne correspondent pas aux types de travailleurs que nous formons à l'école.»

Ce constat fut complété par Patrick :

«Tout ça n'est pas nouveau. Il y a quelques années, un patron d'entreprise me disait déjà: "des horlogers complets comme il en sort de l'école, j'en ai presque plus besoin pour la production standard, ils coûtent trop cher. En industrie, il faut des ingénieurs à un bout de la chaîne et des opérateurs à l'autre bout! Et au milieu, un horloger pour tester les calibres, un autre comme chef d'atelier pour s'assurer que la production se passe bien et enfin un dernier pour le visitage." Maintenant, la différence, c'est que tout ça s'est juste amplifié.»

Un entretien mené avec Flavien, 35 ans, enseignant, m'a en outre permis de saisir à quel point les gens de la formation éprouvaient un sentiment mitigé à l'encontre du succès actuel de l'horlogerie. Ils envisageaient, avec lucidité, la marginalité de leur situation.

«J'aime mon travail de formateur, j'en suis fier, rien à dire là-dessus mais parfois je me dis que ce qu'on fait c'est vraiment inutile. Je veux dire... les montres mécaniques, on aime ça, le métier d'horloger c'est ça, c'est ce petit espace où les principes de la mécanique sont concentrés. Mais est-ce que ça donne l'heure à l'ère des horloges atomiques? Bien sûr que oui, ça donne l'heure mais des fois je me dis quand même que, sans être du gadget ou du suréquipement, ça ne sert à rien!»

«Mais horloger, ce n'est pas un métier en mal de représentation quand même?», l'interpellai-je. Il poursuivit :

«Ça semble presque pas croyable mais oui, d'une certaine façon. Il y a un tel battage médiatique autour de notre métier mais il faut pas être dupe, à l'école, on forme des horlogers complets avec une connaissance dans des techniques particulières qui sont rarement utilisées dans la pratique professionnelle. Les temps d'enseignement sont écourtés. Un de nos collègues formateurs en entreprise, je ne te raconte pas comment il a dû se battre avec sa direction pour créer sa structure de formation d'apprentis dans la firme, alors que c'est une boîte qui se targue d'être l'héritière du savoir-faire jurassien et de faire le *must* des complications!»

Je rapportai à Flavien le récit que Patrick, son collègue enseignant, m'avait narré. Au moment où ce dernier terminait ses études en horlogerie, dans les années 1980, il avait encore eu l'occasion de rencontrer certains horlogers de la région pour qui la précision était «une vraie noblesse», au vu de la place qu'avait jouée leur région dans l'histoire de la chronométrie. Flavien rebondit: «Bien sûr, on en est bien conscient que nos aïeux étaient fiers d'être les gardiens du temps. Ils voyaient ça comme leur mission et cela n'est pas rien pour notre génération d'horlogers mais franchement, on n'est pas naïfs non plus, c'est quand même un temps révolu.»

De manière significative, les grandes complications qui dominent aujourd'hui l'industrie horlogère suisse, en termes d'impact médiatique et de valeur, ne sont pas enseignées dans les formations initiales parce qu'elles sont considérées comme le «sommet du métier» que les novices ne sont pas aptes à pratiquer. Elles font en revanche l'objet d'enseignements dans la formation supérieure de «techniciens en restauration et complication» organisée en école à plein temps durant deux ans. Elles concernent néanmoins bien souvent des mouvements de montre de poche ou de pendules et pas de montres-bracelets, en raison du coût d'approvisionnement de ces pièces de luxe et du peu d'efforts consentis par les entreprises pour les fournir aux formateurs.

La technique comme ligne de partage

La présence de certains procédés et gestes de métier constitue les étalons de mesure à l'aune desquels les gens de la formation évaluent et jugent aujourd'hui les transformations qui affectent leur pratique de l'horlogerie. L'angle des techniques permet ainsi de souligner le contraste ou l'écart qui existe entre les milieux de la formation et ceux de la production, et prolonge, pour certains praticiens, le partage établi entre artisanat et industrie. De ce point de vue, où est donc logé un tel écart ?

Le réglage et l'achevage

Voici deux extraits d'entretiens que j'ai respectivement menés avec un horloger formateur et un enseignant actif dans une école publique. Lors d'une édition d'un Salon des métiers, Roger, 55 ans, horloger rhabilleur, aujourd'hui responsable des apprentis au sein d'une marque haut de gamme, évoqua longuement le travail des opérateurs en options spiraux, appelés anciennement «régleuses» (car à l'époque il n'y avait que des filles)¹⁴⁷ :

«Ma fille vient de sortir de l'école de réglages et dans l'industrie, elle est surqualifiée pour ce travail. L'école est différente de celle que fréquentent les apprentis CFC parce qu'elle est entièrement financée par les marques. Mais ça ne change rien, ma fille, maintenant qu'elle bosse en production, elle ne touche plus de spiraux. Le réglage spécifique n'existe plus. Elle est opératrice en spiraux mais elle n'en touche plus un seul ! Tout est déjà réglé au niveau de l'organe réglant, alors elle se balade du T1 au T2. Elle fait du mouvement, de l'assemblage, du posage, de l'emboîtement, ça oui ! C'est pour ça que la formation qu'elle a suivie à l'école de réglage inclut désormais une partie liée à l'assemblage !»

Il est en effet apparu qu'en 2011, la CP avait décidé de rallonger cette formation de «régleuse» de dix-huit à vingt-quatre mois en lui ajoutant deux modules

¹⁴⁷ À l'heure actuelle, même si la formation est ouverte aux garçons, il y a néanmoins toujours une majorité de filles dans cette filière, contrairement à celle d'horloger praticien où elles ne composent en moyenne que le tiers des classes.

(assemblage et posage-embôitage) afin d'accroître la polyvalence et l'employabilité des praticiennes en herbe, amenées à entreprendre ce cursus¹⁴⁸.

En avril 2012, lors d'une matinée d'étude organisée par une association professionnelle horlogère, Paul, 45 ans, enseignant en horlogerie, donna une conférence sur le service après-vente et les manières dont il était enseigné en formation et majoritairement pratiqué en industrie. Devant une assemblée de deux cents personnes, il évoqua la révision du règlement d'apprentissage en horlogerie que la CP avait mise en œuvre sous forme d'une nouvelle ordonnance qui « irait plus dans les détails en matière [...] de coups de main, de compétences opérationnelles ». La rédaction de cette ordonnance devait être réalisée à partir du travail d'une commission chargée de faire l'état des lieux relatif à l'exercice de la profession. Paul en était membre et rappela que la responsable de la formation à la CP avait souligné d'entrée de jeu qu'« on ne form[ait] pas pour se faire plaisir »¹⁴⁹. Elle avait explicitement demandé à la commission de traiter « le métier [...] en fonction de la réalité professionnelle et non en fonction du contexte scolaire » en répondant à la question : « Est-ce que telle ou telle technique servira aux professionnels plus tard ? ». Paul enchaîna ensuite sur un exemple :

« Prenons l'achevage, dit-il, on en a parlé dans la commission. C'est quoi aujourd'hui ? Dans les entreprises où vous voulez garantir une certaine homogénéité de la production, un certain suivi, une certaine productivité aussi, on sait très bien aujourd'hui que l'achevage c'est mettre la pièce dans un outil qui vous indiquera que la palette d'entrée, ou la palette de sortie est bonne... les deux sont bonnes, une lumière verte s'allume, si c'est pas le cas, c'est une lumière rouge, et la valeur de la correction est indiquée. Et puis la correction se fait dans un appareil suivant. Donc ça, c'est la réalité aujourd'hui dans l'ensemble de l'industrie, pas partout bien entendu mais c'est une assez grosse réalité. Alors est-ce que c'est ça en termes d'achevage qu'on doit enseigner à nos apprentis ? La réponse [lors de la première séance de la commission] a été : non ce n'est pas ça. Alors qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est bouger des palettes à la main ? Alors oui, peut-être mais on peut aller plus loin. Est-ce que c'est forger des étoqueaux¹⁵⁰, limer les étoqueaux, est-ce que c'est forger les dards¹⁵¹, les mettre en forme, les limer ? Où est-ce qu'on va et jusqu'où ? Où c'est qu'on s'arrête ? Il est clair qu'en tant que professionnels et amoureux du métier, on voudra aller jusqu'au bout du bout du bout ! »

Les techniques de réglage et d'achevage enseignées dans la formation initiale ne se pratiquent globalement plus aujourd'hui de la même façon en industrie, excepté dans de petits ateliers de conception ou de fabrication indépendants, dans les espaces

¹⁴⁸ Qui plus est, en suivant le module terminal de la formation modulaire en horlogerie pour adultes, les opératrices avec option spiraux peuvent désormais obtenir un CFC d'horlogère praticienne qui augmente leur qualification.

¹⁴⁹ Message qui avait par ailleurs déjà été exprimé quelques années plus tôt par le secrétaire général de la CP dans une conférence intitulée « Comment la formation s'adapte aux mutations de l'industrie : du retour du guillocheur à la renaissance de l'ingénieur-horloger » que celui-ci avait donnée lors d'un colloque relatif à la transmission des métiers en horlogerie (Matile 1999).

¹⁵⁰ Cf. Glossaire.

¹⁵¹ Cf. Glossaire.

dévolus aux grandes complications ou à la restauration des pièces anciennes au sein des maisons situées dans la gamme prestige et beaucoup plus rarement, dans les laboratoires de prototypage des grandes marques ou dans les cellules de préparation des calibres qui s'appêtent à passer un concours de chronométrie. En somme, au niveau de la production, ce qui est perçu par les praticiens comme la base « populaire » du métier n'est principalement plus mis en œuvre que dans la pratique d'une élite technique en lien avec la réalisation de produits de luxe « exceptionnels » et « artistiques ».

Une étude de cas : le pivotage

Le pivotage est un « classique » de l'apprentissage horloger qui se trouve encore davantage marginalisé que l'achevage ou le réglage. Lors d'un repas de midi que je prenais avec trois membres de l'équipe d'enseignants d'une école horlogère, Silvan, 40 ans, me dit : « Toi qui t'intéresses aux enjeux sociaux liés à la pratique, les questions historiques doivent t'intéresser aussi, non ? Sais-tu pourquoi le pivotage était si important auparavant que tout futur horloger se devait de l'apprendre et de le maîtriser ? » Je n'en avais aucune idée. Silvan reprit :

« L'organe réglant composé par le couple balancier-spiral est le cœur de la montre mécanique et ce cœur est traversé par un axe susceptible de casser plus facilement que les autres axes de mobile car il supporte plus de poids. Jusque dans les années 1930, la maîtrise du pivotage était prépondérante parce que les antichocs n'existaient pas et les pivots des axes de balancier cassaient facilement. Il fallait donc les refaire régulièrement. Avec l'invention et les succès des montres-bracelets, les axes de balancier ont été encore plus fragilisés que dans les montres de poche à cause de la fréquence des chocs liés aux mouvements du poignet. Le pivotage avait donc du sens parce qu'il n'existait pas d'autres choix. L'invention des pare-chocs *Incabloc* en 1934 a permis d'amortir les soubresauts affectant les axes de balancier tout en les recentrant systématiquement. Le pivotage a alors perdu de sa superbe. Durant la suite du xx^e siècle, les efforts dans l'interchangeabilité des pièces et l'automatisation de la fabrication ont permis la production de plus grands volumes de stocks d'axes, ce qui a davantage relégué le pivotage au second plan. »

L'apparition de la technologie *Incabloc* a donc progressivement transformé le métier d'horloger mais également le statut de l'apprentissage du pivotage, confinant alors cette technique aux institutions ayant explicitement ou implicitement une fonction de « conservatoire » comme les écoles ou les musées. Il va sans dire qu'aujourd'hui le pivotage ne se pratique presque plus en industrie. Il n'a plus cours en production et seulement de manière très marginale en SAV. Il n'est plus mis en œuvre, au sein des marques, que pour le rhabillage ou la restauration de pièces anciennes auxquelles il manque des fournitures.

Un sujet qui divise

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance relative à la formation d'horloger qui a eu lieu ces dernières années, le pivotage a été au cœur des débats. Il a fait l'objet de discussions nombreuses et controversées entre les différents membres de

la commission de consultation composée de représentants des organisations faïtières de la branche, des autorités, des écoles et des entreprises. Cette technique cristallise en effet certaines tensions entre le milieu de la formation à l'école et celui de la production industrielle. Un grand nombre d'enseignants demeure convaincu que les entreprises veulent évincer le pivotage du programme de base parce qu'on ne le pratique plus en production. Ils se demandent alors jusqu'à quand il sera maintenu dans la formation. Son éventuelle disparition est crainte et perçue comme source d'appauvrissement et de dégradation du métier. À l'image de Sandrine, les formateurs déclarent : « en enlevant certaines techniques des programmes de formation, des coups de main et des gestes se perdent, on oublie l'usage de certains outils anciens au même titre que lorsqu'un atelier de rhabillage est équipé d'une machine à souder au laser ! »

Paul, précédemment cité, avait également abordé le thème du pivotage dans sa conférence sur le SAV :

« Dans la commission de révision, on a parlé de pivotage parce qu'il a bien fallu en parler. On n'en a pas parlé au début, en tout cas, ce n'est pas le premier sujet qui est sorti, puis après on a bien été obligé de se regarder et quelqu'un a dit pivotage. Au moment où il a dit ça, il y a eu comme un vent, il a fallu ouvrir les fenêtres, aérer, et puis ça a été un petit peu mieux ! On a eu très peur quand ce mot-là a été prononcé. Néanmoins, on s'est dit, sur la base de l'orientation que prend l'ordonnance, qui pivote ? Personne ? Plusieurs personnes ? Je vous livre juste mon opinion personnelle, elle vaut ce qu'elle vaut. J'ai rencontré des pivoteurs chez Patek Philippe, quand j'y ai travaillé, il y en avait trois au SAV. Ils faisaient des pivots de A à Z, ils prenaient les mesures, les partagements, etc. et fabriquaient des pivots... et j'en ai plus vu pendant très longtemps. J'en ai moi-même fait à mon école d'horlogerie et puis en revenant à l'école comme enseignant, j'ai dû m'y remettre. En m'y remettant j'ai eu très peur, je me suis dit "ça marchera pas" et puis c'est comme le vélo, ça marche. On ne recommence jamais avec les petites roues sur le côté. Et puis finalement ça va pas si mal, on se rend compte que c'est quand même un coup de main qu'on a, qu'on a acquis, c'est un peu le résultat auquel on est arrivée la commission. C'est que dans l'ensemble si on enlève le pivotage, l'achevage, qu'est-ce qui reste ? Il ne reste rien et ce métier, on veut qu'il continue, qu'il garde toute sa spécificité, en tout cas au niveau de l'apprentissage. »

Au terme de ces pourparlers, la commission a donc pris la décision de maintenir le pivotage au niveau de la formation initiale d'horloger de production.

Au nom de la didactique

Pour les représentants de l'industrie, le pivotage est « vraiment la tradition à laquelle les horlogers tiennent et en particulier les gens des écoles ». Cependant, au terme de mes trois années d'enquête, je ne peux me résoudre à croire que les enseignants ne tiennent à cette pratique que parce qu'elle est « traditionnelle ». Après les avoir fréquentés et entendus longuement, j'ai constaté que ce n'était pas en vertu d'une fidélité supposée au passé horloger de la région que ces praticiens

le défendaient mais avant tout pour des raisons d'ordre technique et didactique. Et Laurent de développer :

« Bon, c'est vrai que sur dix ans, on va peut-être former un ou deux horlogers qui feront du pivotage après. Mais c'est pas pour leur apprendre à refaire des axes de balancier qu'on leur fait faire ça, c'est pour leur permettre d'acquérir une sensibilité, une aptitude à travailler dans le petit et avec légèreté. Ça, les horlogers qui ne font pas de pivotage, ils ne l'ont pas. Avec le pivotage, les élèves sont amenés à se familiariser avec des mesures de l'ordre du centième. Ils apprennent à observer dans le petit sans forcément percevoir *de visu* ce qu'ils font mais en devant respecter des tolérances. Par exemple, le diamètre d'un pivot jauge a une tolérance de deux centièmes, c'est impossible de voir ça à l'œil nu. Les élèves doivent apprendre à enlever de la matière sur la pièce petit à petit et à se servir ensuite d'un micromètre ou d'une plaque à trous avec différents diamètres-étalons pour voir s'il est conforme ! Le pivotage, c'est important parce que ça exerce leur œil et ça forme leurs mains. Ça éduque leur habileté dans l'appréhension de la matière. »

En outre, les formateurs soutiennent cette technique au nom de la défense d'une certaine conception du métier qui suppose d'être autonome, c'est-à-dire en mesure de concevoir et de refaire des pièces comme les axes de mobile et leurs pivots. Le fait de retirer le pivotage de la formation poserait ainsi d'indéniables problèmes aux futurs rhabilleurs qui se trouveraient empruntés devant une pièce ancienne pour laquelle il n'existerait aucune fourniture de rechange, ni aucun stock. D'autre part, l'éviction du pivotage conduirait à accepter de baisser le niveau de la formation et serait une manière de « tuer le métier » en le dévaluant complètement. Cela apparaît inacceptable à certains enseignants qui se plaignent déjà, à l'heure actuelle, d'une perte du savoir-faire. Le pivotage fait en effet l'objet de mécontentements de la part de formateurs qui estiment que les critères d'évaluation du travail des apprentis sont désormais beaucoup trop lâches. Et Laurent de pester :

« Les élèves ne s'entraînent plus sur des vrais pivots mais sur des pivots jauges, ce qui fait qu'ils n'ont plus qu'un pivot à réussir à la place de deux, et ça fait franchement la différence parce que je peux te dire que quand tu devais en faire deux et que tu ratais le second après avoir réussi le premier, après deux heures de boulot, tu t'en voulais tellement que tu ne recommençais pas ça deux fois ! En plus la taille des pivots qu'on leur fait tourner aujourd'hui est hyper grande. Ce n'est vraiment pas du travail dans le micro ! Nous, de mon temps, on était obligés de travailler avec des valeurs beaucoup plus petites ! »

Ce qui fait problème pour les gens de la formation et qui explique la raison pour laquelle ils ne défendent pas le pivotage *au nom de la tradition*, c'est qu'ils ne le considèrent pas comme un élément appartenant définitivement au passé¹⁵² et craignent que l'industrie ne lui impose définitivement ce statut. Ils envisagent certes

¹⁵² Dans les termes de Bergson (1896), il serait possible de dire qu'ils envisagent le pivotage à partir d'une « mémoire habitude » qui emploie les actions passées dans les actions présentes sans les reconnaître comme passées, plutôt qu'à partir d'une « mémoire souvenir » qui enregistre le passé et le conceptualise en tant que tel.

cette technique comme le produit d'une longue transmission, eu égard à son important ancrage dans le temps, mais ils la perçoivent avant tout comme une composante de leur activité quotidienne de formateurs. Lenclud (1987, 1994) a parfaitement montré qu'au sein des groupes sociaux, la tradition se conceptualise *en tant que telle* à la faveur d'un décrochement conceptuel, d'une rupture épistémique entre le présent et le passé. Pour que se forme la catégorie de « tradition » et qu'elle soit attribuée à une pratique, il faut que le groupe social concerné objective préalablement une distance entre son présent et son passé et de là, revendique éventuellement la perpétuation de ce dernier. Or, chez un grand nombre d'enseignants, le pivotage n'est pas exactement une tradition parce qu'il est une technique encore régulièrement exercée et valorisée en vertu de ses propriétés heuristiques.

Les effets de l'écart formation/industrie

Au terme de sa conférence, alors qu'il évoquait l'importance du maintien de techniques comme l'achevage ou le pivotage dans la nouvelle ordonnance d'apprentissage, Paul avait conclu par ces mots :

« On est tous conscients, je l'espère, que ça peut arriver qu'on fasse des gens un peu frustrés aussi. On va créer un certain nombre de jeunes qui vont entrer dans l'industrie, dans les grandes entreprises où le travail est parfois plus fractionné et remarquer qu'on les a formés à ça pour faire ça. Mais bon, ça fait partie de la formation, on l'a, c'est de l'acquis ! »

La frustration induite par l'écart entre l'image du métier déclinée par la formation et la réalité de la pratique en industrie n'a en effet pas manqué d'être soulignée par certains jeunes praticiens que j'ai rencontrés. Au cours d'un entretien, Louis me raconta son parcours. Ayant récemment démarré sa carrière professionnelle après avoir terminé son cursus sur les bancs de l'école, il avait choisi d'être horloger après avoir dû abandonner son métier d'ébéniste, à la suite d'un accident. Il avait alors été capté et séduit par le côté « artisanal, miniature et précis » de l'horlogerie :

« C'est ça qui m'a plu dans ma formation et m'a donné envie de poursuivre après les trois modules d'opérateur que l'assurance-invalidité me payait. J'ai donc décidé de passer mon CFC d'horloger complet en cours du soir, pendant plus de cinq ans. Comme il fallait que je finisse cette formation en cours d'emploi, j'ai trouvé du travail comme intérimaire dans une prestigieuse marque à Genève. Je n'ai pas hésité une seconde. J'étais émerveillé. C'était la marque artisanale par excellence avec ce souci du patrimoine, de la bienfacture. C'était l'horlogerie que je rêvais de faire, celle qu'on nous vante dans la pub avec de magnifiques pièces, faites à la main, celle qui s'approche le plus du côté artisanal qu'on découvre à l'école. Mais là, franchement je déchant. Quelle désillusion ! »

Je l'interrogeai sur les raisons de son mécontentement. Il renchérit :

« Ils m'ont mis dans un atelier où j'assemble des modèles courants, des chronographes produits en grandes séries, ce sont les produits d'entrée de gamme de la marque. Je ne fais pas du boulot d'horloger. C'est du travail à la chaîne, répétitif et peu intéressant. Mes

compétences ne sont pas du tout utiles. Rends-toi compte, dans mon atelier, je suis le seul à avoir un diplôme d'horloger, les autres ce sont des opérateurs qui sont entrés dans l'horlogerie il y a un an ou deux. Avant ils étaient serveurs, cuisiniers, plombiers. Ce n'est pas un atelier prestigieux, on n'a jamais de visites. Quand il y a des visites, les responsables leur montrent plutôt les complications ou les pièces anciennes !»

Je lui demandai s'il ne pouvait pas changer d'atelier et il affirma : «Quand tu es intérimaire, c'est déjà pas certain que tu puisses rester dans la maison, alors non, sérieusement, je ne m'imagine pas demander. Ça montre juste que dans l'horlogerie, le CFC, c'est une étape nécessaire mais ça ne sert à rien, sinon à travailler à la chaîne ou au mieux comme chef d'atelier mais seulement après plusieurs années. Pour avoir quelque chose d'intéressant à faire au niveau du métier, il faut au moins être technicien.» La défense des techniques anciennes à l'école et l'imagerie artisanale de la profession qui émanait de la communication publicitaire de certaines marques très haut de gamme constituaient ainsi deux sources entremêlées de déception chez mon interlocuteur qui avait été séduit par une représentation du métier dont l'éloignement de sa réalité quotidienne était désormais pénible à vivre.

CHAPITRE CINQ

UNE PETITE ENTREPRISE

« Ma petite entreprise
Ne connaît pas la crise.
Épanouie, elle exhibe
Des trésors satinés
Dorés à souhait. »

Alain Bashung

PRÉAMBULE

Mois d'août 2010. J'avais raccroché le combiné du téléphone avec un immense sourire aux lèvres. « Mon enquête allait enfin pouvoir commencer », pensais-je alors. Par l'entremise de mon amie Danielle, j'avais obtenu ce rendez-vous tant espéré avec Jürg Kamaar à qui je venais de parler. « Passez à l'atelier, lundi, dans la matinée ! » avait-il dit, ajoutant quelque chose que je n'avais pas exactement saisi par rapport à un « brunch à midi ». Peu m'importait. J'avais rendez-vous dans l'antre où il fabriquait ses montres, au cœur de Genève. Au vu du ton cordial de l'échange, je me prenais à imaginer trois belles heures d'entretien en matinée avec lui, suivi d'un repas – puisqu'il m'avait parlé de « brunch » – dans un restaurant de son choix où il m'inviterait peut-être, moi le *doctorant sans le sou*. Je suspectais cette éventualité en repensant à l'entretien que j'avais mené quelques semaines plus tôt avec Édouard, 55 ans, guillocheur installé dans la région jurassienne des Franches-Montagnes. J'étais allé le voir dans son atelier pendant quelques heures. La rencontre avait été si sympathique que celui-ci m'avait spontanément invité à déjeuner après nos causeries du matin. Il n'en a pas vraiment été ainsi lors de ma rencontre avec Jürg.

Le jour du rendez-vous arriva. Un lundi matin de septembre, vers 10 heures. Je me dirigeai vers son atelier qui se trouvait discrètement logé au deuxième étage d'un immense bâtiment situé à proximité de la gare. Depuis la rue, une série d'escaliers menait au niveau intermédiaire du bâtiment où une plaque inscrite sur une de ses structures indiquait que l'entreprise se trouvait plus haut, à vingt mètres. Je longuai une espèce d'immense balcon qui faisait le pourtour du complexe et me trouvai nez à nez avec un espace commercial composé de grandes vitres qu'un rideau blanc habitait. Le nom de l'entreprise était écrit sur l'une d'entre elles, sans aucune autre indication. Impossible de voir quoi que ce soit de ce qui se passait à l'intérieur. Sur la porte d'entrée, un autocollant indiquait «site surveillé». Je m'arrêtai sur le pas de la porte et sonnai. Un homme en blouse blanche, «migros» fixé et relevé sur sa lunette droite, m'ouvrit la porte. D'un air malicieux, avec un petit sourire en coin, il me dévisagea et me pria d'entrer. Après m'avoir présenté Dave, son horloger, la vingtaine passée, Jürg Kamaar me fit prendre place dans un espace aménagé, derrière son bureau, au centre de l'atelier, où il avait installé une table, trois chaises, une imprimante d'un modèle des années 1990, son coffre-fort et une bibliothèque.

Avant même que j'aie pu me présenter, l'horloger m'apostropha : «Bien, généralement, pour les gens comme vous qui viennent solliciter mon expertise, je demande des honoraires!» Stupéfaction. Je devins blanc comme un linge. «Mais je suis doctorant, j'ai un petit revenu, je suis incapable de vous payer quoi que ce soit!» rétorquai-je, inquiet. «Je sais, je sais, bon, pour vous ce n'est pas exactement pareil. Ça ne s'applique pas mais vous me sollicitez pour quelques heures alors je vous propose de payer le brunch à midi. On peut aller juste à côté, il y a un très bon restaurant, je réserve?» J'acquiesçai. Il se leva et alla passer le coup de fil de réservation. Quelle surprise! Je ne m'attendais pas à ça. Il m'était impossible de refuser et je ne savais pas au-devant de quoi j'allais en termes de dépense. J'étais scotché sur ma chaise. «Voilà quelqu'un qui a conscience de sa valeur, ce sera un repas de midi qui va me coûter cent balles!», méditai-je.

L'entretien redémarra et se poursuivit de belle manière. Je constatai cependant que je ne parvenais pas à le faire parler de technique horlogère. Il me parlait de son arrivée en Suisse, de ses débuts à titre d'indépendant durant la «crise du quartz», de l'«Académie de créateurs» dont il était membre, de l'importance d'être un horloger singulier et «artiste». Il signala qu'un journaliste lui avait fait récemment remarquer qu'il devait être l'horloger encore en vie ayant fait l'objet du plus grand nombre d'articles de presse. Il insista sur l'aspect inventif de son travail: il avait remporté un prix à un salon des inventions. Cela lui avait valu de nombreux articles de presse qui lui avaient donné un surnom et permis de devenir visible. Des années plus tard, une de ses réalisations avait été inscrite dans un Livre des records pour l'extrême défi de miniaturisation qu'elle représentait. Il me fit examiner le certificat encadré et accroché au mur qui conservait la mémoire de ce succès.

La contemplation de ce mur me fit également prendre conscience du sens de l'humour avec lequel Jürg envisageait sa carrière. À côté des diplômes, se trouvait

affichée une caricature de lui au crayon. Il donnait l'impression d'avoir une grande maîtrise de son propos et l'habitude de raconter son histoire. Il avait le sens de la formule et son récit se déroulait de manière fluide et éloquente. Les anecdotes étaient choisies avec soin et leur alternance bien dosée. Tout s'enchaînait très bien mais pas un mot sur la manière dont, pratiquement, il faisait ses montres. Il en sortit du coffre une dizaine d'exemplaires, signés de son nom avec des mouvements « plus ou moins anciens » selon les modèles. Nous fûmes interrompus une demi-heure plus tard par la visite d'une représentante d'une maison de « chocolat fin » de Carouge qui prospectait au sein des entreprises susceptibles d'offrir ce genre d'attentions à leurs clients. La dégustation finie, je repris courage et lui demandai si sa créativité n'était tout de même pas liée, à la base, à une grande maîtrise technique de l'horlogerie, espérant par-là que nous enchaînerions sur le thème du savoir-faire et des compétences manuelles. « Ah oui, c'est certain ! » J'insistai : « Mais alors qu'est-ce qu'un bon horloger ? » « C'est quelqu'un qui maîtrise les langues avant tout, parler anglais c'est un immense atout. Moi, j'ai toujours pu compter sur ma femme qui est correspondante plurilingue et tout au long de ma carrière, ça a été une force de pouvoir communiquer auprès des médias et des journalistes du monde entier, grâce à elle ! »

Nous partîmes déjeuner. Le restaurant était élégant et le repas fut agréable mais plus l'heure avançait, plus j'avais l'impression de n'avoir pas su capter la substance du travail artisanal de Jürg, du point de vue du métier, et cela m'ennuyait énormément. Je m'adressais des reproches : « Te voilà un grand ethnologue du discours des horlogers mais tu ne sais toujours pas à quoi ça ressemble une chaîne opératoire, ni comment ça se fabrique une montre ! » Au milieu du repas me vint soudain à l'esprit la somme potentielle que j'allais devoir lâcher pour le festin qui concluait notre entrevue. Je me dis tout bas : « Pour ce prix-là, cette rencontre doit me rapporter plus qu'un entretien. Il faut absolument que je demande le maximum. Je ne repars pas d'ici sans avoir trouvé le moyen de me faire accepter dans l'atelier de Jürg pour y faire mon enquête. Prends ton courage, sois franc et demande-le-lui explicitement ! » Je décidai en une fraction de seconde de ne plus « lâcher mon os ». J'allais repartir avec un nouveau terrain dans son atelier ou mourir.

La fin du repas approcha et l'horloger me dit gentiment : « Bien, je crois qu'on a fait le tour, y aurait-il encore quelque chose... » « Oui, vous savez, en fait, je suis ethnologue, et nous autres, on travaille avant tout par observation directe, alors je me demandais si vous accepteriez de me faire une place dans votre atelier pour découvrir concrètement ce que ça veut dire de faire de l'horlogerie au quotidien. » « Ah, là vous me prenez un peu de court... je... mais vous feriez quoi... ? » « Je peux vous faire la comptabilité, je suis même prêt à vous faire le ménage si vous voulez ! » « Mais j'ai déjà une femme de ménage... » « Ou m'occuper de votre administration, du site internet... » « Ah oui... vous pourriez gérer mes mails... mais bon, j'ai quand même mes petits secrets et puis ça, en principe, c'est le travail de Lara, notre secrétaire par qui vous avez eu mon numéro. » « Oui bien sûr, en tout cas, ce serait vraiment génial de pouvoir voir de l'intérieur ce qu'il se passe au quotidien dans un atelier comme

le vôtre et sur une période plus longue que quelques heures.» «Oui, je comprends bien, écoutez, laissez-moi réfléchir quelque temps. Euh, là je pars deux semaines en vacances, je vous recontacte à la fin du mois et on en reparle.» La rencontre se conclut sur cet échange et me laissa une impression plus satisfaisante de mon travail même si je ne savais pas dans quelle mesure la collaboration allait fonctionner ou non.

Trois semaines plus tard, il me rappela en s'exclamant :

«Bon voilà, je ne voyais pas forcément ce que vous pourriez faire dans l'atelier mais j'ai bien réfléchi. En fait, j'ai gardé un très grand nombre de magazines horlogers et des archives. Il y en a un sacré tas et ça commence à encombrer la place à l'atelier. Vous pourriez venir jeter un coup d'œil et mettre un peu d'ordre là-dedans. Il y a des choses qui peuvent vous intéresser pour votre étude, certains des magazines sont assez vieux. Vous pouvez les consulter sur place. Il y a une petite table juste à côté de la bibliothèque. Alors si ça vous dit, vous pouvez passer quand vous voulez!»

Je m'égosillai pour exprimer mon indicible joie après avoir raccroché. J'allais pouvoir comprendre de quoi était fait le métier, qui étaient les horlogers et être en mesure d'adresser les questions suivantes : qu'est-ce qui est fait dans un atelier artisanal ? Comment la transmission et l'apprentissage du métier s'opèrent-ils dans la pratique ? Comment le corps est-il engagé dans l'activité et façonné par celle-ci ? De septembre 2010 à septembre 2013, je devais me rendre en moyenne deux fois par mois dans ce petit atelier d'horlogerie qui fut, durant mon enquête, principalement composé de trois personnes, une série de nouveaux horlogers s'étant succédés aux côtés de Jürg et de Dave, dès 2012.

NÉGOCIER SA PLACE DANS L'ATELIER

L'accord tacite

Je recontactai Jürg une semaine plus tard et réalisai ma première matinée de tri de documents à l'atelier un matin d'octobre. Les premiers mots qui me furent adressés par l'horloger après les salutations d'usage et les formules de courtoisie furent : «Voilà l'étagère où sont tous ces documents. Il y a de quoi faire. Tu peux t'installer sur la petite table à côté!» Je remarquai le passage au tutoiement et remerciai pour l'accueil. Il rétorqua : «Oui, je sais que je suis sans doute un des seuls à faire ce genre de choses. Les autres horlogers ne sont pas si généreux de leur temps et de leur atelier. Pour eux, ces rencontres tout comme les entretiens avec les médias, c'est de la perte de temps. Mais surtout tu ne nous déranges pas!» Je crois que je n'ai jamais aussi bien entendu une injonction qui m'était adressée et me suis employé, durant les premiers mois d'enquête (et même, pourrais-je dire, sur l'ensemble de mes trois années de fréquentation de l'atelier), à me rendre le plus discret et transparent possible. L'enjeu était de taille pour moi car je voulais être certain d'être autorisé à revenir continûment observer, du coin de l'œil, ce qui se déroulait dans l'activité quotidienne de ces praticiens.

À peine arrivé, j'avais commencé à éplucher les revues¹⁵³ et les dossiers distribués pêle-mêle sur l'espace de rangement et, au cours des premiers mois de la recherche, j'ai rapidement su trouver ma place dans l'atelier en me concentrant sur l'espace documentaire de l'étagère où se trouvaient empilés des dossiers d'archives, des magazines et des ouvrages historiques. Le fait de passer ces trois années à défricher cette documentation m'a donné l'occasion de me familiariser avec le monde horloger et de comprendre certains des enjeux qui le traversaient. La plupart des documents que j'ai eus en ma possession couvraient les années 1970 à 2013. J'ai ainsi pu considérer les changements qui avaient affecté les mises en image et en marché des marques et, sans avoir jamais voulu réaliser une histoire de la publicité horlogère, cela m'a permis d'envisager l'évolution de leur communication et la place grandissante qu'elles réservaient aux notions de « tradition », de « patrimoine », de « savoir-faire », de « transmission » ainsi qu'à la mise en scène de la corporéité et de la gestualité technique.

L'organisation spatiale de l'atelier

L'atelier était organisé en cinq sous-espaces distincts et ma table de travail se trouvait, entre la porte d'entrée et la fameuse étagère à documents, exactement en son centre. Lorsque j'étais assis à ma table, sur un tabouret en bois que je m'étais trouvé sous la structure dévolue à la trempe et au revenu des pièces, et que je relevais la tête, voici quelle disposition avait l'espace autour de moi : à ma droite, se trouvait une pièce consacrée à la terminaison des montres. Deux longs établis d'horloger occupaient chaque côté de la pièce. Il y avait là les appareils pour le contrôle de marche des montres et de remontage des mouvements automatiques, un microtour avec burin mobile, des layettes remplies de fournitures, les armoires où étaient rangés les stocks d'ébauches et de composants divers ainsi que l'outillage de main. À ma gauche, était organisé un espace quadripartite avec une grande planche à dessin, un petit four pour la combustion, une place pour le limage et tout le parc de machines-outils conventionnelles destinées à l'usinage des fournitures du mouvement.

Le travail dans l'atelier étant extrêmement outillé, il impliquait le recours fréquent à des machines telles qu'un tour Schaublin 102, une fraiseuse conventionnelle, une perceuse, des machines pour le perlage. Il ne s'agissait pas de machines automatisées et il n'y avait ni chaînes de montage, ni stations robotisées. Au centre de l'atelier, derrière ma table de travail, étaient disposés le bureau, un ordinateur, les documents administratifs et dans l'arrière-fond, un coin réservé à l'accueil des visiteurs ou des clients, agrémenté d'une bibliothèque. Enfin, derrière le tour, une porte donnait sur un réduit, dans lequel étaient installés un tour à polir, plusieurs étagères pour les

¹⁵³ La liste exhaustive des titres consultés figure en bibliographie. S'y trouvent tant des magazines spécialisés que des journaux de mode horlogère que j'ai principalement utilisés pour constituer une base archivistique des publicités.

cartons et une salle d'eau attenant à des toilettes. De manière significative, l'espace bureau/réception des visiteurs marquait une frontière claire entre la partie de l'atelier liée à l'usinage avec le parc de machines et celle consacrée à la manipulation des mouvements. La raison en est que les étapes de micromécanique sont salissantes et produisent de la poussière dont il faut prémunir les montres lors de leur assemblage et de leur réglage. Jürg m'avait ainsi demandé de ne pas m'avancer trop vers les établis si je revenais de l'extérieur de l'atelier et que j'étais couvert de poussière ou de terre.

La peur continue de déranger

Initialement, j'avais prévu de décrire attentivement les techniques corporelles et les gestes mis en œuvre dans l'exercice quotidien de la pratique par les deux puis les trois horlogers de l'atelier en essayant de m'approcher au plus près de ce qu'ils faisaient. J'ai donc commencé mon travail sur les fonds documentaires en espérant qu'il me permettrait progressivement, à la manière des observations que je menais dans les écoles d'horlogerie, de repérer quelles techniques étaient pratiquées en fonction de quels objectifs et comment les corps étaient investis. Ce projet ne fut jamais réalisable. D'une part, j'ai dû rapidement me rendre à l'évidence : mon bureau était situé dans l'espace de l'atelier dévolu à l'administration et à l'accueil. Je me trouvais donc à cinq mètres de la première place de travail, à dix mètres de la seconde, et à ces distances-là, il n'était possible de rien voir précisément. D'autre part, je n'ai jamais pu observer les horlogers à l'établi en demeurant « pendu à leur cou » tant les signes et les indices m'engageant à respecter la convention de discrétion que nous avions tacitement adoptée Jürg et moi étaient nombreux. Quant aux thématisations ou aux explicitations de ce que les artisans faisaient, elles étaient peu nombreuses.

Au fil du temps, diverses micro-interactions me rappelèrent systématiquement qu'il fallait me montrer discret, faire oublier ma présence et surtout ne pas déranger les praticiens au travail. Je me proposai donc de guetter les savoirs en acte « du coin de l'œil ». Mais là encore, mes quelques tentatives d'observation, à distance, des opérations réalisées sur les pièces me mirent moi-même mal à l'aise. Depuis la table où j'étais installé, durant les premiers mois d'enquête, il m'est en effet arrivé un nombre important de fois de sortir la tête de mes papiers et de la tourner à droite, dans la direction des horlogers. Je voulais caractériser plus précisément leur posture, leur tenue sur leur siège respectif en fonction de son type (tabouret, chaise), la position de leur dos, les outils qu'ils employaient, etc. Quelques microréactions me donnèrent l'impression que mon regard en balade les incommodait.

À une occasion, alors que Jürg employait son microtour non automatique à burin mobile, je fus fasciné par le bruit et me mis à regarder, de loin, plus précisément la manière dont il coordonnait la manipulation du burin sur la petite pièce et son mouvement du pied pour actionner la pédale. À ce moment-là, sans qu'il se tournât, je perçus une très légère inclinaison de sa tête sur sa gauche, un petit haussement de l'épaule gauche et un furtif regard qu'il jeta comme pour vérifier s'il était suivi,

sans être vu. Et effectivement, il l'était. J'essayais de suivre de près ce qu'il faisait sans vraiment y avoir accès. Je lus son attitude comme un signe manifestant qu'il se sentait dérangé et pensai que le secret était d'abord une technique du corps. En d'autres circonstances, je sentis un silence pesant accompagner le regard que je projetais au loin et me signifier mon inconvenance.

Dans ces moments-là, ma présence et l'intensité que je mettais à essayer d'observer ce qui se passait m'ont semblé inconfortables. De la même façon, je ne me suis jamais senti complètement autorisé à aller et venir de ma place à l'espace où se trouvaient les établis alors que les horlogers y travaillaient. Je ressentais mes déplacements comme limités. Le fait de traverser la frontière de deux sous-espaces avait quelque chose qui ne relevait pas de l'évidence. Tel fut mon ressenti, si bien que je décidai d'être patient et de profiter de ce qui s'offrait à moi, à savoir de pouvoir caractériser la mise en œuvre quotidienne de leur travail, son évolution dans le temps et certains enjeux qu'ils rencontraient et dont ils me parlaient parfois. L'ethnographie menée dans l'atelier m'a ainsi permis de préciser, en situation de pratique, ce que revêtaient les notions d'«artisanat», de «créativité» et d'«indépendance» du point de vue d'un horloger expérimenté qui travaillait pour le compte de sa propre marque avec une petite équipe installée sous son toit et un large réseau de sous-traitants.

Après quelques mois, je sentis que je gagnais la confiance de Jürg et l'amitié de Dave. Double cadeau qui n'avait pas de prix. Je pus rapidement mesurer cette confiance naissante aux invitations que l'horloger me fournissait pour divers événements au cours desquels je fus réjoui de constater qu'il prenait grand soin à me présenter aux gens qui l'entouraient, avec une pointe de fierté, en ces termes: «Celui-ci, il est anthropologue, il travaille sur les horlogers. Sa recherche a commencé dans le cadre de l'inscription de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO et il vient de temps à autre à l'atelier.» De telles introductions me valurent, par exemple, de devoir intervenir lors de la séance de questions qui punctua une des conférences qu'il donna dans un Cercle d'amateurs. Je dus répondre à une question du public «adressée à l'anthropologue de service» qui n'était autre que: «Quel genre de personnes excentriques sont les créateurs indépendants?» Moi qui désirais ne pas faire de typologie d'horlogers, je dus alors ruser pour fournir une réponse qui ne fût pas trop rigide. Je m'en sortis en disant qu'il était particulièrement ardu de devoir faire des généralités sur la «singularité de ces personnages».

LA VIE D'UN ATELIER

Les profils des acteurs

Jürg

La trajectoire de Jürg dans le monde horloger se confond avec un goût pour la «création indépendante», formule constituée de deux termes qui sont ses maîtres

mots, et un attachement profond pour le métier qu'il a appris à la fin des années 1950 en faisant un apprentissage auprès d'un réparateur de garde-temps dans une petite ville du nord de l'Allemagne. Tout au long de ma collaboration avec lui, je me suis ainsi demandé comment «se fabriquait-on» en tant que créateur indépendant. Arrivé en Suisse dans les années 1960 pour travailler au SAV d'un détaillant de montres et de bijoux, Jürg réalisa sa fameuse invention quelques années plus tard, ce qui lui offrit une certaine reconnaissance dans le milieu et lui ouvrit les portes d'une prestigieuse marque d'horlogerie genevoise. Il y travailla au département «complications» plusieurs années et s'occupa de mouvements tels que des répétitions-minutes ou des calendriers perpétuels pour montres de poche, des montres-bracelets automatiques avec quantième perpétuel, des mouvements d'«heures du monde» avec multiples fuseaux horaires et fit également de la réparation de pièces anciennes munies de complications, pour lesquelles il développa son «flair» et son «*feeling*» de restaurateur.

Durant les années 1970, la rencontre d'un fabricant de boîte de montres en or avec qui il se mit à restaurer de vieux mouvements et à en reconstituer les boîtes lui permit d'envisager la voie de l'indépendance. En 1977, il s'installa à son compte avec le boîtier qui le quitta assez rapidement. Au cours d'un échange, il décrivit la situation de cette époque en ces termes : «J'ai réussi à me lancer comme indépendant sans dépendre trop des autres parce que j'ai pu récupérer un nombre important d'outils et de machines qui partaient à la casse à la suite de la faillite d'une entreprise pendant la "crise du quartz". Tout mon parc de machines est donc ancien mais il est robuste et j'ai appris à en tirer le meilleur!» Divers travaux de rhabillage, de restauration, de conception et d'assemblage pour des particuliers et des marques constituèrent alors les sources de financement de ses créations. Il réalisa sa première montre-bracelet en 1985. Son adhésion à l'association de créateurs indépendants devait par la suite l'aider à se faire un nom auprès de nouveaux clients. Au printemps 2013, lors d'une discussion à l'atelier, il confessa que son indépendance était une fierté mais qu'elle avait été difficile à conserver :

«J'ai bien hésité à un moment à m'associer avec des businessmen. Les opportunités pleuvaient. Ce n'était pas facile de résister. Au cours des années 1990, de riches entrepreneurs ou des financiers arrivaient de partout, d'Italie, de Singapour, de Hong Kong, de Russie. Et puis c'est une discussion avec ma femme qui m'a convaincu de rester seul à la tête de mon entreprise. Je me rappelle qu'elle m'a demandé "mais toi, qu'est-ce que tu aimes vraiment?" La réponse était évidente, c'était : "faire comme je veux". Dès ce moment-là, il était clair que je ne m'associerais avec personne et je crois que grand bien m'en a pris, quand je vois le sort douloureux de certains de mes confrères. Ils ne sont pas restés longtemps à la tête de leur marque!»

Mes trois années d'enquête à ses côtés se sont en outre déroulées dans un contexte particulier puisque Jürg, âgé de 70 ans passés, désirait remettre son entreprise et s'y attelait depuis plusieurs années à l'aide d'un agent. J'ai donc vu circuler à l'atelier un certain nombre de repreneurs potentiels d'origine hongkongaise, chinoise, russe, indienne, française et suisse.

Dave

Lorsque j'ai rencontré Dave, il avait 25 ans et travaillait depuis quelques mois dans l'entreprise de Jürg. Ébéniste de formation, il avait obtenu son CFC à Genève et avait exercé dans une PME de la région pendant plus de cinq années avant que son dos ne le fasse trop souffrir et le contraigne d'arrêter la pratique de son métier. L'assurance-invalidité lui avait alors proposé d'accomplir quelques modules d'opérateur en horlogerie de manière à trouver de l'embauche dans la branche. Il avait obtenu des certificats en rapport avec trois modules et avait trouvé du travail chez Rolex. L'un de ses formateurs, Nikos, qui avait par ailleurs repéré ses compétences, travailla plusieurs années dans l'atelier de Jürg tout en étant à son compte comme sous-traitant pour l'industrie. C'est à partir de là qu'il vint chercher Dave chez Rolex et lui proposa d'intégrer son équipe. La collaboration entre Nikos et Jürg se solda par un échec. L'horloger d'origine allemande ayant besoin de quelqu'un pour le seconder, Nikos proposa Dave à Jürg, qui avait déjà évalué ses qualités et le prit à l'essai durant trois mois. L'ex-ébéniste donna satisfaction et quelque temps plus tard, il fut engagé à plein temps. Au cours de l'un de nos nombreux échanges, il revint sur son parcours :

« Ce n'est pas évident, dans ma profession d'avant, j'étais un travailleur qualifié, j'avais un CFC et de l'expérience, je commençais à avoir un bon salaire. Puis, tout à coup, j'ai dû changer de métier. Je ne suis pas dupe. Les formations en horlogerie que j'ai faites c'est la base de la base. Après ça, je suis entré chez Rolex mais c'était vraiment du travail à la chaîne et une atmosphère de merde avec beaucoup de Français alors qu'avant, dans l'ébénisterie, j'étais habitué à l'ambiance d'une petite équipe et avec un type de travail hyper soigné. Bon, maintenant je suis aux anges parce qu'entre Rolex et l'atelier de Jürg, niveau structure, c'est le jour et la nuit. Ici, je me plais parce que je travaille sur des complications et ça, c'est quand même le top. J'ai beaucoup progressé en réalisant certaines parties de ces pièces. Bon, j'aspire à pouvoir gagner encore un peu plus, c'est aussi pour ça que je me suis lancé dans le rhabillage, à côté, pour des clients qui viennent me voir. Je fais les révisions. Ça fait un petit plus au niveau finances et ça me permet de me faire la main. »

Les autres acteurs importants

Au cours de mon terrain, je vis un troisième poste d'horloger être créé et deux praticiens l'occuper successivement. Le premier, Bjorn, 50 ans, horloger rhabilleur d'origine suédoise ayant travaillé chez Patek Philippe, resta six mois à l'atelier comme ouvrier indépendant puis fut prié de partir. Quelques mois plus tard, Philippe, 45 ans, opérateur en horlogerie en provenance de chez Rolex, fut engagé. Il était carreleur de formation et avait préalablement été travailleur dans la construction. En raison de problèmes au dos, il s'était également reconverti dans l'horlogerie. Après avoir suivi plusieurs modules de formation en cours du soir, il avait trouvé de l'emploi dans la branche puis s'était présenté un peu par hasard chez Jürg qui l'avait pris à l'essai.

Ce bref panorama des acteurs impliqués dans les activités de l'atelier ne serait pas complet si j'omettais de souligner l'existence de personnes non horlogères qui

jouaient néanmoins un rôle important dans le fonctionnement de la marque, à savoir Heike, la femme de Jürg dont il a très souvent rappelé l'influence dans les choix qu'il avait été amené à faire, et Lara, sa secrétaire, aujourd'hui enseignante qui entreprit ce job alors qu'elle était étudiante et se chargea d'un grand nombre de tâches – en particulier administratives et informatiques – que Jürg n'était pas disposé à faire.

Un atelier «singulier»

Avant que je ne comprenne vraiment ce qui se fabriquait dans l'atelier et de quelles façons, je me suis trouvé confronté à un grand ensemble de discours qui me faisait comprendre à quel point ce qui y était réalisé était «rare» et «exceptionnel». Deux exemples significatifs me furent fournis par les collaborateurs de l'atelier, Dave et Philippe, qui, chacun à des moments différents, exprimèrent la singularité que constituait l'opportunité de travailler dans un tel espace :

«Ce qui est fou, s'exclamait Dave, ce n'est pas tellement que mes copains horlogers ou bijoutiers m'envient parce que j'ai l'occasion de travailler sur de superbes pièces en or avec des grandes complications ou le fait que je fabrique une partie des pièces. Non, ce qui m'impressionne le plus c'est d'entendre des horlogers qui ont une grande expérience et des fois un nom connu me dire: "ce que vous avez l'occasion d'apprendre avec Jürg, c'est unique, ça n'existe plus ailleurs et vous ne pourriez pas l'acquérir à un autre endroit". Alors là, ça me fait réfléchir. Je me rends compte que c'est ma chance, je n'ai peut-être pas de CFC et pas un très gros salaire pour l'instant mais avec une expérience comme ça sur le CV, ça fait classe!»

Philippe, quant à lui, avait fait un commentaire de satisfaction qui illustrait à quel point le type de production réalisé au sein de l'atelier se démarquait de ce qui se faisait dans l'industrie, même haut de gamme. Peu de temps après être arrivé, lors d'une pause de midi que nous prenions ensemble, il se confia :

«Après avoir bossé dans la grande série, ça me change vraiment de travailler chez Jürg. Ça fait du bien d'être autorisé à bouger dans l'atelier et de voir enfin la profession. Où je travaillais avant, on était cantonné à un secteur et on ne se déplaçait pas. C'était un type d'opération/pause/toilettes/retour à la place de travail. Il n'y avait pas de place pour les horlogers de métier, tout était automatisé sur des chaînes. Pour le réglage, il n'y avait rien à retoucher. Les spiraux étaient faits au laser. Il n'y avait pas d'équilibrage dynamique du balancier et donc pas de balancier à fraiser pour enlever le balourd... juste une clé à tourner avec de l'outillage spécial conçu exprès pour ça. En gros, on fabriquait des montres, c'était le seul lien avec l'horlogerie!»

Quelque temps plus tard, une personne de métier, proche collaboratrice de l'entreprise de Jürg, m'interpella lors de sa venue à l'atelier pour l'apéritif de Noël : «Incroyable cet atelier quand même, hein? Aujourd'hui, il n'y en a pas un qui lui ressemble et ce qui s'y fait n'existe plus beaucoup non plus. Il n'y a plus grand monde aujourd'hui qui peut s'enorgueillir d'une telle connaissance de la profession! Là il y a des gestes que vous ne verrez nulle part ailleurs.» «Pourquoi dites-vous

qu'il s'agit de gestes inédits?», lui demandai-je «Mais regardez autour de vous! À cause du matériel, ce que vous voyez est rarissime. Cet atelier est atypique, c'est un musée! Voyez les machines, elles sont absolument fonctionnelles mais ce ne sont que des vieux trucs relégués à la préhistoire à l'extérieur. Mais ici, on sait s'en servir, c'est ça l'épatant! Il faut connaître un grand nombre de techniques pour ça et à part Jürg, personne ne pourrait en tirer autant!»

Un ancien conservateur de musée, horloger de formation, considéré comme un «créateur de génie», me disait: «Aujourd'hui, plus personne ne produit ses montres en faisant des pièces de manière artisanale...» J'avais alors rétorqué: «Et Jürg Kamaar, il me semble qu'il...» Mon interlocuteur m'avait stoppé net: «Oui, oui d'accord, mais il est à part car c'est vraiment un des derniers!»

La teneur de l'activité

Cette actualisation du «paradigme des derniers» (Fabre 2007) à l'encontre de Jürg, qu'était-ce à dire? À quoi cela tenait-il? Quelles conditions rendaient possible l'expression d'un tel «régime de singularité» (Karpik 2007)? «Ici on crée et on fabrique des montres de haute volée, c'est une petite entreprise artisanale, artistique!» C'est par cette formule sonnante que Jürg, un matin de l'été 2011, avait décrit sa marque au téléphone, à un père soucieux de trouver une place d'apprentissage à sa fille. Après avoir raccroché, il avait commenté: «L'horlogerie qu'on fait ici est trop compliquée pour une apprentie qui débute, on fait des choses que plus personne ne fait, ça demande des connaissances en micromécanique. Si je devais prendre un jeune encore en apprentissage, il faudrait qu'il soit au moins en troisième année!» Durant ces trois ans d'enquête, j'ai ainsi passé le plus clair de mon temps à l'atelier à essayer de comprendre ce qu'étaient ces «choses que plus personne ne fai[sai]t».

L'entreprise Jürg Kamaar SA est spécialisée dans la création et la fabrication de montres compliquées. Il s'agit d'une structure de petite taille qui ne produit que des pièces uniques ou des séries très limitées (environ cinquante à cinq cents pièces d'une même série, produites sur plus d'une décennie) de garde-temps en métaux précieux dont le premier prix avoisine les 30 000 CHF. L'atelier s'inscrit dans le secteur de la production puisque des montres y sont fabriquées mais se distancie du milieu industriel en revendiquant une division des tâches toute différente de celle qui a lieu au sein des entreprises de grande taille. D'autre part, l'entreprise assure son fonds de roulement en réalisant différentes tâches de sous-traitance dans la conception et l'assemblage de mouvements, ainsi que de réparation ou d'entretien de montres de tout type.

Jürg définit son atelier comme un espace de «création artisanale» où s'effectue du «vrai travail d'horloger». Il se charge de la conception de la montre et participe à son exécution avec ses collaborateurs à qui il donne les directives requises à chaque étape de la fabrication.

Leur principe de travail est de créer des montres mécaniques en inventant des mouvements à partir de calibres de base préexistants. Cela explique entre autres pourquoi il n'y a pas de gros dispositifs automatisés dans l'atelier. Jürg et son équipe réalisent une partie des opérations de fabrication des pièces constitutives du mouvement, sa terminaison (assemblage, réglage, posage-embrochage, contrôle) et son SAV mais tout n'est pas fait à l'interne. Outre l'acquisition des ébauches ou des calibres de base, d'autres opérations sont réalisées en dehors de l'atelier. Certains composants de la montre relatifs à l'habillage (boîtier, cadran, bracelet) et certaines opérations de traitement (rhodiage) ou de décoration des pièces (peinture miniature sur cadran, guillochage) sont faits par un réseau de petites entreprises de sous-traitance. Jürg se charge ensuite de la commercialisation des produits et des interfaces avec la clientèle.

Les compétences mises en œuvre par les horlogers et la créativité qu'ils revendiquent sont directement liées au dispositif technique dont l'atelier est muni et dépendent de choix de positionnement stratégiques que Jürg a opérés au cours de sa carrière. Ces choix illustrent que *«the wellsprings of creativity lie not inside people's heads, but in their ongoing correspondences with the beings around them, and with the materials with which they work»* (Ingold 2013). Le souci de créativité sous-tendant l'entreprise indépendante de Jürg coïncida tout d'abord avec le soin qu'il eut de se distinguer. De son propre aveu, il choisit de se spécialiser *«dans ce que les autres ne faisaient pas»* et de répondre *«aux demandes les plus farfelues des clients»*, cela lui permettant de *«toujours sortir du lot»*. *«Je ne ferai jamais de tourbillons, avait-il dit. Au vu du nombre de mécanismes de ce genre sortis ces dernières années, je n'obtiendrai rien à essayer de travailler dans cette catégorie-là. Chez les créateurs indépendants, il y a déjà des spécialistes en la matière et lorsqu'on me demande une pendule, je renvoie les clients auprès des penduliers de l'Académie!»* Il m'expliqua en revanche qu'il avait trouvé son créneau dans les montres à calendriers, à multiples fuseaux horaires et les automates érotiques.

Les membres de son atelier réalisaient des montres munies de mouvements compliqués, certes conçus et fabriqués sur la base de calibres externes, mais en les transformant et en reconcevant entièrement la montre. Selon les fonctionnalités du mouvement désirées, Jürg choisissait de travailler à partir de calibres récents ou *«exotiques»* parce qu'*«anciens»* – il employait souvent de *«vieux calibres»* dans ses montres parce que c'était une demande de la part de ses clients collectionneurs qui adoraient ça – qu'il avait obtenus par des biais divers¹⁵⁴. Ce pouvaient être tout aussi bien d'anciens calibres Alexandre Schild (AS), Waldorf ou Omega ou des plus récents tels ETA 2892, Frédéric Piguet, ou encore Technotime. Ces calibres fournis-

¹⁵⁴ La recherche et la récupération de vieux mouvements ainsi que la constitution de stocks auprès des fournisseuristes de l'Arc jurassien constituèrent d'importants enjeux dans la carrière indépendante de Jürg. Ils conditionnèrent l'exercice de sa pratique et firent l'objet de nombreux récits qu'il me conta. Cela signale l'importance du réseau et du carnet d'adresses d'un horloger au niveau des détaillants de pièces horlogères. Ce sont eux qui lui permettent parfois de trouver de *«viesilles ébauches»*, de *«vieux mouvements»* ou divers composants.

saient la base de la montre à partir de laquelle l'horloger concevait et opérait différents changements afin de réaliser les modules additionnels des complications qui façonnaient le nouveau mouvement.

La clé de la création réside donc dans un « art de la transformation » des calibres et des ébauches en des produits aux fonctions et aux dispositions de lecture de l'heure inventives. Ce travail est en effet constitué d'une suite d'opérations qui visent à singulariser le calibre graduellement transformé en un nouveau mouvement. Pour Jürg, les termes de la créativité horlogère sont ainsi renégociés de la manière suivante : « Le truc c'est pas de tout faire, c'est d'améliorer un type de mécanisme à partir d'une base existante en transformant le nombre de pièces et de fonctions qu'il faut pour arriver à l'objectif en faisant preuve d'un sens esthétique pour le design, les finitions de la pièce, et la décoration de son habillage, la boîte, le cadran, les aiguilles. »

En fonction du projet ou du goût d'un client qui passe commande et veut un produit personnalisé, Jürg invente une « couche » de mécanismes avec des bascules, des leviers, des cames, des pignons pour faire un automate ou un fuseau horaire. Toutes les pièces qui composent les modules compliqués sont alors conçues et réalisées sur mesure. Une grande partie du travail de Dave est de fabriquer ces pièces à partir de bouts de métaux bruts en employant l'outillage micromécanique (tours, diviseur, limes, fraises, perceuses). De telles modalités de fabrication des montres n'ont du sens, au vu de la somme d'heures de main-d'œuvre qu'elles représentent, que pour des produits à très grande valeur ajoutée, réalisés dans un volume qui n'excède pas la trentaine de pièces par an.

Deux raisons principales ont conduit Jürg à choisir de ne pas fabriquer ses propres calibres de base¹⁵⁵ et à travailler à partir de pièces déjà existantes. D'une part, il y a le risque de restreindre la variété de ses produits en étant contraint de toujours travailler à partir du même mouvement. Cela peut être un piège et une limitation si le calibre n'est pas assez polyvalent et à plus forte raison, s'il s'avère qu'il a des défauts car il y a toujours d'inévitables « bugs » dans tout nouveau produit et la fiabilisation peut prendre plusieurs années. Je me rappelle l'avoir entendu prendre l'exemple d'un confrère : « Son calibre est trop lourd et du coup toutes les montres produites sont trop lourdes, tu imagines la conséquence pour sa production à venir les prochaines années, c'est grave ! » D'autre part, Jürg avait le souci de ne pas faire complètement exploser le prix de ses montres. Le développement industriel d'un calibre maison supposant un investissement colossal et constituant un long processus, il n'est généralement amorti qu'au prix de la réalisation d'un certain volume de pièces. La production ultra-exclusive est donc difficilement conciliable avec de tels impératifs, à moins de faire des pièces à plusieurs centaines de milliers de CHF. À ce propos, l'horloger concédait parfois : « Mes machines sont anciennes, c'est vrai, mais elles vont encore très bien

¹⁵⁵ Outre le fait que, comme je l'ai mentionné auparavant, la « mode » des calibres maisons est une tendance récente intimement liée à la décision du SG de cesser ses livraisons de mouvements aux marques tierces.

et je n'ai ni les moyens ni l'envie d'investir dans du matériel neuf, ce sont de trop grosses charges ! »

La compétitivité de l'entreprise résidait dans la grande créativité mécanique de son patron et dans le savoir-faire que ce dernier possédait dans l'usage d'un parc technologique ancien dont il savait se servir et tirer une plus-value importante. Racheté il y a plus de trente ans à un autre praticien, ce parc était composé d'outils et de machines amortis depuis longtemps et dont l'emploi permettait de réduire le coût de fabrication des pièces, de manière significative. Néanmoins, ce qui faisait la qualité singulière du travail de l'entreprise et la valeur de ce qui y était transmis d'un point de vue technique constituait aussi un handicap dans sa remise à de potentiels nouveaux repreneurs. Les biens immobiliers pouvaient en effet paraître vétustes et obsolètes aux observateurs qui ne maîtrisaient pas les techniques de fabrication ancienne et l'aura de la marque était irréductiblement liée à la créativité, au caractère et aux compétences de son fondateur que les clients et les journalistes chérissaient comme un « personnage ».

LES DÉDALES DE LA TRANSMISSION

« Le geste juste ne s'apprend pas, il s'exerce. »

Vianney Halter (cité in Cosandey 2013)

Celui qui ne voit rien

Durant la première partie de l'année 2011, après quelques mois d'enquête, malgré la place que je me faisais progressivement dans l'atelier, je dus me rendre à l'évidence : il ne m'était pas possible d'observer précisément ce qui se faisait dans la partie ouest où se trouvaient les deux établis. À distance, sans explicitations, même en observant avec discrétion, je ne voyais rien. J'étais alors repris de scrupules par rapport à la teneur de mes observations et me sentais coupable de mal faire mon travail d'ethnologue des techniques : « Putain, je fais une thèse sur les savoir-faire et ne perçois pas la manière dont ils usinent et retouchent les pièces ! »

J'étais sans doute un peu dur avec moi-même mais j'étais découragé. Je m'étais fixé pour objectif d'étudier avec précision l'ensemble des gestes propres au métier que les horlogers mettaient en œuvre pour concevoir et fabriquer leurs garde-temps. Et, sans qu'il ne soit strictement question de secret, j'avais l'impression de n'avoir accès à rien. Je me disais que peut-être me fallait-il leur demander mais ne m'y sentais pas autorisé et me repassais les mots de Jürg : « Surtout tu ne nous déranges pas ! » J'avais l'impression qu'ils avaient la « couverture sur la main » quand ils travaillaient. Je ne parvenais pas à identifier les procédés qui composaient le cœur de leur activité et rares étaient les fois où Jürg expliquait ce qu'il faisait pour me rendre les savoirs en jeu plus compréhensibles. Il ne m'avait pas présenté les outils, machines et espaces

de rangement de l'atelier et ne m'avait jamais décrit les types de calibres qu'il utilisait pour créer ses mouvements, ni expliqué pourquoi il les avait choisis. Peut-être considérait-il que je n'étais de toute façon pas en mesure de comprendre ce qui se faisait au niveau technique, n'étant pas horloger de métier ?

Implicitement, trouvait-il peut-être plus profitable que je m'occupe des documents, des archives et des magazines afin d'y mettre de l'ordre et de dénicher des informations susceptibles de m'intéresser ou d'alimenter les revues de presse de l'association dont il était membre ? Je ne connaissais pas davantage le principe de fonctionnement de l'entreprise, les opérations qu'elle faisait faire en sous-traitance ou la composition de la clientèle. Les réponses que j'obtenais étaient brèves et lapidaires. Je me demandais : « Est-ce que ces artisans taisent ça exprès, est-ce qu'ils gardent ça pour eux parce que je suis un observateur externe ? Pourtant ils ont confiance, ils savent que je sais respecter une certaine confidentialité. » Je n'ai, au final, probablement pas su demander, de façon explicite, qu'on me « montre » mais n'ai toutefois jamais vraiment été sûr de rien. Tout ce que je percevais, c'était mon inconfort à formuler une quelconque requête.

L'amitié qui me liait à Dave me résolut à lui faire part de ce que je suis contraint d'appeler « ma frustration ». Cette thématization a été plus que profitable et a constitué un moment clé de mon enquête. Cela m'a conduit à déplacer mon regard et réarticuler la cible de mes observations. Un jour que nous dînions d'un sandwich, sur le bord du canal situé en face de l'atelier, je lui exprimai mon désarroi : « Pour moi qui travaille sur les compétences, ce n'est pas facile parfois. Je ne vois pas bien le travail que vous faites et Jürg ne m'en dit presque rien. » Contre toute attente, Dave rebondit : « Tu sais, moi, je n'en sais pas beaucoup plus que toi ! En tout cas, si tu as des questions, n'hésite pas, je t'explique avec plaisir ! » Par ces mots, Dave signifiait que dans un très grand nombre de cas, Jürg nommait les tâches qu'il devait réaliser mais ne lui donnait que peu d'explications et ne lui montrait pas toujours *comment* les exécuter. En outre, Dave détenait peu d'informations sur la dynamique générale de l'entreprise, sa production, ses sous-traitants ou ses clients. Dès ce moment-là, et au cours des deux années qui devaient suivre, j'ai vécu une forme d'initiation dans l'univers de cette entreprise, intimement liée à la consolidation d'une relation de confiance avec Jürg. J'étais en même temps témoin du rituel d'intronisation que Dave expérimentait graduellement en lien avec son instruction professionnelle et sa mise au courant des affaires quotidiennes de la firme. J'ai eu le sentiment, partagé avec lui d'ailleurs, que Jürg nous incitait l'un et l'autre, par une injonction implicitement formulée, à « découvrir par nous-mêmes ».

Un double déplacement du regard

Sur cette base-là, j'opérai deux transformations dans ma méthode de travail. Premièrement, je me rendis compte que si j'avais eu l'impression de ne pas avoir assez accès au « métier », c'était sans doute parce que je ne retenais de cette notion

que la dimension technique et m'obstinais à vouloir caractériser attentivement ce qui se passait sur les établis mêmes. Je m'obligeai à élargir ma perspective. En lisant avec profit *La transmission des savoirs* de Jorion et Delbos (1984), je tombai sur deux phrases relatives aux professions de la petite pêche, de la saliculture et de la conchyliculture en Bretagne. Elles furent révélatrices et m'aidèrent à réenvisager mon terrain: «Ce qui est transmis, ce n'est pas du savoir, mais du travail» (Jorion et Delbos 1984: 46) et «le savoir ne se transmet pas, il n'apparaît que comme bénéfice secondaire de la transmission du travail» (Jorion et Delbos 1984: 239). Autrement dit, «dans la pratique [d'un] métier, l'on transmet moins des savoirs que du "travail", c'est-à-dire tout à la fois des comportements, des attitudes, des gestes, des tours de main, un vocabulaire, un type particulier de relation aux autres travailleurs, à la société et à l'environnement» (Adell 2011b: 257). C'était effectivement ce dont j'étais témoin dans l'atelier de Jürg. Plutôt que de vouloir obstinément caractériser la façon dont il transférait son savoir à ses collaborateurs, je me mis à décrire les façons dont ces praticiens agissaient en collectif et donnaient ainsi à voir une certaine définition du travail indépendant, de ses qualités et de ses valeurs.

En deuxième lieu, je confrontai les propos de Dave relatifs au peu d'explications et de démonstrations qu'il obtenait au souci de communiquer et de transmettre qui habitait Jürg et dont il m'avait fait part dès notre première rencontre. À ce moment-là, alors que ma fréquentation de l'atelier n'avait pas encore été discutée, celui-ci m'avait en effet longuement entretenu, avec une incommensurable fierté, de tous les horlogers qu'il avait «formés». Assis autour de la table où il recevait ses visiteurs, nous conversions. Il m'avait appris que l'entreprise n'avait jamais pris aucun apprenti mais avait accepté des stagiaires et souvent engagé des jeunes gens¹⁵⁶. Elle avait ainsi fourni à certains d'entre eux (il n'y avait que des hommes) leur première place de travail alors qu'ils étaient encore à l'école ou venaient juste d'en sortir. Plusieurs d'entre eux étaient devenus enseignants dans des écoles d'horlogerie ou des «célébrités».

Se retournant sur sa chaise, Jürg avait alors contemplé le mur derrière lui et désigné une photographie: «Là, vous voyez c'est Vartan Sammer quand il travaillait avec moi ici au début des années 1980. C'est là qu'il s'est lancé. C'était bien avant qu'il devienne Vartan Sammer la marque!» Il avait encore évoqué un autre nom connu: «Celui-là, c'était dix ans après, il a aussi travaillé plusieurs années avec moi et puis il est devenu créateur indépendant. Il a lancé sa marque au début des années 2000. Elle a un grand succès actuellement avec ses designs excentriques. Il fait des choses vraiment spéciales avec une base d'horlogerie classique qu'il a perfectionnée avec moi!» Il avait conclu son évocation en relevant: «Le fait d'avoir autant de grands noms connus qui ont défilé dans cet atelier avant de devenir célèbres, que ce soit dans la formation à Genève ou dans l'industrie, c'est quand même quelque chose d'exceptionnel!» En l'entendant ainsi, je ne pouvais donc me résoudre à considérer que la question de la

¹⁵⁶ Y compris pour des raisons de diminution des coûts salariaux.

transmission ne fût pas importante à ses yeux. J'avais affaire à un contexte de pratiques où, certes, la passation informelle primait sur l'explicitation des compétences mais cela ne voulait pas dire que ce type de transmission était non-conscient ou involontaire, tant s'en faut. J'ai donc parallèlement décidé de me focaliser sur la circulation diffuse des savoirs et de m'intéresser à la manière dont Dave s'y prenait pour acquérir les habiletés dont il avait besoin dans la conduite de ses tâches et pour transmettre, à son tour, les méthodes de travail qu'il s'était appropriées aux nouveaux collègues qui venaient d'arriver et qu'il était tacitement chargé de « mettre aux normes ».

L'ATMOSPHÈRE DE L'ATELIER

Polyvalence et attention

Quelle conception du travail émane de l'activité quotidienne de l'équipe de Jürg et se diffuse ainsi entre ses membres ? À plusieurs reprises, j'ai entendu le patron définir ses exigences en précisant qu'un « vrai horloger » devait se montrer capable de « tout faire », entendant par là qu'un tel praticien devait être « complet » et faire preuve d'une grande polyvalence. Celle-ci devait conduire à travailler avec application et persévérance tant au niveau du mouvement qu'à celui de la réalisation micromécanique de ses composants. Dave était ainsi contraint d'effectuer une impressionnante variété de tâches et de faire preuve d'une capacité d'alternance entre les temps de grande mobilité dans l'atelier et ceux d'immobilité quasiment complète à l'établi.

Lors d'une journée d'observations en mai 2012, je me rappelle avoir été particulièrement frappé par ses dynamiques de mouvement alternées, signes de la polyvalence requise par son activité : lorsque j'étais arrivé à l'atelier sur le coup des dix heures du matin, il était à l'établi, concentré sur le module d'automate d'une montre érotique qu'il assemblait. Il bougeait peu, était très attentif, l'œil habillé de son migros, et rivé sur le mécanisme dont il manipulait les pièces, brucelles en main. Il s'était soudainement levé et était allé se poster à la fraiseuse pour y retoucher un composant pendant une vingtaine de minutes puis s'était rassis, plongé à nouveau dans son travail pendant une heure. Il s'était relevé pour affûter un de ses outils de main puis rassis pour plusieurs heures.

Un autre après-midi, je l'avais vu absorbé dans une courte session de décoration mate de rouages à l'établi, puis debout pour aller faire quelques interventions sur d'autres composants au tour. Ayant fini son opération, il était retourné s'asseoir. Tandis que Jürg exécutait par intervalles irréguliers quelques petites retouches d'une pièce inconnue avec son microtour d'établi, le téléphone avait sonné. Un sous-traitant signalait que le travail était prêt. Dave avait rejoint son établi et repris ses roues pour les examiner et la sonnette de la porte avait retenti, à son tour. Un livreur venait déposer du matériel. J'avais l'impression d'être, par instants, dans une ruche ou une fourmilière. Dave se levait constamment, était interrompu dans son élan de travail pour chercher un outil, une fourniture, recevoir quelqu'un qui amenait un

objet, répondre au téléphone d'un client, de l'avocat, d'un fournisseur, d'un collègue, d'un journaliste, d'un publicitaire. Et l'instant d'après, un grand calme réapparaissait soudainement. Plus un mot, juste le ronron de l'appareil qui remontait les montres automatiques ou, parfois, la station de radio régionale.

Outre l'alternance entre ces mouvements furtifs puis soudainement très dilatés, ce qui me frappait c'était l'attention permanente dont les horlogers faisaient preuve et ce souci de concentration constamment maintenu. Il y avait peu de moments de relâchement et de bavardage lorsque l'équipe de l'atelier était au grand complet. Si mon jour de venue à l'atelier coïncidait avec celui de Lara, la secrétaire, que je connaissais bien, nous exprimions quelques mots cordiaux lors de mon arrivée en nous saluant. Puis c'en était fini des échanges jusqu'à la pause de midi. L'attention dont je parle ici concernait évidemment le travail horloger et la haute estime en laquelle il était tenu mais également le fait qu'une importante valeur pécuniaire se trouvait concentrée dans l'espace. Elle était matérialisée dans les métaux nobles dont Jürg avait constitué une petite réserve mais surtout dans les montres terminées ou à demi terminées qui reposaient dans le coffre-fort. Un dispositif d'alarme exigeant un code était en place et impliquait ainsi une vigilance des collaborateurs lorsqu'ils entraient et sortaient, vigilance qui alimentait la construction de ce climat d'attention soutenue.

Je remarquai en outre l'importance que Jürg accordait au travail comme une valeur caractérisée par la persévérance et le mérite. Le bon horloger était aussi celui qui faisait preuve d'une éthique professionnelle et d'une discipline impliquant une capacité de concentration à l'établi pendant de longues périodes, un soin apporté à la manipulation des pièces ainsi qu'un respect de la propreté et de l'ordre de l'atelier : les établis étaient soigneusement rangés, à la fin de chaque journée, les outils alignés par types, les mouvements et leurs pièces installés sous des « cloches » de protection et les surfaces de travail régulièrement nettoyées. À ce propos, je me rappelle avoir entendu Jürg évoquer l'un de ses collaborateurs qu'il avait récemment congédié en soulignant, avant même la question des compétences techniques *stricto sensu* ou de la capacité de réflexion, son manque de rigueur et le fait qu'il n'était pas « soigneux », laissait traîner ses outils et perdait des pièces. Dans cet atelier, je ressentais une atmosphère de sévérité toutefois teintée d'une forme de facétie assumée. Je me suis senti imprégné du souci de ne pas faire preuve d'excès et de faste – l'atelier était décoré très *simplement*, avec un vieux mobilier et sans recherche d'une quelconque ostentation ou cohérence stylistique – mais également entouré de nombreuses touches d'humour. En témoignait par exemple une pancarte relative à la promotion d'un produit quelconque, apposée contre le mur, à côté du petit four à combustion, qui indiquait en français « SIDA : 30 boîtes ».

« Artistes ès micromécanique »

« À quoi ça tient d'être inventif au niveau technique ? », demandai-je un jour à Jürg. « Il faut être à l'aise avec tout ce qui touche à la micromécanique, il faut

savoir travailler avec ses dix doigts au tour ou avec une fraise parce que dans l'horlogerie artisanale et compliquée que nous faisons ici, une partie des pièces, nous les inventons et les fabriquons au complet...» Il prolongea ce propos quelques mois plus tard au cours d'un échange où je lui adressai une requête: «J'ai un ami horloger de Hong Kong qui est de passage en Suisse et qui voudrait venir faire un stage chez vous, vous le prendriez pour deux semaines? Il peut vous envoyer un CV si vous voulez...» Le chef rétorqua:

«Non, pas de CV. Pour savoir si un horloger est suffisamment bon pour venir chez moi, le CV, ça ne vaut rien. Je te prends les exemples de deux horlogers que j'ai eus dans mon atelier ces dernières années. Le premier, il avait beau avoir un CFC et avoir fait plusieurs années dans l'atelier des complications de Breguet, en micromécanique, pour refaire des pièces, il n'était pas à l'aise et pour moi, un horloger ça doit aussi être ça. Il faut croire que les jeunes ne l'apprennent même plus à l'école. Le pire avec la nouvelle génération d'horlogers, c'est qu'ils sont mauvais là-dedans. Ils ne savent pas faire aller un tour et sont incapables de refaire une pièce. Ils ont perdu la sensibilité avec la matière et c'est la caractéristique numéro une du métier. Le deuxième horloger que j'ai pris, sur son CV, il était écrit "restaurateur d'horlogerie ancienne". Il prétendait savoir s'occuper de calendriers. Et tu as vu les questions qu'il posait. Il avait des problèmes avec la base de la base. Maintenant, avec Dave, j'en tiens un bon mais il n'est pas horloger de formation. Le métier, il l'a appris ici mais je n'ai rien à dire, il se donne de la peine et sait faire des pièces au tour. C'est sûr qu'il avait déjà l'habitude des machines puisque dans le métier d'ébéniste qu'il faisait avant, il avait appris à manier des tours mais reste que l'horlogerie, à cause de la petite taille des composants, ça n'a rien à voir avec son ancienne profession!»

LE TRIANGLE IMPORTANT : NOM PROPRE, RÉPUTATION, COMMUNICATION

Différentes observations menées au cours de mes trois années d'enquête à l'atelier et dans les salons professionnels m'ont permis de constater l'importance que Jürg mettait à valoriser et à défendre publiquement le travail de son entreprise. Ce n'était pas un hasard si lors de ma première rencontre, il avait derechef abordé le thème de la communication et relevé la nécessité, pour les créateurs indépendants, de soigner leurs relations publiques, en particulier avec les médias. Savoir faire, c'était aussi savoir communiquer. Pour «représenter» ses produits dans un contexte d'âpres concurrences avec les marques de luxe de plus grande taille, Jürg avait ainsi développé différentes techniques.

Le nom propre comme marque ou la singularité d'une signature

En 2010 à la suite de la remise d'un prix, Jürg avait été amené à prendre la parole sur la scène d'un théâtre genevois. Après la cérémonie, je l'avais rapidement croisé et félicité, sur quoi il avait ajouté: «Ce soir c'est une belle preuve de l'importance des horlogers comme individus. Je répète toujours aux gens "pour avoir de la qualité, n'achetez pas les marques, achetez un produit avant tout" et la qualité du produit, elle est augmentée si la personne qui vend la montre est la même personne qui a fait

cette montre. Si c'est pas le cas, au moins le client sait à qui il pourra directement s'adresser pour se plaindre ! » Il avait poursuivi : « Moi, je ne suis pas une marque, je suis d'abord un nom ; derrière ma signature, c'est moi, ma personne que les clients ou les journalistes reconnaissent et apprécient. Alors mon nom, je dois le défendre et défendre ma réputation ! »

Ce souci de relativiser la portée des enseignes par rapport aux produits était également corrélé à la volonté de souligner l'importance de « sa » propre marque. Celle-ci était composée de son nom de famille « Kamaar » auquel il avait joint « Genève ». Le soin avec lequel Jürg veillait à ce que le nom de sa firme fût employé correctement attestait en effet qu'il accordait un grand prix au processus de *branding* et au choix de son nom. Un petit événement m'avait permis de le mesurer. Après avoir constaté que l'annonceur d'un salon professionnel auquel il participait avait omis de le citer en adjoignant à son nom le mot « Genève » sur le catalogue d'exposition, il s'était écrié : « Mais c'est pas vrai ça ! Je ne suis pas Kamaar, je suis Kamaar Genève, la nuance est importante parce qu'avec mon nom à consonance clairement étrangère, on n'est pas censé savoir que je fais de l'horlogerie en Suisse depuis bientôt cinquante ans ! »

Un tel nom lui permettait en effet de spécifier qu'il était établi à Genève, « la patrie des orfèvres et des montres d'art ». Au niveau de ses produits, sa marque était ainsi inscrite sur les rotors ou sur les ponts des mouvements, à titre de signature. À une autre occasion, il souligna : « Comme j'emploie des ébauches ou des calibres de base portant le nom d'entreprises qui existent encore, je prends le temps de les appeler pour les prévenir que je signe mes montres de mon nom. Là je viens d'appeler un fabricant de mouvement. Il ne m'a fait aucun problème. Les gens me connaissent maintenant, ils savent que ce n'est pas usurpé : si je signe c'est qu'il y a un vrai travail de transformation de la base existante et vu ma réputation, c'est plutôt valorisant pour eux ! »

L'indication du lieu d'origine liée à la Suisse et à Genève était donc une source de création de valeur pour lui. En revanche, la mention légale « *Swiss made* » ne comportait aucun intérêt à ses yeux : « Moi je ne mets jamais ce label sur mes montres, c'est tellement délavé ». Par ces mots, il signifiait qu'aujourd'hui l'indication légale de provenance était si peu contraignante à obtenir qu'elle autorisait certaines marques à faire fabriquer une grande partie de leurs montres à l'étranger tout en se faisant passer pour « suisses ». Tout le monde le savait et revendiquer une telle mention ne singularisait pas ses produits¹⁵⁷. Il en allait de même d'autres instruments d'authentification liés à la fiabilité chronométrique comme le contrôle des montres suisses COSC ou le poinçon de Genève. Sans qu'il n'ait jamais formulé les choses ainsi, son attitude témoignait de son indifférence pour ces certifications institutionnelles dont ses petites séries de créations artistiques se passaient allègrement. En revanche, la notoriété de ses garde-temps était liée à son nom propre et à sa réputation qui constituaient ses

¹⁵⁷ Cf. Glossaire sous l'entrée « *Swiss made* ».

instruments d'authentification tacites et uniques. « Mon nom, c'est ma signature, c'est mon label, je n'ai rien d'autre, la reconnaissance de la qualité de mes produits en dépend. Je dois le défendre pour maintenir ma réputation et ma crédibilité. »

Les stratégies de protection du nom

Pour ce faire, il avait mis au point des stratégies sur la base de la qualité de la communication qu'il avait su nouer avec les journalistes et les médias. À défaut d'avoir les moyens financiers de défendre le territoire de sa propriété intellectuelle en déposant des brevets, il disait : « J'ai suffisamment soigné mes relations avec la presse, je leur envoie des communiqués régulièrement sur mes inventions, ils connaissent mon travail. Si on me copie, les gens du milieu sauront que c'est moi qui avais la primauté et reconnaîtront le faux ou ils viendront directement me voir pour vérifier. »

La communication lui avait également permis de défendre sa réputation lors d'une collaboration difficile avec une marque étrangère qui l'avait engagé pour la conception et l'assemblage de nouveaux produits :

« Cette marque, elle a déjà tenté de s'accaparer mon travail de conception sans me citer mais ça, c'est courant. Puis après, ils passent par nous pour l'assemblage des pièces et reviennent quelque temps plus tard pour se plaindre et dire qu'elles manquent de fiabilité. Ils m'attaquent directement. Mais moi les pièces, je ne les ai pas usinées ; quand le travail d'usinage est approximatif, on ne peut pas faire des miracles au niveau du réglage ou de la mise en marche. Là, je les ai vus venir. Je leur ai dit : "vous ne savez pas à qui vous avez affaire, si vous me menacez de faire ces reproches en public, il en va de mon nom, je vous préviens, j'active immédiatement le levier de la presse spécialisée et vu mon palmarès, les journalistes n'auront pas de peine à démêler cette affaire : vous allez perdre à ce jeu-là !" »

Une autre technique de protection économique de son nom et de la particularité de ses produits explicitement assumée était la rétention d'informations et la création de formes de voilement. « J'ai mes secrets », disait-il. Un de ses anciens ouvriers commentait : « Et je le comprends, c'est toujours la même chose entre les petits artisans et les grandes marques. Il est facile de refaire mais pas d'inventer. C'est pour ça que les petits indépendants tiennent à préserver leur secret d'atelier. » Je devais découvrir que ces secrets concernaient en particulier la méthode et les procédures de fabrication d'un mécanisme compliqué pour certains modèles de sa marque qui, même si j'y avais eu accès, m'auraient été de toute façon incompréhensibles. Alors que Jürg s'entretenait avec l'un de ses collaborateurs sur l'un des fauteuils disposés devant son stand à la Foire de Bâle, je l'entendis expliquer très ouvertement à son interlocuteur les raisons pour lesquelles il mettait un point d'honneur à ne pas livrer certains de ses savoirs : « Ce qui a fait ma spécificité, au long de ma carrière, c'est ma manière de concevoir mes montres avec les outils et les machines que j'ai dans mon atelier, c'est-à-dire des moyens assez réduits. La manière dont je fabrique mes pièces en tirant le meilleur des ressources de mon atelier, ça, je ne le livrerai pas,

même pas à mes condisciples des associations. Ils sont venus me voir des fois, mais je ne leur montre pas. Mon savoir, c'est la seule chose qui me permet de résister. Ce sont mes trucs, les fruits d'années de travail pour lesquelles je suis récompensé car mes montres se vendent, mais par rapport aux marques industrielles ou même aux artisans indépendants qui ont grossi avec d'importants soutiens derrière, je ne fais pas le poids. Tenir secrets ces savoirs liés aux mécanismes que je réalise moi-même, c'est une manière de me protéger.»

MODALITÉS DE TRANSMISSION DU MÉTIER

Comment les informations sont-elles partagées entre les membres de l'atelier animés par de mêmes objectifs de production et de vente? Comment les compétences nécessaires aux actions entreprises sont-elles élaborées à travers un faisceau d'interactions? Toute l'ethnographie que j'ai faite de cet atelier se situe dans un contexte particulier caractérisé par le fait que Jürg désirait remettre son entreprise, ce qui constituait pour lui l'impératif d'une double transmission: de l'enseigne qui portait son nom à un nouveau patron, de ses compétences de métier à ses collaborateurs de manière à convaincre les futurs acquéreurs qu'il ne partirait pas en retraite avec ses secrets mais qu'il avait pris soin de «passer le témoin» aux personnes qui le secondaient. J'avais toutefois perçu la difficulté que rencontrait parfois Dave à obtenir les informations nécessaires pour savoir comment entreprendre telle ou telle action, malgré l'importance que revêtait le fait de communiquer et de transmettre pour Jürg. Comment comprendre une telle tension? De tels jeux d'autorité et d'influence invitaient ainsi à une réflexion sur les questions du secret en lien avec l'exercice collectif de l'horlogerie.

La transparence à l'épreuve

À l'atelier, les connaissances inhérentes à la fabrication de montres compliquées circulaient à travers des formes de communication qui oscillaient entre l'explication des actions à entreprendre pour atteindre tel objectif et des formes de voilement provisoires qui n'étaient pas à proprement parler des secrets mais qui contredisaient fortement le principe de transparence des échanges. Ces pratiques de voilement étaient des sortes de “sismographes” des relations sociales qui permettaient de mesurer les rapports de hiérarchie et de confiance instaurés entre les praticiens au cours du temps.

Lors de ma première année et demie d'enquêtes, j'observai qu'il y avait entre Jürg et Dave peu de transmissions formelles à travers des échanges directs. Il s'agissait avant tout de formulation de consignes matérialisée dans des indications succinctes, mais il y avait très peu de démonstrations. Rares étaient les temps d'explicitation détaillée et lorsque Dave revenait parfois – mais très rarement – demander une précision, il lui était fourni quelques brèves informations, souvent ponctuées de formules

comme «il faut réfléchir» ou «c'est logique». Dave me l'avait confirmé, lorsqu'il devait exécuter une tâche, Jürg lui donnait verbalement les consignes une fois mais ne répétait pas ou peu. Pour les opérations très spécifiques et assez rares comme la réalisation d'un mobile à la «machine à arrondir les roues», Jürg montrait l'opération une fois, regardait Dave qui se montrait déterminé, et lui lançait : «Alors tu sais comment faire, je te laisse continuer!» Dave concédait ainsi qu'il y avait un défi perpétuel dans ces formes de transmission et que c'était vraiment «l'apprentissage par l'improvisation».

Ces manières de retenir les informations étaient volontairement mises en œuvre par Jürg. Contrairement au secret dont il faisait preuve à l'égard de ses concurrents, ici le voilement relayait une sorte d'éthique professionnelle régie par une exigence d'autonomie. Une interaction qui eut lieu à l'atelier entre les deux hommes illustre ce fait-là et montre le dispositif de mise à l'épreuve du novice, voire de pointe ou de provocation, organisé par le maître pour inciter à son ouvrier de progresser :

«Dave: Jürg, j'ai un problème au niveau du mécanisme de mise à l'heure, avec l'aiguille ça ne passe pas.

Jürg: Oui, je vois ce que c'est, mais réfléchis!

(D): Mais vous avez conçu ces montres et vous avez l'expérience, dites-moi!

(J): Oui, mais c'est ça être horloger, tu dois être capable de trouver la solution tout seul car parfois il n'y a personne.

(D): Ouais, je pourrais faire un brouillon.

(J): Oui, c'est OK mais je pensais que tu étais plus avancé dans ta vision des choses pour envisager le problème, c'est logique!»

La fabrique de l'autonomie

L'art de la “débrouille”

Les réflexions que je propose dans les paragraphes qui suivent s'inspirent d'un corpus de travaux anthropologiques qui montrent que les activités techniques quotidiennes entre maîtres et novices, formateurs et apprentis, ne donnent pas toujours lieu à des types de transmission qui s'opéreraient sur le mode de la formalisation, de la transparence et de l'explicitation. Certains des chercheurs cités en amont (Noyes 1989, Herzfeld 2004, Marchand 2002b, 2007, Prentice 2012) se sont intéressés à la problématique de la circulation et de l'apprentissage des savoirs entre les gens de métier et ont montré à quel point les relations maîtres-apprentis étaient parfois façonnées par des confrontations, des secrets et une forme d'«agonisticité». Par exemple, dans les «tensions endémiques» propres à la communauté d'artisans et d'apprentis de l'île de Rethemnos en Crète que décrit Herzfeld (2004: 26), il n'y a pas d'enseignement direct dans la relation de maître à apprenti: «*[the] masters, far from teaching [pupils], often seem to discourage them quite deliberately from learning anything at all.*»

De tels travaux montrent ainsi que les apprentis sont parfois conduits à acquérir leurs compétences en les « volant » plus ou moins littéralement à leurs maîtres. « *I had to steal my knowledge from the master* » est un propos rapporté par Noyes (1989) à la suite de son terrain auprès de communautés d'artisans italiens américains à Philadelphie. « *Stealing with the eyes* », est une formule employée par Herzfeld (2004) pour décrire le positionnement d'apprentis en face de leur maître. Prentice (2012) intitule son article sur les travailleurs de l'industrie du vêtement à Trinidad « *No one ever showed me nothing* ». Si ce ne fut jamais exactement le cas dans le contexte de l'atelier, les formes de voilement opérées par Jürg ont néanmoins incité Dave à entreprendre diverses actions, sans demander son reste, qui ressemblaient en certains points aux tactiques de « débrouillardise » des praticiens décrits dans les travaux susmentionnés. Ces actions sont d'abord des réponses aux mises à l'épreuve subies par les jeunes praticiens qui ont ainsi à cœur de « prouver » leur autonomie.

Ténacité et « démerde »

Dave n'a jamais été découragé par le sentiment que ne lui était pas montré grand-chose ou qu'il n'avait pas directement accès aux savoirs de Jürg. Au contraire, de son propre aveu, cela l'a incité à faire preuve d'audace et d'initiatives pour « montrer sa valeur ». Il me disait : « Je sais que c'est une affaire de confiance et de temps, donc je dois faire mes preuves, je veux prouver que je suis digne de pratiquer ce genre de techniques complexes. Je ne suis pas horloger de formation mais je suis bon et j'ai de la volonté. Je ne me sens capable d'y arriver, alors je donne tout et j'ai des ambitions ! » Au cours des mois qui suivirent, je me montrai attentif à consigner toutes les techniques qu'il mettait en œuvre pour réunir les informations, connaissances, repères nécessaires à son travail. Je pris pour habitude de les noter et de l'y confronter. S'est ainsi noué entre nous un intéressant travail de co-construction des connaissances relatives à sa manière d'employer son savoir et de développer ses compétences.

Les rétentions d'informations de Jürg suscitérent chez Dave l'apprentissage d'une forme de patience et d'un sens du détour pour obtenir ce dont il avait besoin. La plupart du temps, il se débrouillait seul pour réaliser son travail et avait le souci d'y insuffler un rythme dans lequel il dosait sa mobilité, ne s'interrompait pas chaque heure pour faire une pause et prenait soin de se montrer communicatif et disponible. Parallèlement aux tâches à effectuer dans l'entreprise de Jürg, il avait commencé une activité annexe de réparation de montres et prenait des cours d'anglais à l'Université populaire de Genève.

À l'atelier, lorsqu'il avait une question, il ne s'autorisait pas, de son propre aveu, à la poser tout de suite. Il réfléchissait, trifouillait, allait chercher les classeurs où les méthodes étaient mises en mémoire, sortait ses notes de cours, ouvrait ses bouquins d'horlogerie, croisait les informations. Dans un casier fixé sous son établi, il y avait tout un matériel de notes et de croquis contenu dans des cahiers et des classeurs munis

de fourres plastiques. Sur ces supports, les procédures à accomplir pour réaliser tel ou tel organe de la pièce ou du composant étaient décrites. Dave allait les prendre dans les armoires et, le temps de les employer, les laissait dans le casier. À cet endroit, se trouvaient également différents livres d'horlogerie, dont le manuel *Théorie d'horlogerie* qu'il avait employé durant sa formation à l'école, et l'ouvrage classique de George Daniels intitulé *La montre : principes et méthodes de fabrication* que Jürg lui avait offert à l'un de ses anniversaires. Au passage, un tel exemple prouve une fois de plus que le partage établi par Jorion et Delbos entre savoirs scolaires et savoir pratiques ne résiste pas à l'examen critique des faits. Pour ces auteurs, dans le cadre informel de la pratique d'un métier, il n'y a que peu de transmission explicite de savoirs « propositionnels » ou « procéduraux ». Cela n'est de toute évidence pas le cas dans ces contextes de pratique horlogère. Le temps que Dave employa à recourir à ces ouvrages et à ses notes de cours prouve *a contrario* que des contenus formalisés sont régulièrement sollicités comme ressources, parmi d'autres, à la mise en œuvre des connaissances même si de telles pratiques sont sans doute moins récurrentes et moins thématiques dans le cadre de la profession que dans celui de la formation.

Lors des moments où Jürg donnait ses explications ou faisait une démonstration, Dave avait mis au point une manière d'apprendre, de retenir rapidement et de se souvenir de ce qu'il avait entendu ou vu, sans poser de questions si possible, et en « déléguant la responsabilité » (Latour 2007) de mise en mémoire de l'interaction à différents supports d'inscription, de notation et de captation qui constituaient autant d'espaces où créer de futurs « référentiels[s] » (Geslin et Salembier 2002 : 244) pour les actions à entreprendre. De manière très systématique, il prenait des notes rapides au fur et à mesure que Jürg parlait et faisait des photos avec son téléphone portable des pièces réalisées ou de la disposition du matériel ou de l'angle avec lequel entreprendre telle opération d'usinage. L'importance de ces pratiques d'inscription et espaces de notation ou « inscripteurs »¹⁵⁸ (Latour et Woolgar 1995 : 41-42, Akrich, Callon et Latour 2006), dans la constitution de la pensée et la formation des savoirs, a été soulignée de manière paradigmatique par Goody (1979, 1986), Latour (1985) et plus récemment dans le travail de Makovicky (2010) sur les dentellières slovaques. Il s'agit là de « situations collectives de co-construction de savoir-faire » (Geslin et Salembier 2002 : 246) où la manière de procéder pour atteindre tel objectif technique est négociée dans un agencement matériel fait de corps, d'outils et de documents. De surcroît, l'exemple de la captation photographique réalisée par Dave faisait directement écho à certaines études qui montrent que la mémoire en tant que ressource pour la cognition (Hutchins 1995) ou les revendications sociales (Debarry et Turgeon 2007) ne réside pas seulement dans la tête des gens ou dans les textes, mais également dans les objets et les technologies.

¹⁵⁸ Il s'agit d'appareils ou de supports d'inscription qui « transforment de la matière en chiffres, en diagrammes, en croquis, en schémas ».

Au cours du temps, les stratégies de Dave devaient se montrer payantes. Je me rappelle l'avoir trouvé rayonnant au cours de la deuxième partie de l'année 2012 parce qu'il s'était vu initié par Jürg au secret de fabrication du fameux mécanisme particulier qui faisait le succès de Kamaar Genève ces quinze dernières années. Il y avait eu accès, dans le prolongement d'une augmentation de salaire, et avait le sentiment d'avoir été adoubé et reconnu pour ses efforts et ses progrès. Les formes de voilement opérées par Jürg étaient ainsi corrélées à la possibilité d'exercer le pouvoir de dévoiler son savoir, orientant ainsi la pratique de son jeune horloger en fonction de cette éventualité, attendant de lui qu'il lui prouvât qu'il était *techniquement* digne de confiance. Ce moment marqua une étape importante dans la collaboration des deux praticiens qui en vinrent à se tutoyer. Lors de l'arrivée du troisième horloger à l'atelier, Dave joua également un rôle de première importance pour faire le relais entre le nouvel arrivé et les directives plus ou moins implicites de Jürg. Un tel dénouement, qui fait cependant toujours l'objet de négociations dynamiques, me donna rétrospectivement l'impression que j'avais assisté, au cours de ces trois années de terrain, à la phase de liminalité particulièrement extensive et longue d'un rite qui avait conduit un jeune novice à se voir transmettre, par étapes, une partie du « métier » de l'un de ses pairs.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

UNE ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSMISSION RENOUVELÉE

LE TEMPS, FACTEUR QUALITÉ DE LA FORMATION

L'apprentissage dispensé par les écoles d'horlogerie donne une définition de la profession qui met l'accent sur la réflexion, sur l'aspect intellectuel de l'activité au moins autant que sur l'importance de l'adresse et de la dextérité. Le travail soigné s'envisage à partir de notions centrales telles que « visualisation » ou « résolution de problèmes ». L'acquisition du sens mécanique est en outre encadrée et soutenue par une attention particulière au corps des horlogers et aux valeurs qu'ils doivent incarner pour être identifiés comme tels. L'apprentissage d'un répertoire gestuel est un facteur important dans l'acquisition d'une forme d'autonomie dans le travail. Il a ainsi pour objectif de contribuer, entre autres choses, à rendre les apprentis libres d'exécuter des improvisations singulières lorsqu'ils sont confrontés à des situations qu'ils n'ont jamais rencontrées.

Tout en représentant un important vecteur de transmission des compétences qui constituent le métier, ce souci des corps ne va toutefois pas de soi. Les conditions et les cadres dans lesquels il apparaît ont leur contingence propre. Il s'inscrit dans un réseau fragile de rapports sociaux, techniques et politiques qui sont historiquement situés et nécessairement singuliers. Le temps apparaît comme un facteur crucial dans la "fabrication" de bonnes « ébauches » d'horlogers et dans la mise en place d'une transmission aboutie dans le cadre de l'apprentissage. J'ai été témoin de l'insistance dont les enseignants font preuve pour signifier le temps requis dans la formation de praticiens détenant de solides « compétences opérationnelles ». Ces praticiens doivent

être capables de faire preuve de suffisamment d'habileté dans l'exécution soigneuse et précise des tâches (« critère de bienfacture ») – tout en respectant un « rythme d'activité », un temps imparti dans le travail (critère de « diligence ») – et de se poser les bonnes questions dans la résolution du plus grand nombre de problèmes possibles. Les formateurs ont souvent utilisé la comparaison entre les « horlogers rhabilleurs » (quatre ans) et les « opérateurs en horlogerie » (deux ans) afin de dramatiser le contraste qui devait me faire comprendre ce que représentait pour eux le métier « complet » d'horloger.

La didactique ne se résume pas, selon eux, à entraîner d'habiles manœuvres extrêmement compétents dans l'exécution de tâches spécifiques en des temps records mais doit permettre aux élèves d'acquérir une vue générale d'un grand nombre de techniques que comporte la réalisation d'une montre. Il s'agit en particulier de la fabrication et de la réfection des composants du mouvement avec des outils conventionnels ainsi que de l'ajustement et de la retouche manuelle de ceux-ci. Le rapport à la temporalité fonde également la ligne de partage et les conflits qui s'établissent plus ou moins durement entre le milieu de la formation avec son souci de polyvalence et de conservation d'une certaine acception du métier et celui de l'industrie avec ses exigences de production, ses impératifs de rentabilité et la spécialisation des tâches que ceux-ci impliquent. En résumé, les gens de la formation en école réclament du temps et revendiquent un certain rapport au temps pour pouvoir façonner les futurs spécialistes de sa mesure en tant que sujets autonomes.

PARALLÈLES ENTRE LES ÉCOLES ET L'ATELIER

Des points communs ressortent entre l'horlogerie telle qu'elle est enseignée dans le cadre de la formation initiale en école et celle qui est mise en œuvre dans l'atelier de Jürg. Ces points communs concernent les savoirs qui sont valorisés dans les deux espaces de pratique et la manière dont plusieurs de leurs membres se positionnent face à ce qui est perçu comme l'« industrie ». Certaines compétences enseignées à l'école ne sont aujourd'hui employées, et encore dans une moindre mesure, que par l'élite horlogère qui compose le secteur industriel et exprime, à bien des égards, qu'elle n'en fait pas partie. Toutefois la différence majeure consiste dans le fait que, dans la partie marginale de l'élite concernée, ces savoirs sont appliqués à des mouvements autrement plus compliqués que ceux qui sont vus à l'école.

Au demeurant, dans ces deux espaces de pratique, il y a le souci de réaliser une partie des étapes d'usinage des pièces constitutives du mouvement et la terminaison de celui-ci. Des artisans horlogers indépendants (mais pas tous) produisent encore eux-mêmes et de manière non automatisée quelques-unes de ces pièces. C'est, entre autres, ce qui les distingue des marques de luxe industrielles. De manière significative, cette aptitude à fabriquer ses outils et ses composants soi-même définit l'acception du métier d'horloger complet que défendent aujourd'hui les écoles techniques et leurs formateurs comme en témoigne l'importance (du maintien) des modules de

micromécanique dans le CFC en trois ans. De surcroît, la résolution de problèmes, qui constitue un des fondements de la définition de l'horlogerie artisanale telle que la conçoit Jürg, est également un précepte hautement considéré par les enseignants dans les écoles professionnelles.

UN CERTAIN RAPPORT AU MÉTIER D'HORLOGER

À travers différents exemples, j'ai cherché à montrer que les dynamiques de passation du savoir sont des processus complexes, diffus, en partie informels (du moins, difficilement formalisables). L'horlogerie se donne à voir davantage comme un chemin de connaissance, une manière de connaître (*way of knowing*) qu'un ensemble de savoirs délimités et distinctement constitués (*forms of knowledge*). Les maîtres mots de ces chemins de connaissance sont l'observation, l'ajustement, la retouche et l'autonomie. Ils conditionnent l'existence du sens mécanique.

Le milieu de la formation en école et l'atelier indépendant conçoivent, d'une certaine façon, l'exercice de l'horlogerie à la manière dont Becker (1988) caractérise le jazz et la pratique artistique, c'est-à-dire comme une activité tendue entre l'apprentissage d'un répertoire commun et l'exécution d'une improvisation singulière : une manière de composer avec la situation et la teneur de son environnement, de « faire avec l'ici et le maintenant » (Jorion et Delbos 1984). Tout comme le jazz, l'horlogerie est un chemin de connaissance qui implique « un art de faire » (De Certeau 1990) où l'improvisation occupe une place centrale, en influençant tant la définition de ce qu'est une compétence en matière de créativité (Ingold 2010, 2013) que la caractérisation même du « style », envisagé dans les gestes de fabrication et dans la facture du travail accompli (Bolens 2012, Marchand 2016).

LE VOILEMENT PROVISoire AU CŒUR DE LA PASSATION DU MÉTIER¹⁵⁹

Dans la transmission du métier et des valeurs qui lui sont inhérentes, les processus qui conduisent les jeunes gens à devenir horlogers ne s'opèrent pas n'importe comment. Cela suppose d'acquérir et de faire sienne une certaine manière de se conduire qui implique toute une économie de la parole et de la visibilité, régulée par des principes de restriction d'accès aux savoirs plus ou moins stricts. En un certain sens, les horlogers en devenir apprennent le métier, tant dans le cadre de l'école que dans celui de l'entreprise, à travers une série d'initiations plus ou moins ritualisées à des techniques et des « trucs » qui font l'objet, sinon de secrets au sens d'une restriction complète d'accès, à tout le moins de voilements provisoires. Le contenu informatif de ces arts de faire importe mais sans doute moins, du point de vue des apprenants, que le fait d'y avoir graduellement accès. Par le voilement de certains

¹⁵⁹ Pour de plus amples développements sur la place du secret et des pratiques de voilement dans le monde horloger, voir Munz 2011b, 2014e, 2014b.

savoirs, s'opère ainsi une passation de valeurs, de statuts, de positions sociales et d'usages discursifs. Une dialectique de la visibilité caractérise le monde horloger et organise les échanges qui s'y nouent entre acteurs. En ce sens, le secret constitue un opérateur de transmission.

Une certaine économie de la parole et du partage des connaissances est au cœur du processus d'apprentissage du métier. Être horloger c'est apprendre à savoir se taire et à se « démerder ». C'est également détenir un ensemble de connaissances qu'on acquiert par soi-même en dialoguant avec les environnements matériels et les objets. C'est dans cet agencement nouveau de processus exigeants et éprouvants qu'un sujet devient autonome. Il n'y a pas lieu de montrer préalablement à cette personne les moyens de passer ces épreuves car cela n'est pas « révélabl » et cela n'a pas à être révélé, non pas pour le plaisir de taire ou pour maintenir un rapport de supériorité et de privilège sur elle mais parce que l'enjeu est, pour celle-ci, justement d'expérimenter, d'affronter, de vivre ce type de moments. Le fait de ne pas expliciter à autrui les façons de faire constitue le meilleur moyen de favoriser les conditions qui lui permettront d'accéder à ce nouveau statut autonome et de devenir horloger.

LA TRANSMISSION, UNE NOTION À REDÉFINIR

Les deux ensembles d'enquêtes que j'ai menées en atelier sur le thème de la passation du métier m'ont également fourni la matière pour critiquer les acceptions formalistes, linéaires et anthropocentrées de la transmission des savoirs. La transmission ne témoigne pas toujours d'une intentionnalité strictement déterminée et d'une objectivation définie¹⁶⁰. Elle est souvent ni consciente, ni volontaire. De plus, dans les deux études de cas qui m'ont intéressé, la transmission du savoir n'était jamais une fin en soi. À travers celle-ci, ce qui importait avant tout c'était la formation de praticiens autonomes. La transmission ne se réduit donc pas à un procédé formel mettant en jeu des instructions de procédure codifiées sur des supports externes au corps des praticiens. Elle ne correspond pas davantage au processus de circulation d'un savoir d'un point déterminé du temps et de l'espace à un autre point, en gardant une forme identique. Il n'y a pas de transfert de connaissances tel quel. En circulant, les choses, même lorsqu'elles sont fixées à des supports ou rigoureusement normées, sont nécessairement appropriées et à ce titre, elles se transforment. Autrement dit, les individus ne transmettent jamais ce qu'ils ont reçu.

La transmission ne s'opère pas seulement de personne à personne. Bien souvent, elle n'implique pas deux personnes mais un acteur et un ensemble d'artefacts dans un environnement singulier qui s'inscrit lui-même dans un contexte sociohistorique, économique et politique précis. À la manière de Latour (2007 : 88) reprochant aux

¹⁶⁰ C'est bien ce qui pose le problème de sa définition. À partir de quand y a-t-il transmission ? Comment constater qu'un savoir a été vraiment transmis ? Quels critères ou étalons de mesure permettent-ils de le décréter ? Qui en décide ?

phénoménologiques qui tentent une conciliation entre phénoménologie et sociologie de l'acteur-réseau, d'accorder un « poids excessif [aux] sources humaines de l'action », privilégiant le fait d'« étendre les trouvailles de l'intentionnalité à tous les êtres “non intentionnels” » (Latour 2007, *loc. cit.*), je considère qu'en horlogerie, la circulation du savoir et les rapports de transmission ne peuvent être envisagés uniquement en se focalisant sur les interactions humaines, celles-ci étant précédées, encadrées, traversées, accompagnées, prolongées par, au moins, une relation centrale à des objets, à savoir la montre et ses différentes parties.

PARTIE III

L'HORLOGERIE VALORISÉE

L'approche située de la passation du métier que le présent travail défend implique de la caractériser en regard d'un cadre élargi. Afin de comprendre les manières dont les horlogers appréhendent leur profession et les enjeux corrélés à sa transmission, il convient d'étudier leurs pratiques en tenant compte du contexte industriel, économique et politique dans lequel elles s'inscrivent. Dans cette troisième partie d'ouvrage, j'aimerais indiquer en quoi ce contexte est désormais marqué par une survalorisation médiatique du métier et une intensification des patrimonialisations de l'horlogerie consolidées autour de la catégorie clé de « transmission » et de la théâtralisation récurrente du corps des praticiens.

CHAPITRE SIX

UN DISPOSITIF PATRIMONIAL DANS LE MONDE HORLOGER

«Les mots puissants [...] empruntent à l'indécision
de leur sens la magie de leur pouvoir.»

Jules Lagneau¹⁶¹

LE PATRIMOINE HORLOGER COMME DISPOSITIF

Nombreux sont les acteurs du monde horloger qui semblent, aujourd'hui plus que jamais, soucieux d'ancrer leurs pratiques dans le passé et de les inscrire dans une forme de continuité temporelle qu'ils instaurent et reproduisent avec une régularité presque chronométrique. En témoigne, par un jeu d'échos, l'actuelle prédominance de la catégorie de «patrimoine horloger» sur les scènes culturelles, industrielles, touristiques, politiques et médiatiques de l'Arc jurassien helvétique. Elle fait désormais l'objet d'usages aux formats variés chez de nombreux acteurs, parfois très différenciés les uns des autres, et désigne un grand nombre de référents sans qu'entre eux, le point commun ne concerne autre chose que de vagues rapports à la culture et au passé horloger de la région.

Depuis une dizaine d'années, le patrimoine horloger concerne en effet simultanément des éléments aussi hétérogènes que des parcours touristiques permettant de découvrir des sites muséaux et des environnements urbains (inauguration d'une Route de l'horlogerie en 1998 dans divers cantons), des initiatives politiques lancées par des

¹⁶¹ Cité par Bridoux (1964 : 7) qui accorde pourtant la paternité de la phrase au philosophe français Alain.

parlementaires cantonaux à des fins de valorisation territoriale (Motion de mise en valeur du patrimoine horloger déposée par deux députés neuchâtelois, voir Spoletini et Houlmann 2002¹⁶²), des techniques et des savoirs liés aux pratiques d'horlogers promus par les marques, les administrations locales ou les associations (création des Journées du patrimoine horloger en 2007), des ouvrages réalisés par des représentants du monde académique à l'attention du grand public (Tissot et Bujard 2008).

La notion de «prolifération patrimoniale», développée par Barbe et Tornatore (2005) dans un article relatif aux différents jeux d'échelle à l'œuvre dans tout projet de mise en patrimoine, sied parfaitement au monde de l'horlogerie helvétique et à ce qui s'y passe aujourd'hui. Les usages actuels du patrimoine horloger forment ce que Michel Foucault appelle un «dispositif» (1994, 1976, 1977). Il s'agit d'une «coupe synchronique» (Bert 2011) qui fait apparaître un «réseau» formé par des éléments d'«un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref: du dit, aussi bien que du non-dit [...]» (Foucault 1994: 299). Comme le rappelle Potte-Bonneville (2002), «du point de vue descriptif, [...] il y a "dispositif" dès lors que la relation entre divers éléments hétérogènes (énonciatifs, architecturaux, réglementaires, technologiques, etc.) concourt à produire régulièrement dans le corps social un certain effet. [...] L'essentiel [...] réside moins dans la portée descriptive de ce concept, que dans la série de déplacements qu'il permet d'opérer, jouant comme un échangeur entre différents paradigmes [...]» (Potte-Bonneville 2002).

«NOUS AUTRES, EXCEPTIONNELS HORLOGERS SUISSES !»

Ces pratiques patrimoniales sont directement branchées sur la représentation selon laquelle l'existence d'un savoir-faire particulier en Suisse justifie un tel ancrage territorial de l'horlogerie et son maintien actuel. Pour de nombreux acteurs et organisations tels que les marques, les associations professionnelles, les représentants des musées, des collectivités publiques, du tourisme, les politiciens et, dans une certaine mesure, les gens de métier, les horlogers helvétiques sont devenus en l'espace de quatre siècles et demeurent aujourd'hui encore les maîtres incontestables de la chronométrie. Leur exceptionnel savoir-faire serait fait de précision, de minutie, de patience, de passion. L'excellence les aurait conduits à faire rapidement de l'horlogerie une activité tournée vers l'exportation et mondialement reconnue. Elle leur aurait également permis de sortir grandis, et avec une remarquable continuité, des nombreuses crises éprouvées depuis le XVIII^e siècle. Ces fameuses «crises horlogères» dont la récurrence, en moyenne tous les sept/huit ans (Schaller 1991), les similitudes

¹⁶² Dans la bibliographie, sous la rubrique « documents, archives et rapports ».

(Scheurer 1914, Liengme et Barrelet 1996) et la centralité dans les récits sont telles que l'on finit par ne plus savoir de quelle crise il s'agit.

Pour ces acteurs, la vitalité actuelle de cette industrie accrédite la thèse selon laquelle la Suisse produit encore autant de montres de qualité sur son territoire parce que s'y trouve concentré, depuis près de quatre siècles, un savoir-faire très qualifié, qui façonne les facettes sociale et économique du pays et dont la tradition a été perpétuée de manière ininterrompue au fil des générations et au mépris des difficultés. Si la continuité matérielle ne peut pas être attestée tout au long de cette histoire tant sont nombreuses les transformations qui ont affecté les modalités de fabrication des montres et les montres elles-mêmes, une « culture technique » (Fragomichelakis 1994, Marti 1996) aurait cependant été perpétuée et maintenue, entre autres, en partie parce qu'elle aurait su rester discrète voire secrète et inaccessible au monde du dehors.

Durant les quatre années de recherches que j'ai menées dans les milieux horlogers, je me suis intéressé aux statuts, aux modalités d'appropriation ainsi qu'aux conditions d'usage de tels discours. J'ai ainsi constaté que le savoir-faire, en tant qu'élément qui justifiait la continuité actuelle de la pratique horlogère en Suisse, opérait comme un « mythe », au sens où le définit Barthes (1957), c'est-à-dire non pas comme un antonyme de « fait » ou de « réalité » mais comme une « parole dépolitisée », un discours qui, sans jamais énoncer le lieu d'où il parle, organise des pratiques sociales en les ancrant dans un passé reconstruit et en les justifiant ainsi. Ce mythe du savoir-faire célèbre ainsi l'Arc jurassien, territoire-substrat, « terreau fertile », où se concentre la tradition horlogère et consacre l'horloger comme la figure où s'incarne le génie microtechnique de la région et, plus généralement, de la Suisse.

Cette figure emprunte aujourd'hui les traits caractéristiques suivants : le praticien est muni d'une blouse blanche, « migros » à l'œil, fin artisan, travailleur passionné, attiré par la « haute horlogerie » et les complications mécaniques, ressentant souvent l'horlogerie comme quelque chose d'« inné » et soulignant l'importance de la transmission du métier. En tant qu'allégorie de la « bienfacture », cette figure façonne de nombreux discours que tiennent les acteurs de la branche et sous-tend les mises en récit de la trajectoire « fabuleuse » de l'activité horlogère. Si cette figure mythique constitue une des pierres angulaires du dispositif patrimonial qui s'est récemment formé et contribue à la valorisation de l'image de l'horlogerie, elle n'est cependant pas nouvelle et a fait l'objet de multiples transformations au cours des deux derniers siècles.

UNE GÉNÉALOGIE DU DISPOSITIF PATRIMONIAL

L'anthropologue Jack Katz rappelait récemment (in Bidet, Gayet-Viaud et Le Méner 2013) l'importance de mettre en œuvre une « ethnographie en trois dimensions », attentive à la fois aux interactions que nouent les acteurs, à leur expérience biographique mais également aux processus historiques qui façonnent de telles relations. Dans cette optique, j'entends consacrer une partie de ce chapitre à

historiciser les usages actuels du patrimoine dans le monde horloger. Comment cette catégorie a-t-elle émergé? Comment une telle multitude d'acteurs en est-elle venue à s'approprier des patrimoines horlogers qui paraissent désormais protéiformes? Comment ces usages ont-ils progressivement formé un dispositif?

Pour répondre à ces questions, conjointement à mon ethnographie, j'ai réalisé une généalogie des pratiques qui composent ce dispositif en croisant mes entretiens avec les acteurs de la branche et des documents, des archives, des ouvrages historiques. J'emprunte la démarche généalogique que Foucault s'est lui-même appropriée à partir de Nietzsche pour qualifier, dans un strict rejet de toute quête des origines et des fondements, la méthode de travail qu'il préconise à partir du début des années 1970. La généalogie est une «analyse de la provenance» (Foucault 2008: 403) ou de la «naissance empirique» (Veyne 2008: 179) des catégories, des objets, des savoirs et des pratiques que les acteurs d'un groupe ou d'une société spécifique construisent, mobilisent et mettent en œuvre. Ce type d'investigation prend l'actualité comme point de départ et engage la réalisation d'une «histoire du présent» (Foucault 2008: 35). Il «consiste à repérer des événements ou foyers d'émergence, c'est-à-dire les points de surgissement d'une interprétation ou d'une pratique nouvelle, d'un mode nouveau de constitution de soi-même» (Sennelart 2011). Il demande alors comment de telles «singularités historiques engendrent toute une série de discours, de pratiques, de comportements, d'institutions et se prolongent jusqu'à nous» (Revel 2011).

Dans un entretien qu'il donna quelques années avant sa mort, le psychanalyste français Félix Guattari (2002: 23) relevait que «la perspective généalogique de Foucault [...] [était] très intéressante puisqu'il ne faisait pas exactement de l'histoire mais [...] reprenait des éléments d'archives, des éléments du passé pour recomposer quelque chose qui nous jetait, littéralement, sur les situations actuelles». En empruntant cette perspective, j'ai été conduit à analyser la provenance des différentes pratiques patrimoniales en repérant leurs «matrices», «foyers d'émergence», «points de problématisation» qui constituent autant de moments de rupture dans l'activité horlogère. Constatant la fréquence et l'importance avec lesquelles la catégorie de «patrimoine» est aujourd'hui associée à celles de «savoir-faire» et de «tradition» au sein du dispositif, je propose une généalogie qui repère trois «événements» apparus entre 1820 et 1900: l'émergence d'un souci des savoir-faire horlogers et de leur transmission autour de 1820, la formalisation d'un paradigme patrimonial vers 1865 et la constitution de l'horlogerie en «tradition» dès 1860. Je souhaite montrer ici que les catégories de «savoir-faire», de «patrimoine» et de «tradition» cristallisent aujourd'hui des préoccupations, des attentions, des manières de nommer et de problématiser les rapports au savoir, au passé, à la mémoire, qui n'ont pas toujours existé et dont l'apparition est assignable à certains moments du temps.

En outre, la démarche généalogique enjoint à étudier les formes actuelles d'appropriation du patrimoine horloger en les rapportant à ces trois événements du passé qui

ne s'actualisent dans le présent qu'à la faveur d'une série de mutations. Ces événements sont autant de matrices à partir desquelles sont générées des pratiques qui se croisent, se combinent, se modifient les unes les autres. À l'inverse de la linéarité chronologique standard, entre les usages actuels du patrimoine et leurs foyers d'émergence, il n'y a pas de rapport de *continuité* mais de *transformation*. Pour comprendre la constitution de ces usages, c'est une série de ruptures et de variations qu'il s'agit de dégager et non pas des principes de conservation ou de reproduction. Les pratiques qui font irruption à partir de ces trois événements n'ont pas été maintenues telles quelles jusqu'à nous, elles ne se prolongent dans l'actualité qu'à la faveur d'un ensemble de métamorphoses qui sont sans doute plus importantes, dans la compréhension du dispositif, que les foyers desquels elles émergent. En établissant des seuils, la méthode généalogique me permet ainsi de borner mon étude en définissant une périodisation pertinente.

Comme le dit Castel (1997: 164), «l'histoire qui [...] réunit [ces pratiques] ne se construit pas en continu. [...] Une problématisation se noue à un moment donné de l'histoire et elle se déploie dans l'histoire, mais elle ne se répète pas. Elle se transforme.» Les foyers de provenance des pratiques actuelles sont des points de rupture qui autorisent l'ouverture d'une série de glissements, de déplacements : une «différence possible» (Revel 2011). Il ne s'agit donc pas de faire du patrimoine un objet uniforme dont il conviendrait de cerner l'origine, de définir l'intention première, d'aller chercher dans le passé les occurrences afin de tracer la transposition continue dans le temps et le maintien jusque dans le présent. *A contrario*, la généalogie montre que les pratiques actuelles sont les produits de séries de rupture et "réinjecte" de la discontinuité dans l'appréhension de leur temporalité. Néanmoins, «[...] le pari [...], c'est de tenter de faire voir qu'il s'agit de bifurcations dans une *même trajectoire* [je souligne], ou de métamorphoses d'une même question» (Castel 1997: 167).

Ainsi, pour comprendre en quoi les usages du patrimoine horloger en sont venus à former aujourd'hui un dispositif, il convient d'envisager leur récente démultiplication à la lumière de changements qui ont récemment affecté la branche. Les sens contemporains qui sont assignés au patrimoine reflètent en effet diverses transformations dont les prémices sont repérables à la fin des années 1960, raison pour laquelle je borne la périodisation historique de mon étude de 1960 à 2015. Si je propose, dans le cadre de ce bref développement, de remonter jusqu'aux trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial, c'est avant tout pour élargir la perspective et «retrouver sous l'aspect unique [...] [du] concept, [de patrimoine horloger] la prolifération des événements à travers lesquels (grâce auxquels, contre lesquels), [il] s'[est] form[é]» (Foucault 1994: 141). En relevant que les multiples usages patrimoniaux sont les produits de séries de rupture, la méthode généalogique souligne qu'à travers le temps, dans les convocations et les emplois d'une même catégorie, peuvent s'opérer un certain nombre de transformations.

Les trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial (dès 1820)¹⁶³

Le premier foyer d'émergence du dispositif concerne la matérialisation, dès 1820, d'un souci des savoir-faire horlogers et de leur transmission sur l'actuel territoire de l'Arc jurassien suisse. Il pourrait m'être opposé qu'il a existé une préoccupation analogue dès les débuts de l'activité à Genève, à la fin du XVI^e siècle. La création d'une «jurande» des horlogers en 1601 (abolie en 1799) ne les a-t-elle pas fédérés en une corporation où les relations entre maîtres et apprentis étaient réglementées et l'accès à la profession régulé (Blanchard 2011 : 59) à des fins protectionnistes ? Il s'agit là toutefois d'une exception genevoise qui ne se retrouvera dans aucun des autres territoires horlogers aujourd'hui helvétiques. En regard de ce phénomène relativement isolé, je ne parlerai donc pas de foyer d'émergence de pratiques. La diffusion progressive de l'activité dans les régions voisines de Genève (villages du pied du Jura, Pays de Gex, Faucigny, Vallée de Joux puis Montagnes neuchâteloises) n'a en effet pas conduit au transfert du modèle corporatiste. Bien au contraire, l'horlogerie s'est, entre autres, propagée en dehors de la Cité de Calvin parce que le travail n'y était pas aussi réglementé, l'accès au métier n'était pas aussi restreint et que, de fait, les salaires étaient moins élevés.

En revanche, dans le premier tiers du XIX^e siècle, une intensification du souci porté aux savoir-faire de l'horlogerie émerge et se concrétise à travers une série de mesures qui iront *crescendo* jusqu'à la fin du siècle (constat collectif de l'insuffisance des compétences délivrées dans les apprentissages, ouverture des écoles professionnelles comme unités de base pour dispenser les formations initiales, décrochement spatial progressif entre le milieu de la formation et celui de l'industrie, émergence d'associations de défense de l'artisanat et des métiers de l'horlogerie, refus explicite du machinisme, initiatives cantonale et nationale d'optimisation de la qualité des produits qu'illustre la création des Observatoires chronométriques, etc.)

Le deuxième foyer désigne l'émergence d'un paradigme patrimonial lié à l'horlogerie, à proprement parler, et à sa progressive matérialisation en espaces muséaux au cours du XX^e siècle. Si les trois principaux musées d'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, à savoir le Musée d'horlogerie du Locle, le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, n'ont respectivement été inaugurés, dans leur forme actuelle, qu'en 1959, 1972¹⁶⁴ et 1974, l'histoire des deux musées neuchâtelois atteste pourtant de l'existence d'une attention patrimoniale relative aux garde-temps, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Lors de l'ouverture de certaines écoles d'horlogerie (La Chaux-de-Fonds 1865, Le Locle 1868), des collections horlogères sont constituées à des fins

¹⁶³ Pour une étude plus détaillée de ces trois foyers, voir Munz 2015c.

¹⁶⁴ Le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève ouvre en 1972 puis ferme en 2002, à la suite d'un cambriolage. Ce n'est qu'en décembre 2011 que ses collections sont à nouveau présentées au public à travers une exposition qui suit leur intégration au sein du Musée d'histoire de la Ville de Genève.

didactiques. Le paradigme patrimonial est alors entièrement contenu dans le cadre des écoles, la conservation des pièces a une portée plus heuristique que mémorielle et il ne s'agit aucunement de créer des liens avec le passé à des fins de valorisation territoriale ou de défense identitaire. Sous l'impulsion d'industriels et de passionnés, ces collections vont progressivement justifier l'ouverture, dès 1902, de salles d'exposition muséale au sein de certaines écoles. Ce moment marque une autonomisation progressive et une séparation spatiale des collections d'horlogerie par rapport aux écoles. Le souci patrimonial local lié à l'horlogerie ne connaîtra toutefois pas le même succès durant la première partie du xx^e siècle puisqu'il faudra attendre la fin des années 1950 pour que différentes initiatives soient à nouveau entreprises et les espaces muséaux agrandis puis redynamisés.

Le troisième foyer coïncide avec l'émergence, dans la seconde moitié du xix^e siècle, de discours qui qualifient systématiquement l'horlogerie neuchâteloise puis helvétique de « tradition »¹⁶⁵. En Suisse, l'horlogerie n'a en effet pas toujours été perçue comme une pratique ancrée dans un lointain passé. La fabrication des garde-temps n'a pas toujours été présentée et mise en récit comme une tradition. Au contraire, les opérations formelles qui ont fait de cette activité une tradition relèvent d'une histoire récente. Ce phénomène ne doit pas être approché comme la survivance ou l'héritage d'anciennes habitudes mais comme le produit d'une invention de la modernité culturelle et politique qui s'ébauche dès le milieu du xix^e siècle dans un contexte d'émergence des appartenances cantonales et nationales. Cette invention est alors une manière de qualifier l'activité horlogère en l'ancestralisant à des fins de légitimation et de positionnement hiérarchique. À partir de 1860, différents discours historiques apparaissent en effet pour défendre l'industrie horlogère face aux menaces que constituent les concurrents étrangers (français, anglais, américains). Ces discours ancrent la pratique dans le temps en la rapportant à d'illustres personnages du passé, montrent en quoi ce passé et les qualités de ces personnages se sont transmis au présent et élaborent une nouvelle figure de l'artisan horloger attaché à la région.

Les enchevêtrements des pratiques générées par les trois foyers (dès 1965)

L'identification de ces trois foyers n'est que la première étape de l'entreprise généalogique. La démultiplication des usages patrimoniaux qui a sous-tendu la formation du dispositif actuel est le produit de diverses transformations des pratiques initiées par les trois foyers identifiés. Je soutiens ici que ces transformations sont intervenues entre 1965 et 2005 et qu'elles ont donné progressivement lieu à de nouvelles catégories et significations du patrimoine. C'est le rapport entre ces nouveaux usages qui peut être, à mon sens, caractérisé comme un dispositif au sein du monde horloger, depuis le milieu des années 2000.

¹⁶⁵ Pour une étude plus détaillée de ces mises en tradition de l'horlogerie entre 1830 et 1960, voir Munz 2014b.

Nouveau régime de la tradition et double rupture

À la fin des années 1960, le souci des savoir-faire horlogers subit une nouvelle mutation. Comme indiqué dans le troisième chapitre, à ce moment-là, en réaction à une nouvelle vague de mécanisation de l'activité, à la parcellisation des tâches et à la déqualification du métier, différentes stratégies sont mises en place par les praticiens et amateurs de montres mécaniques. Elles renouvellent les initiatives de défense de l'horlogerie ancienne et conduisent à une revalorisation des restaurateurs et des « derniers artisans ». Ces phénomènes sont d'abord marginaux mais auront une influence considérable, au début des années 1980, dans la transformation que subit la notion de « tradition ».

En pleine « crise du quartz », une double rupture se marque. La tradition¹⁶⁶, qui était une catégorie explicitement inventée et employée par les historiens et les horlogers depuis le milieu du XIX^e siècle pour défendre une acception du métier qu'ils sentaient menacée, devient un modèle de pratiques qui se réfèrent au passé et dont s'emparent certains entrepreneurs à la tête de marques pour relancer leur production de montres mécaniques et la repositionner dans les gammes du luxe. Je soutiens ici que cette double rupture se situe dans l'invention même de la tradition qui accompagne alors les processus de relance de l'horlogerie mécanique et non pas, comme le prétendent de nombreux observateurs et acteurs, dans la crise qui met à mal l'industrie horlogère suisse dès 1974.

L'invention de la tradition comme régime d'historicité présentiste

Pour évoquer les différents moments d'appropriation de la tradition en horlogerie, j'ai forgé, sur le modèle du « régime d'historicité » d'Hartog (2002), le concept de « régime d'invention de la tradition ». Chez Hartog (2002), la notion de « régime d'historicité » désigne l'ensemble des valeurs sociales affectées à chacun des temps passé/présent/futur ou à la forme revêtue par la combinatoire présent-passé-futur à un moment particulier du temps. Cette combinatoire agence un certain « ordre du temps » qui organise les pratiques, les manières de penser les phénomènes historiques et donne lieu à un certain type d'expérience temporelle. Mais, comme le rappelle Lessault (2004), « un “régime d'historicité” n'est pas uniquement l'expression d'un ordre dominant du temps [...], [il est] tissé de différents régimes de temporalité ». Pour Hartog, ce qui caractérise l'actualité (de l'Europe occidentale à tout le moins) est un « présentisme », « le présent [étant] devenu l'horizon sans futur et sans passé [qui] génère, au jour le jour, le passé et le futur dont il a, jour après jour, besoin et valorise l'immédiat » (Lessault 2004).

¹⁶⁶ Au sens d'« idéologie temporelle » (Noyes 2009) ou de « pratique de nature rituelle et symbolique [...] gouvernée par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherche à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition [...] et tente [...] d'établir une continuité avec un passé historique approprié » (Hobsbawm 1995).

À la suite de ces auteurs, je définis l'invention de la tradition comme un régime d'historicité spécifique dont les modalités d'agencement varient selon l'époque dans laquelle il s'inscrit. À ce titre, j'estime que deux régimes d'invention de la tradition sont repérables dans l'histoire récente de l'industrie horlogère suisse. Ils concernent tous deux une certaine manière d'organiser les rapports au temps dans le monde horloger et de modéliser le passé en un ensemble organisé de discours et de pratiques mais selon des temporalités distinctes. Le premier de ces régimes de la tradition est celui que j'ai repéré en tant que foyer d'émergence du dispositif patrimonial, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le second est celui qui apparaît au début des années 1980 et inscrit les pratiques de fabrication des montres mécaniques et la manière dont l'industrie se valorise et se vend dans un nouveau rapport au temps. Ce dernier est tourné vers le passé mais complètement conditionné par les enjeux de rentabilité économique et de gestion des risques du présent d'alors. Il s'agit donc d'un présentisme, contrairement au régime de la tradition du XIX^e siècle qui est tourné vers le passé mais mû par une vision progressiste, tendu vers le futur et agit par une rationalité d'ordre téléologique.

La double rupture

Au début des années 1980, l'avènement du nouveau régime de la tradition concerne avant tout les marques industrielles de grande et moyenne taille. Il cristallise, pour ces maisons, l'enjeu d'un repositionnement marketing qui participe d'une volonté de valoriser les montres mécaniques suisses à partir d'autres qualités que la précision et le rapport qualité/prix qui avaient fait leur réputation jusqu'à ce que l'indépassable quartz n'arrive. Les catégories de « tradition » ou d'« horlogerie traditionnelle » désignent alors une horlogerie mécanique soignée et sont convoquées en contrepoint de l'horlogerie électronique associée au bas et moyen de gamme.

Ces catégories soutiennent une acception élitaire de l'horlogerie et font de l'« exceptionnel » un paradigme dominant pour les mises en scène de la pratique. Ce n'est pas la fabrication de pendules neuchâtelaises, de morbiers ou d'horloges à coucou qui est revitalisée mais celle de montres d'une grande complexité technique, en métaux précieux, prétendument faites « à la main ». La différence est toutefois de taille avec les usages de la tradition au XIX^e siècle dans la mesure où cette catégorie n'est alors pas employée pour justifier la relance commerciale de nouveaux produits mais pour « protéger » un type de production en cours, en qualifiant sa facture par l'ancienneté de son ancrage territorial (Liengme 1994, 1995, Liengme et Barrelet 1996, Marti 1999, 2003).

La seconde rupture des années 1980 se situe dans le fait que le régime de la tradition que les marques inventent, à ce moment-là, fait émerger un type d'horlogerie qui ne correspond pas à celle qui se pratiquait majoritairement dans l'industrie suisse avant la crise, alors concentrée sur des montres mécaniques standards ou focalisée sur le progrès, l'électronique et la conquête aérospatiale. Le repositionnement de cette nouvelle horlogerie mécanique sur un segment exclusif ne s'est ainsi opéré qu'à la faveur de la revitalisation de certains « artisanats d'art » alors quasiment

oubliés (anglage, guillochage, émaillage, peinture sur miniature, gravure main) et de la recréation de procédés sur des produits de « haute technicité » qui n'étaient presque plus fabriqués. À ce moment-là, la tradition constitue une innovation dans le monde horloger : elle présente les montres mécaniques compliquées comme la continuation d'un passé immémorial mais les positionne aussi comme un phénomène innovant par rapport aux montres mécaniques simples produites précédemment et aux produits électroniques. Ce nouveau régime d'invention de la tradition et les produits qu'il promeut ont opéré un décrochement avec la période précédente tout en se profilant ostensiblement comme un trait d'union entre le présent et un passé lointain.

Dans la lignée des travaux de l'anthropologue Gérard Lenclud (1987, 1994) qui soulignent que la tradition se met en forme dans les sociétés humaines à la suite d'une opération de mise à distance du passé, il apparaît ainsi que les pratiques horlogères qui ont été affichées comme les signes de la continuité des marques ont constitué des ruptures radicales. Une forme de discontinuité temporelle a donc été la condition de la revendication de continuité de ces maisons au début des années 1980. C'est en vertu du fait que la pratique horlogère en Suisse s'est soudainement beaucoup transformée en regard de son passé (au contact de changements économiques, industriels, technologiques) qu'il a été possible de dire qu'elle était demeurée la *même* chose, de manière continue.

Le nouveau régime de la tradition que déploient les marques « escorte », pour reprendre la terminologie de Liengme et Barrelet (1996), la relance de produits mécaniques à très forte valeur ajoutée à travers un « retour aux origines » (Marti 1999) de l'horlogerie helvétique qui n'est autre qu'un « recours nostalgique et esthétique » à celles-ci (Bevilacqua 2007). À des fins d'authentification et de valorisation, ce régime commémore le passé à tous crins, ancestralise la pratique en convoquant diverses figures d'horlogers héroïques, réactive de vieux « métiers d'art », ressuscite d'anciens modèles de montres et des mécanismes à grandes complications développés durant les XVII^e et XIX^e siècles (tourbillons, quantième perpétuel, phases de lune, répétitions-minutes, grande sonnerie, etc.). Le procédé est d'abord appliqué aux montres de poche puis, entre 1985 et 1995, aux montres-bracelets, ce qui suppose des efforts de miniaturisation considérables et constitue, à plus d'un titre, des inventions d'ordre technique. Au demeurant, comme je l'ai précisé dans le deuxième chapitre, le régime de la tradition qui s'invente est constitutivement conditionné par la réorganisation progressive du système productif de l'industrie horlogère suisse, sans quoi les marques qui l'ont mis en œuvre n'auraient jamais pu être compétitives à l'échelle industrielle. Pour prétendre faire des montres mécaniques artisanales et s'en vanter dans le monde entier, il faut pouvoir compter, à l'autre bout de la chaîne de production, sur une optimisation drastique des coûts de fabrication.

L'invention de la tradition n'est pas une « innovation non-technologique »

Différents chercheurs en économie territoriale et en histoire économique ont récemment proposé l'interprétation selon laquelle ce retour à la tradition n'aurait

été qu'une « innovation non-technologique » (Jeannerat et Crevoisier 2011, 2009, Donzé 2012a). Par cette formule, ils désignent une innovation qui ne se serait illustrée que dans des discours marketing centrés sur la culture et l'authenticité (Crevoisier et Jeannerat 2015, Jeannerat 2012, Crevoisier et Kebir 2004, Roth 2009) accompagnant la vente de produits et le repositionnement d'acteurs économiques sans impact concret sur la technique horlogère, la matérialité même des métiers de l'horlogerie et les technologies de production des montres.

Je m'inscris ici en faux contre la position de ces auteurs et aimerais prendre ici quelques instants pour critiquer leur interprétation de la rupture horlogère qui s'amorce à l'aube des années 1980. D'un point de vue scientifique, il est tout d'abord critiquable, à mon sens, de s'arroger le droit de déterminer, à la place des acteurs sociaux, ce qui relève ou non des sphères de la technique et de la technologie, sinon à vouloir faire preuve d'une normativité déplacée. Comme le rappellent certains anthropologues (Geslin 2002c, Adell 2011b), l'efficacité technique ne peut jamais être envisagée sans l'efficacité sociale et inversement la réalité sociale ne peut jamais être qualifiée sans ses composantes matérielles et techniques : une innovation qui ne relève pas de la technologie n'existe pas. Elle est nécessairement *technologique*, au même titre qu'elle s'inscrit dans un contexte spatial et culturel ou se trouve façonnée par l'histoire. En deuxième lieu, pour ce qui concerne l'horlogerie, comme je l'ai déjà signalé au chapitre trois à propos de l'émergence des créateurs indépendants, ce régime d'invention de la tradition fut une innovation qui eut un impact fort au niveau des techniques et des professions, ne serait-ce que par la revitalisation des métiers d'art qu'il opéra ou, comme je le montrerai au chapitre suivant, par la relance des formations horlogères qu'il suscita.

En outre, si ce régime contribua à repositionner le produit « montre mécanique » sur le marché mondial du luxe, ce fut justement parce qu'il suscita d'abord l'engouement de collectionneurs qui s'intéressaient à l'exécution de procédés techniques « jamais vus » et à la réalisation de « prouesses » dans le domaine des mécanismes miniatures. À ce propos, comment soutenir qu'une grande sonnerie ou des premiers tourbillons réalisés à partir de l'espace restreint de la montre-bracelet ne furent pas des innovations portant sur la technologie horlogère ? La portée dématérialisante des propos des chercheurs précités laisse ainsi apparaître une manière étriquée de concevoir l'univers de la technique. De plus, les technologies de fabrication mises en œuvre par les créateurs de nouveaux mécanismes compliqués dévolus au format des montres-bracelets constituèrent des « leviers » qui incitèrent progressivement d'importants développements industriels. Les techniques artisanales ne furent pas nécessairement « traduites » en processus manufacturiers par l'industrie naissante du luxe mais, sur la base de ces arts de faire, cette industrie encouragea les recherches d'amélioration de la précision dans les domaines de la machine-outil et des technologies d'usinage puis dans la maîtrise de nouveaux matériaux plus performants en matière de résistance ou/et de lubrification.

L'invention de la tradition comme économie des restes

Ce régime de la tradition instaure alors une «requalification» un «accommodement des restes» (Debary 2002: 1) de l'horlogerie mécanique ébranlée par la crise. Il ne s'agit pas seulement d'une reconversion ou d'un réemploi de ce qui serait demeuré après le passage de la crise mais d'une manière de produire des restes en choisissant des éléments du passé et en les inscrivant dans de nouvelles stratégies de fabrication et de commercialisation.

L'exemple de ce qui se passe alors dans le canton de Neuchâtel, par exemple, est édifiant. En 1983, Ulysse Nardin est relancée par un investisseur allemand. Le modèle *Astrolabium Galileo Galilei* sort en 1985 comme réinterprétation pour montre-bracelet d'un astrolable de facture classique. En 1984, Zenith ressuscite son modèle de chronographe mécanique *El primero* conçu en 1969 et mis à la casse en 1975 par un employé de la marque chargé de s'en débarrasser. Celui-ci décide finalement d'en préserver les plans et les pièces en les cachant dans un galetas. Ce mouvement de montre devient le symbole de la renaissance mécanique de la maison et vaut à l'employé susmentionné d'être mythifié en «héros» en faisant l'objet d'un *storytelling*, un formatage en récit qui scénarise la nouvelle communication de la marque et donne le nom de l'horloger à l'une de ses collections phares (cf. «Tribute to Michel Vermot»). Il s'agit là d'un exemple du changement de paradigme et du processus de requalification qui interviennent dans l'industrie suisse de la montre mécanique: un objet déclassé dix années plus tôt dans un certain registre de production est soudainement revalorisé. Enfin, dans la même lignée, 1991 marque la commémoration du bicentenaire de Girard-Perregaux. Pour l'occasion, elle reproduit sous forme de montre-bracelet son modèle «iconique», le tourbillon sous trois ponts d'or, élaboré par son fondateur Constant Girard en 1867 et avec lequel il remporta une médaille à l'Exposition universelle de Paris de 1889.

De surcroît, si une attention aux corps des horlogers et à leurs gestes est déjà à l'œuvre à travers la défense du métier qui apparaît au début des années 1970, le nouveau régime de la tradition renforce cette tendance en se focalisant sur le savoir-faire. Le geste devient une figure de la tradition. Donnant ainsi lieu à un véritable «tournant corporel» dans le monde horloger, le régime met abondamment les corps des horlogers en scène et consacre la catégorie d'«artisanat» en lui conférant un sens artistique, élitaire et lié au principe de rareté (pièces uniques, fait main, séries limitées). Des marques qui portent le nom de célèbres horlogers des temps passés sont progressivement relancées ou créées (Ulysse Nardin, Chopard, Bovet, Jaquet-Droz, JeanRichard et Perrelet). Les notions de «savoir-faire» et de «tradition» intègrent la communication des marques (affiches, publicités dans les journaux, promotions dans les salons horlogers, puis plus tard films, sites internet) qui, sans être nécessairement «anciennes» ou sans avoir toutes maintenu une activité de production au cours du temps, revendiquent un fort lien à l'histoire, au territoire et à la transmission.

«Pour renouer avec le fil de la tradition, il faut inventer et le fil et la tradition», disait Roland Barthes (1954). Ainsi, en revenant aux origines fantasmées de l'horlogerie suisse et en renvoyant à un type d'activité immémoriale et précieuse, les marques ayant soutenu ce retour "traditionnalisant" de la montre mécanique ont construit un rapport de transmission entre passé et présent en vertu duquel il apparaissait que la pratique n'avait pas changé. Ce retour a ainsi opéré une sorte de liaison temporelle et territoriale censée attester que son prestige d'autrefois était intact. Le régime de la tradition qui apparaît au début des années 1980 est donc un «présentisme» (Hartog 2002) dont la valeur capitale est la continuité qu'une certaine mise en scène de la transmission atteste. Cet effet de continuité a ainsi graduellement contribué à masquer les séquelles de la crise, faisant oublier la disgrâce provisoire mais profonde de la montre «*Swiss made*» et de la région jurassienne. Ce régime a également induit des changements dans le traitement médiatique du métier d'horloger et dans la valeur qui lui était assignée sur la scène publique.

L'enjeu de l'authenticité

Ces jeux sur la tradition participèrent et participent aujourd'hui encore d'une stratégie marketing plus large des entreprises horlogères. Au tournant des années 1970, cela traduisit un basculement. Il ne suffisait plus de capitaliser sur la fiabilité chronométrique. L'authenticité des marques, revendiquée par celles-ci à travers des stratégies d'ancrage dans le territoire et de marquage de leur continuité temporelle, devint un enjeu commercial de premier ordre.

L'authenticité comme nouvelle médiation marchande

Comme le montre le travail de Jeannerat (2012), l'authenticité n'est pas une qualité mais un rapport, une «convention», une tentative d'établir un consensus entre des pairs qui n'est stabilisée que provisoirement et fait l'objet de négociations constantes. Dans le monde horloger, l'authenticité (qu'elle se décline dans les termes «savoir-faire», «tradition», «patrimoine», «culture») concerne uniquement l'horlogerie mécanique. Ce n'est pas un hasard si elle se déploie comme instrument de distinction commerciale pour certaines maisons mécaniques helvétiques à peu près au moment où, parallèlement, la montre à quartz suisse *Swatch* est lancée.

La convocation de l'authenticité vise alors la création d'une niche qui permet à certaines marques de se repositionner dans la gamme des produits de luxe en tant que «vrais fabricants d'horlogerie». L'authenticité ne devient donc un enjeu dans la convention qui lie les producteurs et les consommateurs de montres mécaniques que par rapport à l'émergence du quartz. Raison pour laquelle elle ne constituera un leitmotiv massivement employé dans la communication horlogère que dès la fin des années 1990 lorsque les montres mécaniques commencent à faire de la concurrence, en termes de valeur d'exportation, à l'horlogerie électronique et à la *Swatch*.

Avant cela, les montres à quartz occupent encore le devant de la scène et leur mise en marché ne capitalise pas sur cette valeur d'authenticité mais sur leur côté «*fashion*», «*fast dress*» ou «*arty*» (Crevoisier 1991, Crevoisier et Kebir 2004).

L'authentification étant un instrument de distinction, elle fonctionne toujours à partir d'une opération qui vise à particulariser ce qu'elle désigne. C'est la raison pour laquelle les stratégies d'authentification des marques sont aujourd'hui balisées par les guerres pour la légitimité qu'elles livrent à leurs concurrents et se confondent avec la recherche et la défense de l'«ADN de leur savoir-faire», formule consacrée. Ces revendications d'authenticité sont ainsi accompagnées par une escalade significative de superlatifs: les politiques de communication des marques, incarnées dans des slogans publicitaires ou dans les déclarations de leur PDG, rivalisent d'arrogance pour revendiquer qu'elles sont «les plus» précises, fiables, plates, compliquées ou anciennes.

Dans la branche horlogère, il n'a ainsi sans doute jamais autant été question d'authenticité que ces vingt dernières années¹⁶⁷. Elle est une catégorie que mobilisent les acteurs et qui façonne un grand nombre de luttes entre eux. Elle est l'espace discursif où se nouent et se dénouent les rapports de force institués entre les différentes entreprises et un important enjeu autour duquel les diverses entités industrielles en présence livrent leurs joutes. L'importance que revêt désormais une telle question est concomitante de celle que les marques et la différenciation par les processus de *branding* ont prise¹⁶⁸. La création des grands groupes horlogers dès la moitié des années 1980 et leur consolidation dans le haut de gamme au tournant des années 2000 ont également exacerbé et durci la concurrence entre les firmes. Enfin, l'ampleur prise par le marché des contrefaçons de montres a également augmenté la fréquence avec laquelle il est désormais question d'authenticité en horlogerie.

Gamme et authenticité

Jeannerat (2012) fait de l'«authenticité» la convention autour de laquelle se noue, depuis l'avènement de l'horlogerie à quartz et l'établissement de sa suprématie

¹⁶⁷ La course à l'authenticité façonne même désormais les luttes de distinction entre les magazines horlogers. Par exemple, le magazine *Watch Around* (lancé en 2000) dont le slogan est «l'horlogerie suisse authentique» traite des produits, des marques et des horlogers avec une connaissance technique du milieu et une relative distance critique par rapport à celui-ci. Il se différencie ainsi des magazines horlogers «*fashion*» ou «*people*» – focalisés sur l'esthétique des garde-temps et les personnalités de l'industrie – qui ne portent pas de jugements sur la qualité intrinsèque des produits et contiennent peu d'informations documentées.

¹⁶⁸ Le processus de marquage est lié à l'enjeu de la reconnaissance d'un nom en regard d'un bien ou d'un travail. L'apparition des marques conditionne nécessairement la création d'un rapport authenticité/copie, imitation, contrefaçon. Autrement dit, la marque, au même titre que le marché et le prix (Hertz 2000), fait partie de ces processus autoréférentiels qui désignent rétroactivement un original, un vrai, avec lequel il est alors possible d'entretenir un rapport d'authenticité. Ce type de rapport se construit donc à la faveur de la production d'une différence avec un envers, un artifice établi comme l'antithèse dont il convient de se démarquer.

chronométrique sur l'horlogerie mécanique, *toute relation marchande* entre les fabricants de montres et leurs consommateurs. Pour ma part, j'envisage certes l'authenticité comme une convention mais je considère que, depuis les années 1980 et sa diffusion dans le monde de l'horlogerie helvétique, elle ne s'est jamais dispersée de manière homogène : elle ne s'établit pas n'importe comment et pas entre n'importe qui. Elle dépend du segment de marché et du positionnement en gamme des marques et des produits. Une telle convention ne concerne pas toutes les marques, ni toutes les gammes de la même façon.

L'un des faits plus ou moins explicitement admis est que plus la gamme d'une marque est élevée, plus cette dernière se doit d'être *authentiquement* horlogère. Cela ne veut pas dire que les marques situées dans le moyen de gamme paraissent moins authentiques que les autres – certaines de ces marques ont un ancrage temporel et territorial plus important que des marques très haut de gamme – cela signifie seulement que les marques qui se positionnent sur un segment de marché plus élevé doivent justifier ce positionnement en prouvant leur authenticité (ce que n'ont pas nécessairement à faire les autres). De la même façon, si la valorisation par l'histoire et le passé n'est pas uniquement l'apanage des marques de prestige¹⁶⁹, plus les marques montent en gamme, plus les stratégies mises en place pour paraître authentiquement horlogères seront nombreuses. En outre, aujourd'hui, différents registres d'authentification des marques et de leurs produits s'entrecroisent pour donner forme à de multiples pratiques. L'ancrage temporel est l'un de ces registres. Je reviendrai de manière plus détaillée sur cette typologie.

Authenticité, technique et précision

Je ne considère pas que l'avènement de cet enjeu de l'authenticité a invalidé la question de la technique, ces trente dernières années. Il ne l'a pas rendue caduque, il l'a réagencée ou "renveloppée". Sinon pourquoi aurait-on assisté, dans la deuxième partie des années 2000 alors que l'authenticité mécanique était à son apogée, à la remise sur pied du Concours international de chronométrie du Locle ?¹⁷⁰ La renaissance de ce concours a même conduit certaines marques à ressusciter le métier de « chronométrier »¹⁷¹ qui avait complètement disparu des fabriques horlogères depuis plus de quarante ans.

¹⁶⁹ Des marques telles que Tissot ou Longines, explicitement positionnées dans le milieu de gamme, jouent sur leur authenticité en affichant leur facture helvétique, en publiant des monographies sur leur histoire, en engageant des historiens dans leur département de communication, en participant aux Journées du patrimoine horloger et au Concours international de chronométrie du Locle, etc.

¹⁷⁰ Anciennement Concours de chronométrie de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, interrompu en 1968 après que la marque Seiko a placé ses quatre montres mécaniques dans les dix premières et remporté la compétition dans la catégorie « montre à quartz » une année plus tôt (Donzé 2014 : 333).

¹⁷¹ Cf. Glossaire.

La question de la technique ne se trouve pas résumée dans l'enjeu de la précision. Si l'argument d'authenticité a bel et bien pris le pas sur celui de précision pour la vente des montres mécaniques, la question de la technicité de ces dernières est restée un critère de première importance dans l'authentification de ces montres¹⁷². Autrement dit, à partir du début des années 1970, la question de la technique s'est agencée d'une nouvelle façon en créant une sorte de niche, de poche autonome, de champ clos où la précision des montres mécaniques haut de gamme n'est plus le critère le plus important mais où leur technicité mécanique même et le soin esthétique apporté à cette technicité sont des paramètres cruciaux dans le profilage des produits.

Par ailleurs, j'émet de grandes réserves quant au partage de l'histoire récente de l'horlogerie helvétique en deux périodes à partir de la « crise du quartz », à savoir une période « technique », où la montre était un objet utilitaire et où l'industrie horlogère concevait des garde-temps en visant « la précision pour la précision », et une période « authenticité » post-« crise du quartz », où la montre se serait « découvert » une fonction de marqueur du statut social des gens. Même avec la démocratisation de leur usage à partir du milieu du XIX^e siècle et leur circulation massive à l'échelle mondiale, les garde-temps n'ont en effet jamais été que des objets utilitaires, sinon cela n'expliquerait pas pourquoi certains milieux sociaux de l'Europe de l'Ouest (Landes 1983) et certaines ethnies africaines (Balandier 1963) ont pris pour habitude de s'en offrir lors d'événements rituels importants tels que les communions, les confirmations, les fêtes de fin de la scolarité obligatoire, les mariages, etc.

Les trois mutations récentes du patrimoine horloger (1980-2015)

« Le patrimoine est un recours pour temps de crise », disait Lessault (2004 : 483). Le nouveau régime de la tradition que les entreprises horlogères mettent en œuvre dès le début des années 1980 fait alors une place centrale au paradigme patrimonial et aura un fort impact sur celui-ci en redéfinissant directement ses contours. Cette première mutation en induira, de manière indirecte, deux autres significatives au cours des trente années suivantes.

La privatisation du patrimoine au sein des marques horlogères (dès 1980)

Les préoccupations patrimoniales des firmes ne sont certes pas nées à ce moment-là. En soutenant la mise en place des musées publics, les patrons horlogers s'étaient préalablement déjà souciés de la constitution et de la conservation de patrimoines municipaux ou régionaux. Toutefois, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1970, le patrimoine horloger était conçu comme un bien commun lié

¹⁷² Je rejoins Jeannerat (2012 : 75) lorsqu'il parle de « technologie authentifiante » mais pas dans sa manière de diviser les périodes historiques en fonction du partage technique/authenticité.

à l'histoire d'un territoire (ville, région), matérialisé dans des collections d'objets (essentiellement des pièces anciennes, de l'outillage, du mobilier) que des institutions publiques (écoles et musées) géraient avec l'appui des autorités et le concours financier du secteur privé. À partir de la première moitié des années 1980, il sort progressivement de la sphère des musées publics pour investir l'espace privé des firmes horlogères qui en font usage, à titre exclusif, comme argument commercial. Ces entreprises ne se désolidarisent cependant pas d'une acception plus commune du « patrimoine horloger » puisqu'elles continuent d'apporter leur aide financière aux musées, de leur prêter des montres de leur collection pour des expositions, de leur offrir certaines montres ou de profiter des vitrines à l'entrée des musées pour présenter leurs produits.

Dès lors, les firmes promeuvent « leur » patrimoine, à l'interne, en créant leur musée ou leur « show-room ». Ces espaces servent de compléments aux visites qu'elles organisent où elles dévoilent leurs horlogers au travail. De nombreuses entreprises ont également installé leur usine, leur « espace-clients » ou leur musée dans des bâtiments classés, voire déjà « monumentalisés ». Elles dotent leur département de communication de « bureaux du patrimoine » ; engagent des historiens chargés de nourrir leur marketing ; valorisent leurs fonds d'archives ; commandent l'écriture de monographies sur leur histoire ; affichent leur « patrimoine » sur leurs publicités et leur site internet. Les marques commémorent leurs vieux modèles en les fabriquant à nouveau et lancent de nouvelles collections dénommées « Patrimony » ou « Heritage ». Les gestes et les techniques corporelles des praticiens occupent également une importante place dans les stratégies de communication déployées par ces maisons lors de foires professionnelles (images fixes ou animées, démonstrations). Enfin, certaines d'entre elles revendiquent parfois leur appartenance à l'histoire en créant des fondations qui ont pour but de sauvegarder le patrimoine horloger¹⁷³.

Le patrimoine apparaît désormais comme un marqueur de l'authenticité âprement recherchée par les entreprises horlogères puisqu'il contribue à inscrire leurs pratiques dans le territoire et le temps. Il fait partie d'une plus vaste panoplie d'instruments que les firmes ont à disposition pour valoriser leurs enseignes et authentifier leurs produits. Il convient donc de l'étudier en dialogue avec d'autres outils de certification de leur savoir-faire¹⁷⁴. À ce titre, j'ai répertorié six registres d'authentification des marques et de leurs montres qui se combinent, à savoir : l'ancrage territorial de la marque (les indications du lieu d'origine, les mentions légales de provenance telles que le « *Swiss made* », les labels de certification de la qualité qui jouent sur la provenance comme le Poinçon de Genève, le Label qualité Fleurier, le Poinçon de l'Observatoire chronométrique de Besançon) ; l'ancrage temporel de la marque (les usages patrimoniaux, les mentions de date, la communication sur la tradition, l'histoire) ; la certification de la qualité

¹⁷³ Pour une description plus étoffée des multiples usages du patrimoine au sein des marques horlogères, voir Munz 2015c, 2014g, 2014b, 2014f, 2013, 2011a, 2014d, 2012c, 2012d.

¹⁷⁴ Voir la page 108 du présent ouvrage et le paragraphe relatif à l'émergence des institutions du luxe dans l'industrie horlogère helvétique.

technique du produit (les brevets, la certification chronométrique COSC, les labels de certification de la qualité liés à la marque tels que le Poinçon Patek Philippe, les labels de certification de la qualité relatifs à la facture de la montre tels que la mention «*hand made*», les concours de chronométrie, les grands prix); la mise en scène du savoir-faire et de la bienfaisance de la marque (théâtralisations diverses des métiers de l'horlogerie et de l'artisanat); la revendication d'autonomie *via* la reconnaissance du statut de «manufacture»; la revendication d'indépendance vis-à-vis des grands groupes ou des grandes marques (qui peut parfois jouer sur le caractère «familial» de la marque en question, cf. Patek Philippe, Chopard, Raymond Weil).

Le patrimoine horloger comme catégorie d'action publique et instrument de valorisation territoriale (dès 1995)

En l'espace d'une quinzaine d'années, une deuxième transformation d'envergure affecta le patrimoine horloger. En constatant le succès avec lequel les marques horlogères suisses se relançaient sur la scène internationale, les collectivités territoriales (communes, régions et cantons), les milieux associatifs et le monde politique de l'Arc jurassien perçurent le potentiel d'attrait de l'histoire horlogère et firent progressivement du «patrimoine horloger» une catégorie d'action publique et un instrument de développement touristique. Comme le concédait un organisateur d'événements horlogers de La Chaux-de-Fonds: «Le patrimoine est une nouvelle ressource pour mettre en vitrine l'industrie horlogère locale et la région.» Il fut employé comme un outil de «marketing territorial» ou un vecteur de «publicité du territoire» (Babey 1999).

Dans la deuxième moitié des années 1990, le patrimoine horloger sortit littéralement de la sphère des musées (publics et privés) pour contaminer tout un ensemble de lieux en rapport avec l'histoire horlogère (ateliers, aménagement urbain, zone industrielle), disséminé dans l'espace social. Jusque-là, les ouvertures des musées d'horlogerie du Locle (1959), de Genève (1972) et de La Chaux-de-Fonds (1974) avaient déjà signalé un important investissement de la part des villes et des cantons pour une telle cause et témoignaient d'efforts de développement territorial par le patrimoine. Dans les années 1970, toutefois, le paradigme patrimonial désignait avant tout ce qui se trouvait à *l'intérieur* du musée.

De 1997 à 2015, de multiples organismes, en différents lieux et à des échelles territoriales diverses, promurent ainsi le passé local en mettant en valeur le patrimoine horloger matérialisé dans de nouveaux projets (circuits touristiques régionaux puis communaux, inventaires du patrimoine cantonaux puis nationaux, candidatures sur les listes matérielle puis immatérielle du patrimoine mondial de l'UNESCO, valorisation de sites, journées du patrimoine horloger, offres touristiques relatives aux visites d'entreprises et aux cours d'initiation, etc.)¹⁷⁵.

¹⁷⁵ Pour une présentation détaillée des divers projets de valorisation territoriale de l'Arc jurassien helvétique liés au patrimoine horloger, voir Munz 2015c, 2014b, 2015b, 2014g, 2011c, 2012b, 2013.

Le tournant corporel ou les horlogers comme « patrimoines vivants » (dès 2000)

La dernière transformation conduisit le patrimoine horloger à investir les corps des horlogers, leurs pratiques et leurs récits. Si, dès les années 1970, l'attrait pour le geste artisanal horloger est évident, la tendance qui consiste à lier corps et savoir-faire à la notion de « patrimoine » est encore embryonnaire. La véritable « chasse » aux gestes de métier identifiés, décrits et valorisés en tant que patrimoine vivant des marques ou des régions ne prend forme qu'à partir du début des années 2000. L'émergence de cette tendance à faire explicitement du corps des horlogers un patrimoine¹⁷⁶ est le produit du « tournant corporel » qui introduit le corps dans la communication horlogère (fin des années 1980), de la prolifération patrimoniale qui met du patrimoine horloger dans les pratiques d'acteurs horlogers et non-horlogers (milieu des années 1990), et de l'institutionnalisation, sur la scène internationale, de paradigmes comme le patrimoine immatériel (dès la fin des années 1990) et le marketing expérientiel¹⁷⁷ (début des années 2000). Ainsi, les gens du monde de l'horlogerie n'en sont venus à parler explicitement des savoir-faire, des métiers d'art ou des gestes artisanaux en termes de patrimoine vivant ou de patrimoine immatériel que récemment. En un peu moins de quinze ans, sous l'action des marques, des autorités publiques et des représentants du tourisme, la gestualité horlogère est devenue un « espace » où la continuité temporelle entre passé et présent s'incarne et où la tradition peut être « expérimentée ».

Cette troisième transformation témoigne du primat de la parole et des pratiques dites « vivantes » comme expressions d'un apparent rapport d'immédiateté au passé. Elle matérialise une nouvelle « idéologie de la présence » (Derrida 1967, 1972, Hertz 2011, Noyes 2009). L'essor des usages touristiques du corps des horlogers est également lié à l'importance que le paradigme du « vivant » a progressivement revêtu pour les acteurs du développement territorial.

Le geste technique et les opérations manuelles sont devenus des registres de communication à part entière. Tout un « imaginaire du corps au travail » (Vigarello 2007) s'est par exemple déployé dans la rhétorique discursive et visuelle des marques comme source de valorisation de leurs enseignes et de leurs produits. À ce propos, le responsable du patrimoine d'une des premières maisons m'ayant accueilli pour une visite avait été capable de me donner précisément les statistiques qu'il avait établies

¹⁷⁶ Pour une présentation détaillée des diverses pratiques mettant en scène le corps des horlogers, voir Munz 2015c, 2014f, 2014b, 2014g, 2012c, 2012d, 2013.

¹⁷⁷ La production de valeur dans un rapport marchand (biens, services) est désormais aussi conditionnée par le fait d'avoir accès à l'ensemble des expériences qui président à la fabrication du bien ou à la délivrance du service. À ce titre, l'expérience fait l'objet d'un marché et d'une mise en marché, raison pour laquelle il est désormais question d'« économie immatérielle » ou de « marchés d'expériences » (Bommsel 2010), d'« économie expérientielle » et de « marketing expérientiel » (Jeannerat 2012, Zorik et Courvoisier 2013, Kébir et Crevoisier 2004). Les paradigmes de « marketing expérientiel » ou de « tourisme expérientiel » ont progressivement investi le monde horloger jusqu'à devenir les thèmes de réflexion de l'édition 2012 des Journées du marketing horloger (qui se tiennent à La Chaux-de-Fonds depuis 1997).

par rapport au nombre d'opérations «faites entièrement à la main» (ce qui signifiait en réalité qu'au moins «70 % de l'opération impliquaient la présence directe de la main d'un travailleur»), «faites partiellement à la main» et «pas faites à la main» au sein de l'usine de sa marque. Il avait composé ces catégories statistiques de manière à faire avantageusement apparaître une majorité d'opérations «*hand made*». Le souci avec lequel il avait mené cette action marketing m'avait fait percevoir à quel point l'imaginaire corporel importait dans la communication publique de la firme.

Cet imaginaire opérait comme un signe métonymique du savoir-faire artisanal et théâtralisait l'idée selon laquelle les produits étaient «manu-facturés», façonnés directement par l'humain. Le fait main fonctionnait comme mesure du temps et donc du soin investi dans la fabrication du produit mais également comme critère de détermination de la rareté, étant implicitement entendu que la main n'était pas capable de répéter exactement les mêmes actes sur les pièces et que chaque montre réalisée ainsi était unique¹⁷⁸. La main *singularisait* et participait du paradigme de l'exceptionnel. Il s'agit là d'une tactique mise en œuvre par les maisons pour asseoir leur image dans le secteur des produits de luxe. Toute la rhétorique relative à l'«intelligence de la main», aux «arts de la main», aux «mains d'or», à la «patte locale», à la singularité du geste artisanal a ainsi pour objectif de justifier le prix de montres haut de gamme et prestige. En tant que métonymie d'un artisanat qui se présente parfois comme un signe des temps «préindustriels», le geste technique est une figure emblématique de la tradition inventée par les marques et un espace de performance de la transmission patrimoniale qu'elles revendiquent.

La formation du dispositif actuel

La considération de ces trois foyers d'émergence, de l'enchevêtrement des pratiques qu'ils ont suscitées et des transformations générées par de tels entremêlements permet de comprendre comment, en l'espace d'une trentaine d'années, la multiplication et l'éclatement des dynamiques de patrimonialisation de l'horlogerie se sont opérés. Cette troisième et dernière transformation du patrimoine marque, à mon sens, le moment où se forme le dispositif dans le monde horloger. Ce nouvel ensemble d'usages vient en effet attester de l'hétérogénéité des pratiques que la cause patrimoniale investit alors. Un dispositif, selon Foucault, ne se trouve certes pas dans le monde social en tant que tel, il est avant tout une manière de penser ce qui lie, à un moment donné, un certain nombre d'actions, de discours, de technologies, de collectifs.

¹⁷⁸ Les irrégularités des techniques manuelles de décoration des montres sont les conditions de l'unicité des pièces. Comme le rappelle le concepteur horloger Giulio Papi : « L'anglage à la machine est productif et donne un aspect net, soigné, relativement satisfaisant. Toutefois, si l'on considère qu'un objet doit se distinguer par le soin apporté à la finition des moindres détails, l'anglage main apparaît comme une évidence. Les "imperfections" de l'anglage artisanal sont les signes de l'authenticité du fait main et dépendent du savoir-faire. Ainsi chaque pièce est unique et personnalisée. » (Sermier et Papi 2006, cité en <http://www.horlogerie-suisse.com/technique/la-terminaison-par-giulio-papi/l-anglage-1> [consulté le 25 février 2016].

À cet égard, l'emploi de ce concept me permet de rendre compte de la transversalité avec laquelle les pratiques patrimoniales liées à l'horlogerie circulent au sein de multiples sphères qui touchent directement et indirectement le monde de la fabrication des montres.

Ce dispositif patrimonial est l'effet indirect de la double rupture instituée par l'invention du régime de la tradition dans l'horlogerie suisse au début des années 1980. La prolifération patrimoniale qui est graduellement opérée à partir de ce moment-là contrarie fortement la « *Rubish Theory* » de Thompson (1979). Si l'horlogerie mécanique s'est alors constituée massivement en patrimoine, ce n'est pas après avoir été considérée comme un « déchet ». S'il y a eu rupture, ce n'est pas en faisant passer l'horlogerie mécanique de la valeur déchet à la valeur patrimoine. Même si les montres mécaniques subissent, entre 1975 et 1985, le contrecoup de l'arrivée des montres électroniques et sont soudainement perçues comme obsolètes, cela ne conduit pas l'industrie horlogère à s'éteindre. Si les effectifs diminuent de deux tiers en moins de dix ans, il reste toujours plus de trente mille travailleurs. Du point de vue des horlogers indépendants, les pratiques liées aux montres mécaniques n'ont jamais été réduites à néant. Leur métier a en effet pu être maintenu durant les années de crise en l'orientant vers les activités lucratives qui ne concernaient plus la production courante, soit le rhabillage et la réparation de pièces anciennes, puis la création de petites séries de pièces prestigieuses. *A fortiori*, le fait que l'horlogerie mécanique ait été taxée de technologie obsolète est justement ce en vertu de quoi elle a été requalifiée en produit de luxe distinctif.

CHAMPS ET HORS-CHAMPS DU PATRIMOINE HORLOGER¹⁷⁹

Les patrimonialisations horlogères récentes constituent autant d'actualisations et de déclinaisons particulières de la « belle histoire » que constitue le mythe fondateur du savoir-faire horloger dans l'Arc jurassien helvétique, évoqué plus haut. Celles-ci témoignent du souci que de multiples acteurs et organisations ont désormais d'injecter de la durée dans l'exercice actuel de l'horlogerie afin de distinguer, par la longévité et la durabilité, ses produits ou ses territoires d'autres entités concurrentes.

Un imaginaire du corps au travail

Il est intéressant de faire ressortir les aspects de la pratique horlogère que les usages du patrimoine mettent en lumière. Tout le répertoire des horlogers ne fait pas l'objet de captations patrimoniales. Il y a, en effet, des opérations de cadrage, de filtrage voire de « stéréotypage » dans le processus de choix qui préside à la qualification des techniques

¹⁷⁹ Pour une étude plus détaillée des champs et hors-champs de la patrimonialisation horlogère, de ce qu'elle rend visible et de ce qu'elle masque (le quartz comme innovation suisse, l'importance de la main-d'œuvre « populaire » non-qualifiée, la pénibilité du travail horloger, l'importance de la main-d'œuvre étrangère), voir Munz 2015c, 2013, 2011c, 2014c.

corporelles en figures de la tradition. Dès lors, quels gestes et quelles postures sont-ils retenus dans ces formes de théâtralisation et selon quels critères ?

Les mises en scène patrimoniales des horlogers peuvent être décrites en soulignant trois caractéristiques principales. Elles se focalisent sur le travail « artisanal » qu'incarnent les « grandes complications », la restauration de pièces anciennes prestigieuses ainsi que les « métiers d'art ». Une telle focalisation magnifie certes l'image du métier d'horloger mais, comme je l'ai montré auparavant, contraste singulièrement avec l'activité industrielle de la plupart des marques de luxe et suscite parfois des déceptions chez les praticiens. Deuxièmement, ces usages mettent en scène le métier d'horloger en captant principalement trois techniques corporelles¹⁸⁰ particulières sur l'ensemble du répertoire gestuel : la posture à l'établi, la manipulation des outils, la manière de regarder les pièces avec la loupe monoculaire sur l'œil. Ces trois techniques constituent la base de ces théâtralisations et représentent les signes distinctifs de l'horloger. Enfin, la visibilité demeure le critère crucial dans la mise en image patrimoniale de l'horloger hautement qualifié, penché sur son établi, « migros » sur l'œil et brucelles ou tournevis en main. Les mouvements corporels qui accompagnent et organisent les temps de réflexion, les microgestes tenus propres au métier ne sont généralement pas jugés assez visibles, immédiats ou reconnaissables pour être mis en image comme du patrimoine. En bref, les gestes « choisis » constituent autant de gestes « signatures » qui relèvent de conventions établies et peuvent ainsi être lus et identifiés comme de « vrais » gestes horlogers, authentifiant alors la qualité d'un produit, d'une pratique ou d'un espace.

La production d'une image artisanale du métier

La valorisation patrimoniale des corps a ses codes et capitalise abondamment sur une image d'artisanat qui permet aux marques horlogères d'exprimer leur ancrage dans un passé à l'allure « préindustrielle » qu'elles prétendent préserver et continuer. Or, j'ai montré que ces maisons sont désormais des industries à la pointe de la technologie qui recourent, parfois avec fierté, aux dispositifs automatisés. Elles parviennent donc à créer un imaginaire artisanal dans leurs théâtralisations patrimoniales en procédant à des stratégies de captation partielle et ancestralisante des corps. En effet, bien souvent seules les opérations faites à la main sont dignes d'être consacrées, *stricto sensu*, en patrimoine horloger. Ces marques se focalisent ainsi principalement sur les corps des praticiens engagés dans les étapes de terminaison¹⁸¹

¹⁸⁰ Ce n'est jamais l'engagement du corps seul qui marque la dimension traditionnelle d'un produit ou d'une pratique mais ce que je nommerai un « agencement corporel » où le corps est entouré de certains objets tels que des vêtements particuliers (ex. blouse blanche), des accessoires (ex. migros), des outils de main et des pièces d'horlogerie.

¹⁸¹ Ce sont principalement les opérations d'assemblage, de réglage, de finition des pièces, de décoration des montres, de posage du cadran et des aiguilles ou d'emboîtement.

des pièces ou dans la restauration d'objets anciens. Ce sont en effet les seules étapes qui attestent visuellement aujourd'hui une importante présence de la main, toutes les étapes d'usinage des pièces constitutives du mouvement et des composants de la montre étant réalisées avec des équipements automatisés.

Néanmoins, les marques cherchent à prouver qu'elles sont des « manufactures » en montrant qu'elles détiennent des machines sophistiquées, gage d'autonomie et de crédibilité industrielle. Il ne s'agit donc pas de masquer les réalités industrielles qui président à la fabrication des montres dites « prestigieuses » mais de les faire passer hors-champ et d'insister sur les espaces et les opérations qui requièrent moins de médiations artefactuelles et où les corps des travailleurs sont « directement » perceptibles et « immédiatement » en jeu. Dans l'univers du luxe déployé par une grande partie des marques qui recourent à ces stratagèmes, ces théâtralisations du patrimoine ont pour fonction de rendre discrète l'économie du corps au travail en vigueur dans l'industrie horlogère.

Ces maisons de luxe demeurant en effet dans le haut de gamme ou la gamme prestige, elles ne peuvent se permettre de dévoiler trop ostensiblement le volume de montres qu'elles produisent, qu'exprimerait inévitablement la mise en visibilité d'un important parc de technologies. Car, comme le disait le responsable du secteur horloger d'un grand groupe de luxe, « quand on investit dans un dispositif industriel, c'est nécessairement pour produire en quantité importante, sinon on ne rentre pas dans les frais ! » Au même titre que révéler un volume de pièces produites qui se chiffrait en plusieurs dizaines de milliers de pièces (Munz 2014e), une telle communication enlèverait assurément un peu de l'exclusivité qui préside théoriquement au luxe, raison pour laquelle les marques surenchérisent sur le « fait main » et leurs produits les plus prestigieux réalisés en petites séries.

Le secteur de la terminaison comme artisanat

Un tel partage, dans la médiatisation des marques, entre les opérations d'usinage et celles de terminaison, entre la part « industrielle » du travail et la part « artisanale », a façonné une de mes visites d'entreprise située dans le très haut de gamme. Après m'avoir fait visiter les différents ateliers de conception et d'usinage des composants et des fournitures de la montre, le conservateur du patrimoine de la firme qui était mon guide m'a alors très honnêtement affirmé : « Et maintenant, nous entrons dans la partie plus artisanale de la production. » Un tel partage permet en outre à certains représentants de marques d'affirmer que l'automatisation récente de la fabrication des montres n'a pas remplacé le travail « authentiquement » manuel.

Au demeurant, il convient de souligner que le métier d'horloger (dans sa définition restreinte) est généralement associé, pour reprendre les termes de la CP, aux « métiers du mouvement » et ne concerne que le secteur de la terminaison. Il est

donc aisé aux responsables de la communication des marques de prétendre que la partie horlogère de la fabrication des montres est de facture manuelle et qu'elle reste ainsi « fidèle au passé » (justifiant par là le temps de réalisation, le coût de production et le prestige du positionnement dans le luxe). Mais tout cela n'est structurellement et économiquement viable que parce qu'il existe en arrière-fond – hors-champ – tout un système de ressources industrielles composé d'appareils imposants et d'importants parcs de machines. En résumé, la teneur de ces revendications n'est possible qu'à la faveur de la « persistance » du partage entre usinage et terminaison (Blanchard 2011) dans la production actuelle des montres : les technologies modernes pour la production des composants et l'artisanat traditionnel pour l'assemblage et la décoration. Il n'en demeure pas moins que la « traditionalité » des ateliers où le temps *dilaté* semble « ne pas avoir passé » ne pourrait être revendiquée sans les autres parties d'usine où la succession des technologies donne au contraire l'impression que le temps s'est *rétréci* dans un mouvement d'accélération effréné.

AMBIVALENCES ET SINGULARITÉ HISTORIQUE DU DISPOSITIF

Un dispositif n'est ni un paradigme, ni une structure (Potte-Bonneville 2002) mais un faisceau organisé de relations entre des éléments de nature hétérogène. En l'employant pour caractériser le contexte d'intense patrimonialisation horlogère, je suis conséquemment amené à restituer la fragilité, la dimension flottante et la complexité de tels processus. Il n'y a en effet aucune nécessité dans la formation de ce dispositif patrimonial. Les événements auraient tout aussi bien pu s'organiser *autrement*. L'étude de son historicité implique de montrer à quel moment il s'est formé, et par là qu'il n'a pas toujours existé et qu'il a obligatoirement des limites. Celles-ci doivent être cartographiées pour envisager ce qui, peut-être, est déjà en cours de transformation. Je propose donc ici une analyse du dispositif patrimonial qui s'inscrit dans le prolongement de la généalogie esquissée précédemment afin de montrer qu'il n'est pas une mécanique bien huilée, n'opère pas en totalité cohérente au sein du monde horloger actuel et n'est peut-être pas appelé à durer.

Je relèverai la nature fondamentalement hétérogène de ce dispositif en caractérisant les lignes de force contradictoires voire antinomiques qui le traversent. Il serait faux d'imaginer que l'horlogerie a toujours fait l'objet d'abondants investissements patrimoniaux, il serait également faux de prétendre qu'une ère du « tout patrimoine » envisagée comme une totalité présiderait désormais à l'organisation du monde de l'horlogerie suisse. Une exigence de relativisation s'impose ici tant ce dispositif est récent et tant les usages qui le constituent comportent une part importante d'incertitude et de fluctuation : ils s'inscrivent dans les logiques stratégiques d'acteurs dont les pratiques sont indexées aux particularités du contexte actuel. Dans un tel cadre, toutes les patrimonialisations ne se valent pas pour les acteurs de la branche horlogère, et

en particulier pour les marques. Le jeu du patrimoine ne se joue pas à n'importe quel prix et pas à partir de n'importe quelle partition.

La plasticité des qualifications du passé

La tradition, le patrimoine, le savoir-faire artisanal dessinent aujourd'hui le triangle de l'horlogerie dite « précieuse » et constituent les valeurs refuge de l'industrie horlogère helvétique. Ces catégories ont été les moteurs de l'innovation horlogère lors de la relance des montres mécaniques au cours des années 1980. Toutefois, pour envisager l'avenir et nourrir le présent, l'industrie horlogère helvétique n'a pas toujours convoqué les temps passés et lorsque ça a été le cas, elle ne l'a pas toujours fait de la même façon.

La récente positivité de la tradition

Le régime de la tradition, qui s'invente en parallèle à la « crise du quartz », célèbre certes ostensiblement l'ancienneté de l'activité horlogère dans l'Arc jurassien ; toutefois, dix ans auparavant, la tradition ne jouissait pas de la même faveur au sein de la branche horlogère. Le rapport de gestion d'un groupe horloger constitué en 1970, mobilisé par l'historien François Jéquier (1972, cité in Crevoisier 1991 : 29), indique clairement que les barons d'industrie, en pleine période de décartellisation, assignent une valeur plutôt péjorative à cette catégorie :

« Toute la fabrication de la montre a évolué de manière très rapide. À l'horloger professionnel, dont le rôle était d'ajuster les éléments de base imparfaits, se sont substituées les chaînes de montage assemblant les divers éléments que les machines produisent avec une précision telle que la tolérance courante est d'un millièmètre de millièmètre. Le manque de main-d'œuvre, son renchérissement constant, l'intervention massive de la concurrence américaine et japonaise ont créé des problèmes redoutables. Nous n'osons penser à ce que serait notre situation individuelle et collective *si nous étions restés fidèles aux traditions*. [C'est moi qui souligne] »

Si les « traditions » sont connotées négativement, c'est que certains entrepreneurs jugent à ce moment-là qu'elles expriment un parti en faveur d'un passé désuet dans la « querelle des anciens et des modernes » qui se joue sur la scène horlogère. Pour ces hommes d'affaires, cette catégorie est associée au système d'organisation cartellaire et à l'horlogerie mécanique ancienne, deux réalités « vieillottes » qu'il s'agit de dépasser parce qu'elles empêchent l'horlogerie helvétique de prendre l'ascendant sur ses concurrents alors qu'elle est en très bonne santé d'un point de vue économique. En contrôlant la taille, la nature des activités et les exportations des entreprises horlogères, le cartel a permis le maintien de petites entreprises de terminaison, peu mécanisées où la division des tâches prévaut mais où une grande partie des opérations de terminaison des mouvements se fait encore de manière « artisanale ». Un tel système empêche alors les rationalisations nécessaires à l'augmentation de

la productivité du secteur. Le succès de l'horlogerie helvétique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale mais surtout le début des années 1960 pousse un grand nombre de fabricants de montres à faire pression sur les organisations faitières et la Confédération afin qu'elles libéralisent l'activité et la soustraient à ces normes. Si certains patrons défendent alors une production de type « artisanal », c'est avant tout parce que, jusqu'en 1974, leurs affaires marchent bien et que la modernisation de leur entreprise impliquerait des coûts qu'ils ne peuvent pas assumer.

Dans les années 1960, avec l'arrivée des montres électriques, à diapason puis électroniques, la tradition désigne l'horlogerie mécanique, et en particulier les garde-temps anciens. Même si, au début des années 1970, la production des montres mécaniques reste nettement majoritaire en Suisse, puisque le volume de production des montres à quartz est anecdotique et atteint à peine 4 % du volume total en 1976 (Crevoisier 1991 : 33), les industriels sont progressivement rivés vers des objectifs d'innovation qu'ils associent à l'électronique. Ils se concentrent sur le développement du quartz afin de rattraper l'avance des Japonais en matière d'industrialisation et entendent conquérir de nouveaux territoires chronométriques comme l'aérospatiale que l'horlogerie mécanique ne saurait assister efficacement en raison de son manque de précision et de fiabilité. Selon ce point de vue, la montre mécanique appartient au passé. Elle est bonne pour prendre place au musée et servir de vitrine à l'industrie sans entraver son essor productif et industriel.

Comme je l'ai montré au chapitre trois, c'est ce qui se passe dans un laps de temps de quinze ans avec l'inauguration rapprochée des musées d'horlogerie publics du Locle (1959), de Genève (1972) et de La Chaux-de-Fonds (1974). Ces institutions ouvrent leurs portes avec de larges soutiens des régions et des entreprises horlogères. Ces dernières y voient un moyen de valoriser le patrimoine régional et de marquer leur investissement local tout en déléguant au musée la prise en charge de ce type d'horlogerie. En regard de ces diverses considérations, le nouveau régime de la tradition qui se met en place au début des années 1980 apparaît comme un moment clé dans l'appréciation de l'horlogerie mécanique : il inverse alors la valeur de la tradition et en fait un signe positif.

Par ailleurs, la tradition se reconfigure souvent en relation avec l'arrivée de nouvelles méthodes ou de nouvelles techniques. Les pratiques qu'elle désigne aujourd'hui dans le monde de l'horlogerie helvétique impliquent, par exemple, la présence de nombreuses « vieilles machines » du début du xx^e siècle, sans que cela ne fasse sourciller personne. Or, au milieu du xix^e siècle, la notion même de « tradition » se forge dans le monde horloger justement, en partie, contre l'arrivée du machinisme pour la fabrication des montres. En résumé, depuis leur apparition comme catégories de discours et de pratique dans le monde horloger de l'Arc jurassien suisse, la tradition et le patrimoine ont été investis de nombreuses significations. Il y a donc lieu de les « fragiliser ». Elles ne sont pas immuables et la plasticité avec laquelle elles font l'objet, tour à tour, de visibilité et d'invisibilité, de valorisation et de discrédit, doit être relevée.

L'historicité des discours sur le savoir-faire

Le terme de « savoir-faire » n'échappe pas à pareil traitement. Il est désormais dans la bouche de nombreux acteurs du monde horloger, y compris celle des chercheurs en sciences humaines qui travaillent sur cette industrie¹⁸². De manière aussi manifeste que le terme de « tradition », il est omniprésent dans la communication des marques et fonctionne comme indice de leur bienfacture. Un tel phénomène n'est pas seulement le signe d'une reconnaissance du travail de qualité associé à l'industrie horlogère, il est avant tout le fruit de la récente revalorisation économique et politique de l'Arc jurassien et de la fabrication des garde-temps mécaniques qui y est implantée. Comme l'expriment Kebir et Crevoisier (2004: 12),

« le succès de la montre mécanique, basé sur l'attrait du mouvement et des complications, de la minutie et de la complexité, de la tradition et de la perfection, est étonnant. Apparaît alors une notion qui caractérise l'articulation, voire la parfaite identité, des valeurs culturelles et des ressources économiques : le savoir-faire. Le savoir-faire est tout à la fois culture technique, mode de vie, facteur de production et objet de la communication publicitaire. Au-delà du produit horloger lui-même, le savoir-faire est le principal objet qui va à la fois représenter la communauté des producteurs et séduire la clientèle. »

Un tel propos gagne en intérêt s'il est mis en perspective avec le discours de Jules, 80 ans, ancien représentant commercial déjà cité, qui rappelle qu'

« avant la crise des années 70, on ne tenait jamais de discours sur autre chose que le produit. On ne faisait pas de "communication", c'était mal vu. "Faire de la réclame" comme on disait, ça frisait le mensonge, et si on faisait de la publicité, on appelait ça de la pub orientée sur le produit. C'est-à-dire qu'on présentait une montre et c'est tout. La tradition ? Si on jouait là-dessus, c'était plutôt sur le côté historique, du genre "voici le premier chrono automatique" mais pas davantage ! »

Ou encore ce représentant technico-commercial d'une entreprise de sous-traitance de La Chaux-de-Fonds qui rappelait dans le cadre d'une journée d'études dans un musée que

« dans les années 1970, en horlogerie, il n'y avait pas d'image de marque cohérente. D'une année à l'autre, on trouvait des lignes éditoriales différentes dans les prospectus promotionnels des entreprises. On ne retrouvait pas le même discours, il n'y avait pas de continuité. Il faut dire qu'il n'existait pas de formations en communication dans la région. »

De tels propos sont prolongés par Mickaël, 55 ans, bijoutier-joaillier d'origine française, installé à Québec depuis un demi-siècle et dont le père est horloger : « Ah oui, ça, je confirme, avant les années 1980, franchement, la tradition c'était au maximum une mention dans un catalogue de produits, comme ça en passant... » Les travaux récents de l'historienne Véronique Paratte (2003) sur le cas de Longines et

¹⁸² Dont je fais intégralement partie, cela va sans dire.

de l'historien de l'art Pierre-Alain Künzi (2007) sur l'histoire de la publicité horlogère accèdent également un tel phénomène. Ce dernier montre en effet qu'avant les années 1970, les publicités des marques horlogères sont strictement centrées sur la qualité des produits.

La focalisation actuelle des acteurs horlogers sur le savoir-faire et la tradition est donc indissociable de l'apparition et de l'essor d'une communication publicitaire portée sur l'univers culturel et le passé des marques. Cette communication est un effet direct de la « crise du quartz » et participe d'un repositionnement rigoureusement pensé par une partie de l'industrie qui a conduit à faire de l'image de marque et de son contrôle des enjeux de premier ordre. Cela explique le remarquable essor, entre 1990 et 2010, de l'écriture de monographies sur l'histoire des marques et sur la systématiquement de l'engagement d'historiens en leur sein. Le fait que la tâche d'inventer la tradition et de « fabriquer » l'ancrage temporel de l'horlogerie suisse revienne aux historiens n'est pas, comme indiqué au préalable, une invention du xx^e siècle (Liengme 1994, Marti 2003).

Le goût récent des grandes complications

Au travers de telles stratégies de valorisation, ce ne sont pourtant pas n'importe quelles montres mécaniques qui ont été et sont plus que jamais mises en lumière. Il s'agit des produits les plus onéreux, à savoir les montres mécaniques, bien souvent conçues en métaux précieux, qui font appel aux métiers d'art et/ou sont dotées de grandes complications. J'illustrerai l'association implicite qui est faite entre la particularité du savoir-faire helvétique et ces montres-là en rapportant les échanges que j'ai eus, le 16 février 2011, avec Lionel, 55 ans, responsable du patrimoine et du musée d'une marque horlogère très haut de gamme lors de la visite du site de production de l'entreprise.

Après être venu me chercher à la réception, le conservateur m'a invité à le suivre. Nous sommes sortis de l'espace d'accueil et nous sommes dirigés vers un autre bâtiment où se trouvait l'unité de production des montres. Chemin faisant, je lui ai rappelé le sens de ma visite et l'objet de mon enquête. J'ai souligné mon intérêt pour les savoir-faire horlogers et la manière dont ils étaient pratiqués et transmis aujourd'hui. Mon interlocuteur m'a alors déclaré : « C'est vraiment fondamental pour l'horlogerie suisse. » Après que je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu :

« Aujourd'hui, l'horlogerie suisse c'est 5 % du volume de l'horlogerie mondiale mais 50 % de sa valeur, sans compter les contrefaçons. L'aura de notre industrie c'est la manufacture, c'est les complications. C'est ça qu'on sait faire de plus que les autres, c'est ça qui nous distingue mais ces savoirs, on a failli les perdre. Ils tiennent à un fil, ils ne sont pas établis car ils ne s'enseignent pas ! »

L'engouement sans précédent dont jouissent ces montres mécaniques compliquées est pourtant récent. Les observations que j'ai menées dans la classe de Jacques,

55 ans, pendulier renommé, aujourd'hui enseignant en rhabillage dans une école d'horlogerie, m'ont permis de mesurer ce fait. Au cours d'une pause, alors que je me trouvais dans la salle des maîtres et feuilletais un magazine horloger qui mettait en scène une montre munie d'un tourbillon, celui-ci s'est approché de moi et m'a dit : « Ah, ah, tu vois ça ! Et dire qu'à l'époque, les tourbillons c'étaient des raretés, on en voyait parfois dans des montres de poche mais ce n'était pas fréquent. Et aujourd'hui presque toutes les marques en mettent sur leurs nouveaux modèles de montres-bracelets ! »

Certains observateurs relatent qu'au début des années 1980, les « calibres chronographes mécaniques ont pratiquement tous disparu » (Pynson 2008) ou que les savoirs relatifs aux complications horlogères « [ont] pratiquement disparu de la région » (Crevoisier *et al.* 1996 : 88). Cela n'est pas seulement dû à la « crise du quartz » et à la récession qui s'en est suivie, mais principalement au fait que durant les Trente Glorieuses, il ne s'en faisait plus, la production étant majoritairement concentrée sur la fabrication de produits standards. À cet égard, Jules, cité ci-dessus, me rappelait qu'à cette époque, « quand on concevait un produit, on n'allait surtout pas faire cher volontairement ! » Ce n'est donc pas le quartz qui a mis en péril l'horlogerie mécanique soignée mais la standardisation des produits puis l'automatisation des procédés de fabrication.

En outre, même si les premières tentatives de transposition de grandes complications mécaniques des montres de poche aux montres-bracelets remontent à la fin des années 1970, la consécration des produits mécaniques n'est devenue tangible qu'au début des années 2000. Jusqu'au milieu des années 1990, ces produits demeurent soit des produits de niche, à savoir des montres très compliquées produites en quantité plus restreinte, ce qui n'est pas significatif en termes de valeur d'exportation, soit des produits standards qui peinent à se montrer compétitifs face aux montres à quartz car ils sont souvent plus chers, moins précis et ne permettent pas une marge bénéficiaire importante aux fabricants. Il faut donc attendre que la production de montres compliquées s'organise à large échelle pour que l'horlogerie mécanique fasse un « revival » marqué, en termes économiques. Avant l'an 2000, l'horlogerie mécanique n'a donc pas encore établi sa suprématie sur l'horlogerie électronique auprès du grand public et des non-initiés. Markus me rappelait ainsi :

« Au milieu des années 1990, des marques célèbres telles que Chopard ou Tag Heuer qui ne jurent aujourd'hui plus que par l'horlogerie mécanique, les complications et affichent haut et fort qu'elles produisent leurs propres mouvements, elles faisaient énormément de montres à quartz et pour leurs mouvements mécaniques, elles n'utilisaient presque que des mouvements de base achetés auprès du fournisseur ETA ! »

Dans le même ordre d'idées, la convocation d'une archive atteste que les complications et grandes complications n'ont pas toujours joui du prestige qui les auréole aujourd'hui. L'entretien que le PDG de la marque de luxe Cartier donne, en 1995, au magazine *Best References* (1995 : 34-35) en témoigne. Il déclare en effet : « On

arrive aujourd'hui à faire avec le quartz des choses formidables. Aussi géniales que ce que l'on faisait autrefois avec des mouvements mécaniques [...] la folie des grands mouvements compliqués est terminée, c'était il y a six, sept ans, n'écrivez pas que c'est à la mode car ça ne l'est plus!» Au vu de la fièvre des complications qui s'empare de l'horlogerie suisse au tournant des années 1990 et en considérant le repositionnement acharné dans la «haute horlogerie» de la marque Cartier, ce PDG a certes des allures de mauvais prophète mais ce qu'il dit a une valeur documentaire importante. Ses propos attestent qu'à ce moment-là, le quartz est encore largement roi, même pour ce qui est de l'équipement de certaines montres de luxe.

Aujourd'hui, toutefois, en réaction à cette surenchère de complications, j'ai entendu de nombreuses voix d'enseignants ou d'horlogers indépendants s'élever contre ce «ronron superficiel et mondain» et faire l'«éloge de la simplicité». Certains de ces praticiens qui avaient pourtant été les chantres de ce type de production compliquée et les vecteurs de leur remise au goût du jour dès le début des années 1980, se distinguent désormais par une position volontairement décalée et prônent un retour à la simplicité, à la sobriété des créations mécaniques. Ils martèlent : «le plus simple c'est le mieux», «plus c'est compliqué moins c'est précis et fiable...», «un garde-temps se doit quand même de donner l'heure juste», «les montres haut de gamme sont désormais des sandwichs de complications» ou «il est plus facile de compliquer la simplicité que de simplifier une complication».

La tradition comme technologie de pointe *made for China*

Il convient de rappeler, avec le créateur indépendant Vincent Calabrese (2012), que la «tradition» des complications est aujourd'hui le fruit de technologies hyper modernes ou plutôt qu'il serait impossible pour les marques suisses de produire actuellement autant de montres compliquées, dites à «tourbillons» – qu'elles commercialisent souvent en les présentant comme les incarnations de la tradition horlogère par excellence – sans un recours systématique aux techniques récentes d'électro-érosion. De la même manière que l'annonçait un numéro de la revue technique *Marchés Systèmes Management* (MSM 2011), aujourd'hui «il n'y a pas de haut de gamme sans machines-outils». Dans un article qu'il consacre au mécanisme du tourbillon, Calabrese explique :

«Bien que des mécanismes plus complexes aient déjà été usinables par des machines, et cela bien avant l'avènement du tourbillon [à la fin des années 1970], aucune machine ou procédé mécanique n'était capable d'usiner une cage de tourbillon en acier et de la tremper sans déformation. Le seul moyen était de tout réaliser à la main. Il a fallu attendre la fin des années 1980 et la maîtrise de l'électro-érosion pour usiner le tourbillon. Cette difficulté d'exécution a apporté aux quelques horlogers capables de terminer un tourbillon une reconnaissance certaine de leurs talents. Certains experts ont estimé que de 1801 à 1985, pas plus de six cents à sept cents tourbillons ont été réalisés. [...] la difficulté ne résidait pas dans la rotation de la cage ou d'un mouvement, mais bien dans la réalisation d'une cage en acier et de sa trempe sans déformation.»

Cet exemple renforce ainsi ma thèse: le régime de la tradition mis en place dès le début des années 1980 a été une innovation dont l'essor graduel n'a été rendu possible que par l'emploi de technologies récentes.

De manière cocasse, il est également central de souligner que sans la présence de la Chine et de Hong Kong, les usages de la tradition dans l'horlogerie suisse n'auraient pas été aussi nombreux, ces quinze dernières années. Le boom de la production de montres mécaniques compliquées positionnées dans le haut de gamme est en effet apparu dès le début des années 2000, en parfaite coïncidence avec l'accroissement des ventes de produits horlogers helvétiques à Hong Kong et en Chine. Autrement dit, il apparaît que si depuis dix ans il y a une tradition horlogère aussi vigoureusement défendue sur le territoire helvétique, c'est parce qu'à l'autre bout du circuit de consommation, se trouvent des clients chinois (consommateurs domestiques ou touristes de passage en Suisse) qui réclament une telle image de l'horlogerie liée à l'artisanat, au travail minutieux et à un certain ancrage dans le passé. En filigrane, ce phénomène invite à penser les ambiguïtés inhérentes aux phénomènes de globalisation. C'est bien la circulation des produits et des techniques horlogers sur la scène internationale qui conditionne certaines revendications identitaires de la branche horlogère en Suisse. Ces dernières années, la diffusion internationale des montres «*Swiss made*» en Grande Chine impose ainsi aux marques helvétiques de renforcer leur image patrimoniale et locale. À ce propos, le responsable du secteur culturel d'une organisation horlogère commentait les nouveautés 2011 du SIHH en ces termes: «Cette année, les nouveautés sont hyper traditionnelles: boîtier rond, cadran blanc, montre de petite taille. C'est fait pour les Chinois! C'est tout ce qu'ils aiment, tu mélanges ça avec des calendriers chinois, quelques designs de dragons, de la promo sur la transmission filiale et la famille, et le tour est joué!»

Au non de la tradition ou l'hétérogénéité constitutive du dispositif

Le dispositif patrimonial est traversé de lignes de force contradictoires. Malgré son ampleur, la valorisation présente du passé n'opère ainsi pas "à tout va" et la tradition fait aussi aujourd'hui l'objet d'appréciations contrastées et d'appropriations ambivalentes (Noyes 2005, 2011) chez les différents acteurs de la branche. Mes observations à propos des formations en horlogerie dispensées dans les écoles professionnelles m'ont donné tout d'abord l'occasion d'entendre des apprentis s'exclamer parfois: «Elle fait chier cette tradition!» ou «La tradition, c'est vraiment pénible!» tant les procédés et les méthodes que ce concept désignait, selon eux, leur paraissaient laborieux, peu pratiques, dépassés, plus compliqués à exécuter ou plus longs à mettre en œuvre que les technologies qu'ils imaginaient récentes ou modernes. «À quoi ça sert le réglage avec cette machine à compter¹⁸³! Pourquoi on se prend la tête avec ça alors qu'en industrie, ça m'étonnerait qu'ils s'amuse à régler des grandes séries de

¹⁸³ Cf. Glossaire.

montres comme ça!», disait Alceste, 18 ans, apprenti de deuxième année. La tradition, associée au fait main et mise en œuvre à l'aide de certains outils ou machines anciens, n'était souvent pas une partie de plaisir pour ces jeunes gens et renvoyait à des adjectifs tels que «pénible», «exigeant» ou «ennuyeux».

D'autre part, les enquêtes que j'ai menées dans différents salons professionnels dévolus à l'horlogerie m'ont également permis de discuter avec le personnel de certaines marques pour qui la tradition était connotée extrêmement négativement et constituait une antivalleur, quelque chose de désuet à condamner «au nom de l'innovation». Je me rappelle m'être approché d'un représentant de commerce d'une quarantaine d'années qui travaillait pour une petite marque indépendante de Genève. Dans l'une de ses vitrines, une montre en plastique munie d'un tourbillon était présentée. À la vue de cette pièce compliquée, je me suis exclamé: «Ah, vous jouez aussi sur un produit qui se réfère à la tradition!» M'interrompant sèchement, il me dit: «Non surtout pas! Nous, on cherche à faire tout sauf du traditionnel, rien que de l'innovation, seulement des nouveautés, des créations, des nouveaux designs innovants.»

Cette anecdote a fait rire de nombreux horlogers à qui je la racontais durant le salon. Pour eux, «dire une pareille connerie, c'[était] méconnaître l'histoire de l'horlogerie et donner la preuve qu'on n'y compre[nait] absolument rien!» Les propos du représentant rendent toutefois bien compte des impératifs actuels qui façonnent parfois les pratiques des marques. Au vu de l'importance que revêtent, sur ce marché, le fait d'être innovant et l'autonomie industrielle, ces marques doivent montrer ostensiblement qu'elles évoluent avec leur temps et se trouvent à la pointe de la modernité technique. À cet égard, pour les grandes maisons qui axent leur communication sur la tradition et l'artisanat, et sont principalement des marques haut de gamme et très haut de gamme, un positionnement exclusivement rivé sur le passé risquerait de les faire passer pour des entreprises obsolètes et figées dans le temps. Leur intérêt prononcé pour les technologies d'usage récentes et les nouveaux matériaux tels que le silicium prouve que le tout-tradition ne suffit pas.

Pour certaines de ces entreprises, il y a donc un savant compromis entre l'ostentation des technologies de pointe et le «fait main». Comme en témoignent les propos que m'a tenus le responsable du patrimoine d'une marque de plus de mille employés, alors que je visitais son usine en février 2010: «Notre activité incarne une sorte de fusion des temps. Nous sommes une manufacture tout ce qu'il y a de plus intégrée d'un point de vue industriel, avec un ancrage historique et un souci de promouvoir le savoir-faire artisanal dans le respect de la tradition.» Certaines grandes marques affichent ainsi leur compétence de «manufacture» à travers les mises en scène de technologies d'usage dont elles disposent et des divers corps de métier qu'elles ont intégrés afin de paraître innovantes et techniquement autonomes.

Parallèlement, elles ont soin d'inscrire ce savoir-faire dans un discours de la «longue durée» exprimé par les mises en scènes patrimoniales. En s'inscrivant dans

une telle recombinaison de la temporalité, il s'agit de prouver la longévité de leur autonomie industrielle et l'ancienneté de leur « authentique » statut de manufacture. Il existe ainsi une certaine tension : pour qu'une entreprise prouve en effet son statut de « manufacture », elle doit montrer qu'elle intègre un nombre important de professions et qu'elle est fiable, compétitive et autonome en matière d'approvisionnement en pièces et en mouvements. Cela la contraint à mettre en scène des technologies dernier cri. Il s'agit là d'une démonstration d'efficacité et de modernité : il existe un « prestige de la machine ».

Les firmes sont ainsi amenées à choisir ce qu'elles valorisent en fonction de la situation et de l'enjeu communicationnel : si elles jouent sur leur aspect manufacturier, elles ne peuvent pas revendiquer un « fait main » absolu et si elles se flattent de préserver l'artisanat, elles sont obligées de mettre l'argument industriel un peu en retrait. Si de nombreuses marques emploient simultanément les termes de « tradition » et d'« innovation », d'« ancestralité » et de « modernité » dans une rhétorique relative à la « fusion des temps », c'est parce qu'elles y sont structurellement contraintes et qu'elles tentent de retourner cette contrainte à leur avantage. Pour de telles maisons, la « tradition » ne peut être source de succès et de prestige qu'en se donnant les airs « audacieux » de l'« innovation » et de l'actualité. En réaction à cela, certains observateurs mettent ces marques de prestige en garde contre les risques encourus par les excès technologiques et les invitent à calmer leur ostentation de l'hypermodernité et des machines au profit d'une communication soigneusement focalisée sur l'humain.

Le journaliste Michel Jeannot (2014) considère qu'« [...] à force de recourir aux technologies les plus sophistiquées, l'horlogerie mécanique deviendra toujours plus performante et efficace, mais perdra sans doute ce supplément d'âme – essentiel – lui donnant aujourd'hui ce côté suranné qui se vend tellement bien. » Il précise que « la clé de la réussite se trouve de toute évidence dans un savant dosage » et conclut sur l'exhortation suivante : « Alchimistes du marketing, à vos éprouvettes ! » Le message a apparemment été reçu cinq sur cinq puisque, comme je l'évoquerai plus loin, les communiqués de presse et autres articles de contenu réalisés par les responsables des relations publiques de ces marques célèbrent désormais à tous crins l'« ère artisanale-industrielle » ou le « luxe industriel » (Della Pietra 2014). Dans le même registre, le journaliste Joël Grandjean (2013) se plaint, quant à lui, de l'ampleur que prend désormais la « chasse à la poussière » dans les entreprises horlogères, imposant le travail en salle blanche, derrière de grands microscopes et le port de blouses, gants, chaussons et bonnets qui « tuent le rêve » et imposent des « images stériles » du métier d'horloger. Il précise que « la chair et le sang [lui] semblent indissociables des métiers que l'horlogerie, en trente à quarante ans de renouveau mécanique, a anoblis. Les recouvrir d'un voile purificateur, prôner le zéro poussière et le filtrage trop poussé de l'atmosphère nuit aux vertus qu'elle est censée véhiculer. »

Enfin, si la tradition a été une pierre d'angle dans la formation du dispositif patrimonial, elle peut néanmoins être explicitement dévalorisée, en son sein

même. Durant mes enquêtes de terrain dans les grands prix d'horlogerie et en étudiant divers magazines horlogers publiés au cours de ces quinze dernières années, j'ai en effet découvert des entrepreneurs (parfois horlogers de métier) qui avaient récemment lancé leur marque en rappelant que la dimension patrimoniale de l'horlogerie suisse leur importait mais en déconsidérant explicitement la « tradition », liée en particulier au design des montres, dont ils soulignaient l'« essoufflement ». La tendance représentée par ces firmes est récente. Elle date du début des années 2000 et a été désignée par la presse spécialisée sous le label de « nouvelle horlogerie »¹⁸⁴. Les marques représentant ce courant (Urwerk, Richard Mille, MB & F, De Bethune, Christophe Claret, F. P. Journe, etc.) élaborent des produits mécaniques exclusifs en recourant pourtant à l'artisanat d'art, aux connaissances inhérentes au métier d'horloger ou aux techniques de restauration de pièces anciennes. En sus, leurs dirigeants font souvent appel à des artisans et à des horlogers indépendants (ou le sont eux-mêmes parfois) considérés par le milieu comme les « maîtres de la tradition ». Néanmoins, elles ne surfent pas sur le paradigme continuiste et moderniste de la « fusion des temps », se jouent de la « tradition » qu'elles associent à un type de design « vieillot » et prétendent, par leur créativité, repousser les limites de la mécanique de luxe.

En 2013, le PDG de l'une de ces maisons, sise à Genève, commentait son parcours en ces termes :

« J'ai commencé à travailler dans l'horlogerie il y a vingt-deux ans. À l'époque, le mot "luxe" signifiait artisanat et nous étions tous un peu des fous qui essayaient de défendre quelque chose d'indéfendable : la montre mécanique. En 1991, on se trouvait à un moment charnière où les choses ont basculé en sa faveur. Les manufactures ont vendu de la tradition, du savoir-faire. Avec un succès inespéré. » (Cerboneschi 2013 : 4).

Vainqueur d'un prix à l'édition 2012 du Grand prix d'horlogerie de Genève, cet entrepreneur reçut son trophée durant la cérémonie en revenant brièvement sur la création de sa marque en 2005. Il déclara qu'il l'avait fait « dans un acte assez évident de rébellion » car il n'avait jamais désiré créer « une montre ronde avec un cadran blanc et des chiffres romains », formule qui caractérisait sa définition de « l'horlogerie mécanique traditionnelle ». Le positionnement de ce patron est représentatif de ce courant qui, tout en célébrant les garde-temps mécaniques, se veut être un pied de nez à la tradition synonyme de conformisme. Il affiche ostensiblement son ras-le-bol de l'« horlogerie à grand-papa », exprimant en substance que si l'horlogerie mécanique suisse a été repositionnée sur le marché international du luxe pour son savoir-faire d'exception, il était temps de faire autre chose que du « traditionnel ».

¹⁸⁴ Ce label a d'ailleurs été employé par l'événement horloger *The Watches Days* qui s'est tenu plusieurs années à Genève (2010 et 2011) pour nommer son espace réservé aux petites marques indépendantes.

Les acteurs de cette trempe sont admirés par la branche parce qu'ils trahissent les conventions au nom d'une acception de l'horlogerie mécanique plus originale au niveau formel. Néanmoins ces entrepreneurs inscrivent explicitement leurs pratiques sous l'autorité de la bienfaisance, de l'ancrage territorial et du patrimoine. La tradition est donc récusée en tant que code mais l'importance du passé comme élément dont la connaissance conditionne la qualité des pratiques actuelles est soulignée. Ces subtilités qui frisent parfois l'ambiguïté prouvent toutefois à l'enquêteur que la tradition est une invention qui se négocie en permanence.

De manière contrastée, il est significatif de relever qu'en près de quatre années d'enquête, je n'ai jamais rencontré un horloger, ni même un acteur de la branche, qui a explicitement signifié son désintérêt complet pour le patrimoine. Un lieu commun s'est formé autour du constat indépassable et indéniable que dans l'Arc jurassien suisse, l'horlogerie était patrimoniale. De manière similaire, les gens du monde horloger reconnaissent spontanément l'importance de la transmission parce qu'elle est concomitante de cette responsabilité patrimoniale. Contrairement à « tradition » qui peut prendre un sens péjoratif, « patrimoine » et « transmission » ne jouissent pas de ces mêmes désaveux occasionnels, ce qui ne les empêche pas de faire désormais l'objet de problématisations et de controverses au sein des collectifs horlogers en Suisse¹⁸⁵.

¹⁸⁵ Il n'y a pas formellement de conclusion à cette troisième partie parce que celle-ci est à lire en dialogue rapproché avec la quatrième partie au terme de laquelle figure une conclusion intermédiaire.

PARTIE IV

L'HORLOGERIE CONTROVERSÉE

La renaissance de l'horlogerie mécanique et son repositionnement dans le registre des produits à très forte valeur ajoutée ont été relayés par la mise en place d'une rhétorique d'ancestralisation de l'activité. En retour, de multiples patrimonialisations sont apparues, de manière extensive, à partir de ce renouveau de la montre mécanique. La caractérisation du rapport entretenu par ces divers usages patrimoniaux comme un dispositif m'engage à considérer ce qu'ils ont fait et font dans le corps social (davantage que ce qu'ils ont été et sont). Dans cette quatrième et dernière partie d'ouvrage, j'entends examiner les effets induits, au cours des trente dernières années, par l'apparition progressive de ces dynamiques patrimoniales sur les savoir-faire et les gens de métier. Cela me conduira à caractériser la teneur de la controverse actuelle en décrivant les (re)valorisations dont les savoirs liés aux garde-temps mécaniques ont fait et font encore l'objet puis en analysant les motifs pour lesquels, néanmoins, les horlogers considèrent aujourd'hui que l'exercice de leur profession est en danger.

CHAPITRE SEPT

LA TRANSMISSION DYNAMISÉE

Dans ce court chapitre, j'aimerais montrer comment le retour de l'horlogerie mécanique, appuyé par la rhétorique de la tradition, a redynamisé les modalités de passation des métiers de la branche et suscité de nouvelles médiatisations de l'acte de transmettre. Le dispositif patrimonial s'est en effet graduellement consolidé – et c'est là une des particularités du contexte actuel – en faisant de la transmission des savoirs horlogers un outil de communication et de promotion pour diverses organisations telles que les marques ou les offices de tourisme.

L'INVENTION DE LA TRADITION ET LA PASSATION DU MÉTIER

Dès le début des années 1990, de nouvelles questions relatives à la passation des connaissances horlogères émergent et génèrent des collaborations mais également des tensions entre les représentants des secteurs de la formation et de l'industrie. Le regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique contribue alors à de nouvelles prises en charge des compétences techniques au sein des écoles et des firmes. L'organisation des apprentissages conventionnés, la nature des savoirs enseignés mais également la manière dont les marques instrumentent la question de la transmission s'en trouvent changées. Les réflexions et actions dévolues à la pérennité des métiers de l'horlogerie, anciens ou récents, se multiplient rapidement dans le cadre des formations officielles mais aussi à travers un réseau d'initiatives émanant isolément du secteur privé. Cette tendance-là est nouvelle. Jusqu'alors, c'étaient les autorités fédérales et cantonales ainsi que la CP qui s'occupaient principalement de la transmission particulière que constituait la formation professionnelle, de concert avec les écoles (majoritairement) publiques, les musées (dans une moindre mesure) et les industriels.

À partir des années 1990, la rhétorique urgentiste relative à la nécessité de sauvegarder les savoir-faire et de protéger les «derniers artisans» en horlogerie est exacerbée. Il y a une progressive et intense démultiplication des projets, études (Alexis 1994, Fallet et Simonin 2010) et colloques (Institut l'homme et le temps 1999) qui portent sur leur conservation ou leur gestion. Ces projets impliquent les écoles d'horlogerie, les organes faïtiers, les institutions muséales et académiques mais aussi les associations patronales (plusieurs maisons soutiennent directement le lancement de formations à des techniques spécifiques sous l'égide de la CP). Ils sortent largement des cadres habituels et concernent également les marques et les fondations (Fondation pour la haute horlogerie 2005, *Time Aeon* 2005) voire les organisations de tourisme qui engagent toute une série de projets liés à l'initiation des visiteurs aux rudiments de l'horlogerie.

Pour Marti (2003), cette centralité nouvelle de la transmission dans la branche se mesure à la déclinaison du mythe de JeanRichard¹⁸⁶. Après avoir épousé les visages de l'«artiste» (de la seconde moitié du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle), de l'«horloger» (de 1830 au tournant du XIX^e siècle), du «fabricant» (du début du XX^e siècle aux années 1960) et du «commerçant/gestionnaire» (des années 1970 aux années 1990), la figure de JeanRichard emprunte les traits du «formateur» dès les années 2000. À titre illustratif, la sociologue rapporte ainsi une citation du site internet horloger Worldtempus (2002): «Aujourd'hui, on sait que [l]a réelle influence [de JeanRichard] s'est opérée sur la formation, puisqu'il a eu la sagesse de former des apprentis.» Et Marti (2003: 108) de poursuivre, «les références au formateur pourraient [...] marquer un retour vers une valorisation du savoir-faire, des aspects techniques du métier.»

LA TRANSMISSION COMME OBLIGATION MORALE

Si le métier d'horloger et sa transmission font déjà l'objet de nombreuses problématiques dans les années 1960, en regard du processus de déqualification perçu dans l'industrie et de l'importance grandissante des montres non mécaniques, c'est toutefois la «crise du quartz», que subit l'industrie horlogère suisse la décennie suivante, qui intensifie ces attentions et contribue à redoubler leurs formulations institutionnelles. Avant la crise, les gens de l'horlogerie percevaient déjà une menace pesant sur l'existence même du savoir-faire lié aux garde-temps mécaniques. À ce titre, ils envisageaient sa transmission comme devant faire l'objet de sauvegardes urgentes. La décennie de crise accentue toutefois ce sentiment de perte chez les acteurs de l'horlogerie qui considèrent alors que c'est inexorable. Dix ans plus tard, le retour de l'horlogerie mécanique est vécu comme un «miracle». La mémoire locale

¹⁸⁶ Daniel JeanRichard (1665-1741), introducteur présumé de l'horlogerie dans l'Arc jurassien suisse, autour duquel un nombre important de récits liés à la naissance de l'activité ont fleuri à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle (Marti 2003, Liengme 1994).

de la crise exacerbe l'idée selon laquelle «chaque horloger qui s'en va est une perte irrémédiable» et fait alors de la transmission une valeur inestimable, une préoccupation majeure et une injonction (Adell 2011a): il faut impérativement transmettre tant qu'il est encore temps pour éviter de perdre encore plus de connaissances.

Le souci de sauvegarde de l'horlogerie mécanique et des métiers anciens de l'horlogerie n'est pas né avec la «crise». Toutefois, à travers elle, il a grandi et fait progressivement émerger une rhétorique de la «nécessité» quant à la conservation du savoir-faire. Pour un grand nombre de praticiens, la transmission se confond dès lors avec la «tradition» que constitue l'horlogerie mécanique, et devient, dans les discours, une «responsabilité», un «devoir», une «obligation morale» avant d'être un droit ou une ressource (Noyes 2005, 2009, 2011, Bendix 2009). Selon ce point de vue, la transmission en appelle à l'éthique et à la déontologie professionnelle de tous les acteurs concernés par la pratique. Ce temps d'après-crise forge et active ainsi un paradigme urgentiste lié à la sauvegarde de l'horlogerie, plus que jamais à l'œuvre dans les discours actuels de nombreux praticiens.

RELANCE, ESSOR ET SUCCÈS DES FORMATIONS (1990-2015)

Au cours de la fin des années 1980, malgré le succès qu'obtient l'horlogerie électronique suisse *via* la *Swatch*, c'est bel et bien le retour de la montre mécanique qui mène à différentes transformations de la formation horlogère. Après la «crise du quartz», selon la CP (Matile 1999) qui prolonge alors un sentiment partagé dans la branche, les détenteurs du savoir-faire semblent en effet en voie de disparition. En 1992, l'association lance une «Enquête sur les besoins en personnel des entreprises» afin de guider sa politique de formation. Le constat est «alarmant»: dans les dix années à venir, un horloger sur trois partira à la retraite alors que la demande en produits mécaniques augmente. Le vieillissement des effectifs est tangible. Il y a un urgent besoin de main-d'œuvre qui demeure cependant problématique car le personnel manque, y compris les «horlogers complets» (Fragomichelakis 1994: 250, 334).

Condamnés par la crise, les métiers de l'horlogerie sont alors si déconsidérés que ni les praticiens, ni les orientations professionnelles ne songent plus à conseiller aux jeunes gens de s'y former. Plusieurs horlogers évoquent aujourd'hui cette période en employant la formule de «génération sacrifiée». Un directeur d'école professionnelle rappelait dans la presse que «dans les années 1970, on ne recensait qu'un candidat par année [...]» (Le Bé 2007). Le résultat d'une telle dévalorisation s'était déjà mesuré en 1989 lors d'un sondage qu'avait effectué la CP auprès de 692 personnes. L'organisation constatait: «45,2 % des jeunes, de 15 à 19 ans, rejettent la perspective d'un apprentissage dans l'horlogerie et seuls 19,7 % d'entre eux l'envisagent volontiers»¹⁸⁷.

¹⁸⁷ Site internet de la CP, «Apprentissages d'horloger», *Communiqué*. La Chaux-de-Fonds, 1997 : http://www.cpih.ch/communiqués/1997_1_apprentissagesdhorloger.pdf [consulté le 25 mars 2014].

Les effectifs d'apprentis horlogers en diminution avaient ainsi entraîné la fermeture de classes et d'écoles.

Lors d'une journée d'étude au MIH en 2014, le directeur commercial, aujourd'hui retraité, d'une entreprise spécialisée dans la vente de pare-chocs pour les axes de mobiles établie à La Chaux-de-Fonds témoignait de l'ambiance qui régnait dans la ville: «Durant ces années, les représentants municipaux n'osaient même plus parler de montres, ils parlaient de microtechnique!» L'apprentissage d'«horloger» avait alors si mauvaise presse qu'on songeait à le rebaptiser «spécialiste en microtechnique» (Crevoisier *et al.* 1996). À ce sujet, un enseignant horloger également à la retraite me racontait, lors de la journée portes ouvertes d'une l'école en 2011, qu'«au début des années 1980, le métier d'horloger avait tellement peu de succès que pour atteindre le minimum d'élèves requis pour maintenir les classes d'apprentis, il fallait aller les chercher jusqu'en Belgique!»

Au début des années 1990, la renaissance soudaine de l'horlogerie mécanique suisse précipite l'industrie dans une période de croissance que ses contingents disponibles ont peine à satisfaire. Les résultats du sondage de 1989 puis de l'enquête de 1992 conduisent la CP à intervenir afin de relancer des formations horlogères spécifiques et de réaménager les enseignements déjà en place en les adaptant aux exigences de la conjoncture. Pour contrer l'image peu attrayante de l'horlogerie, l'organisation patronale entreprend tout d'abord de gros efforts de promotion et de revalorisation des métiers idoines auprès des jeunes. Elle se dote d'un service de communication qui met en place un important matériel d'information relatif aux cursus en horlogerie (brochures de présentation de l'industrie, fiches métier, guides méthodiques, vidéos)¹⁸⁸. Elle participe aux Journées des métiers et aux salons professionnels, encourage les entreprises et les écoles d'horlogerie à faire de même et soutient les journées portes ouvertes annuelles de ces dernières. Pour donner le goût de l'horlogerie aux jeunes, la CP met aujourd'hui en œuvre des stratégies de valorisation des horlogers semblables à celles qu'emploient les marques dans leur communication publicitaire centrée sur l'événementiel. Elle organise des mises en scène du travail d'apprentis horlogers lors de Salons des métiers dans lesquelles l'aspect artisanal et les valeurs professionnelles sont théâtralisés pour susciter l'intérêt des jeunes (**annexes 15 et 16**).

La relance des formations liées à l'horlogerie mécanique

Du côté des formations conventionnées, en une vingtaine d'années, la CP relance pas moins de dix métiers liés à l'horlogerie mécanique. L'année 1991 marque tout d'abord la reprise de l'enseignement du «réglage¹⁸⁹», interrompu en 1968 alors que la

¹⁸⁸ Dès les années 2000, des films promotionnels liés à la formation horlogère et un DVD intitulé *Devenir horloger* sont réalisés pour attirer l'attention des jeunes et les inciter à suivre cette formation.

¹⁸⁹ Ajustement du couple balancier-spiral de la montre mécanique. Pour une caractérisation des différents types de réglage, cf. Glossaire sous les entrées «réglage» et «régleuse».

standardisation de la production et l'arrivée massive du quartz ne justifiaient plus son enseignement à l'école d'horlogerie. Cette reprise s'opère avec l'ouverture d'une école privée dont les coûts seront assumés par les entreprises qui réclament cette formation (principalement Rolex et Nivarox). Associée aux « régleuses » parce qu'elle concernait initialement surtout des ouvrières, cette formation est rebaptisée, dès 1991, « opérateur option spiraux ». Celle-ci demeure cependant majoritairement féminine (90 % des personnes formées en plus de vingt ans sont des opératrices). Elle constitue la première d'une longue série de formations d'opérateurs à être (re)mises sur pied.

Le regain d'intérêt pour la montre mécanique et le renouvellement de la demande en matière de mouvements ressuscitent la formation d'ingénieur horloger dès 1993 (première volée de lauréats en 1996). De 1938 jusqu'au milieu des années 1970, la formation d'ingénieur horloger équivalait à un titre universitaire qui préparait les futurs « constructeurs ». Avec la standardisation des mouvements et l'arrivée du quartz, elle perdit sa spécificité en se fondant dans les études de microtechnique et d'électronique et ne fut maintenue qu'à l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel. Au début des années 1990, cette formation supérieure est relancée et intitulée « études postgrades en conception horlogère pour ingénieurs ». Elle est désormais organisée tous les deux ans pour une dizaine de participants qui suivent un diplôme d'ingénieur horloger, de deux ans et demi, en cours d'emploi.

La CP précise¹⁹⁰ en outre qu'en 2011 la réorganisation des hautes écoles supérieures en Suisse a conduit à des changements dans la structure et la dénomination de la formation. Le diplôme postgrade a été scindé en deux titres (MAS-CH et DAS-Hor) avec une organisation de cursus analogue, à ceci près que le DAS-Hor constitue une alternative écourtée sur trois semestres (au lieu de cinq), sans travail de fin d'études. Sur son site internet, l'organisation faîtière souligne par ailleurs que la Haute École Arc Ingénierie de Neuchâtel, où les cours sont dispensés, est « la seule institution en Europe à former des spécialistes en conception horlogère »¹⁹¹.

La CP a ainsi contribué à asseoir l'image de « retour aux origines » que l'industrie helvétique se donnait en relançant, dès 1991, des formations mécaniques mises « au placard » vingt ans plus tôt, et surtout en créant des formations privées liées à des « métiers anciens » ou « métiers d'art » tels que le « guillochage » (session proposée en 1994 et en 2003) et l'« anglage-main » (dès 2007). L'aspect traditionnalisant du renouveau mécanique a donc eu un effet sur la formation qui, en retour, l'a consolidé. Dispensées dans des entreprises ou des centres professionnels publics durant plusieurs mois, ces formations s'adressent soit à des personnes désirant réorienter leur carrière, soit à des personnes en phase de réinsertion professionnelle (chômage, assurance-invalidité).

¹⁹⁰ Site internet de la CP, « Études postgrades en horlogerie : 15 nouveaux spécialistes du mouvement », *Communiqué de presse*, La Chaux-de-Fonds, 23 janvier 2015 : http://www.cpih.ch/communiqués/CommPresse_Remise_mas+das_220115.pdf [consulté le 27 janvier 2015].

¹⁹¹ Site internet de la CP, « Études postgrades en horlogerie : 15 nouveaux spécialistes du mouvement »...

En 1995 enfin, la formation d'horloger praticien est redynamisée. Ce cursus de trois années correspond à celui d'«horloger d'établi». Il n'avait été maintenu, durant la «crise du quartz», qu'à l'école d'horlogerie de Genève. Dès le début des années 1990, les entreprises constatent qu'entre l'«horloger rhabilleur» – formation dispensée sur quatre ans qui inclut également de la pendulerie, de la restauration et de l'analyse en laboratoire – et la main-d'œuvre formée sur le tas, il y a un vide (Matile 1999: 63). La formation de «praticien» est alors revalorisée.

Parallèlement, cette revitalisation des formations s'accompagne d'une réélaboration du matériel pédagogique et d'un regain d'intérêt marqué pour l'histoire de l'enseignement horloger. En 1998 et en 2011, sont respectivement édités un manuel d'enseignement pour horlogers, intitulé *Théorie d'horlogerie* (rédigé dès 1992), et un *Traité de construction horlogère* (dont la première esquisse date de 2003), destiné aux ingénieurs en horlogerie dont l'unique référence était le «Defossez» datant de 1950. Parallèlement, en 2010, un ouvrage historique sur les écoles d'horlogerie voit le jour (Fallet et Simonin 2010).

Les transformations du système de formation

Le nouvel essor industriel de l'horlogerie mécanique conduit également à une réorganisation des formations avec l'introduction, d'une part, d'un système modulaire permettant la formation d'adultes en cours d'emploi et d'autre part, le réaménagement de l'apprentissage horloger de base en trois ans au lieu de quatre.

Modularisation des formations et de la voie d'obtention du CFC (1994-1999)

Durant cette décennie, diverses actions entreprises par la CP contribuent à introduire graduellement un système modulaire qui permet, dès 1994, la formation d'adultes en cours d'emploi et, dès 1999, l'obtention du CFC d'«horloger praticien» par étapes successives. Ces mesures ont pour but de répondre à trois problèmes majeurs auxquels l'horlogerie est confrontée au début des années 1990. Comme le rappelle l'association faïtière¹⁹², il y a premièrement des classes creuses dans l'industrie car les travailleurs de 30-50 ans font défaut, et ce vide ne peut être comblé qu'avec des adultes en emploi. En deuxième lieu, les formations dites «longues» (trois ou quatre ans) ne répondent pas entièrement aux besoins des entreprises pour qui elles entraînent une surqualification du personnel. Ces dernières préfèrent alors former «sur le tas» des ouvriers moins qualifiés. Enfin, parallèlement, les milieux professionnels de l'horlogerie réclament avec empressement une main-d'œuvre que le bassin de recrutement suisse n'est capable de fournir ni en nombre ni en qualification.

¹⁹² Site internet de la CP : « L'OFIAMT approuve », *Communiqué*, La Chaux-de-Fonds, 1997 : http://www.cpih.ch/communiques/1997_3_ofiamtlapprouve.pdf [consulté le 15 octobre 2011].

À partir de 1991, avec la remise sur pied de la classe de «régleuses», la CP introduit un premier cours aboutissant à la délivrance d'un «certificat d'opérateurs». Sur ce modèle, l'association organise, avec les autorités de France voisine, une formation transfrontalière destinée spécifiquement aux chômeurs et aux personnes en réinsertion professionnelle, dès 1994. Cela servira de «banc d'essai» à la formation continue pour adultes, à partir de l'idée que «le métier d'horloger praticien peut être fractionné en plusieurs modules ou contenus de formation, chacun pouvant être acquis pour lui-même et correspondant à une activité exercée dans l'industrie»¹⁹³. De manière générale, la formation modulaire en cours d'élaboration s'adresse aux «adultes en emploi, dans l'industrie horlogère ou non, qualifiés ou non, [aux] adultes sans emploi, avec des connaissances horlogères ou non et [aux] adultes sans profession (chômeurs ou femmes souhaitant entrer dans le marché du travail)»¹⁹⁴. En 1997, ce modèle de formation est officiellement introduit dans la loi et, dès 1999, la CP annonce l'entrée en vigueur d'un «CFC par paliers», autrement dit une «formation modulaire d'horloger praticien» qui permet à des adultes d'acquérir un CFC par étapes successives sans que «l'interruption de cet apprentissage [ne soit] [...] disqualifiante (comme l'est l'interruption d'un apprentissage "normal")»¹⁹⁵. Cette voie-là est cependant deux fois plus longue que celle de l'apprentissage standard car elle s'effectue en cours du soir.

Les efforts de revalorisation et de flexibilisation des formations horlogères engendrent rapidement un essor du nombre de candidats. De 1992 à 1999, le nombre de CFC trois/quatre ans délivrés passe de 35 à 127 avec une nette augmentation de 1992 à 1993 (+ 105,7 %) puis une progression stable (+ 23 % de 1995 à 1996; + 21 % de 1996 à 1997; + 22 % de 1998 à 1999)¹⁹⁶. En 2001, à la suite d'une autre «Enquête sur le besoin en personnel de la branche» (menée en 1999), la CP publie un communiqué de presse intitulé «Horlogerie: une jeunesse retrouvée» et déclare que «l'image du vieil horloger consciencieusement penché sur son ouvrage est à effacer [des] mémoires»¹⁹⁷. Elle y constate que le personnel actif dans l'industrie horlogère a rajeuni et que les besoins en main-d'œuvre pour les années à venir sont moins importants qu'en 1992, lors de la précédente enquête.

Dès le début des années 2000, des examens d'entrée sont alors introduits dans les écoles d'horlogerie de manière à «filtrer» les nouveaux candidats¹⁹⁸ et à satisfaire au nombre de classes ouvertes. De 1984 à 2015, il y a ainsi eu une progression de 192 % de diplômés¹⁹⁹, soit plus du double de la hausse des effectifs horlogers au

¹⁹³ Site internet de la CP : « L'OFIAMT approuve »...

¹⁹⁴ Site internet de la CP : « L'OFIAMT approuve »...

¹⁹⁵ Site internet de la CP : « L'OFIAMT approuve »...

¹⁹⁶ Site internet de la CP, « Horlogerie : une jeunesse retrouvée », *Communiqué*, La Chaux-de-Fonds, 2001 : http://www.cpih.ch/communiqués/2001_horlogerie.pdf [consulté le 25 mars 2014].

¹⁹⁷ Site internet de la CP, « Horlogerie : une jeunesse retrouvée »...

¹⁹⁸ À noter que les candidats à l'apprentissage dual sont soumis à un stage préliminaire de trois journées au sein des entreprises horlogères formatrices.

¹⁹⁹ Site internet de la CP, *Données sur les apprentissages*, La Chaux-de-Fonds, 2015 : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/donnees-sur-les-apprentissages.php> [consulté le 29 juin 2016].

cours de la même période (+ 90,01 % soit 27 854 travailleurs, cf. CP: 2016b). Ces trente dernières années, le renouveau progressif de la montre mécanique a ostensiblement induit un nouvel intérêt pour le métier d'horloger auprès des jeunes gens.

L'harmonisation des formations liées au métier d'horloger (2001)

Au tournant des années 1990, la structure de la formation initiale est réorganisée avec le réaménagement de l'apprentissage «de base» en trois ans au lieu de quatre. Cela n'est pas une conséquence directe des premières réformes entreprises par la CP mais constitue la traduction du succès rencontré par la formation et l'augmentation du nombre de candidats dans les écoles. Cette mesure vise une «harmonisation» des cursus liés au métier d'horloger sanctionnés par l'obtention d'un CFC. Jusqu'en 2001, il en existait trois, indépendants les uns des autres : l'apprentissage d'«horloger praticien» (trois ans), l'apprentissage d'«horloger rhabilleur» (quatre ans), l'apprentissage d'«horloger micro-électronicien»²⁰⁰ (quatre ans). La CP rebaptise alors ces formations et les réorganise à partir d'un tronc commun : désormais, il y a un apprentissage de base de trois ans qui conduit au titre d'«horloger praticien» suivi d'une spécialisation possible d'une année dans le «domaine professionnel du rhabillage» (ancien «horloger rhabilleur») ou de l'industrie (ancien «horloger micro-électronicien»)²⁰¹.

L'essor des formations horlogères de tout type

Durant ces vingt dernières années, parallèlement, les formations liées aux métiers de l'horlogerie (qu'ils concernent la production ou la vente) ont connu un développement important dont voici quelques exemples pêle-mêle. Depuis le milieu des années 1980, le WOSTEP attire des horlogers du monde entier avec ses divers cours de perfectionnement. Depuis 1992, le centre coordonne, au niveau international, des partenariats avec différentes écoles d'horlogerie sur la base d'un programme-type de formation qu'il a conçu sous forme de label en respectant les standards helvétiques de l'apprentissage. Dès 1997, l'homologation officielle de formations horlogères fractionnées a induit la prolifération d'écoles et de centres professionnels privés (mais également publics) qui dispensent désormais des formations modulaires en horlogerie (qui ne sont toutefois pas toujours officiellement reconnues par la CP). En 2003, l'Association des fournisseurs d'horlogerie Marché suisse (AMS) initie une collaboration avec le Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM) et crée un «Brevet fédéral de conseiller de vente en horlogerie». En 2009, l'AMS, rejointe par l'État de Neuchâtel et la Ville du Locle, ouvre le

²⁰⁰ Horloger spécialisé dans l'assemblage des montres, l'optimisation des gammes opératoires et des moyens de production ainsi que dans l'assurance qualité.

²⁰¹ Il convient, au passage, de rappeler que les ordonnances de formation qui garantissaient la validité de ce système ont fait l'objet de révisions, implémentées en août 2015 (SEFRI 2015a, 2015b), induisant de nouvelles dénominations.

Centre international de formation continue en horlogerie (CIFCH) au Locle. En 2010, est créé l'«Institut du marketing horloger» à la Haute École Arc. Orienté vers la demande des nombreuses PME de la branche, il propose un *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en marketing horloger.

LA TRANSMISSION COMME INSTRUMENT DE COMMUNICATION

Incarner la continuité

Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, dans le secteur privé, dès la fin des années 1980, la transmission des savoir-faire devient une formule systématiquement employée par les marques à des fins publicitaires. Elle leur permet de prouver leur longévité et leur continuité, gages de reconnaissance de leur nom et de la qualité de leurs produits. Ce souci affiché pour la pérennité de l'activité est un instrument qui authentifie ces firmes comme de vraies maisons horlogères. Puis, à partir des années 2000, la tendance s'amplifie : c'est désormais l'action même de transmettre qui devient l'enjeu d'un certain nombre d'initiatives de valorisation médiatique. La continuité temporelle doit être théâtralisée en s'incarnant dans des pratiques et des gestes.

La rhétorique relative à la sauvegarde des métiers en voie de disparition est, pour les firmes de luxe, une source de prestige distinctif à titre «philanthropique» mais également un moyen de produire de l'exclusivité. Comme me le disait le responsable des relations publiques d'une marque très haut de gamme dans les couloirs du SIHH : «Employer un savoir-faire menacé dans la fabrication d'un produit, il n'y a pas de meilleure arme pour faire face à la concurrence ! Ça ajoute au côté rareté.» De surcroît, en regard de l'importance que revêt aujourd'hui la détention du statut de «manufacture», il s'agit également, pour les marques, de démontrer qu'elles sont autonomes dans la perpétuation de leurs compétences et qu'elles gèrent la pérennité de leur savoir-faire à l'interne. Cela explique le point d'honneur que nombre d'entre elles mettent à prouver, dans leur communication, qu'elles forment leur personnel elle-même.

Les projets de transmission des savoir-faire

Les récents projets de trois maisons témoignent d'un souci de prouver que la continuité qu'elles affichent entre leur présent et le passé se matérialise en pratique. En 2005, Franck Müller ouvre une boutique dans une arcade située sur le quai de l'île à Genève où la firme installe un «atelier des cabinotiers» qui met en scène d'anciens métiers liés à la décoration des montres. Une année plus tard, c'est au tour de Vacheron-Constantin de créer un atelier similaire au sein de son usine de production pour «faire revivre l'esprit de la Genève du XVIII^e siècle»²⁰². La marque

²⁰² Brochure de présentation de l'atelier : <http://www.vacheron-constantin.com/fr/ateliers-cabinotiers-montres-sur-mesure> [consulté le 25 mars 14].

y réalise des commandes spéciales et propose des montres *sur mesure* en réunissant des représentants de différentes formes d'artisanat (guillochage, émaillage, laquage, gravure main, sertissage) «qui figurent parmi les derniers à maîtriser encore leur art ancestral et perpétuent avec fierté des traditions séculaires»²⁰³. À travers ce projet, elle se flatte d'assurer la préservation ininterrompue des gestes de métier. En 2012, la maison annonce en outre l'ouverture d'un «Campus de la haute horlogerie», en collaboration avec le Département de l'instruction publique du canton de Genève où seront accueillies des volées d'apprentis spécialisés pour y suivre une formation de deux années.

Lors de l'édition du SIHH de la même année, les fondateurs de la marque Greubel Forsey, située dans la gamme prestige et fabriquant une centaine de pièces par an dont le premier prix est estimé à 300 000 CHF, s'associent au créateur indépendant Philippe Dufour pour lancer le projet «Le Garde Temps – Naissance d'une Montre; *step back in time to preserve the past*»²⁰⁴. Ces horlogers ont en effet constaté que de «nombreuses choses [s'étaient] perdues de manière irréversible» et que «le fait main dans le respect de la tradition [était] sur le déclin et tomb[ait] inexorablement dans l'oubli – systématiquement remplac[é] par des méthodes industrielles»²⁰⁵. Soucieux de prévenir «le risque de se retrouver dans une ou deux générations avec des super-machines et personne sachant les utiliser», les praticiens Robert Greubel, Stephen Forsey et Philippe Dufour ont alors considéré qu'ils «ne pouvaient pas rester là les bras croisés»²⁰⁶. Ce qui les a conduits à lancer un projet de transmission de leurs «connaissances approfondies des techniques traditionnelles de l'horlogerie»²⁰⁷ à un élève.

Sous la supervision d'une cohorte de spécialistes, le «disciple» est engagé dans la conception et la fabrication complète d'une montre «afin que les horlogers de demain, les collectionneurs et le grand public puissent connaître et assimiler ces savoirs, puis en bénéficier»²⁰⁸. L'élève en question n'est pas n'importe quel disciple. Il ne s'agit pas d'un novice mais d'un professeur d'horlogerie de l'école de Paris d'une quarantaine d'années, fils d'horloger, qui a appris le métier en France avant de venir en Suisse pour suivre un cours sur les complications à l'école WOSTEP de Neuchâtel puis s'est spécialisé dans la restauration d'horloges et de montres anciennes²⁰⁹. Un observateur du SIHH relevait la singularité de la démarche sous-tendant une telle initiative: «C'est important et c'est quand même assez atypique comme processus de

²⁰³ Brochure de présentation de l'atelier...

²⁰⁴ Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org> [consulté le 27 mars 2014].

²⁰⁵ Texte de présentation de la conférence intitulée « Horlogerie et transmission du savoir » et donnée par les membres du projet à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, le 18 février 2014 : <http://library2.epfl.ch/page-102852-en.html>, [consulté le 25 mars 14].

²⁰⁶ Page Facebook du projet : <https://www.facebook.com/photo.php?v=412997872046083&set=vb.190309991068409&type=2&theater> [consulté le 20 août 2013].

²⁰⁷ Page Facebook du projet...

²⁰⁸ Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org/the-adventure> [consulté le 23 mars 2014].

²⁰⁹ Site internet du projet...

transmission du savoir-faire, c'est presque du compagnonnage à un moment où ça ne se fait plus vraiment comme ça.»

La médiatisation a été un enjeu prépondérant de ce projet. Un site internet y a été dédié et a publié les différentes avancées de la réalisation de la montre déclinée en dix modèles déjà vendus. S'y trouvent différentes vidéos où l'acte de transmission est mis en scène et où Dufour enseigne, par exemple, à son disciple le taillage de pignons sur une machine des années 1930. Ce genre de théâtralisation a été répété lors de diverses éditions du SIHH auxquelles la marque Greubel Forsey a participé entre 2011 et 2015. Sur son stand, un espace était dévolu à la présentation du projet et aux démonstrations de Dufour, de son élève et d'un autre praticien (en 2013) qui réalisaient différentes opérations sur des machines à l'apparence ancienne. Un des initiateurs du projet m'a alors affirmé au cours d'un entretien que, pour lui, la transmission était une «responsabilité morale» et qu'il convenait de «tout montrer» aux élèves afin de former les «horlogers les plus complets possibles, capables de tout faire», y compris les techniques de finition des composants les plus pointues comme l'anglage main. À ce titre, il jugeait les formations dispensées dans les écoles publiques insuffisantes : «C'est sur la définition de l'horloger complet qu'on ne s'entend pas. Pour moi "complet", ça signifie qu'on doit tout leur donner, aux apprentis !»

CHAPITRE HUIT

LA TRANSMISSION PROBLÉMATISÉE

« Plus il y a d'horlogerie moins il y a d'horlogers ! »

Laurent

Malgré l'omniprésence d'initiatives de sauvegarde et de discours relatifs à la transmission du savoir-faire, un nombre important d'horlogers se trouvent en mal de reconnaissance et envisagent l'avenir de leur profession avec scepticisme et méfiance. Pourquoi la passation du métier inquiète-t-elle tant les praticiens alors qu'il n'a sans doute jamais autant été question de patrimoine dans la branche ? Comment ces derniers problématisent-ils cette transmission en regard des particularités du contexte actuel ?

UNE ACCEPTION DU MÉTIER CENTRÉE SUR LE RHABILLAGÉ

Il sera ici abondamment question de « métier » et de « gens de métier ». Si j'ai préalablement montré la difficulté qu'il y avait à définir ces termes, je me résous néanmoins à les caractériser de manière plus circonscrite. Les matériaux et données que j'ai collectés en compagnie des cent cinquante horlogers avec qui j'ai travaillé durant ces quatre années m'ont permis d'établir que, pour un grand nombre d'entre eux, le métier et la transmission des savoir-faire étaient associés au « rhabillage » des montres anciennes ou récentes. Comme je l'ai dit, le rhabillage est un terme générique qui désigne des pratiques de qualité et de soin variables, allant des SAV les plus sommaires apportés à des produits mécaniques simples aux restaurations de pièces anciennes complexes.

Nombreux sont les praticiens qui définissent le rhabillage comme l'acte où se matérialise le savoir-faire car il implique la maîtrise de connaissances, de techniques

et d'astuces qui ne sont plus employées tels quels dans la production industrielle des garde-temps. Le rhabillage est également considéré par certains observateurs comme un « conservatoire » car il impose impérativement de savoir réparer tout type de mécanisme. Il suppose l'acquisition d'un « sens mécanique » qui se traduit à la fois dans un « savoir voir », un art de la « débrouille », de la retouche manuelle des composants et de leur ajustement dans les mouvements. Il se concrétise aussi dans une aptitude à la réflexion, à la résolution de problèmes ainsi que dans une capacité à fabriquer ses propres outils et à recréer les pièces constitutives du mouvement, qu'elles soient manquantes, endommagées ou cassées. La part micromécanique importe donc grandement dans une telle acception du métier qui réside dans le fait même de pouvoir intervenir sur n'importe quelle pièce. Le rhabillage constitue donc un passage obligé dans la carrière de nombreux praticiens et les aptitudes requises dans sa pratique ont été et demeurent transposables, si l'on en croit les trajectoires des créateurs indépendants, dans des projets de conception et de réalisation de nouveaux produits horlogers.

J'ai par ailleurs conscience qu'en retenant une telle définition du métier, je trace une frontière entre les personnes qui exercent l'horlogerie et fais nécessairement jouer une hiérarchie entre elles. Il ne s'agit pourtant pas là d'une acception élitaire du métier qui exclurait d'office tous les praticiens qui ne seraient pas en possession d'un diplôme ou qui n'auraient pas suivi de cours de rhabillage à l'école. *A contrario*, certains horlogers que j'ai fréquentés, en possession de certificats d'opérateurs, autodidactes ou formés « sur le tas », exprimaient aussi un fort attachement aux multiples variantes de la réparation des montres qu'ils avaient autrefois apprises et effectuées ou mettaient encore en œuvre. Il me faut néanmoins concéder que les horlogers qui ont explicitement fait valoir un tel attachement étaient en majeure partie des gens qualifiés, au bénéfice d'un ou de plusieurs diplômes de métier, et se trouvaient souvent concentrés dans les milieux de l'enseignement, de la conservation ou de la création indépendante. Autrement dit, sans aucunement souscrire à une partition entre un « vrai » et un « faux » métier d'horloger, ce dernier chapitre sera davantage focalisé sur certains praticiens : les formateurs travaillant dans le cadre des écoles professionnelles publiques, les gens des musées, les horlogers indépendants actifs dans le commerce, la production et l'entretien de montres, un certain nombre d'horlogers salariés au sein d'entreprises de plus grande taille, souvent rencontrés en dehors de leur lieu de travail, ce qui leur permettait d'exprimer plus spontanément ce qu'ils pensaient de la situation générale du métier dans l'industrie.

LES OBJETS DE LA PERTE

Les « vrais risques » selon les gens de métier

En regard de l'orientation actuelle de l'industrie horlogère dans le haut de gamme et le très haut de gamme, certains horlogers éprouvent un manque de considération de leurs savoirs de rhabilleurs et ont le sentiment de perdre ce qui fait le « cœur »

de leur profession. Sa transmission leur semble fragilisée principalement par quatre ensembles de facteurs.

L'industrialisation des montres de luxe

Si l'horlogerie suisse est aujourd'hui majoritairement concentrée dans les gammes supérieures de produits et qu'elle capitalise abondamment sur l'artisanat en termes d'image, elle s'est progressivement muée en une industrie du luxe, au cours des années 1990, et le recours aux compétences horlogères d'ajustement, de retouche et d'observation/résolution de problèmes est devenu marginal. L'amélioration des machines-outils permet désormais de flirter avec une précision approchant le micron et l'automatisation des procédés d'usinage facilite, avec plus ou moins de flexibilité, la constitution d'importants stocks de pièces. Cela a progressivement rendu caduc ce sens de l'ajustement pour les montres produites en très grandes séries (entrée et moyen de gamme) et considérablement réduit son importance pour celles qui relèvent du «luxe accessible». En ce qui concerne les luxes des gammes «exclusive» ou «exception», à savoir les produits prestigieux tels que les montres mécaniques en «métaux nobles» munies de grandes complications qui sont réalisées en petites séries voire à l'unité, les compétences en matière d'ajustement sont certes requises mais les horlogers n'ont que très rarement à fabriquer ou à refaire des pièces car il s'agit là de garde-temps dits «modernes» dont les composants sont produits de manière industrielle avec des stocks de rechange.

De nombreuses habiletés constitutives du rhabillage ne sont donc globalement plus requises dans la production actuelle que caractérise une importante parcellisation des tâches, soit un «appauvrissement» du métier du point de vue des praticiens. Il est remarquable de constater que les aptitudes en question fondent aussi l'acception de l'«horloger complet» que défendent les écoles professionnelles et leurs enseignants. Comme je l'ai montré dans la deuxième partie du livre, ces derniers valorisent un grand nombre de techniques anciennes et de procédés qui ne sont plus mis en œuvre aujourd'hui dans l'industrie et passent pour être obsolètes ou désuets. En outre, les apprentis acquièrent ces connaissances, au cours de leur formation initiale, en s'entraînant sur des mouvements mécaniques standards dont la fabrication industrielle ne requiert aucunement ce genre de savoirs. Les produits qui réclament de telles aptitudes sont les grandes complications mécaniques que les élèves ne touchent, au demeurant, absolument pas durant leur apprentissage.

Les montres mécaniques à complications sans horlogers ?

À plusieurs reprises, au cours de ce travail, j'ai eu l'opportunité de mentionner que les gens de métier considèrent avec amertume que globalement il n'y a «plus besoin d'horlogers pour produire des montres». Ils ont l'impression d'être les membres d'une industrie qui n'a besoin d'eux qu'au niveau de l'image et jugent que

la profession telle qu'ils l'appréhendent n'est plus valorisée que dans la réalisation de grandes complications et la restauration de pièces anciennes. Laurent commentait :

«Entre ces complications et les montres courantes, c'est très disparate. Les grandes complications, il y en a très peu en volume même si on en fait beaucoup plus aujourd'hui qu'avant. Les grandes parures, on les montre surtout en vitrine pour se faire une réputation. Alors forcément, il n'y a pas de place pour tout le monde. Ce sont des compétences d'horlogers avec de l'expérience qui sont recherchées pour de la haute voltige. C'est très limité au niveau des places de travail.»

En outre, avec l'industrialisation des montres de luxe, la tendance à se passer d'horlogers qualifiés au niveau de la production s'est encore accentuée puisque désormais des marques très haut de gamme de renom produisent certains de leurs modèles mécaniques munis de petites complications (chronographes, quantième perpétuel, etc.) sur des postes séquentiels, en recourant à des opérateurs qui ne sont pas tous en possession d'un certificat de formation modulaire. Et Laurent de poursuivre :

«Ça me fait peur. Quand j'apprends que d'illustres maisons font monter leurs chronos par des petites mains, là j'ai les boules parce que si les complications sont maintenant assemblées par des opérateurs, ça veut dire que les horlogers sont morts et qu'on n'a vraiment plus besoin de nous ! C'est dur parce que les complications dans l'ensemble, c'est vraiment notre dernier bastion. Tout comme la restauration, ça demande une sacrée expérience, on ne peut pas s'improviser maître là-dedans en sortant de l'école. On dit habituellement qu'il faut dix à vingt ans de métier pour être à l'aise dans ces mécanismes !»

La réorganisation industrielle et la « course à la manufacture »

Lors d'une conférence que donnait Reto, 40 ans, horloger indépendant, sur son projet de plateforme de construction horlogère en «*open source*», un membre de l'assemblée demanda : «En rendant les plans et les informations accessibles à tout le monde sur internet, n'avez-vous pas peur que le savoir-faire horloger soit délocalisé en Chine ?» À quoi l'horloger répondit de but en blanc :

«Ne vous inquiétez pas, en Chine les concurrents n'ont pas besoin de nous pour s'approprier le savoir-faire. Ils ne nous ont pas attendus pour copier. Et je peux vous dire que le vrai danger qui nous menace vient de la guerre interne à l'horlogerie suisse. Celle-là, elle nous fait beaucoup plus de tort que la contrefaçon !»

Il poursuivit :

«Ce n'est pas la concurrence asiatique ni la contrefaçon qui nous tuent, c'est la concentration verticale et la guerre des grands groupes ! Ils nous mettent le couteau sous la gorge en refusant de nous livrer. En plus, leur action pousse de plus en plus les marques à tout regrouper en interne et ça, ça fait perdre leur indépendance à de nombreux sous-traitants. C'est handicapant pour les marques et les horlogers indépendants comme nous qui sommes petits et avons besoin de fournisseurs libres de travailler avec qui ils veulent.»

Ces propos traduisaient une critique du monde horloger actuel et principalement de la logique des grands groupes industriels. Les « petits indépendants » dénoncent les stratégies d'expansion verticale de ces groupes et des marques leur appartenant, qui rachètent leurs sous-traitants voire les entreprises concurrentes. Ils imposent des politiques drastiques en matière de confidentialité et de restriction de livraison de composants aux tiers. Ainsi, pour Vincenzo, horloger indépendant, les groupes « font la pluie et le beau temps ». Lors de son intervention, Reto soulignait également qu'« en rachetant des sous-traitants spécialisés dans la fabrication de pièces hyper pointues depuis des décennies et travaillant pour tout le monde, ces groupes s'étaient approprié les fruits d'un héritage collectif pour le privatiser et en priver les autres »²¹⁰.

Pour certains horlogers à leur compte, le savoir-faire est désormais menacé par ce « monopole » et par les problèmes d'approvisionnement en pièces qu'ils rencontrent tant pour la fabrication que pour la réparation des montres, les poussant parfois à se tourner vers l'étranger pour être livrés. Dès 2002, le créateur Philippe Dufour relevait la difficulté d'être indépendant dans un entretien accordé à la presse spécialisée (*Chronomania* 2002):

« Ne croyez pas [...] qu'il y ait une solidarité entre horlogers, même ici dans la Vallée de Joux. Si vous avez besoin de pièces, ne comptez que sur vous-même ! Avec le succès de l'horlogerie mécanique de qualité, les pièces sont de plus en plus chères, les aiguilles en particulier, et les délais ne cessent de s'allonger. Le monopole de Nivarox sur les spiraux est aussi inquiétant... »

Les montres que fabriquent les grandes marques ne sont désormais réparables qu'à l'aide d'un outillage spécifique, calibré en fonction de normes qui leur sont propres. Ces maisons n'autorisent les horlogers tiers à réparer leurs produits et ne leur livrent l'outillage approprié que s'ils ont préalablement consenti à se faire « accréditer » auprès d'elles, moyennant un temps de formation et un coût financier importants. Après avoir assisté à l'édition 2013 des Journées du marketing horloger qui portait sur le thème du SAV, un horloger me confia :

« En entendant les gens de l'industrie raconter comment ils gèrent leur SAV, je comprends pourquoi les confrères se plaignent. On assiste à une standardisation des SAV de chaque marque, c'est devenu un argument marketing et ça crée des luttes terribles. Maintenant, pour réparer une montre d'untel, il faut une accréditation délivrée par lui sinon aucune retouche, aucune réparation n'est possible. Comme ça c'est certain, les marques coupent l'herbe sous les pieds de tous les horlogers qui réparent des montres. C'est aussi la fin de l'indépendance pour les rhabilleurs. »

²¹⁰ L'horloger évoquait en particulier le cas des entreprises Ébauches SA et Nivarox, respectivement spécialisées dans les mouvements et les organes réglants. Elles avaient été, dans le cadre cartellaire, des firmes communes aux marques horlogères suisses pendant près d'un demi-siècle avant de constituer les bases de la compétitivité industrielle de l'actuel SG qui les racheta au moment de sa formation, au début des années 1980.

La tendance des grandes entreprises à jouer sur le secret industriel est également accueillie par ces praticiens comme une manière de faire de la rétention d'informations en matière d'innovation et de contribuer à condamner la diversité du tissu horloger régional, composé d'un nombre important de PME.

En bref, les gens de métier ont l'impression qu'autrefois les pièces détachées circulaient et que de fait, il y avait un vrai commerce pour la réparation qui permettait d'exercer la profession sur toutes formes de montres. Les compétences se diffusaient avant tout parce que les fournitures et les composants allaient et venaient. De leur point de vue, en s'appliquant à empêcher le partage de telles pièces afin de se réserver l'exclusivité du SAV, les marques verrouillent désormais l'accès à ces objets et restreignent les pratiques de rhabillage en dehors de leur cercle, ce qui constitue un réel frein à la transmission du métier.

Le SAV, lieu du savoir-faire ou perte financière ?

De manière générale, si les horlogers s'accordent pour reconnaître que « beaucoup s'est déjà perdu au niveau du savoir-faire », ils concèdent cependant qu'une source de passation des compétences se maintient à travers le principe même du rhabillage dont le SAV est une déclinaison possible. La pérennité du savoir-faire est ainsi garantie tant que les garde-temps sont techniquement réparables par des gens de métier. Le respect du travail horloger s'incarne par exemple dans le choix des matériaux utilisés pour la réalisation de nouvelles pièces mécaniques en fonction de la faisabilité de leur réparation par les horlogers du futur. La démarche de David Candaux, alors ingénieur pour une célèbre maison, documentée en 2010 par le journaliste Jean-Philippe Arm (2010 : 44), en est une bonne illustration. À la fin des années 2000, celui-ci a conçu un modèle de Grande sonnerie²¹¹ en se contraignant à n'employer que des matériaux « classiques » tels que l'acier, le maillechort, le laiton et le bronze parce que, selon l'intéressé, « il y en aura[it] toujours à disposition pour refaire plus tard des composants, des ressorts [...], la philosophie [étant] qu'un horloger puisse réparer une telle pièce dans deux siècles » (Arm 2010, *loc. cit.*).

Les politiques récentes des marques d'envergure industrielle sont toutefois de tenter de réduire le plus possible les interventions de SAV, synonymes d'importants coûts en termes de main-d'œuvre. L'une des stratégies pour minimiser l'éventualité de telles interventions est, entre autres, de capitaliser sur l'emploi de nouveaux matériaux (silicium, carbone, céramique titane) pour la réalisation de certaines pièces constitutives des mouvements mécaniques. Les praticiens s'inquiètent ainsi de voir désormais prospérer les montres fabriquées avec de tels matériaux (le silicium, en particulier) dont « personne ne sait encore si c'est réparable ni comment ». Dans ce climat d'incertitude, l'usage de ces nouvelles matières suscite

²¹¹ Cf. Glossaire.

une crainte de « perdre le métier » qui coïnciderait, à l’avenir, avec l’impossibilité d’être en mesure de « rhabiller » ces montres.

Le SAV comme problème pour les marques

Depuis une dizaine d’années, les prestations de SAV fournies par les marques horlogères à leurs clients sont « au cœur de toutes les préoccupations » (Chambonnet 2011). Elles font l’objet d’un grand débat en Suisse. Les publications d’articles dans la presse spécialisée en font état (Arm 2007, Chambonnet 2011, Jeannot 2014), les campagnes publicitaires des marques se focalisent entièrement sur leur nécessité (cf. campagne 2012 de Patek Philippe) et les éditions récentes de différents événements horlogers tels que les rencontres matinales de la SSC en 2012 et les Journées du marketing horloger en 2013 (Zorik et Courvoisier 2014) retiennent le SAV comme thème de discussion.

Ce souci des marques lié au SAV de leurs montres a revêtu une nouvelle importance avec l’essor international de l’horlogerie mécanique²¹², l’explosion des montres mécaniques à complications²¹³ ainsi que la place grandissante de la publicité focalisée sur la transmission du savoir-faire et la pérennité des produits. Si le SAV est aujourd’hui dans la bouche de plusieurs acteurs de l’horlogerie suisse, c’est avant tout parce qu’il fait problème. Divers médias spécialisés l’ont récemment qualifié de « bombe à retardement » (Arm 2007) ou de « défi perpétuel des horlogers » (Chambonnet 2011). Il est ainsi devenu un enjeu crucial en termes de pérennité et de crédibilité industrielle, d’image (Girardet 2014), de réputation²¹⁴ mais surtout au niveau de la rentabilité économique puisque, du point de vue des représentants de l’industrie, il constitue d’abord un « coût » qui ne rapporte rien, « dans l’immédiat ». Avec le retour des montres mécaniques, qui plus est de celles qui sont munies de complications, le SAV est ainsi considéré comme « le cancer de toutes les marques », selon la formule de François-Paul Journe qui s’en explique à Arm (2007 : 37) :

« Vous avez un parc de montres vendues de deux millions de pièces. Il y en a 10 % qui tombent en panne dans l’année, parce qu’elles sont anciennes, doivent être révisées, ont un défaut ou sont maltraitées. Cela fait deux cent mille par an. Si vous avez fait ces deux millions de pièces en vingt ans, cela signifie que vous en produisez cent mille par an et que vous devez donc travailler deux fois plus pour la réparation que pour la production ! »

²¹² Il est communément admis qu’une montre mécanique simple qui fonctionne parfaitement exige un entretien SAV à titre de « suivi » tous les cinq ans, en particulier parce que l’huile employée à la lubrification des zones de friction entre les composants peut sécher.

²¹³ Les montres mécaniques à petites et grandes complications sont d’une plus grande technicité que les montres mécaniques simples et requièrent donc un suivi plus exigeant.

²¹⁴ « Le taux de retour juste après garantie s’apparente à un des secrets les mieux gardés de l’horlogerie », s’exclament Philippe Boutié, Michel Langlois et Élisabeth Deschênes (2013) au terme de leur étude sur le « marketing expérientiel » auprès de marques et de sous-traitants horlogers.

Une stratégie de résolution du problème : le silicium

L'objectif des marques et de leurs représentants est donc de résoudre ce «problème». D'un point de vue industriel, comme le rappelle Chambonnet (2011), la solution «repose sur l'idée qu'en amont il faut faire en sorte de limiter au maximum le recours au SAV» et, comme le précise un horloger interrogé par le journaliste, «fiabiliser la production au maximum». Certaines marques à la production annuelle importante «disposeraient de nombreux ingénieurs à plein-temps chargés de rendre les mouvements le plus résistants possible. Avec une huile qui sèche moins vite par exemple [...] [ou en allant] jusqu'à déterminer précisément le mode de vissage de telle ou telle vis, pour prolonger [l]a longévité [de la montre].» (Chambonnet 2011)

Un autre remède est d'employer de nouveaux matériaux comme le silicium dans les procédés de fabrication de certains composants clés des mouvements mécaniques comme l'échappement ou le spiral. Il s'agit d'un

«matériau vitreux, fait de silicone, qui ressemble à du verre. Trois fois plus léger que l'acier, il réduit la consommation d'énergie, augmente la précision et élimine le recours habituel à la lubrification. [...] Appliqué au système de l'échappement, il permettrait [du point de vue des marques qui défendent son usage] une optimisation de l'énergie six fois supérieure aux échappements standards, en réduisant frottements, usages de lubrifiants et usures. Il induirait ainsi un accroissement important de l'autonomie de marche des mouvements mécaniques.» (Jeannot 2014)

Ces quelques avantages ne sont pas des moindres aux yeux des industriels. Pour mesurer à quel point le silicium constitue aujourd'hui un enjeu manufacturier et économique prépondérant, il n'est que de constater les luttes juridiques qui ont eu lieu ces dix dernières années entre Ulysse Nardin, «la première entreprise horlogère à s'[être] préoccupée il y a près de vingt ans de l'intérêt du silicium en horlogerie (en partenariat avec le CSEM) et qui a ensuite matérialisé cet intérêt *via* la création de la société Sigatec» (Jeannot 2014), et les preneurs de licence au CSEM que sont le SG, Rolex et Patek Philippe. Après des négociations houleuses, un accord «*cross licensing*» a été trouvé et offre désormais à ces quatre entreprises une forme de monopole sur les spiraux en silicium (Jeannot 2014).

La figure du silicium comme nouveau danger pour les horlogers

Du côté des gens de métier, vu l'importance que revêtent le rhabillage et le SAV au niveau de la conservation des techniques, le fait de vouloir les rationaliser en les faisant diminuer est considéré comme un appauvrissement et une cause de perte du savoir. En outre, l'arrivée de nouvelles technologies de fabrication des montres et de nouveaux matériaux est perçue comme un événement en passe de redéfinir complètement leur statut et leurs tâches. Une telle perception des choses est d'ailleurs prolongée par certains observateurs de la branche pour qui «l'horlogerie mécanique suisse est en train de connaître des mutations à même de modifier fondamentalement le produit "montre" dans les années à venir» (Jeannot 2014).

Pour les horlogers, l'arrivée du silicium est d'abord source d'indignation. Guillaume, 50 ans, ancien rhabilleur aujourd'hui enseignant, affirme qu'il est

«établi depuis longtemps que la menace de perte qui pèse sur le métier est associée à des marques très industrielles, comme Rolex, qui ont un système de SAV où les horlogers remplacent les pièces défectueuses ou manquantes mais ne les refont pas. Mais il est scandaleux que des marques plus artisanales comme Patek se mettent à faire du silicium. C'est une menace pour le secteur de la restauration qui est pourtant une des fiertés de la marque!»

Au cours du printemps 2013, Laurent formulait quant à lui les inquiétudes suivantes :

«Avec le silicium, on ne sait absolument pas au-devant de quoi on va ! On n'a aucun recul pour savoir dans quelle mesure c'est réparable ou pas. La question des stocks se pose. Les marques vont-elles produire assez de stocks d'échappement ou de spirale en silicium pour pouvoir assurer l'entretien de tous les nouveaux produits ? Et si le silicium n'est pas réparable, la seule manière d'assurer la continuité de marche d'une montre, ce sera de changer des pièces. En somme, on va vendre des Swatch de luxe. On va dire au client : "oui, votre montre vaut 100 000 ou 300 000 balles mais on ne peut pas la réparer alors on la change ou on change la pièce usée". Mais à ce prix-là, on devrait quand même pouvoir assurer une réparation, non ? Surtout que ces montres sont vendues par des fabricants qui disent qu'elles sont faites pour durer !»

Sur la base de ce constat, il renchérit :

«Si les stocks de la pièce en question sont épuisés, on ne va pas pouvoir la refaire à l'établi ou au tour. Les processus d'injection du silicium sont des technologies de pointe et là, le coup de main de l'horloger n'y est pour rien. Ce sont des processus entièrement automatisés. Alors, le jour où les stocks sont finis et qu'on a besoin d'une pièce, on dit au client qu'il n'est plus possible de réparer sa montre ou on se paie le luxe de relancer la production d'une nouvelle mini-série de pièces aux cotes désirées ? Mais si la marque en question n'est pas une manufacture et qu'elle n'a pas le parc de machines pour produire de telles pièces, si elle les fait fabriquer par des tiers, elle fait quoi ? Elle contacte Mimotec²¹⁵ en disant "bonjour, j'aimerais un seul échappement en silicium de ce type ?" Ça va lui coûter cher et ce n'est même pas sûr que le partenaire industriel accepte de lancer une production pour si peu de pièces. Donc c'est la merde, et en face du client, la marque va perdre du crédit !»

Jean-Marc Wiederrecht, patron du bureau genevois de conception de mouvements Agenhor, questionné par Chambonnet (2011), relevait également le problème posé par les technologies sophistiquées au niveau du SAV : «La question des fournitures est primordiale, certaines pièces ne sont plus faisables que par des machines. Et le jour où une fourniture n'existe plus, il n'y a plus moyen de réparer la montre. Une

²¹⁵ Entreprise de sous-traitance horlogère spécialisée dans la fabrication de composants avec la technologie Liga (lithographie, galvanoplastie, formage) qui emploie une source lumineuse d'ultraviolets à la place de rayons X pour former et travailler la matière.

roue d'ancre en silicium, par exemple, coûte tellement cher et demande tellement de savoir que pour la refaire... » Et Jürg Kamaar de commenter, à une autre occasion : « Tout ce foin autour du silicium aujourd'hui, c'est quand même malhonnête ! Les gens du marketing mentent quand ils prétendent que ces montres d'exception sont faites pour durer et qu'elles seront réparables dans deux siècles. À l'heure actuelle, personne ne sait comment ces nouveaux matériaux vont réagir et vieillir. Et nous, on ne sait absolument pas comment cela pourra être réparé ! On ne maîtrise rien du tout, c'est un immense flou et personne n'a le courage de le dire ! »

En résumé, la production de composants en silicium pose principalement cinq problèmes aux gens de métier. Ils ne peuvent pas fabriquer ni réparer ces pièces eux-mêmes, si compétents soient-ils, et se sentent donc amputés de leur pouvoir d'action et de ce qui fait la spécificité de leur métier. En outre, ils ne sont pas sûrs que de tels composants seront réparables autrement qu'en étant remplacés. Ce genre de remplacement exigera un stock de pièces important qui ne pourra toutefois pas être exponentiel. Se posera irrévocablement la question de refaire des pièces et les marques seront ainsi obligées de relancer des processus de production. En fonction du nombre restreint de pièces qu'il leur faudra refaire, ces processus risquent d'être si chers qu'elles hésiteront peut-être à les lancer. Certaines montres – les pièces uniques – risquent ainsi de ne pas pouvoir être réparées. Enfin, à un niveau strictement technique, certains praticiens doutent des effets induits par la plus grande lubrification des assortiments sur la marche de la montre et sur sa précision. De manière assez univoque, les gens de métier éprouvent ainsi la menace d'être dépossédés de leur savoir-faire d'horloger à travers l'arrivée d'objets fabriqués avec ces technologies de pointe et ces nouveaux matériaux.

Les « faux discours » de l'industrie horlogère

« La tradition ? La tradition, mon cul ! »²¹⁶

Les multiples projets de mise en patrimoine et de transmission des savoir-faire que les marques portent, en interne, sont reçus avec suspicion par de nombreux horlogers. Ceux-ci y voient un « paradoxe », un « double discours », du « bla-bla », du « marketing », de la « publicité mensongère », du « chenit » et se disent agacés par l'ampleur de ce phénomène. Dans cette sous-partie, la distinction que j'ai proposée dans l'introduction entre deux acceptions de la transmission (une transmission-passation des savoirs et une transmission-signes employée comme instrument de valorisation) se

²¹⁶ Réplique de l'humoriste Vincent Kucholl dans un numéro de l'émission radiophonique *120 secondes* (<https://www.youtube.com/watch?v=GYB1QGsXQfc>, [consulté le 15 janvier 2015] où il campe le personnage de Gilbert Vacheron, fictif vice-président de l'« interconfession horlogère de l'Arc jurassien » à qui un journaliste (fictif lui aussi, joué par l'animateur radio Vincent Veillon) demande si ce sont les caractères « traditionnels » de l'horlogerie et l'importance qu'elle revêt pour la Suisse qui expliquent son succès mondial actuel. Cette phrase reflète le rapport ambivalent qu'entretiennent les gens de métier avec la rhétorique des marques qui surexploitent le filon de la tradition.

montre pertinente pour comprendre en quoi les gens de métier se méfient de la rhétorique patrimoniale.

«*La tradition, dans l'industrie, c'est juste quand ça les arrange !*»

À cet égard, Sara, 40 ans, horlogère rhabilleuse salariée dans une marque de prestige exprime un jugement sans équivoque : « Franchement, dans la plupart des marques, la seule chose qui s'est transmise du passé, c'est le nom de la maison. » De son côté, Laurent souligne : « Le patrimoine aujourd'hui, c'est l'arbre qui cache la forêt. Combien de marques à Bâle mettent de vieux outils dans leur vitrine mais c'est vraiment de la vitrine car la plupart d'entre elles ne fabriquent presque plus rien ! Elles achètent leurs mouvements déjà tout faits et ne font rien du tout pour la transmission ! » Thierry, horloger rhabilleur d'une soixantaine d'années, installé à son compte comme réparateur de pendules et d'horloges, relève quant à lui :

« les marques et les grands groupes qui se soucient du patrimoine et défendent l'artisanat, c'est bien joli mais en même temps ce sont justement les technologies sophistiquées qu'ils utilisent pour produire leurs montres qui causent la perte du savoir-faire. D'une main ils prétendent sauvegarder les techniques anciennes et de l'autre, ils se servent de moyens de production qui annulent le recours à ces mêmes techniques. Donc leur idée de la transmission, on voit bien que ça ne tient pas la route. C'est vraiment juste pour la réclame qu'ils font ça ! »

Son de cloche analogue chez Éliane, 45 ans, artisane indépendante qui a acquis, ces quinze dernières années, une importante notoriété dans le milieu horloger à la suite de ses collaborations avec diverses maisons. Les médias spécialisés la tiennent pour une des plus éminentes graveuses contemporaines et les marques qui l'ont sollicitée ne tarissent pas d'éloges à son sujet, se flattant de pouvoir compter sur une des « dernières représentantes de ce métier ». Lors d'un entretien que je menai avec elle en mai 2010, elle déclara :

« Leur communication, à ces marques, c'est du vedettariat : maintenant ce n'est même plus mon travail qui est montré, c'est moi. Alors d'accord, il y a une survisibilité des artisans. Le patrimoine, la sauvegarde des métiers d'art, c'est important, mais ces grandes marques n'ont plus que ces mots-là à la bouche. Et franchement ce sont des beaux discours ! Je vais vous dire, pour conserver un métier, il faut commencer par donner du travail et rémunérer correctement ceux et celles qui le pratiquent encore à l'heure actuelle. »

« Et ce n'est pas le cas ? », répliquai-je.

« Toutes les marques n'ont pas la même politique. Certaines sont malhonnêtes, d'autres ont encore un certain respect des artisans mais en gros, nous indépendants, on a deux solutions : soit on intègre les marques et on bosse exclusivement pour elles, soit elles ne nous donnent plus de travail et on crève ! Mais ce que je leur rappelle, à ces maisons, c'est que nous intégrer c'est nous tuer et tuer notre créativité. En plus, certaines d'entre elles sont des voleuses. Elles nous proposent de venir transmettre le savoir-faire chez elles et les

personnes qu'on forme là-bas, elles les engagent ensuite en interne et ne font plus appel à nous. Pour moi, ça, c'est du vol. Alors c'est terminé, mon savoir-faire, je le garde ! »

Éliane laissa passer un instant puis renchérit : « Parfois, vous êtes confrontés à des menteurs. Vous apprenez par exemple que certaines maisons se permettent de présenter, à des clients fortunés, certaines des pièces que vous avez faites pour elles. Et elles prétendent que tout le travail a été fait en interne ! » Lors d'une cérémonie de remise de prix, j'eus l'occasion de la recroiser. Dépitée, elle me glissa : « Vous voyez, même la marque que j'estimais être la plus respectueuse des artisans indépendants vient d'internaliser la gravure. » Selon l'artisane, les marques étaient bel et bien les entités desquelles elle dépendait pour vivre mais la politique de collaboration menée par certaines d'entre elles constituait également une source de menace pour son métier.

Certains artisans indépendants parlent même d'« imposture » en évoquant le manque de fiabilité de leurs interlocuteurs au sein des maisons de luxe. Un autre praticien me racontait par exemple que certaines des pièces qu'on lui donnait à graver à la main étaient « pré-gravées » à la machine afin de gagner du temps et d'uniformiser les produits. Une émailleuse soulignait quant à elle que ce qui était parfois vendu comme de l'émail grand feu était de la laque industrielle. Elle précisait qu'il était peut-être difficile de distinguer les deux matières pour des regards non avertis mais évident pour quelqu'un du métier. Même refrain chez un guillocheur qui rappelait qu'un grand nombre de motifs décorés sur les cadrans de montre étaient aujourd'hui le fruit de factures industrielles plus ou moins automatisées.

De manière plus générale, les horlogers, et plus particulièrement les enseignants, ont l'impression que, tout en prétendant se soucier du passé, certaines entreprises sont favorables à l'éviction de techniques anciennes de la formation de base. Tout passé ne semble en effet pas bon à perpétuer pour les maisons de luxe. Celui qu'elles valorisent est choisi avec soin et coïncide avec les opérations à forte valeur ajoutée qui sont mises en œuvre dans les grandes complications, les métiers d'art, et concernent les gammes de produits élevées. À l'inverse, le pivotage, par exemple, fait partie, de ces procédés autrefois capitaux qui ne sont absolument plus mis en œuvre dans la production horlogère contemporaine. Si cette technique est mise en valeur dans des plaquettes qui célèbrent le noble métier de « maître-horloger » (SIHH 2000 : 11) et la haute horlogerie, les enseignants ne jugent pas que son maintien soit garanti à l'avenir. Sa défense fait en outre passer les écoles d'horlogerie pour des bastions de traditionnalistes, trop respectueux du passé, alors que leurs membres se battent pour le conserver pour des raisons essentiellement didactiques.

À ce propos, Patrick relevait un paradoxe relatif à l'horlogerie haut de gamme et à ce qui y est désormais révéral :

« Dans la branche, chez les connaisseurs, les gens les plus admirés, ce sont ces créateurs indépendants qui sont des horlogers de métier. Une partie des marques qui crèvent l'écran aujourd'hui s'est relancée à partir du travail de ces gens. Ils sont aujourd'hui célèbres pour leurs

savoirs mais ces savoirs, ils sont en partie liés aux techniques qu'ils ont acquises par le passé. Et ces techniques particulières, la micromécanique, le réglage, ce sont précisément celles qu'on enseigne encore aujourd'hui à l'école et dans les formations supérieures de restaurateur. C'est la maîtrise initiale de ces trucs-là qui leur a permis de devenir des artisans éclatants ! Alors pour nous, les formateurs, il y a quand même un paradoxe maintenant. D'un côté, on doit former les gens avec les choses qui servent au plus grand nombre et de l'autre, l'industrie et les autorités suisses, elles sont toujours soucieuses de ce qui nous distingue des autres. Mais à la base, ce qui a fait la différence dans l'horlogerie de luxe, c'est justement ces techniques que nous transmettons dans la formation ! Le monde horloger a vraiment la mémoire courte ! »

En bref, le fait de constater que la « tradition » vantée par les marques n'est « artisanale » que lorsque ça les « arrange », irrite profondément les formateurs. Les gens de métier considèrent que de tels usages ne témoignent pas d'un souci de sauvegarde des procédés anciens dans le processus actuel de fabrication des montres mais participent d'une valorisation partielle des montres de luxe.

La perception du manque d'investissement des firmes dans la formation

Les enseignants estiment également que les entreprises, et plus particulièrement les marques, tout en affichant ostensiblement leur souci de pérennité des savoirs, n'en oublient pas moins leur responsabilité en matière de formation initiale²¹⁷. « Aujourd'hui, on parle partout de transmission mais on soutient peu la formation des horlogers complets », m'avait lancé Lorenzo, formateur âgé de 40 ans, relayant le point de vue d'un nombre important de ses confrères. Les gens des écoles ne se sentent pas considérés pour leur travail d'accompagnement de la relève. Selon eux, les firmes font preuve d'une confidentialité outrancière et ne leur facilitent pas l'acquisition du matériel didactique (plans, fournitures, calibres récents). À titre de responsable du secteur horloger d'une école, Salvatore fulminait :

« À l'école, ni mes collègues ni moi ne faisons un refus des technologies modernes mais du côté de l'industrie, ils ont toujours l'impression qu'on est l'ancienne garde, presque opposée au progrès ! Mais c'est pas ça ! On voudrait bien être à la pointe et quand on a les moyens de l'être, on essaie de se tenir à jour mais du côté des entreprises, leur principe de discrétion entrave beaucoup de collaborations possibles. Par exemple, aucune entreprise ne nous fournit de plans de pièces pour exercer les élèves ! »

Dans le prolongement de cet échange, Salvatore et moi avons eu le dialogue suivant, en salle des maîtres, au cours du mois de juin 2012 :

« Salvatore (S) : Vu que, ces dernières années, l'horlogerie haut de gamme ne jure que par les complications et les tourbillons en particulier et qu'il est impossible d'obtenir des

²¹⁷ Le point de vue des enseignants sur le manque d'implication des entreprises dans la formation horlogère est à lier avec l'apprentissage, soit le niveau initial de la formation professionnelle, car, au niveau de la formation supérieure, un certain nombre de cursus ne sont réalisables qu'en cours d'emploi et supposent, de fait, la collaboration des firmes. De plus, ces différentes formations supérieures impliquent la participation d'acteurs de l'industrie qui y prennent part à titre d'intervenants.

marques une quelconque collaboration pour apprendre à nos élèves avancés à travailler sur ces mouvements, j'envisage franchement d'aller m'approvisionner en Chine ! Si ces mouvements s'avèrent bons et si les entreprises suisses avec lesquelles nous traitons ne nous rendent pas l'accès au matériel plus facile, je ne vais pas me gêner !

Hervé (H) : Si ça devait se savoir, quand même, ce serait un sacré scandale ! Les écoles d'horlogerie, toujours fièrement présentées comme le terreau fertile du savoir-faire helvétique, qui assurent la formation de la relève en passant par la Chine !

S : Qu'est-ce que tu veux, les gens de l'industrie ne nous laissent pas tellement le choix !

H : Je pars à Hong Kong dans un mois, si tu y songes vraiment je peux te ramener quelques tourbillons.

S : Pas la peine. Je viens de passer commande pour en tester trois auprès d'un grossiste installé en Allemagne. Il les commande en gros, il a des rabais imbattables et les prix que tu obtiendras là-bas ne seront pas aussi concurrentiels que les siens.»

L'engagement d'apprentis comme problème

Le mécontentement des gens des écoles porte principalement sur le fait que les entreprises horlogères offrent peu de places de stage et ne forment surtout que peu d'apprentis. «Elles nous rabâchent le chou avec leur attachement au terroir, aux savoirs anciens et leur responsabilité de transmettre mais ne prennent pas beaucoup d'apprentis et nous laissent principalement ce job à nous, donc au service public et aux contribuables !» s'écriait Armand, 40 ans, enseignant de troisième année. En 2014, seuls 38,4 % (en moyenne 36,82 %, de 2009 à 2014)²¹⁸ des apprentis certifiés dans le domaine de la production – tous métiers de l'horlogerie confondus – ont été formés en entreprise, le reste ayant été pris en charge à temps plein dans les écoles professionnelles publiques²¹⁹.

Au total, les apprentis représentent à peine plus de 2 % du total des effectifs de l'industrie (CP 2016a: 11) alors que les entreprises font régulièrement savoir, de manière explicite, qu'elles ont d'«urgents besoins» en main-d'œuvre qualifiée comme l'atteste la dernière «Enquête sur le besoin en personnel de la branche» publiée par le CP en 2012. Même si les apprentis qui effectuent leur formation en mode dual sont en nette augmentation ces dernières années (il y a dix ans, ils n'existaient quasiment pas), l'organisation patronale concède toutefois que leur part demeure «relativement faible» et qu'il convient «par des mesures appropriées, telles que la promotion de la formation duale, [...] d'augmenter substantiellement l[eur] part et l[eur] nombre [...] dans le futur» (CP 2014: 2).

²¹⁸ Statistiques réalisées par l'auteur sur la base des chiffres publiés sur le site internet de la CP, *Données sur les apprentissages* : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/donnees-sur-les-apprentissages.php> [consulté le 29 juin 2016].

²¹⁹ Il convient cependant de mentionner que la tendance est progressivement en train de se rééquilibrer puisqu'en 2015, parallèlement à la mise en place de la nouvelle ordonnance sur les métiers d'horloger de production et d'horloger, 45,88 % des jeunes gens certifiés avaient suivi un apprentissage en mode dual.

La formulation de ce constat de dépit par le milieu des écoles n'est pas nouvelle puisqu'en 2000 déjà, un représentant du corps des enseignants horlogers remarquait l'offre insuffisante de travailleurs formés et le peu d'aide des entreprises (Institut l'homme et le temps, 2000 : 99). En 2007, le directeur d'une école d'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, interrogé par la presse (Le Bé 2007), relevait que, jusqu'ici, les marques avaient délégué la tâche de former aux écoles et affirmait : « Gardiennes de leurs secrets de fabrication, elles ne voulaient pas montrer aux autres ce qu'elles faisaient, ce qui n'a pas facilité l'esprit de collaboration. » En 2015, au terme de la réforme des métiers horlogers, le secrétaire général de la CP en personne confirmait, devant la presse, qu'une « certaine culture du secret » (Matile cité in Costet 2015) expliquait, entre autres²²⁰, les raisons pour lesquelles les entreprises de la branche formaient si peu d'apprentis.

Cinq motifs différents sont généralement invoqués²²¹ par les représentants des firmes pour expliquer ce qui les conduit à ne pas prendre d'apprentis horlogers : le coût financier et le temps qu'implique la prise en charge de ceux-ci ; la contrainte administrative et le formatage logistique qu'impose le fait de délivrer une formation pratique reconnue par l'État ; leur petite taille et leur trop grand degré de spécialisation (difficulté de mettre en œuvre ce qui doit être légalement enseigné) ; le manque de ressource en personnel pour former de manière continue ; la peur d'un retournement de la tendance des marchés ou d'une crise éventuelle et la nécessité de s'adapter rapidement à ces changements conjoncturels ; le choix de « ne rien faire » plutôt que de « mal faire ».

Par ailleurs, la rencontre à la Foire de Bâle de Frano, 50 ans, horloger rhabilleur devenu créateur indépendant, à la tête d'une petite entreprise de cinq personnes spécialisée dans les horloges de petite dimension, a été instructive. Elle m'a fourni la preuve tangible que ce souci de la formation était d'abord une question de volonté et de priorité pour les firmes. Dans sa toute petite entreprise, Frano avait en effet engagé deux apprentis rhabilleurs et l'un de ses ouvriers plus expérimentés avait, tout comme lui, expressément passé l'homologation pour devenir maître d'apprentissage.

Pour les gens de métier, l'industrie investit si peu dans la formation parce qu'elle « manque de vue à long terme ». À ce propos, le créateur indépendant Vianney Halter répondait de la façon suivante au formateur en horlogerie et journaliste Éric Cosandey (2013) qui lui demandait combien de temps il fallait pour « former les formateurs » :

« Qui serait prêt à en supporter le coût financier et le coût social en cas de retournement de tendance ? L'industrie horlogère et même la Suisse tout entière gardent en mémoire la

²²⁰ Avec, je cite, le « *Röstigraben* » et la « structure atomisée de l'industrie ».

²²¹ Le fait qu'un grand nombre d'entreprises ne prennent pas d'apprentis ne veut pas systématiquement dire qu'elles ne font rien pour la formation. Certaines maisons prennent parfois des élèves en stage, fournissent du matériel aux écoles ou organisent divers types de concours afin de permettre aux apprentis d'approfondir leurs connaissances (et accessoirement de s'autoriser à effectuer un premier repérage de praticiens doués). De plus, au niveau interne, ces maisons sont également engagées dans des processus de « formation continue » des collaborateurs en production, dans la vente et dans l'après-vente, que cela concerne le personnel en Suisse ou à l'étranger.

crise des années 70-80 [...] La gestion du risque et l'analyse de la rentabilité, qui est le moteur actuel de l'industrie horlogère, n'incitent pas à une vision à long terme nécessaire pour restaurer et pérenniser une filière de formation. Ce que nous voyons aujourd'hui au contraire, c'est une pression sur les organismes de formation afin de raccourcir les cycles de formation et d'avoir plus rapidement une main-d'œuvre disponible. Ceci se fait, à mon avis, au détriment de la qualité de la formation.»

La position ambivalente des gens de métier

Les exigences voire les reproches adressés par les horlogers aux marques concernant leur manque d'investissement dans la formation initiale ne les empêchent toutefois pas de considérer avec suspicion l'hypothèse d'un transfert intégral de la responsabilité des apprentissages dans les mains des industriels. Même si certains membres des écoles et praticiens indépendants font savoir qu'ils souhaitent voir une autre implication des firmes horlogères dans la transmission des compétences de base, ils ne sont pas nécessairement tous convaincus que le transfert définitif des responsabilités de la formation du secteur public au secteur privé soit une bonne chose. Ils y voient clairement le risque d'un appauvrissement du spectre des techniques enseignées afin de satisfaire les visées conjoncturelles des marques, déterminées par leur ligne de produits et leur positionnement en gamme qui peuvent parfois considérablement changer en l'espace de quelques années. Lorenzo déclarait ainsi :

«L'école est neutre, elle a un rôle de conservatoire» disait une responsable de la CP. Je suis d'accord avec elle. La formation en école permet de faire entendre une autre voix que celle de l'industrie. Elle défend la conservation de certaines techniques qui sont essentielles dans l'apprentissage du métier mais ne sont plus utilisées en production. Si la formation devient la seule responsabilité des marques, ce genre de techniques va immédiatement disparaître, c'est certain. La fonction de conservatoire que l'école a, c'est fondamental dans la transmission du savoir-faire.»

Les raccourcissements des temps de formation

De manière plus générale, si les instances officielles s'accordent pour dire qu'il n'y a actuellement pas lieu de parler de «déqualification»²²² du métier d'horloger, les enseignants considèrent néanmoins que celui-ci a été dévalorisé par la parcellisation de la formation et son raccourcissement. Le tronçonnage de l'apprentissage d'«horloger praticien» en étapes successives (modules) dès 1999 a ainsi été vécu

²²² Différentes actions entreprises par la CP ces quinze dernières années témoignent formellement d'un effort de «qualification» des travailleurs de la branche horlogère. En officialisant la formation modulaire pour adultes (1997) et en permettant à ce genre de candidats d'obtenir un CFC en cours d'emploi (1999), l'association faitière a fourni les conditions pour qu'un certain nombre de personnes, jusqu'alors systématiquement formées sur le tas, deviennent des ouvriers semi-qualifiés voire qualifiés. La CP a également donné un coup de pouce à des apprentis praticiens qui souhaitaient devenir rhabilleurs sans avoir choisi cette option au début de leur apprentissage. Enfin, avec le diplôme AFP (2009), l'association a permis à des jeunes qui n'avaient pas le niveau théorique pour entreprendre une formation en voie CFC de néanmoins réaliser un apprentissage écourté, focalisé sur la pratique.

comme une fragmentation supplémentaire de la profession, déjà perçue par les horlogers comme très morcelée dans l'industrie. À ce titre, Lorenzo me disait :

« Ce qui fait le plus de tort au métier, c'est le fractionnement progressif de la formation, la tendance à la formation modulaire, à la parcellisation de l'apprentissage. L'industrie fait pression parce qu'elle a besoin de ce type de formation hyper spécialisée mais elle ne sert pas le métier. Et l'école, elle, a cette vocation de défense d'un savoir-faire plus généraliste avec un large panel de techniques et de compétences. »

Les enseignants soulignent aussi que la tendance est implicitement d'écourter les formations puisque les entreprises qui daignent prendre des apprentis sont de plus en plus enclines à privilégier l'apprentissage d'« opérateur en horlogerie », appelé AFP, qui dure deux ans, plutôt que celui d'« horloger praticien » (trois ans). De plus, selon mes interlocuteurs, la réorganisation, en 2001, de l'apprentissage de base en trois années au lieu de quatre empêche ou rend difficile la réalisation de la « pièce-école », sorte de chef-d'œuvre de l'élève, qui cristallise son initiation au métier d'horloger « complet ».

Cette étape n'a pourtant pas apporté de grands changements dans le contenu de la formation mais a eu un impact sur ses modalités d'organisation. Jusque-là, l'apprentissage de « praticien » était perçu comme la version écourtée de l'apprentissage « de base », celui de « rhabilleur », qui durait quatre ans et pendant lequel la « pièce-école » était réalisée. En devenant la formation de base, une sorte de « tronc commun », l'apprentissage de « praticien » a fortement contrarié la réalisation de la pièce-école puisqu'il ne dure que trois années. L'apprentissage d'« horloger rhabilleur », quant à lui, ne correspond plus qu'à une spécialisation après l'obtention du CFC de « praticien », ce qui a contraint les enseignants à réorganiser, de manière concentrée, leur programme d'enseignement de la pendulerie et du rhabillage sur une seule et même année alors qu'auparavant ils avaient le loisir de le distribuer durant un plus grand laps de temps²²³.

René, 70 ans, enseignant retraité, me racontait que, lorsque le rhabillage faisait encore l'objet d'un cursus à part entière, la « pièce-école » était initiée, par les élèves, dès leur première année d'apprentissage. Ils avaient alors quatre ans pour réaliser ses parties constitutives et la terminer :

« Au début, c'est clair qu'on faisait peu de travail sur le mouvement à proprement parler, *grosso modo* l'assemblage, on en faisait à haute dose qu'en quatrième année, même chose pour l'emboîtement. Tandis que les apprentis qui suivaient l'autre formation de praticien en

²²³ À titre indicatif, au cours de l'année 2015, certains formateurs m'ont confié hors enquête que la nouvelle ordonnance de formation relative au métier d'horloger de production CFC (trois ans) avait également imposé une réorganisation du contenu des cours qui leur laissait moins de temps pour l'enseignement de techniques comme l'achevage ou le pivotage. Leur plainte relative au raccourcissement des temps de formation va ainsi en s'intensifiant. Cela semble d'ailleurs avoir incité « certaines écoles des métiers [à] mettre l'accent sur la formation à plein temps d'horloger CFC dans le domaine spécifique du rhabillage [quatre ans] » (CP 2016b : 2).

trois ans, alors là ils bouffaient du mouvement dès la première année ! Maintenant la pièce-école doit se faire en trois ans et l'apprentissage des techniques propres au rhabillage en un an. Le rythme n'est donc plus le même et le temps imparti pour acquérir les choses, finalement beaucoup plus court.»

Le SAV des complications, « grand impensé » de l'industrie

Si, comme mentionné auparavant, la possibilité même de réparer des montres composées de pièces en silicium inquiète beaucoup les horlogers, plus globalement, ces derniers envisagent le SAV des garde-temps mécaniques comme un « problème majeur » et considèrent qu'il est aujourd'hui le « grand impensé » de l'industrie suisse. Dans ce contexte, l'essor des montres à grandes complications de ces quinze dernières années exaspère plus d'un praticien. Ces garde-temps sont en train de revenir dans les départements de SAV des marques. Pour assurer leur entretien ou leur réparation, ce sont les compétences d'horlogers rhabilleurs ou de praticiens expérimentés qui sont requises. Or, l'automatisation des procédés de fabrication des pièces, la parcellisation du travail et la séquentialisation des postes ont désormais conduit l'industrie à recourir largement à des ouvriers qui n'ont pas toujours de connaissances préalables du métier ou à des horlogers moins qualifiés que les praticiens susmentionnés.

Cela autorisait Philippe Dufour à demander, dans le cadre d'un entretien déjà cité (*Chronomania* 2002) : « Qui va réparer demain les complications que l'on produit aujourd'hui ? » Au cours d'une discussion que j'ai eue avec Jürg en avril 2013, celui-ci questionnait la situation actuelle en ces termes : « La tendance est aux formations raccourcies, je veux bien mais il n'est pas certain que l'industrie dispose d'assez de compétences pour réparer toutes ces montres compliquées. Elle ne sera pas en mesure d'assurer la révision et de résoudre les éventuels problèmes de fonctionnement d'un aussi grand nombre de pièces à la technicité complexe. » Il avait conclu en relevant que, pour lui, cette situation dénotait le peu de considération que les marques accordaient à leur SAV et à la viabilité de leurs produits, « pourtant censés durer ». Dans le même ordre d'idées, Henri, s'exclamait : « En Suisse, la SAV est un désastre. L'industrie horlogère est très forte pour produire mais gérer le suivi dans le temps, beuh ! » Puis il avait ajouté :

« Le problème, ce n'est pas tellement les montres compliquées qui reviennent pour un service après cinq années. Pour ça, on arrivera sûrement à trouver des gens qui sont capables de les réparer. Non, le problème, ce sont les montres qui coûtent plusieurs centaines de milliers de francs et qui reviennent après deux mois parce qu'elles ne marchent pas. Tout ça parce qu'elles ont été mal construites, mal fabriquées et trop vite assemblées par des travailleurs peu qualifiés ! Et leur délai de réparation est souvent très long pour des sommes astronomiques. Non, franchement, un SAV comme ça, ça fait perdre de nombreux clients. »

De manière encore plus pessimiste, Franz, horloger aujourd'hui retraité qui tenait auparavant une bijouterie, dont j'ai parlé dans le premier chapitre, me confiait :

« Vous pensez vraiment que le rhabillage des montres à complications c'est un garde-fou pour notre savoir-faire ? Si l'industrie est capable de faire assembler des complications par des gens sans formation horlogère, ils vont aussi trouver un truc pour que le SAV de ces montres-là soit fait par des petites mains ! »

Je lui avais alors demandé s'il pensait sérieusement que le rhabillage de telles montres puisse se faire sans horlogers :

« Je ne sais pas, avait-il rétorqué. Mais depuis une dizaine d'années, les marques ont beaucoup emprunté au secteur automobile pour l'organisation logistique de la production, avec des méthodes, des procédures et même certains matériaux comme le silicone. Dans de nombreuses boîtes, les ingénieurs ne viennent pas de l'horlogerie mais de l'univers de la bagnole ou de l'aéronautique. Une manufacture du Crêt-du-Loche a, par exemple, organisé son espace sur le modèle d'une usine de voitures. Cette influence de l'automobile a aussi contaminé le SAV. Tout ça est désormais organisé en mode séquentiel. Plutôt que de réparer un élément, on préfère remplacer un ensemble d'éléments. On perd moins de temps et moins d'argent car les compétences en SAV d'un horloger rhabilleur sont les plus chères de la production ! »

« Il y a quand même toujours un recours à des horlogers très compétents, non ? » apostrophai-je. Il renchérit :

« Oui, mais la tendance change progressivement. Dans certaines marques, au SAV, la première personne qui touche la montre qui revient en service n'est pas horlogère. Elle effectue une série de tests pour localiser le problème et l'envoie ensuite à des horlogers spécialisés sur la partie du mouvement qui est concernée. Parfois, les bureaux des méthodes ont même détaillé sous forme de séquences toutes les procédures pour le SAV. Toute la liste des étapes et des opérations à effectuer et leur ordre sont formalisés donc tout ça, ça peut être effectué par des opérateurs habiles ou expérimentés. Il n'y a plus nécessairement besoin de recourir à un rhabilleur pour du SAV. C'est sûr que dans d'autres marques avec un petit volume de produits plus soignés, c'est l'horloger qui a assemblé la montre qui en est responsable pour le SAV. Certaines de ces marques ont considérablement augmenté leur production ces dernières années. Il y a donc une augmentation des retours et ça conduit parfois à un fractionnement du travail, ça dépend du volume. Mais c'est quand même les grosses marques, y compris de luxe, qui décident des tendances ! »

Après quelques secondes de silence, il ajouta :

« Et aujourd'hui, dans bien des cas, sans la procédure, même un rhabilleur qualifié et compétent peut être perdu au SAV. Il y a parfois beaucoup d'astuces et de détails bricolés parce qu'il y a eu un pépin à la production et qu'il a fallu le corriger en faisant un raccord ou en collant une pièce avec un certain matériel. Donc, ce genre de trucs, si on ne le sait pas, c'est très difficile à trouver par soi-même, même pour quelqu'un d'expérimenté. Ce n'est même pas une question de technique, c'est une question de procédure par rapport à des manières de produire qui permettent des raccourcis pour faire plus et moins cher ! Mais ça, c'est vraiment des trucs industriels ; sans repères, un horloger seul avec son savoir de rhabilleur, il ne peut rien faire. »

Il conclut sur ces mots :

« De toute façon, avec ce système, il y aura sans doute des problèmes qui persistent ou des défauts pas réparés, parce que c'est pas en se privant d'horlogers que les marques et les patrons vont mieux travailler. Mais sur ce point-là, il n'y a aucun moyen de savoir quelle sera la qualité des SAV. Forcément, la question de la réputation est tellement importante qu'on n'a aucun retour, les marques ne communiquent pas là-dessus ! »

Les écoles d'horlogerie et la prolifération patrimoniale

Quels sont les liens entre la forme spécifique de transmission que constitue la formation professionnelle à l'école et les nombreux processus de patrimonialisation qui ont désormais lieu dans le monde horloger ? Il est significatif de relever que les écoles techniques, acteurs clés de la transmission horlogère, mobilisent peu la notion de « patrimoine » comme ressource pour rendre visible ou valoriser leurs activités. Ce n'est souvent pas leur initiative de se constituer en « lieux patrimoniaux » mais celle de personnes ou de collectifs externes. À ce titre, elles ne sont pas les instigatrices des projets de patrimonialisation. Les écoles se trouvent néanmoins sollicitées comme partenaires par les personnes qui dirigent ces projets et font d'elles des institutions phares de ces dynamiques de valorisation²²⁴.

Il en va de même pour l'ouvrage historique sur le savoir-faire des écoles d'horlogerie helvétiques (Fallet et Simonin 2010) qui voit le jour en 2010, sous l'impulsion de l'éditeur horloger Antoine Simonin. Regroupant les contributions d'historiens, de conservateurs de musée, de directeurs d'école et d'horlogers, l'ouvrage est un « témoignage » des savoirs que les écoles séculaires ont pérennisés au fil du temps et une « mémoire » de la pratique de la « pièce-école » que Simonin s'inquiétait de ne plus voir au programme des enseignements récents. Inquiétude qui, peu avant la parution de l'ouvrage, s'est rapidement estompée car de nombreuses écoles ont alors maintenu cette pratique ou l'ont relancée. Il est intéressant de constater qu'il a été confié à Jean-Claude Biver²²⁵, le soin d'écrire la préface de l'ouvrage. Dans celle-ci, il affirme : « C'est grâce [aux écoles d'horlogerie] que nous sommes aujourd'hui héritiers et propriétaires de ce patrimoine national [...], nous [leur] sommes

²²⁴ Par exemple, l'école d'horlogerie (CPP) de Porrentruy et les diverses activités de la Fondation horlogère sise dans la même ville (dès 2001) ; l'école du Locle (CIFOM) et les Journées du patrimoine horloger à La Chaux-de-Fonds et au Locle (dès 2007) ainsi que les Journées de la métropole horlogère à La Chaux-de-Fonds (dès 2008) ; l'école de la Vallée de Joux (ETVJ) établie au Sentier et l'Espace horloger de la Vallée de Joux (dès 1997 puis 2011, lors de sa réouverture) ; l'école d'horlogerie de Genève et l'inventaire genevois des « traditions vivantes » réalisé dans le cadre de la mise en place de la Convention PCI en Suisse (2010-2012) ; les diverses écoles d'horlogerie situées dans l'Arc jurassien suisse et l'inventaire national du PCI (2010-2013) puis le projet de candidature à l'UNESCO relatif au « savoir-faire de mécanique horlogère » proposé par l'OFC dans l'espoir d'une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2014).

²²⁵ Actuel responsable du département horlogerie du groupe LVMH, ancien patron d'Hublot et d'Omega qui se fit un nom dans la branche en relançant tout d'abord la maison Blancpain au début des années 1980.

redevables, aujourd'hui, d'avoir su développer et enrichir un si beau métier dans notre pays.» (Biver 2010 : 7)

Il convient de souligner, au passage, que ce phénomène de captation médiatique des écoles d'horlogerie érigées en symboles de la tradition horlogère helvétique n'est pas nouveau. En 1963, les propos journaliste du Georges Hardy témoignaient déjà d'une construction analogue dans un documentaire de la Radio Télévision Suisse (RTS) sur l'industrie horlogère suisse²²⁶ : «La Suisse a depuis longtemps attaché une grande attention à l'apprentissage. Les jeunes gens sont encouragés à apprendre un métier. Si on peut parler d'une véritable tradition suisse du travail et d'un travail de haute qualité, c'est à cette politique de formation professionnelle que cela est dû.»

Le ras-le-bol des « gardiens du temps »

Les acteurs du milieu de la formation se trouvent ainsi, souvent malgré eux, inclus au cœur des processus de mise en patrimoine de l'horlogerie. Sans que cela ne leur déplaise dans la grande majorité des cas, certains enseignants se sentent néanmoins parfois surinvestis par de telles initiatives, tout en déplorant le fait d'avoir de moins en moins de temps pour former. Patrick confessait ainsi :

«On en a marre de donner du temps pour le patrimoine et autres, sans jamais rien recevoir en retour, ce n'est pas notre première préoccupation ! L'école est toujours là pour donner de son temps pour tel projet mais quand il s'agit de raccourcir les formations, le temps ils nous le bouffent ! On est suroccupés d'un côté par tous ces événements et de l'autre, on a moins de temps avec un programme toujours plus difficile à tenir. Bon, pour les journées portes ouvertes de l'école, je veux bien, mais ensuite il y a le Salon des métiers d'art de l'horlogerie dans le Jura, les Journées du patrimoine au Locle, les ateliers d'initiation à La Chaux-de-Fonds. On n'a plus le temps. Et le temps qu'on a, on aimerait quand même bien l'investir dans des projets qui dynamisent notre secteur à l'école et notre enseignement ! »

À une autre occasion, des enseignants du même établissement me racontaient leurs péripéties avec une chaîne de télévision nipponne et l'un d'eux commentait :

«Non, mais là c'est exagéré ! Les gens de la télé japonaise sont venus faire un film sur l'école et voulaient absolument filmer des élèves qui auraient été descendants d'une lignée d'horlogers, travaillant sur des pièces anciennes avec de vieux outils dans une ferme du coin ! Faut pas pousser, j'ai quand même dû leur expliquer que l'horlogerie aujourd'hui, ce n'était plus exactement ça et que ce qu'ils recherchaient ne se pratiquait plus ici depuis plus de deux siècles ! »

À l'évocation des manières dont l'institution scolaire est parfois « prise d'assaut » par les actions patrimoniales, certains formateurs comme Lorenzo font même preuve

²²⁶ Site de la RTS, archive visuelle : <http://www.rts.ch/archives/tv/information/3463799-delicate-operation.html> [consulté le 16 octobre 2014].

de véhémence. Ce dernier, que j'ai rencontré durant l'automne 2014 lors d'une journée d'études dans un musée d'horlogerie de la région, m'a fait ainsi part de son indignation :

«Tu connais la meilleure? La nouvelle volonté politique incarnée par la Confédération, le canton, la CP est de faire du tout dual pour la formation initiale en horlogerie. C'est du foutage de gueule! Par le biais de subventions publiques, les autorités ont décidé de soutenir les entreprises formatrices qui s'engagent dans la transmission sans préciser que ces entreprises horlogères font des millions de bénéficiaires ces dernières années et qu'elles surcapitalisent sur cette thématique au niveau de leur communication! Là c'est une manière de broyer les écoles, de les bazarder de la carte du paysage actuel. Alors moi sérieusement, je n'en peux plus de ce double jeu. Partout on répète l'importance des écoles professionnelles en Suisse, que ce sont ces écoles qui ont permis de sauvegarder le savoir-faire. On dit qu'elles font la fierté nationale, qu'elles sont un modèle d'excellence pour la formation, qu'on nous envie ce système à l'étranger, etc. Tu parles! Et maintenant on veut nous virer! Mais il y a un risque, car sans écoles, il n'y a plus de garde-fou!»

«De garde-fou?», le relançai-je.

«Oui, on prétend partout que le savoir-faire horloger a une particularité en Suisse et on va désormais transférer la responsabilité de le transmettre à des entreprises qui, pour la plupart, sont d'origine étrangère avec des formateurs étrangers qui n'ont pas toujours les compétences requises. Alors là il y a un risque d'amenuiser le savoir-faire. La dernière en date, c'est que notre école a été impliquée dans un projet de développement de compétences avec une école d'ingénieurs et quelques maisons. La valorisation du savoir-faire, le noble héritage de la région. Super... nous les profs de l'école, on n'a même pas été prévenus! On a appris ça en même temps que tout le monde quand un de nos chefs a présenté publiquement le projet lors de la réunion annuelle de notre association professionnelle! Ça, c'est du manque de respect! On a vraiment l'impression qu'on s'accapare notre travail avec d'autres objectifs et sans nous prévenir. En résumé, je ne peux plus supporter ces discours et ces projets alors qu'à côté, on n'est pas reconnu par l'industrie pour notre boulot et on se fait bouffer sans pouvoir rien faire. Ils nous passent de la pommade et ils nous éjectent en même temps!»

La réception des projets de transmission du savoir-faire organisés par les marques

Par ailleurs, les trois projets évoqués au chapitre précédent ne concernent pas le métier de base tel qu'il est défendu dans le cadre de la formation à l'école : soit les marques le «surclassent» (Fabre et Iuso 2009) en organisant la passation élitaire et exclusive de métiers d'art (Franck Müller, Vacheron Constantin) ou du savoir-faire «traditionnel» d'un maître-horloger reconnu à un unique horloger déjà formé (Greubel-Forsey et Dufour); soit elles le «déclassent» en ouvrant des centres de formation parallèles qui dispensent des apprentissages plus courts que la formation d'horloger en trois ans (Vacheron Constantin).

En ce qui concerne le premier cas de figure, Patrick, enseignant déjà cité, m'a fait un jour le commentaire suivant :

«Ouais, une telle initiative est louable, mais ces gens, ils pensent qu'on fait quoi à l'école? Est-ce qu'on n'est pas déjà en train d'essayer de former des élèves à des techniques

anciennes ? À côté de ça, ni Greubel-Forsey, ni Dufour ne forment d'apprentis en horlogerie ! En plus, leur projet ne concerne qu'un élève. Je ne suis donc pas sûr qu'on puisse parler de formation dans ce cas et l'élève est déjà horloger, il est même professeur d'horlogerie ! »

Après que je lui ai rapporté l'opinion d'un des initiateurs du projet qui mettait en avant l'« insuffisance des formations à l'école », il a rebondi :

« Je comprends son point de vue mais son étalon de mesure est celui d'une élite ! C'est impossible d'attendre d'une école publique qu'elle réponde à de pareils objectifs de formation puisqu'ils concernent moins de 5 % des horlogers dont l'industrie a besoin et que c'est toujours elle qui fixe les tendances du marché de l'emploi et donc la formation. On ne peut pas faire abstraction du contexte général de pratique. »

Le lancement de ce projet a, par ailleurs, suscité quelques “grincements de dents” chez certains praticiens indépendants. Ceux-ci se sont dits « agacés » que ses initiateurs l'aient lancé au SIHH devant un parterre de journalistes. L'un de ces contradicteurs m'a ainsi déclaré lors d'un autre salon : « C'est un coup de promo ce truc, encore une manière de parler de transmission pour tirer la couverture à soi ! Non, là ça m'énerve ! Est-ce qu'ils sont les seuls à préserver le savoir-faire, hein ? »

Tout en s'autoproclamant « plus vieille manufacture horlogère du monde » et en défendant les compétences d'exception, Vacheron Constantin dévoile son projet de *Campus de la haute horlogerie* en justifiant le fait de former des opérateurs parce que l'apprentissage d'horloger praticien est jugé trop poussé. Au micro de la radio suisse, en 2012, le PDG de la marque dit textuellement :

« L'école d'horlogerie [...] forme les CFC d'horloger d'un très haut niveau ; ce qu'il manque, c'est le niveau intermédiaire, ce qu'on appelle les opérateurs en horlogerie. C'est un manque important pour la production car c'est vrai que le quantitatif a de plus en plus de place. Le nombre de milliers de pièces qui se fait sur Genève, le nombre de milliers de pièces qui se fait avec la certification du poinçon de Genève nécessite vraiment d'aller en profondeur et de former en profondeur ces apprentis. »²²⁷

La présentation de ce projet a fait l'effet d'une bombe parmi les horlogers qui soulignaient l'incohérence d'une telle démarche. Les enseignants avec qui je me suis entretenu adressaient trois principaux reproches à la marque et au canton de Genève : l'expression « apprentis spécialisés dans la haute horlogerie » était un euphémisme pour désigner des « AFP », c'est-à-dire des apprentis opérateurs en horlogerie moins formés et qualifiés que les apprentis horlogers « de base » ; il leur semblait incompréhensible d'entendre cette marque soutenir publiquement un « émiettement des compétences » alors qu'elle se prévalait, par ailleurs, de détenir les connaissances horlogères

²²⁷ Site internet de la RTS, *Journal d'information*, 24 avril 2012 : <http://www.rts.ch/info/3944246-un-campus-de-la-haute-horlogerie-cree-par-richemont-a-geneve-24-04-2012.html> [consulté le 7 février 2015].

les plus pointues ; mes interlocuteurs se sentaient trahis par les autorités genevoises qui «s’auto-sabot[ai]ent une fois de plus» en exprimant l’inadéquation de la formation dispensée par les écoles publiques avec la situation actuelle et participaient ainsi à la «perte du savoir-faire horloger».

De manière plus générale, la perception du caractère paradoxal de la situation faisait dire à Patrick :

«La chose pénible aujourd’hui, c’est que l’école a vraiment le cul entre deux chaises, on nous adresse des reproches de toute part et en gros, c’est soit parce qu’on forme trop, soit parce qu’on forme pas assez ! Bon, pour le côté pas assez complet, je comprends, c’est un point de vue de puriste et c’est pas nouveau. Mais quand on nous reproche de former trop de généralistes avec des connaissances qui ne servent à rien et pas assez de spécialistes qui seraient *grosso modo* des opérateurs, j’aimerais rappeler une chose aux gens de la branche. Un certain nombre de marques très haut de gamme qui fabrique les produits les plus prestigieux que tout le monde admire n’accepte pas de prendre des opérateurs pour le job qu’elles font. Pour l’assemblage de leurs pièces, elles ne prennent même pas des horlogers praticiens, elles n’acceptent que des rhabilleurs ou des techniciens. Alors il faudrait savoir !»

Au final, les gens de la formation concèdent qu’il est difficile de maintenir, dans le cadre des écoles soutenues par les contribuables, des techniques et des métiers mis en œuvre par une minorité de praticiens mais, en parallèle, ils ne veulent pas subir la pression de l’industrie qui tend à adapter les contenus de la transmission à ses besoins à court terme, même si ceux-ci sont en contradiction avec les discours qu’elle produit sur l’importance du long terme et la durabilité de ses garde-temps.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMME FACTEUR DE PERTE DU SAVOIR-FAIRE

Effets de valorisation, effets de menace

En février 2010, après avoir visité différents ateliers d’une grande firme établie dans le canton de Vaud, je m’étais permis de demander à mon guide, le conservateur du patrimoine de la maison, s’il considérait que la passation des savoir-faire était menacée. Celui-ci avait rétorqué : «Je ne crois pas qu’ils soient en danger, regardez tout ce qu’on fait ici pour les métiers anciens !» Un tel point de vue est partagé par une majorité de marques et d’acteurs du développement territorial qui emploie, de manière récurrente, la rhétorique de la transmission et entreprend des projets pour valoriser ou sauvegarder les connaissances «traditionnelles».

Néanmoins, contrairement à ces organisations et à ces personnes-là, nombreux sont les horlogers qui appréhendent les projets de mise en patrimoine avec réticence et ne les envisagent pas spontanément comme des instruments de perpétuation du savoir. Leurs propos laissent en effet entendre que là où il y a patrimoine horloger,

il n'y a ni forcément horlogerie, ni transmission. À leur sens, un grand nombre de ces initiatives ne s'intéressent pas directement au contenu du métier et à sa pérennité. Au sein des marques, le patrimoine est majoritairement employé pour valoriser ce qui a été transmis mais ne conduit pas toujours à déterminer ce qui doit l'être et à le prendre en charge afin d'assurer sa perpétuation. Les projets patrimoniaux se focalisent globalement peu sur la technique et rares sont ceux qui constituent des opérateurs de passation des compétences en tant que tels. Il s'agit avant tout d'initiatives qui profitent à la mise en lumière de produits, d'entreprises, d'associations, de territoires liés à l'industrie horlogère. Tels sont les discours que j'ai entendus lors des divers entretiens menés avec les gens de métier.

Au demeurant, les facteurs qui favorisent la transmission de cette activité et des pratiques qui l'accompagnent sont multiples et parfois indirects. Il convient donc également de considérer que les usages patrimoniaux, en valorisant l'horlogerie à travers des récits, en la rendant visible, ont indéniablement eu une incidence sur la formation et la relève, ne serait-ce que parce qu'ils ont contribué à susciter un nouvel intérêt auprès des jeunes gens. Ces usages reposent toutefois sur des images "romantiques" du métier qui séduisent certes mais masquent inévitablement certaines réalités de la production actuelle des garde-temps. L'industrie capitalise ainsi sur une image artisanale de l'horlogerie parce qu'elle est attractive dans l'économie du luxe mais s'en détache sans scrupule, d'un point de vue industriel, lorsqu'il s'agit de produire en quantité suffisante pour atteindre ou conserver les parts de marché visées. Un tel décalage est donc parfois source de malentendus et de déceptions chez les horlogers, débutants et expérimentés.

De surcroît, si, du point de vue de nombreux praticiens, la valorisation du patrimoine ne coïncide pas avec la transmission de la technique horlogère, il convient maintenant de franchir une étape supplémentaire en indiquant que certains d'entre eux considèrent même que de tels usages patrimoniaux condamnent le métier d'horloger et sont aujourd'hui *ce au nom de quoi* il se perd. Comment les acteurs du monde de l'horlogerie peuvent-ils défendre des opinions si antagonistes autour de la transmission et du patrimoine ? Une telle divergence a-t-elle toujours existé ? Si non, comment s'est-elle opérée ?

Les apports de deux outils foucauldien

La méthode généalogique et la notion de «dispositif», deux outils d'investigation empruntés à Michel Foucault, complètent mon ethnologie du monde de l'horlogerie helvétique et sont utiles ici pour comprendre de quoi la situation actuelle est faite. Ils me permettent de montrer d'une part que les gens de métier sont désormais victimes du succès que le patrimoine horloger a lui-même contribué à leur apporter et, d'autre part, que les pratiques patrimoniales, en gagnant en ampleur et en visibilité, ont progressivement aggravé le problème de la transmission du savoir-faire qu'éprouvaient déjà les horlogers, tout en se faisant passer pour les solutions qui devaient le résoudre.

Il n'en a pas toujours été ainsi

À ce stade de l'ouvrage, la généalogie du dispositif patrimonial entreprise au chapitre huit est éclairante. Elle fournit en effet une méthode d'historicisation des usages patrimoniaux actuels qui permet de les «feuilleter» et de leur donner une épaisseur temporelle. Celle-ci aide à comprendre en quoi le dispositif qu'ils forment fait plus que jamais problème pour les horlogers. En interrogeant ces pratiques actuelles à partir de leurs foyers d'émergence et des multiples transformations sociales qu'ils ont suscitées, l'approche généalogique fait ainsi voir que le patrimoine horloger n'a pas toujours eu ce statut ambivalent, ni même fait problème de la même façon quant à la transmission du métier. Elle permet de montrer quand et comment le patrimoine est devenu un dispositif dans le monde horloger et de dégager les «contradictions de niveaux» (Potte-Bonneville 2002) qui se sont instituées à la suite de cette mutation et opèrent désormais dans les pratiques des acteurs de la branche. Les choses n'ayant pas toujours été ce qu'elles sont, à la faveur de quelles métamorphoses ont-elles évolué ? Et qu'est-ce que ça change aujourd'hui ?

C'est pourtant bien autour de ce problème de la transmission du métier qu'a émergé le souci patrimonial lié à l'horlogerie dans l'Arc jurassien helvétique, au milieu du XIX^e siècle, en désignant d'abord des collections d'objets conservées dans certaines salles des écoles professionnelles. Un siècle plus tard, le paradigme patrimonial a opéré comme instrument de valorisation et de conservation des compétences liées à l'horlogerie mécanique à un moment où cette dernière n'était plus une évidence en Suisse. Dès la fin des années 1960, le patrimoine a ainsi contribué à susciter un progressif regain d'intérêt pour des techniques que l'époque des Trente Glorieuses jugeait obsolètes en les transférant dans des «zones préservées» telles que les musées, les maisons de vente aux enchères ou les activités marginales réservées aux «niches» de collectionneurs (rhabillage/restauration, production confidentielle). Il a ainsi revalorisé les métiers de l'horlogerie relatifs aux montres mécaniques soignées et la figure de l'horloger rhabilleur, fortement minorée durant les vingt années précédentes.

Puis, dès le début des années 1980, le patrimoine a été l'instrument qui a contribué à repositionner progressivement l'horlogerie mécanique helvétique sur la scène mondiale du luxe. C'est bien la dimension «patrimoniale» de cette activité qui a alors permis à un certain nombre de maisons alors aux bords du gouffre de (re)devenir des enseignes reconnues et des maisons haut de gamme respectées (Patek Philippe, Jaeger-Lecoultrre, Zenith, Girard-Perregaux, Ulysse Nardin, Omega, etc.). Durant ces années, le paradigme patrimonial a parallèlement été le principe justificateur du maintien et de la relance de certaines formations scolaires spécifiquement centrées sur les garde-temps mécaniques et sur des savoirs alors souvent qualifiés de «désuets». Il n'est donc pas exagéré de dire que les inventions de la tradition et les multiples convocations du patrimoine ont bien été ce au nom de quoi la montre mécanique, produit qui paraissait alors obsolète et complètement dépassé d'un point de vue chronométrique, a été progressivement requalifiée en objet précieux et «techniquement prestigieux»

jusqu'à devenir le support de tout un ensemble de discours relatifs à l'innovation horlogère, aux nouveaux procédés de fabrication et à l'importance de la formation. C'est *grosso modo* ce qui s'est passé de 1985 à 2000.

Parallèlement, dès le milieu des années 1990, le succès rencontré par l'horlogerie patrimoniale de luxe s'est accompagné d'importantes évolutions technologiques dans les domaines de la machine-outil et de l'usinage (centres d'usinage CNC, électro-érosion, système d'électroformage) puis également dans ceux des matériaux utilisés par l'industrie horlogère. Le secteur de la machine-outil a alors pris le pas sur le « coup de patte » de l'horloger d'exception pour la réalisation de montres soignées. De ce nouveau partage des savoirs a rapidement émergé la distinction tripartite entre « luxe exclusif » (la gamme exception, résolument artisanale), « luxe intermédiaire » (le très haut de gamme ou gamme prestige) et « luxe accessible » (le haut de gamme). Nombreuses ont été les marques à se positionner dans ce dernier segment car il était plus lucratif que ceux des luxes supérieurs.

Cette progressive mise en luxe de l'activité a également provoqué d'importantes mutations dans l'organisation industrielle. C'est elle qui a amené le SG à constater que son activité de fabricant de mouvements pour l'ensemble de la branche (sa source de revenus la plus grande pour la décennie 1985-1995) n'était plus aussi rentable et profitait davantage à ses concurrents qui dégagent d'incroyables marges sur des produits mécaniques qu'en grande partie, ils n'avaient pas fabriqués (Donzé 2011, 2012a). Son annonce de cessation de livraison des ébauches et des mouvements aux marques tierces et l'obligation pour certaines marques de s'approvisionner ailleurs (quitte à redevenir des manufactures) qui en a découlé sont donc des effets plus ou moins directs du repositionnement patrimonial de l'horlogerie mécanique helvétique. Le triomphe de ce type d'horlogerie mécanique s'est significativement produit au début des années 2000. Les exigences de productivité ont alors augmenté et la fabrication des montres artisanales et compliquées s'est massivement industrialisée²²⁸. Là réside toute l'ambivalence que cristallisent les formules oxymoriques d'« industrie du luxe », de « luxe de masse » ou de « luxe accessible »²²⁹ : les techniques et compétences requises dans la réalisation de telles montres ont alors considérablement muté.

²²⁸ Dans l'horlogerie suisse concentrée dans le haut de gamme et le très haut de gamme, le thème de l'industrialisation est plus que jamais d'actualité et a, par exemple, été retenu comme thème de la Journée d'étude de la SSC en septembre 2015.

²²⁹ L'ambivalence de telles formules explique pourquoi, ces dernières années, un certain nombre de marques ont résolument décidé de ne plus communiquer publiquement le nombre de leurs collaborateurs ou la quantité de montres qu'elles produisent annuellement. Le fait d'afficher une production annuelle qui avoisine les vingt mille pièces quand une firme se positionne comme une marque dite « de luxe » peut constituer une forme de désaveu, même si le nom de la maison en question est prestigieux. La notion de « luxe » suppose souvent, *a minima*, une certaine exclusivité liée à des principes de rareté, de préciosité et de singularité. Si la valse des petites séries, voire des pièces uniques, relève de stratégies marketing que les maisons de « haute horlogerie » ont rondement menées, il est permis de se demander quel est le crédit d'une marque de luxe qui propose, à tour de bras, des « séries limitées » de plusieurs centaines d'exemplaires et reproduit le même genre d'« inédits » chaque année. Faire l'aveu de chiffres suivis de deux ou trois zéros lorsqu'une marque prétend viser la rareté enlève assurément un peu de superbe et de distinction à ses garde-temps. D'où l'intérêt, pour certaines de ces maisons, de garder le silence sur la nature de leur récente expansion.

En l'espace de trente années de relance de l'horlogerie mécanique, le patrimoine est donc devenu la clé d'un succès qui a progressivement justifié l'abandon implicite de certains arts de faire et par la même occasion, d'une acception du métier qui comptait et compte encore pour un grand nombre d'horlogers. Aujourd'hui, les gens de métier ont l'impression que l'industrie parée de ses atours traditionnels et patrimoniaux a condamné les techniques et opérations « artisanales » qui importent dans leur définition de la profession (limage, découpage de composants à la scie « bocfil », anglage, achevage, réglage à la « machine à compter les spiraux », usinage de fournitures au tour, à la fraise, etc.) et dont certaines sont enseignées à l'école et parfois encore employées pour la confection de pièces uniques, de très petites séries ou pour la restauration de garde-temps anciens.

Les praticiens qui ont été témoins des dénouements récents de la branche dressent ainsi un bilan plus que mitigé de la trajectoire que leur métier a suivi ces trois dernières décennies. Ils ont l'impression que la cause patrimoniale a joué au yo-yo avec leur savoir-faire. La période précédant la « crise du quartz » et la crise elle-même ont failli le condamner puis la focalisation sur les complications et grandes complications mécaniques et le repositionnement de l'horlogerie dans le luxe ont alors constitué ses bouées de sauvetage. Les horlogers s'en sont réjouis car pour la plupart d'entre eux, le quartz n'avait jamais été admis au rang de la « vraie horlogerie ». Ils se sont ainsi estimés « chanceux » d'avoir cette opportunité de survie dans les segments supérieurs du marché car tous les métiers artisanaux associés à des formes de « culture populaire » (et constitués en « patrimoine technique ») n'ont pas joui du même prestige dans le monde du luxe. Certains de ces métiers sont, en effet, irrémédiablement restés des activités perçues comme « petites » et « modestes » et, de ce fait, marginalisées. Ce qui n'a pas du tout été le cas de l'horlogerie.

Toutefois, cette « luxurisation » de l'horlogerie qui a importé pour les gens de métier n'a pas conduit à préserver telle quelle l'acception qu'ils se faisaient de leur profession. Dès le retour de l'horlogerie mécanique au début des années 1990, l'ambivalence a en effet été de mise. Si les industriels ont rapidement signalé qu'ils avaient besoin de main-d'œuvre qualifiée, ils ont également spécifié que l'apprentissage d'horloger rhabilleur alors majoritairement dispensé dans les écoles était trop long et trop qualifiant. Cela a eu pour effet de conduire à la création d'un certain nombre d'enseignements qui valorisaient les savoirs liés à la montre mécanique tout en favorisant la tendance au raccourcissement de la formation horlogère. Cela a ainsi témoigné implicitement de l'inadéquation de la défense d'une acception plus large et plus complète du métier. Puis, ces quinze dernières années, le succès de la branche « escorté » (Liengme et Barrelet 1996) par le patrimoine a conduit à une industrialisation massive du luxe et des montres à complications, jusqu'ici considérées comme la « zone réservée » des horlogers. Cela a ainsi terni le « retour de flamme » dont le métier avait préalablement joui, le reléguant une nouvelle fois au rang des techniques désuètes. La ressource patrimoniale qui avait « protégé » les horlogers et permis la

sauvegarde de leur savoir est aujourd'hui précisément *ce en vertu de quoi* ils se sentent «à nouveau» menacés.

En résumé, il apparaît qu'un phénomène tel que la mise en patrimoine de l'activité horlogère qui, à un moment particulier, en facilite un autre tel que la transmission de savoirs liés à une définition spécifique du métier peut, à terme, le recouvrir ou l'empêcher. Aujourd'hui, pour les horlogers, le patrimoine n'est donc pas ce qui soutient le processus de passation du métier mais au contraire ce qui le restreint, lui fait obstacle ou le compromet en opérant la mise en oubli de certaines techniques qu'ils chérissent. Il n'est pas ce qui résout le problème de la transmission – problème ancien, au vu de l'importance qu'il revêt dès le XIX^e siècle – mais ce qui le renforce. C'est à ce titre et dans ce contexte précis que la valorisation du patrimoine constitue un facteur indirect de perte du savoir-faire horloger.

L'ambivalence de la situation présente

La notion de «dispositif» permet, quant à elle, de caractériser la position actuelle des gens de métier face à cette prolifération patrimoniale et de comprendre comment une même catégorie peut induire des positions aussi antinomiques auprès des acteurs de la branche horlogère. Ainsi, dans la première moitié des années 2000, le patrimoine horloger *devient* un dispositif dans l'Arc jurassien helvétique, ce qu'il n'avait pas été jusqu'alors. Qu'est-ce que cela signifie et quelles sont les incidences d'un tel changement ?

Hétérogénéité, effets induits, inversion de causalité

Par l'expression le «patrimoine horloger devient un dispositif», il faut entendre qu'à partir d'un moment spécifique, les usages patrimoniaux peuvent être décrits comme des éléments formant un même dispositif. Pour rappel, selon Foucault, un dispositif est la manière particulière dont des pratiques hétérogènes sont organisées entre elles. En tant qu'ensemble de relations articulées entre diverses pratiques, un dispositif ne se trouve évidemment pas dans le monde social en tant que tel. Ce qu'on y trouve en revanche, ce sont des usages, des discours, des actions qui, une fois regroupés grâce à une opération intellectuelle de mise en lien, forment un dispositif. Pour qu'il y ait dispositif, il faut alors que ces éléments inter-reliés concourent à produire avec régularité un certain effet sur un groupe ou dans une société donnés. Autrement dit, le patrimoine horloger ne peut pas être appréhendé comme un dispositif à n'importe quelle période.

À mon sens, il ne peut l'être qu'à partir des années 2000-2005, au moment où les usages patrimoniaux couronnent le secteur horloger de succès et connaissent une diffusion ample et transversale dans de multiples sphères qui touchent directement et indirectement l'horlogerie. Le patrimoine horloger désigne alors un grand nombre de choses disparates dont le rapport de correspondance ne suit plus une logique apparente. Le paradigme patrimonial est alors en train de changer et cette mutation

coïncide chronologiquement avec la stabilisation de l'industrie horlogère suisse dans les gammes mécaniques du luxe, avec l'essor de l'«économie expérientielle» et, en contrepoint, avec le raccourcissement de la formation horlogère de base et la perception d'une nouvelle dévaluation du métier chez les praticiens. Dans ce contexte-là, cette surenchère de valorisation patrimoniale produit un effet spécifique sur le groupe socioprofessionnel des horlogers en suscitant leur méfiance et en renforçant leur sentiment de perte du savoir-faire.

En outre, le propre d'un dispositif est, selon Foucault, d'inverser les liens de causalité en faisant passer les effets qu'il produit pour les causes qui le suscitent (Potte-Bonneville 2002). Le fait d'employer un tel outil permet de saisir comment le patrimoine, en devenant un dispositif, a fait du problème de la transmission et de l'impératif de sauvegarde des savoir-faire, ses causes naturelles. Le dispositif patrimonial se profile ainsi comme la solution de ce problème. Il se présente comme l'ensemble d'actions qui y remédie et ce qui vient accompagner, faciliter, optimiser la transmission de l'horlogerie. Ainsi s'opère l'autojustification du dispositif : dans un même mouvement, il désigne le problème à résoudre et montre qu'il le résout.

Or, dans les faits, la cause prétendue du dispositif patrimonial est son effet : la mise en problème de la transmission et l'impératif de sauvegarde du savoir-faire sont les effets qu'il produit. Ils sont les pôles de normalité qui en émanent. Pour un certain nombre de praticiens, les usages patrimoniaux n'ont certes pas créé *ex nihilo* un tel problème mais ils contribuent à sa reproduction sociale. Ils participent d'un ensemble de pratiques qui l'aggravent davantage qu'ils ne le résolvent. Ils renforcent ainsi le désarroi que les horlogers éprouvent. Plutôt que d'endiguer le sentiment de perte du métier que ressentent ces praticiens, la formation progressive du dispositif patrimonial l'a exacerbé et intensifié l'urgence avec laquelle ils jugent que la profession doit être perpétuée et préservée des menaces de disparition. Une telle ambivalence est précisément ce qui autorise à repérer dans ces événements récents la formation et le déploiement d'un dispositif patrimonial en horlogerie.

L'enjeu de la responsabilité

Dès lors, se pose la question de la responsabilité de tels effets. En décrivant un «réseau» fait de relations, d'entremêlements, de corrélations, le dispositif patrimonial ne conduit toutefois pas à désigner des instances premières ou dernières mais à dégager «la convergence d'éléments dont on peut seulement, par récurrence à partir de leurs effets, repérer l'orientation commune» (Potte-Bonneville 2002). Il n'y a donc pas de «coupables». Au demeurant, s'il n'est pas le produit de tactiques intentionnelles, il n'est pas davantage une structure, ni une machinerie hors de contrôle. Comme le souligne pertinemment Potte-Bonneville (2002),

«il faut bien que des gens l'aient “disposé”, voulu, conçu, aménagé; il faut que des gens le fassent fonctionner. En ce sens, la notion ne fait pas seulement glisser le politique du volontaire vers l'anonyme, d'un point de vue “macro-politique”; elle restitue, au plan micropolitique, la possibilité de désigner des acteurs là où nous croyions voir des pièces de machine.»

Autrement dit, ce dispositif renvoie à « une stratégie sans stratège » (Foucault 1977) mais implique « des stratèges qu'aucune stratégie ne saurait exempter » (Potte-Bonneville 2002). Si la responsabilité du dispositif patrimonial n'est pas imputable à des groupes d'acteurs distincts, il est en revanche possible de décrire précisément quels sont les collectifs qui s'en accommodent parfaitement aujourd'hui et le font jouer dans la branche. À ce « jeu », certaines maisons horlogères ainsi que les acteurs du développement territorial et de la valorisation touristique sont les grands gagnants.

Les marques, par exemple, tirent du patrimoine un maximum de rendement en capitalisant sur sa propension à les authentifier en matière d'ancrage temporel et territorial tout en ne se sentant pas nécessairement contraintes de transmettre le métier autrement qu'en fabriquant des montres en Suisse, comme elles l'entendent et en revendiquant un nom à l'origine ancienne. Mais il ne s'agit pas là d'opposer des « grands industriels » à des « petits artisans ». Parallèlement, et cela est suffisamment probant pour être souligné, le « patrimoine » a également constitué une tendance, un *trend*, une vague sur laquelle un certain nombre de créateurs indépendants se sont « fabriqués » comme artisans de génie, se sont fait un nom et ont su, ou savent encore, faire fortune jusqu'à un certain point.

La singularité du sentiment de perte actuel

Par ailleurs, la notion de « dispositif » permet également de comprendre ce qui fait la singularité de la situation actuelle. « Aujourd'hui, c'est complètement différent et pourtant c'est toujours la même chose » ont pu dire les horlogers avec qui j'ai travaillé. Au cours de cet ouvrage, j'ai en effet eu l'occasion de répéter que le sentiment de perte du savoir-faire qu'éprouvaient les gens de métier n'était pas exactement un phénomène nouveau en horlogerie. Alors qu'est-ce qui particularise la manière dont ces gens l'expérimentent aujourd'hui ?

À mon sens, la singularité du moment est justement liée au fait que le patrimoine est désormais un dispositif qui institue durablement un problème qu'il prétend pourtant résoudre et que la dimension ambivalente qui lui est inhérente tend à susciter *dans un même mouvement* des effets de valorisation et de menace sur les gens de métier. Ce qui fait mal à un certain nombre d'horlogers, c'est en effet de se sentir « trahis » et « disqualifiés » par une industrie qui rencontre un grand succès au nom même d'un patrimoine mécanique et techniquement compliqué dont ils se réclament parce qu'il concerne des produits qu'ils aiment et identifient comme « authentiques ». Les pratiques patrimoniales des marques accordent certes une grande place à la technique, à l'artisanat et à la création mais elles sont simultanément branchées sur des impératifs industriels et économiques qui donnent l'impression aux gens de métier d'être « marginalisés », « ravalés », « effacés » autant qu'ils sont mis en visibilité. Le propre du dispositif patrimonial est donc d'induire plus généralement, chez les horlogers, le sentiment qu'ils occupent désormais une position irrévocablement *ambiguë* où ils sont en même temps les figures de proue d'une industrie qui, pour

vendre, ne peut pas se passer de leur image, et les « empêcheurs de pratiquer en rond » dont le savoir est perçu, à plus d'un titre, comme caduc et méritant d'être mis de côté.

Le constat que je dresse par rapport aux effets ambivalents induits par la patrimonialisation rejoint les résultats d'un certain nombre de travaux conduits, ces dix dernières années, par différents anthropologues qui se sont intéressés aux effets de menace, d'altération et de contrainte opérés par la patrimonialisation des métiers (ou celle de leurs territoires de pratique) sur leur exercice même et sur les praticiens (Marchand 2013, West 2013, Jourdain 2014). Toutefois, à la différence des travaux précités, dans le cas de l'horlogerie, l'une des caractéristiques majeures du dispositif patrimonial est de compromettre désormais la transmission d'une certaine acception mécanique du métier *dans l'action même* qui conduit à valoriser les horlogers, à les mettre en visibilité et non pas dans les effets qui succéderaient, en cascade, à une telle action²³⁰.

²³⁰ À cet égard, si la mention des gens de métier (artisans d'art, horlogers indépendants et formateurs en horlogerie) sur le dossier d'inscription des « savoir-faire de mécanique horlogère » sur la Liste mondiale du patrimoine immatériel, proposé par l'administration suisse à l'UNESCO en 2014, semble convenue, à première vue, elle est toutefois singulière pour deux raisons. Certains des praticiens cités se plaignent des affronts de l'industrie et réclament des interventions contre la perte des savoirs dits « traditionnels » tout en employant dans leurs activités quotidiennes les procédés industriels les plus technologiques. D'autre part, les marques de grande envergure qu'incriminent les gens de métier sont, au niveau du discours, parmi les actrices de la branche les plus actives en matière de valorisation patrimoniale.

CONCLUSION DES TROISIÈME ET QUATRIÈME PARTIES

LA PATRIMONIALISATION COMME MISE EN OUBLI DE L'HORLOGERIE

Par les termes «transmission» et «patrimonialisation», certains dépositaires du savoir horloger ne désignent pas des processus convergents. Ils sont scrupuleusement différenciés l'un de l'autre. Leurs rapports font l'objet de mises en tension singulières : le métier est en danger, non pas seulement *malgré* mais également *en vertu de* l'omniprésence des pratiques patrimoniales et des projets de transmission. Le positionnement réticent des gens de métier par rapport à la prolifération patrimoniale actuelle est ainsi une manière d'exprimer «ce à quoi ils tiennent», pour reprendre la formule de Tornatore (2015). Leur attachement à la profession ne se traduit toutefois pas nécessairement dans une quelconque revendication qui mettrait en jeu la catégorie de «patrimoine», tant cette dernière leur paraît désormais, à bien des égards, usurpée.

Cela ne signifie toutefois pas que le patrimoine est un vain mot pour ces praticiens. La raison patrimoniale mise en œuvre dans le monde horloger n'est, en effet, pas une et indivisible. Les logiques et stratégies dans lesquelles elle se matérialise sont multiples. Elle concerne des acteurs motivés par des objectifs – explicites ou non – très différents, même s'ils recourent parfois à des termes identiques ou emploient des formules similaires. La position singulière des gens de métier ne les conduit pas à un strict rejet ou à une non-reconnaissance de la cause patrimoniale mais plutôt à une critique d'un type particulier de patrimoine horloger qui ne se soucierait pas du maintien de techniques anciennes auxquelles ils tiennent et qu'ils ont à cœur de conserver. Cependant, pour des raisons méthodologiques et déontologiques, il est difficile pour moi de dire que c'est en vertu d'une certaine acception du patrimoine que les gens de métier se méfient du patrimoine. Leur manière d'évoquer leur

attachement à l'exercice de la profession ne s'exprime pas en puisant dans la rhétorique de la patrimonialisation mais s'affiche davantage dans l'évocation d'un « cœur du métier » qui rejoindrait la formule imprécise de « fonds commun »²³¹, reconnaissable dans un ensemble spécifique de savoirs, de valeurs, de gestes.

À partir de la position de ces horlogers et en reprenant à mon compte la proposition que fait Debary (2002: 1)²³² selon laquelle les processus de mise au musée sont davantage des opérations de « mise en oubli » que de maintien d'une mémoire, j'affirme que la patrimonialisation du savoir horloger n'a pas seulement conduit à la revitalisation de compétences avec un ancrage dans le passé mais a avant tout opéré la « mise en oubli » d'une certaine conception de l'horlogerie. La constitution de tels patrimoines peut ainsi être envisagée comme une manière de masquer certaines techniques ou de les congédier plus ou moins définitivement. En effet, en se proclamant les gardiennes de la mémoire horlogère à grand renfort d'arguments historiographiques, les pratiques patrimoniales (des marques en particulier) occultent le fait qu'elles sont les garantes ou les protectrices d'une *certaine* mémoire, ayant préalablement fait l'objet de processus de sélection rigoureusement pensés. Le patrimoine accentue ainsi le décrochement entre une certaine acception du métier d'horloger et l'orientation que suit l'industrie aujourd'hui dans les lieux où se fabriquent les montres. Les marques, même celles qui appartiennent au club exclusif de la « haute » ou de la « très haute » horlogerie, ne témoignent de leur souci de perpétuer les procédés anciens qu'en choisissant ceux qui, utiles, n'entravent pas leurs objectifs de productivité et sont susceptibles d'incarner leur tradition de manière rentable.

Les savoir-faire ancestraux à préserver doivent donc nécessairement entrer en adéquation avec les images marketing et les technologies qui façonnent la production horlogère actuelle, raison pour laquelle les techniques qui composent l'apprentissage horloger et certaines formes de « rhabillage » ne semblent ni assez prestigieuses, ni assez opérationnelles pour qu'elles bénéficient d'un massif soutien de ces maisons. En creux, l'étude du patrimoine horloger invite ainsi à décliner une anthropologie de l'oubli du métier tel que le défend aujourd'hui encore un certain nombre d'horlogers.

²³¹ Formule de l'anthropologue Céline Rosselin exprimée dans une communication personnelle (courriel du 30 mai 2012).

²³² En écho aux travaux de Bergson (1896), Halbwachs (1925), Nora (1984) et Ricoeur (2000).

CONCLUSION FINALE :

LES HORLOGERS SONT MORTS, VIVE L'HORLOGERIE ?

A titre de conclusion finale, les résultats qui ont émané de mes quatre années dans le monde horloger et jalonnent le présent ouvrage peuvent être synthétisés en sept points. Tout d'abord, l'appellation d'horloger renvoie à une multitude de personnes aux trajectoires et aux caractéristiques variées. Cela témoigne de la plasticité inhérente à une telle profession et de l'hétérogénéité des profils des gens de métier. Au sein de ce groupe social, les formateurs enseignant l'horlogerie dans les écoles professionnelles publiques et les praticiens indépendants réalisant des montres mécaniques occupent des places importantes. Ils sont des acteurs clés dans la négociation de ce que sont les compétences professionnelles et dans leur circulation. Même si ces personnes ont l'impression que leurs avis ne sont pas considérés ou que leurs pratiques ne comptent pas, force est toutefois d'admettre que leurs points de vue constituent des références avec lesquelles les autres gens de la branche sont contraints de composer.

En deuxième lieu, les actions et les discours de ces horlogers traduisent une conception du métier liée à un «sens mécanique» qui en fait d'avantage un «chemin de connaissance» qu'un corpus de savoirs accumulés et compilés, de manière uniforme. Ce chemin de connaissance est traversé par des lignes qui sont autant de motifs, de composants, de techniques et de procédés spécifiques qui importent aux praticiens (la minutie, le goût pour les petites pièces, la capacité de retouche et d'ajustement des composants, l'intérêt pour la mécanique, les gestes liés à la micromécanique, le respect des outils et des objets, l'esprit d'initiative, l'autonomie, le flair pour la résolution de problèmes, le sens de la critique et de la réflexion). Sur ce chemin de connaissance, les corps des praticiens occupent une place centrale et ambivalente à la fois. Centrale parce qu'il n'y a de savoirs horlogers qu'incorporés et que la mise en œuvre d'un tel métier requiert nécessairement des formes d'habileté et de grandes

aptitudes en termes de dextérité et d'observation. Ambivalente car les rapports au corps et aux compétences dites «manuelles» sont thématés, chez certains praticiens, en faisant explicitement l'objet d'une mise à distance ou d'une relativisation: le «vrai» travail horloger est une activité intellectuelle qui ne se voit pas ou peu.

Troisièmement, il me semble important de nuancer un grand nombre d'opinions et de travaux récents en histoire économique en posant un constat: malgré l'évidente tendance aux concentrations verticales dans la branche, le système productif qui est effectivement mis en œuvre, à l'heure actuelle, dans les pratiques quotidiennes des acteurs concernés par la fabrication des garde-temps, demeure résolument éclaté en une multitude de petites, moyennes et grandes entités qui n'appartiennent pas toutes aux groupes et aux marques de taille importante, au demeurant, pour la plupart, encore *imparfaitement* intégrés.

Le quatrième résultat concerne l'aphorisme de René Char placé en exergue de cet ouvrage: «Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.» Dans l'espace de réflexion ouvert par cet adage, j'ai cherché à caractériser les enjeux des patrimonialisations récentes de l'horlogerie en Suisse en critiquant la considération selon laquelle le patrimoine serait uniquement une manière de qualifier le savoir horloger traditionnel hérité du passé et continué dans une forme d'artisanat présent. Au cours de ce travail, j'ai montré qu'à l'heure actuelle, les mises en patrimoine de l'horlogerie étaient nombreuses et hétérogènes et qu'elles jouissaient également d'un important ancrage sur l'axe diachronique. Une sorte de «tradition» de la mise en tradition de l'activité est ainsi repérable. À certains égards, les patrimonialisations répétées de cette pratique, depuis le XIX^e siècle, sont devenues «patrimoniales». Toutefois, il m'a également fallu souligner que des transformations récentes avaient changé les formats de cette cause patrimoniale. Le régime d'invention de la tradition qui s'est mis en place à l'aube des années 1980 a constitué une importante rupture qui a significativement marqué le paradigme patrimonial en horlogerie. Dans cette nouvelle économie temporelle, la *chair* des horlogers, à savoir leur corps envisagé dans sa réalité la plus matérielle, est progressivement devenue la *chaire* du patrimoine horloger, c'est-à-dire le lieu d'autorité où certains acteurs de la branche le mettent en scène et en récit, de manière vindicative.

Les pratiques qui sont désormais valorisées au nom du «patrimoine» n'ont plus nécessairement à voir avec les techniques anciennes telles qu'elles ont été maintenues dans le cadre des formations initiales à l'école ou dans certains ateliers de rhabillage. «Tradition» et «patrimoine» sont devenus des opérateurs d'authentification qui ont pour fonction de fournir la preuve que les pratiques horlogères – des maisons d'envergure industrielle, principalement – se sont transmises en continu et que la *même* marque, la *même* culture d'entreprise, voire les *mêmes* métiers ou les *mêmes* produits ont été perpétués jusqu'à présent. Les collectifs qui revendiquent aujourd'hui le plus ostensiblement et le plus explicitement leur attachement à la «tradition» et au «patrimoine» sont souvent ceux dont les pratiques s'écartent le plus des techniques anciennes. Par contraste, les gens de métier qui, pour diverses raisons, ont encore affaire à ces

techniques, sont ceux qui emploient le moins les catégories susmentionnées. En effet, les formateurs des écoles d'horlogerie et les horlogers indépendants (occupés à la production horlogère ou à la réparation/restauration de garde-temps) ne justifient pas toujours leur attachement au passé autrement qu'en relevant la qualité de certaines « vieilles techniques » ou en s'occupant de pièces anciennes. Leur objectif n'est généralement pas d'afficher une quelconque défense « de la tradition pour la tradition » mais seulement de signaler l'importance de certains savoirs ancrés dans le temps, en termes d'efficacité technique ou de complétude de la connaissance.

Cinquièmement, qui dit patrimoine ne dit pas transmission. J'ai continué sur cette lancée et souligné qu'il pouvait y avoir une dissociation importante entre les acteurs qui se préoccupent de la transmission du métier dans sa spécificité technique et ses composantes sociales, et ceux qui s'occupent de la patrimonialisation de la pratique horlogère, au sens très large du terme. J'ai ainsi relevé un certain nombre de tensions entre les gens de métier (en particulier les formateurs en horlogerie et les créateurs indépendants) et les milieux dits « de l'industrie ». Les corps des horlogers jouant un rôle important dans la transmission, la mise en œuvre et la valorisation des compétences, le thème de la corporéité a été un excellent prisme à partir duquel décrire les différentes perceptions du métier manifestées dans le cadre de la formation à l'école, dans les pratiques de production en industrie ou dans les mises en scène patrimoniales.

Si de nombreux horlogers admettent que leur savoir se transforme au gré de leurs pratiques ou de leur enseignement, ils éprouvent néanmoins la peur de le perdre, témoignant d'une acception plus figée du savoir que celle dont leurs actions témoignent par ailleurs. Ils donnent ainsi du métier d'horloger une définition ouverte et fermée en même temps. Il ne faut pas y voir une position paradoxale mais un enjeu en matière de politique de visibilité et un type de revendication émis dans un contexte où ils se sentent parfois dépossédés des compétences qui ont fait leur réputation et leur image.

Ce qui hante aujourd'hui de nombreuses personnes de métier, c'est la crainte de perdre le rhabillage et de ne plus détenir le pouvoir de réparer les garde-temps. Elles ont l'impression, d'une part, qu'avec certains nouveaux matériaux ou certaines nouvelles technologies, l'industrie tend désormais à produire des objets jetables (même pour les produits mécaniques haut de gamme), qui ne seront *réparés* qu'à la faveur du remplacement de leurs composants ou en étant intégralement *changés*, induisant l'abandon des techniques et des compétences qui permettraient jusque-là d'épargner la destruction pure et simple des objets. Cette crainte des gens de métier est en outre redoublée par l'essor des pratiques patrimoniales et la mise en œuvre du dispositif, alors que dans les années 1970-1980, les initiatives et projets qui mettaient en jeu le patrimoine étaient considérés comme des réponses à cette dissolution du métier et un moyen concret de le sauvegarder. En effet, les nouveaux matériaux et technologies évoqués ci-dessus conditionnent aujourd'hui l'éclat avec lequel l'industrie brandit son étendard patrimonial, laissant sceptique la horde des gens de métier.

Dans le cadre de ce travail, je ne dis pas que le patrimoine empêche la transmission, je dis seulement que pour un nombre important d'horlogers, il est simultanément ce en vertu de quoi la transmission du métier – étroitement associé aux garde-temps mécaniques – a été rendue à nouveau possible (à un moment où cela paraissait compromis) et ce qui la contraint ou la rend problématique aujourd'hui. Mon objectif a donc été de faire apparaître les problématisations élaborées au sein de collectifs d'acteurs en regard du binôme transmission/patrimonialisation. En caractérisant le patrimoine comme dispositif, j'ai pu montrer son statut ambivalent, conditionnant et encourageant l'exercice de l'horlogerie (tant au niveau de la production que de la formation) et menaçant aussi ce qu'un important nombre d'horlogers considèrent être les bases et le cœur mécaniques de leur métier (techniques anciennes enseignées et apprises en formation, principe même du rhabillage). En faisant la généalogie de ces usages patrimoniaux, j'ai pu souligner que le patrimoine n'avait pas toujours eu ce statut. S'il est aujourd'hui peu employé par les professionnels de l'établi, c'est parce qu'ils le considèrent comme usurpé et lui préfèrent des notions moins formelles et moins explicitées comme celle de « métier », par exemple. Les praticiens d'une cinquantaine d'années n'oublient néanmoins pas que c'est bien en vertu de son aspect patrimonial que l'horlogerie mécanique est revenue sur le devant de la scène et qu'il leur a été possible de la pratiquer à nouveau avec dynamisme.

Ainsi, s'il est un mot que j'ai abondamment utilisé au cours de ce travail, c'est sans aucun doute « ambivalence » tant il m'a semblé qu'il caractérisait bien les tensions irrésolues et les ambiguïtés d'un grand nombre de phénomènes que je décrivais en lien avec les enjeux de transmission et de patrimonialisation des savoirs horlogers. Même au terme de ce travail, je suis incapable de répondre aux questions : « La transmission du métier d'horloger est-elle en crise ? » ou « Les patrimonialisations récentes de l'horlogerie conduisent-elles à la pérennité du métier ? » autrement qu'en disant « oui et non » en même temps ou qu'en renvoyant aux réponses ambivalentes que m'ont fournies, pendant près de quatre années, les gens du monde horloger.

À l'image d'Épinal qui fait de « la transmission du patrimoine [...] la forme de résistance à la menace constante de l'effacement » (Fabre 2008) et au travers de laquelle certains ethnologues appréhendent aujourd'hui encore la cause patrimoniale, mes ethnographies opposent une autre caractérisation des rapports entre transmission, patrimonialisation et oubli. Selon les matériaux récoltés qui traduisent le point de vue de certains horlogers, c'est justement en vertu des types de transmission et de patrimoine valorisés par les marques horlogères et d'autres acteurs que leur métier est « constamment menacé d'effacement ». À partir du regard de ces informateurs, il est donc apparu qu'il convenait de problématiser la systématisme avec laquelle le patrimoine était associé à la thématique de la transmission. D'un point de vue heuristique, la mise en tension de la transmission et du patrimoine a d'ailleurs permis de faire apparaître certains reliefs, au sein de la branche, entre les milieux de la formation et ceux de la profession, entre les défenseurs du rhabillage et les représentants de

l'industrie soucieux de mieux rentabiliser leur système de production, entre l'univers des créateurs indépendants et celui des marques d'envergure industrielle.

Sixièmement, il apparaît que ce qui peine les gens de métier, en particulier les représentants des écoles, c'est de constater que les horlogers sont devenus rares dans les industries haut de gamme et très haut de gamme. Si l'industrie du luxe fonctionne sur un principe – réel ou factice – de raréfaction et sur la valeur « rareté », les gens de métier éprouvent néanmoins très négativement le fait que cette valeur puisse désormais les concerner. Un tel jugement devrait sans doute être quelque peu tempéré car c'est bien cette valeur-là qui a été la source du succès des créateurs indépendants à partir de la fin des années 1970. Toutefois, aujourd'hui, la grande majorité de ces praticiens vit mal cette « disparition ». En m'en tenant strictement à leur point de vue, il est possible de décrire leur position en convoquant la notion de « part maudite » de Georges Bataille (1949) qui désigne le « surplus qui circule d'une société » et caractérise l'« économie sacrificielle » de celle-ci. Pour Bataille, le luxe constitue une « part maudite » des sociétés occidentales durant les années 1940-1950. En suivant l'intuition du penseur et en me référant aux discours des gens de métier, il me semble intéressant de considérer que leur « drame » est désormais d'avoir l'impression *d'être devenu le luxe de l'industrie* : autrement dit, ce dont elle peut facilement se passer, d'un point de vue utilitaire (et qui, rapidement dit, « ne sert à rien »), mais qu'elle convoque pour entretenir son prestige avec soin et marquer son pouvoir agonistique vis-à-vis des industries concurrentes.

Les horlogers se considèrent eux-mêmes comme des personnes survalorisées dans une économie du luxe soutenue par une industrie qui se passe de plus en plus de leurs services, d'un point de vue technique. Pour reprendre les termes de Bataille, ils ont été « consommés » en tant que praticiens par un univers qui « consomme » désormais leur image, « sacrifiés » sur l'« autel » du patrimoine, vecteur de production de la valeur « luxe » dans ce contexte industriel. Si les gens de métier sont déjà « morts » une fois, à la fin des Trente Glorieuses lors de la « crise du quartz », ils doutent désormais de la capacité du patrimoine à pouvoir les « ressusciter » à nouveau, le patrimoine n'étant cette fois-ci ni un sauveur ni un taxidermiste mais un fossoyeur. Contrairement aux montres mécaniques haut de gamme et très haut de gamme qui sont produites en grande quantité, ce sont les horlogers complets eux-mêmes qui ont l'impression d'être devenus des produits rares, des produits « de luxe » dont l'industrie fait toujours plus volontiers l'économie. À ce titre, au cours des quarante dernières années, l'horlogerie est devenue un métier en mal de reconnaissance et les gens qui le pratiquent traversent une crise identitaire.

En septième et dernier lieu, j'ai dit, tout au long de ce travail, la réticence que j'avais à employer la catégorie de « patrimoine » à un niveau *etic*. Au terme de cet ouvrage, je ne m'interdis pas pour autant de repérer certains chaînages de transmission de pratiques du passé au présent. Je n'opère toutefois pas ce repérage sur le mode de la continuité mais, au contraire, sur celui de la mutation. En effet, ce qui

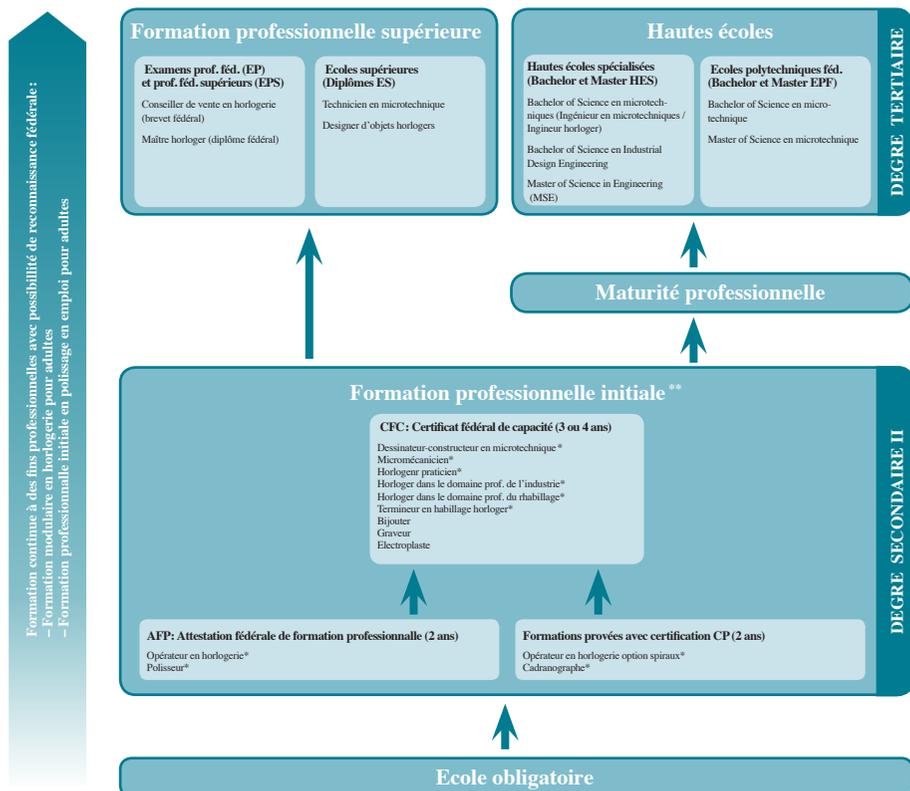
(se) passe, se transforme. Il apparaît par exemple que l'ancrage historique de l'industrie horlogère dans l'Arc jurassien franco-suisse a conduit indirectement, au cours des cinquante dernières années, à la formation d'importants réseaux de compétences dans les domaines de la machine-outil et des microtechnologies (PME, organismes de recherche, bureaux de conseil, *start-up*, entreprises de développement). Un tel réseau est le fruit des reconversions successives du savoir-faire de micromécanique horlogère à la suite des diverses crises qui ont induit des mutations technologiques, économiques, politiques et institutionnelles (Perret, Beyler *et al.* 2000).

De la même façon, certains organismes de recherche, aujourd'hui réorganisés dans leur forme, leur envergure et leurs statuts (CSEM, Laboratoire Temps-fréquence de l'Université de Neuchâtel) sont des émanations de la concentration horlogère qui a eu lieu dans la région jurassienne et dans le canton de Neuchâtel en particulier. Ces institutions sont les fruits de remodelages, plus ou moins récents, d'organisations qui ont autrefois été fondées par et pour l'industrie des garde-temps. L'agencement technologique actuel a ainsi été conditionné par les succès horlogers d'antan et par la diversification microtechnique opérée dans la région, entre autres dans les domaines biomédicaux et dentaires (production de micropièces), à la suite de la crise des années 1970. Ce qui se transmet échappe ainsi en partie à la formalisation et ne conduit jamais à une forme de continuité qui serait la répétition du même, du similaire, de l'identique. Lorsque quelque chose passe, cela ne se fait qu'à la faveur de recompositions qui sont autant de métamorphoses. Transmettre, faire passer, équivaut ainsi à ouvrir une série de différences possibles.

ANNEXES

ANNEXE 1

Schéma de la formation horlogère dispensée en Suisse²³³



* formations initiales sous la responsabilité de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)

** le schéma n'inclut pas certaines professions de la mécanique sur 2.3 ou 4 ans, en lien avec l'industrie horlogère

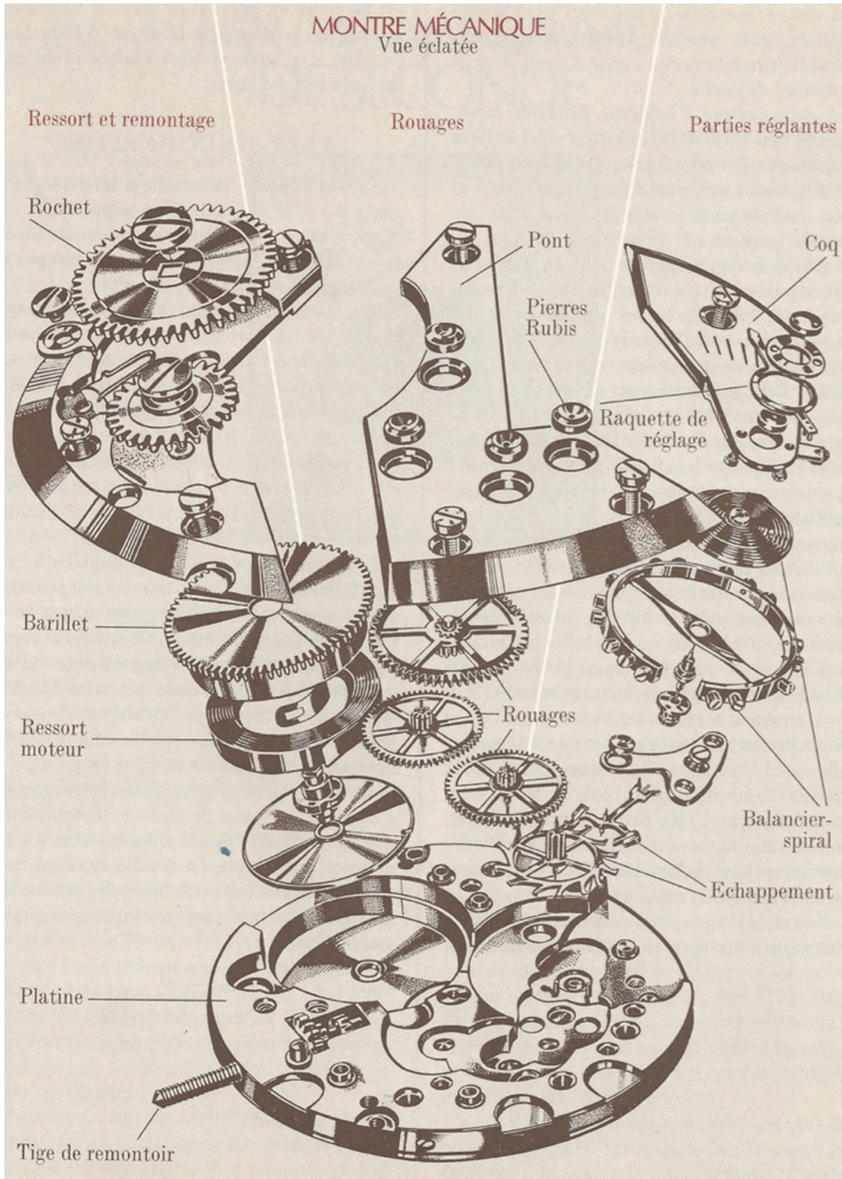
Remarque : Ces formations s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes. Pour faciliter la lecture du schéma, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Source : site internet de la CP. <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/schema-de-la-formation.php> (consulté le 30 juin 2016).

²³³ Les dénominations d'horloger praticien ainsi que d'horloger dans le domaine professionnel de l'industrie et d'horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, employées sur ce document, ont été en vigueur dans la branche de 2001 à juin 2015.

ANNEXE 2

Vue «éclatée» d'un mouvement mécanique simple (source : Baillod, 1979 ; 69, cité in Blanchard 2011 : 70).



ANNEXE 3



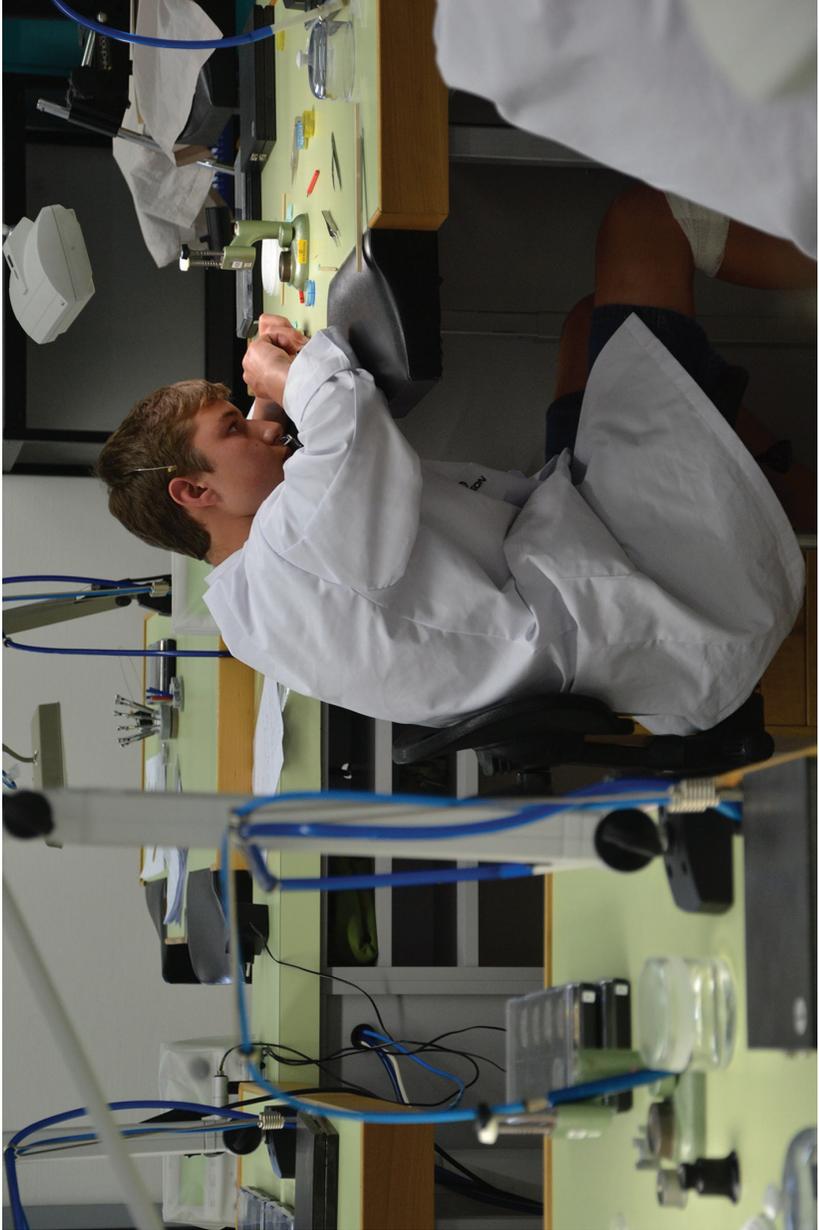
ANNEXE 4



ANNEXE 5



ANNEXE 6



ANNEXE 7



ANNEXE 8



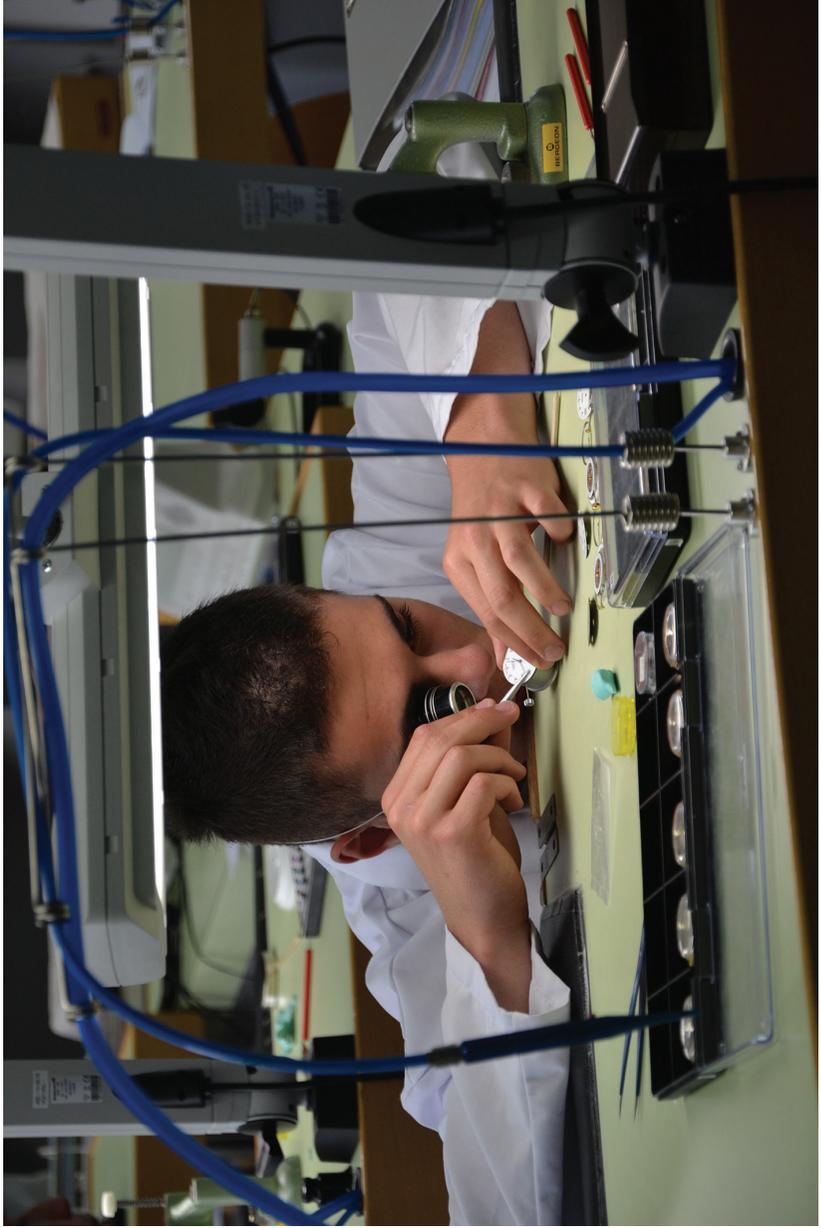
ANNEXE 9



ANNEXE 10



ANNEXE 11



ANNEXE 12



ANNEXE 13



ANNEXE 14



ANNEXE 15



ANNEXE 16



Opérateur/trice en horlogerie

Opérateur/trice en horlogerie option spiraux

Le réglage de la montre mécanique est celui du balancier de son opérateur. Il agit en règle un ressort très mince, le spiral. La coupe lui permet de régler la marche de l'élément qui permet de créer la mesure de temps de la montre mécanique.

FORMATION: 2 ans en formation alternée (école-entreprise).

TITRE OBTENU: Certificat d'opérateur/technicien horloger spécialisé (industrie horlogère suisse).

Opérateur/trice en horlogerie AFP

L'opérateur/trice en horlogerie AFP travaille dans les ateliers de réparation et de maintenance des montres de luxe. Il réalise ces travaux dans un laboratoire de haute précision. Il est responsable de son atelier et de son équipe.

FORMATION: 2 ans en formation alternée (école-entreprise).

TITRE OBTENU: Certificat d'opérateur/technicien horloger AFP.

BIBLIOGRAPHIE

MAGAZINES ET PÉRIODIQUES HORLOGERS CONSULTÉS

Armbrand Uhren

Bulletin de la Société suisse de chronométrie (SSC)

Bulletin de Chronometrohilia (Association suisse des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne et classique)

Cote Magazine

Europa Star

GMT

Gold'Or

Le Guide des montres (L'Hebdo)

Heure Suisse

Montres Passion (L'Hebdo)

Mouvement

MSM (Marchés Systèmes Management)

Journal des amis de l'Association française des amateurs d'horlogerie ancienne (AFAHA)

Journal suisse d'horlogerie

Magazine de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH)

Montres le Guide

Plaza Watch

Revolution

Le Temps, hors-séries consacrés à l'horlogerie

Le Temps, divers numéros, rubrique «horlogerie»

Uhrenmagazin

Watch-Around

The Watches Magazine

DOCUMENTS, ARCHIVES ET RAPPORTS

CABINOTIERS (LES)

1982, *Classeurs des « Cabinotiers » 1977-1982*, Genève : Atelier SA.

CENTRE SUISSE DE SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE / ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE (CSFO)

2010, *Les métiers de l'horlogerie*, Berne : CSFO Éditions.

CONVENTION PATRONALE DE L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE (CP)

2001, *Fiche métier « horloger/lère »*, La Chaux-de-Fonds : CP.

<http://www.cpih.ch/fichiers/files/formations-metiers/FicheHorloger.pdf> [consulté le 26 janvier 2015].

2004, *L'horlogerie vous accueille*, La Chaux-de-Fonds : CP.

http://www.cpih.ch/fichiers/files/documentation/Brochure_horlogerie%20vous%20accueille_F.pdf [consulté le 6 janvier 2015].

2007, *Schéma de la formation*, La Chaux-de-Fonds : CP.

<http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/schema-de-la-formation.php> [consulté le 30 juin 2016].

2012, *Recensement 2011 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2011)*, La Chaux-de-Fonds : CP, 20 juin 2012.

2013, *Recensement 2012 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 28 septembre 2012)*, La Chaux-de-Fonds : CP, 20 mai 2013.

2014, *Recensement 2013 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2013)*, La Chaux-de-Fonds : CP, 29 avril 2014.

2015, *Recensement 2014 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2014)*, La Chaux-de-Fonds : CP, mai 2015.

2016a, *Recensement 2015 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2015)*, La Chaux-de-Fonds : CP, mai 2016.

2016b, «Métiers de l'horlogerie 2015 : l'année de tous les records», *Communiqué de presse*, La Chaux-de-Fonds : CP, 9 février 2016.

CRÉDIT SUISSE GROUP AG

2013, «Industrie horlogère suisse: Perspectives et défis», *Rapport du Head of Research for Private Banking and Wealth Management*, Swiss Issues Branches, Zurich, octobre 2013, <https://www.credit-suisse.com/media/production/pb/docs/unternehmen/kmugrossunternehmen/uhrenstudie-fr.pdf> [consulté le 14 octobre 2015].

OFFICE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER DE L'ARC JURASSIEN (OSTAJ)

2011, *L'horlogerie dans l'Arc jurassien: un portrait en chiffres*, Besançon & Neuchâtel: OSTAJ, 25 novembre 2011, http://www.ostaj.org/uploads/media/2011125_OSTAJ_HorlogerieAJS.pdf [consulté le 28 septembre 2015].

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA FORMATION, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION (SEFRI)

2015a, *Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'horlogère/horloger de production avec certificat fédéral de capacité (CFC)* du 19 décembre 2014 (état le 1^{er} mars 2015), Berne: SEFRI.

2015b, *Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'horlogère/horloger avec certificat fédéral de capacité (CFC)* du 19 décembre 2014 (état le 1^{er} mars 2015), Berne: SEFRI.

SPOLETINI Giovanni et HOULMANN Viviane

2002, «Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel», *Motion déposée au Grand Conseil du Canton de Neuchâtel*. Neuchâtel, Motion 02.135, 24 juin 2002, <http://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Motions/2002/02135.pdf> [consulté le 29 janvier 2013].

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ACADÉMIE HORLOGÈRE DES CRÉATEURS INDÉPENDANTS (AHCI)

2010, *The Hands of Time ; Celebrating the 25th Anniversary of the Académie horlogère des Créateurs Indépendants*, Nyon : Adam Szreter.

ADÉ David et DE SAINT-GEORGES Ingrid (éd.)

2012, *Les objets dans la formation et l'apprentissage : usages, rôles et significations*, Toulouse : Octarès.

ADELL Nicolas

2008, *Des hommes de devoir : les compagnons du Tour de France (xviii^e-xx^e siècle)*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

2010, «Argumentaire scientifique» préparatoire au colloque international *Transmettre : quel(s) patrimoine(s)? Autour du Patrimoine Culturel Immatériel*, Toulouse : Université de Toulouse II – Le Mirail, 16-18 juin 2010.

2011a, «Transmettre, verbe intransitif. La marche vers la patrimonialité», in ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éd.), *Transmettre : quel(s) patrimoine(s)?*, Paris : Michel Houdiard, p. 99-109.

2011b, *Anthropologie des savoirs*, Paris : Armand Colin.

2014, «Faire le secret», *Mondes contemporains*, 5.

2015, «Introduction : La part de la main. Des rapports entre la main et l'esprit en anthropologie», *Ethnographiques.org*, 31, La part de la main [en ligne], (<http://www.ethnographiques.org/2015/Adell> [consulté le 20 février 2016]).

ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éd.)

2011a, *Transmettre, quel(s) patrimoine(s)? Autour du patrimoine culturel immatériel*, Paris : Michel Houdiard.

2011b, «De quoi le patrimoine est-il le nom?», in ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éd.), *Transmettre, quel(s) patrimoine(s)? Autour du patrimoine culturel immatériel*, Paris : Michel Houdiard.

ADELL Nicolas, BENDIX Regina, BORTOLOTTI Chiara et TAUSCHEK Markus (éd.)

2015, *Between imagined Communities and Communities of Practice : Participation, Territory and the Making of Heritage*, Göttingen : Göttingen University Press.

- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno (éd.)
 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris : Presses de l'école des Mines.
- ALEXIS Patricia
 1994, *Conservation des savoir-faire en horlogerie*, La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie & Éditions Institut l'homme et le temps.
- ALLÈRES Danielle
 1991, «Spécificités et stratégies marketing des différents univers du luxe», *Revue française de marketing*, 132-133, p. 70-95.
 1992, *L'empire du luxe*, Paris : Belfond.
- ARM Jean-Philippe
 2007, «La bombe à retardement du SAV», *Watch Around*, 2, p. 36-43.
 2010, «Séries limitées et processus industriel», *Watch Around*, 8 [en ligne], <http://www.watch-around.com/fr/zone-abonnes/detail-darticle/article/series-limitees-et-processus-industriel.html> [consulté le 19 novembre 2014].
- AOYAMA Reijiro
 2015, «Japanese Craftsmanship. Myth, Marketing Strategy, or Both? Exploring Tensions Between Nationalism and Capitalism in a Global Marketplace», Communication au *Interdisciplinary Lunchtime Seminars*, Hong Kong Institute for Humanities and the Social Sciences, 1^{er} décembre 2015, Hong Kong University [non publié].
- BABEY Nicolas
 1999, *La publicité du territoire : politiques urbaines et régionales*, thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- BAILLOD Gil
 1979, *La mesure du temps*, Lausanne : Éditions Mondo.
- BALANDIER Georges
 1963, *Le temps et la montre en Afrique noire ; enquête économique-sociologique*, Bienne : Fédération horlogère suisse.
- BARBE Noël et LIOGER Richard
 1999, *Les industries jurassiennes : savoir-faire et coopération*, Berne : Peter Lang.
- BARBE Noël et TORNATORE Jean-Louis
 2005, «Introduction : vers une anthropologie de la "prolifération patrimoniale"», in BARBE Noël et TORNATORE Jean-Louis (éd.), *Lunéville, château des Lumières : les formats d'une cause nationale*, Rapport intermédiaire au ministère de la Culture et de la Communication, Paris : Erase-Lahic-Shadyc, p. 2-6.
- BARRELET Jean-Marc
 1991, «Bref aperçu sur les résistances à l'innovation dans l'industrie horlogère à la fin du XIX^e siècle», in CARDINAL Catherine et al., *L'homme et le temps en Suisse, 1291-1991*, La Chaux-de-Fonds : MIH/Éditions Institut L'homme et le temps, p. 289-292.
- BARTHES Roland
 1954, *Michelet par lui-même*, Paris : Éditions du Seuil.
 1957, *Mythologies*, Paris : Éditions du Seuil.
 1984, «La mort de l'auteur», in BARTHES Roland, *Le bruissement de la langue*, Paris : Éditions du Seuil [1^{re} édition 1968], p. 61-67.

- BATAILLE Georges
1949, *La part maudite*, Paris: Éditions de Minuit.
- BATESON Gregory
1972, *Steps to an Ecology of Mind: Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*, Chicago: University of Chicago Press.
- BECKER Howard
1988, *Les Mondes de l'art*, Paris: Flammarion.
2009, *Comment parler de la société*, Paris: Éditions La Découverte.
- BENDIX Regina
1997, *In Search of Authenticity: the Formation of Folklore Studies*, Madison & London: University of Wisconsin.
2005, «Reflections on The Politics of Folk Culture – in the 21st Century», *Etnografia: Revista do Centro de Estudos de Antropologia Social*, 18, p. 195-203.
2009, «Inheritances: Possession, Ownership and Responsibility», *Traditiones* 38(2), p. 181-199.
2014, «Daily Bread, Global Distinction? The German Bakers' Crafts and Cultural Value-Enhancement Regimes», in BRULOTTE L. Ronda et DI GIOVINE Michael A., *Edible Identities. Food as Cultural Heritage*, Burlington: Ashgate, p. 185-199.
- BENDIX Regina et HAFSTEIN Valdimar T.
2009, «Culture and Property: An Introduction», *Ethnologia Europaea* 39(2), p. 5-10.
- BERGSON Henri
1896, *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris: PUF.
- BERLINER David
2010, «Anthropologie et transmission», *Terrain*, 55, p. 4-19.
- BERNER Georges-Albert
1961, *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie*, La Chaux-de-Fonds: Chambre suisse de l'horlogerie, <http://www.fhs.ch/berner/> [consulté le 24 septembre 2014].
- BERT Jean-François
2007, *Michel Foucault, regards croisés sur le corps (histoire, ethnologie, sociologie)*, Strasbourg: Éditions Le Portique.
2011, *Introduction à Michel Foucault*, Paris: Éditions La Découverte.
- BERTI Anna et FRASSINETTI Francesca
2000, «When Far becomes Near: Remapping of Space by Tool Use», *Journal of Cognitive Neuroscience*, 12(3), p. 415-420.
- BEST REFERENCES
1995, «Entretien avec M. Perrin, PDG de Cartier», *Best References*, 4, Paris.
- BEVILACQUA Salvatore
2007, *Les métamorphoses du tarentisme: la patrimonialisation du «mal apulien»*, thèse de doctorat, Lausanne: Université de Lausanne.
- BIDET Alexandra, GAYET-VIAUD Carole et LE MÉNER Erwan
2013, «L'ethnographie en trois dimensions; un entretien avec Jack Katz», *La vie des idées* [en ligne], <http://www.laviedesidees.fr/L-ethnographie-en-trois-dimensions.html> [consulté le 13 novembre 2014].

BIVER Jean-Claude

2010, «Préface», in FALLET Estelle et SIMONIN Antoine (éd.), *Dix écoles d'horlogerie suisses : chefs-d'œuvre de savoir-faire*, Neuchâtel : Simonin, p. 1-2.

BLANCHARD Philippe

2011, *L'établissement : étude historique d'un système de production horloger en Suisse (1750-1950)*, Chézard-Saint-Martin : Éditions La Chatière.

BLOCH Maurice

2005, *Essays on Cultural Transmission*, Oxford : Berg.

2013, *L'anthropologie et le défi cognitif*, Paris : Odile Jacob.

BOILLAT Johann

2012, *Les véritables maîtres du Temps : le cartel horloger suisse (1919-1941)*, Neuchâtel : Alphil.

BOLENS Guillemette

2012, *The Style of Gestures. Embodiment and Cognition in Literary Narrative*, Baltimore : Johns Hopkins University Press.

BOLTANSKI Luc

1990, «Sociologie critique et sociologie de la critique», *Politix*, 3(10-11), p. 124-134.

BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud

2014, «La "collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets», *Les Temps Modernes*, 3(679), p. 5-72.

BOMMSEL Olivier

2010, *L'économie immatérielle. Industries et marchés d'expériences*, Paris : Gallimard.

BONAVITA Fabio

2016, *Qui a tué le luxe ? La face cachée d'un univers opaque*, Genève : Slatkine.

BORTOLOTTO Chiara (éd.)

2011, *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BOURDIEU Pierre

1979, *La distinction ; une critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit.

1987, «Programme pour une sociologie du sport», in BOURDIEU Pierre, *Choses dites*, Paris : Éditions de Minuit, p. 203-216.

BOUTIÉ Philippe, LANGLOIS Michel et DESCHÈNES Élisabeth

2014, «07 h 45 : Marketing produit / 12 h 03 : Expérience client / 16 h 11 : Expérience de marque : l'horlogerie retarderait-elle ?» in ZORIK Kalust et COURVOISIER François (éd.), *Services après-vente horlogers : nouvelles exigences*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP, p. 31-56.

BOYER Pascal

1998, «Cognitive Tracks of Cultural Inheritance : How Evolved Intuitive Ontology Governs Cultural Transmission», *American Anthropologist*, 100(4), p. 876-889.

BRIDOUX André

1964, *Alain ; sa vie, son œuvre*, Paris : PUF.

BRIL Blandine

1984, «Description du geste technique», *Techniques et Culture*, 3, p. 81-96.

BRIL Blandine et ROUX Valentine

2002, *Le geste technique : réflexions méthodologiques et anthropologiques*, Ramonville Saint-Agne : Erès.

BURKI Aline et EBEL Leana

2008, « À l'heure des petites mains... » : l'embauche d'ouvrières italiennes : enjeux d'une politique d'emploi sexuée dans l'horlogerie, 1946-1962, Neuchâtel : Alphil.

BURNAY Nathalie et KLEIN Annabelle (éd.)

2009, *Figures contemporaines de la transmission*, Namur : Presses universitaires de Namur.

CALABRESE Vincent

2012, « Le tourbillon des opinions », *Journal de la Haute horlogerie*, <http://journal.hautehorlogerie.org/fr/passion/atelier-technique/le-tourbillon-des-opinions-212/> [consulté le 25 août 2013].

CANDAU Joël

2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris : Armand Colin.

CARDINAL Catherine, JÉQUIER François, BARRELET Jean-Marc et BEYNER André

1991, *L'homme et le temps en Suisse, 1291-1991*, La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie & Éditions Institut l'homme et le temps.

CARRERA Roland

1976, *Les derniers artisans de l'horlogerie*, tome 1, Neuchâtel : La Suisse horlogère.

1978, *Les derniers artisans de l'horlogerie*, tome 2, Neuchâtel : La Suisse horlogère.

CASTEL Robert

1997, « Présent et généalogie du présent. Pour une approche non évolutionniste du changement », in FRANCHE Dominique (éd.), *Au risque de Foucault*, Centre Michel Foucault, Paris : Centre Georges Pompidou.

CARBONESCHI Isabelle

2013, « Comment imaginez-vous l'horlogerie dans trente ans ? », *Le Temps*, mercredi 24 avril 2013.

CIARCIA Gaetano

2001, « Exotiquement vôtres. Les inventaires de la tradition en pays dogon », *Terrain*, 37, p. 105-122.

CHAMBONNET Pierre

2011, « Le service après-vente, défi perpétuel des horlogers », *Le Temps*, 23 mars 2011.

CHAPATTE Jacques et WENGER Denise

2007, *Conservation-restauration des polymères utilisés dans l'horlogerie depuis la fin du 19^e siècle. Étude ethnographique ; approche pluridisciplinaire*, Recherche appliquée et Développement Projet SageX n° 15141, Neuchâtel : HE-ARC, Arts appliqués, filière Conservation-restauration.

CHAR René

1946, *Feuillets d'Hypnos*, Paris : Gallimard.

CHEVALLIER Denis (éd.)

1991, « Savoir-faire », *Terrain*, 16, Paris : Mission du patrimoine ethnologique.

CHEVALLIER Denis et CHIVA Isaac (éd.)

1991a, *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

1991b, « L'introuvable objet de la transmission », in CHEVALLIER Denis et CHIVA Isaac (éd.), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 1-11.

CHORON-BAIX Catherine

2000, « Transmettre et perpétuer aujourd'hui », *Ethnologie française*, 30(3), p. 357-360.

CHRONOMANIA

2002, « Une visite chez Philippe Dufour », *Chronomania* :

<http://chronomania.free.fr/Articles/Dufour/visitechezdufour.html> [consulté le 20 janvier 2015].

CLAREN Ursula

1979, *Trésors de l'artisanat en Suisse romande*, Lausanne : Edita.

CLERIZO Michael

2009, *Masters of Contemporary Watchmaking*, London : Thames & Hudson.

CORNU Roger

1991, « Voir et savoir », in CHEVALLIER Denis et CHIVA Isaac, (éd.), *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 83-100.

COSANDEY Eric

2013, « Interview avec Vianney Halter ». *Horlogerie-suisse.com* [en ligne], <http://www.horlogerie-suisse.com/horlomag/articles-horlogers/00158/interview-de-vianney-halter> [consulté le 29 octobre 2014].

COSTET Vincent

2015, « Ils ont un formateur rien que pour eux ». *Arcinfo.ch*, 13 mars 2015, <http://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/ils-ont-un-formateur-rien-que-pour-eux-371294> [consulté le 2 octobre 2015].

COUPAYE Ludovic

2013, *Growing Artefacts, Displaying Relationships. Yams, Art and Technology amongst the Nyamikum Abelam of Papua New Guinea*, Oxford & New York : Berghahn Books.

CREVOISIER Olivier

1991, *La transformation de l'industrie horlogère dans l'arc jurassien suisse de 1960 à 1990*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel & Éditions de l'Institut de recherches économiques et régionales.

CREVOISIER Olivier, FRAGOMICHELAKIS Michel, HAINARD François et MAILLAT Denis

1996, *La dynamique des savoir-faire industriels*, Zurich : Seismo.

CREVOISIER Olivier et JEANNERAT Hugues

2015, « Activités culturelles et développement territorial : des entreprises culturelles et créatives au service de la Haute horlogerie suisse », in LIEFOOGHE Christine (éd.), *L'économie créative et ses territoires : enjeux et débats*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 43-62.

D'ANDRADE Roy G.

1995, *The Development of Cognitive Anthropology*, Cambridge, UK : Cambridge University Press.

DANIELS George

1993, *La montre : principes et méthodes de fabrication*, Lausanne : Éditions Scriptor [1^{re} édition 1981, sous le titre *Watchmaking*, London : Sotheby's].

DAUMAS Jean-Claude Jacques et TISSOT Laurent (éd.)

2004, *L'Arc jurassien : histoire d'un espace transfrontalier*, Neuchâtel & Besançon : Conférence TransJurassienne.

DEBARY Octave

2002, *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Paris : Éditions du CTHS.

- DE CERTEAU Michel
1990, *L'invention du quotidien. I Arts de faire*, Paris : Gallimard.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix
1976, *Rhizome*, Paris : Éditions de Minuit.
1980, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris : Éditions de Minuit.
- DELLA PIETRA Katia
2014, «Industrialisation et horlogerie haut de gamme : une équation qui s'explique», *Bulletin SSC*, 77, décembre 2014, p. 40-47.
- DEMATTEO Lynda
2015, «Political Significance of the Timeless in the Promotion of Luxury Brands», Communication à la journée d'études Routes of luxury, Collège d'études mondiales, 8-9 janvier 2015, Paris [non publié].
- DERRIDA Jacques
1967, *La voix et le phénomène*, Paris : PUF.
1972, *La dissémination*, Paris : Éditions du Seuil
- DE SAINT-GEORGES Ignès et FILLIETTAZ Laurent
2008, «Situating Trajectories of Learning in Vocational Training Interactions», *European Journal of Psychology of Education*, XXIII(2), p. 213-233.
- DILLEY Roy
1989, «Secrets and Skills : Apprenticeship Among Tukolor Weavers», in Coy Michael (éd.) *Apprenticeship*, Albany : Suny Press, p. 181-198.
- DILLEY Roy et KIRSCH Thomas G.
2015, *Regimes of Ignorance. Anthropological Perspectives on the Production and Reproduction of Non-Knowledge*, New York & Oxford : Berghahn Books.
- DONZÉ Pierre-Yves
2009, *Histoire de l'industrie horlogère suisse : de Jacques David à Nicolas Hayek (1850-2000)*, Neuchâtel : Alphil.
2011, «Le retour de l'industrie horlogère suisse sur le marché mondial : une business history du Swatch Group (1983-2010)». *Working Paper*, 4, Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) & Université de Neuchâtel.
2012a, *Histoire du Swatch Group*, Neuchâtel : Alphil.
2012b, «Global Competition and Technological Innovation: A New Interpretation of the Watch Crisis, 1970s-1980s», in THOMAS David *et al.* (éd.), *Crises – Causes, interprétations et conséquences*, Zurich : Chronos, p. 275-289.
2013, «Hong Kong, le lieu de tous les trafics (1950-2000)», *Watch Around*, 15, p. 78-84.
2014, «Rattraper et dépasser la Suisse». *Histoire de l'industrie horlogère japonaise de 1850 à nos jours*, Neuchâtel : Alphil.
2015a, «Comment la "haute horlogerie" est devenu un concept marketing». *Le Temps*, vendredi 16 janvier 2015.
2015b, «Franc fort : les leçons de la crise horlogère de 1975-1985», *Le Temps*, mardi 3 février 2015.
2016 [à paraître], *L'invention du luxe. Histoire de l'horlogerie genevoise*, Neuchâtel : Alphil.
- DOWNNEY Greg
2005, *Learning Capoeira : Lessons in Cunning from an Afro-Brazilian Art*, Oxford : Oxford University Press.

2007, «Seeing Without Knowing, Learning With the Eyes: Visuomotor “Knowing” and the Plasticity of Perception», in HARRIS Mark (éd.), *Ways of Knowing: New Approaches in the Anthropology of Knowledge and Learning*, New York & Oxford: Berghahn Books, p. 222-241.

DOWNEY Greg et LENDE Daniel H. (éd.)

2013, *The Encultured Brain. An Introduction to Neuroanthropology*, Cambridge: MIT Press.

ELLEN Roy, LYCETT Stephen J. et JOHNS Sarah E.

2013, *Understanding Cultural Transmission in Anthropology. A Critical Synthesis*, Oxford & New York: Berghahn Books.

ERNY Pierre

1993, «Chevallier (Denis) (dir.), “Savoir-faire et pouvoir transmettre”», *Revue française de pédagogie*, 102 [en ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1993_num_102_1_2518_t1_0118_0000_2 [consulté le 22 septembre 2014].

ESCHMANN Fabrice

2011a, «Notre Atelier Cabinotiers respecte les mêmes règles qu’une banque privée: entretien avec Juan-Carlos Torres», *Trajectoire*, repris in *WtheJournal* [en ligne], <http://www.wthejournal.com/news/view/notre-atelier-cabinotiers-respecte-les-memes-regles-quune-banque-privee> [consulté le 25 février 2016].

2011b, «Nous sommes à l’aube d’un grand défi pour l’industrie horlogère; entretien avec Antonio Calce», *Journal de la haute horlogerie*, jeudi 17 novembre 2011 [en ligne], <http://journal.hautehorlogerie.org/fr/points-of-view/interview/the-watch-industry-is-about-to-enter-one-of-its-greatest-challenges-em22em-3076/> [consulté le 25 août 2013].

2012, «Indispensable et infernal spiral», *Montres Passion*, <http://www.hebdo.ch/hebdo/montres-passion/indispensable-et-infernal-spiral> [consulté le 25 août 2013].

ETHNOLOGIE FRANÇAISE

2000, *Envers et revers de la transmission*, 30(3).

EYFERTH Jacob

2009, *Eating Rice from Bamboo Roots: The Social History of a Community of Handicraft Papermakers in Rural Sichuan, 1920-2000*, Cambridge: Harvard University Press.

FABRE Daniel

2007, «Genèses de l’anthropologie: le paradigme des derniers», Cours donné dans le cadre du *Séminaire du Laboratoire d’anthropologie et d’histoire de l’institution de la culture (LAHIC): L’institution de la culture*, années 2007-2010, Paris: LAHIC.

2008, «À propos de la forme scolaire de transmission», Contribution présentée le 24 janvier 2008, dans le cadre du *Séminaire du Laboratoire d’anthropologie et d’histoire de l’institution de la culture (LAHIC): L’institution de la culture*, année 2007-2008, Paris: LAHIC.

FABRE Daniel et IUSO Anna

2009, *Les monuments sont habités*, Paris: Éditions de la Maison des sciences de l’homme.

FALLET Estelle et CORTAT Alain

2001, *Apprendre l’horlogerie dans les montagnes neuchâteloises, 1740-1810*, La Chaux-de-Fonds: Musée international d’horlogerie & Éditions Institut l’homme et le temps.

FALLET Estelle et SIMONIN Antoine

2010, *Dix écoles d’horlogerie suisses: chefs-d’œuvre de savoir-faire*, Neuchâtel: Simonin.

FAURE Sylvia

2000, *Apprendre par corps: socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris: Éditions La Dispute.

2002, «Les cadres sociaux de l'incorporation», *Le Passant ordinaire*, 42 [en ligne], <http://www.passant-ordinaire.com/revue/42-504.asp> [consulté le 31 janvier 2012].

FEUZ Baptiste

2013, *Multiplication des confrontations à l'image: la cognition distribuée en appui à l'apprentissage du savoir-faire horloger*, mémoire de master, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

FOUCAULT Michel

1976, *Histoire de la sexualité. I: La volonté de savoir*, Paris: Gallimard.

1977, «Pouvoirs et stratégies» (entretien avec J. Rancière), *Les Révoltes logiques*, 4, p. 89-97.

1994, «Le jeu de Michel Foucault», *Dits et écrits*, tome 2, Paris: Gallimard [1^{re} éd. 1977], p. 298-329.

2008, «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», in FOUCAULT Michel, *Philosophie: anthologie*, Paris: Gallimard [1^{re} éd. 1971], p. 393-423.

FRAGOMICHELAKIS Michel

1994, *Culture technique et développement régional: les savoir-faire dans l'Arc jurassien*, thèse de doctorat, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

GARUFO Francesco

2011, *L'emploi du temps: l'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930-1980)*, thèse de doctorat, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

GESLIN Philippe

1996, «Synthèse du colloque international Culture et usages du corps», *Annales de la fondation Fyssen*, 11, p. 72-81.

2002a, *L'apprentissage des mondes. Une anthropologie appliquée aux transferts de technologies*, Paris & Toulouse: Éditions de la Maison des sciences de l'homme & Octarès.

2002b, «Les formes sociales d'appropriations des objets techniques ou le paradigme anthropotechnologique», *Ethnographiques.org*, 1 [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2002/Geslin.html> [consulté le 30 août 2014].

2002c, «Les objets sont notre plomb dans la tête. Efficacités en actions, innovations en usages», *Techniques et Culture*, 40, p. 67-80.

2006, «Anthropologie des techniques», in MESURE Sylvie *et al.*, *Dictionnaire des Sciences humaines*, Paris: PUF, p. 1160-1162.

2007a, «Les visages du garde-temps. Éléments pour une anthropologie du design», in BABEY Nicolas, GESLIN Philippe et KUENZI Claude-Alain (éd.), *Lire l'heure demain*, HES-SO: Genève, p. 30-47.

2010, «Expériences du temps et nouvelles valeurs: Changer nos impatiences», in ZORIK Kalust et COURVOISIER François (éd.), *L'utilisateur horloger dans un monde en mutation*, Lausanne: Éditions LEP, p. 209-215.

2012, «La circulation des hommes et des techniques. Réflexions sur l'anthropotechnologie», *LABOREAL*, VIII(2), <http://laboreal.up.pt/fr/articles/a-circulacao-dos-homens-e-das-tecnicas-reflexoes-sobre-a-antropotecnologia/> [consulté le 30 août 2014].

GESLIN Philippe et SALEMBIER Pascal

2002, «La fleur, l'épice : usage social du corps et communauté de pratique dans la relance de produits "authentiques"», in BRIL Blandine et ROUX Valentine (éd.), *Le geste technique : réflexions méthodologiques et anthropologiques*, Ramonville-Saint-Agne : Erès, p. 253-269.

GIRARDET François

2014, «L'inadéquation entre la projection de l'image au niveau de la communication et les prestations du SAV (retranscrit par Michel Cugnet)», in ZORIK Kalust et COURVOISIER François (éd.), *Services après-vente horlogers : nouvelles exigences*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP, p. 143-150.

GIRARDIER Sandrine

2012, «Les Jaquet-Droz et Leschot : un mythe historiographique ?», in DECORZANT Yann *et al.*, *Le "Made in Switzerland" : mythes, fonctions et réalités*, Bâle : Schwabe, p. 55-69.

GIRAUD Claude

2005, *Du secret. Contribution à une sociologie de l'autorité et de l'engagement*, Paris : L'Harmattan.

GLASMEIER Ami K.

2000, *Manufacturing Time : Global Competition in the Watch Industry, 1795-2000*, New York : Guilford.

GOODY Jack

1979, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : Éditions de Minuit.

1986, *La Logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Paris : Armand Colin.

GOWLLAND Geoffrey

2016 (à paraître), *Reinventing Craft in China : the Contemporary Politics of Yixing Zisha Ceramics*, Canon Pyon : Sean Kingston Publishing.

GRANDJEAN Joël

2010, «Swissmade, un faux combat», publié sur le site *Horlogerie-suisse*, http://www.horlogerie-suisse.com/billet-horloger-joel/swissmade-un_faux_combat-0842230410.html [consulté le 15 janvier 2015].

2012, «Mouvements. Le graal de l'horlogerie suisse», *Heure Suisse*, 12 juillet 2012, republié sur le site de *Worldtempus*, <http://fr.worldtempus.com/article/tech-report/mouvements-le-graal-de-lhorlogerie-suisse> [consulté le 15 janvier 2015].

2013, «Images stériles», publié sur le site *Horlogerie-suisse*, http://www.horlogerie-suisse.com/billet-horloger-joel/salles_blanches_en_horlogerie-image_sterile-1259161010.html [consulté le 15 janvier 2015].

GRASSEN Christina

2009, *Developing Skill, Developing Vision : Practices of Locality at the Foot of the Alps*, New York & Oxford : Berghahn Books.

2016 [à paraître], *The Heritage Arena : Reinventing Cheese in the Italian Alps*, New York & Oxford : Berghahn Books.

GREENFIELD Patricia et LAVE Jean

1982, «Cognitive Aspects of Informal Education», in WAGNER Daniel A. et STEVENSON Harold W. (éd.), *Cultural Perspectives on Child Development*, San Francisco : W.H. Freeman and Company, p. 181-207.

GROTH Stefan

2012, *Negotiating Tradition: The Pragmatics of International Deliberations on Cultural Property*, Göttingen: Göttingen University Press.

GUATTARI Félix

2002, *La philosophie est essentielle à l'existence humaine. Entretiens avec Antoine Spire*, Paris: Éditions de l'Aube.

HAFSTEIN Valdimar T.

2007, «Claiming Culture: Intangible Heritage Inc., Folklore©, Traditional Knowledge™», in HEMME Dorothee, TAUSCHEK Markus et BENDIX Regina (éd.), *Prädikat "HERITAGE": Wertschöpfungen aus kulturellen Ressourcen*, Berlin: LIT Verlag, p. 75-100.

2011, «Wrestling With the Past: National Culture, Heritage, and the Male Body», Coomunication au congrès SIEF2011, Société internationale d'ethnologie et de folklore, 10^e édition, 17-21 avril 2011, Lisbonne.

HALBWACHS Maurice

1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris: Alcan.

HANSENS Nicolas

2008, *Which International Marketing for Luxury Goods? The Case of the Swiss Watch Industry in China*, mémoire de master, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

HARRIS Mark

2007, «Introduction», in HARRIS Mark (éd.), *Ways of Knowing: Anthropological Approaches to Crafting Experience and Knowledge*, New York & Oxford: Berghahn Books, p. 1-24.

HARRIS Mark (éd.)

2007, *Ways of Knowing: Anthropological Approaches to Crafting Experience and Knowledge*, New York & Oxford: Berghahn Books.

HARTOG François

2002, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris: Éditions du Seuil.

HEINICH Nathalie

2005, *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris: Gallimard.

2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris: Éditions de la MSH.

HEINICH Nathalie et SHAPIRO Roberta (dir.)

2012, *De l'artificiation. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris: Éditions de l'EHESS.

HERTZ Ellen

2000, «Stock Markets as Simulacra: Observation That Participates: Soft realities», *Tsantsa*, 5, Société suisse d'ethnologie, p. 40-50.

2002, «Le matrimoine», in GONSETH Marc-Olivier et al. (éd.), *Le musée cannibale*, Neuchâtel: MEN, p. 153-168.

2004, «Anthropologie et ethnologie du proche», Leçon inaugurale de Mme Ellen Hertz, le 23 avril 2004, in *Chroniques universitaires* de l'UNINE 2003-2004, p. 81-95.

2009, «L'événement: l'espace-temps de la reconnaissance», in SAILLANT Francine (éd.), *Réinventer l'anthropologie? Les sciences de la culture à l'épreuve des globalisations*, Montréal: Liber, p. 205-220.

- 2011, «On ne naît pas “femme cuisinière” on le devient: genre et transmission culturelle à l’Unesco», in ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éd.), *Transmettre quel(s) patrimoine(s)*, actes du colloque international tenu à l’Université de Toulouse, 16-18 juin 2010, Paris: Michel Houdiard, p. 223-238.
- HERTZ Ellen et CHAPPAZ-WITHNER Suzanne
- 2012, «Introduction: le “patrimoine” a-t-il fait son temps?», *Ethnographiques.org*, 24, Ethnographies des pratiques patrimoniales: temporalités, territoires, communautés [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz,Chappaz-Wirthner> [consulté le 10 novembre 2014].
- HERTZ Ellen et GONSETH Marc-Olivier
- 2008, «Quelques réflexions anthropologiques sur un territoire émergent: le patrimoine culturel immatériel», *Bulletin de l’Académie suisse des sciences humaines et sociales*, 3, p. 28-32.
- HERZFELD Michael
- 2004, *The Body Impolitic: Artisans and Artifice in the Global Hierarchy of Value*, Chicago: University of Chicago Press.
- 2007, «Deskilling, “Dumbing Down”, and the Auditing of Knowledge in the Practical Mastery of Artisans and Academics: An Ethnographers Response to a Global Problem», in HARRIS Mark (éd.), *Ways of knowing: anthropological approaches to crafting experience and knowledge*, New York & Oxford: Berghahn Books, p. 91-112.
- HOBBSBAWM Eric
- 1983, «Introduction: Inventing Traditions», in HOBBSBAWM Eric et RANGER Terence (éd.), *The Invention of Tradition*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 1-14.
- 1995, «Inventer des traditions», *Enquête. Usages de la tradition* [en ligne], <http://enquete.revues.org/document319.html> [consulté le 2 octobre 2012].
- HUTCHINS Edwin
- 1995, *Cognition in the Wild*, Cambridge: MIT Press.
- ICHIJO Atsuko et RANTA Ronald
- 2016, *Food, National Identity and Nationalism. From Everyday to Global Politics*, London & New York [etc.]: Palgrave Macmillan.
- INGOLD Tim
- 1986, *The Appropriation of Nature: Essays on Human Ecology and Social Relations*, Manchester: Manchester University Press.
- 2000, *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London: Routledge.
- 2001, «From the Transmission of Representations to the Education of Attention», in WHITEHOUSE Harvey (éd.), *The Debated Mind. Evolutionary Psychology versus Ethnography*, Oxford & New York: Berg, p. 113-153.
- 2010, «To Learn is to Improvise a Movement Along a Way of Life», conférence donnée lors du cycle *The Study of Cognition and Culture Today; Lecture Series*, London School of Economics and Political Science, Anthropology Department, 27 avril 2010, <http://www.youtube.com/watch?v=lDaaPaK-N5o> [consulté le 14 octobre 2014].
- 2013, «Copying, Inscription and Creative Performance», *Résumé d’une conférence prononcée au Laboratoire d’anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS)*, jeudi 14 novembre 2013, Paris.

INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.)

1999, *Apprendre, créer, transmettre ; la formation des horlogers : passé et présent*, Actes du Colloque du Locle, 20-21 novembre 1998, La Chaux-de-Fonds: Musée international d'horlogerie & Éditions Institut l'homme et le temps.

JABERG Samuel

2014, «La fin des années folles pour l'horlogerie suisse», *Swissinfo.ch* [en ligne], <http://www.swissinfo.ch/fr/la-fin-des-années-folles-pour-l-horlogerie-suisse/38188502> [consulté le 26 janvier 2015].

JACOB Christian (éd.)

2011, *Lieux de savoirs. Volume 2 : Les mains de l'intellect*, Paris: Albin Michel.

JACQUES-JOUVENOT Dominique et SCHEPENS Florent

2009, «La transmission des savoirs professionnels: enjeux méthodologiques et théoriques», in BURNAY Nathalie et KLEIN Annabelle, *Figures contemporaines de la transmission*, Namur: Presses universitaires de Namur.

JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE MARCHISET Gilles (dir.)

2012, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris: L'Harmattan.

JAMIN Jean

1979, *Les lois du silence ; essai sur la fonction sociale du secret*, Paris: Maspero.

JEANJEAN Agnès

2006, *Basses Œuvres : une ethnologie du travail dans les égouts*, Paris: Éditions du CTHS.

JEANNERAT Hugues

2012, *Production, consommation et valeur économique : vers une approche territoriale du marché*, thèse de doctorat, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

JEANNERAT Hugues et CREVOISIER Olivier

2009, «From Proximity to Multi-Location Territorial Knowledge Dynamics: The Case of the Swiss Watch Industry», in ROTH Steffen (éd), *Non-technological and Non-economic Innovations : Contribution to a Theory of Robust Innovation*, Berne: Peter Lang, p. 227-449.

2011, «Non-Technological Innovations and Multi-local Territorial Knowledge Dynamics in the Swiss Watch Industry», *International Journal of Innovation and Regional Development*, 3, p. 26-44.

JEANNOT Michel

2013, «Patek Philippe, la belle indépendante», *Bilan*, 24 avril 2013.

2014, «Le clan du silicium», *WThe Journal* [en ligne], <http://www.wthejournal.com/news/view/le-clan-du-silicium> [page consultée le 21 octobre 2014].

JÉQUIER François

1972, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers : Fleurier Watch Co SA : de l'atelier familial du XIX^e aux concentrations du XX^e siècle*, Neuchâtel: Éditions La Baconnière.

1977, «L'horlogerie du Jura: évolution des rapports de deux industries frontalières des origines au début du XIX^e siècle», in *Frontières et contacts de civilisation : colloque universitaire franco-suisse* (Besançon-Neuchâtel, octobre 1977), Neuchâtel: Éditions La Baconnière.

1983, *De la forge à la manufacture horlogère : (XVIII^e-XX^e siècles) : cinq générations d'entrepreneurs de la vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise.

JORION Paul et DELBOS Geneviève

1984, *La Transmission des savoirs*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

JOURDAIN Anne

2014, *Du cœur à l'ouvrage : les artisans d'art en France*, Paris : Belin.

JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE

2010, *Making Knowledge : Explorations of the Indissoluble Relation Between Mind, Body and Environment*, Special Issue of the *Journal of the Royal Anthropological Institute*, MARCHAND Trevor (éd.), Oxford : Wiley-Blackwell.

JOUSSE Marcel

1969, *L'anthropologie du geste*, Paris : Éditions Resma.

JULIEN Marie-Pierre

2006, « Techniques du corps », in ANDRIEU Bernard (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris : Éditions du CNRS.

2014, « Techniques corporelles, culture matérielle et identifications en situations », in DURAND M. et al., *L'apprentissage des techniques corporelles*, Paris : PUF.

JULIEN Marie-Pierre et ROSSELIN Céline

2003, « C'est en laquant qu'on devient laqueur. De l'efficacité du geste à l'action sur soi », *Techniques & Culture*, 40 [en ligne], <http://tc.revues.org/1454> [consulté le 17 septembre 2014].

2005, *La culture matérielle*, Paris : Éditions La Découverte.

JULIEN Marie-Pierre et ROSSELIN Céline (éd.)

2009, *Le sujet contre les objets... tout contre : ethnographies de cultures matérielles*, Paris : Éditions du CTHS.

JULIEN Marie-Pierre, ROSSELIN Céline et WARNIER Jean-Pierre

2009, « "Subjectivité", "subjectivation", "sujet" : dialogue », in JULIEN Marie-Pierre et ROSSELIN Céline (éd.), *Le sujet contre les objets... tout contre : ethnographies de cultures matérielles*, Paris : Éditions du CTHS, p. 111-168.

JULIEN Marie-Pierre et WARNIER Jean-Pierre (éd.)

1999, *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris : L'Harmattan.

KARPIK Lucien

2007, *L'économie des singularités*, Paris : Gallimard.

KEBIR Leïla et CREVOISIER Olivier

2004, *Ressources culturelles et développement régional : le cas du patrimoine culturel horloger*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel & Éditions de l'Institut de recherches économiques et régionales.

KIRSCHENBLATT-GIMBLETT Barbara

1998, *Destination Culture : Tourism, Museums and Heritage*, Berkeley : University of California Press.

2004, « Intangible Heritage as Metacultural Production », *Museum International*, 56 (1-2), p. 52-65.

KUENZI Pierre-Alain

2007, « La publicité horlogère : une histoire iconographique. Étude croisée des marques, de leurs produits et de leurs publics aux XX^e et XXI^e siècles », in BABEY Nicolas, GESLIN Philippe et KUENZI Claude-Alain (éd.), *Lire l'heure demain*, HES-SO : Éditions Genève, p. 6-111.

LACHAT Stéphanie

2014, *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel: Alphil.

LANDES David

1983, *L'heure qu'il est: les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris: Gallimard.

LATOUR Bruno

1985, «Les “vues” de l'esprit: une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques», *Culture Technique*, 14, p. 5-29.

2007, «Une sociologie sans objet; remarques sur l'interobjectivité», in DEBARY Octave et TURGEON Laurier (éd.), *Objets et mémoires*, Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 37-58.

LATOUR BRUNO et WOOLGAR STEVEN

1988, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris: Éditions La Découverte.

LAVE Jean

1988, *Cognition in Practice: Mind, Mathematics and Culture in Everyday Life*, Cambridge: Cambridge University Press.

2011, *Apprenticeship in Critical Ethnographic Practice*, Chicago: University of Chicago Press.

LAVE Jean et WENGER Étienne

1991, *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge: Cambridge University Press.

LE BÉ Philippe

2007, «Recherche personnel, désespérément», *L'Hebdo*, 3 mai 2007.

LENCLUD Gérard

1987, «La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de “tradition” et de “société traditionnelle” en ethnologie», *Terrains*, 9, p. 110-123.

1994, «Qu'est-ce que la tradition?», in DETIENNE Marcel (éd.), *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité*, actes du colloque organisé par le groupe de recherche CNRS-EPHE, Histoire et anthropologie (Taormina, 10-12 septembre 1992), Paris: Albin Michel, p. 25-44.

LEROI-GOURHAN André

1981, *Le geste et la parole 1: Technique et langage*, Paris: Albin Michel.

LESSAULT Bertrand

2004, «François Hartog. Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps», *L'orientation scolaire et professionnelle*, 33(3), p. 479-483.

LÉVINE Jacques et DEVELAY Michel

2003, *Pour une anthropologie des savoirs scolaires: de la désappartenance à la réappartenance*, Issy-les-Moulineaux: ESF.

LÉVI-STRAUSS Claude

1999, «Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss», in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris: PUF [1^{re} édition 1950], p. IX-LII.

LIENGME Marie-Jeanne

1994, *Le sens de la mesure; l'émergence d'un discours historique centré sur l'industrie horlogère neuchâteloise*, mémoire de licence en histoire, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

LIENGME Marie-Jeanne et BARRELET Jean-Marc

1996, «L'évolution des structures de production dans l'industrie horlogère des Montagnes jurassiennes à la fin du XIX^e siècle. Une mutation escortée par l'histoire», in PFISTER Ulrich, STUDER Brigitte et TANNER Jakob, *Le travail en mutation : interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Âge à nos jours*, Zurich : Chronos, p. 49-64.

LIN YI-CHIEH Jessica.

2011, *Fake Stuff: China and the Rise of Counterfeit Goods*, New York : Routledge.

LURY Celia

2004, *Brands : the Logos of the Global Economy*, London [etc.] : Routledge.

MAILLARD Pierre

2010, «La planète horlogère suisse en mouvements – 1^{re} partie», *Europa Star Première*, 12(4) [en ligne], <http://www.europastar.com/premiere/1004082658-la-planete-horlogere-suisse-en-mouvements-1ere.html> [consulté le 26 juin 2016].

2013, «L'horlogerie 2012-2013 : Consolidation des empires», *Europa Star Première*, 15(2) [en ligne], <http://www.europastar.com/premiere/1004086109-retropective-1-horlogerie-2012-2013.html> [consulté le 26 juin 2016].

MAKOVICKY Nicolette

2010, «Something to Talk About: Notation and Knowledge Making Among Central Slovak Lace-Makers», in MARCHAND Trevor (éd.), *Making Knowledge, special issue of Journal of the Royal Anthropological Institute*, Oxford : Wiley-Blackwell, p. 80-99.

MARCHAND Trevor

2001, *Minaret Building and Apprenticeship in Yemen*, Richmond : Curzon.

2002a, «Defining "Tradition" in the Context of Yemen's Building Trade», *Al-Masar Journal*, 3(1), p. 3-25.

2002b, «In the Shadow of a Master», *The British Yemeni Society Journal*, 10, p. 8-15.

2003, «A Possible Explanation for the Lack of Explanation; or "Why the Master Builder Can't Explain What He Knows": Introducing the Informational Atomism Against a "Definitional" Definition of Concepts», in POTTIER Johan *et al.* (éd.), *Negotiating Local knowledge*, London : Pluto Press, p. 30-50.

2007, «Fortifying Futures on Blessed Foundations: Masons, Secrets and Guarantees in Djenné», *Mande Studies*, 7, p. 89-98.

2008, «Muscles, Morals and Mind: Craft Apprenticeship and the Formation of Person», *British Journal of Educational Studies*, 56(3), p. 245-271.

2009a, *The Masons of Djenné*, Bloomington Indiana : Indiana University Press.

2009b, «Negotiating License and Limits: Expertise and Innovation in Djenné's Building Trade», *Africa*, 79(1), p. 71-91.

2010a, «Preface and Introduction: Making Knowledge», *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 16(1), p. 1-21.

2010b, «Embodied Cognition and Communication: Studies with British Fine Woodworkers», *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 16(1), p. 100-120.

2011, «Negotiating Tradition in Practice: Mud Masons and Meaning-making in Contemporary Djenné», in TEUTONICO Jeanne Marie (éd.), *Terra 2008 Proceedings*, Los Angeles : The Getty Conservation Institute and Trust Publications.

- 2012, «Knowledge in Hand: Explorations of Brain, Hand and Tool», in FARDON Richard, MARCHAND Trevor, NUTTALL Mark *et al.* (éd.), *Handbook of Social Anthropology*, p. 260-269. London: Sage.
- 2013, «The Djenné Mosque: World Heritage and Social Renewal in a West African Town», in VERKAAIK Oskar (éd.), *Religious Architecture: anthropological perspectives*, Amsterdam: Amsterdam University Press, p. 117-148.
- 2014, «Skill and Aging: Perspectives from Three Generations of English Woodworkers», in HALLAM Elizabeth et INGOLD Tim (éd.), *Making and Growing: Anthropological Studies of Organisms and Artefacts*, Farnham & Surrey: Ashgate, p. 183-202.
- MARCHAND Trevor (éd.)
- 2016, *Craftwork as Problem Solving: Ethnographic Studies of Design and Making*, Farnham & Surrey: Ashgate.
- MARCHAND Trevor et KRESSE Kai (éd.)
- 2009, *Knowledge in Practice: Expertise and the Transmission of Knowledge*, Edinburgh: Edinburgh University Press.
- MARCHÉS SYSTÈMES MANAGEMENT (MSM)
- 2011, «Il n'y a pas de haut de gamme sans machines-outils», 2(2011), 18 mars 2011.
- MARSCHALL Tobias
- 2012, *La Fabrique, l'horlogerie à Genève, une perspective*, mémoire de bachelor, Neuchâtel: Université de Neuchâtel.
- MARTI Laurence
- 1996, *La grande famille, pratiques, représentations et identités horlogères dans le Jura suisse*, thèse de doctorat, Lyon: Université Lumière Lyon.
- 1999, «Le retour aux origines: approche socio-anthropologique du développement industriel horloger dans les Montagnes neuchâteloises», *Revue suisse de sociologie*, 25(2), p. 183-215.
- 2003, *L'invention de l'horloger: de l'histoire au mythe de Daniel JeanRichard*, Lausanne: Antipodes & Société d'histoire de la Suisse romande.
- 2004, *Participation et non-participation à la formation continue professionnelle: l'exemple des horlogers et horlogères ainsi que des cuisiniers et cuisinières*, Berne [etc.]: Direction du programme PNR 43 [etc.].
- MATILE François
- 1999, «Comment la formation s'adapte aux mutations de l'industrie: du retour du guillocheur à la renaissance de l'ingénieur-horloger», in INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.), *Apprendre, créer, transmettre: la formation des horlogers: passé et présent*, Actes du Colloque du Locle, 20-21 novembre 1998, La Chaux-de-Fonds: Musée international d'horlogerie & Éditions Institut l'homme et le temps.
- MAUSS Marcel
- 1960, «Les techniques du corps», in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris: PUF, p. 363-386.
- MAYAUD Jean-Luc et HENRY Philippe (éd.)
- 1995, *Horlogeries: le temps de l'histoire. Actes du Séminaire du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques* (Neuchâtel-Besançon, 1993-1994), Besançon: Annales littéraires de l'Université de Besançon.

MÉGEVAND Julie

2014, «Horlogerie suisse. Un secteur qui résiste», *Montres le Guide 2014*, <http://www.wthejournal.com/pages/horlogerie-suisse-un-secteur-qui-resiste1> [page consultée le 7 septembre 2015].

MEYER David

2000, *Hong Kong as a Global Metropolis*, Cambridge: Cambridge University Press.

MICHAUD Yves

2013, *Le nouveau luxe : expériences, arrogance, authenticité*, Paris: Stock.

MITCHELL Richard G.

1993, *Secrecy and Fieldwork*, Newbury Park & London [etc.]: Sage.

MORIN Olivier

2011, *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*, Paris: Odile Jacob.

MUNZ Hervé

2011a, «L’“artisanat traditionnel” dans l’horlogerie suisse: une catégorie introuvable?», *Schweizer Volkskunde = Folklore suisse = Folclore svizzero*, 101(1), Basel, p. 8-13.

2011b, «Le savoir-faire et le savoir-taire. Du secret et de la transmission dans les pratiques horlogères de l’Arc jurassien suisse», in ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éd.), *Transmettre quel(s) patrimoine(s)*, actes du colloque international tenu à l’Université de Toulouse, 16-18 juin 2010, Paris: Michel Houdiard, p. 86-96.

2011c, «Les (im)mobiles frontières du patrimoine horloger de l’Arc jurassien», in WASTL-WALTER Doris et RÉRAT Patrick, *Géo-Regards, mobilité et développement transfrontalier*, Neuchâtel: Alphil, p. 43-58.

2012a, «L’“ébauche” du geste. Apprentissage horloger et (trans)formation des corps», *Tsanta*, 17, p. 168-172.

2012b, «La fabrication et les usages politiques du “patrimoine horloger” dans le Pays de Neuchâtel», *Ethnographiques.org*, 24, *Ethnographies des pratiques patrimoniales: temporalités, territoires, communautés* [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2012/Munz> [consulté le 15 septembre 2014].

2012c, «Le geste horloger comme patrimoine immatériel de l’Arc jurassien suisse?», in *Connaissances no(s) limite(s)*, Actes du 1^{er} congrès de l’Association française d’ethnologie et d’anthropologie (AFEA) [en ligne], 21-24 septembre 2011, Paris, <http://afea2011.sciencesconf.org/browse/author?authorid=191067> [consulté le 24 février 2016].

2012d, «Les corps en héritage? Compétences horlogères et constructions patrimoniales dans l’Arc jurassien suisse», in Présentation du colloque *Re-membering the Body*, 6-8 septembre 2012, Neuchâtel: Institut d’ethnologie de l’Université de Neuchâtel, <https://www2.unine.ch/ethno/page-31299.html> [consulté le 24 février 2016].

2013, «Du “patrimoine horloger” comme écran», in MEN, *Hors-Champs*, catalogue d’exposition, Neuchâtel: MEN, p. 154-159.

2014a, «Foucault à l’usage d’un ethnologue. Ethnographie et généalogie d’un dispositif patrimonial dans le monde horloger suisse», in BERT Jean-François et LAMY Jérôme, *Michel Foucault, un héritage critique*, Paris: Presses du CNRS, p. 197-205.

2014b, «Le silence des fabriques. Réflexions sur l’absence du “savoir-faire horloger” de la liste du patrimoine immatériel neuchâtelais», in HERTZ Ellen et WOBMANN-RICHARD Fanny

- (éd.), *Complications neuchâteloises : histoire, territoire, patrimoine*, Neuchâtel : Alphil, p. 137-157.
- 2014c, «Pas si suisse que ça, l'horlogerie suisse», *WThe Journal*, <http://www.wthejournal.com/news/view/pas-si-suisse-que-ca-lhorlogerie-suisse> [consulté le 7 août 2014].
- 2014d, «La valorisation du patrimoine horloger comme facteur de perte du savoir-faire? Enquête sur le point de vue des gens de métier», *Bulletin de la Société suisse de chronométrie*, 76, septembre 2014, p. 23-27.
- 2014e, «Savoir taire pour faire vendre? Quelques hypothèses sur le secret affiché par les marques horlogères», *Horlogerie-suisse* [en ligne], <http://www.horlogerie-suisse.com/horlomag/billet-horloger/00231/savoir-taire-pour-faire-vendre-quelques-hypotheses-sur-le-secret-affiche-par-les-marques-horlogeres> [consulté le 15 septembre 2014].
- 2014f, «La chair(e) de l'horlogerie "authentique". Les théâtralisations du corps des praticien(ne)s dans la communication publicitaire des marques à la Foire de Bâle», *Tsantsa*, 19, Société suisse d'ethnologie, p. 104-115.
- 2014g, «Patrimonialiser et transmettre. Les mises en patrimoine de l'horlogerie en Suisse et leurs effets sur les gens de métier», in ANDRIS Silke et EGGMANN Sabine, *Archives suisses du folklore*, Bâle : Société suisse des traditions populaires, p. 200-220.
- 2015a, «La captation patrimoniale des savoir-faire horlogers au risque de leur transmission», *Ethnologies*, 2014(2), p. 362-385.
- 2015b, «La Guerre de l'espace. Patrimonialisations de l'horlogerie et enjeux de valorisation territoriale en Suisse», in *Traditions vivantes*, volume 2, Berne : OFC, p. 181-188.
- 2015c, *Les chair(e)s de transmission. Apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse*, thèse de doctorat, Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- 2016a, «Swiss(ness) made in (Greater) China ou les mécanismes de la globalisation», *Tsantsa*, 21, p. 144-149 .
- 2016b [à paraître], «Crafting Time, Making Luxury: Heritage Regime and Artisan Revival in the Swiss Watches Industry (1975-2014)», in DONZÉ Pierre-Yves et FUJIOKA Rika (dir.), *Global Luxury: Organizational Change and Emerging Markets in the Luxury Since the 1970's*, Basingstoke et New York : Palgrave Macmillan.
- MUNZ Hervé et GESLIN Philippe
2010, «Le patrimoine culturel immatériel à l'épreuve des savoir-faire horlogers de l'Arc Jurassien», *Museums.ch*, 5, AMS, ICOM-Suisse, p. 26-29.
- MUSEE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL (MEN)
2013, *Hors-Champs*, catalogue d'exposition, Neuchâtel : MEN.
- MUSEE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE (MIH)
1987, *La main et l'outil*, Exposition temporaire du 27 mars au 27 septembre 1987, La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie.
- NADER Laura
1972, «Up the Anthropologist-Perspectives Gained From Studying Up», in HYMES Dell (éd.), *Reinventing Anthropology*, New York : Pantheon Books, p. 284-311.
- NIETZSCHE Friedrich
1966, «Préface», in NIETZSCHE Friedrich, *Généalogie de la Morale*, Paris : Gallimard [1^{re} éd. 1887].

NORA Pierre

2011, *Présent, nation, mémoire*, Paris : Gallimard.

NORA Pierre (éd.)

1984, *Les lieux de mémoire*, tome 1. *La république*, Paris : Gallimard.

NOYES Dorothy

1989, *The Uses of Tradition: Arts of Italian Americans in Philadelphia*, Philadelphia : Philadelphia Folklore Project and Samuel S. Fleisher Art Memorial.

2005, «Rites de liberté, rites de contrainte: fête populaire et transition politique en Catalogne dans les années 1970», *Bulletin d'histoire politique*, 14, p. 133-146.

2009, «Three Traditions», *Journal of Folklore Research*, 46, p. 233-268.

2011, «Necessity and Freedom in the Tradition Process», *Journal of Living Folklore*, 3, p. 3-13.

OAKLEY Peter

2015, «Ticking Boxes : (Re)constructing the Wristwatch as a Luxury Object», *Luxury : History, Culture, Consumption*, 1(2), p. 41-60.

2016, «The Politics of Industry». Communication à *Anthropology in London Day*, University College London, 14 juin 2016, Londres [non publié].

OPPLIGER Simone

1980, *Quand nous étions horlogers : images-portrait de mon pays*, Lausanne : Payot.

O'CONNOR Kaori

2009, «The Hawaiian Luau : Food as Transgression, Transformation, Tradition and Travel», *Food, Culture and Society*, 11(2), p. 149-172.

2013, *The English Breakfast : The Biography of a National Meal, with Recipes*, London : Bloomsbury Academic.

PARATTE Véronique

2003, *Marketing et publicité dans l'horlogerie : le cas de Longines de 1900 à 1962. Mémoire de licence*, mémoire de licence, Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

PASQUIER Hélène

2008, *La recherche et développement en horlogerie : acteurs, stratégies et choix technologiques dans l'Arc Jurassien (1900-1970)*, Neuchâtel : Alphil.

PERRET Thomas, BEYLER André, DEBELY Pierre, TISSOT Laurent et JEANNERET François (éd.)

2000, *Microtechniques et mutations horlogères. Clairvoyance et ténacité dans l'arc jurassien*, Hauterive : Attinger.

PERRIN Julie

2013, «(Dé)classer la “médecine populaire” en Suisse : de la suspicion de charlatanisme à la reconnaissance patrimoniale», *Anthropologie & Santé* [en ligne], 6, <http://anthropologie-sante.revues.org/1076> [consulté le 27 février 2016].

2014, «Le “patrimoine” comme économie des restes», *Tsantsa*, 19, Société suisse d'ethnologie, p. 27-37.

PETITAT André

2000, *Secret et lien social ; actes du colloque “Secret et société”*, Paris : L'Harmattan.

POTTE-BONNEVILLE Matthieu

2002, «Dispositif; Foucault prêt-à-porter». *Vacarme*, 18 [en ligne], <http://www.vacarme.org/article230.html> [consulté le 25 juin 2013].

POULOT Dominique

1997, *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris : Gallimard.

2006, *Une histoire du patrimoine en Occident XVIII^e-XX^e siècle : du monument aux valeurs*, Paris : PUF.

PRENTICE Rebecca

2012, «No One Ever Showed Me Nothing : Skill and Self-making Among Trinidadian Garment Workers», *Anthropology & Education Quarterly*, 43(4), p. 400-414.

PYNSON Joël

2008, «Le chronographe-bracelet calendrier : 1890-1990», *Chronométrophilia*, 63(1), p. 29-50.

QUÉRÉ Louis

1997, «La situation toujours négligée», *Réseaux*, 85, Toulouse : CENT.

RADJA Ivan

2010, «C'est quoi, au juste, la haute horlogerie?», *Le Matin Dimanche*, 27 novembre 2010.

RAUTENBERG Michel

2003, *La rupture patrimoniale*, Paris : Éditions À la croisée.

REITZ Maude

2011, *Je n'ai rien vu à Tchernobyl : le difficile traitement de la mémoire et de l'histoire de la catastrophe en Ukraine*, mémoire de licence, Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

REVEL Judith

2011, «Usages des lectures de Foucault», Colloque international *Usages de Foucault*, Bordeaux 3-5 mars 2011, <http://www.youtube.com/watch?feature=endscreen&v=fu4sfCIfe-b4&NR=1> [consulté le 12 décembre 2012].

REYMONDIN Charles-André, MONNIER Georges, JEANNERET Didier et PELARATTI Umberto

1998, *Théorie d'horlogerie*, Neuchâtel : Fédération des écoles techniques de Suisse.

RICOEUR Paul

2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Éditions du Seuil.

ROTH Steffen (éd.)

2009, *Non-technological and Non-economic Innovations : Contribution to a Theory of Robust Innovation*, Bern : Peter Lang.

SALEMBIER Pascal, THEUREAU Jacques et RELIEU Marc (éd.)

2004, «Activité et Action/Cognition Située», *@CTIVITES*, 2(1), p. 1-10.

SAUTCHUK Carlos Emmanuel

2005, «Laguistas et Pescadores. L'apprentissage de la pêche dans une région côtière de l'Amazonie (Vila Sucuriçu, Brésil)», *Techniques et Culture*, 45, p. 161-186.

SCHALLER François

1991, «Les crises horlogères, y a-t-il une spécificité?», in CARDINAL Catherine *et al.*, *L'homme et le temps en Suisse, 1291-1991*, La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie & Éditions Institut l'homme et le temps.

SCHOURER Frédéric

1914, *Les crises de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel (en tenant compte plus spécialement de La Chaux-de-Fonds)*, [La] Neuveville : Beerstecher.

SENELART Michel

2011, «Foucault et les "actes de vérités" du christianisme», Colloque international *Usages de Foucault*, Bordeaux 3-5 mars 2011, <http://www.youtube.com/watch?v=FGeccAewtFY> [consulté le 12 décembre 2012].

- SERMIER Caroline et PAPI Giulio
2006, *Finitions et décorations horlogères haut de gamme*, Le Brassus & Le Locle: Éditions Audemars Piguet et Renaud Papi.
- SIGAUT François
1991, «L'apprentissage vu par les ethnologues. Un stéréotype?», in CHEVALLIER Denis et CHIVA Isaac (éd.), *Savoir-faire et pouvoir transmettre: transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 33-42.
- SALON INTERNATIONAL DE LA HAUTE HORLOGERIE (SIHH)
2000, *Maître horloger. Une culture, un métier, un art*, Genève: Fondation de la haute horlogerie.
- SILVERSTEIN Michael et FISKE Neil
2008, *Trading Up: Why Consumers Want New Luxury Goods and How Companies create them*, New York: Portfolio.
- SIMMEL Georg
1996, *Secret et sociétés secrètes*, Paris: Circé [1^{re} édition 1908].
- SIMONI Valério
2009, «Scaling Cigars in the Cuban Tourism Economy», *Etnográfica*, 13(2), p. 417-438.
- SMITH Laurajane et AKAGAWA Natsuko (éd.)
2009, *Intangible Heritage*, New York: Routledge.
- SOUGY Nadège
2005, «Entre protection et identification: la marque des montres suisses», in ALLÉRÈS Danielle, *Marques de luxe, significations et contenu*, *Economica*, p. 29-43.
2014, «Swiss Made of the World, Places of Origin and Haute Horlogerie in Global Markets in the 21st Century», communication réalisée dans le cadre du colloque international intitulé *Global Luxury. Organizational change and emerging markets in the luxury industry since the 1970s* par Pierre-Yves Donzé, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, 5-7 novembre 2014.
- SOUGY Nadège (éd.)
2013, *Luxe et internationalisation (xvi^e-xx^e siècles)*, Neuchâtel: Alphil.
- SPOSITO Maylis
2013, «Transmission et trajectoires biographiques symptomatiques: le cas des femmes dans les carrières scientifiques et techniques non mixtes», *Sociologies pratiques*, 2(27), p. 171-172.
- STROOBANTS Marcelle
1993, *Savoir-faire et compétences au travail: une sociologie de la fabrication des aptitudes*, Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- SUCHMANN Lucy
1987, *Plans and Situated Actions: the Problem of Human-Machine Communication*, New York: Cambridge University Press.
- THOMPSON Michael
1979, *Rubbish Theory. The Creation and Destruction of Value*, New York: Oxford University Press.
- TIRAN André
2014, «Prix, valeur et inégalités économiques: les leçons de l'histoire», communication réalisée dans le cadre du colloque international intitulé *Ça n'a pas de prix! Les dessous de la valeur du luxe*, organisé par Nadège Sougy, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, 21-22 novembre 2014.

TISSOT Laurent et BUJARD Jacques (éd.)

2008, *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin: Éditions La Chatière.

TJITSKE KALSHOVEN Petra

2010, « Things in the Making: Playing with Imitation », *Etnofoor*, 22(1), p. 59-74.

TJITSKE KALSHOVEN Petra et WHITEHOUSE Andrew

2010, « Something Borrowed, Something New? Practices and Politics of Imitation: an Introduction », *Etnofoor*, 22(1), p. 7-10.

TORNATORE Jean-Louis

2009, « L'espace de la mémoire, une approche anthropologique ou comment dépasser le concept de "lieu de mémoire" », in MAJERUS Benoît, MARGUE Michel et PEPORTE Pit (dir./hrsg.), *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire ». Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, Bruxelles [etc.]: Peter Lang.

2010, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, 55, p. 106-127.

2011, « Mais que se passe(nt)-il(s), au juste? Sur la relation au passé (patrimoine, mémoire, histoire, etc.) et ses amateurs », in CIARCIA Gaetano (éd.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris: Karthala, p. 75-91.

2012, « Retour d'anthropologie: « le repas gastronomique des Français ». Éléments d'ethnographie d'une distinction patrimoniale », *Ethnographiques.org*, 24, juillet 2012, Ethnographies des pratiques patrimoniales: temporalités, territoires, communautés [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2012/> Tornatore [consulté le 12 février 2016].

2015, « Ce à quoi nous tenons et dont nous dépendons. Continuité et extériorité de l'expérience patrimoniale », in CHEVENEZ Alain et PAGLIANTI NOVELLO Nanta (dir.), *L'invention de la valeur universelle exceptionnelle de l'UNESCO : une utopie contemporaine*, Paris: L'Harmattan, p. 226-244.

TRAN Van Troi

2012, *Manger et boire aux Expositions universelles. Paris 1889, 1900*, Rennes & Tours: Presses universitaires de Rennes & Presses universitaires François Rabelais.

TRÉBUCHET-BREITWEILER Anne-Sophie

2011, *Le travail du précieux. Une anthropologie économique des produits de luxe à travers les exemples du parfum et du vin*, thèse de doctorat, Paris: École nationale supérieure des Mines.

TREPS Marie

2000, « Transmettre: un point de vue sémantique », *Ethnologie française*, 30(3), p. 361-367.

TRUONG Yann, MCCOLL Rod et KITCHEN Philip J.

2009, « New Luxury Brand Positioning and the Emergence of Masstige Brands », *Brand Management*, 16(5-6), p. 375-382.

TURGEON Laurier et DEBARY Octave (éd.)

2007, *Objets et mémoires*, Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)

2003, *Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris: 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, 29 septembre-17 octobre 2003, <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006> [consulté le 10 juin 2012].

- VEYNE Paul
2008, *Foucault, sa personne, sa pensée*, Paris : Albin Michel.
- VIGARELLO Georges
2007, « Science du travail et imaginaire du corps », *Communications*, 81, p. 61-70.
- WACQUANT Loïc
2000, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille : Agone, Comeau et Nadeau Éditeurs.
- WARNIER Jean-Pierre
1999, *Construire la culture matérielle : l'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris : Presses universitaires de France.
- WARNIER Jean-Pierre et ROSSELIN Céline (éd.)
1996, *Authentifier la marchandise : anthropologie critique de la quête d'authenticité*, Paris : L'Harmattan.
- WEINER James F.
1995, « Anthropologists, Historians and the Secret of Social Knowledge », *Anthropology Today*, 11(5), p. 3-7.
- WENGER Etienne
1998, *Communities of Practice : Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge : Cambridge University Press.
- WEST Harry
2013, « Thinking Like a Cheese : Towards an Ecological Understanding of the Reproduction of Knowledge in Contemporary Artisan Cheesemaking », in ELLEN ROY, LYCETT Stephen J. et Johns Sarah E. (éd.), *Understanding Cultural Transmission in Anthropology. A Critical Synthesis*, Oxford & New York : Berghahn Books, p. 320-345.
- WHITEHOUSE Harvey
1995, *Inside the Cult : Religious Innovation and Transmission in Papua New Guinea*, Oxford : Oxford University Press.
- WHITEHOUSE Harvey (éd.)
2001, *The Debated Mind : Evolutionary Psychology Versus Ethnography*, Oxford : Berg.
- WISNER Alain
1997, *Anthropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique*, Toulouse : Octarès.
- WOTLING Patrick
2001, « Généalogie », in WOTLING Patrick, *Le vocabulaire de Nietzsche*, Paris : Ellipses.
- ZEMPLENI Andras
1996, « Savoir taire : du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres », *Gradhiva*, 20, p. 23-43.
- ZORIK Kalust et COURVOISIER François (éd.)
2013, *Le marketing expérientiel appliqué à l'horlogerie*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP.
2014, *Services après-vente horlogers : nouvelles exigences*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP.

GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS

Pour la confection de ce glossaire, je me suis servi de cinq sources distinctes en sus des différentes définitions que j'ai établies sur la base de mes enquêtes de terrain et de mes entretiens: le *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* de Berner (1961), la monographie issue de la thèse de doctorat de Blanchard (2011), le *Lexique* de la Fondation de la haute horlogerie²³⁴, l'ouvrage de synthèse de Donzé (2009) ainsi que divers documents produits par la CP (2001, 2004).

Achevage	Technique de mise au point des fonctions de l'échappement.
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle. Certification professionnelle de deux ans introduite au niveau fédéral en 2009. Elle permet à des jeunes gens réputés moins portés sur la théorie et bons en pratique de réaliser un cursus de formation professionnelle initiale raccourci et de devenir opérateurs en horlogerie.
Ajustement	Terme employé par les gens de métier pour désigner le principe qui consiste à adapter manuellement ou à l'aide d'outils de main la disposition des composants du mouvement lors de leur assemblage. Il ne s'agit pas nécessairement de les retoucher mais simplement de changer leur agencement en fonction de l'ensemble du mécanisme ou de l'une de ses parties (ex. ajuster les jeux de hauteur des mobiles, les ébats de coin au cours de l'achevage, etc.).

²³⁴ Consultable sur le site internet de la FHH : <http://www.hautehorlogerie.org/fr/encyclopedie/lexique-de-lhorlogerie/> [consulté le 31 août 2015].

- À la main/
fait main** Dans le lexique des horlogers, les expressions «à la main» ou «fait main» ne veulent jamais dire *entièrement fait à la main*. Elles renvoient toujours à une main outillée. Le rapport entre la main du praticien et la pièce sur laquelle il travaille est toujours médiatisé par plusieurs artefacts (la manipulation directe d'un objet sans gants et sans précautions risque d'y laisser se déposer du gras qui est source de saleté et peut être cause d'oxydation). Les opérations dites «manuelles» concernent principalement le secteur de la terminaison des montres mais également parfois celui de l'usinage de leurs composants.
- Ancre** Organe composant l'échappement d'un garde-temps mécanique. Sa forme rappelle celle de l'ancre des navires. Il a un double rôle : d'une part, transmettre la force du ressort par l'intermédiaire du rouage au balancier afin de faire perdurer les oscillations et, d'autre part, empêcher le déroulement incontrôlé du rouage remonté.
- Anglage** Technique de chanfreinage qui consiste à pratiquer, à l'aide de petites limes, un léger biseau sur les arêtes des composants du mouvement. Elle permet de souligner le pourtour des pièces de traits lumineux en créant un jeu de reflets.
- Apprentissage** En Suisse, il constitue la formation initiale que doivent suivre les jeunes gens qui désirent s'orienter vers la pratique et apprendre un métier, après avoir terminé la scolarité obligatoire. Pour ce qui concerne le métier d'horloger, l'apprentissage «de base» dure trois ans et se déroule soit en école à temps plein, soit en mode dual.
- Assemblage** Anciennement «remontage». Mise en commun des différentes pièces constitutives du mouvement de montre (platine, ponts, organe moteur, rouages, échappement, organe réglant, etc.).
- Assortiment** Ensemble des pièces constitutives de l'échappement (roue d'échappement, ancre, plateau). Aujourd'hui, le terme renvoie au balancier, au spiral et à l'échappement.
- Axe** Tige qui permet la fixation des différents mobiles entre la platine et les ponts.
- Balancier** Organe qui, par ses oscillations, régularise le mouvement du rouage des instruments horaires mécaniques.
- Baselworld** Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, également appelé Foire horlogère de Bâle.

Bienfacture	Terme <i>emic</i> qui désigne le travail bien fait, c'est-à-dire précis et propre. Il se réfère à la qualité et au soin que requièrent les opérations de fabrication des composants et d'assemblage des mouvements et des montres. Avec la «diligence», il forme les deux critères à partir desquels certaines écoles d'horlogerie évaluent la qualité du travail des apprentis.
Boîtier	Boîte de la montre.
Bouchon	Ce qui sert à boucher. Petit cylindre métallique percé d'un trou dans lequel tourne un pivot.
Cabinotier	Nom donné aux artisans horlogers de Genève des XVIII ^e et XIX ^e siècles spécialisés dans l'assemblage du mouvement et la décoration des différents composants de la montre. Ceux-ci œuvraient dans des ateliers, appelés «cabinets», localisés dans un périmètre géographique circonscrit, le quartier de Saint-Gervais. L'organisation disséminée du travail en une multitude d'ateliers interdépendants portait, quant à elle, le nom de «Fabrique».
Calibre	Le terme est aujourd'hui souvent employé comme un équivalent de «mouvement» mais, dans les usages qui en sont faits au début du XVIII ^e siècle, il est synonyme de «dimension» puis en est venu à désigner la forme et la grandeur d'un mouvement.
CFC	Certificat fédéral de capacité. Diplôme suisse sur lequel débouche l'un des apprentissages en horlogerie.
Chablonnage	Au début du XX ^e siècle, pratique qui consistait à exporter les montres sous forme de pièces détachées (afin de baisser les prix) qui étaient alors assemblées et réglées à l'étranger. Le réglage d'une montre mécanique étant considéré comme une des opérations les plus exigeantes et les plus difficiles à effectuer, il symbolisait le savoir-faire et l'excellence même de l'horlogerie suisse. Dans le contexte de crise mondiale et d'accroissement de la concurrence internationale du premier tiers du XX ^e siècle, le risque de diffusion d'un tel savoir-faire constituait un danger et le «chablonnage» était perçu par la majorité des industriels et les autorités suisses comme une menace de «transplantation des techniques» à l'étranger.
Chronographe	Montre munie d'un mécanisme de chronographe dont la mise en marche sert à mesurer des intervalles de temps.
Chronomètre	Montre de haute précision qui, en Suisse, a passé les tests de certification dans les bureaux du COSC.

- Chronométrier** Le chronométrier (historiquement il s'agissait d'un métier uniquement masculin) est un régleur de précision qui réalise un type de réglage sur des montres spécifiques (ex. chronomètres de marine) qui correspond aux exigences du COSC ou à celles édictées par des observatoires, des laboratoires de test ou des concours de précision chronométrique. Aujourd'hui, ce praticien (qui peut être une femme) est employé pour la mise au point des montres qui participent aux concours de précision. Le réglage de précision est un art qui demande, en plus de l'habileté manuelle, des connaissances étendues car, pour avoir une marche stable et régulière, une montre doit être exempte de défauts de fabrication. Diverses fonctions de la montre, bien que réalisées aussi parfaitement que possible, affectent l'isochronisme de l'organe régulateur (variation de l'effort moteur, transmission irrégulière de la force par les engrenages et l'échappement, frottements, déformation du spiral, défauts d'équilibre, défauts provenant de l'encastrement du spiral, etc.) ; il en est de même pour des facteurs extérieurs (variations de température, de pression, de densité de l'air, aimantation, chocs, vibrations poussières, etc.) et par l'épaississement des lubrifiants.
- (Machine)
CNC** Machine-outil dirigée par un «Computer Numerical Control», un ensemble de commandes numériques assuré par un ordinateur.
- Complications** En horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre autres que l'heure, la minute et la seconde. Elles concernent indifféremment les montres mécaniques ou électroniques. Pour les montres mécaniques, le principe de construction d'une montre à complications est l'ajout, sur un calibre de base (montre mécanique simple avec indications heure-minute-seconde), de modules additionnels «compliqués» qui s'imbriquent par étages. Le tourbillon et le système de remontage automatique sont admis dans la rubrique des complications bien qu'ils ne correspondent pas à la définition générique. En outre, les complications ne concernent désormais plus seulement les indications de la montre mais également les fonctions d'affichage. On parle à ce titre de «complications d'affichage».
- (Petites
et grandes)
Complications** Une distinction est opérée entre les «petites complications» (chronographe, calendrier, indication du jour, réserve de marche, etc.) et les «grandes complications» qui sont d'une technicité supérieure (tourbillon, fuseaux horaires, calendrier perpétuel, phases de lune, seconde rétrograde, seconde foudroyante, rattrapante, équation du temps, répétition-minute, grande sonnerie, etc.).

- Complicqués** Voir complications.
- Composant** Partie ou pièce détachée, constitutive d'une montre ou d'un mouvement de montre. Terme parfois employé comme synonyme de «fourniture». Les composants désignent généralement toutes les pièces détachées, constitutives de la montre, et les fournitures, les organes du mouvement de montre.
- Comptage des spiraux** Détermination de la longueur du spiral de façon à ce que celui-ci, associé à un balancier donné, exécute un nombre déterminé d'alternances à l'heure.
- Concentration horizontale** Regroupement d'entreprises aux activités similaires. L'avantage de ce genre de concentration est la maîtrise du prix de vente et des économies d'échelle. Elle débouche parfois sur une position de monopole. Un autre objectif est celui d'atteindre un positionnement sur de nouveaux segments de marché.
- Concentration verticale** Verticalisation ou intégration verticale. Action, très en vogue dans le domaine de l'horlogerie, qui consiste à réunir, à l'interne d'une plus grande entreprise ou d'un groupe (parfois sur un même lieu), des corps de métier ou des entreprises qui effectuent des activités différentes sur le produit. Cette stratégie permet de résoudre des problèmes de production et de vente en amont (fournisseurs) ou en aval (distributeurs). Par ce genre de concentration, une entreprise ou un groupe vise aussi à comprimer ses prix de revient.
- COSC** Contrôle officiel suisses des chronomètres. Voir «chronomètre».
- Coq** Pont de balancier.
- CP** Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. Organisation faîtière des patrons de la branche, en charge, entre autres, des questions sociales (politique patronale, entente avec les syndicats, santé au travail, statistiques liées aux contingents de la branche, communication) et de la formation professionnelle, de concert avec les administrations fédérale et cantonale.
- Crise du quartz** Expression qui témoigne de la représentation, majoritaire dans les milieux horlogers helvétiques, selon laquelle c'est l'industrialisation et la commercialisation des montres-bracelets à quartz par les Japonais qui provoquèrent la crise horlogère de 1974 à 1985, synonyme de déclin pour les montres mécaniques et de naufrage pour l'industrie horlogère suisse. Les récents travaux d'historiens ont critiqué cette interprétation monocausale de

l'événement en proposant de le caractériser comme la convergence de différents facteurs (crise pétrolière mondiale, appréciation du franc suisse, concurrence internationale au niveau des montres mécaniques, manque de compétitivité des structures de l'industrie helvétique, etc.)

- CSEM** Centre suisse d'électronique et de microtechnique situé à Neuchâtel.
- Dard** Petite goupille métallique fixée dans le plot à l'extrémité de la fourchette de l'échappement à ancre. Le dard travaille avec le plateau porté par l'axe du balancier. Sa fonction est d'empêcher les déplacements accidentels de la fourchette, pendant l'arc d'oscillation supplémentaire du balancier.
- Décolleter** Tourner, percer, tarauder, fraiser de petites pièces cylindriques telles que les vis ou les pignons.
- Décottage** Reprise et ajustement des mouvements qui n'ont pas passé les premières phases de contrôle.
- Diligence** Terme en usage dans certaines écoles d'horlogerie pour qualifier la rapidité d'exécution d'une opération. Il figure parmi les deux critères (avec celui de « bienfacture ») à partir desquels les formateurs au sein de ces écoles évaluent la qualité du travail de leurs apprentis.
- Ébat** Jeu, espace entre deux organes dont l'un est mobile par rapport à l'autre.
- Ébat de hauteur** Également appelé « jeu de hauteur ». Jeu axial ou écart entre la pierre d'un pont (pièce dans laquelle se meut le pivot qui est l'extrémité de l'axe d'un mobile) et les faces d'un pivot.
- Ébauche** Anciennement « blanc de mouvement ». Mouvement incomplet, en pièces détachées, non assemblé et commercialisé sous cette forme. La platine est livrée avec les ponts, les rouages, le mécanisme de remontage et de mise à l'heure et la raquette de réglage mais sans le barillet, l'échappement et l'organe réglant (balancier, spiral).
- Échappement** Mécanisme placé entre le rouage et l'organe régulateur de la plupart des instruments horaires. Il a pour fonction de distribuer périodiquement l'énergie à l'organe régulateur et d'en entretenir les oscillations. Aujourd'hui, l'échappement à ancre est le plus utilisé pour les montres. Il est composé de la roue d'échappement, de l'ancre et du plateau.

- Émaillage** Action et résultat du dépôt d'émail sur un cadran ou une boîte.
- Emboîtage** Introduction et fixation du mouvement de la montre dans la boîte.
- Emboîteur** Terme métonymique, à connotation quelque peu péjorative, qui désigne un fabricant de produits terminés ou marque qui ne « produit » rien. Il achète les mouvements de montre déjà assemblés et réglés ainsi que les composants de l'habillage. Sa tâche consiste à contrôler les composants provenant des fournisseurs externes, à poser le cadran et les aiguilles, à emboîter les mouvements de montre et à procéder au contrôle final. Après quoi, il commercialise les montres. S'il procède lui-même à l'assemblage du mouvement qu'il reçoit sous forme de kits de pièces détachées (ébauches, organe réglant), il est appelé « établisser ». Il peut également arriver qu'il sous-traite cette opération à une entreprise distincte de son fournisseur de mouvement (atelier dit de « terminage »).
- Emic/etic** Dans l'histoire de la discipline anthropologique, la distinction *emic/etic* renvoie aux différents types de point de vue avec lesquels l'observateur doit composer, au cours de ses enquêtes de terrain. La dimension *emic* désigne les points de vue adoptés et parfois partagés par les membres du groupe social observé. La dimension *etic* concerne la perspective de l'observateur et tout ce qui la traverse et la forge. Il convient de noter que le binôme *emic/etic* ne correspond pas au binôme « *insider/outsider* » : un ethnologue qui fait partie du groupe social qu'il étudie se doit néanmoins d'adopter un point de vue *etic*. Tout le problème méthodologique, déontologique et épistémique de l'ethnologue est de savoir dans quelle mesure ces types de point de vue sont distincts et ne participent pas seulement de ses propres élaborations intellectuelles projetées sur les personnes et les situations qui composent ses enquêtes. À cet égard, se pose une question importante : à la faveur de quelles opérations intellectuelles est-il possible de délimiter les points de vue *emic* et *etic* ?
- ETA** Principal fabricant de mouvements de l'industrie horlogère suisse, consolidé au début des années 1980 par le SG en fusionnant diverses entreprises spécialisées dans la fabrication de mouvements horlogers (dont Ébauches SA) après les avoir rachetées.
- Établisseurs** Dans l'histoire de l'horlogerie helvétique, terme qui renvoie aux comptoirs ou ateliers d'horlogerie qui ne fabriquent pas les fournitures et où s'opèrent la « terminaison » des montres à partir d'ébauches et la commercialisation des produits finis.

(Système de l') Établissage	Spécialisation du travail/division des tâches selon une partition entre étapes d'« usinage » des mouvements de montre et étapes de « terminaison » des montres, attestée dès les débuts de l'horlogerie en Suisse malgré le cadre corporatif.
Étoqueau	Butée de limitation de la course de la fourchette d'ancre, constituée d'une paroi de creusure dans la platine ou dans le pont d'ancre et non d'une goupille.
Exception	Catégorie <i>etic</i> que j'emploie pour désigner le plus haut segment des montres mécaniques de luxe.
Fabrique	Établissement mécanisé où sont concentrées et réunies, sous un même toit, un certain nombre de personnes.
FH	Fédération horlogère de l'industrie horlogère suisse. Une des deux organisations faitières de l'industrie horlogère suisse, chargée des questions économiques. Fondée en 1982, elle ne regroupe pas seulement les fabricants d'horlogerie (produits terminés) mais tous les différents secteurs de fabrication des montres.
Finissage	Terme de métier pour désigner le rouage de la montre.
Formation modulaire	Formation horlogère adressée, dès 1994, à des adultes en réinsertion ou en réorientation professionnelles, fragmentée en cinq différents modules. Chaque module correspond à une activité et son accomplissement fait l'objet d'une semi-qualification qui permet au candidat de prétendre à un engagement dans l'industrie. L'accomplissement de tous les modules permet au candidat d'obtenir un CFC.
Fourchette	Prolongement de l'ancre qui assure la liaison entre l'échappement et la tige du balancier.
Fournitures	Pièces du mouvement (ressorts, tiges de remontoir, axes de balancier, etc.) destinés à la fabrication de la montre ou à son rhabillage. Aujourd'hui, parfois employé comme synonyme du terme « composant ».
Fournituriste	Personne qui achète, vend ou distribue des outils d'horlogerie et des fournitures.
(Montre à) Fuseaux horaires	Dispositif permettant l'affichage de l'heure, et parfois du calendrier, d'un ou de plusieurs fuseaux horaires supplémentaires. Il permet de modifier l'aiguille des heures par sauts entiers d'une heure sans interférer sur l'affichage de la minute ni de la seconde.

Gamme (de produit)	Espace où se positionne une marque en fonction d'un segment de marché défini par la valeur des produits, valeur dont la détermination se situe, entre autres, à la croisée de paramètres conventionnels tels que la qualité ou le prix du produit.
Garde-temps	Bien que ce terme réfère usuellement à un instrument horaire de grande précision, je l'emploie, dans le cadre de ce travail, selon une acception générique pour désigner tous les objets liés à la mesure et à la conservation du temps. Cela en fait une catégorie lexicale plus large que celle de «montre» et me permet d'inclure sous un même vocable les montres de poche, les montres-bracelets, les pendules, les pendulettes, les horloges, les automates, etc.
Goupille	Petite tige qui sert à fixer, guider, arrêter.
Grande sonnerie	Montre qui sonne automatiquement les heures et les quarts en passant et répète la sonnerie entière par le jeu d'un poussoir.
GTE	Geneva Time Exhibition, salon professionnel organisé à Genève, de 2010 à 2013, et destiné aux petites marques indépendantes.
Guillochage	Technique de gravage mécanique de fines lignes sur des cadrans ou des boîtes de montre avec une machine (tour à guillocher), actionnée par la main. Les lignes s'entrecroisent et créent des reflets lumineux qui décorent les pièces.
Habillage	Ensemble des pièces ajoutées au mouvement qui contribuent à sa présentation extérieure et à sa protection (boîte, cadran, aiguilles, etc.).
Horlogerie ancienne	En raison de son indexicalité et de son caractère déictique (son sens est relatif à la situation d'interlocution), la catégorie d'«horlogerie ancienne» n'est pas stabilisée et ne fait pas l'objet d'un consensus explicite dans le monde horloger. Toutefois, il est communément admis qu'elle désigne tous les garde-temps fabriqués avant la mécanisation accrue de l'activité et l'avènement d'un système d'interchangeabilité des pièces qui a permis de réparer les instruments horaires autrement qu'en refaisant systématiquement leurs composants ou leurs pièces défectueux (ex. par la constitution de stocks de pièces de rechange).
Horloger praticien	Il exerce toutes les opérations de montage, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achevage de tous types de montres. Dans le commerce, cet horloger assure le service à la clientèle et effectue des interventions courantes sur des montres en magasin. La formation d'horloger praticien représente la «base commune» (trois ans) sur laquelle peuvent se

greffer les spécialisations d'une année dans le domaine du rhabillage ou dans le domaine de l'industrie. Ce titre a été remplacé dès décembre 2014 par celui d'«horloger de production».

Horloger rhabilleur ou horloger dans le domaine professionnel du rhabillage

Il entretient et répare des garde-temps de tous genres (montres, pendules et horloges). Il travaille au service après-vente (SAV) d'une entreprise, en Suisse ou à l'étranger, ou dans un magasin. Cet horloger peut aussi s'occuper de l'assemblage de montres à complications. Ce titre a été remplacé dès décembre 2014 par celui d'«horloger» avec spécialisation dans le rhabillage.

Horloger dans le domaine professionnel de l'industrie

Il s'occupe principalement de la production et de l'assemblage des pièces de montres. Cet horloger peut exercer son activité dans différents départements de l'entreprise : production, bureau technique, prototype, laboratoire, assurance qualité. Il peut également devenir responsable d'une équipe d'opérateurs. Ce titre a été remplacé dès décembre 2014 par celui d'«horloger» avec spécialisation dans les méthodes industrielles.

Incabloc

Marque commerciale déposée en 1934 lors de la mise au point de pare-chocs spéciaux visant à amortir et protéger les pivots de l'axe de balancier.

Indépendant

Dans le monde horloger, «indépendant» est un terme qui qualifie les entreprises qui n'appartiennent pas à un groupe, qu'il s'agisse de l'un des cinq groupes principaux ou d'un groupe de plus petite envergure. Le terme d'«indépendant» désigne aussi bien les fabricants de produits terminés (les marques) que les sous-traitants, quelle que soit leur taille. À ce titre, la formule «horloger indépendant» s'oppose à celle d'«horloger salarié» et désigne un praticien, établi à son compte, qui réalise des montres pour sa propre marque ou en développe pour des entreprises tierces.

Jeu

Sûreté nécessaire pour permettre aux organes de se mouvoir et d'accomplir leurs fonctions avec sécurité. En horlogerie, il est souvent question de jeu latéral ou de jeu de hauteur.

Limage

Action de façonner un objet au moyen d'une lime.

Machine à compter les spiraux ou machine à régler

Machine utilisée par les personnes qui règlent pour déterminer la longueur active du spiral qui correspond à la période du balancier, c'est-à-dire au nombre d'alternances à l'heure (généralement dix-huit mille). Cette machine est munie d'un tambour où est monté un balancier-spiral étalon de compa raison réglé, par exemple, pour faire dix-huit mille alternances à l'heure. Le spiral à compter est fixé sur son balancier et on le

fait osciller au-dessus du balancier de comparaison, en fixant le spiral dans une pince. On change la position du spiral dans la pince, jusqu'au moment où les deux balanciers oscillent synchroniquement.

**Machine-
transfert**

Machine de production pour grandes séries à postes d'usinage multiples, devant lesquels les pièces à usiner sont successivement et automatiquement transférées. Ces machines sont généralement de type linéaire, rotative ou «transfert bande».

Maître-horloger

Du point de vue des ordonnances fédérales qui régissent l'organisation des métiers de l'horlogerie, il s'agit d'un horloger qui a obtenu un brevet fédéral en horlogerie dans le cadre de la formation professionnelle supérieure et ainsi acquis le titre de «maître», ce qui lui permet de devenir maître d'apprentissage en horlogerie. À un niveau plus informel, un responsable cantonal du Service des formations post-obligatoires et de l'orientation professionnelle m'a fait remarquer qu'«au sein des maisons horlogères, le terme “maître-horloger” renvoyait à la hiérarchie interne et aux praticiens plus expérimentés qui détenaient un certain statut lié au savoir, les plaçant dans la position de maître».

Manufacture

Entreprise mécanisée et très intégrée verticalement où l'ensemble des étapes de conception et de fabrication d'une montre et de ses composants est réalisé.

**Montre
mécanique
à remontage
automatique**

Montre munie d'un mécanisme qui arme son ressort moteur grâce aux mouvements du bras. Ces mouvements font tourner un rotor qui remonte le ressort par l'intermédiaire d'un rouage spécifique.

**Montre à
quartz / montre
électronique**

Composée en moyenne de deux fois moins de pièces que la montre-bracelet mécanique simple, la montre-bracelet à quartz est moins chère à produire. En outre, selon les chiffres établis à partir de calculs sur les «rapports de qualité», une montre-bracelet à quartz est cent fois plus précise qu'une montre-bracelet mécanique simple.

Mouvement

«Moteur» de la montre. Ensemble des organes principaux qui la composent.

OFC

Office fédéral de la culture. Administration en charge de la politique culturelle de la Confédération suisse qui fait partie du Département fédéral de l'intérieur. Elle est structurée en deux domaines: «préservation et mise en valeur du patrimoine» et «création et diversité culturelle».

Parcellisation du travail	Hyperspécialisation du travail sur des chaînes de production (pas nécessairement automatisées). Fractionnement d'un métier en séquences d'opérations distinctes.
Partagement	Disposition en hauteur des mobiles d'une montre ou d'une horloge.
Piton	Pièce fixée généralement par une vis dans l'oreille du coq. L'extrémité extérieure du spiral est fixée dans un trou du piton au moyen d'une goupille.
Pivotage	Technique qui consiste à tourner le pivot d'un axe de mobile, à le polir, puis à arrondir et polir son extrémité. Pour former le pivot, l'horloger se sert d'un tour à pivoter où il fixe la jauge ou l'axe auxquels il enlève de la matière avec un burin affûté. Jusqu'à l'adoption de la nouvelle ordonnance sur la formation initiale d'horloger de production en 2015, le module de pivotage représentait quatre mois et demi des trois années de formation des horlogers et faisait l'objet d'un examen à part entière en fin de cursus. Pour les enseignants des écoles professionnelles, il constitue une partie du cœur de la formation de base de l'horloger.
Pivots	Les pivots sont les parties qui composent les deux extrémités d'un axe de mobile et s'enchâssent respectivement dans le pont et la platine.
Plateau	Organe de l'échappement. Le plateau simple est une rondelle ajustée sur l'axe du balancier et portant la cheville de plateau. Il limite les déplacements de la fourchette.
Platine	Plaque qui soutient les ponts et les divers organes du mouvement.
Phases de lune	Mécanisme et affichage représentant les diverses phases lunaires.
Posage	Action de poser, de mettre en place, en particulier le spiral ou les aiguilles.
Pont	Pièce métallique dans laquelle tourne généralement au moins un des pivots des mobiles de la montre. Le pont est fixé sur la platine par les pieds. Les ponts sont désignés d'après les mobiles auxquels ils servent de palier ou de support, par exemple: pont de barillet, pont de roue de centre, pont de renvoi, pont d'ancre, etc.
Professionnel	En horlogerie, le statut de professionnel est celui que sanctionnent la réalisation d'une formation initiale complète et l'obtention d'un certificat d'horloger.
Quantième	Date. Quantième du mois, numéro d'ordre de chaque jour dans le mois.

- (Montre à)
Quantième** Montre qui indique, dans des guichets, le quantième, le mois, quelquefois l'année et les phases de la lune. On dit aussi « montre calendrier ».
- (Montre à)
Quantième
perpétuel ou
calendrier
perpétuel** Montre calendrier qui indique, en plus de la date, les années bissextiles.
- Quartz** Oxyde de silicium, appelé aussi cristal de roche, qui a la particularité de vibrer à une fréquence très élevée (32 kHz) lorsqu'il est soumis à un circuit électrique oscillant. Certaines conditions étant remplies, il impose sa propre fréquence de vibration au circuit. Cette propriété est utilisée dans les montres électroniques depuis les années 1960.
- Raquette** Organe qui sert à modifier la marche de la montre, en allongeant ou en raccourcissant la longueur active du spiral. La raquette est une pièce en acier, munie de deux bras, l'un court porte les goupilles entre lesquelles passe le spiral, l'autre plus long est un index dont l'extrémité peut se déplacer en regard d'une division avec les indications A R (avance-retard). On modifie la marche de la montre en tournant la raquette.
- (Chronographe
à) Rattrapante** Dans certains chronographes, la « rattrapante » est la deuxième aiguille trotteuse qui peut se mouvoir tout en restant superposée à la première aiguille. Elle peut être arrêtée sans que la première ne le soit, puis ramenée au-dessus de la première en marche. Elle peut enfin être arrêtée et ramenée à zéro en même temps que la première aiguille.
- Repassage** Opération qui consiste à mettre la dernière main à un travail.
- Réglage** Ensemble des opérations dont le but est de mettre une machine en état de bien fonctionner. En horlogerie, avant le réglage proprement dit, la montre subit un certain nombre d'opérations, ce qui peut conduire à affirmer qu'il existe deux types de réglage : l'un est le réglage complet et consiste à ajuster le couple balancier-spiral de la montre mécanique pour en garantir le fonctionnement (il implique le comptage du spiral, sa pose sur la virole du balancier, son centrage et sa mise à plat, l'équilibrage du balancier, la détermination du point de réglage et la fixation du spiral au piton); l'autre réglage constitue une manipulation de la raquette pour corriger l'avance ou le

retard de la montre alors que le mouvement est disposé sur un appareil électronique de lecture et de contrôle de la marche. Il s'agit là d'ajustements et de corrections du mouvement observé dans différentes positions, à différentes températures. À ce stade, on distingue en outre plusieurs sortes de réglages suivant la précision recherchée (réglage courant, aux positions, de précision, de haute précision). Dans le cadre d'un cours de réglage ou de SAV sur un mouvement mécanique particulier, c'est le réglage « complet » qui est enseigné et pratiqué. Il est une étape capitale dans la fabrication d'une montre et suppose beaucoup de minutie. Les opérations qui concernent la manipulation du spiral ont toutefois la particularité d'avoir été et d'être encore souvent confiées à des ouvrières spécialisées (il s'agit principalement de femmes) – les « régleuses » (aujourd'hui « opératrices et opérateurs en options spiraux ») – moins qualifiées et moins bien payées que les horlogers. En revanche, les réglages « restreints », de précision et de haute précision, ont historiquement été des métiers presque exclusivement masculins. Ils sont encore considérés comme les opérations horlogères les plus exigeantes et se trouvent très valorisés dans le milieu horloger.

Régleuse

Ancien terme pour désigner le métier d'« opératrice et d'opérateur en options spiraux ». Voir « réglage ».

**Régleur
de précision**

Voir « chronométrier ».

**Répétition-
minutes**

Montre qui sonne les heures, les quarts et les minutes.

Retouche

Selon Berner (1961), c'est une « correction faite après coup ». Dans les usages actuels, il s'agit plus spécifiquement d'un terme employé par les gens de métier pour désigner le principe qui consiste à enlever un peu de matière, à l'aide d'outils de main ou de machines conventionnelles, à certains composants du mouvement lors de leur assemblage afin de permettre un meilleur travail entre eux et optimiser le fonctionnement du mécanisme.

Rhabillage

Terme de métier qui désigne, de manière générique, l'ensemble des opérations d'entretien, de révision et de réparation des instruments horaires (montre-bracelet, montre de poche, pendule, horloge). Ces opérations sont réalisées tant dans les centres SAV des marques que dans les commerces de montres ou les musées.

Le rhabillage se décline aussi bien dans les services complets ou les petites réparations pratiqués sur des produits courants que dans les restaurations des pièces anciennes les plus exigeantes, la restauration étant la forme la plus soignée du rhabillage. Elle suppose un important processus d'analyse de la pièce en travail et l'éventualité de refaire certains de ses composants.

- Rhabilleur** Horloger spécialisé dans les opérations de rhabillage. L'horloger rhabilleur est en outre le nom de la spécialisation d'une année que tout détenteur d'un CFC d'horloger praticien / horloger de production peut entreprendre après ses trois années d'apprentissage de base.
- Roskopf** Modèle de montre du nom de son inventeur Georges-Frédéric Roskopf (1813-1889). De 1865 à 1867, il élaborait une montre bon marché qu'il nomma lui-même «La Prolétaire» ou «Montre du pauvre», destinée aux «classes laborieuses». Cette invention permit un élargissement de la production horlogère suisse et le nom de Roskopf y resta lié. Ce type de montres de qualité et économiquement accessible fut extrêmement en vogue dans l'industrie horlogère suisse après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960.
- Rotor** Pièce qui assure le remontage des montres mécaniques automatiques.
- SAV** Service après-vente.
- SG** Swatch Group.
- SIHH** Salon international de la haute horlogerie de Genève.
- Silicium** Le silicium est un matériau vitreux, fait de silicone, qui ressemble à du verre. Trois fois plus léger que l'acier, il réduit la consommation d'énergie, augmente la précision et élimine le recours habituel à la lubrification. Il est un matériau qui remporte un grand succès dans les nouveaux développements des procédés de fabrication des composants car il permettrait théoriquement un moindre recours au SAV. Les gens de métier ne partagent toutefois pas cet avis.
- Spiral** Petit ressort enroulé en spirale attaché par ses extrémités au balancier et au coq. Le spiral est avec le balancier l'organe régulateur de la montre ; de sa qualité dépend, en partie, la précision de la marche de la montre.

Swiss made

Défendu par la FH, le «*Swiss made*» est, en termes juridiques, une indication de provenance qui revêt une notion de qualité. Il fait l'objet, depuis le 23 décembre 1971, d'une ordonnance dans la législation suisse intitulée «Ordonnance réglant l'utilisation du nom "Suisse" pour les montres», modifiée en mai 1992 et en juin 2014. Cette ordonnance «repose sur la conception selon laquelle la qualité d'une montre suisse dépend du travail effectué en Suisse, même si, parfois, certains composants étrangers sont mis en œuvre (je souligne)». L'ordonnance précise quelles sont les conditions minimales devant être remplies pour qu'une montre mérite l'appellation «*Swiss made*». Jusqu'en juin 2014, celles-ci étaient au nombre de trois : une montre était suisse si le mouvement était suisse, si le mouvement était emboîté en Suisse, si le contrôle final était effectué par le fabricant en Suisse. Quant au mouvement, celui-ci était réputé suisse s'il avait été assemblé en Suisse, s'il avait été contrôlé par le fabricant en Suisse, s'il était de fabrication suisse pour 50 % au moins de la valeur de toutes ses pièces constitutives, mais sans le coût d'assemblage. De telles dispositions exprimaient qu'acheter une montre «suisse», c'était la garantie d'une marque suisse de qualité mais pas forcément le fait que 100 % des composants viennent de Suisse. Si le «*Swiss made*» est resté important pour un certain nombre de marques (en particulier les marques de milieu de gamme) comme moyen de distinction qualitative sur la scène mondiale, un tel *statu quo* n'a progressivement plus contenté tout le monde. Pour un grand nombre de marques et d'horlogers indépendants, «le *Swiss made* avait du plomb dans l'aile!». Ils ne croyaient plus à la valeur du label pour authentifier la qualité des produits parce qu'il leur semblait trop «dilué», trop peu contraignant et trop facile à obtenir. Il autorisait en effet certaines marques à faire fabriquer une grande partie de leurs montres à l'étranger. La FH a alors pris les choses en main et décidé de réviser le «*Swiss made*». Après avoir voté pour un «renforcement des critères d'obtention du *Swiss made*» à 52 voix contre 8, lors d'une assemblée générale en 2007, elle a formulé une demande relative au renforcement de l'ordonnance «*Swiss made*» qu'elle a remise alors aux autorités fédérales. Ce renforcement s'applique à la fois à la montre et au mouvement. D'une part, une montre suisse, en plus d'être équipée d'un mouvement suisse, doit avoir été assemblée et contrôlée en Suisse, doit intégrer un seuil minimum de valeur (calculé sur les coûts de fabrication comprenant la recherche et le développement mais sans le bracelet, la matière première et les pierres précieuses)

produite en Suisse (80 % pour les montres mécaniques) et sa construction technique ainsi que son prototypage doivent également avoir été effectués sur sol helvétique. D'autre part, le mouvement, en plus d'être assemblé et contrôlé en Suisse, doit contenir des pièces dont la valeur doit être à 60 % au moins produite en Suisse. En outre, sa construction technique ainsi que son prototypage doivent être faits en Suisse. Le processus de décision des autorités politiques relatif à la révision de la loi sur le «*Swiss made*» a pris du temps car il était d'abord jugé peu compatible avec la politique européenne de libre-circulation des produits. Le projet de renforcement du «*Swiss made*» a finalement été accepté par le Parlement suisse en juin 2014. Par ailleurs, cette bataille pour le renforcement du label «*Swissness*» n'a pas suscité l'adhésion de toutes les marques. Les réfractaires sont généralement des marques «de volume», situées dans le «milieu de gamme», pour qui la Suisse est un marché important, sinon primordial, dans la vente de leurs produits. Vendre un grand volume de montres en Suisse suppose de respecter des prix raisonnables pour les montres mécaniques et implique de produire une partie des pièces à l'étranger. Un renforcement de la concentration de la production en Suisse est un risque d'augmenter trop considérablement le prix de revient des montres et de perdre de l'importance sur le marché suisse. Il y a donc là un paradoxe : les produits horlogers les plus accessibles en Suisse sont les plus faiblement suisses et ce sont certaines des marques les mieux implantées en Suisse en termes de vente qui le sont le moins en termes de production. Ce sont elles à qui l'augmentation du taux du «*Swiss made*» profite le moins. Les marques situées sur de mêmes segments de prix qui continuent à produire en Suisse, ne le font qu'à la faveur d'une parcelisation et d'une automatisation complète de leur processus de production dans laquelle les horlogers n'ont plus qu'un moindre rôle à jouer. Le «fait main» est à des années-lumière. L'horloger comme petit producteur local mobilisant les ressources du «terroir», impliqué dans un marché «de proximité» et s'adressant à des clients «du coin» relève entièrement de l'image d'Épinal.

Terminage

Opération qui consiste à assembler et contrôler toutes les parties de la montre. Bien que le terme soit souvent utilisé comme un synonyme de terminaison, il s'agit plutôt de l'un de ses hyponymes. Les opérations de terminage concernent principalement l'assemblage des composants du mouvement et de la montre ainsi que leur contrôle (plus rarement, leur décoration) tandis que la terminaison est un terme plus générique pour nommer toutes les

opérations qui interviennent après que les composants du mouvement et de la montre ont été usinés. Voir usinage/terminaison.

Terminaison

Voir usinage/terminaison.

Tolérance

Différence entre l'écart supérieur et l'écart inférieur, quantités positive, nulle ou négative indiquées, en haut et à droite, sur le dessin d'une dimension pour en fixer les valeurs maximum et minimum. Par exemple, $8,50 \pm 0,02$ signifie que cette dimension pourra être tolérée dans les limites de 8,48 et 8,52, la tolérance étant 0,04 mm (Berner 1961).

Tourbillon

Mécanisme comprenant une cage mobile qui porte tous les organes de l'échappement et, en son centre, l'organe régulateur. Il fut imaginé par A.-L. Breguet en 1801 pour annuler les écarts de marche dans les positions verticales.

Tracteurs

Métaphore d'usage courant dans le monde horloger suisse désignant les calibres de base, robustes, précis et fiables qui équipent de nombreux modèles et sont, selon le type, capables d'accueillir de nombreuses variantes en termes de modules additionnels ou de mécanismes complémentaires. Les mouvements Unitas 6497, ETA 2824, 2892 et Valjoux 7750 sont des tracteurs.

Très haut de gamme ou gamme prestige

Catégorie *emic* utilisée pour désigner le segment intermédiaire des montres de luxe.

Usinage/terminaison

La fabrication d'une montre comprend deux phases distinctes, l'usinage et la terminaison. L'usinage concerne la fabrication des fournitures c'est-à-dire la réalisation des pièces constitutives du mouvement à partir des matières premières. La terminaison consiste à assembler (montage, démontage, remontage) et à ajuster, régler, décorer et contrôler les différents composants du mouvement ainsi qu'à assembler les autres parties de la montre (posage du cadran et des aiguilles sur le mouvement, emboîtement du mouvement, posage du bracelet) puis à procéder à divers tests éventuels et au contrôle final. La partition usinage/terminaison conditionne l'existence de trois différents types de marché (pour les composants; pour les mouvements de montre en pièces détachées ou assemblés; pour les produits terminés, c'est-à-dire les montres) et de différents profils d'entreprises. Certaines d'entre elles ne s'occupent que de l'usinage des pièces constitutives des mouvements, d'autres ne prennent en charge que leur terminaison. Entre ces deux types de profils, il existe une foule de déclinaisons possibles.

- Virole** Petit cylindre fendu et ajusté sur l'axe du balancier. La virole est percée latéralement pour recevoir l'extrémité intérieure du spiral. Celui-ci est fixé par une goupille.
- Visitage** Action de vérification de l'état des fournitures ou de l'exactitude du travail d'assemblage de certains organes de la montre.
- WOSTEP** Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program ou Centre suisse de formation et de perfectionnement horloger. Organisation fondée en 1966 et initialement destinée à la formation des horlogers – américains d'abord puis du monde entier dès 1970 – qui travaillaient pour les marques suisses à l'étranger. Située à Neuchâtel, elle est aujourd'hui financée par des marques suisses, des fédérations horlogères ainsi que des détaillants suisses et d'origine étrangère. Elle s'adresse à des horlogers aux profils divers ayant néanmoins déjà accompli une formation initiale dans le métier.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	9
NOTES PRÉLIMINAIRES	11
L'EMPIRE INQUIET : PRÉAMBULE	15
INTRODUCTION	17
Une anthropologie du monde horloger	17
<i>Une tradition typiquement helvétique ?</i>	18
<i>Transmission et patrimonialisation du savoir-faire</i>	19
<i>L'Arc jurassien suisse, espace horloger d'exception ?</i>	20
<i>Le savoir-faire horloger et ses lieux de transmission</i>	22
<i>Les lieux de patrimonialisation de l'horlogerie</i>	28
La transmission et ses avatars	28
<i>Transmettre, passer, valoriser</i>	29
<i>Les transmissions en jeu dans le monde horloger</i>	31
<i>La transmission enjeu</i>	33
<i>Focalisation sur les corps</i>	34
<i>Plan de l'ouvrage</i>	34
Brève revue de littérature	35
<i>Vide bibliographique</i>	36
<i>L'anthropologie de la transmission</i>	36
<i>L'anthropologie des savoirs et des techniques</i>	37
<i>L'anthropologie du patrimoine</i>	40
Méthodes de collecte des données	42

PARTIE I
L'HORLOGERIE ÉPROUVÉE

CHAPITRE UN – QU'EST-CE QU'UN HORLOGER ?	49
Une impossible définition	50
Les gens de métier	51
Les multiples référents d'une dénomination	52
<i>Mathieu, 55 ans, horloger rhabilleur, salarié dans une marque moyen de gamme</i>	53
<i>Marianne, 45 ans, opératrice en horlogerie, salariée dans une marque moyen de gamme</i>	56
<i>Leandro, 30 ans, horloger praticien, salarié dans un bureau d'études et de conception horlogère</i>	57
<i>Ahmed, 40 ans, opérateur en horlogerie, salarié dans une marque haut de gamme</i>	59
<i>Étienne, 34 ans, technicien en complications et restauration horlogères, salarié au sein du laboratoire d'une marque très haut de gamme</i>	61
<i>Cynthia, 40 ans, enseignante en horlogerie dans une école publique</i>	63
<i>Richard, 32 ans, technicien en horlogerie, restaurateur de pièces anciennes et créateur indépendant</i>	64
<i>Sébastien, 60 ans, horloger rhabilleur, restaurateur indépendant de pièces anciennes</i>	66
<i>Jean, 70 ans, horloger rhabilleur, retraité, anciennement responsable d'un magasin indépendant d'horlogerie-bijouterie</i>	69
<i>Dan, 45 ans, ingénieur en électricité, salarié dans une entreprise de développement électronique</i>	70
L'absence des horlogères	70
<i>Métier d'homme ou de femme ?</i>	70
<i>Les inégalités de genre dans le monde horloger</i>	72
Différences et hiérarchies entre les gens de métier	74
<i>La différenciation des expériences professionnelles</i>	74
<i>Les facteurs de la différence</i>	75
<i>Les montres mécaniques à grandes complications comme sommet des produits horlogers</i>	80
CHAPITRE DEUX – UN «ÉCLATÉ» DU MONDE DE L'HORLOGERIE	83
Un monde tendu et compliqué	83
Composition et fabrication d'une montre-bracelet	84
<i>Composants de la montre et du mouvement</i>	84
<i>Étapes de production d'une montre</i>	85

Organisations et acteurs du secteur production	86
<i>Groupes et indépendants</i>	87
<i>Marques et sous-traitants/fournisseurs</i>	88
<i>Marques horlogères : « manufactures », « emboîteurs », etc.</i>	89
<i>Être manufacture : nouvel enjeu industriel et marketing</i>	92
Permanence d'un système productif éclaté	98
Le marché actuel des montres suisses	101
<i>Un marché différencié et segmenté</i>	101
<i>Gammes et prix</i>	101
<i>La terminologie dans la qualification des montres</i>	103
<i>Le haut de gamme comme tendance actuelle</i>	104
<i>Le repositionnement dans le domaine du luxe</i>	105
<i>Les consommateurs de montres suisses</i>	110
CHAPITRE TROIS – L'ARTISANAT (RE)TROUVÉ (1975-2015)	113
Le « sommet » de l'authenticité horlogère	114
Les horlogers indépendants comme artisans créateurs	115
<i>Façonner l'authenticité ou la redéfinition de l'artisanat horloger</i>	116
<i>Une élite technique reconnue comme telle</i>	123
<i>Mobilité transnationale en Suisse et importance du territoire helvétique</i>	125
L'artisan, d'ouvrier qualifié à artiste de génie	127
<i>1965-1975, années de mutation industrielle</i>	128
<i>La crise horlogère et l'émergence des créateurs indépendants</i>	132
<i>Réveil mécanique des grandes maisons et captation de la création indépendante</i>	135
Regroupements associatifs et projets entrepreneuriaux	137
L'artisan créateur indépendant comme nouvelle catégorie de praticien	140
Les tensions inhérentes à la création indépendante actuelle	142
<i>L'artisanat (n'est pas) traditionnel</i>	142
<i>(In)dépendance(s)</i>	144
Un artisanat en contraste avec l'imaginaire conventionnel	147
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE – LA DIFFICILE QUESTION DE L'APPARTENANCE	149
Le quartz dévalué	149
La montre mécanique comme organisme vivant	150
La publicisation des caractéristiques du métier	151

PARTIE II

L'HORLOGERIE EXERCÉE

La transmission comme passation du métier	155
Les savoir-faire en contexte industriel et formalisé	156
Rapports entre secret et transmission	156
Une critique de la typologie des transmissions existante	157
CHAPITRE QUATRE – L'ÉBAUCHE DES GESTES	159
Le choix des écoles professionnelles publiques	160
Structure de la formation initiale d'horloger	161
Que regarder?	162
<i>La cécité du novice : une activité difficile à observer</i>	<i>162</i>
<i>Le « treizième élève » d'une classe de douze</i>	<i>163</i>
<i>Techniques corporelles, valeurs professionnelles et identification au métier</i>	<i>166</i>
La (trans)formation des corps en apprentissage	167
<i>Une économie de la motricité : postures et gestes</i>	<i>167</i>
<i>Se tenir à l'établi : l'exemple du module de limage</i>	<i>167</i>
<i>L'affinement du « sens mécanique »</i>	<i>170</i>
<i>Le « sens mécanique », une attention éduquée</i>	<i>171</i>
<i>Savoir voir ou la formation du regard</i>	<i>172</i>
L'horlogerie comme « métier intellectuel »	176
Deux modalités de transmission du métier	180
<i>Les objets comme vecteurs de transmission des compétences</i>	<i>180</i>
<i>La pédagogie du voilement</i>	<i>184</i>
L'écart entre les milieux de la formation et de la production	188
<i>La perception de l'écart chez les gens de métier</i>	<i>189</i>
<i>La technique comme ligne de partage</i>	<i>191</i>
<i>Les effets de l'écart formation/industrie</i>	<i>196</i>
CHAPITRE CINQ – UNE PETITE ENTREPRISE	199
Préambule	199
Négociant sa place dans l'atelier	202
<i>L'accord tacite</i>	<i>202</i>
<i>L'organisation spatiale de l'atelier</i>	<i>203</i>
<i>La peur continue de déranger</i>	<i>204</i>
La vie d'un atelier	205
<i>Les profils des acteurs</i>	<i>205</i>

<i>Un atelier « singulier »</i>	208
<i>La teneur de l'activité</i>	209
Les dédales de la transmission	212
<i>Celui qui ne voit rien</i>	212
<i>Un double déplacement du regard</i>	213
L'atmosphère de l'atelier	215
<i>Polyvalence et attention</i>	215
<i>« Artistes ès micromécanique »</i>	216
Le triangle important : nom propre, réputation, communication	217
<i>Le nom propre comme marque ou la singularité d'une signature</i>	217
<i>Les stratégies de protection du nom</i>	219
Modalités de transmission du métier	220
<i>La transparence à l'épreuve</i>	220
<i>La fabrique de l'autonomie</i>	221
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE – UNE ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSMISSION RENOUVELÉE	225
Le temps, facteur qualité de la formation	225
Parallèles entre les écoles et l'atelier	226
Un certain rapport au métier d'horloger	227
Le voilement provisoire au cœur de la passation du métier	227
La transmission, une notion à redéfinir	228
PARTIE III	
L'HORLOGERIE VALORISÉE	
CHAPITRE SIX – UN DISPOSITIF PATRIMONIAL DANS LE MONDE HORLOGER	235
Le patrimoine horloger comme dispositif	235
« Nous autres, exceptionnels horlogers suisses ! »	236
Une généalogie du dispositif patrimonial	237
<i>Les trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial</i>	240
<i>Les enchevêtrements des pratiques générées par les trois foyers (dès 1965)</i> . .	241
<i>L'enjeu de l'authenticité</i>	247
<i>Les trois mutations récentes du patrimoine horloger (1980-2015)</i>	250
<i>La formation du dispositif actuel</i>	254
Champs et hors-champs du patrimoine horloger	255
<i>Un imaginaire du corps au travail</i>	255
<i>La production d'une image artisanale du métier</i>	256
<i>Le secteur de la terminaison comme artisanat</i>	257

Ambivalences et singularité historique du dispositif	258
<i>La plasticité des qualifications du passé</i>	259
<i>Le goût récent des grandes complications</i>	262
<i>La tradition comme technologie de pointe made for China</i>	264
<i>Au non de la tradition ou l'hétérogénéité constitutive du dispositif</i>	265
PARTIE IV	
L'HORLOGERIE CONTROVERSÉE	
CHAPITRE SEPT – LA TRANSMISSION DYNAMISÉE	275
L'invention de la tradition et la passation du métier	275
La transmission comme obligation morale	276
Relance, essor et succès des formations (1990-2015)	277
<i>La relance des formations liées à l'horlogerie mécanique</i>	278
<i>Les transformations du système de formation</i>	280
<i>L'essor des formations horlogères de tout type</i>	282
La transmission comme instrument de communication	283
<i>Incarner la continuité</i>	283
<i>Les projets de transmission des savoir-faire</i>	283
CHAPITRE HUIT – LA TRANSMISSION PROBLÉMATISÉE	287
Une acception du métier centrée sur le rhabillage	287
Les objets de la perte	288
<i>Les « vrais risques » selon les gens de métier</i>	288
<i>Les « faux discours » de l'industrie horlogère</i>	296
La valorisation du patrimoine comme facteur de perte du savoir-faire	310
<i>Effets de valorisation, effets de menace</i>	310
<i>Les apports de deux outils foucaldiens</i>	311
CONCLUSION DES TROISIÈME ET QUATRIÈME PARTIES – LA PATRIMONIALISATION COMME MISE EN OUBLI DE L'HORLOGERIE	319
CONCLUSION FINALE : LES HORLOGERS SONT MORTS, VIVE L'HORLOGERIE ?	321
ANNEXES	327
BIBLIOGRAPHIE	345
Magazines et périodiques horlogers consultés	347
Documents, archives et rapports	349
Bibliographie générale	351
GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS	375

Achévé d'imprimer

en mars 2017

aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Sandra Lena

« Dans l'horlogerie suisse, la tradition, c'est le savoir-faire », m'avait fait remarquer un horloger sur un stand de la Foire professionnelle de Bâle. « Seulement, avait-il poursuivi, ce savoir est secret. C'est notre arme la plus efficace pour nous différencier des concurrents. Vous, l'anthropologue, vous n'y aurez pas accès ! »

J'ai eu beau multiplier les prises de contact et les tentatives de rencontre avec les acteurs de la branche, il est vrai que, partout, je me suis cogné au secret et à ses multiples manifestations : silences, rétention d'informations, clauses de confidentialité, propriété intellectuelle, restriction d'accès, exclusivité... À force de persévérance, je suis finalement parvenu à mener un travail d'immersion de quatre années dans ce monde.

Situé à la croisée de l'anthropologie des savoirs, des techniques et du patrimoine, le présent ouvrage propose une analyse complète de l'industrie horlogère helvétique en restituant le point de vue des gens qui la vivent au quotidien et en faisant apparaître une des tensions qui l'anime actuellement.

Alors qu'il n'a jamais autant été question de transmission du savoir-faire et de patrimoine, nombreux sont les horlogers qui s'inquiètent pour la passation de leur métier et de ses spécificités dont ils craignent la perte inéluctable. Posant un regard sur l'actualité et l'histoire récente de cette industrie, ce livre est une invitation à comprendre ce qui a progressivement façonné un tel état de fait.



Hervé Munz est docteur en anthropologie de l'Université de Neuchâtel. Après avoir mené une recherche postdoctorale sur les rapports entre l'industrie horlogère helvétique et la Grande Chine, il coordonne présentement un projet interdisciplinaire sur la globalisation du patrimoine immatériel à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève.

ISBN : 978-2-88930-082-2



9 782889 300822